

Notes ethnographiques sur les peuples communément appelés Bakuba, ainsi que sur les peuplades apparentées, les Bushongo / par E. Torday et T.A. Joyce.

Contributors

Torday, Emil, 1875-1931.

Joyce, Thomas Athol, 1878-1942.

Publication/Creation

Bruxelles : [publisher not identified], 1910.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/v35y2gc5>

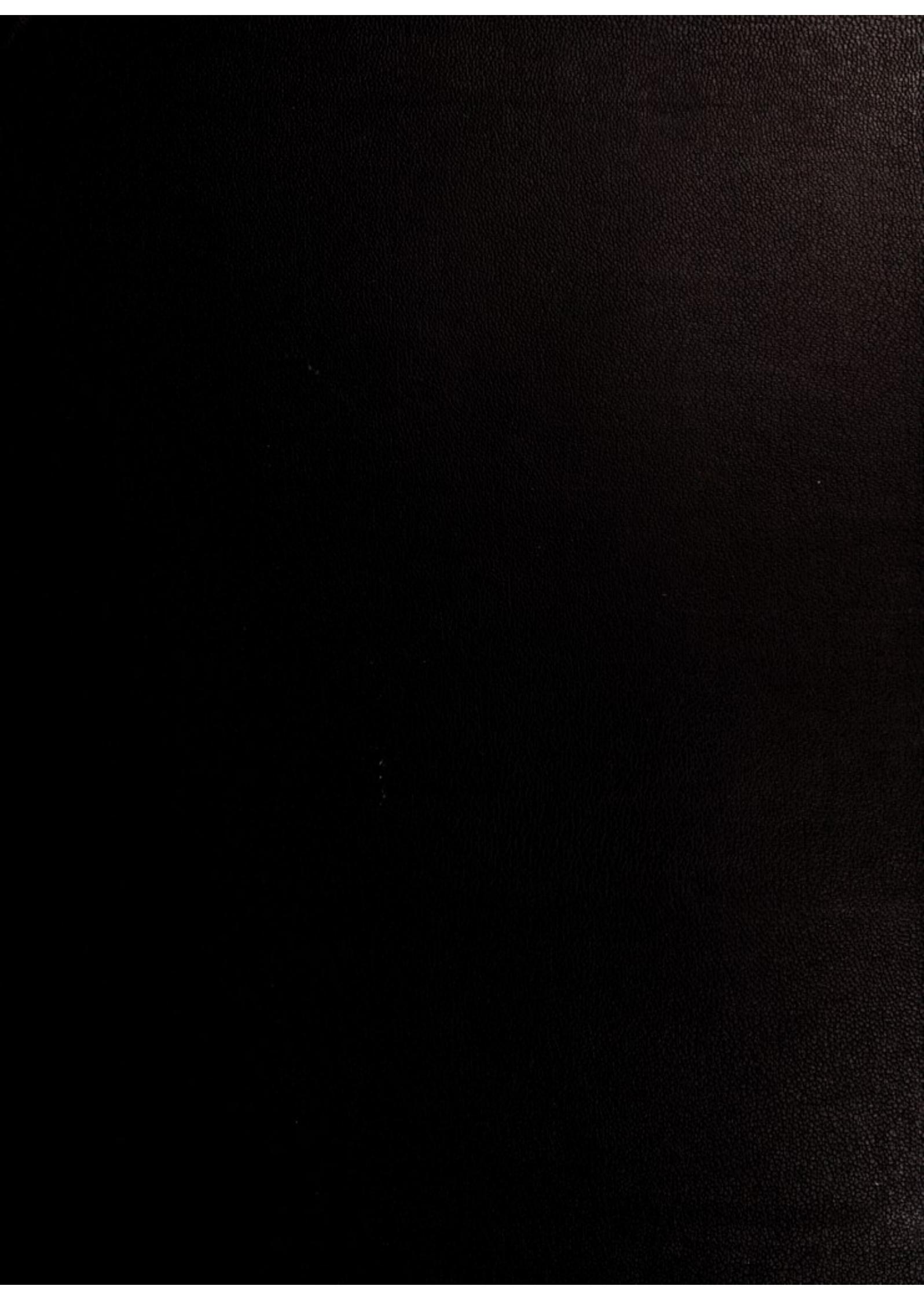
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome
collection**

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>





22501513582





Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b3136603x>



LES BUSHONGO

ETHNOGRAPHIE, ANTHROPOLOGIE — SÉRIE III

DOCUMENTS ETHNOGRAPHIQUES CONCERNANT LES POPULATIONS
DU CONGO BELGE
TOME II — FASCICULE I

NOTES ETHNOGRAPHIQUES
SUR LES PEUPLES COMMUNÉMENT APPELÉS
BAKUBA,
AINSI QUE SUR LES PEUPLADES APPARENTÉES.
LES BUSHONGO

PAR

E. TORDAY

CORRESPONDANT AU CONGO DE L'INSTITUT D'ANTHROPOLOGIE DE GRANDE BRETAGNE ET D'IRLANDE

ET

T. A. JOYCE, M. A.

SECÉTAIRE HONORAIRE DE L'INSTITUT D'ANTHROPOLOGIE DE GRANDE BRETAGNE ET D'IRLANDE

Aquarelles par NORMAN H. HARDY.

BRUXELLES

1910

Wellcome Library
for the History
and Understanding
of Medicine



(2) (Folio) ZEP C. 155

PRÉFACE

Les notes qui ont fourni le sujet de ce volume ont été recueillies par une expédition ethnographique, qui quitta l'Angleterre en octobre 1907, et qui est revenue en septembre 1909. Cette expédition était composée de Mr. E. Torday qui en avait la direction, de Mr M. W. Hilton-Simpson et de Mr. Norman H. Hardy; ce dernier, qui accompagnait l'expédition comme artiste, fut malheureusement empêché de prolonger son séjour en Afrique tout le temps voulu.

Voici la route que suivit l'expédition. Le Kasai et le Sankuru furent remontés jusqu'au pays des Basonge, où quelques semaines furent consacrées à la recherche de renseignements sur cette branche de la race des Baluba. Les Batetela, voisins de cette peuplade, furent ensuite visités; c'est une tribu de cannibales qui occupe une grande étendue de territoire situé entre le 2° et le 5° degré de latitude sud; l'étude de ce peuple fut interrompue afin de pouvoir visiter les ramifications orientales du grand peuple Bushongo, de l'autre côté du Sankuru. Les Batetela du Nord, les tribus des Basongo Meno qui habitent entre le Sankuru et la Lukenye, les Akela et les Bankutu du bassin de la Lukenye furent ensuite étudiés. L'expédition visita ensuite les tribus de l'ouest des Bushongo et fit un séjour de plusieurs mois dans la capitale, le Mushenge. Des renseignements obtenus se dégagait la conclusion que les principaux éléments de la civilisation de ce peuple étaient empruntés aux régions de l'ouest. Malheureusement il était impossible de se diriger de ce côté en raison de l'hostilité des tribus habitant cette région; il fut donc décidé de revenir à l'embouchure du Kwilu et, après avoir remonté cette rivière, d'essayer d'atteindre le territoire des Bushongo en traversant la région occupée par les Babunda, les Bapende, les Bakongo et les Bashilele. Ce voyage se fit heureusement sans trop de difficultés, quoique l'expédition rencontrât une certaine opposition parmi les Bakongo qui sont extrêmement opposés à l'entrée des Européens dans leur pays. En fait, le pays visité entre la Loange et le Kasai n'avait jamais été traversé par les blancs. Après avoir atteint le Kasai, l'expédition revint en Europe, après être restée près de deux ans en exploration.

Le travail qui suit renferme les renseignements recueillis parmi la nation Bushongo; on y a ajouté, autant que possible, ceux obtenus des Bashilele et des

Bakongo, qui leur sont, sans aucun doute, alliés par la parenté et qui constituent le premier mouvement d'immigration dans le bassin du Kasai. Dans un but de comparaison, une section est consacrée aux Basongo Meno qui, pendant de longues années, ont été en relations avec les Bushongo et dont quelques tribus ont été absorbées dans l'empire Bushongo.

Toutes les précautions ont été prises pour s'assurer que les renseignements fournis par les indigènes étaient compris dans leur vrai sens; ils ont tous été, d'ailleurs, autant que possible, vérifiés par des témoignages indépendants. Sauf quand il n'y avait pas moyen de faire autrement, on n'a pas recouru au concours d'interprètes, et, dans les régions où se trouvaient la source la plus importante des renseignements à obtenir, les membres de l'expédition ont toujours eu soin d'apprendre suffisamment le dialecte local pour être à même d'entrer en relations directes avec les différentes personnes à interroger. En pareil cas, ils n'ont eu recours à des interprètes que pour faire répéter les détails de la légende et de l'histoire, dans leur propre langue, aux individus qui les avaient fournis, afin d'être certains que les renseignements avaient été bien compris et transcrits correctement. Pour l'application de cette méthode, l'expérience des dialectes du pays acquise par le chef de l'expédition pendant huit années de séjour antérieur dans l'Etat du Congo a été de la plus grande utilité. Tous les renseignements obtenus étaient transcrits en double et l'une des copies était envoyée par le courrier le plus prochain à M. Joyce qui s'occupait aussitôt de l'arrangement et de la mise en ordre des notes reçues et renvoyait à l'expédition des questionnaires supplémentaires, toutes les fois que cela lui paraissait nécessaire.

Il a paru utile d'esquisser la méthode d'investigation employée, puisque la valeur scientifique des matériaux ethnographiques dépend beaucoup plus de leur qualité que de leur quantité : on ne peut formuler une opinion sur la première que quand les moyens par lesquels les documents ont été obtenus sont indiqués.

Les membres de l'expédition tiennent à remercier le Gouvernement Belge qui leur facilita leur tâche, l'Administration et tous les fonctionnaires de la Compagnie du Kasai qui leur ont donné toute l'assistance qui était en leur pouvoir, et sans l'aide bienveillante desquels il aurait été impossible d'entreprendre et de mener à bien l'expédition. Il y a lieu également de remercier les Administrateurs du British Museum pour leur appui.

En ce qui concerne les individualités qui ont secondé la tâche des membres de la mission, il importe, les princes royaux ayant le pas sur tous, de faire une mention particulière de Kwete, le grand chef de la nation Bushongo qui se rendit parfaitement compte de l'objet de l'expédition et fut infatigable dans ses efforts pour lui obtenir des spécimens et pour lui fournir des renseignements.

Les membres de l'expédition, et particulièrement celui qui la dirigeait, doivent une grande reconnaissance à Mr. Hilton-Simpson, pour le dévouement infatigable qu'il a mis à seconder tous les buts et tous les objets du voyage; si l'expédition a eu quelque succès, il importe de proclamer que c'est surtout grâce à sa coopération énergique.

Il ne faut pas oublier non plus Mr. Norman Hardy, dont la réputation d'artiste

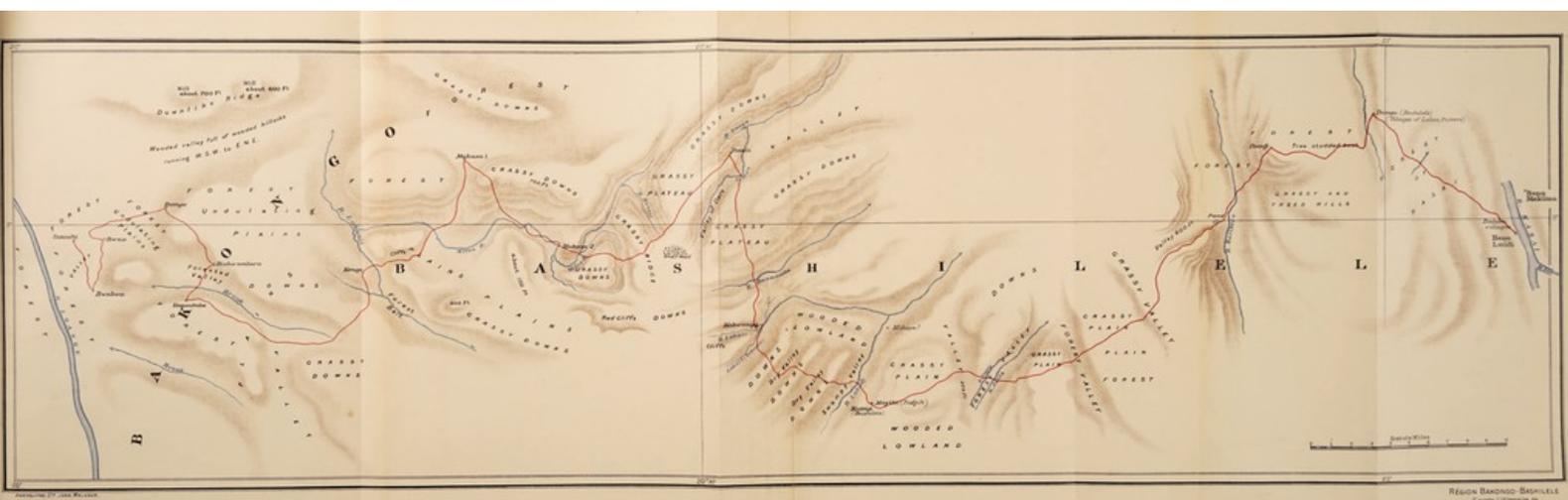
ethnographique est parfaitement démontrée et justifiée par les belles séries d'aquarelles et de croquis préparées par lui d'après les matériaux qu'il a réunis pendant qu'il faisait partie de l'expédition.

Des remerciements sont dus également au docteur C. G. Seligmann pour le don d'un appareil photographique; à Mrs. T. A. Joyce pour le temps et le travail qu'elle a consacrés à tracer des dessins à la plume pour cet ouvrage, et à Mr. Henry S. Wellcome qui a pourvu l'expédition de médicaments, lui donnant ainsi les moyens de disposer favorablement les indigènes, en leur fournissant ce dont ils avaient besoin pour soigner leurs malades.

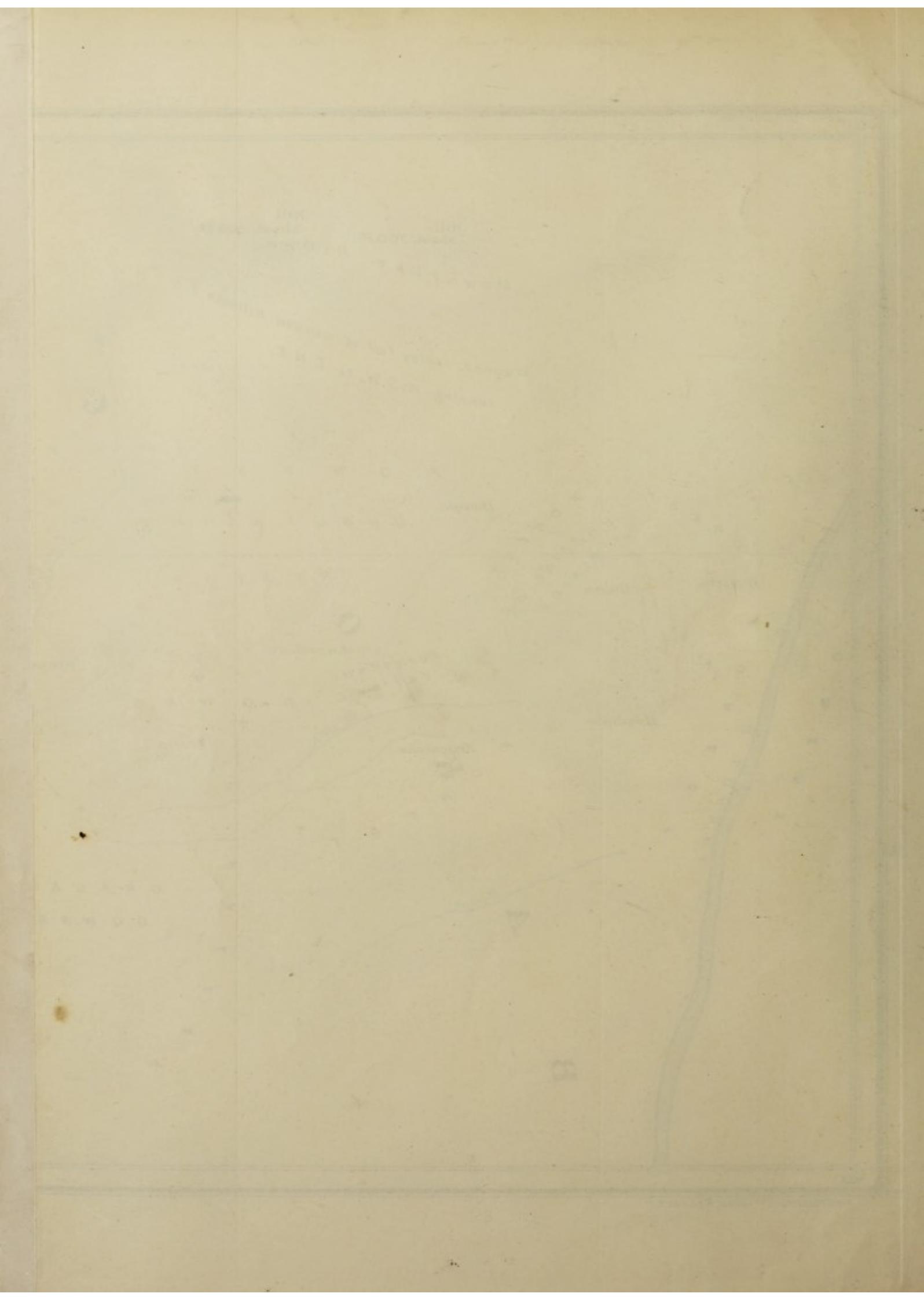
E. TORDAY

T. A. JOYCE

Londres, le 21 décembre 1909.

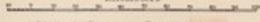


REGION BARKING-BARNVILLE
FROM CHARTER OF
H.M. TODAY BY FULTON SIMPSON
1884



LE ROYAUME
DE
BUSHONGO
ET ITINERAIRE DE L'EXPEDITION
1907-1909.

Echelle 1:800,000
Kilometres



Limite du Royaume de Bushongo

Route de l'Expédition



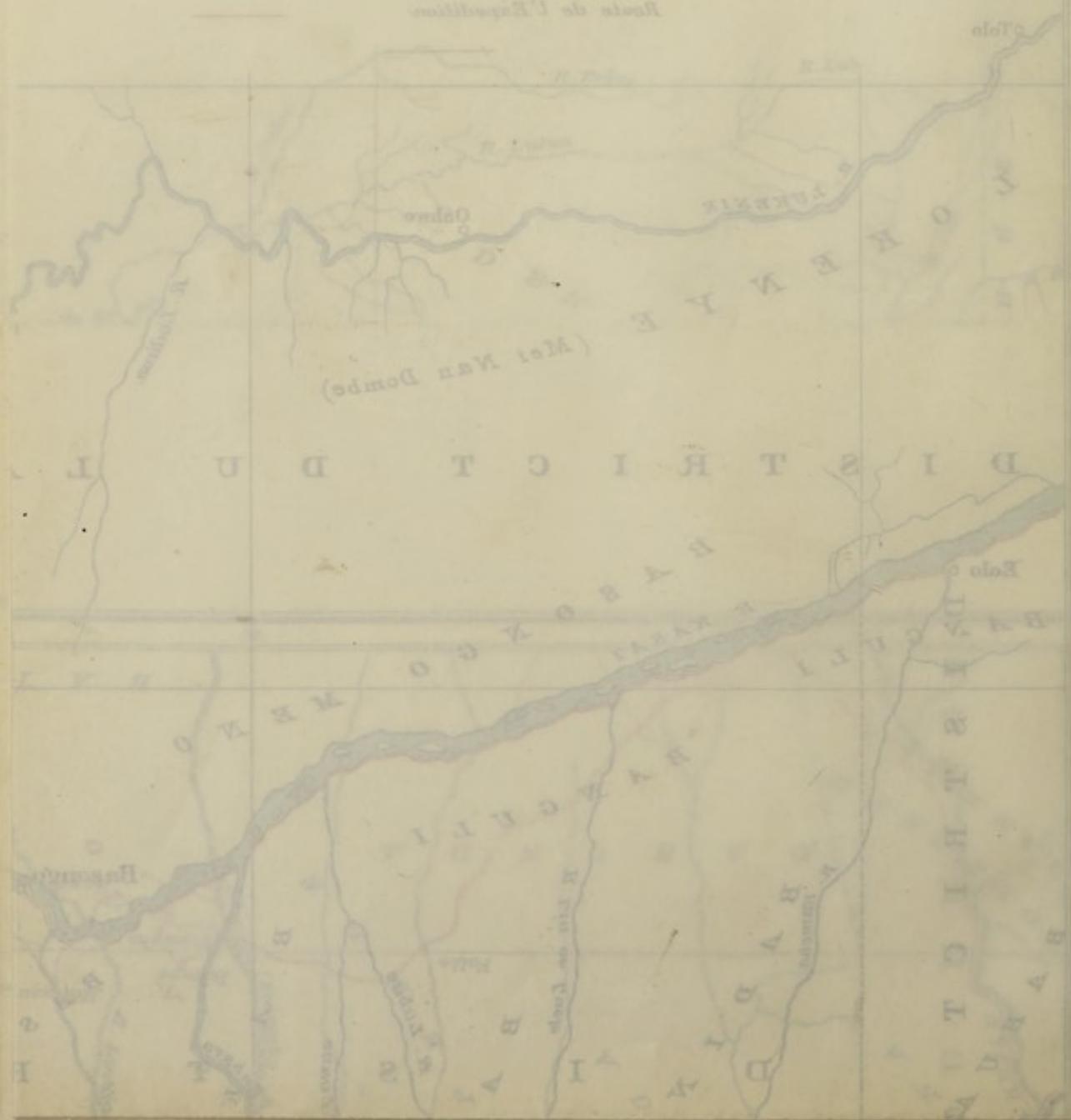
LE ROYAUME
D'
BUSHONG
ET ITINÉRAIRE DE L'EXPÉDITION

1897 - 1898

Echelle 1:500,000

Kilomètres

Itinéraire des Rapports de M. de ...
Routes de l'Expédition



CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE

Les Bushongo qui sont décrits dans cet ouvrage habitent le district du Congo Belge, borné au nord et à l'est par le Sankuru, à l'ouest par le Kasai. Leur frontière sud se dirige diagonalement depuis le 5° degré 20' sud environ à l'ouest, jusqu'au 5° degré sud à l'est. Le nom sous lequel ils sont généralement connus de l'Européen est Bakuba. Ce dernier vocable est cependant un terme Baluba et il n'est jamais employé par les Bushongo eux-mêmes; il signifie « peuple de Kuba », Kuba étant le mot Baluba pour « éclair », donc « Peuple de l'éclair », nom très approprié pour des gens dont l'arme principale fut le couteau de jet.

Ils furent d'abord visités par Wolf, un des membres de l'expédition Wissmann, en 1884; mais la description qu'il en donne, étant donné le peu de durée de son séjour, est très superficielle; depuis ce temps, à l'exception de quelques notices sans importance, il n'a été publié aucune description à leur sujet.

La nation Bushongo se compose des sous-tribus suivantes dont les positions respectives sont montrées sur la carte qui accompagne ce travail.

Bambala (peuple du drap). — C'est la tribu autour de laquelle s'est formée toute la nation, elle habite le pays qui entoure Mingenja, le Mushenge (capitale). Les membres de cette tribu sont regardés comme très supérieurs au reste de la nation qu'ils méprisent, comme des provinciaux, « Bokono »; terme qui signifie hommes de la broussaille.

Gicembi (peuple taupe) au nord des Bambala, dans l'angle formé par le Sankuru et le Lubudi à l'ouest.



Fig. 1. — Femme Bambala.

Idinga (abréviation de *Idinga Shamba*, « amis de Shamba » ; à l'est des *Gwembi*).

Bashoba ou Shangele Bushongo (les gens du centre de la partie basse des *Bushongo*). — Tribu des *Basongo Meno* qui traversa le *Sankuru* et fut incorporée à la nation *Bushongo* par le chef *Bom Bosh* (voir p. 28) ; au sud-ouest des *Idinga*.



Fig. 2. — Hommes Bangongo.

Bakele (les planteurs), dans l'angle formé par le *Sankuru* et le *Kasai*.

Bienge (peuple des haricots) au sud-ouest des *Bakele*, sur les deux rives du *Luchwadi* ; on trouve une branche indépendante de cette sous-tribu au sud de *Luebo*, où ils émigrèrent à un certain moment.

Gali Bushongo (de la partie inférieure des *Bushongo*), à l'est des *Bienge* sur la rive nord du *Luchwadi*.

Cholo (nom d'un fruit qui ressemble à une petite aubergine), à l'est des *Bienge* sur la rive sud du *Luchwadi*.

Inyenye (nom d'un fruit sauvage), au sud des *Bambala*.

Yungu (les réparateurs), au sud des *Inyenye*.

Malongo (les bien aimés), dans l'angle formé par le *Kasai* et le *Longula* au sud de ce dernier.

Pianga (nom d'une feuille), à l'est des *Malongo* ; une partie de cette tribu émigra vers l'est-sud-est au *xvii^e* siècle dans des circonstances qui sont racontées page 28.

Mudi Langa (le peuple de l'autre côté du *Langa*), au sud des *Malongo*.

Bakete (les archers), au sud des *Mudi Langa*.

Bambo (le peuple des cigales), à l'est des *Bambala*.

Bangendi (dérivé du mot *Ingene*, nom d'une baie jaune (*Garcinia* sp.), qui se trouve dans les plaines au nord des *Bambo* et dont le goût ressemble à celui d'un raisin).

Bangongo (le peuple des sonnettes) dans l'angle formé par le *Lubudi* et le *Sankuru* à l'est ; la raison qui les induisit à traverser le *Lubudi* est racontée page 42.

Ces tribus sont sous l'autorité d'un grand chef qui réside dans la portion occidentale du territoire, dans le village appelé *Mingenja* et connu comme le *Mushenge* ou la capitale. Outre ces tribus, il y a une section indépendante de *Bushongo* dans le voisinage de *Lusambo* ; ils s'appellent *Isambo* et les habitants de *Misumba* (*Bangongo*) leur donnent le nom de *Ifuta*. Leur révolte et leur migration sont relatées page 27.

A l'ouest et au sud du Kasai, entre cette rivière et le Loange, on rencontre les Bashilele et les Bakongo; les premiers occupent la position la plus orientale; au nord, les Bakongo s'étendent à travers le Loange jusqu'au Luana. Autrefois ceux-ci occupaient tout le territoire entre le Loange et le Lubue, mais ils ont cédé la partie méridionale aux Bapende. Ils sont tout à fait indépendants du chef des Bushongo; ce dernier prétend avoir un droit de juridiction sur une section relativement peu importante des Bashilele qui ont passé sur la rive droite du Kasai, mais les intéressés ne sont pas tout à fait disposés à admettre cette revendication.

Les Bushongo, particulièrement les Bambala, sont bien bâtis et d'une belle apparence; leurs mouvements sont gracieux et cette grâce est encore rehaussée par l'élégance de leurs costumes. Un de leurs caractères particuliers est la mauvaise qualité des dents de lait des enfants qui sont souvent noires, et presque usées jusqu'aux gencives; il semble que l'émail fasse complètement défaut sur la partie inférieure de la plupart des dents de ces enfants. En revanche, les dents des adultes sont excellentes.

Ce peuple n'a pas des habitudes de propreté et se lave très rarement. Il ne se livre guère à des soins de ce genre qu'en temps de pluie. Ce défaut est plus que compensé par un sens artistique plus développé que chez la plupart des peuples africains.

La situation sociale des femmes Bushongo est remarquable. Le premier personnage du royaume est une femme, la mère du roi. Parmi les grands du royaume, les femmes sont représentées par deux personnages et dans le conseil des anciens il y a de nombreuses femmes.

La monogénie est une loi fondamentale chez les Bambala, et une autre loi, d'une haute moralité, déclare incestueuses les relations entre maîtres et esclaves.

La femme ne s'achète pas, mais on considère comme juste que l'homme qui enlève à un père sa fille, qui lui était utile, lui donne une légère compensation; en outre, le fait que la femme doit donner son consentement au mariage, éloigne toute idée d'esclavage. D'ailleurs l'idée fondamentale du mariage, pour eux, c'est qu'il constitue une collaboration des époux, ceci, bien entendu, seulement dans les pays où l'influence néfaste de l'Arabe et du Portugais ne s'est pas fait sentir.

Le devoir de la femme est de pourvoir à la nourriture végétale de son mari; le devoir du mari est de se procurer le gibier et de défendre le foyer.

Si le mari manque à ses devoirs, sa femme le quittera. Si la femme néglige ses fonctions, le mari pourra se plaindre et la femme coupable sera punie ou bien chassée du foyer conjugal.

Le mari étant le plus fort des deux époux, c'est lui qui est le chef du ménage. Toutefois, dans beaucoup de cas, la décision de la femme aura la priorité. On voit



Fig. 3 — Femme Bangongo.

même fréquemment les grandes questions politiques décidées par les femmes. Ainsi, il arrive souvent que les hommes sont disposés à accepter une insulte d'un village ou d'un pays ennemi et que ce sont les femmes qui les obligent à se battre. D'ailleurs, cette influence des femmes ressort d'un fait caractéristique : la Katenge porte autour de son cou une corde d'arc remise par elle, au général en chef, le Nyibita, quand la guerre est déclarée.

Le père dispose des enfants quand ils sont grands; mais quand ils sont en bas âge, ils sont sous la surveillance de leur mère; c'est la mère seule, pour ainsi dire, qui les punit. Nous avons assisté personnellement à des cas où des enfants rebelles refusaient d'accepter des punitions infligées par leur père, mais se soumettaient respectueusement à leur mère.



(Fig 4. — Jeune fille Isambo.

Les jeunes enfants et les adultes n'ont pas un respect exagéré de leur père, mais ils adorent leur mère. Quand un Bushongo désire en insulter un autre, il ne lui dira pas du mal de lui-même, mais il calomnierait sa mère ou la mémoire de celle-ci.

Au cours de nos pérégrinations nous avons pu observer que nos hommes achetaient quelques curiosités, et quand nous leur demandions dans quel but ils faisaient ces emplettes, ils nous expliquaient que c'était pour montrer à leurs mères combien les peuples que nous visitons différaient des gens de chez eux.

Quelques chefs et quelques hommes d'une intelligence supérieure comprenaient le but de nos investigations et de nos collections; mais la grande masse des indigènes avait une tout autre idée et nous disait souvent : « Nous savons bien pourquoi vous achetez toutes ces choses, c'est pour montrer à votre mère ce que nous produisons ».

Les enfants libres et les enfants esclaves sont très bien traités et ne sont presque jamais battus; ils sont très intelligents et très habiles à imiter leurs aînés et cela leur est utile, vu que leur seule éducation, quand ils sont enfants, consiste pour les garçons à suivre leurs pères à la chasse et pour les filles leurs mères dans les champs. L'éducation d'un garçon est supposée être complète quand il sait chasser, trapper, pêcher et tisser; les arts plus avancés, tels que la sculpture, la broderie, la confection des nattes sont des dons qui sont cultivés par les individus qui sont assez heureux de les posséder puisqu'ils mènent à l'honneur et à la richesse. Les enfants aiment beaucoup à faire des dessins dans le sable et ainsi le sens artistique inné chez les individus se forme de bonne heure. Les petites filles commencent à travailler quand elles sont très jeunes, vers 10 ans environ; les garçons ne commencent guère avant 16 ans.

Si l'on veut porter un jugement sur le caractère national des Bushongo, il est nécessaire de prendre en considération un certain nombre de points. Leur situation actuelle est assez critique. Ils ont été mis brusquement en présence d'une civilisation

à laquelle ils n'avaient jamais même songé, leur vieille organisation sociale et politique est chancelante et il leur est offert un ensemble tout nouveau d'idées et d'idéals, qui diffère considérablement des traditions transmises par leurs ancêtres. Il ne faut pas perdre de vue que lorsqu'ils reçurent pour la première fois la visite d'un homme blanc, il y a environ vingt-cinq ans, ils formaient une nation tout à fait puissante, possédant toutes les traditions propres à une race conquérante et douée de l'orgueil inflexible qui se manifeste dans une histoire et dans des traditions comme les leurs. Cet orgueil national avait naturellement engendré un esprit conservateur très développé qui peut être considéré comme le trait dominant de l'état d'esprit Bushongo. Le conservatisme apparaît dans tous les faits de la vie primitive. Par exemple le tissu de raphia, introduit il y a plus de trois cents ans, est encore de nos jours considéré comme une innovation. Dans toutes les cérémonies les hauts dignitaires s'habillent d'étoffe d'écorce, les vêtements de leurs ancêtres. Ou encore, quand une femme prend le deuil, elle adopte un habit d'étoffe d'écorce et cesse de manger du manioc, lequel est aussi d'introduction relativement moderne, comme si, en obéissant aux anciennes coutumes, elle devait apaiser la puissance qui cause sa douleur. Le vêtement européen, bien que son introduction date d'une vingtaine d'années, et qu'on ait toujours pu s'en procurer en quantité assez considérable et relativement facilement, n'a été adopté en fait qu'il y a quatre ans à peine.

Si l'on se rappelle l'esprit conservateur des Bushongo et le grand orgueil qui en est la cause, on comprend facilement le grand choc moral que dut éprouver la nation Bushongo, et, par suite, chacun des individus qui la composent, lorsque le grand empire qui existait de temps immémorial trembla devant des hommes dont le nom même était complètement inconnu quarante ans auparavant. Si l'on avait dit, il y a un demi-siècle, à un Bushongo que son pays serait un jour subjugué par des étrangers, il aurait accueilli cette prédiction avec le même dédain qu'un Romain du temps d'Auguste à qui l'on aurait annoncé l'invasion des Barbares. On voit qu'il est assez difficile de se former une idée de l'esprit Bushongo en partant des faits observés chez les individus actuellement vivants. Si l'on en juge par l'industrie passée de ce peuple et par le code moral qui était enseigné à tous les jeunes garçons tant que les cérémonies d'initiation furent pratiquées, on est forcé de conclure à une grande décadence. Mais cette décadence n'a été causée ni par la faute des Bushongo ni par celle des blancs. L'établissement du contrôle européen s'est effectué pacifiquement. D'autre part, il n'y eut pas de lâcheté de la part des Bushongo. Ils ne vivaient pas dans cette forêt impé-

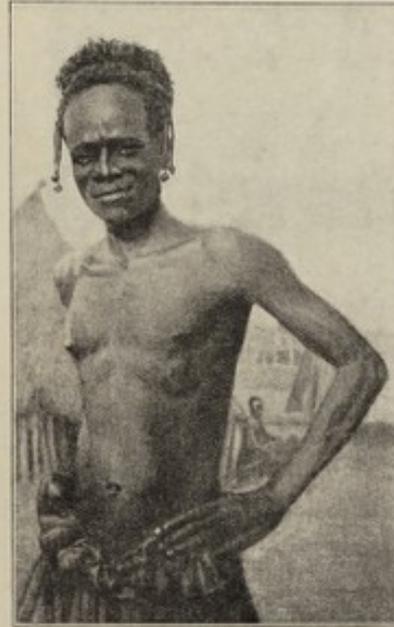


Fig. 5. — Homme Bashilele.

nétrable qui seule permet aux tribus qui veulent, à tout prix, conserver leur indépendance, d'opposer une résistance efficace à la pénétration européenne. Ils se rendirent compte que leur situation était désespérée et cette constatation fut pour eux un coup beaucoup plus sensible que celui que produit la défaite elle-même. L'avenir dira si les Bushongo survivront comme nation au chaos produit par l'arrivée des civilisés. Ils sont, nous l'avons dit, en pleine période de transition.

Si, tout en les contrôlant avec la fermeté indispensable, les Européens réussissent à leur montrer la sympathie qu'ils méritent, il n'y a pas de raison pour qu'un peuple, qui sut, jadis, organiser un si vaste empire et surpasser ses voisins dans l'art et l'industrie, n'arrive pas, dans de nouvelles conditions de vie, à se tailler une destinée plus belle peut-être encore que dans le passé. Mais un tel changement est interdit à un peuple oisif. Il faut, avant tout, tenter quelques efforts pour faire revivre les arts florissant avant l'arrivée des blancs et paralysés depuis par l'apport énorme des marchandises européennes confectionnées, et pour fortifier un orgueil national dont l'origine est dans les prouesses accomplies par les membres de la nation. Pour cela il conviendrait, dans la mesure conciliable avec l'ordre public, de maintenir, autant que possible, le système gouvernemental actuel de ce peuple. On ne peut rien espérer si l'on ne restaure pas chez lui le « respect de soi-même ». Il est invariablement lié à un conservatisme intense. Certes, c'est le devoir de la civilisation de réprimer les actes qui sont mauvais en eux-mêmes, mais pour cela il n'est pas nécessaire de détruire des institutions légi-

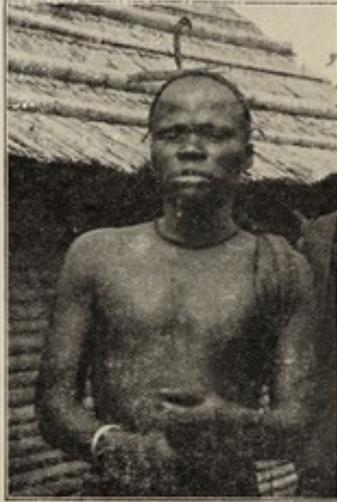


Fig. 6. — Homme Bakongo.

times qui ont fonctionné parfaitement dans le passé et sont comprises et aimées du peuple qui les a créées, comme si tout cela n'avait aucune valeur. Chez les Bushongo le gouvernement, du moins en principe, réside dans le chef et il faut que ce dernier soit soutenu par le prestige de la puissance souveraine. Ce qui ne signifie pas qu'un mauvais chef ne doive pas être contraint de rester dans la bonne voie, mais qu'il faut prendre grand soin de maintenir les prérogatives du chef et de réprimer toute action tentée par un indigène, un étranger, ou un indigène inspiré par un étranger, contre ces prérogatives. En ce qui concerne les Bushongo la tâche semble être de leur rendre leur « selfrespect » en fortifiant les industries indigènes et en maintenant la puissance du grand chef et, autant que faire se peut, tout le reste de l'organisation politique et sociale. Pour cela une connaissance approfondie de l'histoire et des institutions de ce peuple est indispensable, et, si le présent travail pouvait contribuer, si peu que ce soit, à réaliser un tel résultat, il aurait atteint le principal but de la science anthropologique.

Considérés au point de vue des facultés de l'esprit, les Bushongo possèdent, tout d'abord, une excellente mémoire. Leur recueil de légendes populaires et la longue histoire

de leur tribu avec sa liste de souverains en est une preuve. De plus, ils apprennent vite, tant qu'il s'agit de mémoire auditive, et ils peuvent retenir longtemps ce qu'ils ont appris. La faculté d'attention est également assez développée chez eux et les discours judiciaires sont suivis avec un grand intérêt. Ils saisissent parfaitement chacun des points qui divisent les discours.

En ce qui concerne l'industrie, le sculpteur ou le brodeur n'est jamais rebuté par la difficulté ou la complication lorsqu'il entreprend un travail. Le fait que les dessins des broderies sont reproduits correctement et entièrement de mémoire montre encore combien les facultés d'attention sont développées chez ce peuple. Quant à l'application, la difficulté apparente d'une tâche ne semble pas du tout pour l'indigène un obstacle à l'entreprise, mais cette question d'application est intimement liée à l'idée que l'indigène se fait du temps. Pour le grand nombre, le temps, en fait, n'existe pas; l'indigène ignore son âge et lorsqu'il entreprend un ouvrage il n'a aucune idée de le terminer dans un temps donné ou pour une date fixe. Par conséquent, l'application, si l'on entend par là le travail continu jusqu'à l'accomplissement d'une tâche, est assez rare. Elle existe cependant chez les membres âgés de la communauté. Le Bushongo ne peut être appelé paresseux; seulement il manifeste son conservatisme en ne voulant faire que ce que ses ancêtres firent et cela de la même façon qu'eux. A Misumba nous fûmes frappés de l'activité générale qui régnait au village, on n'y voyait guère de personne oisive.

Comme la plupart des tribus africaines primitives, les Bushongo possèdent les facultés d'observation développées à un très haut degré, en tant qu'il s'agit des phénomènes naturels; au reste les tribus dont les membres sont inférieurs comme artisans excellent à ce dernier point de vue. Ils font preuve aussi d'une grande curiosité: ils n'en ont jamais fini de poser des questions sur les manières et sur les coutumes des blancs, et on peut constater l'effort mental considérable qu'ils font pour comprendre des phénomènes dont le concept leur est étranger. Leurs légendes concernant l'invention des arts et l'origine des institutions sociales montrent une curiosité des événements de leur passé, rare parmi les peuples africains, et dans les explications qu'ils essaient de se donner à eux-mêmes des phénomènes mystérieux, ils font preuve d'une imagination très vive. Ils sont extrêmement honnêtes, avec cette réserve toutefois, que, pour eux comme pour la plupart des tribus africaines, la question d'honnêteté vis-à-vis d'un étranger ne se pose même pas; pour un ami ils seront plus scrupuleux mais ils considèrent qu'ils n'ont aucune obligation envers un étranger. Leur bonne foi, cependant, n'est pas très grande et ils racontent parfois des mensonges sans aucune nécessité. Ce fait ne semble pas provenir d'un défaut de sens moral, mais plutôt d'une tendance à se montrer très réservés envers une personne, tel un étranger, qu'ils regardent avec



Fig. 7. — Femme Bakongo.

une certaine suspicion et cela d'autant plus lorsqu'ils ne saisissent pas dans quel but la question leur est faite. Ils ont, ou tout au moins avaient, un grand fonds d'initiative naturelle comme le prouve le commerce important qu'ils entretenaient avec toutes les autres tribus, et le fait que les commerçants de sang Bushongo voyageaient en tout sens dans l'empire. En réalité une des raisons pour lesquelles l'arrivée des Européens fut si mal accueillie chez eux est que cette circonstance mettait fin à leur monopole d'intermédiaires commerciaux. Le même fait fut la cause principale de la violente opposition à la pénétration européenne dont firent preuve les Bakongo.



Fig. 8. — Fils du roi
des Bushongo.

On a observé chez eux quelques cas de folie, mais assez rares cependant.

Bien que des anciennes œuvres d'art et des institutions telles que le Nkanda, permettent de se faire une idée juste des Bushongo tels qu'ils étaient dans les beaux jours de leur empire, il est néanmoins possible de retracer un tableau de ce qu'étaient ces derniers avant leur grande expansion industrielle, il y a trois cents ans, en étudiant les Bashilele et les Bakongo, qui abandonnèrent la souche familiale avant les jours de grandeur des Bushongo, et qui semblent ne s'être que peu modifiés depuis le temps où ils immigrèrent dans le pays où ils demeurent actuellement.

Les Bashilele sont grands et bien bâtis; les hommes sont de bons pères de famille et prennent grand soin de leurs enfants; pris dans leur ensemble, ils sont doux sans manque de dignité, et l'expédition ne reçut d'eux que des témoignages de bienveillance.

Les Bakongo, quoiqu'ils leur ressemblent physiquement, sont très différents de caractère; ils sont très soupçonneux et par conséquent nous n'avons pu découvrir au sujet de leur ethnographie que ce que nous avons pu voir de nos yeux; ils le sont à tel point qu'ils hésitent même à dire le nom d'une rivière, et, excepté dans le cas de chefs qui étaient bien disposés, ce qui était rare, nous jugeâmes qu'il valait mieux rester en dehors des palissades, afin d'éviter de faire naître des désagréments; ils sont excessivement conservateurs et on ne trouve parmi eux aucune étoffe européenne; si on leur en offre comme cadeau, ils la refusent. Ils ne veulent d'aucun objet qui soit de fabrication européenne, excepté le fer, les couteaux et le sel. On comprendra d'après cela qu'ils n'aiment pas les étrangers, aussi gardent-ils leurs pirogues sur la rive droite du Loange, refusant de passer les étrangers de l'autre côté de la rivière. Pratiquant si peu l'hospitalité qu'ils font payer l'eau au visiteur, ils refusent de lui montrer où il peut s'en procurer lui-même. Tout le mal fait à un étranger donne du prestige à son auteur. Ils ne se gênent pas pour tricher, et, quoiqu'ils soient un objet de risée s'ils sont découverts, ils renouvellent leurs tentatives avec la plus grande effronterie. Ils sont extrêmement importuns et ne se donnent même pas la peine de trouver une excuse pour leurs demandes. Si on refuse de leur donner ce qu'ils désirent, ils deviennent

insolents et même menaçants, et si leur insolence n'est pas réprimée, ils s'imaginent que leur victime est trop faible pour s'en offenser, et ils deviennent plus insolents encore. Aussi est-il nécessaire d'user de la plus grande fermeté dans les relations avec eux.

Quand des visiteurs importants arrivent dans un village, le chef qui leur paie « tribut » comme ils disent, s'attend à recevoir un présent qui vaille au moins vingt fois la valeur de ce « tribut », et discute avec effronterie avec son hôte sur la nature de ce cadeau. S'il est mécontent de son lot, il l'acceptera, mais essaiera de reprendre son « tribut ». Quand les arrangements sont terminés avec le chef, d'autres hommes, qui ont souvent le double de son âge, se présentent comme ses fils et essaient d'extorquer des présents. En cas de refus, ils menacent immédiatement de guerre. Dans quelques cas l'expédition a reçu l'ordre de quitter le village sans délai; dans d'autres moments, ils s'écriaient : « Quoi! vous ne nous donnez pas de fer; pourquoi êtes-vous donc venus? »

Une singularité des Bashilele est la fréquence des cas de macrodentie.

Les renseignements réunis sur les Bushongo ont été obtenus chez les Bangongo et les Bangendi à l'est et parmi les Bambala à l'ouest.

L'expédition séjourna un temps considérable chez ces derniers et des excursions furent faites en rayonnant de la capitale vers les villages environnants. Des détails sur l'histoire des tribus ont été obtenus dans les deux localités. Jamais ces faits historiques ne sont connus du vulgaire, ils sont conservés comme des secrets précieux par les personnages haut placés. La première série de renseignements réunie est celle des Bambala. Ils ont été fournis par une assemblée du chef et de ses principaux dignitaires; on peut donc les considérer comme une version officielle.

Voici la liste des chefs. Quand un chef a plus d'un nom, le dernier est celui de sa mère. Les noms des femmes-chefs sont écrits en italiques.

- | | |
|-----------------------|--------------------|
| 1. Bumba. | 10. Pisha Pasha. |
| 2. Loko Yima. | 11. Kome Pasha. |
| 3. <i>Lobamba.</i> | 12. Shongo Pasha. |
| 4. Woto. | 13. Chenje Pasha. |
| 5. Nyimi Longa. | 14. Isango Pasha. |
| 6. Minga Bengela. | 15. Kumi Pasha. |
| 7. Go Kadi. | 16. Buye Pasha. |
| 8. Bonga Mashu Mashi. | 17. Lophuke Phuke. |
| 9. Bashan Chamba. | 18. Ibuka. |

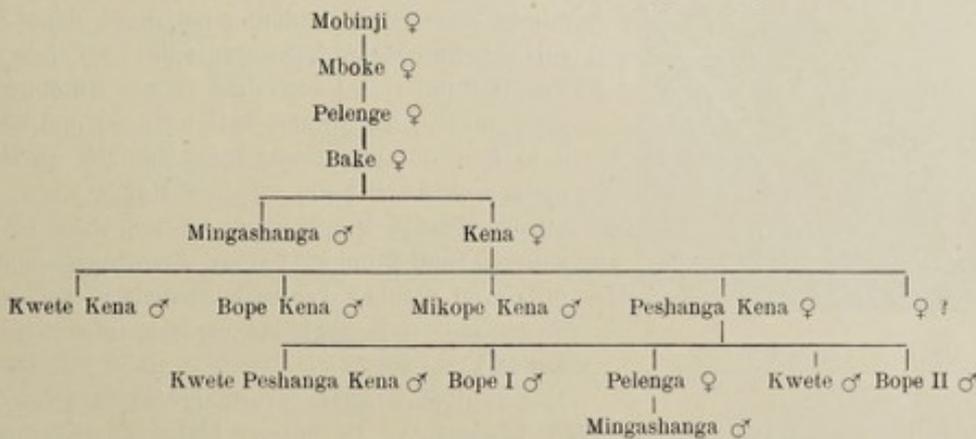


Fig. 9. — Homme Bashilele.

19. Lambange Bange.
20. Do Beji.
21. Tono Kola.
22. Dima Kola
23. Do Kola.
24. Djo Da.
25. Din Da.
26. Bon Go.
27. Muchu Mushanga.
28. Ibama.
29. Lusanga.
30. Lusanga Lupemi.
31. Ba Phinga.
32. Phinga Bata.
33. Yomen Bomo.
34. Chele Miele.
35. Ba Ngama.
36. Kose.
37. Pena.
38. Bisha Mushanga Matunu.
39. Guba Sanga.
40. Lolaka Nasakari Motundu.
41. *Gokare.*
42. *Sanga Motunu.*
43. Won Che.
44. Kaman Bosh.
45. Biri Kaman Bosh.
46. Itele Bimbiri.
47. Bire Yomo.
48. Chile Menge.
49. Blongonga.
50. Kase Lubola.
51. Nyonya Malovo.
52. Beni Lomo.
53. Bel Miya.
54. Sako Tumu.
55. Gunga Nyonyo.
56. Muchu Mokama.
57. Musaba Kama.
58. Musabukama Pasa.
59. Denga Muima.
60. Shama Katuri.
61. Kusunju.
62. Bena Misaki.
63. Bikila Kolo.
64. Kunche Lama.
65. *Pelama Pena.*
66. Mime Pelama.
67. Chenge Lesanga.
68. Mianga.
69. Sam Bula.
70. Manchum Bula.
71. Bopele Bombo.
72. *Boeke.*
73. Bo Kena.
74. Shamba Nche.
75. Golo Nche.
76. Shama Shanga.
77. Sama Kama.
78. Ko Kena.
79. *Sanga Lenga.*
80. *Bosh Akama.*
81. *Kele Kama.*
82. Bole Kama Sanga.
83. *Bolueme.*
84. Bari Moana.
85. Moy Mope.
86. Miele.
87. Boi Pe.
88. Moshu Moshanga.
89. Bo Ngo.
90. Misha Mishanga Mitumba.
91. Lushanjela Shanga.
92. Bo Shanga.
93. Shamba Bolongongo.
94. Bongo Lenge.
95. Golo Bosh.
96. Bom Bosh.
97. Kongo Kama Bomanchala.
98. Bo Kama Bomanchala.
99. Golo Boke.
100. Bokere Boke.

- | | |
|-----------------------------|---------------------------|
| 101. Kotom Boke. | 112. Mikope Mobinji. |
| 102. Golo Shanga. | 113. Koto Mboke. |
| 103. Misha Mishanga Shanga. | 114. Mishanga Pelenge. |
| 104. Bokare Che. | 115. Bope Pelenge (ii). |
| 105. Bushabun Che. | 116. Mikope Pelenge. |
| 106. Koto Che. | 117. Mingashanga Bake. |
| 107. Misha Pelenge Che. | 118. Kwete Kena. |
| 108. Bope Pelenge (i). | 119. Bope Kena. |
| 109. Kata Mbula. | 120. Mikope Kena. |
| 110. Mikope Mbula | 121. Kwete Peshanga Kena. |
| 111. Bope Mobinji. | |

Le dernier nom est celui du chef actuel, dont la généalogie suit :



L'héritier présomptif est Bope I, après lui suivent Kwete, Bope II et Mingashanga.

Il est rare de trouver une liste aussi étendue de chefs parmi les tribus africaines; ce seul fait prouve que les Bushongo sont un peuple remarquable. Cela provient sans doute du fait qu'il existe un fonctionnaire, le Moaridi, chargé de conserver les anciennes légendes, et d'empêcher qu'elles ne tombent dans l'oubli. L'existence d'un tel fonctionnaire indique par elle-même quel intérêt le peuple prend à son histoire passée, ce qui est peu commun en Afrique. On connaît peu de chose au sujet de la plupart de ces chefs; mais il y a certains événements qui sont associés au nom de plusieurs d'entre eux et qui jettent une certaine lumière sur l'histoire et sur les progrès de la civilisation de cette tribu. On doit, sans aucun doute, classer dans le domaine de la légende, de la mythologie plutôt, que dans celle de l'histoire, un grand nombre de leurs racontars, mais il faut constater cependant qu'il s'y trouve beaucoup de faits que l'on doit considérer comme étant historiques.

Nous allons raconter d'abord ce que l'on sait des principaux chefs mentionnés dans la liste ci-dessus donnée, et réserver tout commentaire jusqu'à ce que l'histoire de la tribu, telle qu'elle est connue par le peuple lui-même, ait été exposée.

L'histoire des Bushongo commence par une cosmogonie et les phrases du commencement rappellent nettement les premiers versets du livre de la Genèse.

1. BUMBA. — Au commencement il n'y avait que des ténèbres et il n'existait rien, sur terre, que de l'eau. Dans ce chaos, Bumba, le Chembe (Dieu), régnait seul. Bumba était un homme par la forme, mais d'une taille énorme et blanc de couleur. Un jour il ressentit une grande douleur dans l'estomac et il se mit à vomir; d'abord il vomit

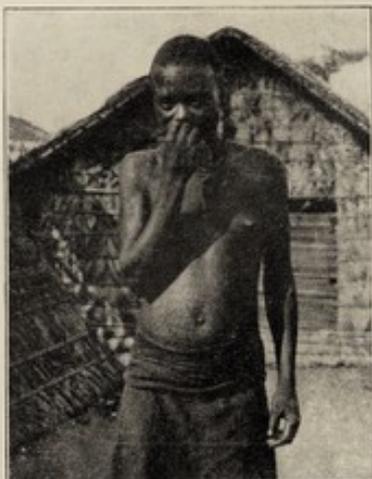


Fig. 10. — Femme Bushongo.

le soleil, puis la lune et ensuite les étoiles; c'est ainsi que naquit la lumière. Ensuite, sous l'influence du soleil, les eaux commencèrent à s'évaporer et les bancs de sable se montrèrent à la surface; mais, ces bancs de sable, comme les eaux dont ils étaient sortis, étaient complètement dépourvus de toute vie animale et végétale. Et Bumba recommença à vomir et cette fois-ci il donna naissance dans l'ordre suivant: au léopard, Koy Bumba; à l'aigle crêté, Pongo Bumba; au crocodile, Ganda Bumba; à un petit poisson, Yo Bumba; à la tortue, Kono Bumba; à la foudre (animal qui ressemblait à un léopard mais qui était noir), Tsetse Bumba; au héron blanc, Nyanyi Bumba; à un scarabée, et à la chèvre, Budi Bumba. Il vomit ensuite des hommes, un grand nombre d'entre eux, mais il n'y en avait qu'un seul qui fût blanc comme lui; il s'appela Loko Yima.

Les animaux qu'il avait créés de cette façon entreprirent le travail de peupler le monde; le héron blanc vomit tous les oiseaux excepté le milan; le crocodile, tous les serpents et l'iguane (Lebeme Gandu); la chèvre vomit toutes les bêtes à cornes; le poisson Yo, tous les poissons, et le scarabée, tous les insectes. Les serpents vomirent alors les sauteuses (Minye) et l'iguane toutes les bêtes sans corne. Après cela, l'un des fils de Bumba, Nyonye Ngana, vomit les fourmis blanches; mais l'effort était trop considérable pour lui, et il en mourut. Les fourmis blanches, par reconnaissance pour leur création, allèrent chercher tout le terreau noir dans les entrailles de la terre et en couvrirent les bancs de sable stériles pour enterrer leur créateur. Un autre fils, Chonganda, vomit une plante de laquelle sortirent tous les végétaux, et un autre fils nommé Chedi Bumba essaya de vomir des créatures nouvelles et réussit à produire des milans, mais rien d'autre.

Telle est l'histoire de la création du monde comme nous la connaissons maintenant. Mais quand l'œuvre de la création fut terminée Bumba fit le tour des villages des hommes et dit à chacun: « Regardez ces choses merveilleuses que j'ai créées; toutes vous appartiennent, mais je vous prescris de vous abstenir de manger telle et telle chose tout en faisant libre usage de tout le reste ». De cette manière, chaque village reçut son « tabu » particulier appelé Ikina Bari qui semble avoir été un véritable totem. Quelques villages furent omis et n'eurent pas d'Ikina Bari.

L'objectif de Bumba était d'enseigner aux hommes à se contraindre et il ordonna que l'homme qui enfreindrait le tabu tombât malade et mourût. A cette époque, la boisson connue maintenant sous le nom de vin de palme se tirait d'un lac où il était préparé pour l'usage de chacun; l'histoire de sa disparition et de sa réapparition subséquente dans le palmier est racontée parmi les légendes.

Or, l'œuvre de Bumba réussit dans tous les cas excepté dans celui de la foudre, Tsetse Bumba, qui commença à faire beaucoup de mal; aussi Bumba la chassa et elle se réfugia dans le ciel. Mais il s'éleva une difficulté, parce que les hommes ne pouvaient plus se procurer du feu; alors Bumba permit à la foudre de revenir de temps en temps, mais toutes les fois qu'elle visitait la terre elle causait quelques dommages. Cependant les hommes parvinrent à tirer du feu des arbres qu'elle frappait et le feu ainsi obtenu fut conservé constamment dans leurs villages; le premier arbre ainsi frappé fut un palmier (le Raphia, d'où l'on tire l'amadou).

L'œuvre de Bumba étant terminée, il appela les trois meilleurs hommes, Loko Yima, qui était blanc et Yele et Dumachwa, qui étaient noirs, et il leur parla en ces termes : - Vous, Yele, vous serez le chef de Bangongo; vous, Dumachwa, vous serez le chef de Bangendi, mais vous, Loko Yima, serez Chembe Kunji (Dieu sur terre), chef de tous les hommes et Yele et Dumachwa vous paieront tribut. Quand il eut ainsi parlé, il s'éleva dans l'air et disparut dans les cieux. De cette manière, Loko Yima (n° 2 sur la liste des chefs) devint chef suprême de l'humanité.

N° 3. LOBAMBA. — A la mort de Loko Yima, il ne laissait qu'une fille, Lobamba, et elle devint Chembe Kunji à sa place; ce fut elle qui montra la première aux hommes comment construire des maisons. Elle eut deux fils et deux filles; les noms des premiers étant respectivement Woto et Nyimi Longa, celui de la fille aînée, Bengela; le nom de la deuxième fille n'a jamais été mentionné pour une raison qui sera expliquée. Woto est décrit comme un mulâtre, et, à la mort de sa mère, il devint Chembe Kunji.

N° 4. WOTO. — Jusqu'à présent la généralité de l'espèce humaine n'avait pas de nom personnel; mais Woto décida dans les villages de Matakonyenge que chaque individu serait distingué par un nom. Ce fut à Woto que fut révélé par Bumba dans un rêve l'usage du fer (voir plus loin les légendes), et ce fut également lui qui introduisit l'usage de la circoncision. Sous son règne un homme appelé Loko Lobombo inventa l'épreuve du poison (Ephumi).

A l'époque de son avènement, Woto habitait un village appelé Buyengela; or, il arriva qu'un jour il vit sa sœur, la fille sans nom de Lobamba, et il fut si frappé de sa beauté qu'il oublia le respect qu'il lui devait comme fille de sa propre mère, et au bout de quelque temps elle lui donna un fils qui fut appelé Nyimi Lele (Lele : sauterelle).



Fig. 11. — Masque Mashamboy.

Leur honte fut un secret pendant quelque temps ; mais quand elle s'ébruita, il y eut un cri général d'indignation populaire qui atteignit un tel degré que Woto appela son fils et lui ordonna de quitter le pays. Ce fut ainsi que Nyimi Lele partit avec un certain nombre de partisans et il voyagea jusqu'à ce qu'il atteignit le fleuve Katembo qu'il remonta et il fonda la nation des Bashilele dont ses descendants devinrent les chefs. Mais cela ne suffit pas pour apaiser le sentiment



Fig. 12. — Masque Bombo.

populaire ; certains disaient : « est-ce que l'homme qui se montre pire qu'une bête continuera à nous gouverner ? » Enfin Woto perdit patience, il appela ses conseillers Batwa et leur annonça qu'il avait décidé de quitter le pays et de chercher un autre royaume où la nouvelle de sa honte n'avait pas pénétré, mais avant de faire cela il avait résolu de se venger du peuple dont la persécution l'avait forcé à quitter sa patrie ; il prit donc la décision de faire mourir leurs volatiles et pourrir leur millet. Enfin, le lendemain de bonne heure, avant de partir, il convoquerait le peuple et désignerait pour gouverner à sa place le premier homme qui apparaîtrait en réponse à son appel, quelque bas que fût son rang. Or, l'un de ces Batwa était un ami de Nyimi Longa, frère de Woto ; il alla immédiatement chez lui et lui dit ce qui allait arriver. « Ne

dormez pas cette nuit et restez en éveil et sur vos gardes et quand vous entendrez votre frère appeler, hâtez-vous d'aller le trouver et dites-lui : Me voici ». C'est pourquoi Nyimi Longa veilla toute la nuit. Le lendemain de bonne heure, avant le lever du soleil, Woto appela ses Batwa et sa femme Ipopa. Celle-ci apporta avec elle un coq, une poule et du millet avec lesquels elle fit des évocations magiques afin que tous les volatiles mourussent et que le millet pourrit dans tout le pays des Bushongo. Ensuite Woto appela : « Venez vite ! venez vite ! » et son frère Nyimi Longa accourut. Woto ne le reconnut pas dans le crépuscule et dit : « Je vais quitter ce pays et vous serez chef à ma place. » En disant cela il mit deux plumes d'aigle crêté, signe de sa dignité de chef, dans les cheveux de Nyimi Longa. A ce moment le reste du peuple commença à arriver ; le soleil se leva peu à peu et Woto vit qu'il avait, sans en avoir l'intention, remis le pouvoir royal à son frère, l'héritier légitime. Dans sa rage, il se tourna vers ses Batwa et leur demanda : « Qui est-ce qui m'a trahi ? » Mais ils nièrent tous et il ne découvrit jamais le coupable. S'adressant alors au peuple assemblé, il dit : « Je quitte ce pays avec tous mes esclaves pour chercher une nouvelle patrie ; quand j'aurai trouvé un pays d'abondance, je vous enverrai des nouvelles et vous me rejoindrez. Pendant ce temps mon frère, qui m'a ainsi trompé, sera votre chef ».

Alors il mit le feu à son village et partit.

Mais sa femme Ipopa qui était restée en arrière manqua de périr dans les flammes ; dans sa hâte à se sauver elle heurta son pied contre une bûche et se blessa. Afin d'arrêter le sang qui coulait, elle mit des cendres sur la blessure. Il arriva que

le village fut environné par cette plante dont on obtient maintenant le sel, et, comme on peut se l'imaginer, les cendres lui causèrent une vive douleur. Pour atténuer la brûlure elle suça la blessure et fut frappée du goût plaisant du sel. Elle raconta sa découverte, mais on ne voulut pas la croire; alors, elle mit quelques cendres dans l'eau et la fit boire à ses concitoyens et depuis cette époque ils se servaient de cendres pour assaisonner leurs aliments. L'extraction du sel sous une forme cristallisée fut une découverte postérieure qui sera racontée plus loin (1).

Woto et ceux qui le suivaient voyagèrent pendant des semaines, des mois et des années toujours dans une direction sud. Un jour sa femme donna naissance à deux jumeaux et pour commémorer l'événement il ordonna à tous ses esclaves de ne jamais se raser la tête. Depuis ce moment, à une seule exception qui va être racontée, on n'entendit plus parler de lui.

N° 5. NYIMI LONGA. —

Après le départ de Woto, son frère Nyimi Longa régna; mais à cause de la mort de tous les volatiles et de la pourriture du millet le peuple fut en danger de mourir de faim. Alors il envoya six députés pour courir après son frère et lui demander de faire cesser l'enchantement. Ils réussirent à persuader Woto d'avoir pitié d'eux et de leur donner de nouvelles semences

et des volailles pour la reproduction. Ces six envoyés étaient Kimi-Kambu, Chikala, Epanchula, Nyanga (oncle), Nyibita et Nyimi Shongo, et depuis ce jour leurs noms devinrent des titres des grands du royaume et ceux qui en étaient les porteurs ont été très honorés (2). « Vous avez sauvé le royaume », dit Nyimi Longa, « et par conséquent vous partagerez le pouvoir avec moi et vous formerez mon conseil et personne ne sera plus honoré que vous. »

Nyimi Longa lui-même qui, par bonheur et par son adresse, avait conservé le pouvoir pour les descendants de Loko Yima acquit une grande renommée et son règne fut long et prospère.

En mémoire de lui, tous les chefs des Bushongo à partir de cette époque ont adopté le titre de Nyimi pour indiquer leur rang; avant cela ils étaient appelés Chembe Kunji (Dieu sur la terre) comme cela a été raconté plus haut.

(1) Voir plus loin les légendes. (2) Voir p. 53.



Fig. 13. — a. Masque Bombo.
(Bambala).



Fig. 13. — c. Masque Bungu.
(Bangongo)



Fig. 13. —
b. Masque Nyati.
(Bambala).

N° 6. MINGA BENGELA, fils de Bengela, sœur aînée de Nyimi Longa, succéda à la souveraineté. Il avait toujours eu l'ordre de son oncle et prédécesseur de ne jamais oublier son autre oncle Woto; c'est pourquoi, après plusieurs années de règne, il décida de s'en aller avec tout son peuple à la recherche de ce dernier. C'est ainsi que les Bushongo partirent dans une direction sud, traversant quatre grands fleuves dans le cours de leurs recherches, jusqu'à ce qu'ils atteignirent, enfin, le

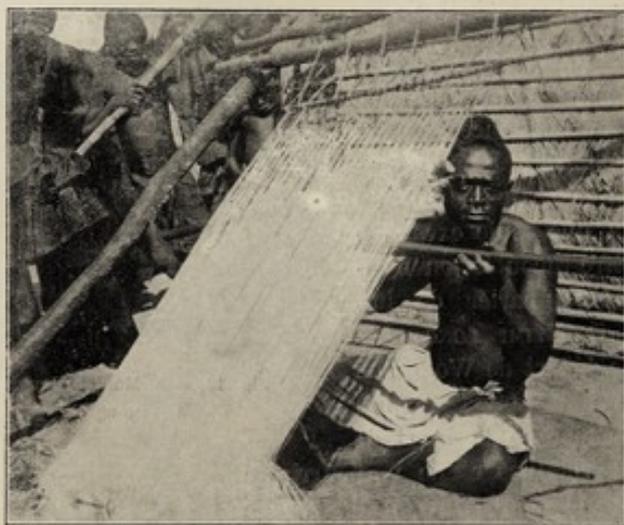


Fig. 14. — Tisserand Bangongo.

Sankuru. Ici Minga Bengela partagea ses suivants en trois bandes; la première, formée par les Bangongo, fut envoyée vers l'est-sud-est; la seconde, les Bangendi, se dirigea vers le sud-est, et il conduisit le reste dans la direction sud. Tous reçurent des ordres de reporter exactement ce qu'ils auraient appris de Woto. C'est ainsi qu'ils arrivèrent dans le pays qu'ils habitent maintenant, qu'ils trouvèrent dépourvu d'habitants humains. Ce chef fut le premier à apprendre aux Bushongo à se servir de filets et de chiens pour chasser, et ce ne fut que longtemps après la migration qu'ils obtinrent pour la première

fois du maïs, que leur fit connaître le peuple qui se trouvait sur la rive gauche du Kasai; jusqu'à ce jour, leur nourriture végétale n'avait consisté que de millet, de bananes et d'ignames.

A partir de ce moment, il y a peu de chose à mentionner jusqu'au règne du quatre-vingt-treizième chef de la liste; à noter, toutefois, les détails suivants qui sont intéressants.

N° 27. MUCHU MUSHANGA. — Sous ce règne, la manière de produire du feu par friction fut révélée par Bumba dans un rêve (1), à un homme qui s'appelait Kerikeri. Au même moment, un autre homme, nommé Ishota, inventa l'art de faire des vêtements avec des écorces; avant cette époque on ne portait pas de vêtements.

N° 41. GOKARE. — Jusqu'au règne de cette femme-chef, les deux sexes possédaient un droit égal à la souveraineté; désormais le pouvoir ne sera plus dévolu à une femme que s'il n'y a pas d'héritier mâle.

N° 73. BO KENA. — Sous ce règne, un homme, nommé Bokoboko, inventa le masque Mashambo (2). Un autre modèle de masque, le Bombo, inventé, dit-on, par

(1) Voir *Légendes*.

(2) Voir *Légendes*, figure 11 et planche V.

un homme nommé Shamatula, fils de Tuyenga, représente le fils hydrocéphale d'un Nyimi, dont il n'a pas été possible de trouver le nom (fig. 12 et 13^e).

N° 86. MIELE. — Ce chef était un célèbre forgeron et, sous son règne, l'art de travailler le fer atteignit un très haut degré de perfection. Des figures en fer d'hommes et d'animaux ont été forgées, dit-on, quelques-unes ayant jusqu'à 18 pouces de long. On n'a pu en trouver aucune; les derniers spécimens ou, suivant certaines traditions, les dix derniers, ont été donnés à un officier de l'État par le chef actuel.

N° 93. SHAMBA BOLONGONGO. — Nous arrivons maintenant au grand héros des Bushongo dont le nom est plus révérend, jusqu'à ce jour, qu'aucun autre nom de chef. Il vaut la peine de remarquer qu'il n'est pas célèbre comme grand conquérant, ainsi que la majorité des chefs africains, mais comme homme de paix, comme patron des arts utiles et comme philosophe gnomique. Quand il était encore Buimbi (héritier présomptif) il annonça à sa mère que son désir était de voyager et de voir le monde; elle essaya de le dissuader et lui fit remarquer les dangers qu'il rencontrerait dans les pays lointains parmi les peuples étrangers. « Quand votre oncle mourra, vous serez chef, disait-elle, vous ne devriez pas maintenant risquer votre vie. » Shamba répondit : « De même qu'un roi est le plus grand des hommes, il doit être le plus sage; si je reste ici, je ne puis apprendre que ce que connaissent les Bushongo, mais si je voyage parmi des peuples étrangers, j'aurai l'occasion d'apprendre leurs vertus et leurs défauts; leurs vertus pour les imiter, leurs défauts pour les connaître de façon que si j'en vois la trace chez mon peuple je puisse les déraciner avant qu'ils ne deviennent dangereux. » Alors sa mère lui donna trois fidèles esclaves et des provisions pour quelques jours, et il partit dans la direction ouest.

D'après la tradition populaire : « Shamba amamamona na Pene, amamamona na Abono, amamamona Badinga, amamamona Babinji » Shamba visita les Bapindi, les Babunda, les Badinga et les Babinji. Comment il traversa ces régions, c'est là un mystère; les Bushongo disent qu'il était si intelligent qu'il se rendit partout populaire. Dans tous les cas, il fut absent pendant bien des années et quand il revint et qu'il prit possession du pouvoir, il introduisit parmi son peuple un grand

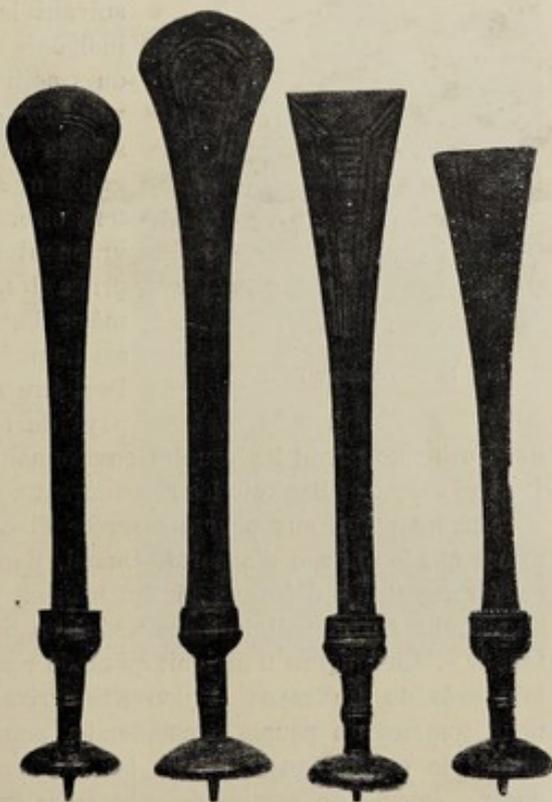


Fig. 15. — Gouteaux de guerre Bongo.

nombre d'innovations. Parmi celles-ci il faut citer : le tissage du drap de fibres de raphia qu'il avait observé parmi les Bapende; les broderies de tissus, pratiquées d'abord par les Bakele, qui furent cependant bientôt surpassés sur ce point par les Bambala. Il introduisit le tabac, dont il avait appris l'usage d'un homme appelé Lokono Lon Pene (Lokono des Bapende) qui lui donna des graines de la plante. Il enseigna aussi aux Bushongo le jeu de Lela (1), afin de



Fig. 16. — Chasseur Bakongo.

mettre un terme à la passion du jeu de hasard qui sévissait quand il prit possession du pouvoir. Ses réformes dans la hiérarchie de la cour ainsi que la nomination des représentants officiels des différents métiers ont eu un grand retentissement sur la vie nationale. Une réforme encore plus radicale est celle qu'il fit subir aux usages militaires des Bushongo. Shamba est célèbre par son humanité et, suivant les traditions populaires, il abolit parmi les indigènes l'usage des javalots, des flèches et même du traditionnel Shongo (couteau de jet) « qui pouvait tuer des innocents »; il limita l'armement de ses soldats au seul couteau (fig. 15); bien plus, il restreignit leur service aux seules fonctions de police sur son territoire. On peut, il est vrai, se demander si c'est vraiment par humanité qu'il en agit ainsi. S'il supprima les armes de guerre, ne fut-ce pas dans le même but que le chef zoulou Chaka, afin d'obliger ses hommes à combattre corps à corps avec l'ennemi? Peut-être bien jugea-t-il ces armes inutiles dans un pays de forêts. Un fait certain, c'est que le prestige

des Bushongo parmi les peuples environnants atteignit son apogée sous son règne. Les Basongo Meno et Bankutu les reconnurent comme suzerains et les commerçants Bushongo voyagèrent parmi eux pour acheter de l'ivoire et du bois de Kula sans porter d'autres armes que le couteau d'apparat. Quand, dans un village, le peuple disait : « Attaquons cet étranger sans défense », il lui suffisait de déclarer : « Je suis Bushongo » et tous s'agenouillaient et battaient des mains en disant « c'est un homme du Nyimi; respectons-le ». Quelquefois il arrivait qu'un de ces Bushongo fût tué dans quelque village lointain près du Lukenye; la nouvelle arrivait à Shamba et il s'écria : « Parce que nous sommes un peuple pacifique, ils nous prennent pour des femmes; Nyibita (2), sonnez le cor de guerre! » Et les Bushongo partaient armés de leurs couteaux de guerre, comme un essaim de sauterelles, vers le village des délinquants. Toutes les moissons furent détruites, les bananiers furent coupés et les maisons démolies et brûlées, mais personne n'était tué. Les ordres de Shamba étaient : « Ne tuez ni homme, ni femme, ni enfant; ce sont tous des créatures de Chembe et ils ont le droit de vivre ». Ainsi les Bushongo ne blessaient que ceux qui résistaient, et, par

(1) Mancala, voir chap. III.

(2) Voir p. 53.

la seule force du nombre, ils obligeaient leurs adversaires à se soumettre, à payer des amendes, à donner des otages. Bien mieux, le couteau d'apparat qui était la seule arme que les Bushongo eussent le droit de porter dans les occasions ordinaires était lui-même remplacé, pendant la nouvelle lune, par un couteau de bois du même modèle (fig. 278) et cette coutume est encore en vigueur parmi le peuple du Mushenge, où le couteau de guerre ne se porte qu'enveloppé de drap. Shamba semble avoir été partisan de la monogamie d'après l'histoire qu'on raconte de lui (1).

Sous son règne les vanniers et les sculpteurs sur bois atteignirent l'apogée de leur talent. Quant à ce dernier métier, Shamba semble avoir été le premier chef à faire sculpter une statue (pl. I) qui le représentait; il fit cela afin que ses successeurs pussent se souvenir de lui et de ses lois. « Quand ils regarderont cette statue, disait-il, ils pourront se souvenir de moi et penser que je les regarde, les consolant quand ils sont tristes, leur donnant de l'inspiration et du nouveau courage ». Non seulement c'est la meilleure des cinq statues qui subsistent encore, mais c'est l'un des plus remarquables ouvrages d'art que l'Afrique primitive ait jamais produits. Shamba est représenté assis devant une table de Lela. Tous les arts utiles ou les inventions auxquels on n'a pu assigner d'autre origine lui sont attribués. Il est le Samba Mikepe des Bangongo et les sous-tribus prétendent qu'il leur enseigna l'usage du manioc, de l'huile de palme et du tissu de palmier et qu'il inventa le tambour à friction. On lira plus loin des exemples de la sagesse de ce prince, recueillis parmi les Bambala.

N° 94. BONGO LENGE. — Comme on l'a remarqué plus haut, l'empire des Bushongo semble avoir atteint son apogée sous Shamba; dès le règne de son successeur, Bongo Lenge, il commence à se désagréger. Un groupe d'hommes, composé probablement de Bangongo, coupables de quelques actes d'insubordination, avait été puni par le Nyimi de dix mois d'exil dans les forêts pendant lesquels il ne leur serait pas permis de porter de vêtements ou de voir leurs femmes. Ils trouvèrent cette punition si pénible qu'ils se cachèrent dans des régions situées à l'est et fondèrent une colonie dans le voisinage actuel du Lusambo où on les rencontre encore sous le nom de Isambo. Comme la cérémonie d'initiation du Nkanda pratiquée dès lors par les Bakete fut introduite parmi les Bushongo sous le règne de ce chef, on a prétendu que la faute reprochée à ces insoumis aurait été le refus de se soumettre à l'épreuve ou bien qu'ils avaient trouvé trop sévère pour leur patience la réclusion imposée aux néophytes avant leur initiation.



Fig. 47. — Guerrier Bakongo.

(1) Voir plus loin : légendes.

Il faut observer cependant que la défense d'entretenir tout rapport avec leurs femmes semble indiquer qu'ils avaient dépassé l'âge de l'initiation.

Une autre migration eut aussi lieu par les frontières du sud de l'empire ; Bongo Lenge avait désigné un de ses fils, nommé Mashala, pour gouverner la sous-tribu de Pianga ; ce jeune homme devint subitement fou ; il tua sa mère et se frotta le corps avec les cendres du cadavre qu'il avait brûlé. Ayant recouvert ses sens et craignant la colère de son père, il quitta le pays avec une troupe de partisans Pianga. Il se dirigea vers l'est-sud-est, mais on n'a jamais su ce qu'il devint.

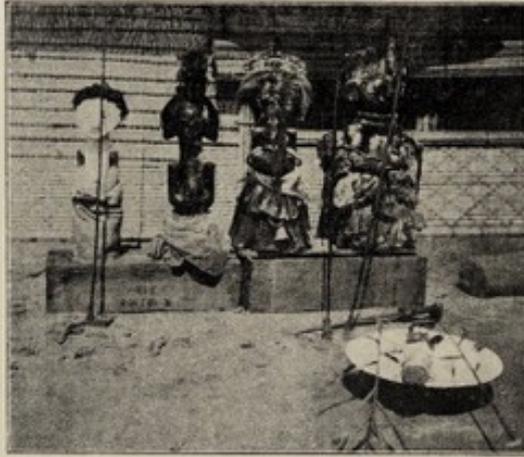


Fig. 18. — Charmes Koto Mboke du Mushengo.

Bongo Lenge eut à mener une guerre contre les Bushongo de Bokila ; les habitants de ce village étaient, paraît-il, en possession d'une grande quantité de laiton qu'ils avaient acheté à des étrangers ; or, à cette époque le laiton était un article d'une grande valeur et était regardé comme étant une propriété réservée à la couronne royale. Les villageois nièrent le fait, mais les conseillers du chef excitèrent celui-ci et lui demandèrent s'il avait peur de faire prendre ce qui lui appartenait de droit. Une expédition envoyée par lui s'empara du village, mais ne put trouver le laiton, qui probablement n'avait jamais existé. Apprenant cela, Bongo Lenge, qui était un homme juste, remit une compensation aux habitants de Bokila et punit ceux qui l'avaient instigué à la guerre.

N° 96. BOM BOSH. — Sous ce règne, une femme nommée Lukanya introduisit dans le pays l'art de fabriquer le pain de manioc et de cuire les aliments. Cette femme appartenait à la sous-tribu des Bienge, lesquels avaient appris ces méthodes de gens venus de l'ouest. Quelque temps auparavant une autre femme de sang Bienge, femme-chef nommée Sheme Shunga, avait fait connaître le manioc comme plante alimentaire. Elle aussi avait appris ces notions chez les gens de l'ouest. Jusqu'alors on s'était contenté de couper ces tubercules en morceaux et de les faire bouillir. A vrai dire, l'usage du manioc ne devint général parmi les Bambala qu'en 1904, bien qu'il fût connu auparavant dans quelques parties de l'empire Bushongo. On se rappellera que Wolf, qui en 1884 s'approcha du pays des Bushongo venant du sud-est et poussa jusqu'à Ibanshe, reconnut qu'ils n'avaient pas de manioc, mais seulement du maïs. (WISSMANN, *In Innern Afrikas*, p. 228.)

Ce chef ajouta la tribu des Bashoba à l'empire Bushongo. Cette tribu, nommée maintenant par les Bushongo « Changele Bushongo » (centre du bas Bushongo), paraît avoir été une tribu de Basongo Meno ; ils ne connaissaient

pas le sel, et, d'après la tradition, Bom Bosh leur envoya de l'eau salée, qu'ils trouvèrent fort à leur goût; il promit alors de leur enseigner le moyen de fabriquer le sel, s'ils voulaient le reconnaître comme leur suzerain, et ils le firent. Peu de temps après leur soumission, leur loyauté fut mise à l'épreuve, car une bande de Bankutu, sous le commandement de trois chefs nommés Lokoño, Ingoma et Lonchala, traversa le Sankuru et envahit le pays (1).

Les envahisseurs eurent soin de se cacher dans la forêt pendant le jour, mais la nuit ils parcouraient le pays et tuaient les hommes, les femmes et les enfants. La nouvelle fut apportée à Bom Bosh par des messagers qui lui demandèrent : « Comment nous défendrons-nous contre des ennemis qui ne combattent pas pendant que le soleil brille, mais qui nous attaquent la nuit comme des fantômes? » Bom Bosh réfléchit et résolut d'employer la ruse pour forcer les Bankutu à livrer bataille pendant le jour, parce que le combat nocturne était inconnu aux Bushongo, ce qui les mettait dans un état d'infériorité. Il fit venir le chef de Malongo, village Bashoba, et lui dit : « Emmène tous les Bashoba, va chez les Bankutu et dis-leur que vous n'êtes pas contents de mon règne et que vous voulez vous joindre à eux. Cela fait, persuade-leur d'attaquer le Mushenge pendant le jour et arrangez-vous de façon que les Bankutu soient au premier rang de la bataille pendant que les Bashoba seront à l'arrière-garde; de cette manière ils seront pris entre deux feux. Envoie ton fils pour me faire savoir quand le jour de l'attaque sera fixé. » Alors, le chef de Malongo prit dix hommes avec lui et alla dans les forêts à la recherche des Bankutu. Comme ils allaient l'attaquer, il leva bien haut le signe de trêve des Bushongo : un arc sans corde, et dit : « Ne m'attaquez pas, je viens vous offrir mon aide contre les Bushongo. » Ils acceptèrent son aide et il réussit à leur persuader d'attaquer le Mushenge pendant le jour. Prirent part au combat : tous les Bashoba, les habitants de Bufwa, de Kinga, de Lodi, d'Ishela, de Domeyongo, d'Ikutu-Bolombo, de Bushu-Bushebe, de Gelen-gombi, de Pita, de Muembe, de Boi-Boanyi, de Gadileba, de Chemba, de Tenambangi, de Bele, de Imbete et de Shonge-Kangi. Pendant ce temps Bom Bosh envoya le Bambi et le Bengi dans les villages environnants et le Moyeshe dans les rues de la capitale (Mushenge) pour pousser le cri de guerre, « Bakwa! » et les combattants arrivèrent en foule. Solemnellement, en présence de tous, il détacha la corde de



Fig. 19. — Le Niyimi et les charmes Koto Mboke.

(1) Il est probable que la pression exercée par ces Bankutu fut la cause déterminante de l'arrivée des Bashoba dans le territoire Bushongo.

l'arc du cou de la Katenge et la remit au Nyibita, ordonnant à celui-ci d'attaquer et de vaincre les Bankutu. Trois colonnes furent formées, deux furent placées de chaque côté de la ville et la troisième en arrière; la première déborda l'ennemi, qui fut ainsi environné et complètement défait. Un des chefs Bankutu, Lokono, fut pris et amené devant Bom Bosh, qui lui demanda : - Pourquoi nous avez-vous attaqués? Vous avez tué beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants innocents, ne méritez-vous pas la mort? - Lokono répondit : - Nos jeunes gens avaient soif de gloire et voulaient tuer des hommes afin d'avoir le privilège de porter les plumes d'aigles dans leurs chevelures. -



Fig. 20. — Femme Bambala cherchant du bois.

« Quoi! s'écria Bom Bosh, vous nous avez tués par pure vanité, vous mourrez; - et les guerriers le tuèrent.

N° 98. BO KAMA BOMANCHALA. — Sous le règne de ce chef, il y eut une éclipse du soleil à midi et une obscurité complète régna. Ce renseignement, qui est de la plus grande valeur car il fixe une date pour l'histoire des Bushongo, est discuté plus loin. L'éclipse semble être certainement celle du 30 mars 1680.

N° 106. KOTO CHE. — Sous ce règne les Pianga vinrent se plaindre au roi d'une attaque des Baluba. - Nous ne pouvons plus payer d'impôts; nous ne pouvons plus faire des couteaux, car les routes de la mine sont barrées par Kabamba, le chef des Baluba du village Shambela Chembe; quand nous allons chercher le minerai ou que nos femmes vont chercher de l'eau, nous sommes assassinés. Nous demandons votre protection -. Le roi se leva irrité. - Nous ne faisons pas de mal à nos

voisins. Pourquoi nous attaquent-ils! Nyibita, Bambi et Bengi, j'irai moi-même avec vous pour punir ces envahisseurs -. Alors Koto Che et ses deux frères, portés dans leurs litières de cérémonie, se mirent à la tête de l'armée et il y eut beaucoup d'hommes tués des deux côtés. Enfin un homme nommé Masakana sortit des rangs des Bushongo et s'adressa au roi : - Je désire combattre tout seul toute l'armée Baluba, dit-il, ô Roi! Demandez aux Bushongo de se retirer et regardez ce que je vais faire -. Alors le Nyimi donna l'ordre et Masakana se précipita tout seul sur les Baluba. Et l'un d'eux tomba tué par sa main gauche et un autre par sa droite; il en tua un troisième, et encore un autre, et encore d'autres : plusieurs centaines. Ceux qui demandaient grâce, il les saisissait et il les lançait par-dessus sa tête aux Bushongo qui le contemplaient avec admiration de loin. Enfin les Baluba s'enfuirent désespérés. Alors Masakana dit au Nyimi : - Maintenant, ô Roi! rentrez chez vous avec votre armée, je défendrai tout seul la frontière -. Mais sa force avait inspiré une telle terreur aux Baluba qu'ils se rendirent humblement et devinrent des sujets fidèles du Nyimi et ils le sont restés jusqu'à ce jour.

N° 107. MISHA PELENGE CHE.

N° 108. BOPE PELENGE I.

N° 109. KATA MBULA.

Chacun de ces chefs est représenté par une statue de bois semblable à celles de Shamba le Grand (n° 93). Ces trois statues furent sculptées par le même artiste pendant la vie des chefs qu'elles représentent. Misha Pelenge Che et Kata Mbula sont représentés chacun assis devant un tambour; Bope Pelenge a une enclume, ce qui indique cette circonstance qu'il était célèbre comme forgeron (Pl. XXIII).

N° 110. MIKOPE MBULA. — Avec ce chef nous entrons dans l'histoire contemporaine; d'autant plus qu'il existe encore une femme très âgée, sa fille, qui peut encore se souvenir de lui; il sera parlé de son âge plus loin. Sous son règne fut admis le mariage entre un homme libre et une esclave, défendu jusqu'alors. On dit que Mikope Mbula devint amoureux d'une esclave très belle, l'épousa et que dès lors de telles unions devinrent possibles. Ce chef est célèbre par la longue durée de son règne.

N° 111. BOPE MOBANJI (surnommé le méchant). — Ce chef fut un homme d'un caractère très violent et craint du peuple; les lois sages de Shamba furent oubliées, les arcs, les flèches et les sagaies furent de nouveau employés comme armes et l'on n'accorda aucun quartier aux ennemis vaincus. Il eut plus de cent fils qui lui formèrent une espèce de garde du corps; plusieurs d'entre eux survivent encore et parmi eux un vieillard qui est le Kimi Kambu actuel. Si un homme l'offensait il envoyait immédiatement, peu importe qu'il fit nuit ou jour, ses fils pour le tuer, pour détruire son village et pour emmener ses femmes et ses enfants. A cette époque il y eut un grand soulèvement; dix villages se révoltèrent Beta, Itu, Boesh, Bamboma, Bonganchala, Bokila, Dungu, Shambana, Ibari et Bele. Leur châtement fut draconien: le chef envoya une armée qui immola tous les hommes et emmena comme esclaves les femmes et les enfants, faisant un désert de l'emplacement où avait été autrefois le village.

Malgré sa sévérité, il semble que Bope Mobinji ait été un souverain capable. Son règne fut long; les enfants qui naquirent pendant qu'il était chef avaient les cheveux blancs lorsqu'il mourut. Il était devenu un vieillard décrépît, presque aveugle, quand Wolf visita le pays. (Wolf donne son nom comme étant Buape Mabinji; Wismann, *im Innern Afrikas* p. 230). Les dires de ce voyageur au sujet de l'organisation de la tribu des Bushongo sont vrais, dans le fond, et ils ont pu être complètement élucidés par les renseignements plus complets recueillis par nous. Dans son récit Wolf dit que le titre du chef des Bakuba est Lukengo; le titre et les fonctions avaient été depuis quelque temps assurés par l'un des fils de Bope Mobinji, Mbote Kumambua,



Fig. 21. — Jeune fille Bakongo.

en raison de l'âge et des infirmités de celui-ci. Ce Mbote Kumambua avait été désigné par Bope Mobinji comme son successeur afin que son substitut ou Buembe, nommé Mikobbe Buembe, ne puisse pas devenir chef à sa place, parce qu'il croyait que le dit Mikobbe avait employé des charmes pour lui infliger sa maladie.



Fig. 22. — Femme de chef Bakongo.

En raison de leurs intérêts rivaux une haine de famille était née ; des hommes avaient été tués des deux côtés et le pays était troublé.

Tels sont les faits racontés par Wolf. Les voici dans leur vérité : d'abord le titre du souverain n'est pas Lukengo ; ce variable était la forme Baluba du titre porté par l'héritier présomptif qui est, dans la langue des Bushongo, Buimbi. C'est en conséquence de cette erreur, qu'à la mort de Bope Mobinji, qui survint peu de temps après l'arrivée des Européens dans le pays, le titre de Lukengo fut transféré de l'héritier présomptif au souverain d'alors. Il est certain que Bope Mobinji, très âgé, mais d'une volonté très énergique, avait essayé de déshériter l'héritier légal nommé Mikope (Mikobbe-Buembe de Wolf), en faveur de l'un de ses fils, Mbote-Kumambua. Ce dernier avait alors usurpé le titre d'héritier présomptif et remplissait les fonctions de substitut de son père à l'exclusion de Mikope. L'emploi par Wolf d'un terme Baluba pour désigner le chef suprême s'explique par cette circonstance racontée par l'auteur allemand, qu'il obtint beaucoup de renseignements d'un esclave confidentiel de Mbote Kumambua,

lequel était Baluba et employa naturellement un terme Baluba en parlant de son maître. Faire passer la succession de la branche féminine à la branche mâle était de la part de Bope Mobinji un acte foncièrement contraire à la constitution de la tribu et était la cause naturelle du profond mécontentement populaire dont le pays souffrait alors. Heureusement, la cause du droit finit par prévaloir, car le successeur de Bope Mobinji, le cent et douzième chef de la présente liste, s'appelle Mikope Mobinji, évidemment le même que le Mikobbe déshérité de Wolf. Nous pouvons également conjecturer que ce chef était un frère cadet de Bope Mobinji, puisque le nom maternel est identique.

Nos renseignements nous permettent d'affirmer que les Bushongo étaient opposés à l'arrivée des blancs, car Bope Mobinji obligea les villages qui acceptaient les hommes blancs à tuer un esclave, en expiation de leur délit.

Deux autres événements de la plus grande importance sont à enregistrer au cours de ce règne ; d'abord la vieille langue, le Lumbila, fut abandonnée et le dialecte actuel, qui est tout à fait différent, fut adopté ; ensuite une grande comète apparut dans le ciel et fut visible pendant un certain nombre de nuits, peu de temps après l'avènement de Bope Mobinji, c'était très probablement la comète de 1843 (1).

(1) Cette question de date est discutée plus loin.

N° 112. MIKOPE MOBINJI. — Il paraît avoir succédé, malgré la tentative faite par son prédécesseur de le déshériter, comme on l'a vu plus haut. Sous lui l'initiation aux cérémonies Nkanda fut abandonnée.

N° 113. KOTO MBOKE. — Ce chef était un homme très âgé quand il prit le pouvoir. Il avait vécu plus d'années qu'aucun autre homme. A sa mort une sérieuse épidémie éclata parmi les Bushongo et causa un grand nombre de morts. Cette épidémie fut attribuée à son esprit.

N° 114. — MISHANGA PELENGE.

N° 115. — BOPE PELENGE II.

N° 116. — MIKOPE PELENGE.

N° 117. — MINASHANGA BAKE.

N° 118. — KWETE KENA.

N° 119. — BOPE KENA.

N° 120. — MIKOPE KENA.

Chacun de ces chefs ne régna que quelques mois; tous tombèrent victimes de l'épidémie qui avait éclaté après la mort de Koto Mboke. La maladie était très rapide dans son cours et la mort suivait dans les vingt-quatre heures de l'accès. Les mourants murmuraient faiblement : « Koto Mboke, Koto Mboke » et après leur mort leurs corps semblaient vivants.

L'épidémie finit par devenir si sérieuse que l'Imbamba reçut l'ordre de faire cesser cet enchantement. Il prit son philtre et fut conduit à la tombe de Koto Mboke. « Cigit l'homme qui a causé le mal », déclara l'oracle, et l'Imbamba ordonna que l'on exhumât les ossements et qu'on les brûlât. Alors il composa un philtre plus fort qu'il appliqua à quatre figures de bois et à un sac (fig. 18 et 19); à ce dernier il attacha le couteau favori de Koto Mboke. A partir de ce moment l'esprit se calma. (Dans les circonstances ordinaires la crémation des ossements aurait suffi.)

N° 121. KWETE PESHANGA KENA; le chef actuel (pl. II et fig. 19 et 35).

C'est un homme d'environ 37 ans et d'une intelligence peu commune; il comprit parfaitement l'objet de l'expédition et lui donna toutes espèces de secours pour recueillir les renseignements et les objets ethnographiques. Il est certain que s'il n'avait pas saisi et approuvé le but dans lequel nous tenions à réunir une collection, rien n'aurait pu le décider à se séparer des statues de ses prédécesseurs et spécialement de celle de Shamba, le grand trésor national, qui sont de beaucoup les bijoux les plus précieux de la collection. En parlant de la statue de Shamba, il disait : « J'aime qu'il me regarde et qu'il juge mes actes. »

Il regrette profondément la décadence des fonctions royales en présence du pouvoir des hommes blancs; mais il sait que ce dernier est irrésistible. En 1904,



Fig. 23. — Albinos Isambo.

quand les Bushongo luttèrent, pour la dernière fois, pour conserver leur indépendance (lutte causée par l'appui donné par une mission à un prétendant nommé Misha Milenge ou Misha Pelenge, fils d'un ancien Nyimi qui n'avait aucun droit au trône), il prit part à la lutte à contre cœur, contraint et forcé par son conseil des anciens.

L'une des principales tribus guerrières, les Bangongo, connaissant son opposition aux hostilités contre les blancs, refusa de marcher, croyant que la cause royale serait ainsi mieux servie et cet exemple arrêta les Bangendi et les tribus environnantes ; seuls restèrent partisans de la guerre les gens des environs du Mushenge, la plupart des courtisans et des artisans qui n'étaient pas de véritables guerriers, les tribus Bakete, Mudilanga et Pianga. Les conseils malencontreux des anciens furent inutiles quand on découvrit que le Bwanga (fétiche), qui était supposé renvoyer les balles des Européens sans qu'elles eussent fait du mal, était sans effet. Le résultat total de la révolte fut l'incendie d'une mission et une promenade militaire de cent soldats qui ne rencontrèrent d'opposition que dans un seul village Bakete. Kwete est favorable à l'introduction de la civilisation européenne ; mais il trouve de l'opposition de la part des Kolomo qui sont extrêmement conservateurs.



Fig. 24. — Homme et gamin Bangongo

Après cette histoire détaillée des Bushongo, il convient d'examiner la possibilité d'assigner une date à chacun des événements rapportés ci-dessus. Une date vient d'être fixée, deux autres dates ont pu être supputées approximativement. La première est l'époque de l'expédition de Wissmann qui eut lieu en 1884 ; à ce moment, le chef Bope Mobinji était vieux et presque aveugle. Laissant de côté pour un instant les renseignements obtenus à l'aide d'observations astronomiques, suivons la personnalité d'une très vieille femme, dont nous avons parlé plus haut et qui est la fille du prédécesseur de ce chef, Mikope Mbula.

On dit qu'elle eut des petits enfants avant que la mère du chef actuel fût née. Or, le chef actuel doit avoir environ 37 ans, puisqu'il déclare qu'il était un grand garçon, mais n'avait eu aucun enfant, quand l'homme blanc arriva pour la première fois dans le pays (1884). Nous pouvons donc, en toute confiance, assigner à sa naissance les environs de l'année 1873 ; or, si nous calculons que chacun des personnages qui forment les anneaux de la chaîne des témoignages était né quand sa mère avait 14 ans, nous trouvons que la mère de Kwete a dû naître vers 1859 et que la vieille dame qui prétend qu'elle avait déjà à cette date un petit-fils doit, sans aucun doute, être venue au monde à une date non postérieure à 1830. En fait, il serait exact de fixer la date de sa naissance deux ou trois années plus tôt ; 43 ans semblent, en effet, être une évaluation bien modeste pour les trois générations qui ont précédé la date de la naissance de Kwete et cette dernière peut très bien être reculée d'une

couple d'années sur la date de l'arrivée dans le pays de l'expédition de Wissmann. Admettons donc que cette vieille dame était née en 1826; elle déclare de plus qu'elle avait déjà un enfant (mort depuis longtemps avec des cheveux blancs) à l'avènement de Bope Mobinji; nous pouvons en conclure que ce dernier chef prit possession du pouvoir vers l'année 1841. Ceci s'accorde avec le grand âge qu'il avait atteint en 1884. Si nous nous tournons maintenant vers les renseignements fournis par l'astronomie, nous trouvons qu'une grande comète, qui fut visible pendant quelques mois, fut observée sous le règne de Bope Mobinji; c'était très probablement la grande comète de 1843, qui fut l'une des plus belles du dernier siècle, ayant une queue de 40 degrés de long et qui fut visible depuis l'Italie jusqu'au cap de Bonne Espérance. Ceci semble confirmer la date suggérée pour l'avènement de ce chef et la supposition que la vieille fille de son prédécesseur est née à la fin du premier quart du dernier siècle. On nous a dit chez les indigènes qu'à la naissance de la vieille dame, son père était chef depuis longtemps et avait des fils adultes nés pendant son règne; il faut en conclure que la mort de son prédécesseur, Kata Mbula, n'arriva pas après 1810 et peut-être quelques années auparavant.

Ceci donnerait environ 30 ans pour le règne de Mikopi Mbula qu'on prétend avoir été très long. Ainsi il y eut douze chefs (dont le dernier vit encore) pendant le siècle dernier, avec une moyenne de neuf ans chacun. Cette moyenne est très faible. Elle est due, malgré le long règne de Mikope Mbula (110), au fait qu'il éclata une épidémie qui ne tua pas moins de sept chefs, chacun après un règne de quelques mois seulement. Nous restons donc dans la vérité en accordant 10 ans pour le règne de Kata Mbula (n° 109), le prédécesseur de Mikopi Mbula. Ainsi il devient évident que des trois statues des trois chefs : Misha Pelenge Che, Bope Pelenge et Kata Mbula, les deux premières datent de la dernière moitié du xviii^e siècle et la troisième des premières années du xix^e siècle. Dans tous les cas, elles ne peuvent pas être moins anciennes.

Reste maintenant à discuter le second témoignage dû à l'astronomie; il s'agit de l'éclipse qui, dit-on, se produisit vers midi sous le règne du quatre-vingt-dix-huitième chef, Bo Kama Bomanchala. Or on a démontré que l'avènement de Mikope Mbula ne peut pas être fixé à une date postérieure à 1810, et que le nombre d'années occupé par ces onze règnes complets et le règne incomplet qui suivirent cette date est de cent; de plus on a démontré que ce chiffre sur lequel doivent être basés tous les calculs est une moyenne évidemment trop basse étant donné la mort de sept chefs à quelques mois l'un de l'autre. En l'adoptant cependant nous trouvons que la date de l'avènement de Bo Kama Bomanchala doit se trouver dans les commencements du xviii^e siècle; nous pouvons donc en conclure avec raison que la date véritable est à chercher dans une des années du dernier quart du xvii^e siècle. Grâce à l'obligeance de M. Read, du British Museum, les déclarations des indigènes



Fig. 25.
Femme Bangogo.

au sujet de l'éclipse ont été soumises à M. E. W. Knobel, à qui en même temps on faisait savoir qu'il y avait des preuves que l'événement au sujet duquel nous désirions ce renseignement devait tomber entre la dernière moitié du xvii^e siècle et le commencement du xviii^e. M. Knobel a bien voulu consentir à étudier la question et sa réponse a été la suivante : « Je pense que je puis répondre à votre demande de renseignements de manière assez certaine. La seule éclipse totale du soleil au xvii^e et au xviii^e siècles qui convient à la question est celle du 30 mars 1680... Vous verrez que cela se passe exactement à l'endroit que vous spécifiez; le temps moyen de Greenwich, pour la conjonction, était 10 heures 33', ce qui fait 11 heures 58' ou midi de la longitude que vous indiquez. Tout cela s'accorde et il ne peut y avoir aucun doute. Il



Fig. 26.
a. Shongo ou couteau de jet
du Shari.

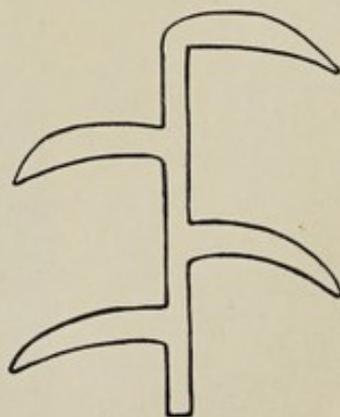


Fig. 26.
b. Shongo ou couteau de jet Bushongo
d'après un tracé fait par le Nyimi.

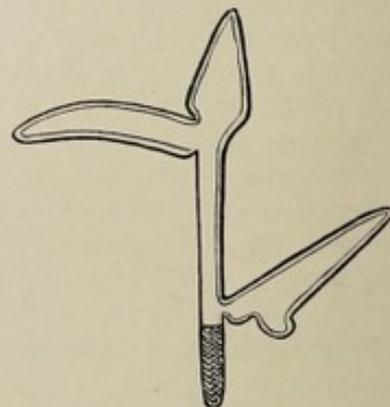


Fig. 26.
c. Shongo ou couteau de jet Azande.

n'y a pas eu au xviii^e siècle d'éclipse totale qui puisse convenir, il y en a eu une en 1701 mais la ligne de totalité n'était pas au nord du dixième parallèle de latitude sud. Il semble, par conséquent, parfaitement justifié de conclure que l'avènement de Bo Kama Bomanchala a eu lieu vers 1675. De tout ce qui précède il suit qu'une période de deux cent trente-cinq ans a été occupée par vingt-quatre règnes, dont l'un n'est pas encore terminé et dont sept règnes n'ont duré que quelques mois. Deux cent dix de ces années ont été absorbées par quatorze règnes, en admettant que Bope Mobinji est mort l'année qui a suivi la visite du pays par Wissmann. Si le premier de ces deux chiffres est pris pour base de calculs, il faut considérer dix ans comme la durée moyenne du règne de chaque souverain; si, au contraire, nous adoptons les seconds chiffres, cette durée est de quinze ans. Pour des raisons données plus haut, le second chiffre calculé sur au moins quatorze règnes doit être plus près de la vérité. Cela fixerait l'avènement de Shamba Balongongo (n° 93) à l'année 1600 et la migration sous Minga Bengala (n° 6) à l'an 300 après J.-C. Peut-être serait-il plus prudent de partager la différence. La dernière statue-portrait qui existe encore serait donc de la première décade du xviii^e siècle environ et en fixant, par suite de la longueur de son règne, aux environs de 1600 l'avènement de Shamba, nous obtiendrions ainsi les dates approximatives suivantes pour certains événements de l'histoire des Bushongo :

490. — Lobamba enseigne à construire des maisons.
510. — Sous Woto (n° 4), découverte du fer; les Bashilele deviennent une tribu séparée; la circoncision et l'épreuve du poison sont introduites.
515. — Sous Nyimi Longa (n° 5), institution des quatre principaux ministères d'État.
- 525-575. — Émigration sous Minga Bengela (n° 6), découverte du sel; arrivée au Sankuru et passage du fleuve; séparation des Bangongo et des Bangendi; invention des filets de chasse.
780. — Sous Muchu Mushanga (n° 27), invention du feu par la friction; invention du tissu d'écorce.
955. — Sous Gokare (n° 41), il n'est permis désormais aux femmes de régner que si la branche mâle fait défaut.
1350. — Sous Bo Kena (n° 73), invention du masque Mashambo.
1515. — Sous Miele (n° 86), fabrication des figures d'hommes et d'animaux en fer.
- 1600-1620. — Shamba Bolongongo (n° 93); apogée de la puissance des Bushongo; introduction du tissage et du mancala; organisation des métiers avec représentation de leurs intérêts à la cour; les couteaux de jet passent de mode ainsi que l'emploi des sagaies et des flèches; sculpture de la première statue-portrait.
1625. — Sous Bongo Lenge (n° 94), les Isambo deviennent indépendants; émigration d'un corps de Pianga; la coutume de l'initiation se répand.
1650. — Sous Bom Bosh (n° 96), introduction de la cuisson du manioc; annexion des Bashoba à l'empire; l'invasion des Bankutu est repoussée.
1680. — Sous Bo Kama Bomanchala (n° 98), éclipse.
1770. — Sous Koto Che (n° 106), l'invasion des Baluba est repoussée.
- 1776-1810. — Misha Pelenge Che.
Bope Pelenge I.
Kata Mbula.
Trois statues-portraits sculptées par le même artiste.
- 1810-1840. — Mikopi-Mbula (n° 110), il devient permis de se marier avec des esclaves.
- 1840-1885. — Bope Mobinji (n° 111), réapparition des sagaies et des flèches comme armes de guerre; comète (1843); arrivée des hommes blancs (1884); la langue Lumbila passe d'usage.
1885. — Sous Mikope Mobinji (n° 112), la cérémonie d'initiation Nkanda tombe en désuétude.

Il reste maintenant à examiner l'histoire primitive du peuple, telle qu'elle est racontée par les Bangongo. On peut la diviser en deux périodes : avant la séparation de cette tribu du corps principal, et après cet événement. L'histoire primitive, comme c'est le cas pour les Bambala, appartient plutôt à la mythologie; elle n'a été confiée aux membres de l'expédition qu'avec beaucoup de difficultés et comme un grand secret appartenant aux anciens qui sont les gardiens de tous mythes et rites.

Pour la conter les Kolomo fermèrent, en y plantant leurs bâtons, tous les sentiers conduisant au lieu où se tenait la conférence, en vue de tenir éloigné le vulgaire; des indemnités considérables durent être distribuées afin d'obtenir l'auto-

risation de parler à celui des Kolomo qui donnait les renseignements. Comme c'était un homme d'un certain âge et ne connaissant d'autre langue que la sienne, il fut quelquefois nécessaire d'introduire un homme plus jeune comme interprète, afin que les histoires recueillies pussent être répétées au Kolomo en vue d'empêcher toute inexactitude; une lourde amende était toujours infligée à l'auteur de l'erreur. Les Kolomos écoutaient avec un grand intérêt le récit et de fréquentes discussions s'élevaient au sujet des plus petits détails.

Voici ce qui nous fut conté : A une époque reculée, il y a beaucoup de générations, vivait un couple âgé; sa demeure était bien loin au nord de ce lieu



Fig. 27. — Femme Bakongo.

(Misumba), à plusieurs mois de marche, sur les bords d'un grand cours d'eau beaucoup plus grand que le Sankuru. Ce vieux couple, Kindin Jadi et sa femme Dolundule (d'autres prononcent Dundule), étaient mariés depuis longtemps, voire plus longtemps que ne dure la vie des hommes de nos jours et leurs cheveux étaient tout à fait gris; mais ils n'avaient pas d'enfants. Un jour qu'ils étaient assis devant leur hutte, le ciel s'ouvrit soudain et il en descendit un homme qui était blanc de couleur, mais qui, pour le reste, était tout à fait semblable à eux. (Le Kolomo, explique que c'était un albinos, comme il y en a quelquefois parmi les noirs). Il s'adressa au vieux couple et lui demanda : « Où sont les autres gens ? » Ils répondirent : « Il n'y en a pas et il n'y en aura jamais ! car nous sommes trop vieux pour avoir des enfants ! » « Il n'en est rien ! » dit le visiteur céleste, « mon nom est Bomazi

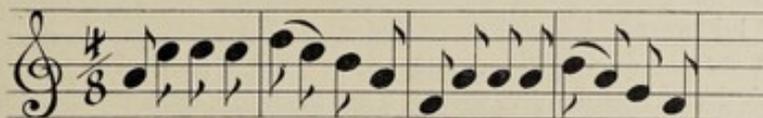
et je suis Jambi (Dieu) et je vous dis qu'un enfant naîtra de vous ! »

Les vieilles gens rirent et ne le crurent pas; et au bout d'un mois Dolundule dit à Bomazi : « Voyez comme vous vous êtes trompé ! » Mais Bomazi répondit : « Attendez et vous verrez ! » et un mois plus tard la femme s'aperçut qu'elle était enceinte. Une fille naquit et fut appelée Bumba-Kinda et quand elle fut grande Bomazi la conduisit dans sa hutte et en fit sa femme. Elle eut cinq fils : Moelo, Woto, Etochi, Bambi et Selenga.

Chacun d'entre eux devint le chef d'un peuple. Moelo et Woto étaient jumeaux et le second eut trois femmes nommées Lolo Woto, Lolo Moelo et Banga Woto. Un jour que Woto rentrait de la chasse, il surprit le fils de Moelo, Swue Woto, avec sa femme Lolo Woto; alors, il alla chez Moelo et se plaignit en disant : « Vous êtes,

ainsi que moi, de la même mère et cependant votre fils trahit mon honneur; ceci est la pire forme de l'inceste; si vous ne veillez pas à ce qu'une pareille chose ne se reproduise plus, je serai forcé de quitter ce lieu pour toujours ». Swue Woto promit de ne plus pécher; cependant quelque temps après Woto revint de la chasse sans être attendu et trouva Swue Woto dans la hutte de sa seconde femme. Il retourna furieux chez son frère Moelo et dit : - Si vous ne bannissez pas votre fils débauché du village, je partirai pour toujours! - Moelo refusa de bannir son fils et Woto s'enfuit dans la forêt. Au bout de quelques jours, comme il ne revenait pas, ses femmes allèrent à sa recherche et en signe de repentance se couvrirent la partie inférieure du corps de cicatrices (telle est l'origine de la cicatrization pratiquée par les femmes Bushongo). Pendant qu'elles cherchaient leur époux, elles chantaient le chant suivant :

*Kongolo bumba, mana mana
Yulende ifumu dinyoko mana.*



homme!) Quels yeux il a; quelles grandes oreilles il a; quel grand nez il a; qu'il est grand! Aucun homme, quel qu'il soit, ne peut essayer de l'égaliser en grandeur; les femmes seules le retiendront captif. - Au temps présent les Batwa sont des hommes et ont des enfants comme les Bushongo, mais à cette époque ils étaient des fantômes sous la forme humaine, puisque ce sont les enfants des arbres. Ils vivent, du reste, dans des petites huttes faites de feuillage. On peut encore voir des arbres avec de grandes crevasses d'où ils sont sortis à l'origine. Woto, disent les Bushongo, est le père de tous les peuples Baluba. On dit aussi de lui qu'il fut le premier à enseigner aux hommes à désigner avec l'index; jusqu'à ce jour on se servait de toute la main et il en résultait souvent des erreurs, en raison du manque de précision.

Revenons-en à Etochi, le seul fils restant de Bomazi, qui gouvernait encore dans le pays de ses ancêtres; à cette époque la mort était inconnue; la maladie même n'avait pas encore fait son apparition. Or, il arriva qu'il naquit un enfant dont la langue était difforme; il se nommait Mitete et quand il devint grand, il devint très habile, mais aussi très malicieux: il inventa les maladies afin de gagner de l'argent en les guérissant et aussi la mort afin que les gens fussent obligés de s'adresser à lui quand ils étaient malades. Il pratiqua ces méfaits en se servant de Luphu errants ou de goules (Luphu veut dire littéralement le dernier soupir d'un mourant). Enfin Etochi et le reste de ses sujets résolurent de s'échapper de ce pays, abandonnant le malin Mitete; ils le quittèrent en secret et se sauvèrent dans la direction du sud. Mais, Mitete découvrit leur supercherie et les rattrapa bientôt. - Vous êtes des hommes et je suis un homme; pourquoi voulez-vous m'abandonner? - Ils répondirent: - Vous avez apporté la maladie et la mort parmi nous; vous avez une mauvaise langue; nous ne vous permettons pas de nous suivre! - et ils le frappèrent avec des bâtons, avec des couteaux et avec des lances. Mais son pouvoir magique était si fort que, impuissants à lui faire du mal ils furent contraints de souffrir sa compagnie. Ainsi la maladie et la mort les suivirent dans leur nouvelle résidence, sur la rive droite du Sankuru.

On se rappellera que, selon la version Bambala, les Bushongo atteignirent le Sankuru sous le commandement du grand chef Minga Bengela; à ce point les Bangongo se séparèrent du corps principal et leur histoire sera racontée plus loin.

Jusqu'au point où nous voici arrivés, le récit appartient plutôt au domaine de la mythologie; l'histoire de la traversée du Sankuru et des événements suivants est, par contre, une tradition connue par toutes les classes de la population.

Le récit qui va suivre fut obtenu de quatre vieillards d'une grande réputation; parmi eux il y avait un Kolomo, le Chikala, et le Bilumbu, tous deux d'un très grand âge. Leur exposé fut contrôlé au moyen de demandes de renseignements adressées à des habitants du village. Leur version de la période mythologique est



Fig. 28.
Homme Bakongo.

très courte, et est la suivante : « Jambé », Dieu, (une essence matérielle qui s'identifie avec l'intelligence) exista toujours ; de Jambé naquit un homme, Bomazi et une femme, Kondem Bumba (appelée Wonda à Lusambo). Ils vivaient au nord du Sankuru, près de l'embouchure du Kasai, dans une hutte voisine du fleuve. Ils eurent beaucoup d'enfants qui se multiplièrent pour former une grande nation. Le chef de cette nation s'appelait Mushenge Etochi.

Ici finit l'histoire légendaire racontée par les quatre Kolomo dont il vient d'être parlé et commence l'histoire vécue qu'on va lire.

Sous le règne d'Etochi, il y a bien longtemps de cela, les Bangongo furent souvent envahis au nord par un peuple sauvage et non civilisé qui se donnait le nom de Osongo, mais que les Bangongo appelaient Basongo Meno parce qu'ils coupaient leurs incisives en pointes. Leurs incursions causèrent beaucoup de détresse parmi les Bangongo et quoique Etochi résistât vigoureusement avec ses Mushinda (soldats) la lutte entre une race d'artisans et une race de guerriers était naturellement inégale. Comme Etochi ne voulait pas demander conseil à ses Kolomo, ceux-ci, ainsi que tous ses sujets, l'abandonnèrent et se divisant en deux fractions traversèrent le Sankuru à la recherche d'une nouvelle résidence. L'une de ces frac-

tions était composée des Budyà Mbanga, des Bangendi et d'une partie des Bangongo (les Basumba, Balonga, Basudi, Bélo et Batumba). Ils traversèrent le fleuve près de son embouchure et établirent une colonie entre le Sankuru et le Kasai. L'autre fraction, comprenant le reste des Bangongo (les Isambo et les Ifuta), traversa le Lubefu, qu'ils appelaient le Luphephe, près de l'embouchure, et s'établirent entre le Sankuru et le Lubefu, au sud, le long de la rive gauche du Sankuru. Le chef abandonné envoya son premier ministre, Nyimi, pour rejoindre les fugitifs et les forcer à revenir ; mais, sur les conseils des Kolomos, ils déclarèrent : « Puisque le roi a refusé de suivre notre avis, nous refusons d'obéir à son ordre ; un roi qui ne se conforme pas à la sagesse des sages n'est pas capable de gouverner les forts. » Ainsi Nyimi fut élu chef, et Etochi, déposé, mourut parmi les sauvages Basongo Meno.

A cette époque le système gouvernemental des Bushongo était complet, et très sensiblement le même qu'aujourd'hui. Le chef était, d'après les dires des Bangongo, appelé Nyimi d'après le titre du chef qui avait été nommé lorsque l'émigration ci-dessus mentionnée eut lieu. Le Nyimi était spécialement le roi des Bangendi et des Budyà Mbanga ; les Bangongo avaient un chef à eux, vassal du Nyimi et

appelé Nyim'atende (en toutes lettres Nyimi Yatende). Cet emploi est, en réalité, tombé en désuétude bien qu'un indigène nommé Isambula Ngenga en porte encore le titre.

Des deux fractions mentionnées plus haut, la première resta unie pendant bien



Fig. 29.
Chef Bakongo.

des années quoique des différences de dialecte et l'esprit de jalousie mirent souvent les tribus qui la composaient à la veille de se faire la guerre. Pour éviter une rupture le Nyimi et le Nyim'atende décidèrent d'arranger tous les différends à l'amiable et il fut convenu que quand les parties dans un différend seraient sujets de Nyimi et de Nyim'atende, elles se rendraient à la rivière (Sankuru) dans laquelle le représentant de chacune jetterait au même moment sa hache dans l'eau; celui dont la hache s'enfoncerait la première serait considéré comme le perdant. Le Nyim'atende était non seulement un très habile forgeron, mais il était aussi très rusé; et, après

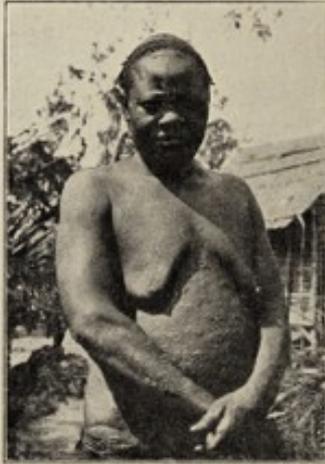


Fig. 30. — Femme Bakongo.

avoir réfléchi, il fit une hache de bois qu'il recouvrit d'une couche mince de fer avec tant d'habileté qu'on ne pouvait pas la distinguer d'une arme ordinaire. En conséquence les Bangongo furent dorénavant toujours vainqueurs dans leurs disputes avec les Bangendi et les Budyà Mbanga. Or, ce Nyim'atende avait une très belle fille dont Lukengu, fils du Nyimi, tomba amoureux et qu'il épousa. Peu de temps après ce dernier événement le vieux Nyimi mourut et Lukengu devint Nyimi. A ce moment une dispute importante s'éleva entre les Bangendi et les Bangongo et le jour pour l'épreuve de la hache fut fixé. La femme du nouvel élu aimait beaucoup son mari et elle était anxieuse de le voir sortir vainqueur de l'épreuve. Elle s'empara de sa hache et sous le prétexte de faire une visite à son père elle la changea contre la hache truquée de ce dernier. L'épreuve eut lieu et naturellement les Bangendi furent vainqueurs. Le Nyim'atende voyant

que sa ruse était découverte fut très humilié et quitta le pays avec tous ses sujets; traversa le Lubudi et s'établit à l'endroit où se trouvent encore maintenant ses sujets. La fonction de Nyim'atende disparut avec l'arrivée des Européens. Les Basongo Meno semblent avoir suivi la retraite des Bangongo, puisqu'on trouve parmi ces derniers des colonies de cette race, lesquelles ont adopté le costume et les arts des Bangongo, tout en conservant leur propre langue.

Les chasseurs pygmées Batwa qu'on trouve dans tout le pays dépendant des chefs Bushongo semblent avoir une double origine: ceux que l'on trouve parmi les Bangongo et les Bangendi ont traversé le Sankuru avec les Bushongo; tandis que ceux qui sont près de Lusambo semblent être venus du pays des Basonge, et leur langue se rapproche de celle des Basonge.

Avant l'arrivée des Européens les Bangongo souffrirent cruellement des incursions d'un peuple qui venait du sud, qu'ils appelaient Imbangidi, mais dont le nom est en réalité Badjok (Kioko). Ces derniers, sous le commandement d'un chef appelé Chimbundu Moana Ngala, envahirent le pays des Bushongo pour y capturer des esclaves. Le renom de cruauté laissé par ce dernier a été tel qu'aujourd'hui encore on dit en guise de malédiction: « Puisse Chimbundu Moana Ngala vous emporter! »

D'après ce qu'on vient de voir, la légende dit que les Bushongo sont des

immigrants. En essayant de découvrir leur pays d'origine, nous avons découvert certains points qui doivent être pris en considération : des renseignements obtenus concordent à dire que leur résidence originaire était très loin au N.-N.-O. et que au cours de leur pérégrination ils ont traversé quatre grandes rivières. De plus, nous savons qu'au temps de la migration, c'était un peuple nu, qui se nourrissait de millet et qui parlait une langue différente de celle d'aujourd'hui. Comme le changement de langue n'eut lieu que vers le milieu du siècle dernier, d'après les dires de l'un des membres les plus âgés de la tribu Bambala, on a pu réunir un court vocabulaire de cette langue appelée Lumbila. Une copie de ce vocabulaire a été soumise à Sir Harry Johnston qui affirme que ce dialecte n'est pas Bantu, et qu'il ne révèle que de très rares affinités avec les langues connues, il présente cependant certaines similitudes avec la langue parlée sur la rivière Shari. Une autre preuve peut être tirée du nom même du peuple; le mot Bushongo signifie évidemment « peuple du Shongo »; or, après renseignements pris, il s'est trouvé que le Shongo était une arme, actuellement délaissée, dont certains spécimens ont survécu jusqu'à la seconde moitié du siècle dernier. Le Nyimi traça pour nous dans le sable un dessin d'un Shongo (fig. 26), et d'après cette esquisse il est avéré que cette arme était un couteau de jet. On peut remarquer en passant qu'une forme conventionnelle du couteau de jet se retrouve aujourd'hui parmi les Basongo Meno et les Bankutu, mais ces tribus semblent ne pas savoir que ce couteau ait jamais été une arme; il se peut que son introduction soit due au passage des Bushongo à travers leur territoire. Au surplus il est certain que des combats ont été livrés, lors de ce passage, et les Basongo Meno ainsi que les Bankutu peuvent avoir converti des armes des envahisseurs en monnaie, parce qu'elles étaient en métal et par conséquent d'un certain prix, ou bien encore parce qu'ils étaient trop peu habiles ou trop conservateurs pour les adopter comme armes offensives. Ils s'en seraient donc servis comme d'éléments propres à faire du commerce. Une fois ce type adopté comme monnaie courante, il est naturel que d'autres Shongo aient été fabriqués sur les lieux et soient d'une forme plus ou moins conventionnelle.

Résumons les points acquis : la tradition dit que l'ancienne résidence des Bushongo était située loin dans le nord-nord-ouest; leur ancienne langue le confirme et indique le bassin du Shari comme ayant été la localité probable; et la preuve de civilisation donnée par l'alimentation, par la nudité, par le couteau de jet corrobore celle de la langue. Un fait additionnel mérite d'être mentionné; les Bambala appellent le Sankuru le *Chale*, (la rivière par excellence); ce mot est identique à celui de Shari et c'est une tendance ordinaire parmi les peuples qui ont émigré de dénommer les rivières et les autres points géographiques de leur nouveau territoire d'après les indications de lieux de leur ancien pays.

Il semble très vraisemblable, par conséquent, que les Bushongo vinrent originai-



Fig. 31. — Femme Bashilele.

rement du voisinage du bassin du Shari et se frayèrent un chemin à travers les tribus des Mongo et des Basongo Meno jusqu'au Sankuru; les « quatre grandes rivières » qu'ils prétendent avoir traversées au cours de leur voyage seraient donc l'Ubangi, le Congo, la Busira et le Lukenye. Cette hypothèse donne une solution à cette assertion que Bumba, le fondateur et premier grand chef des Bushongo, Loko Yima, le second grand chef et probablement Lobamba, sa fille, étaient blancs, et que Woto, fils de cette dernière, était mulâtre. On pourrait, en effet, supposer que



Fig. 32. — Femme Bakongo.

Les renseignements sur l'histoire primitive du peuple obtenus chez ces populations sont peu importantes si on les compare avec celle donnée par les Bambala.

(1) *Les Ababua*, par A. de CALONNE-BEAUFAICT, « Mouvement Sociologique International », 10^e année, n^o 2, juin 1909.

« Guerriers hautains et d'une intrépidité à toute épreuve, leurs colonnes profondes s'enfonçaient comme un coin dans la masse moins organisée des agriculteurs bantou. Leurs échelons d'archers s'encadraient des groupes de lanciers portant en réserve leur « pinga », la terrible arme de jet, accrochée après le bouclier. Brisant toute résistance, tuant sans merci hommes, femmes, enfants, brûlant les villages, ils s'avançaient au cœur du pays ennemi. Puis ils prenaient position, s'installaient parfois pendant la durée entière d'une génération. Des colonnes secondaires soumettaient peu à peu les populations environnantes, terrifiées par le renom guerrier et la férocité de leurs vainqueurs. Aux populations soumises, l'Azande laissait leur organisation économique antérieure, leur imposant seulement des *bakumba* seigneurs suzerains entourés de leur clientèle de *palangas* et de guerriers auxquels les chefs vassaux devaient la prestation. Cette organisation politique avait sur les peuplades soumises un singulier pouvoir d'assimilation. Il s'établissait entre guerriers et agriculteurs un pacte semblable à celui qui caractérise toutes les civilisations féodales. Les vaincus prenaient le nom d'Azande; protégés par leurs nouveaux maîtres, jouissant au prix d'une légère prestation d'une sécurité jusqu'alors inconnue, ils ne tardaient pas à participer aux expéditions nouvelles, prenant leur part du butin, et fournissant aux nobles, *Abandya* ou *Arungura*, des milices à discipliner.

quelque tribu centrale soudanaise de nègres aurait, à une période reculée, soit par force, soit par sa propre volonté, été sujette d'un chef de sang berbère. On pourrait aussi supposer que la migration des Bushongo ait été un des premiers mouvements vers le sud du peuple qui, subséquemment, envahit la région de l'Uele sous le nom d'Azande et qui, lui aussi, semble avoir eu du sang berbère dans les veines. Dans un écrit sur les Ababua par M. A. de Calonne-Beaufaict (1), cet auteur donne la description vivante de l'invasion Azande, qui pourrait tout aussi bien être une description du passage des Bushongo à travers le pays des Basongo Meno. Certains points de ressemblance entre les civilisations respectives des Bushongo et des Azande sont remarquables, particulièrement la méthode de deviner au moyen de l'Ifombwa quoique parmi cette dernière tribu la plaque que l'on frotte ne soit pas sculptée en forme d'animal.

Examinons maintenant les relations des Bushongo de l'est, des Bangongo et des Bangendi, avec les tribus de l'ouest.

Un point frappe immédiatement : tandis que les grands chefs Bambala prétendent descendre d'une dynastie ininterrompue, il y a une interruption dans la succession des chefs parmi les Bangongo, sous le règne d'Etochi, qui fut déposé par son premier ministre Nyimi. Or, point remarquable, les Bambala, quand ils parlent de ces tribus de l'est les désignent souvent sous le nom de Basongo Meno, et le Nyimi, lui-même nous expliquait constamment de petites différences de civilisation entre les Bambala et les Bangongo, en disant nettement que ces derniers étaient des Basongo Meno. Ce qui corrobore cette assertion c'est le fait que la marque particulière de la tribu des Bangongo ne consiste pas dans les tatouages cicatriciels Matenye des Bushongo de l'ouest, mais dans les cercles concentriques des Basongo Meno. La Société des Babende qui existe dans la région de l'est, d'après la déclaration du Nyimi, serait une institution des Basongo Meno, quoiqu'il soit évident que certaines cérémonies caractéristiques de l'initiation Nkanda en usage dans l'ouest, et non dans l'est, ont été introduites parmi les rites accompagnant cette initiation parmi les Babende. Ainsi le masque connu sous le nom de Gari Moashi (femme d'eau) parmi les tribus de l'ouest se trouve être l'un des caractères particuliers de l'Association Babende sous le nom de Shene Malula (fig. 62). Un autre point qui semble indiquer une origine différente pour les Bangongo et pour les Bambala se trouve dans la tradition d'après laquelle le tissage aurait été inventé sous le règne d'Etochi, le roi régnant avant la traversée du Sankuru, tandis que les Bambala disent que cet art n'a pas été introduit parmi eux, avant le règne de Shamba, c'est-à-dire le quatre-vingt-septième chef après le passage du Sankuru. De plus, les Bangongo savent orner leurs vêtements avec des dessins ouvrés dans le tissu, ce qui est un art inconnu des Bambala.

Ces faits nous portent à croire que les Bangongo et les Bangendi sont des tribus de sang mélangé descendant des Basongo Meno et des conquérants Bushongo qui les rencontrèrent d'abord sur la rive nord du Sankuru et les incorporèrent à l'empire qu'ils formèrent ensuite. Le chef Etochi doit avoir été le dernier chef Basongo Meno des tribus incorporées et l'interruption dans la succession se trouve ainsi expliquée. L'asservissement de ces tribus ne se fit pas pacifiquement; cela ressort de l'histoire de la déposition d'Etochi. Le fait que les Bangongo et les Bangendi, seuls parmi les tribus qui forment l'empire Bushongo, ont ou avaient des chefs influents à eux, vient encore à l'appui de cette explication. Comme un peuple conquis, ils furent gouvernés par des vice-rois nommés par le Nyimi et, à ce propos, il importe de remarquer que le vice-roi actuel des Bangongo est un cousin du Nyimi.

Ajoutez à cela que chez les tribus de l'est seul le Kolomo a le droit de porter le bonnet, quoique cette forme de coiffure soit portée par tous les mâles adultes chez les tribus de l'ouest. Il est probable que c'était là, autrefois, la marque distinctive des hommes de pur sang Bushongo, par opposition aux Basongo Meno conquis. Plus tard, quand les deux tribus s'amalgamèrent peu à peu, après avoir été l'insigne de la caste régnante, ce bonnet devint celui de la classe dominante.

Quelques légendes authentiques des Bushongo ont naturellement trouvé leur chemin vers l'est. C'est ainsi que l'explication qu'on y donne de Bomazi semble être un travestissement de la cosmogonie Bushongo. Les Bangongo ont ajouté à ces légendes

l'explication de la couleur blanche de leur ancêtre surnaturel. Suivant eux, c'était un albinos, dont le nom de Bumba se retrouve dans celui de sa fille, Bumba-Kinda.

Parlons maintenant des Bashilele et des Bakongo.

Vu la mauvaise volonté montrée par les membres de ces tribus, il n'a malheureusement pas été possible d'obtenir d'eux des renseignements sur leur histoire. Force est donc, à cet égard, de se baser principalement sur les indices fournies par leur civilisation et par leur langue. Des preuves historiques indirectes ne font pas d'ailleurs complètement défaut pour ce qui concerne les Bashilele, puisque les Bushongo se réclament d'eux comme parents. Dans l'histoire de ces derniers, on se rappellera Lele, le fils du quatrième souverain Bushongo, forcé de quitter le pays avec un certain nombre de partisans à cause de la honte de sa naissance. Il se dirigea vers le sud, jusqu'à ce qu'il atteignît une rivière appelée Katembo qu'il remonta et sur les bords de laquelle il se fixa plus tard. Ses partisans et leurs descendants adoptèrent le nom de Bashilele ou peuple de Lele. Quoiqu'ils aient été plus tard suivis par la masse principale des Bushongo, ils ne firent jamais partie de l'empire fondé par ceux-ci, mais conservèrent leur indépendance. Cette parenté nous dispensera de détailler longuement les nombreux points de ressemblance qui existent entre ces deux peuples; ils ressortiront suffisamment des notes qui vont suivre. Du reste nous aurons soin d'indiquer quelques-unes des plus importantes de ces analogies.

C'est ainsi, et c'est là un puissant argument en faveur de notre thèse, que les Bakongo donnent à la rivière Loange le nom de Katembo, qui est aussi le nom que la légende Bambala donne à la rivière sur laquelle on prétend que Lele se fixa.

Autre point intéressant à noter : parmi les Bashilele le terme Shongo s'applique à la monnaie courante de fer en barre en usage dans ces régions.

On peut inférer de cette circonstance qu'il y eut une époque où les Bashilele employaient aussi le couteau de jet, d'abord comme arme et plus tard comme monnaie. Postérieurement, cette forme de monnaie aura été remplacée par une simple barre de fer qui conserva le nom de la monnaie primitive. Les Bashilele emploient aussi le mot Ikina dans le sens de défense et il est possible qu'un système totémique dégénéré, similaire à celui des Bushongo, puisse aussi exister parmi eux; mais il a été impossible d'acquérir une connaissance certaine sur ce point à cause de leur répugnance à donner des renseignements.

Parmi d'autres points de ressemblance il suffira de mentionner les costumes; la façon d'arranger les cheveux en suspendant dans les cheveux de petits morceaux de bois (car la mode Bashilele est simplement la forme exagérée du type que l'on voit souvent parmi les Bambala); l'usage des fétiches servant à deviner, Itombwa; les dessins du tatouage; les armes; les instruments et les ustensiles; les tambours; les arts et l'emploi du masque Mashomboy sous le nom de Nkanda. Reste à déterminer quelle est la parenté des Bakongo avec les Bambala. Cette tribu s'était montrée encore moins communicative, s'il est possible, que les Bashilele, mais il est possible de déterminer son origine avec une égale certitude. D'abord, les Bakongo affirment qu'ils forment un même peuple avec les Bashilele et ceux-ci vont même jusqu'à soutenir qu'ils forment une branche des Bakongo. Dans le village de Makasu les

habitants disaient d'abord qu'ils étaient Bashilele; quand on leur demanda s'ils étaient Bakongo, ils répondirent : « Certainement; nous sommes des Bashilele-Bakongo. » On leur demanda ensuite : « Tous les Bakongo sont-ils des Bashilele? » et la réponse fut « Non »; mais à la question : « Tous les Bashilele sont-ils des Bakongo », ils répondirent : « Certainement! » En ce qui concerne le degré d'avancement dans la civilisation, les deux tribus montrent une grande similitude qui va presque jusqu'à l'identité et on peut en dire autant de leurs langues respectives. Les deux tribus sont accoutumées à se cantonner dans leurs propres limites et même les visites entre les membres de villages voisins sont rares. Ce n'est donc pas à des intercommunications que sont dus de tels points de ressemblance. En rapprochant

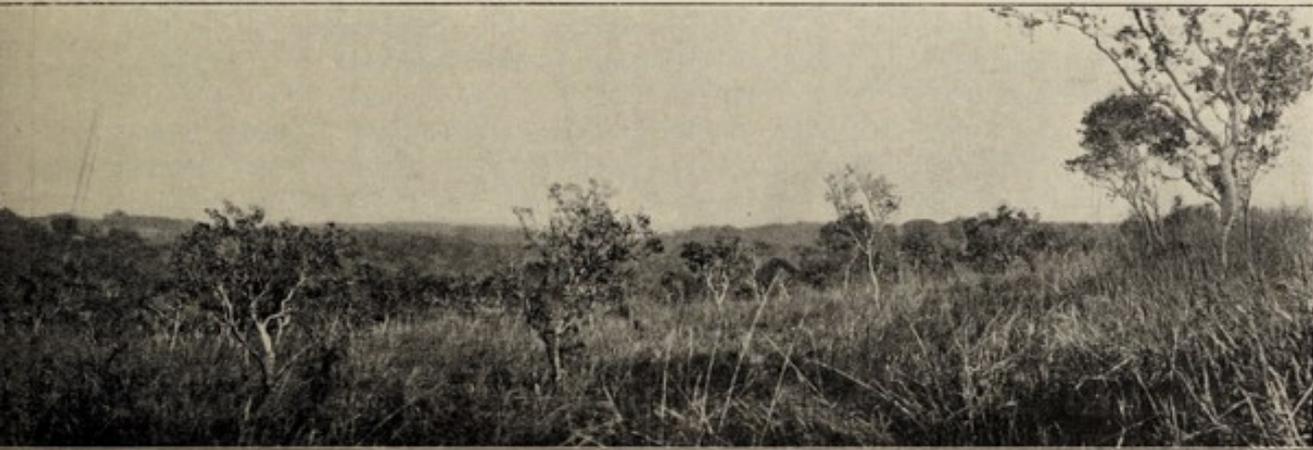


Fig. 33. — Paysage du pays Bakongo.

les Bakongo des Bashilele nous les rapprochons aussi des Bushongo. Tous les points moins importants de ressemblance entre cette dernière tribu et les Bashilele existent aussi en ce qui concerne les Bakongo, à la seule exception de la coiffure. Ceci même ne présente pas une difficulté sérieuse, puisque la méthode de coiffure des Bakongo a une ressemblance frappante avec le bonnet porté par tous les mâles adultes parmi les tribus de l'ouest des Bushongo.

Enfin il semble presque certain que le nom même des Bakongo est identique à celui de Bushongo puisque le changement de Sh en K est loin d'être un fait exceptionnel dans les langues africaines. Il est peut-être utile de mentionner à ce propos que le terme Bakongo pour désigner la banane est Mokongo (pluriel : Makongo) et qu'il est probable que le Shongo ait reçu le même nom à cause de sa ressemblance avec une branche de bananier. De même, il ne faut pas oublier que le terme Shongo veut dire « doigt ». Il n'est nullement impossible que le nom « doigt » ait été donné à la banane par un peuple qui dans sa patrie originale ne connaissait pas ce fruit.

Il semble que les seules objections qu'on puisse faire contre la théorie que les

Bashilele et les Bakongo constituant l'avant-garde de l'immigration Bushongo sur le versant du Kasai sont les suivants : d'abord que leurs villages sont palissadés, tandis que ceux des Bushongo ne le sont pas ; et en second lieu qu'on ne peut trouver de trace parmi eux de l'ancienne langue Lumbila. A cela il peut être répondu que les Bushongo ont régné longtemps sur un empire bien organisé, redouté des tribus environnantes et jouissant par conséquent presque en permanence de la paix. Par suite, en l'absence d'appréhensions d'invasion, et les luttes entre villages étant réduites à un minimum, les fortifications sont inutiles depuis bien des années. Nous avons cependant trouvé une sorte de palissade élevée autour de la résidence du Nyimi dans la Mushenge (voir fig. 58). Quelque insuffisante qu'elle soit comme moyen de défense, étant construite avec des matériaux moins solides que celles des Bashilele et des Bakongo, elle est d'un type identique à la palissade qu'utilise la première de ces tribus et elle indique surtout qu'il fut un temps où les Bushongo fortifiaient eux aussi leurs villages d'une manière semblable.

L'objection tirée de l'absence de trace de la langue Lumbila n'est pas très sérieuse ; nous avons vu dans le cas des Bushongo combien peu de temps il faut pour l'extinction pratique d'une langue et l'adoption d'une autre. En ce qui concerne les Bashilele, leur fondateur Lele, quand il émigra du pays de ses ancêtres, était probablement accompagné de plus d'esclaves que de partisans nés libres. A cette époque de l'histoire, comme aujourd'hui, tous les esclaves étaient nécessairement étrangers ; il n'y a donc pas lieu de s'étonner d'un changement de langue, analogue à celui qui se produisit chez les Bushongo. Comme on le verra plus tard, le même argument peut s'appliquer aux Bakongo. Le fait qu'aucune de ces tribus n'est mentionnée dans le récit des voyages de Shamba, bien qu'il ait dû traverser leur pays, semble impliquer que les Bushongo les regardent comme ayant des liens de parenté avec eux. Il faut donc admettre que les Bashilele et les Bakongo furent primitivement des branches de la famille des Bushongo.

Nous passons maintenant à l'examen des questions soulevées par la migration des Bakongo, celles concernant la migration des Bashilele ayant déjà été éclaircies par les récits des Bambala.

Il est évident que les deux migrations, celle des Bashilele et celle des Bakongo, doivent avoir eu lieu à des dates peu éloignées l'une de l'autre, sans cela le sentiment de la parenté entre les deux tribus ne serait pas aussi fort qu'il l'est. De plus il semble également certain que la migration des Bakongo doit avoir eu lieu à une date plus rapprochée de celle des Bashilele que de celle des Bushongo, autrement les Bashilele ne regarderaient pas, comme ils le font, les Bakongo comme leur étant apparentés à un degré plus proche que les Bushongo. Si nous consultons l'histoire des Bambala, il apert que la seule migration mentionnée se rapportant au cas qui nous occupe est celle qui eut lieu sous Woto peu de temps après celle de Lele, et une génération avant celle des Bushongo, sous Minga Bengela.

Ce point fixé, certains faits peu clairs deviennent faciles à expliquer. On comprend après cela pourquoi les Bashilele se regardent comme étant une branche des Bakongo ; à l'époque de la migration des Bashilele, Woto était le grand chef des Bushongo et les partisans de Lele étaient ses sujets ; par suite, lorsque Woto suivi

de ses partisans traversa leur territoire pour se rendre dans le pays inoccupé situé au delà, les Bashilele considérèrent naturellement les nouveaux venus comme le corps principal de la nation dont ils étaient eux-mêmes une branche.

Ces circonstances expliquent la raison d'être des noms portés respectivement par ces deux tribus; les partisans de Woto, grand chef de la nation et descendant direct par les femmes du fils du fondateur de la nation, auront naturellement conservé le nom originaire des tribus Bakongo (c'est-à-dire Bushongo); tandis que les Bashilele n'étant que les partisans du fils d'un grand chef ne pouvant régulièrement aspirer à devenir roi lui-même, auront adopté le nom de leur chef.

De même notre hypothèse fournit une explication de la coiffure des Bakongo. Dans le récit Bambala du voyage de Woto, il est dit, en effet, que sa femme donna naissance à deux jumeaux, et, que pour commémorer l'événement, il donna l'ordre à ses esclaves de ne jamais plus se raser la tête. De là vient peut-être que les Bakongo, au lieu de se raser partiellement la tête comme font les Bushongo, imitent avec leurs cheveux naturels le bonnet si caractéristique de cette nation.

Une circonstance vient encore à l'appui de notre hypothèse bien qu'elle n'ait pas un très grand poids en elle-même : alors qu'on ne peut tirer aucun renseignement de ces peuples au sujet de leurs antécédents, quand nous citions devant une assemblée de Bashilele le nom de Woto comme étant celui d'un de leurs ancêtres, tous poussaient une exclamation générale d'étonnement et d'assentiment.

Mentionnons ici que ces tribus semblent conserver la mémoire du Shari dans le nom qu'ils donnent au Kasai (Djari Bumpuru, rivière noire, terme employé aussi comme forme contractée pour Djankuru d'où vient le nom Sankuru) et pour le Loange (Djari Babara, rivière rouge).

Il est probable que les Bashilele et les Bakongo trouvèrent leur pays inhabité à leur arrivée (comme le firent les Bushongo), à moins qu'ils n'aient exterminé ou absorbé les aborigènes; dans tous les cas les tribus environnantes, les Bapende, les Babunda et les Badjok sont, sans conteste, arrivés plus récemment.

Quant aux migrations des sous-tribus Bushongo, postérieures au grand exode qui eut lieu sous Minga Bengela, nous avons déjà mentionné celle des Isambo (p. 27). Une autre migration, de date incertaine, fut celle d'un corps de Bienge vers le sud. Il semble certain qu'il s'agit de la tribu mentionnée par Wolf sous le nom de Bikenge dont une description est donnée par Mr. S. P. Verner. (*Pioneering in Central Africa*, 1903). Le récit de Verner montre que la civilisation de ces Bikenge qui habitent le pays situé entre le Luebo et les chutes de Wissmann vient en grande partie des Bushongo. Leurs costumes sont exactement semblables; ils croient que l'homme est composé de trois éléments, le corps, le Moiyo et le Mukishi; le Moiyo renaît dans quelque enfant et le Mukishi hante la tombe, ou entre dans quelque animal à la mort du possesseur. Le fétiche devin Itombwa existe chez eux sous le nom de Lubuki. Quoique ces caractères et bien d'autres encore existent aussi chez les Bushongo, certains points signalés par Verner trahissent sans aucun doute l'influence Baluba. Il en est ainsi de la croyance en un créateur qui réside dans le ciel et qui est connu sous le nom de Fidi Mukulo. Or, Efile Mokulu est le dieu créateur du peuple Baluba. Il est possible que la croyance en ce dieu ait

été empruntée aux Bakete, qui, autant par leurs traditions que par leur langue, sont apparentés aux Baluba.

Les Bikenge, suivant Verner, sont gouvernés par un chef nommé Ndombe dont la mère est une femme Bashilele et qui ne dépend d'aucune façon des Bushongo. A propos de ces Bikenge, il est intéressant de remarquer que Wolf obtint d'un esclave du Buimbi le récit d'une légende exactement pareille à celle qui est racontée page 42, pour expliquer la retraite des Bangongo de l'autre côté du Lubudi (WISSMANN, *In innern Afrikas*, p. 241).

D'après ce récit les Bikenge et le reste des Bushongo vivaient autrefois sur la rive gauche du Lulua et ce fut le chef Bikenge qui inventa la hache de bois, couverte de cuivre, révélée par une femme aux Bushongo; ces derniers furent victorieux dans l'épreuve, mais ne désirant pas rester les voisins des Bikenge, ils traversèrent le Lulua. Ce récit ne peut être exact dans ses détails, car il semble tout à fait impossible que les Bushongo aient jamais séjourné à l'ouest ou au sud du Lulua.

Il est certes étonnant de trouver cette même légende racontée dans l'extrême-est et dans l'extrême-ouest du territoire Bushongo. Mais, chose plus surprenante encore, notre expédition recueillit à Dima une autre version, Bangendi cette fois, de la même histoire. D'après celle-ci ce sont les « Balombo » et les sujets du Nyimi qui étaient les deux adversaires et ce fut le chef des Balombo qui inventa la ruse de la hache et fut trahi par sa fille, épouse du Nyimi. Les Balombo quittèrent ensuite le voisinage de la tribu adverse et conquièrent sur les Batwa le pays autour de Kachabala et de Misumba jusqu'à Idanga. Ce dernier renseignement semble montrer que les Balombo sont en réalité les Bangongo. Dans l'état présent de nos connaissances, il ne paraît pas possible d'espérer de résoudre le problème; tout ce que l'on peut dire c'est que l'histoire semble être commune à plusieurs sections du peuple Bushongo et les protagonistes dans ce drame varient suivant la localité.

Quiconque étudie l'histoire et l'organisation du grand empire Lunda ne peut manquer d'être frappé par les nombreux points de ressemblance qu'elles présentent avec celles des Bushongo. On a beaucoup écrit sur cet empire, mais le meilleur récit est certainement celui de l'explorateur portugais Dias de Carvalho, dans son livre *Expedicao Portugeza ao Muatianvua, Ethnographia e Historia Tradicional dos Povos da Lunda*. Dans cet ouvrage, on trouve de l'organisation compliquée du gouvernement de l'empire Lunda une description détaillée ayant une grande ressemblance avec l'organisation du gouvernement chez les Bushongo dans lequel la mère du grand chef occupe une position qui, à certains égards, est supérieure à celle de son fils. L'ethnographie des Balunda paraît être un mélange de la civilisation des Bushongo et de celle des Babunda avec des traces de l'influence Badjok. L'histoire de l'origine de cet empire peut se résumer en quelques mots. Au commencement du xvii^e siècle, un chasseur qu'on disait Baluba entra, venant du nord, sur le territoire d'une tribu appelée Bungo; il épousa la fille du chef régnant et posa les fondements de l'empire avec son fils, Muata Yanvo, qui était destiné à s'élever plus tard à une très grande célébrité. La date de cet événement correspond à l'époque la plus florissante de l'histoire des Bushongo et le fait que l'empire Lunda semble

modelé sur celui des Bushongo rend vraisemblable la supposition que les immigrants étaient en réalité Bushongo. Le fait que le chef se donnait le nom de « Moluba » et était le « fils » d'un chef, ne présente à cet égard aucune difficulté réelle, car tous les esclaves parmi les Bushongo sont appelés Baluba et l'esclave de n'importe quel chef est appelé « fils » de son maître.

Nous nous permettons donc de suggérer que le fondateur de l'empire des Lunda fut ou bien l'esclave de confiance de quelque chef Bushongo accompagné d'un certain nombre de partisans de son maître, ou bien la troupe disparue des Pianga, qui, à cette période, sous le règne de Bongo Lenge (env. 1625), quitta le territoire Bushongo pour se diriger vers le sud-est sous le commandement de Mashala, fils du Nyimi. Des deux théories, la dernière semble la plus probable et l'erreur commise



Fig. 34. — Paysage du pays Bashilele.

au sujet de la nationalité du chef provient peut-être de ce qu'il appelait ses partisans ses « Baluba », voulant dire par là ses esclaves, qui d'ailleurs étaient très probablement Baluba. Nous comptons discuter à fond cette question ailleurs.

Pour revenir aux Bushongo, nous avons vu des signes d'influence Baluba parmi les Bikenge indépendants, mais cette influence ne s'arrête pas là; les cérémonies d'initiation qui furent introduites parmi les Bushongo, sous le règne de Bongo Lenge durent, dit-on, leur origine aux Bakete qui, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, ont une relation intime avec les Baluba par les traditions et par la langue. L'emploi du tambour à friction parmi les Bushongo de l'est a été aussi emprunté à la même tribu, d'après les renseignements recueillis parmi les Bambala, chez lesquels cet instrument est connu, quoique l'on ne s'en serve pas.

Pour en finir avec les Batwa, nous dirons que la mention la plus ancienne de ce peuple se rencontre dans le récit Bambala de la migration de Woto où l'on représente ce chef comme ayant une garde du corps formée de Batwa; dans le récit Bangongo la première mention des Batwa se rapporte également au départ de Woto, mais il est représenté comme les rencontrant pour la première fois après son départ de la résidence originaire des Bushongo. De ces deux récits, le second est très probablement vrai; car il ne paraît pas probable que les Bushongo aient rencontré les Batwa avant d'être entrés dans la région des forêts et le récit Bambala

peut être un anachronisme basé sur le rôle important joué par les Batwa dans l'inauguration d'un nouveau Nyimi. (Voir p. 63).

Leur rôle dans cette occasion comme gardes d'honneur peut être une forme tacite de reconnaissance des Bushongo de la part des aborigènes du pays; de la même manière que l'installation d'un Rajput chef dans l'Inde n'est pas complète avant qu'il ait été marqué avec le sang d'un Bhil aborigène. Il est certain que les Bushongo considèrent les Batwa avec une certaine terreur superstitieuse; dans la légende Bangongo on dit qu'à l'origine ce n'étaient pas des hommes, mais des esprits nés des creux des arbres et il existe encore aujourd'hui une certaine croyance quant à leur origine surnaturelle. La plupart des chefs entretiennent une troupe de pygmées qui vivent dans la forêt, dans de petites huttes semblables à des ruches et qui chassent du gibier pour le leur donner en échange d'une quantité déterminée de nourriture végétale et de quelques articles manufacturés. Dans certains cas, on a pu décider des bandes de ces pygmées à quitter la forêt, à vivre dans des villages sédentaires et à pratiquer l'agriculture; les indigènes prétendent qu'en pareils cas ils deviennent plus humains, quoiqu'ils soient encore regardés comme dangereux et il semble que jamais un mariage n'a été conclu entre eux et un membre des autres tribus.

Nous avons pu visiter deux de ces villages sédentaires Batwa; chose intéressante, nous avons pu constater que la stature de leurs habitants était bien plus élevée que celle des Batwa nomades, quoiqu'elle n'égalât pas celle de leurs voisins Bushongo. Quant à la possibilité de mariages entre eux et les Bushongo, elle semble être tout à fait hors de question. Force est de conclure que la taille des pygmées est due, jusqu'à un certain point, à l'effet déprimant de la vie de forêt ou à la sélection naturelle influencée par le milieu. Il est incontestable que le nom de Batwa est appliqué à des groupes forestiers autres que les pygmées, tels que les Bankutu, mais les villages occupés par les groupes en question sont relativement éloignés du territoire Bankutu et leurs habitants ne sont certainement pas des Bankutu. De renseignements pris parmi les Bushongo voisins, il ressort que ces Batwa étaient originellement des pygmées et que trois générations seulement avaient passé depuis qu'ils avaient renoncé à leur ancienne existence nomade. Comme nous parlions à des Bushongo de mariages entre les pygmées et les membres d'autres tribus, cette suggestion fut rejetée par eux comme étant en dehors de l'expérience ou même de la possibilité.

CHAPITRE II

GOVERNEMENT ET JUSTICE

L'organisation gouvernementale des Bushongo est très perfectionnée. Elle a pour base une hiérarchie étendue de fonctionnaires dont la liste va suivre.

Les chefs des tribus vassales sont entourés d'une organisation analogue quoique moins considérable, qui sera décrite en son temps.

La cour du chef suprême de la nation Bushongo, située à Mingenja, le Mushenge (la capitale), est composée de la façon suivante :

Nyimi; grand chef et juge suprême; il portait autrefois le titre de Chembe Kunji (Dieu-sur-terre; voir p. 21).

Ma'na Nyimi; la mère du Nyimi; à certains points de vue, elle occupe une situation plus haute que le Nyimi lui-même (voir p. 60).

1. Kimi Kambu; premier ministre et grand juge; il prend la place du Nyimi pendant son absence; il marche en s'appuyant sur un jeune garçon dont il enserre le cou avec sa main. (Pl. III.)

2. Chikala; il porte une hache d'un modèle particulier (fig. 36) et une grande barre de fer.

3. Epanchula; il a pour insigne une hache d'un modèle spécial.

4. Nyanga; il porte une sorte de rateau à quatre dents.

5. Nyimi Shongo; il porte une hache double d'un modèle spécial (fig. 37) et, au lieu de la coiffure ordinaire, une coiffure en peau.

6. Nyibita; commandant en chef; sert de juge dans le cas d'assassinat commis avec une arme tranchante; il porte une cloche de fer (fig. 39) suspendue à l'épaule gauche par une courroie de peau, une cloche d'un autre modèle (fig. 40) suspendue à sa ceinture, et, à chaque bras, un bracelet de cuivre enroulé en spirale et ayant environ trois pouces d'épaisseur; il tient à la main une canne sculptée.

Les dignitaires décrits sous les nos 2, 3, 4 et 5 représentent chacun une des provinces entre lesquelles, pour des besoins administratifs, on divise l'empire. Tous, c'est-à-dire de 1 à 6, sont d'un rang bien supérieur à celui de tous les autres fonc-

tionnaires mâles de la cour, et leur haute situation est expliquée historiquement à la page 23. Ils ont le droit de porter des robes descendant jusqu'à la cheville et leur ordre de préséance est celui qui vient d'être décrit.

Pour le reste des Kolomo, mot qui désigne tous les fonctionnaires en général, le numéro qu'ils portent n'indique pas forcément leur rang, mais nous le leur donnons en vue de faciliter les recherches si l'un d'eux venait à être désigné dans plusieurs offices différents. Ils sont groupés selon les fonctions qu'ils exercent.

FONCTIONNAIRES JUDICIAIRES

1. Kimi Kambu; grand juge.
 6. Nyibita; juge pour les crimes commis avec instrument tranchant.
 7. Nyimi Balaka; juge pour les crimes commis avec tout autre instrument qu'armes tranchantes.
 8. Banga; juge pour les affaires matrimoniales.
 9. Chikala (pas le même que le n° 2); juge pour les vols (fig. 41).
 10. Nyimi Shimbe; décide s'il y a suicide et prononce les amendes contre les parents des suicidés.
 11. Nyebeyenge; juge pour les sorcelleries. Son assistant est appelé Taribeyenge.
 12. Nyimi Shake; agent qui administre le poison (pour l'épreuve).
 13. Bon Shake; assistant du précédent.
 14. Cheyola
 15. Sesese
 16. Sheshe Bushongo
 17. Yola Bushongo
 18. Gazese
 19. Nyimi Bumi; un appariteur, dont la fonction consiste à arrêter ceux des gens du Nyimi qui voudraient s'enfuir de la cour.
 20. Chikala Nyimi Lekin
 21. Tese Bachoa
- } Juges subalternes.
- } Assistants de ce dernier.

FONCTIONNAIRES MILITAIRES

6. Nyibita (mentionné plus haut), commandant en chef; lorsque la guerre est déclarée, le Nyimi prend à la Katenge (voir 1a) la corde d'arc qu'elle porte autour du cou en temps de paix et la remet au Nyibita.

22. Nyibita Dinga, commandant en second; il porte une cloche de fer (fig. 39) suspendue à l'épaule comme le Nyibita.

23. Kolomata; rassemble les déserteurs et les envoie rejoindre le reste de l'armée sur le champ de bataille.

24. Ibochi Bit
 25. Sese Yulu (fig. 42)
- } Commandants.

AUTRES FONCTIONNAIRES ADMINISTRATIFS

26. Kina, trésorier en chef; c'est lui qui reçoit tous les présents offerts au Nyimi (tributs).
27. Totola, deuxième trésorier.
28. Nyibana; troisième trésorier qui reçoit en particulier les taxes funéraires.
29. Chikapa Gombe; remet aux chefs de village la ceinture qui est le signe de leur autorité.
30. Ichi Chikala, assistant du Chikala.
31. Nyimi Shongo, assistant du haut fonctionnaire qui porte ce titre.

FONCTIONNAIRES REPRÉSENTATIFS

- | | | |
|---|---|---|
| 2. Chikala | } | Mentionnés plus haut; représentants des quatre provinces dans lesquelles le royaume se divise administrativement. |
| 3. Epanchula | | |
| 4. Nyanga | | |
| 5. Nyimi Shongo | | |
| 32. Chikala Bangombo | } | Ils forment, sous la présidence du Nyimi, un conseil où sont traitées les affaires relatives à la sous-tribu Bambala. |
| 33. Epanchula Bangombo | | |
| 34. Eyumbi Bangombo | | |
| 35. Nyimi Shongo Bangombo | | |
| 36. Yulu Bangombo | | |
| 37. Bulam Bangombo | | |
| 38. Nyibeta | } | Représentants des Bakete. |
| 39. Tanchona Nyibeta | | |
| 40. Nyanyanga, représentant de la sous-tribu Pianga. | | |
| 41. Mishosho, représentant des Batwa. | | |
| 42. Kole Mayumbu, représentant des Bangendi. (Le Kole Mayumbu était au moment de notre exploration en révolte contre le Nyimi.) | | |

Ces représentants peuvent être comparés aux agents généraux des colonies britanniques; ils parlent au nom des tribus qu'ils représentent et introduisent les membres de ces tribus auprès du Nyimi.

Chaque industrie est représentée à la cour par un Kolomo particulier; ce système fut introduit par Shamba Bolongongo (voir p. 26).

Les différents titres de ces fonctionnaires sont :

43. Nyibina, représentant des sculpteurs sur bois et ayant un grade bien supérieur à tous les autres représentants des métiers.
44. Mandongo, représentant des bonnetiers.
45. Nyima Gonji, représentant des tisserands.
46. Tanchona, représentant des forgerons (porte des insignes royales, épingle et sonnette en laiton).
47. Nyimi Lakula, représentant de l'industrie du cuir.
48. Chema, représentant des chanteurs.

49. Ganda Goma, représentant des musiciens.
 50. Bulamba Bushongo, représentant des danseurs ; il doit être fils d'un Nyimi, il est assisté dans ses fonctions du Chikala Bulamba.
 51. Maloma, représentant des fabricants de sel.
 52. Nyima Chale, représentant des pêcheurs (Chale, ancien nom Bushongo pour le Sankuru).
 53. Nyima Choko, représentant des chasseurs.
 54. Nyi Bashonge, représentant des constructeurs de canots.
 55. Nyimi Lakanga, représentant des fabricants d'huile.
 56. Nyimi Seke, représentant des fabricants de nattes.
 57. Nyimi Bengela, représentant des fabricants de filets.
 58. Moedi, représentant des tailleurs.
 59. Nyimi Singa, représentant des cordiers.
 Un autre représentant ne fait partie d'aucune des catégories ci-dessus c'est :
 60. Nyibilumbu, représentant des pères de jumeaux.

DIGNITAIRES DE LA COUR

Voici la liste des autres Kolomo dont les fonctions s'exercent à la cour ; certains, n'ayant pas d'attribution déterminée, seront énumérés comme étant de simples courtisans, cependant le terme de « membre du conseil des anciens » serait plus exact.

61. Buimbi (fig. 43) ; l'héritier présomptif (le terme Baluba était Lukengo, voir p. 32.)
 62. Chwala ; l'héritier en seconde ligne, porte à l'épaule une cloche de fer comme le Nyibita (6).
 63. Chwala II ; l'héritier en troisième ligne.
 64. Bambi }
 65. Bengi } Ils sont les porte-paroles du Nyimi et transmettent ses ordres au peuple. Ils ont tous les deux à l'épaule une cloche de fer (fig. 39) comme le Nyibita (6). Ils portent de plus des cannes particulières taillées d'un seul morceau de bois en forme de quatre javelots réunis en faisceau ; chacune de ces cannes est garnie à son extrémité de quatre pointes de fer (fig. 45). Ils jouent un grand rôle lors de l'investiture d'un nouveau Nyimi (voir p. 63). Ils doivent être de sang royal (pour le Bambi voir fig. 44).
 66. Yulu Bambi ; assistant du Bambi.
 67. Yulu Bengi } assistants du Bengi.
 68. Peche Bengi }
 69. Moaridi ; le conteur et conservateur en chef des anciennes légendes. Il doit être le fils d'un ancien Nyimi et a la préséance sur tous les autres descendants royaux en ligne mâle.
 70. Mene Molomo ; qui raconte les histoires du passé.
 71. Kumi Shumula ; c'est une sinécure : il a le droit de ramasser et de s'approprier tout ou partie des cadeaux faits au Nyimi et que le donateur laisse tomber dans son émotion.

72. Nyimanga; également une sinécure : il reçoit la mâchoire inférieure et le poitrail de tout animal offert au Nyimi.

73. Bimbi; recoit les dons de ceux qui, ayant été malades, ont prié le Nyimi d'user en leur faveur de son influence divine; ces individus, après leur guérison, ne peuvent voir le Nyimi avant que le Bimbi ne leur en ait donné l'autorisation.

74. Chikala Bimbi; assistant du précédent.

75. Kengete; gardien de la porte du Nyimi.

76. Yulu Nkongo; gardien des enfants du Nyimi; lui seul, avec ses assistants, a droit de les corriger.

77. San Kongo

78. Che Yulu Kongo } assistants du précédent.

79. Bebita; le sonneur de cloche du Nyimi.

80. Chwala Kongo; celui qui porte la coupe du Nyimi.

81. Bukeka; un courtisan.

82. Ibole Bana; court devant le Nyimi pour écarter de sa route les obstacles et les pierres.

83. Nyimi Lekinga; a soin des animaux apprivoisés appartenant au Nyimi, en particulier des aigles à crête.

84. Bogu Bana

85. Tatambo } gardiens des femmes du Nyimi.

86-7. Nyima Kwem; les deux joueurs de *marimba* du Nyimi.

88. Chikala Nyima Kwem; leur assistant.

89. More Byale; qui étend les nattes devant le Nyimi.

90. Moto Bushongo; qui passe au Nyimi les objets utilisés dans les cérémonies.

91. Moapim Goma

92. Goribi Goma

93. Chikala Goma

94. Yolo Goma

} ceux qui frappent les tambours du Nyimi.

95. Sese Mayanzi; gardien du Buimbi.

96. Chikala Misoso; le grand veneur du Nyimi.

97. Peipanchula; - surveillant des travaux -.

98. Yulu Bachoa; charmeur de serpents.

99. Pasiri Moyeshe; à qui l'heureux père de deux jumeaux doit donner un présent (ainsi qu'à la Ma'na Nyimi).

100. Moyeshe; crieur de ville (doit être un jumeau). Pendant les cérémonies il est assis en face du chef.

101. Lembono Bono; courtisan.

102. Mange Milo; courtisan.

103. Koma; courtisan.

104. Koma Nganda; courtisan.

105. Yapambe; courtisan.

106. Matari Buncho; courtisan.

107. Bom; courtisan.

108. Ibunju ; courtisan.
 109. Mambundu ; courtisan.
 110. Nyima Pyo ; courtisan.
 111. Yulu Bungu ; courtisan.
 112. Genye Molama ; courtisan.
 113. Ilaka Bushepe ; courtisan.
 114. Chibom Bongo ; courtisan.
 115. Kolomata ; courtisan (distinct de l'autre Kolomo du même nom).
 Les suivants sont des Kolomo esclaves :
 116. Kumu Gelebanga ; chef des esclaves du Nyimi.
 117 Nyibita Moshinda ; un esclave à la cour, chef de la garde du palais formée d'esclaves.
 118. Ipona ; l'esclave sur lequel le Nyimi s'assied (fig. 35).
 Les fonctionnaires attachés au service personnel du Nyimi portent sur la hanche une grande coquille d'escargot de mer comme signe distinctif.

FEMMES KOLOMO

En plus des Kolomo qui viennent d'être décrits, il existe un certain nombre de femmes qui sont dignitaires de la nation. Les deux premières prennent rang à côté des grands Kolomo, c'est-à-dire des n^{os} 1 à 6. Ce sont :

- Elles doivent être sœurs ou filles du Nyimi et elles commandent à toutes les femmes. La Katenge porte à sa ceinture une cloche (fig. 40) analogue à celle du Nyibita ; en temps de paix, elle porte une corde d'arc autour du cou ; elle porte aussi une houe (fig. 41). En ce qui concerne l'origine d'un si haut office confié à une femme, voir légendes.
- 1a. Katenge. }
 2a. Bana. }
 3a. Bamba, assistante de la Katenge ;
 4a. Kome Dyenge, la première femme du Nyimi.
 5a Bimi Dyongo ; la femme qui est à la tête du harem royal ;
 6a. Chikala Bimbwe, la première femme du Nyimi avant son avènement au trône ;
 7a. Yumi, punit les femmes désobéissantes en leur mettant du poivre rouge dans les yeux ;
 8a. Biri Nyinji, assistante de la précédente, reconduit à sa hutte la condamnée momentanément privée de la vue ;
 9a. Shungonga Resamba, apprend aux femmes les chansons ;
 10a. Gongo, chef du village des femmes ; elle seule est autorisée à porter ses cheveux coupés comme ceux des hommes (sauf les femmes-chefs subalternes).
 Les suivantes sont des esclaves :
 11a. Moto Bushongo, matrone des plus jeunes femmes du Nyimi ; elle leur sert de chaperon lorsqu'elles se déplacent ;
 12a. Sanga Moana. } responsables de la propreté dans l'enceinte du harem
 13a. Buimbo. } royal.

14a. Kata Katenge, assistante de la Katenge.

Les sœurs du Nyimi se nomment Pangi Nyimi et le mari de sa mère, qu'il soit ou non son père, porte le titre de Che Nyimi. Ces individus ne semblent pas occuper une situation officielle particulière.

Il est nécessaire de dire quelques mots sur les fonctions de Nyimi chez les Bushongo. Théoriquement, le Nyimi est un monarque absolu de droit divin et descendant direct de Chembe (Dieu); en fait, il n'est plus maintenant qu'un



Fig. 35. — Le Nyimi et sa cour.

personnage représentatif, et son pouvoir est très limité par les grands Kolomo comme le Kimi Kambu, Epanchula, Chikala, etc., qui représentent les aspirations nationales des Bushongo. Ces derniers sont les Bushongo par excellence et, quoiqu'un chef d'une force de caractère exceptionnelle, comme par exemple Shamba Bolongongo ou Bope Mobinji, puissent être capables de saisir le pouvoir réel en même temps que le pouvoir théorique qui lui est dévolu, une telle occasion a beaucoup moins de chance de se présenter que dans aucune des autres tribus africaines que nous connaissons. Aux yeux des Bushongo, le Nyimi représente plutôt une idée, comme

par exemple, toute proportion gardée, le Mikado aux yeux des Japonais. En public, obéissant à l'ancien cérémonial, ils lui feront les plus grandes révérences; même ses ennemis personnels les plus acharnés, — car il en existe, — seraient prêts à donner leur vie pour le défendre ou pour venger une insulte qui lui aurait été faite. Ainsi, l'insulte involontaire, cause du soulèvement de 1904, fut ressentie bien plus vivement par les Kolomo, même par les ennemis personnels du Nyimi, que par ce dernier; ils forcèrent le Nyimi, malgré son refus, à ouvrir les hostilités contre les Européens (voir p. 34). Leurs relations personnelles et privées avec le Nyimi sont cependant tout à fait différentes.

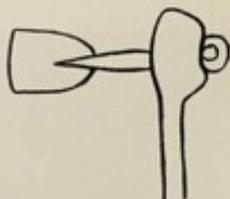


Fig. 36.
Hache de cérémonie
du Chikala.

Ils sont trop fiers pour lui rendre visite et jugeraient cela au-dessous de leur dignité; s'il veut les voir, c'est lui qui doit se rendre en personne à leurs habitations ou les rencontrer sur un terrain neutre. Pour s'excuser ils disent que, vieux comme ils sont, ils craignent de regarder ses magnifiques femmes. Lorsque nous avons procédé à la confection de la liste des chefs, il devint nécessaire de réunir en même temps le Nyimi et les grands Kolomo. Tout d'abord

le Nyimi fit appeler les Kolomo au campement de l'expédition, mais ces derniers le firent attendre si longtemps qu'il s'en alla avant leur arrivée. Plus tard, quand, en réponse à une invitation envoyée par les membres de l'expédition, ils firent enfin leur apparition, le Nyimi prit sa revanche en les faisant attendre une heure. Lorsque le Nyimi devait répondre, les Kolomo se tenaient à l'affût de la moindre erreur et le plus petit lapsus était immédiatement corrigé par eux d'un air dédaigneux. Nul doute que ce manque de respect apparent des hauts dignitaires dans leurs relations avec le Nyimi n'ait pour cause la décadence des institutions indigènes, provoquée

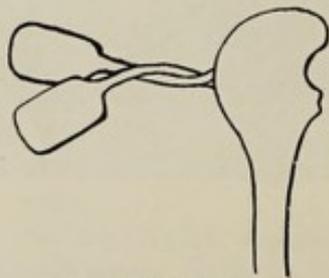


Fig. 37.
Hache de cérémonie du Nyimi Shongo.

par l'influence européenne. Le Nyimi était la base du puissant empire Bushongo; le descendant de Dieu, le chef de tous ceux qui se considéraient comme faisant partie de la classe dirigeante de la tribu régnante, mais il fut forcé de s'incliner devant la puissance supérieure de l'homme blanc; dès ce moment son prestige tomba et l'empire qu'il représentait ne fut désormais guère plus qu'un nom.

Il a été dit que le Nyimi est regardé par tout le pays comme incarnant la puissance suprême; ceci est vrai tant qu'il ne s'agit que du pouvoir exécutif. Il semble cependant que sa mère qui porte le titre officiel de Ma'na Nyimi ait un certain ascendant sur lui; en effet, lorsqu'ils se rencontrent, c'est elle qui lui adresse la parole en premier lieu, privilège qu'ont toujours les supérieurs. Il est vrai, d'autre part, que la mère du Nyimi se tient agenouillée devant lui, mais cette position est celle que prennent la plupart des femmes quand elles désirent se reposer quelques instants.

Le Nyimi doit observer certaines prohibitions; par exemple, il ne doit point parler en tenant un couteau à la main, pas plus qu'on ne doit lui adresser la parole si l'on est dans ces conditions; en aucune circonstance, il ne doit verser le sang humain, pas même à la guerre. Il était interdit, jusque ces dernières années, aux personnes du sang royal de toucher le sol; ils devaient s'asseoir sur une peau, sur une chaise ou, comme jadis le Nyimi, sur le dos d'un esclave reposant sur ses genoux et ses mains (fig. 35), ils doivent poser leurs pieds sur ceux des autres personnes. Jadis, pour voyager, on les transportait à dos d'homme; quant au Nyimi, il voyageait dans une litière en forme de boîte portée sur des perches. Cette interdiction de s'asseoir par terre était aussi jadis observée par les Kolomo et on emportait toujours en cas de déplacement des peaux à leur intention.

De même il n'était pas permis aux personnes du sang royal de manger devant des femmes. Si le Nyimi éternue, toutes les personnes présentes doivent exécuter trois séries d'applaudissements en diminuant de force; s'il crache, l'homme qui est le plus près de lui recueillera les expectorations et les enveloppera avec soin dans un linge.

Lorsqu'un sujet vient se présenter chez le Nyimi, il est introduit par son représentant (de métier ou de village) à la cour; il s'agenouille en silence et attend que le Nyimi veuille bien lui adresser la parole. Pendant un certain temps, le Nyimi semble ne pas s'apercevoir de la présence de son sujet; à la fin il l'interpelle par son nom, ou, s'il est Kolomo, par son titre, et l'autre lui répond « Ola » (oui) par deux fois et frappe dans ses mains. Il doit répéter ce mot et cet applaudissement après chaque phrase que lui dit le Nyimi et il doit également frapper dans ses mains chaque fois qu'il prononce lui-même une phrase.

L'insigne particulière des chefs est une plume d'aigle. Le Nyimi porte deux anneaux sur le gros orteil, et un bracelet de fer; ce dernier est, en vérité, un talisman personnel, et il l'enlève lorsqu'il veut manger, boire ou fumer. L'épingle de sa coiffure (fig. 224) comme la breloque en forme de cloche qui y est adjointe, sont en laiton.

Le Nyimi possède un certain nombre de couteaux d'un modèle particulier qui sont les insignes de son rang; il les prête à ceux qui sont chargés de le représenter.

Les chefs, les personnes du sang royal, leurs femmes et leurs enfants peuvent porter aux chevilles des bracelets de fer et revêtir des vêtements à bordures de cauris. Dans leur coiffure est piquée une épingle de laiton munie d'une petite cloche en miniature également en laiton et tout à fait pareille, en somme, à celle que porte le Nyimi.



Fig. 38. — Le vieux Nyibita.

Les insignes particuliers portés par les Kolomo ont déjà été décrits dans la liste de ces derniers; il suffit de se reporter aux titres suivants : Kimi Kambu, Chikala, Epanchula, Nyanga, Nyimi Shongo, Nyibita, Katenge, Nyibita Dinga, Bambi, Bengi, Chwala et Gongo. On sait aussi que ceux qui sont attachés au service personnel du Nyimi ont le droit de porter sur la hanche une *grosse* coquille de mer ou une imitation en bois (fig. 48). Les plus importants parmi les dignitaires ont le droit de porter une cravache faite d'une queue de buffle fixée à un manche de bois sculpté (fig. 49).

Les ornements suivants sont communs à tous les Kolomo :

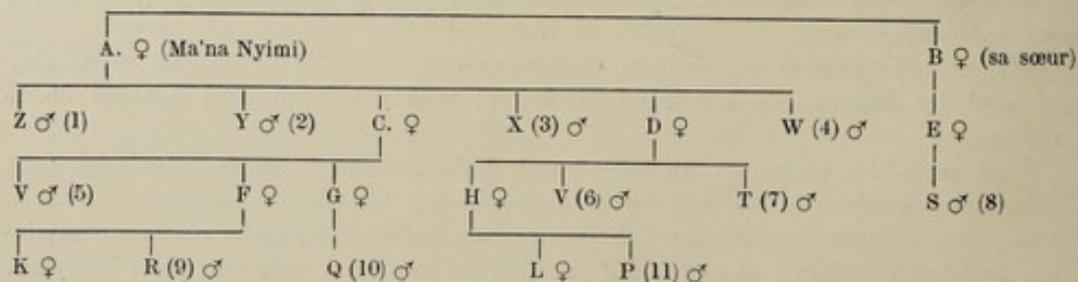
Une épingle de fer à laquelle la cloche en miniature est reliée par un anneau de laiton (ils ont de plus le droit de porter deux épingles croisées dans leurs coiffures); un rouleau de peau sur les fesses lequel ne peut être porté par les personnes de conditions ordinaires que pendant les danses, une canne de cinq pieds de long environ avec un anneau de fer au sommet, et, pendant les danses, une ceinture en fibres végétales d'un dessin particulier. (Voir sur la coupe fig. 318.)

Le port illégal d'insigne, si toutefois un tel délit peut être conçu par l'esprit d'un Bushongo, serait sévèrement puni.

Le Nyimi, comme représentant de la nation, est le possesseur de toutes les terres; lui seul peut en accorder l'usufruit ou en priver quelqu'un; mais il ne peut les vendre. Les tribus étrangères qui se sont établies en territoire Bushongo (Bashoba, Bashilele) doivent reconnaître la suzeraineté du Nyimi et lui payer un tribut. C'est au Nyimi aussi que reviennent tous les biens pour la possession desquels il n'existe pas d'héritiers naturels.

Tous les villages payent des impôts au Nyimi; il accorde la perception des taxes d'un ou de plusieurs villages déterminés à un Kolomo ou à un fidèle serviteur; c'est de cette manière que les Kolomo se procurent leurs revenus.

Le droit au trône suit la descendance de la ligne féminine; d'où la position prépondérante qu'occupe la reine-mère dans l'ordre de préséance. Les fils de la Ma'na Nyimi deviennent Nyimi par ordre d'âge, après quoi le pouvoir passe aux fils de la sœur aînée, puis aux fils de la seconde fille et ainsi de suite. On se rendra compte de cet ordre de succession au trône dans le tableau d'une généalogie supposée que nous reproduisons ci-dessous. Les numéros y représentent l'ordre naturel de succession; quant aux familles des différents Nyimi, elles sont omises à dessein car elles ne peuvent jamais parvenir au pouvoir.



Comme il a été dit plus haut à propos de l'histoire des Bushongo (p. 24), une femme ne peut monter sur le trône que dans le cas où les descendants mâles viendraient à manquer.

Telle est la théorie, mais elle n'est que rarement mise en pratique, le Nyimi ayant le droit de déshériter tel de ses successeurs qu'il lui plaira. Un homme ainsi déshérité est définitivement exclu de la succession. On peut donc dire qu'en pratique le Nyimi a le droit de désigner son successeur parmi ses frères, ses cousins ou ses neveux, mais il ne peut cependant pas les choisir en dehors de la descendance de ses ancêtres féminins.

Lorsque le Nyimi est très malade et sent que la mort approche, il fait venir son fils aîné et lui confie les « secrets de la cour », en lui révélant le nom de ceux qu'il entend déshériter.

Après son décès, ce fils est momentanément tout-puissant ; il est le gardien des biens qu'a laissés le Nyimi ; c'est lui qui habille le corps pour la cérémonie funèbre, et qui choisit les victimes humaines à immoler au cours de cette cérémonie.

Le corps est exposé pendant trois jours et toute la population du voisinage vient le voir. Alors l'aîné, dépositaire des dernières volontés du Nyimi, rassemble les doyens en une réunion solennelle et s'adresse au Bambi et au Bengi dans ces termes :

« Les paroles que je prononce ici sont celles que mon père m'a dites avant de mourir. Ecoutez ses dernières volontés. Il ordonne qu'un tel (frère ou cousin, neveu, selon le cas), soit Nyimi. Allez, vous Bambi et Bengi, et informez-le de cette nouvelle. » Le Bambi déclare qu'il reconnaît dans ce choix la sagesse du Nyimi, et le Bengi dit aussi quelques mots dans le même sens.

Alors, suivis par une foule qui augmente de minute en minute, le Bambi et le Bengi se rendent, à travers tout le village, à la demeure de celui qui vient d'être nommé Nyimi. Arrivés là, le Bambi s'arrête et lui dit : « Jusqu'à ce jour vous n'étiez personne, aujourd'hui vous êtes le grand Nyimi ; rien ne doit vous manquer de ce que le cœur peut désirer ; vous avez été choisi pour nous gouverner. » Le Bengi répète ces mêmes paroles et toute la foule pousse des acclamations.

Le nouvel élu se retire alors, et les Kolomo le revêtent de sa « robe de couronnement », faite d'étoffe de fibre d'une blancheur immaculée. Pendant ce temps la foule continue de s'accroître dans le village, et tous les Batwa habitant le territoire Bushongo arrivent pour servir de garde de corps au nouveau souverain. Ils demeurent avec lui tant qu'il n'est pas installé dans sa nouvelle résidence. Le troisième jour tous les Bushongo présents endossent leurs vêtements de cérémonie, et le nouveau Nyimi se présente devant eux. Le Bambi lui demande : « Etes-vous Nyimi ? » et celui-ci répond par l'affirmative après que le Bengi lui a adressé la même question. Pour plus de clarté,

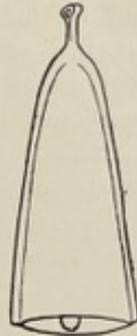


Fig. 39.
Cloche de certains hauts fonctionnaires



Fig. 40.
Cloche portée par le Nyibita et la Katenge

nous supprimerons dans le récit qui suit les paroles prononcées par le Bengi, mais il faut toujours sous-entendre que tout ce qui est dit par le Bambi est aussitôt répété par le Bengi comme par un écho.

Le Bambi continue et demande : « Dites-moi les noms de ceux qui ont été rois avant vous. » Et le Nyimi de réciter la liste de ses prédécesseurs depuis le temps de Bumba, tous les Kolomo contrôlant ses réponses.

« Montrez-moi maintenant, dit le Bambi, ceux qui seront Nyimi après vous. » Et tous ceux qui ont un droit quelconque à la succession, même des enfants portés sur les bras, s'avancent vêtus de blanc. Puis le Bambi demande encore : « Montrez-moi ceux qui partageront avec vous les honneurs de votre situation. » Et les femmes et les enfants du Nyimi s'avancent habillés de la même façon. « Alors vous êtes Nyimi et nous vous aimerons et vous obéirons tous. Si nous tuons un animal, il sera pour vous, si nous prenons un poisson il sera pour vous ; si nous procréons des filles, elles seront pour vous ; nous vous payerons des impôts, et si vos lèvres expriment un désir, il sera satisfait. Si nous vous obéissons, soyez bon pour nous ; si nous vous désobéissons, punissez-nous, car vous êtes Nyimi et tout-puissant. » Alors on apporte la litière d'état, qui est formée d'une boîte rectangulaire en bois pouvant contenir au moins quatre personnes, et qui est supportée par deux perches passant dans des boucles latérales.



Fig. 41. — Le Chikala II avec la statue de Misha Pelenge Che.

Le Nyimi monte dans cette litière et le cortège s'engage dans le village suivi par une foule considérable qui se dispute l'honneur de la porter. Enfin le Nyimi arrive au Mushenge de son prédécesseur. Il rassemble tous les biens du chef défunt et se fait ensuite transporter à l'endroit qu'il a désigné pour être sa résidence officielle (Mushenge). On se met sur-le-champ à édifier un village ; l'habitation du Nyimi est construite et décorée uniquement par des Kolomo. « Là il vit et gouverne comme un grand chef ; du moins en était-il ainsi auparavant, » nous dit le Nyimi actuel, avec un soupir. Une fois installé au Mushenge, le Nyimi ne le quitte que rarement. S'il se déplace, il ne s'arrête jamais dans un petit village ; seuls ceux de dimensions considérables, comme Misumba ou Ibanche, ont le droit d'être honoré de sa présence. Dans les cas tout à fait rares de visite royale, une défense d'éléphant est plantée dans le sol, la pointe en bas, derrière le siège du Nyimi, pour lui servir comme dossier. Une défense ayant ainsi servi d'appui au monarque n'est jamais enlevée, et, en permet-

tant l'acquisition d'une de ces défenses érigées pour le grand Shamba Balongongo (fig. 50), le Nyimi actuel a donné une nouvelle preuve de la bonne volonté et de la sympathie qu'il a toujours montrées envers notre expédition.

La succession des chefs vassaux du Nyimi est réglée par les mêmes lois que

celle du Nyimi lui-même; cependant leur nomination doit être ratifiée par ce dernier qui leur donne alors une plume d'aigle, symbole de leur autorité.

A l'occasion de l'avènement d'un Nyimi, un de ses parents du sang royal se présente chez lui avec une de ses filles qu'il lui destine pour femme. Celle-ci est l'objet de marques de considération toutes particulières, et porte le titre de Mikema. Les enfants du sang royal, et eux seuls, sont souvent mariés pendant leur enfance, toutefois mari et femme continuent de vivre chacun chez leurs parents. Il arrive qu'une femme adulte est choisie comme fiancée d'un jeune garçon de ce rang. Le successeur d'un Nyimi hérite des veuves de ce dernier. Quand une personne du sang royal meurt, ses filles se peignent tout le corps et la figure de raies jaunes et rouges. Chaque chef, lorsqu'il arrive au pouvoir, invente un dessin qui est gravé sur ses tambours et qui tient lieu, dans une certaine mesure, de son sceau royal.

Tous les Kolomo sont inamovibles; cependant le Nyibita (6) se retire dès que son âge l'empêche de prendre une part effective dans les guerres. Les charges ne sont pas héréditaires. Théoriquement, la nomination de tout fonctionnaire dont la place se trouve momentanément vacante, est entièrement laissée à la volonté du souverain. Pratiquement, cependant, c'est l'opinion publique qui décide son choix. Récemment un cas se présenta où le Nyimi fut obligé de nommer à un poste très élevé une personne qu'il détestait; de même, il n'a jamais pu nommer simple Kolomo Shamba Shamba (fig. 80) son beau-frère et ami intime, parce que l'opinion publique s'y opposait.

Dans des cas pareils il a l'habitude de donner une compensation à l'orgueil blessé de ses amis; ainsi il leur permet de porter des insignes de Kolomo, ou même de membre de la famille royale, sans qu'ils aient ces qualités.

Il nous reste maintenant à considérer la forme gouvernementale d'organisation sociale des tribus orientales et en particulier des Bangongo. Si l'on en croit l'opinion de ce peuple au sujet de son histoire ancienne, lors du passage de la rivière Sankuru, le chef suprême d'essence divine, Etochi, fut déposé et remplacé par son lieutenant, Nyimi.

Les Bangongo ajoutent que leur organisation, à cette époque, ne diffèrait que fort peu de celle qui existe actuellement; le titre de Lukengu que les Européens appliquent maintenant au chef de toute la nation était porté par l'héritier-présumptif. Ce titre, ainsi qu'il a été expliqué ailleurs (p. 32), n'est point un mot Bushongo, mais un terme Baluba. L'usage de ce mot s'est répandu parce que Wolf reçut ses informations d'un esclave du prétendant au trône, lequel esclave était Baluba et employait par conséquent, pour désigner son maître, le terme Baluba.



Fig. 42. — Le Seso Yula.

Comme l'autorité du chef effectif était à cette époque très affaiblie, le prétendant avait, apparemment avec son consentement, pris en mains les rênes du gouvernement, et ainsi le titre fut appliqué par les Européens à la fonction de chef suprême.

Les Bangongo prétendent qu'à l'époque du passage de la rivière Sankuru, l'organisation sociale des tribus orientales était la suivante :

Nyimi Yatende; Chef des Bangongo, mais tributaire du Nyimi de la nation Bushongo.

Fumu; Titre des petits chefs locaux; chacun de ces derniers était assisté des fonctionnaires suivants; un numéro indique l'ordre de préséance.

1. Kimi Kambu, le premier ministre (comme le n° 1 de la liste Bambala), il représente le chef pendant son absence.

FONCTIONNAIRES JUDICIAIRES

7. Epanchula, grand juge (le même que le n° 3 de la liste Bambala, mais avec des attributions différentes).

8. Monya Mutende, juge.

FONCTIONNAIRES MILITAIRES

9. Chikala, commandant en chef à la guerre et à la chasse (porte le nom de n° 2 dans la liste Bambala, mais a les fonctions du Nyibita n° 6).

FONCTIONNAIRES ADMINISTRATIFS

2. Yulu, le surintendant général qui surveille l'exécution des ordres du Fumu.

3. Sesa, assistant du précédent; un de ses devoirs est de déclarer la fin des palabres « car c'est lui qui prend la parole le dernier ».

DIGNITAIRES DE LA COUR

4. Bambi } Les deux principaux conseillers; ils doivent être fils de chefs (leurs attributions sont sensiblement les mêmes que celles des nos 64 et 65 de la liste Bambala).

5. Buingi }

6. Bokanda, chef des Doyens et régisseur général des cérémonies; il assiste à tous les palabres, assis devant le chef et tournant le dos à l'assemblée. Il salue le chef des paroles suivantes : *Oshela N'fumu Elonga*.

10. Bilumbu, l'instituteur des jeunes enfants et le gardien des légendes de la tribu; féticheur en chef (correspond approximativement au n° 69 de la liste Bambala).

Ensuite viennent les Kolomo ou Doyens; les hommes libres, souvent distingués des esclaves par le terme *Moana Banza*, « Fils du village »; et enfin, les esclaves, *Moya*, qui sont tous des étrangers.

Dans son ensemble, l'organisation sociale actuelle des Bangongo ne diffère pas beaucoup de celle qui existait antérieurement. Les quelques modifications portent surtout sur l'ordre de préséance, ainsi que le montre le tableau ci-dessous dans lequel les numéros indiquent toujours cet ordre de préséance. Le Nyimi Yatende est le vice-roi, dont la cour se compose des dignitaires ci-après; le nom du titulaire actuel est Isambula Ngenga (fig. 51) qui est cousin du Nyimi.

1. Kimi Kambu, premier ministre (voir liste Bambala, n° 1).

FONCTIONNAIRES JUDICIAIRES

3. Epanchula, chef de la justice (mêmes fonctions que le n° 7 de l'ancienne liste et même titre que le n° 3 de la liste Bambala).
4. Monyoma, juge.
6. Monya Mutende, juge (comme le n° 8 de l'ancienne liste).

FONCTIONNAIRES MILITAIRES

2. Chikala, commandant en chef.
10. Yulu, lieutenant du Fumu et exécuter de ses ordres; il commande l'avant-garde pendant l'attaque et l'arrière-garde pendant la retraite; on le regarde comme un homme d'action à cause de son caractère, et il reste debout dans le Conseil quand les autres s'assoient (n° 2 de l'ancienne liste. Voir fig. 55.)
11. Che Yulu, assistant et remplaçant éventuel du précédent.
12. Sasa } Officiers.
13. Pheti }
22. Isasasa }
23. Nyima Vita } Hérauts qui rassemblent les guerriers.
25. Phungu }
28. Kulamata }

FONCTIONNAIRES ADMINISTRATIFS

10. Yulu, déjà mentionné, exécuter des ordres du Fumu.
11. Che Yulu, son assistant.
16. Membongi, distributeur du gros gibier tué pendant la chasse.
18. Buimbi, il représente le chef dans les relations avec les étrangers et les autorités de l'Etat; il est souvent pris, à tort, pour le chef. Il porte le même titre que l'héritier présomptif des Bambala n° 61, et semble accomplir les mêmes fonctions que le Kimi Kambu de cette tribu.

24. Imbala Pasi, trésorier, il compte les amendes reçues, et les répartit lorsqu'il y a lieu.

DIGNITAIRES DE LA COUR

- | | | |
|---|---|--|
| <p>2. Chikala
5. Nyimi Songo
7. Bambi
8. Biengi</p> | } | <p>Grands conseillers; ils portent les mêmes titres que les dignitaires n^{os} 2, 5, 64 et 65 de la liste Bambala, et des n^{os} 9, 4 et 5 de l'ancienne liste Bangongo. Il est à remarquer que dans cette dernière liste, il n'y a pas de Nyimi Songo;
Chez les Bambala, les fonctions de Bambi et de Bengi semblent plus étendues.</p> |
|---|---|--|
9. Bokanda, maître des cérémonies (comme le n^o 6 de l'ancienne liste).
14. Nyapama, remplace le Chikala pendant son absence.
15. Kune, remplace le Nyimi Songo pendant son absence.
17. Kino, sans fonction apparente (semble porter le même titre que le chef trésorier n^o 26 des Bambala).
19. Bilumbu, instituteur des enfants et féticheur en chef (n^o 10 de la liste ancienne et Moaridi n^o 69 de la liste Bambala).
20. Maludi, fait au Fumu des remontrances au nom des Doyens.
21. Mene Banza, sans fonction apparente.
26. Iyam Bambi, remplace le Bambi n^o 7 pendant son absence.
27. Iyam Biengi, remplace le Biengi n^o 8 pendant son absence.
29. Ibanda, sans fonction apparente.
30. Molombi, chef cuisinier du Fumu.
31. Mimbongi, sans fonction apparente.
32. Kengete, ouvre le matin les grilles de l'enceinte où sont les habitations du Fumu, et les ferme le soir.

Tous ces dignitaires sont appelés Kolomo; parmi ces derniers, ceux classés de 1 à 22 sont les grands Kolomo; les autres sont les Kolomo inférieurs.

Tous les Kolomo prennent part à la guerre.

Il existe en plus deux dignitaires du sexe féminin, la Bingi Batu et la Gune, qui sont nommées par les Kolomo.

Leurs attributions consistent à veiller à ce que les femmes observent bien les lois; si, par exemple, une esclave met une robe Bushongo, elles doivent aussitôt la lui ôter; si une veuve refuse de quitter la maison de son défunt mari, elles commandent à des femmes de la jeter dehors.

L'organisation sociale des Bangendi, telle qu'elle existe actuellement, diffère beaucoup plus de celle des Bambala que celle des Bangongo. Elle est constituée de la manière suivante :

Muya, chef des Bangendi et vassal du Nyimi.

1. Kikambu, premier ministre du Muya (comme le n^o 1 de chacune des listes

précédentes, avec cette seule différence qu'on trouve un Kimi Kambu dans chaque village Bangongo.)

Komobala, chef local (comme le Fumu des Bangongo).

Ensuite, existent dans chaque village :

FONCTIONNAIRES DE LA JUSTICE

6. Epanchula, grand juge (comme chez les Bangongo, n° 7 dans l'ancienne liste et 3 dans l'autre ; a le même titre mais pas les mêmes fonctions que le n° 3 des Bambala).

8. Mutende, juge (n° 8 et 6 des deux listes Bangongo).

10. Nyomo, juge.

11. Shasha, juge pour les affaires matrimoniales (Banga, n° 8 des Bambala).

14. Bilonga Bomba, juge de paix.

16. Nyimi Shaka, agent qui administre le poison d'épreuve (le Nyimi Shake, n° 12 des Bambala).

FONCTIONNAIRES MILITAIRES

12. Nyibita, commandant l'avant-garde (comme le commandant en chef n° 6 des Bambala et Yulu n° 10 des Bangongo).

22. Yukumbi, commandant en second ; commande aussi l'arrière-garde.

FONCTIONNAIRES ADMINISTRATIFS

2. Eyulu, lieutenant du Komobala (le n° 10 des Bangongo).

23. Jamjoma, trésorier des Kolomo (office rempli par le Kina n° 26 des Bambala, et l'Imbala Pasi, n° 24 des Bangongo).

27. Chimpanga, sous-lieutenant ; il est expert en matière de chasse ; il porte une peau sur la tête et un javelot de 10 pieds de long.

DIGNITAIRES DE LA COUR

3. Bambi ; il a pour mission de découvrir les sorciers en cela il diffère beaucoup des personnages qui portent le même titre chez les Bambala, (n° 64), et les Bangongo, (4 et 7).

4. Bengi, féticheur en chef (diffère également du Bengi des Bambala, 65, et du Buingi, 5, et Biengi, 8, des Bangongo).

5. Chikala, orateur public (diffère encore du Chikala, 2, des Bambala, ainsi que du dignitaire du même nom, 9, et 2 sur la liste Bangongo et qui est aussi commandant en chef dans cette tribu).

7. Madudi, communique au chef la volonté des Kolomo (le Məludi n° 20 des Bangongo).

9. Memponge, sans fonction apparente.

15. Malabyala, id.

17. Bakana, id.

18. Yubana, id.

19. Kengente, maître de cérémonies qui se tient derrière le chef et donne le signal des applaudissements quand celui-ci a fini de parler (ses fonctions correspondent à celles du Bokanda, 6 et 9 des Bangongo).

20. Meshosho, sans fonction apparente.

24. Pampung, maître des habillements ; arrange la robe du chef en plis gracieux, les jours de fêtes.

25. Guvulu, chasse les mouches autour du chef au moyen d'une cravache.

26. Makula, gardien des talismans de chasse.

Il existe également deux Kolomo appartenant au sexe faible.

1a. Banda, la mère du chef ; tous les hommes doivent frapper des mains lorsqu'ils la rencontrent (équivalent probablement à la Bana n° 2a des Bambala).

2a. Katenge, enseigne aux jeunes filles leurs devoirs de femmes (même titre que le n° 1 des Bambala mais



Fig. 43. — Le Buimbi (à droite).

fonctions différentes) Chez les Bangongo et les Bangendi, les chefs et les doyens portent toujours la petite calotte hémisphérique qui n'est portée par les personnes ordinaires que dans les grandes occasions ; ces coiffures sont appelées Bandu par les Bangongo et Luketu par les Bangendi ; elles sont maintenues par des épingles de fer ; de plus, le chef porte une plume d'aigle à crête, piquée dans les cheveux sur le côté. Un chef peut parfois remplacer la calotte par un petit morceau de peau de léopard. Les chefs portent encore autour de la taille et plus haut que la robe, une ceinture spéciale garnie de cauries et attachée sur le devant (ce nœud ressemble au nœud marin appelée « nœud de vache »). Le tissu Elamba, décoré de dessins en damier teints dans l'étoffe (chacun des rectangles qui composent ce damier mesure 5 pouces sur 2 1/2 environ) n'est porté que par le chef et par sa famille.



Fig. 44. — Le Bambi.

Les chefs ont seuls le privilège d'orner leur calotte de cauries, à moins cependant qu'elle ne soit faite de tissu européen; dans ce dernier cas, chacun est libre de l'orner à sa fantaisie. Le port de bracelets, en fer ou en cuivre, de cauries aux chevilles (parfois jusque vingt à chaque jambe) est aussi un des privilèges accordés aux chefs.

A ces différents points de vue, les enfants des femmes et des sœurs des chefs ont les mêmes droits et privilèges.

Les chefs et les doyens portent une canne ornée d'un motif en spirale qui n'est autre que l'empreinte d'une liane laquelle s'est enroulée naturellement autour de la canne (fig. 53). Ces cannes appelées pangwe proviennent des pays situés au nord du Sankuru et sont l'objet d'une profonde vénération; seuls, les Kolomo, ou les fils de chef peuvent y toucher et on peut barrer n'importe quel chemin en en mettant une en travers. La canne est tenue la pointe reposant sur le sol tout près des pieds, et la main, appuyée sur le sommet et tenant la canne, écartée du corps aussi loin que possible. Quelquefois on la porte aussi sur les épaules, les mains reposant sur chaque extrémité (fig. 234). Un homme d'assez d'importance se tient, lorsqu'il s'arrête dans sa marche, les jambes très écartées (fig. 52); il marche lentement et majestueusement, la tête renversée très en arrière, et une main sur la hanche.

Théoriquement, le chef est élu par tout le village, mais, à l'heure actuelle, les suffrages des électeurs se portent invariablement sur l'héritier normal, de sorte qu'on peut dire qu'en pratique ce pouvoir est héréditaire; l'héritier en première ligne est le frère issu des mêmes père et mère et dans ce cas il hérite aussi des biens; les autres héritiers s'échelonnent dans le même ordre que chez les Bambala (voir p. 62).

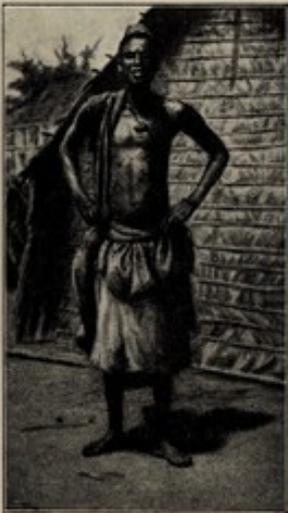


Fig. 46. — Shamba-Shamba, beau-frère du Nyimi.

Lorsqu'un chef meurt, tous les habitants du village s'assemblent dans un champ et choisissent un successeur; après quelques délibérations, leur choix s'arrête invariablement sur l'héritier; celui-ci est alors informé de la bonne nouvelle et reçoit de chaque villageois un cadeau. Ensuite il est conduit à un village Batwa situé dans la brousse avoisinante; là, on lui met sur la tête une peau d'écureuil volant, ornée de plumes de coucou; quatre hommes vigoureux le placent sur une litière formée de deux perches entre lesquelles est tendu un morceau d'étoffe (benji), et le rapportent ainsi en triomphe jusqu'au village. Alors on lui enlève sa peau d'écureuil, et on la remplace par une plume d'aigle. Le Maludi s'adresse au nouveau chef et lui enjoint de gouverner avec justice, en lui conseillant en particulier de ne jamais parler en tenant un couteau à la main; le chef répond en promettant de se conformer



Fig. 45. Bâton des Bambi et des Bengi.

aux avis qui lui sont donnés, et il dit : « Maintenant le village et moi nous sommes comme l'index et le médius d'une même main ; il n'y aura jamais rien entre nous. » Le peuple pousse des acclamations, et le chef est prié de prendre un nouveau nom. Dans l'exemple que nous avons observé, le nom choisi était Phokoli Bondo (le palmier-raphia abondant) ; aussitôt une clameur s'éleva : « Bondo mana tata ! Wei Phokoli

Bondo. » (Abondance de vin de palme, père, vous êtes l'abondant raphia.) A la fin, les doyens présentent au chef, sa femme ; celle-ci prend le titre de Somingali et a la préséance sur toutes les autres femmes du village.

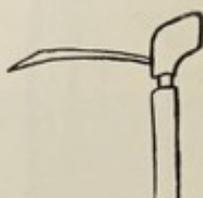


Fig. 47.
Houe de cérémonie
de la Katenge.

Les chefs doivent rendre des comptes au grand chef, lequel peut les destituer de leurs fonctions, et les remplacer (le plus souvent par quelqu'un de ses parents). Les seuls tributs payés au chef consistent en une cuisse de chaque animal de grande taille tué pendant une partie de chasse.

Le plus considérable de ses revenus consiste dans les amendes qu'il prononce contre les malfaiteurs. La peine de mort est aussi prononcée par le chef, après consultation d'une assemblée générale des Kolomo.

Dans les salutations, le chef parle seul et les hommes du peuple doivent garder le silence et frapper des mains.

La tombe d'un chef est indiquée par une petite hutte bâtie par-dessus.

Exception faite de l'obéissance qu'il doit au grand chef, le subalterne est maître absolu et nomme lui-même sa suite de dignitaires. Pratiquement il a très peu de pouvoir et est gouverné par les Kolomo qui constituent en vérité l'autorité souveraine. Et même, le fait de nommer ses dignitaires ne prouve que peu de chose, puisque ces derniers ne peuvent être choisis ailleurs que parmi les Kolomo.

Les Kolomo forment un comité consultatif composé des notables du village. L'histoire légendaire de ce corps est la suivante : Un des premiers chefs, Etochi, était faible de caractère et délaissait les affaires de l'État pour s'adonner à la débauche. Son premier ministre, Bakodya Bonjamba réunit tous les notables du village et après avoir discuté, ils décidèrent de constituer un corps destiné à surveiller la marche des affaires de l'État, en agissant comme frein sur le pouvoir du chef et en l'obligeant d'agir selon leurs conseils. Comme insigne de l'autorité qu'ils venaient de se conférer, ils prirent la canne, pangwe, dont il a été parlé plus haut et dont la branche symbolise le chef, et la liane entourée en spirale, les Kolomo. Ces cannes sont l'objet d'un grand respect et nous avons déjà dit qu'un Kolomo peut barrer une route en la couchant simplement en travers. Un jour, un des membres de l'expédition après avoir examiné une de ces cannes, la plaça sur le sol ; on lui fit savoir que si un indigène avait agi ainsi, une forte amende lui eût été infligée. L'influence des Kolomo grandit sans cesse au dépens de celle du chef, jusqu'au jour enfin où tout le pouvoir fut entre leurs mains. A l'heure actuelle, le peuple a pour eux la plus grande vénération, et s'il se produit parfois quelques

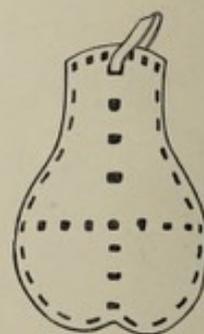


Fig. 48. — Imitation
de coquille d'escargot
portée par
l'entourage du Nyimi.

querelles ou bagarres, la seule présence d'un Kolomo suffit pour rétablir l'ordre. Un homme qui désire faire partie de l'assemblée des Kolomo, doit d'abord s'assurer de toutes les voix des citoyens de son village; ensuite il doit verser à la masse de l'assemblée, un droit d'entrée de 15,000 cauries, puis enfin inviter à une fête, qui dure neuf jours, tous les Kolomo locaux, ainsi que ceux des autres villages qui désirent y assister. S'il est agréé, il est convoqué à une réunion solennelle d'initiation. Le Maludi s'adresse à lui en ces termes :

« Vous avez jusqu'à présent vécu détestablement, violant sans cesse les lois établies. La loi dit : ne prends pas la propriété de ton voisin, et cependant les volailles et les chèvres que vous avez dérobés sont innombrables. Lorsque vous passez près d'un champ, vous prenez quelques-uns de ses produits bien que vous sachiez que la loi le défend. La loi vous interdit de prendre la femme de votre voisin et le nombre de vos adultères est si considérable qu'on ne saurait en fixer le chiffre. La loi prescrit de donner au chef une partie du gibier que vous avez tué; combien de fois vous êtes vous caché dans la brousse pour le manger seul et priver ainsi le chef de ce à quoi il a droit? La loi vous interdit de vous quereller les uns avec les autres, et tout le long de la journée on n'entend que vos cris de dispute. La loi vous défend de tuer, mais on aperçoit encore sur vous le sang de ceux que vous avez égorgés; la loi vous ordonne de payer vos dettes et pourtant combien de vos pauvres concitoyens sont encore retenus comme otages à cause de votre malhonnêteté?

« Maintenant que vous êtes sur le point de prendre le pangwe, il vous faut changer votre vie; non seulement vous ne devez plus commettre tous ces crimes, mais vous devez vous employer à empêcher les autres de les commettre. Donnez aux jeunes de bons avis, intervenez lorsqu'ils violent les lois, veillez à ce que le chef gouverne pour le plus grand bien de l'État, et, s'il manque à ses devoirs, appelez à vous tous les jeunes gens, et faites-le disparaître, lui et ses biens.

Vous avez le droit d'intervenir dans les querelles entre tribus. Tous les hommes sont les enfants d'un même couple, et par conséquent sont frères et ne doivent pas verser le sang ni des uns ni des autres. Nous descendons tous de deux êtres humains et nous sommes maintenant un très grand nombre; voulez-vous par des guerres et des tueries nous réduire de nouveau à deux? Prenez cette canne, conseillez les jeunes, et châtiez les mauvais. »

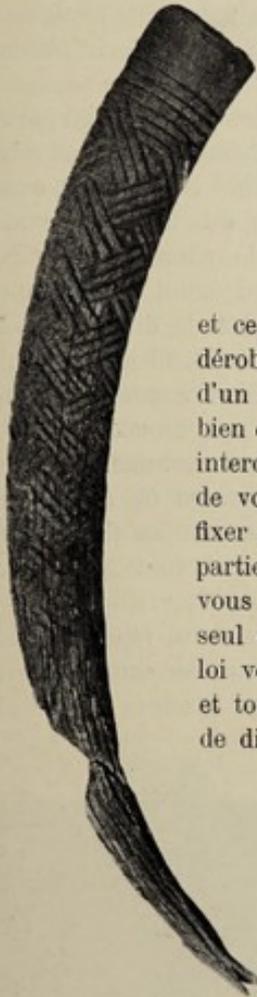


Fig. 50. — Défense d'éléphant sculptée, plantée en l'honneur du passage du Grand roi Shamba.



Fig. 49. Cravache des Kolomo

Après cela, le nouveau Kolomo peut assister aux assemblées. Celles-ci sont des réunions où l'on discute les affaires, ou simplement des banquets qui sont alors marqués par des danses très licencieuses auxquelles prennent part des femmes nues et qui se terminent par des orgies indescriptibles. Aucune personne, si elle n'a point qualité pour le faire, oserait même s'approcher de l'endroit où l'une de ces réunions est célébrée.



Fig. 51.
Isambula Ngenga, vice-roi des Bangongo.

de ceux en l'honneur desquels elles ont lieu.

Un inférieur salue un Kolomo par le mot : Botetela; le Kolomo lui répond : Uida; sur quoi l'inférieur frappe dans ses mains. Dans la conversation, on emploie le mot Ekuphu pour s'adresser à un Kolomo. Les différents dignitaires nommés par le chef reçoivent une partie du gibier que celui-ci perçoit.

Chez les Isambo, les doyens portent une canne couverte d'entailles et une calotte ou un morceau de fourrure retenu par une épingle.

Chez les Bashilele, chaque village est commandé par un chef; mais chez les Bakongo, il y a deux chefs par village; le plus jeune semble généralement le principal, bien qu'ils ne soient ni l'un ni l'autre au-dessous d'un âge moyen.

L'autorité du chef est plutôt nominale, à tel point que lors qu'un chef offre un présent à un visiteur de marque, les autres habitants du village le partagent et reçoivent aussi une partie de celui qui est offert en retour. Les villages des Bakongo ont leurs « crieurs de ville » dont on peut entendre la voix chaque soir comme au Mushenge des Bambala.

Les Bakongo ont probablement deux grands chefs, un au nord appelé Goman Vula, ou Gomampura (« tambour du village? »), et un au sud appelé Torerey;

Comme il a été dit plus haut, les Kolomo portent habituellement la petite calotte hémisphérique en raison de leur rang; cependant, le Kimi Kambu fait exception à cette règle. Sa coiffure est faite d'un morceau d'étoffe d'écorce ornée de plumes; il porte de plus une sorte de petit balai muni d'un manche tressé et orné de quelques perles de différentes couleurs; cet objet se nomme Musasala. Chez les Isambo, si un individu de condition ordinaire revêt le costume des doyens, il est passible d'une amende et de la confiscation des ornements de ce costume.

L'investiture d'un Kimi Kambu ou d'un Buingi ou Bambi, est célébrée par de grandes fêtes accompagnées de libations dont les frais sont à la charge



Fig. 52. — Chef Bangongo.

le premier est appelé Nyimi dans le voisinage de son village. L'expédition dut s'arrêter à 50 milles de ce dernier, à cause des frais considérables de transport. On prétend que le Nyimi quitta son village, il y a quelques années, en passant le commandement à son lieutenant, et personne ne sait où il est maintenant, bien qu'il ne soit pas mort. Cette information nous vient d'un chef Badjok, nommé Mayila, qui connaissait bien le village et qui était en relations avec Gomampura. Depuis la disparition de ce dernier, certains petits chefs locaux ont beaucoup accru leur autorité. Le Nyimi a seul le droit de porter des ornements de laiton. Un chef Bashilele ou Bakongo ne porte aucun ornement, il se distingue ainsi de leurs hommes qui portent des bracelets de fer.

MORALITÉ ET JUSTICE

Exception faite pour les relations sexuelles, la moralité des Bushongo, telle qu'elle est exprimée dans les versions du Mokanda (loi traditionnelle) données plus loin, est basée sur des idées assez élevées, mais l'ivresse, quoique rare, n'est pas considérée avec une désapprobation spéciale et elle est regardée comme une circonstance atténuante des crimes. On considère comme crimes les actions qui causent un dommage matériel à la commu-



Fig. 51. — Kolomo Bangongo, dansant à l'occasion de son élection.

nauté ou aux individus. L'inceste est regardé comme un crime contre la communauté, et, dans les quelques cas qui ont été enregistrés, l'homme s'est invariablement suicidé à cause de la honte publique qu'il a encourue. Une personne coupable de ce crime est appelée Motutula, parmi les Bangongo. L'hospitalité c'est-à-dire la nourriture ou l'asile, est due à tous les étrangers sans distinction de tribus. La fraude, le mensonge et le manque de parole sont considérés comme étant de mauvaises actions en elles-mêmes. La lâcheté n'est pas punie autrement que par la réprobation générale.

Les différentes fonctions de la justice ont déjà été énumérées page 54; le juge suprême est le Nyimi et les chefs locaux lui servent de représentants; mais il est possible d'en appeler à lui de leurs juges



Fig. — 53. Kolomo Bangongo.

présents; alors le plaignant donne sa version détaillée de l'affaire et celle-ci est répétée au Nyimi par le juge. L'objet de cette répétition est d'empêcher toute mauvaise interprétation et le plaignant peut interrompre ou corriger le juge dans le cas où il y

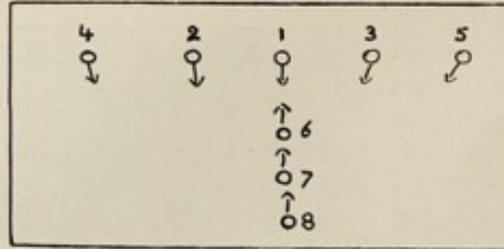


Fig. 55. — Position en conseil du chef Bangongo et de ses dignitaires :

1. le chef ; 2. le Chikala ; 3. l'Epanchula ; 4. le Biengi ;
5. le Bambi ; 6. le Bokanda ; 7. le Kîmi Kambu ;
8. le Yulu (debout).

aurait eu une malentendu. Le défenseur répond et cette réponse est répétée au Nyimi par le juge de la même manière. Chacune des parties fait comparaître ses témoins; on ne peut entendre que les témoins oculaires et un témoignage qui est basé sur des ouï-dire n'est pas admis. Le juge demande à chaque témoin : « Avez-vous vu ? » Le témoin répond : « J'ai vu ». Alors, le juge répond : « Parlez ». Pendant que le témoignage de la partie opposée est entendu, il n'est pas permis d'interrompre et comme le juge est à genoux, le dos tourné aux deux parties, il ne peut voir aucun signe qui pourrait lui être fait. Le Nyimi ne regarde jamais le plaignant, le défenseur ou les témoins. Quand toutes les parties ont parlé et que les paroles ont été répétées par le juge, le Nyimi résume les débats de cette manière : « A. dit telle et telle chose et ses paroles sont corroborées par X. et Y. D'un autre côté B semble avoir certaines excuses aussi bien qu'il est possible d'en juger par ce que nous avons entendu dire par Z.; c'est pourquoi B. profitera de circonstances atténuantes. Notre loi dit ceci ou cela. »

Le juge prononce alors la sentence contre laquelle il n'y a pas d'appel.

Quand le Nyimi ou le juge ont fini leurs discours, tous ceux qui soit présents battent des mains, en diminuant par degrés l'intensité de ces battements.

La procédure est empreinte de dignité et tout se passe dans l'ordre le plus parfait au point que le Nyimi, qui est un fumeur invétéré, mettra de côté sa cigarette pendant qu'il entend une affaire. Les jugements semblent être conduits avec une impartialité parfaite pour les deux parties. Le juge est payé par la partie qui gagne, mais le Nyimi n'exige aucun honoraire.

On ne trouve pas trace de l'existence de la coutume de la revanche du sang. Si un homme a été assassiné, son frère se présentera au Mushenge et en informera le Moyeshe ou « crieur » qui annoncera le crime au village. A cette nouvelle le Bambi et le Bengi iront trouver le Nyimi et l'en informeront.

Le Nyimi leur ordonne alors de faire connaître que le meurtrier est hors la loi dans tout le pays et de requérir tous ses sujets de l'arrêter et de l'amener au Mushenge, mort ou vif. Si le coupable résiste à l'arrestation, il est tué sans autre forme de procès; dans le cas contraire il est amené enchaîné près du Nyimi. Celui qui l'a pris reçoit une récompense, tandis qu'il est placé lui-même à la charge du Nyibita jusqu'à ce que les préparatifs du jugement soient terminés. Le juge peut prononcer une sentence de mort ou infliger une lourde amende payable au Nyimi. Dans le premier cas le Nyimi confirme la décision du juge en disant simplement : « Cet

homme mourra. - On enlève les chaînes du condamné et on l'emmène en dehors de l'enclos royal, à la porte duquel il est lynché par la foule. Le Nyimi a le droit de grâce et il l'exercerait si l'ivresse ou la folie étaient alléguées comme excuses ou si le coupable était un enfant. L'homicide en cas de légitime défense ou comme résultat d'un accident n'est pas puni; le suicide est regardé comme un crime et les parents sont mis à l'amende. La trahison, la rébellion et les offenses contre le Nyimi sont punies de mort. Dans le cas d'infidélité conjugale le complice, si sa culpabilité est démontrée, doit donner son pagne et son couteau Ikula à l'époux offensé; mais si une femme coupable d'adultère est l'épouse ou la concubine du Nyimi, le complice est puni de mort.

Parmi les Bushongo de l'est, le meurtre est puni par la pendaison et la sentence est prononcée par le chef, après avoir consulté une assemblée générale de Kolomo qui sont les gardiens de la moralité publique. L'héritier de la victime est l'exécuteur. La revanche du sang n'est pas pratiquée, mais l'argent du sang peut être accepté par les parents de la victime au lieu d'exiger la mort du meurtrier. L'ivresse est considérée comme une circonstance atténuante et la peine capitale n'est pas infligée. On punit l'homicide dans les cas de défense personnelle par une amende. Une tentative de meurtre est punie par une lourde amende variant de 20,000 à 30,000 cauries, payée au chef et aux Kolomo. Le suicide est considéré comme un crime et une amende de 20,000 cauries est payable au chef pour une tentative de suicide. Si le suicide est suivi de mort, l'héritier du suicidé doit payer cinq ou six mille cauries au chef. La manière ordinaire de se suicider est la pendaison et la cause en est généralement la honte. On raconte le cas d'un homme trouvé commettant un adultère avec la femme de son frère et lequel se pendit à cause du scandale général qui en était résulté. L'origine du suicide est raconté dans le chapitre consacré aux légendes. Le rapt n'est pas puni; mais l'adultère étant une offense personnelle entraîne le paiement d'une amende de 7,000 cauries à l'époux offensé; avant l'arrivée des européens dans ce pays, cette amende n'était que de 300 cauries; le changement dans le taux de la pénalité est dû à la dépréciation dans la valeur du cauries. Dans le cas de vol, la partie lésée va d'abord trouver le frère du voleur et essaie de le décider à un arrangement pour la restitution de la propriété volée; s'il ne réussit pas, il porte plainte devant l'un des fonctionnaires compétents (que ce soit un juge ou un juge principal). Si le vol peut être prouvé, le juge force le voleur à rembourser au plaignant deux fois la valeur de la propriété volée. Le



Fig. 56. — Chefs Bakongo qui ont permis à l'expédition de traverser la Loange.

moyen pour découvrir l'identité d'un voleur inconnu est exposé plus loin. La trahison et la rébellion sont punies de la confiscation de tous les biens et le coupable est battu par la foule et souvent tué.

Les amendes et les compensations sont généralement payées en cauries mais les marchandises d'échange commencent à prendre la place de ces derniers.

Le rôle joué parmi les Bangongo par la puissante société appelée Babende pour la préservation de l'ordre, l'arrestation des criminels etc., est décrit plus loin.

ÉPREUVES

Lorsqu'une personne meurt de mort naturelle et sans causes apparentes, sa mort est attribuée à un esprit malin agissant par l'intermédiaire d'une autre personne qui en est possédée, quelquefois à son insu, par l'esprit malin. Ces possédés du démon,

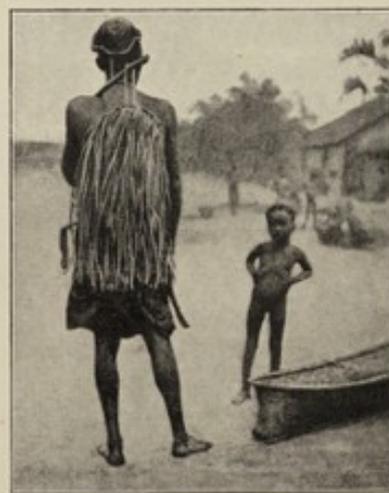


Fig. 57.

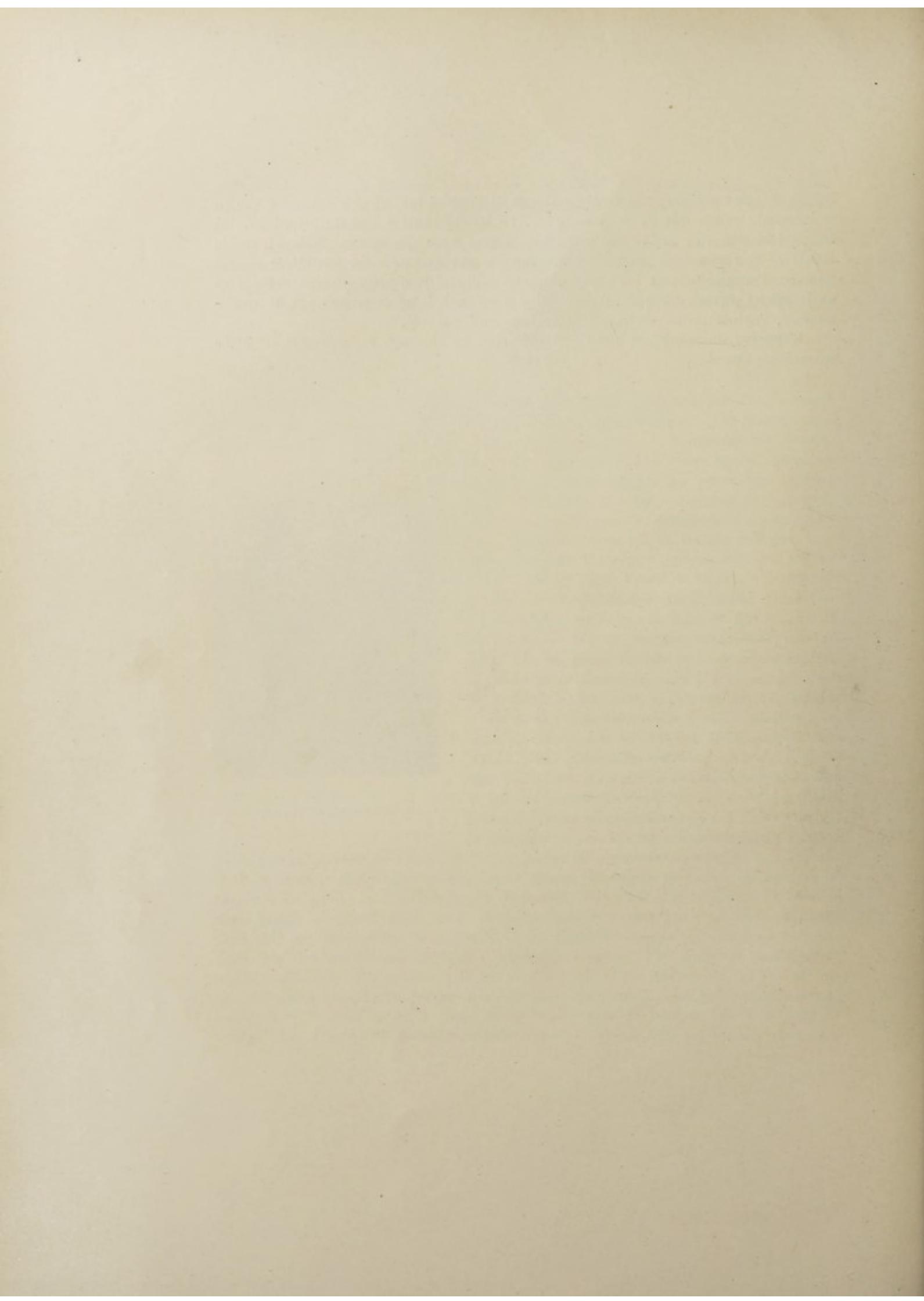
Le Miseke portant le poison d'épreuve.

doivent se soumettre à l'épreuve du poison, lequel est préparé et administré par un personnage spécial appelé Nyimi Shake (voyez p. 54) chez les Bambala, et Miseke (fig. 57) chez les Bangongo. Chez les Bambala, l'accusation peut être portée par n'importe qui, mais chez les Bangongo c'est le frère du défunt qui s'en charge. Dans l'ouest, si l'individu succombe au poison, ou s'il l'élimine par les voies naturelles, il est déclaré coupable, et, dans le dernier cas, il est lynché par la foule. De plus, ses héritiers doivent payer une indemnité à ceux de la personne qui est supposée avoir trouvé la mort par les agissements du possédé. D'autre part, si l'accusé vomit le poison il est déclaré aussitôt innocent, et l'accusateur lui paye une indemnité de 3,000 à 4,000 cauries. Le Nyimi Shake n'est point considéré comme un magicien. Dans l'est, si quelqu'un meurt de mort naturelle et que les causes du décès ne sont pas trop apparentes, son frère accuse souvent quelqu'un du village, le plus souvent un vieil homme ou une vieille femme,

d'être Boloki, possédé du démon, et d'avoir, par ce fait, provoqué la mort de son parent. Dans ce cas, le personnage officiel appelé Miseke est requis de soumettre l'accusé à l'épreuve du poison. Ce poison, appelé Mokumbi, est extrait par le Miseke de l'écorce d'une plante appelée Ephumi; on le conserve dans une petite hutte en paille de deux pieds de haut, ressemblant à une maison en miniature, placée au milieu de la principale rue, est spécialement destinée à contenir ce poison. Une coupe de poison étant offerte à l'accusé, celui-ci dit : « Si j'ai tué un tel, si j'ai tué un tel, si j'ai tué un tel, puisses-tu me tuer (il frappe trois fois dans ses mains), mais si je suis innocent, prouve-le ». Il vide alors la coupe et se sauve vers la brousse, suivi de tout le village. Les amis et les parents du mort crient : « Vous avez tué un tel, vous avez

tué un tel et vous allez mourir! » les amis de l'accusé lui crient : « montre que tu es innocent, montre que tu es innocent! ». Le Miseke court à côté du fuyard, et, lui frappant la tête d'un grelot d'enfant, répétant sans cesse : « Ephumi, Ephumi, tue le Boloki ». Si l'accusé est saisi de vomissements, son innocence est considérée comme prouvée, l'accusateur doit lui payer plusieurs milliers de cauries comme amende et on le félicite d'avoir échappé au péril. Si d'autre part, il ne se produit pas de vomissements, l'accusé meurt et sa culpabilité est ainsi prouvée.

L'épreuve du poison est aussi pratiquée chez les Bakongo et la drogue employée se nomme Epomi.



CHAPITRE III

VIE SOCIALE

L'INITIATION

C'est, ou plutôt c'était jadis une coutume pour les jeunes garçons des Bushongo de l'ouest de subir dans le cours de leur existence des cérémonies d'initiation. La



Fig. 58. — Le Nyenge.

première initiation préliminaire s'appelle Tuki Mbula et a lieu quand un des fils du Nyimi atteint l'âge de 8 ou 10 ans ; elle est encore pratiquée. La seconde, qui est beaucoup plus importante, avait lieu toutes les fois que le Nyimi l'ordonnait et les candidats étaient des jeunes gens qui venaient d'atteindre l'âge de puberté ; elle était appelée Nkanda et a cessé d'être pratiquée depuis la mort de Bope Mobinji. L'objet de cette cérémonie semble avoir été de faire une espèce de recensement de la population et aussi d'habituer les jeunes gens à la discipline.

Tuki Mbula. — Le fils du Nyimi, avec tous les jeunes garçons qui ont à peu près le même âge, sont enfermés pendant neuf jours dans un enclos caché dans la brousse ; au cours de ces neuf jours on leur ensei-

gne le Nkanda ou loi (voir plus loin p. 85). Ils se trouvent sous la direction du fils du Nyimi et on ne leur permet pas de quitter l'enclos ou de voir une femme, leur nourriture leur étant apportée par un homme. Au bout de quelques jours, le fils du Nyimi va voir son père et demande la permission, pour lui et ses compagnons de quitter l'enclos, en disant : « Il nous faut de l'eau » (pour nous laver).

Cela leur est refusé jusqu'au neuvième jour; alors les jeunes garçons sortent en file, conduits par le fils du Nyimi; ils ont les yeux baissés et si une femme les rencontre, elle doit se cacher. De cette manière, ils se rendent au cours d'eau le plus proche. Après s'être baignés, ils courent dans la broussaille et chaque jeune garçon ramasse une certaine graine. Alors ils reviennent en file au village et passent devant le Nyimi et les anciens; l'un de ces derniers porte le masque connu sous le nom de Nyenge (p. 58). Chaque garçon donne sa graine au Nyimi qui la met soigneusement de côté. Ces semences sont scrupuleusement comptées ensuite, et chaque fois

qu'un garçon qui a subi le Tuki Mbula meurt, ses parents doivent en informer le Nyimi qui enlève une des graines et la jette.

Nkanda. — Le Nkanda est une affaire beaucoup plus compliquée et beaucoup plus sérieuse; l'origine de la cérémonie est le sujet d'une légende qui a été racontée au chapitre traitant des légendes. On dit qu'elle a eu son origine parmi les Bakete et qu'elle a été introduite parmi les sous-tribus de l'ouest, sous le règne de Bongo Lenge (vers 1625).

Les Bakete ont la prétention d'être apparentés avec les Baluba et cette théorie semble confirmée par leur dialecte. Il n'est pas impossible que la cérémonie ait sa première origine chez les Baluba.

Le Nyimi convoque tous les hommes qui viennent d'atteindre l'âge de puberté et les envoie dans la forêt, où ils demeurent pendant un certain temps sous la conduite de l'un des fils du Nyimi. Ils ne peuvent porter aucun vêtement ni ornement, excepté un peigne fait de rotin à la façon des nattes (ou, si c'est un fils de Nyimi, un peigne en fer ou



Fig. 59. — Les peignes portés à l'occasion de l'initiation.
Le deuxième est en laiton.

laiton) enfoncé dans les cheveux au-dessus du front, comme un abat-jour (fig. 59); chaque garçon confectionne son peigne. Ils sont considérés comme impurs et ne peuvent voir personne; si par hasard ils rencontrent une femme, elle doit s'enfuir. On leur enseigne à faire des nattes et des paniers. La nuit les vieillards entourent le camp, poussent les cris les plus surnaturels et font tourner des instruments consistant en lanières très minces faites de côtes de feuilles de palmier attachées à un fil (des planchettes-bourdon). L'homme qui est chargé de ce rite et qui porte le nom de Kananyenge, fait de temps en temps des visites aux jeunes gens, qui, très alarmés, lui disent qu'il circule des fantômes pendant la nuit. Le Kananyenge leur répond : « Certainement vous n'avez pas peur des fantômes, vous qui êtes si impertinents et qui vous moquez de vos aînés! Ne vous sauvez pas; bientôt je reviendrai et je vous montrerai les choses qui vous ont tant

effrayés. • Après avoir vécu dans la retraite pendant environ un mois, les jeunes gens doivent subir la première épreuve, Dina, appelée Lobo. Pour celle-ci on creuse une tranchée d'environ dix pieds de profondeur (fig. 60) ; dans les côtés de cette tranchée, et perpendiculairement à celle-ci, il y a cinq niches, alternativement à droite et à gauche et en face de la quatrième niche (E) est pratiquée une tranchée d'environ quatre pieds de profondeur couverte d'une couche d'argile, laquelle s'étend sur toute la largeur du passage. La grande tranchée est recouverte de baguettes et de terre, de façon que l'on ne puisse en voir que l'entrée et la sortie. Le jour de la cérémonie, un homme couvert de la peau d'un léopard se tient dans la première niche (A) ; dans la seconde (D) il y a un homme en costume de guerre avec un couteau ; dans la troisième (B) un forgeron avec son fourneau et deux fers rouges ; la tranchée qui se trouve en face de la quatrième niche (E) est remplie d'eau et dans la cinquième (C) se trouve un autre homme qui est habillé de façon à représenter une espèce de singe grotesque et qui tient aussi à la main un couteau. Les anciens se tiennent placés à l'en-

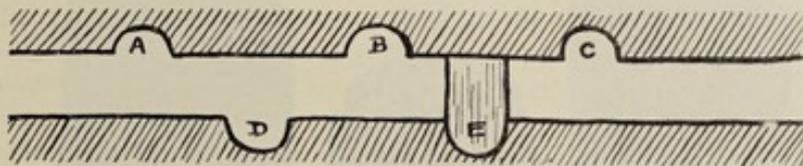


Fig. 60. — La première Dina : Lobo.

trée du passage et le Kananyenge amène les candidats l'un après l'autre. Il dit au jeune garçon : « Je vais vous montrer maintenant les choses qui vous ont effrayés. » Alors il lui dit d'entrer dans le tunnel ; le jeune homme obéit, mais quand il voit le léopard il s'enfuit épouvanté. Les anciens se moquent de lui. « Pourquoi êtes-vous revenu, vous qui êtes si hardi ? Retournez et traversez le tunnel ! » Le jeune homme demande à être dispensé de cette tâche, mais il est forcé de marcher par la menace de ne revoir jamais son village, à moins qu'il ne le fasse. Alors il se décide à passer devant le léopard, mais se trouve ensuite en face du guerrier lequel tient son couteau levé ; encore une fois il se retire à la hâte, mais cette fois encore il est contraint de retourner dans le tunnel à force de risées et par la menace d'être mis à mort immédiatement s'il recule devant la tâche. Tour à tour il passe devant le forgeron qui brandit les fers rouges, tombe dans la tranchée d'eau et est menacé par la figure fantastique tenant son couteau. Presque invariablement il s'enfuit à chaque nouvelle figure qu'il est obligé d'affronter, promettant de se bien conduire à l'avenir si l'on veut le dispenser de l'épreuve, mais des armes sont brandies devant lui et il est obligé de

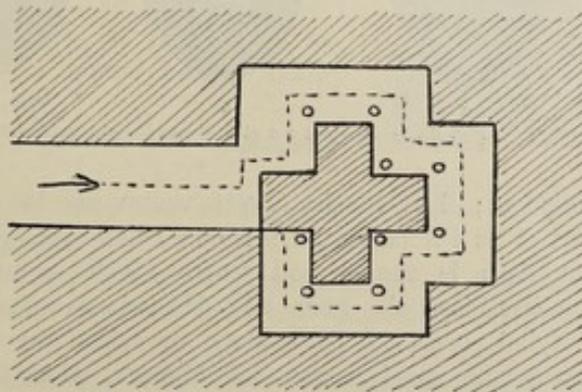


Fig. 61. — La deuxième Dina : Ganda.

tour à tour il passe devant le forgeron qui brandit les fers rouges, tombe dans la tranchée d'eau et est menacé par la figure fantastique tenant son couteau. Presque invariablement il s'enfuit à chaque nouvelle figure qu'il est obligé d'affronter, promettant de se bien conduire à l'avenir si l'on veut le dispenser de l'épreuve, mais des armes sont brandies devant lui et il est obligé de

traverser le tunnel sur toute sa longueur. Les anciens lui disent : « Vous, si hardi dans le village, vous n'êtes plus si brave ici; retournez dans la forêt et vous entendrez parler de nous ». L'idée contenue dans cette épreuve est que les candidats doivent montrer qu'ils ne craignent ni les fauves, ni les hommes, ni le feu, ni l'eau, ni les fantômes.

Au bout d'un mois les jeunes gens sont soumis à une autre Dina, appelée Ganda. Pour celle-ci on creuse un autre passage qui a trois pieds de profondeur et dont la configuration est indiquée sur le plan ci-joint (fig. 61). A chaque point marqué sur le diagramme par un O se trouve un poteau qui traverse le toit du tunnel et est visible au-dessus du sol; unealebasse pleine de sang de chèvre est cachée par le Kananyenge à la fin du passage.

Pour cette épreuve le Nyimi est présent et demande au Kananyenge de montrer aux candidats assemblés ce qu'ils ont à faire. Il se glisse dans le tunnel et secoue le premier



Fig. 62. — Masques : a et b Shene Malula, c Gari Moaschi.

bâton dont les oscillations peuvent être vues par la foule; il rampe ensuite jusqu'au poteau suivant, le secoue et en fait autant tout le long du tunnel. Alors il se barbouille le nez, la bouche et tout le corps avec le sang de la chèvre, et sort en rampant, prétendant qu'il est au dernier degré de l'é-

puisement; il se couche à plat ventre sur la terre; les anciens déclarent qu'il est mort et ils l'emportent. Le Nyimi commande alors aux jeunes gens d'entrer à leur tour dans le tunnel, son propre fils le premier. Très effrayés ceux-ci demandent d'en être dispensés, mais leur demande paraît d'abord ne pas être accueillie; enfin, le Nyimi consent à les excuser en raison du paiement d'une somme qui varie de cent à mille cauris, selon son humeur. Alors il dit : « Vous, jeunes gens, vous êtes insolents et désobéissants à l'égard de vos parents; maintenant vous êtes prêts à payer de l'argent plutôt que de faire face à l'épreuve qu'a affrontée un ancien; c'est bien, mais faites en sorte de modérer vos prétentions; retournez à la forêt et à l'avenir montrez du respect à vos supérieurs ». Un autre mois se passe et alors les jeunes gens sont soumis à la troisième et dernière Dina (épreuve) appelée Mete Nkanda. Un grand tronc d'arbre est enfoncé la nuit dans la terre et il est entouré sur les trois quarts de sa circonférence par des flèches qu'on fixe dans le sol, la pointe en l'air, tête inclinée vers l'arbre. Le Nyimi et les hommes s'assoient du côté de l'arbre, à l'endroit où la rangée des flèches est interrompue: les jeunes gens sont placés en face de l'arbre, derrière eux se groupent les femmes, à qui il est permis d'assister à cette dernière partie des cérémonies d'initiation. Vu de ce dernier emplacement l'arbre semble être complètement entouré de flèches. Le Kananyenge monte sur l'arbre, jusqu'au faite

où est attaché un bouquet de feuilles. Il demande aux femmes « Descenderai-je ? » ; elles répondent « Non, vous serez tué par les flèches ! » et alors il adresse la même question aux jeunes gens qui crient « Oui ». Alors il se glisse rapidement jusqu'au bas de l'arbre, se faufilant par l'intervalle laissé parmi les flèches. Le Nyimi ordonne alors aux garçons de faire de même ; immédiatement leurs mères poussent des cris pour protester et les jeunes gens supplient qu'on les dispense de subir l'épreuve. Après quelques discussions un paiement est accepté et les jeunes gens sont mis en liberté. Le Nyimi leur fait un discours les exhortant à être obéissants, à respecter la loi de leurs supérieurs.

Alors ils se lavent et sont considérés comme ayant recouvré leur pureté. Après cela il faut qu'ils travaillent pendant trois mois pour le Nyimi, fabriquant du sel pour lui ; on leur permet ensuite de retourner au village où ils sont considérés comme des hommes et peuvent porter le bonnet, Lukete. Chacun des initiés doit donner une graine au roi qui en supprime une chaque fois que meurt un des jeunes gens ; au moyen de ces graines le Nyimi connaît le chiffre de la population au-dessus de l'âge de dix ans et aussi le nombre total des adultes.

On a fait mention du Nkanda, ou loi, qui est enseignée aux initiés à la cérémonie du Tuki Mbula ; elle est ainsi rédigée :

1. Au-dessus de tous les hommes se trouve le Chef ; l'obéissance la plus absolue lui est due ; sa personne et ses biens doivent être respectés ; il n'y a qu'un chef, le Nyimi ; on ne doit obéir à aucun autre chef.

2. L'obéissance et le respect sont dus aux descendants du chef.

3. Respectez la nudité de votre mère ; ne la regardez pas pendant qu'elle se baigne ; quand vous allez chez vos parents n'entrez pas brusquement ; nommez-vous et attendez jusqu'à ce que l'on vous invite à entrer, de peur que vous n'entriez dans un moment inopportun.

4. Le respect et l'obéissance sont dus aux parents par les enfants.

5. Si vous faites venir une maîtresse temporaire, arrangez-vous pour que vos parents n'en voient rien.

6. N'employez pas un langage obscène devant vos parents (ainsi par exemple si un besoin de la nature vous appelle dans les broussailles, inventez une excuse pour votre absence temporaire et ne criez pas la vraie raison tout haut).

7. Si le pagne de votre père est dérangé de façon à ce que vous voyez ses fesses, dites-le lui ; si c'est votre mère qui se trouve dans cette situation, ne lui en dites rien, c'est sa fille qui doit lui donner cet avis et non pas son fils. Il ne faut pas faire rougir votre mère.

8. Respectez le corps de vos parents morts ; de peur de les voir nus demandez à vos amis de les habiller pour l'enterrement ; ne remplissez pas ce devoir vous-même.

9. Ne regardez pas une femme pendant qu'elle est en couche.

10. Ne déshabillez pas une femme en public.



Fig. 63. — Femme Baluba
esclave des Bushongo.

11. Ne battez pas votre femme ; mais si des gens mariés se querellent, ne vous en mêlez pas.

12. Soyez juste envers votre ennemi ; s'il est en danger de se noyer, sauvez-le ; s'il est attaqué, allez à son secours ; si le chef l'envoie chercher, ne vous absteniez pas de remettre le message, dans l'espoir qu'il soit puni.

14. Ne permettez pas que plusieurs personnes en attaquent une seule.

15. A la guerre évitez de tuer, mais défendez-vous courageusement.

16. Ne volez pas ; si vous désirez un objet, demandez-le à son propriétaire, s'il refuse passez-vous-en.

17. Soyez fidèle à votre femme pendant qu'elle est enceinte.

18. Respectez les femmes des personnes suivantes : le roi, les fils du roi, vos amis, vos esclaves, vos fils, votre père, vos oncles, vos frères, vos cousins ; respectez aussi vos cousines et les filles de vos cousins.

19. Ne gaspillez pas vos ressources en jouant.

20. Ne mentez pas à un homme de la même tribu que vous.

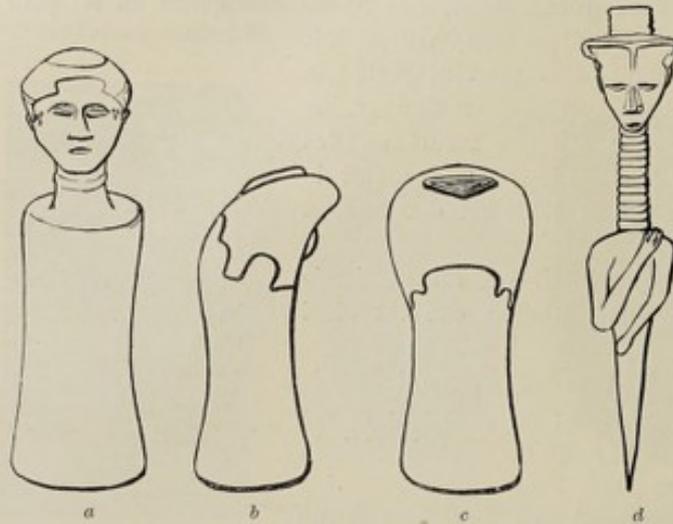


Fig. 64. — Poupées en bois.

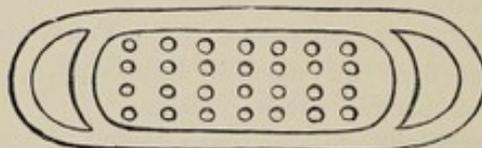


Fig. 65. — Le jeu de Lela (Mancala).

Ces défenses sont appelées Ikina Nyimi pour les distinguer des Ikina Bari (voir p.117). Les Bushongo jurent sur la loi : « Je ferai telle et telle chose, Nkanda ».

Ce qui suit est un spécimen du Mokanda (équivalent du Nkanda des Bambala) dont le texte a été obtenu parmi les Bangongo :

Si une personne mariée dit du mal des parties sexuelles de son mari ou de sa femme, il paiera une amende, c'est le Mokanda.

Si une personne fait part à un ami des secrets de l'alcove et révèle les capacités de son mari ou fait l'éloge des charmes de sa femme, il paiera une amende, c'est le Mokanda.

Si une personne déchire en public les vêtements d'une autre et dévoile sa nudité, il paiera une amende, c'est le Mokanda.

Une femme qui, n'ayant pas donné le jour à deux enfants apparaît nue à la danse, paiera une amende, c'est le Mokanda.

Le premier devoir d'un mari est d'avoir des relations régulières avec sa femme et de lui faire des cadeaux ; s'il la néglige, elle est en droit de le quitter, c'est le Mokanda.

Nous n'avons pu obtenir la Mokanda complète des Bangongo, ce qui précède a été saisi au hasard de la conversation.

Il existe parmi les Bangongo une puissante société secrète qui occupe une situation officielle, puisque les membres sont supposés aider les Kolomo à opérer les arrestations. Elle fut fondée sous le règne d'un certain grand chef qui s'appelait Samba Mikepe (Shamba Bolongogo) et l'histoire de son origine est la suivante :

Pendant le règne de ce chef, un Kolomo eut à opérer l'arrestation d'un certain malfaiteur, jeune et actif; mais comme il était posé et âgé, le malfaiteur put facilement lui échapper. Dans cette difficulté, afin de donner main forte à la loi et de la faire respecter, le chef choisit certains hommes, jeunes et forts, à qui fut confié la mission d'arrêter les malfaiteurs et on leur donna le nom de Babende. Afin d'éviter une revanche possible de ceux dont ils avaient opéré l'arrestation, ils portaient tous des masques du même modèle. Ces masques, appelés Esapula, étaient faits de lambeaux de rotin fixés ensemble au moyen de lacets de fibres et ressemblaient à un grand peigne décoratif; ils étaient fixés dans les cheveux immédiatement au-dessus du front et ils couvraient la partie supérieure du visage; aujourd'hui ils ont perdu leur signification et ils ne cachent plus les traits, mais on les porte en guise d'abat-vue et simplement comme insigne. Ils ressemblent évidemment aux peignes portés dans les tribus de l'ouest par les jeunes gens pendant qu'ils subissent l'épreuve du Nkanda (fig. 59).

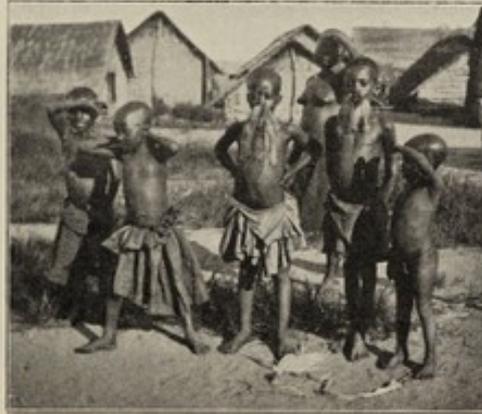


Fig. 66. — Enfants jouant à l'homme blanc barbu.

Les Babende exécutent des danses pendant lesquelles ils portent des masques; c'est-à-dire, pour parler plus exactement, chaque groupe de Babende d'un village possède trois masques appelés Shene Malula (fig. 62), Mukenga et Bungu (fig. 13c) qui sont portés alternativement par chacun d'eux pendant leurs danses; si une femme touche un de ces masques les Babende tuent la première chèvre qu'ils rencontrent; ils la mangent et la femme qui a commis l'offense doit en payer les frais. L'origine du masque Shene Malula et de la défense sont racontées au chapitre des légendes.

Les Babende font usage du tambour à friction appelé Koy Na Bula (1) (le léopard du village); ils le font résonner dans les broussailles à l'initiation d'un nouveau membre et, de nouveau, à sa mort; quand on entend le son de cet instrument chaque femme doit se retirer dans sa hutte et se cacher; si l'une d'elles se montre, elle est mise à l'amende d'une chèvre. Aux temps anciens les Babende faisaient des sacrifices humains au son de cet instrument; le membre de la Société secrète qui avait la charge de le manier s'asseyait au milieu du village avec des plumes d'aigle créées aux deux coins de sa bouche

(1) Les Bambala l'appellent Lukombye.

et faisait résonner le tambour en question ; à ce bruit tous ceux qui n'étaient pas initiés s'enfuyaient et les Babende se saisissaient d'un enfant esclave qu'ils tuaient avec un couteau d'une certaine forme fait d'une lame de fer à double courbure s'élargissant vers la pointe (couteau ordinaire de guerre); le corps était jeté dans les broussailles et l'on ne permettait jamais à la mère de le voir. Les Babende se contentaient d'envoyer à cette dernière un paquet de charbon de bois et elle savait par ce signe que son fils avait été tué. Elle disait : « Le léopard du village a mangé mon enfant » et elle prenait le deuil. L'origine de cette pratique est indiquée dans la légende à laquelle nous avons renvoyé plus haut.

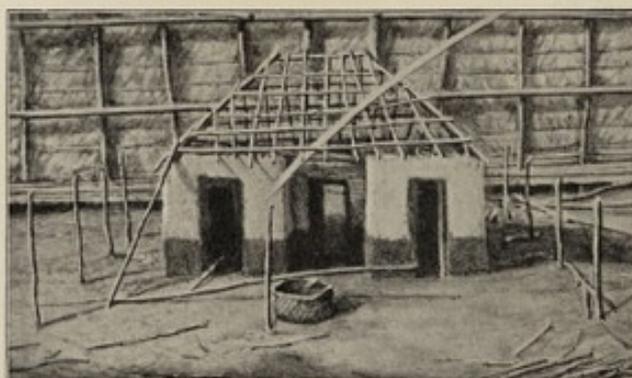


Fig. 67. — Maisonnnette en pisé, érigée par les enfants.

Les Babende possèdent leurs propres officiers, un chef, Yemikanda; un substitut, Yomikanda; trois conseillers, Kananganga, Pangula et Teisha; l'homme qui distribue le poisson attrapé par les Babende, Munyinyi Makula; le tambour en chef, Badyan Goma; ce dernier bat le tambour Buluba (pl. XXIV, fig. 2 et 4) aux danses des Babende; les deux tambours Musumba (pl. XXIV, fig. 3) sont battus derrière lui; ces tambours sont mentionnés

dans la partie du présent travail consacré à la musique. Les Babende ont aussi leur propre serment : « Si je ne fais pas cela, Mokanda Moa Koko Bekalemi Lochika Watea » (que la loi puisse me priver de la défense d'un éléphant). Toute la société a le devoir de veiller à ce que pareil serment soit exécuté.

Quand un jeune garçon est admis dans la société, il doit mettre le costume suivant : le masque abat-vue, Esapula; un pompon de fibres noirs, Isele, porté sur le derrière; deux touffes de fibres de raphia, teintées en noir, suspendues autour du cou par devant et par derrière, Molembe; et un pagne noir. Les noms de ces ornements sont secrets, comme, naturellement, tout ce qui se rapporte à la cérémonie. Le chef du village, qui, dans cette occasion, porte le titre de Dombo, est assis, revêtu de son costume de cérémonie, sur un tronc d'arbre, ses jambes très écartées l'une de l'autre; de chacun de ses côtés sont placés le Yemikanda et le Yomikanda, le premier posant une main sur son épaule droite, le second une main sur son épaule gauche; derrière lui, les uns derrière les autres, dans l'ordre indiqué, se tiennent trois autres officiers de la société, les jambes largement écartées, le Shene Malula, le Mukenga et le Bungu, portant le masque de leur nom. Le chef et chacun des trois derniers officiers tiennent un bâton; celui du chef s'appelle Baza et a environ un mètre de longueur avec des boules à chaque extrémité; il est orné de coquilles et de quatre barbes de bélier disposées à des intervalles égaux; ceux du Shene Malula et du Mukenga portent le nom de Gonjo, celui du Bungu est appelé Bengi. Entre les jambes de ces quatre officiers les

initiés doivent ramper sur les mains et sur les genoux et reçoivent, au fur et à mesure qu'ils avancent, de forts coups de bâton de chaque officier. La présence du masque Shene Malula et des coups de bâton administrés au candidat sont aussi expliqués dans la légende à laquelle nous faisons allusion tantôt. Cette cérémonie terminée, le candidat retourne au village dans le costume qui vient d'être décrit; il fait des visites à des amis et en reçoit des présents. Au bout de trois semaines, il se rend, porteur d'un présent de poissons, chez le Yemikanda qui enlève l'Esapula de sa tête; une semaine plus tard, il donne trente cauries au Yemikanda et est délivré de son Molembe; après une autre semaine le même officier enlève l'Isele en échange d'un présent de vin de palme. A partir de ce moment aucune femme, excepté sa propre mère, ne peut le frapper, même pour plaisanter, sous peine de l'amende d'une poule. Cette cérémonie s'appelle Kolombola (verbe).

Si l'un de ceux qui ne sont pas initiés revêt le costume de danse des Babende, il est appelé devant le chef, les Babende armés de fouets forment une double

haie et le coupable est placé à l'extrémité de cette haie; le chef coupe la ceinture du coupable, son vêtement tombe à terre et ainsi mis à nu il faut que ce dernier coure à travers la haie de Babende qui le frappent à tour de bras.

Cette cérémonie, et en vérité toute l'institution, semble être la combinaison de l'initiation Nkanda, telle qu'elle est pratiquée par les Bambala, avec les rites d'initiation à une société secrète Basongo Meno. Le fait que les Babende sont nés parmi les Bangongo au temps de Shamba, confirme la supposition que la cérémonie Nkanda des Bambala fut introduite parmi les tribus de l'ouest vers la même date. Le Nyimi nous a dit que cette cérémonie est d'origine Bakete.

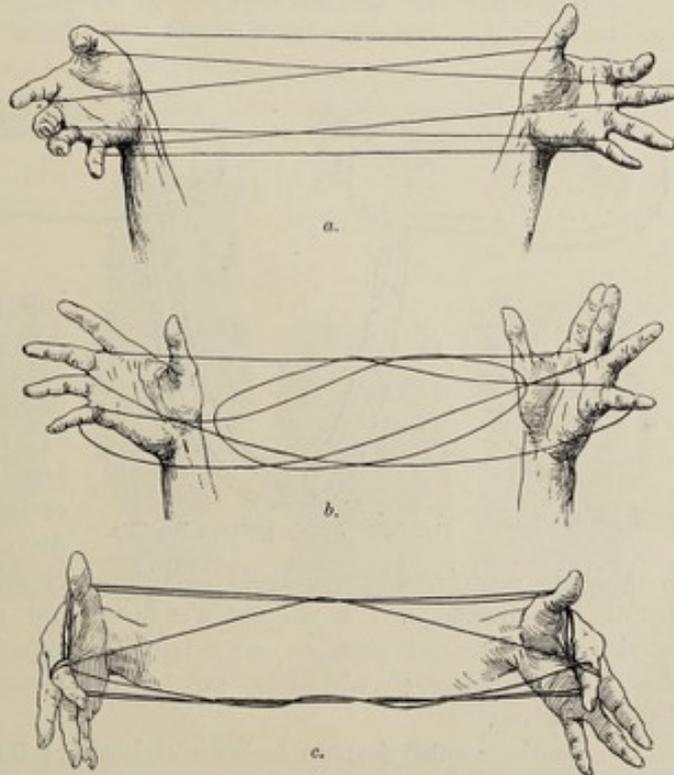


Fig. 68. — « Cats Cradle », Bangongo.

ESCLAVES

Il existe chez les Bushongo deux catégories d'esclaves : les esclaves proprement dits qui sont achetés à une autre tribu ou, comme jadis, conquis à la guerre, et les esclaves pour dettes, les otages. Les premiers sont tous étrangers ; ce sont surtout des Baluba, mot qui, en fait, est synonyme d'esclave. Ils peuvent être possédés par des individus des deux sexes et de tous les âges, qui ont sur eux droit de vie

et de mort ; ils ne peuvent pas se racheter. Ils ont néanmoins la faculté d'être propriétaires, voire même de posséder des esclaves ; leur maître

leur procure des compagnes et est responsable de leurs dettes. On hérite de ces esclaves comme de toute autre propriété.

Dans les tribus orientales, les esclaves pour dettes doivent être vendus

hors de la contrée, afin que seuls des étrangers soient esclaves parmi les Bushongo. Les enfants d'esclaves sont employés au service du maître du père, et leur origine les empêche d'épouser des filles Bushongo ; autrement, on les considère comme des hommes libres.

Le mariage entre femmes esclaves et hommes Bushongo était impossible jusqu'au règne du Nyimi Mikope M'Bula (vers 1810-1840) ; les enfants issus de telles unions sont des Bushongo libres.

Après sa mort, les biens de l'esclave reviennent à son maître. Les esclaves mâles vivent dans la rue des célibataires, les femmes dans les huttes des femmes de leurs propriétaires ; dès qu'un esclave se marie, son maître l'aide à construire sa propre maison. Les esclaves prennent part à la guerre. Leur nombre était jadis assez faible, mais il est actuellement considérable.

Les Bakongo ont des esclaves, mais ce sont tous des étrangers : des Bapende dans l'ouest, des Baluba dans l'est. On les échange contre de l'ivoire.

LA PROPRIÉTÉ

La terre appartient au chef comme représentant de la sous-tribu et ne peut être vendue. Les étrangers peuvent prendre du terrain à bail pour faire de la culture à condition d'obtenir le consentement général.

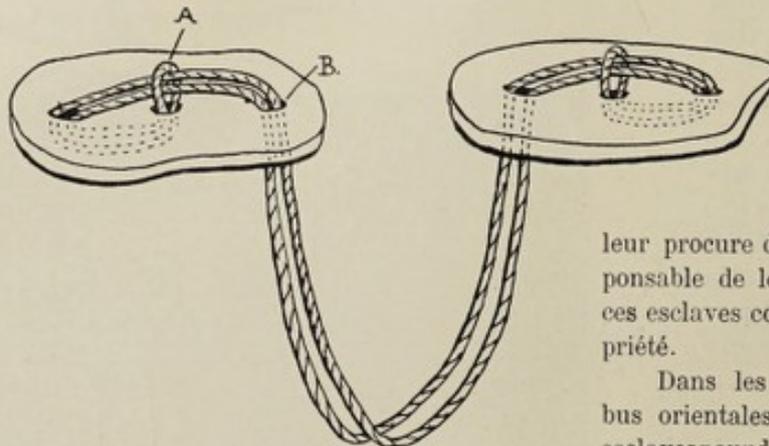


Fig. 69. — Jeu de patience Bambala.

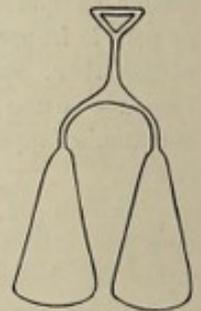


Fig. 70.
Double cloche en fer.

Les terrains de chasse sont bien délimités comme étant la propriété de tel ou tel village, mais il y a cependant beaucoup de braconnage; lorsqu'un braconnier est arrêté, l'affaire se termine généralement par un partage du gibier en litige; c'était cependant là, autrefois, un *casus belli*. Le produit du sol appartient à celui qui l'ensemence, en l'espèce aux femmes, dont le devoir est ensuite de nourrir leur mari et leur famille. Chez les Isambo, quelques surfaces de terrains appartiennent au chef de la famille. Tous les arbres utiles sont propriété individuelle; l'eau courante fait partie de la propriété commune, mais les lacs appartiennent au premier occupant. Chacun, homme ou femme, peut posséder des esclaves; il était interdit jadis



Fig. 71. — Tambours a. Bangongo, b. Bambala, c. Bakongo, d. Bangongo, type Chinda, pour la guerre, e. Bangongo, tambour à friction (Koy na Bula) de la Société des Babende.

aux enfants d'en posséder, mais cette interdiction n'existe plus de nos jours. Bien que les esclaves puissent posséder, le produit de leur travail appartient à leur maître.

La propriété en commun d'esclaves, de troupeaux et de chiens existe.

HÉRITAGE

L'héritage, en ce qui regarde les fonctions de Nyimi ou des fonctionnaires subalternes ayant déjà été traité aux pages 63 et 71, nous n'y reviendrons pas. La succession des biens se fait à peu près dans les mêmes conditions, c'est-à-dire que la propriété d'un mort passe naturellement au frère survivant, le plus âgé fils d'un même père et d'une même mère; ensuite on hérite dans l'ordre suivant, toujours par rang d'âge :

L'aîné des fils de la sœur aînée par les mêmes père et mère.

Les fils des autres sœurs par les mêmes père et mère.

L'aînée des fils de la sœur aînée par le même père.

Les fils des autres sœurs par le même père.

Le frère par le même père.

Le père.

Le frère du père par les mêmes père et mère.

Le frère du père par le même père.

L'ainé des fils.

L'ainé des petits-fils.

Les femmes ne peuvent pas hériter, et si un homme meurt sans descendants mâles, ses biens reviennent au chef, ou dans le Mushenge au Nyimi. Les frères d'âge, Bay, n'héritent pas. On peut hériter des esclaves, des concubines et des otages pour dettes avec d'autres propriétés; les veuves deviennent libres et peuvent retourner chez leurs parents, sauf toutefois les veuves du Nyimi qui deviennent la propriété de ses héritiers.

Un homme ne peut disposer de son bien par testament, mais il peut en faire la répartition pendant sa vie; pour assurer à ceux à qui il donne ainsi sa fortune une possession indiscutée, il effectue ce partage en présence des héritiers et, pour plus de sécurité, quelquefois aussi devant témoins. L'héritier est responsable des dettes du défunt, même si celui-ci ne lui laisse aucun bien. Après la mort d'un esclave, ses biens reviennent à son maître.

COMMERCE

Le commerce des Bushongo de l'ouest, bien qu'il n'ait pas la même prospérité qu'autrefois, est néanmoins très actif. Au temps de Shamba Bolongongo (c. 1600), alors que le prestige des Bushongo était à son apogée, les commerçants de cette tribu voyageaient sans arme parmi les plus sauvages de leurs voisins et rencontraient partout les marques d'un respect universel (voir p. 26).

Quoiqu'étant de très bons artisans, les Bushongo servaient d'intermédiaires plus souvent qu'ils n'exportaient leurs propres marchandises; ils étaient le trait d'union entre les Basongo Meno et les Bankutu d'une part, et les Bena Lulua et les Baluba de l'autre. Des premiers ils recevaient la poterie, l'ivoire, le bois de Kula, en échange de fer et de cuivre; les seconds leur fournissaient le cuivre et le sel en échange de l'ivoire. Un proverbe populaire dit: « Le jour ne viendra jamais où le Chale (Sankuru) nous refusera du Tukula, et le Luefo (Kasai) du sel ». Le laiton était connu avant l'arrivée des Européens, et jouait un rôle identique à celui de l'or parmi les nations civilisées; ce laiton était apporté de l'ouest aux Bushongo, sans doute par l'intermédiaire des Badjok, avec lesquels ils entretenaient certainement des relations commerciales, ou par celui des Bapindi, à qui la culture Bushongo doit beaucoup (voir p. 26). Le cuivre est fondu à la mode indigène et provient, sans doute, du Katanga. Le marché se tient régulièrement tous les trois jours, et dans le Mushenge il y a tous les jours un petit marché pour les denrées alimentaires.

Les Bushongo de l'est sont aussi de grands commerçants; ils exportent surtout

des tissus de raphia et des armes chez les Basongo Meno, du fer et des produits agricoles chez les Batwa; des premiers, ils reçoivent des poteries, des seconds, du gibier. Avant l'arrivée des Européens, les Isambo achetaient le sel à des prix élevés chez les Basongo Meno.

Les marchés se tiennent dans la brousse, en un endroit équidistant de deux ou de plusieurs villages. Ils ont lieu périodiquement, et de telle sorte que les différents marchés d'un même district n'ont pas lieu le même jour. Il y a de cette façon, dans un certain rayon autour de Misumba, neuf marchés ayant lieu périodiquement et dont chacun se répète, par conséquent, tous les neuf jours.

La langue commerciale, Chituba, a été introduite par les Européens; on se servait auparavant d'interprètes qui n'étaient point rétribués. Les intermédiaires ne reçoivent qu'une faible commission. Il existe une sorte de crédit: par exemple, si un homme désire acheter une chèvre, et qu'il ne possède pas suffisamment d'argent pour cela, il peut se la faire mettre de côté en payant un certain acompte sur le prix de la vente. L'animal ne lui sera livré que contre paiement du reste, et le marchand s'engage, d'autre part, à ne pas vendre la chèvre à un tiers. Cette convention se nomme *seke*. Si l'acheteur ne paye point le reste de la somme, le vendeur peut se saisir d'un de ses concitoyens et le retenir comme otage jusqu'à l'acquittement total de la dette.

La monnaie consistait primitivement en tissus de raphia; elle a été remplacée par les cauries appelées *mebele* par les Bambala, et *pasi* par les Bangongo, coquillages qui ont été apportés du sud, probablement par les commerçants Badjok (Kioko).

Les petites coquilles d'*olivella* sont connues chez les Bambala sous le nom de *djimi* et elles sont considérées comme les « enfants » des cauries. La valeur des cauries a beaucoup baissé pendant ces dernières années; ils sont en voie d'être remplacés par l'étoffe de traite. Les cauries valaient, il y a cinquante ans, cent fois ce qu'ils valent actuellement. La valeur courante s'établit, aujourd'hui, comme suit :

	Bambala (Mushenge).	Bangongo (Misumba).
1 fer de houe		300 c.
1 coq		400 c.
1 poule		500 c.
8 yards d'étoffe (européennes) pour le commerce	5,000 c.	1,200 c.
1 couteau ikula	5,000 c.	3,000 c.
1 bouc	10,000 c.	13,000 c.
1 chèvre	15,000 c.	15,000 c.
1 esclave homme	60,000 c.	30,000 c.
1 esclave femme	80,000 c.	40,000 c.



Fig. 72. — Tambour Bashilele.

Jadis, chez les Bangongo, alors que les cauries étaient rares, on payait une épouse 300 ou 400 pasi, prix qui s'est élevé aujourd'hui à 3,000.

Les indemnités et les amendes sont payables en cauries, mais l'usage tend à les remplacer par des marchandises commerciales.

Chez les Bakongo, dont l'esprit est très conservateur, les seules marchandises importées sont le fer, des machettes et le sel; ils les reçoivent des Bapende, en



Fig. 73. — Bashilele jouant du tambour.

échange de vivres. Cependant, les deux premiers articles sont les seuls qu'ils désirent vraiment posséder, et ils refusent absolument toute transaction relative à d'autres objets. Ils achètent leurs esclaves aux Bapende, dans l'ouest, et aux Baluba dans l'est, et paient avec de l'ivoire. Leur monnaie consiste en de petits paquets faits de feuilles et remplis de sel, en étoffe, en barres de fer et en ivoire. Chaque barre de fer pesant un kilo est équivalente à deux volailles ou à dix morceaux d'étoffe. Une défense d'éléphant de taille moyenne vaut autant que deux esclaves. Les barres de fer servent aussi de monnaie chez les Bashilele et peuvent être regardées comme dérivées d'une monnaie antérieure consistant en « couteaux de jet », analogue à celle que l'on trouve encore chez les Basongo Meno et les Bankutu. Cette monnaie (couteaux de jet), est elle-même une survivance de l'arme qui a donné son nom aux tribus Bushongo et Bakongo. Ces deux tribus appellent encore ces monnaies en barres « shongo ». Le fer est

tellement demandé qu'il semble improbable qu'aucun des vieux couteaux subsistent encore, utilisés comme monnaie, sauf peut-être dans le village du grand chef que l'expédition n'a pu visiter.

Chez les Bushongo de l'ouest un crédit est accordé dans les transactions commerciales; dans le cas d'incapacité à s'acquitter de sa dette, le débiteur donne sa femme, son fils, ou mieux, sa fille, en gage au créancier. Les femmes données ainsi en gage sont appelées Gadyeme et peuvent devenir les concubines du créancier.

Chez les Bangongo, l'acheteur qui néglige de payer le reste d'une somme dont il a versé un acompte risque de faire prendre un homme de son village comme otage. On prête de l'argent à des taux extrêmement élevés, habituellement 200 %, et si au bout d'un mois ou deux le débiteur n'a pas soldé sa dette, le créancier peut le faire vendre comme esclave, mais n'a aucun droit sur sa femme ou ses enfants. Dans toute la région, les dettes d'un homme sont héritées par ses successeurs, même si ces derniers ne possèdent pas de quoi solder. Dans aucun cas, le créancier ne peut saisir le cadavre. Les maîtres sont responsables des dettes de leurs esclaves.

AMUSEMENTS

Chez les Bambala, on pratique les jeux athlétiques comme les courses à pied, le saut en hauteur, la course d'obstacles, la lutte. Dans les courses d'obstacles, ces derniers sont figurés par des amas de terre que le coureur doit franchir. La lutte n'est pratiquée que par les jeunes enfants. Avant de commencer, les deux adversaires demandent à un autre garçon de tenir du sable dans chacune de ses mains, puis ils lui donnent une tape sur la main faisant ainsi tomber le sable; ensuite ils prennent leur position de lutte : chacun empoigne par derrière la ceinture ou le vêtement que porte son adversaire sur les reins, en passant ses bras par-dessous ceux de son antagoniste; les jambes servent à faire des crocs-en-jambe et celui qui tombe de façon qu'une des épaules au moins touche le sol est déclaré vaincu; si les deux lutteurs tombent côte à côte, la partie est nulle et le combat recommence. Ils semblent avoir une idée assez nette du jeu loyal; si l'un d'eux envoie rouler l'autre à terre avant de lui avoir donné le temps d'assurer sa prise, on réclame pour lui le titre de lâche qui lui est accordé aussitôt; aucune discussion n'a lieu au sujet du résultat du match, lequel ne provoque aucune inimitié. Un autre jeu demande une grande agilité : un garçon se couche sur le sol et fait tourner en cercle une botte de feuilles attachée à une corde, les autres doivent sauter par-dessus cette botte. Un jeu nécessitant l'endurance est pratiqué par deux personnes, chacune à son tour frappe de la main la paume ouverte de l'autre et le jeu ne prend fin que lorsqu'un des adversaires se rend.

Parmi les jeux d'adresse, la « scie » (« cats-cradle ») est un amusement très goûté; un grand nombre de figures de ce jeu sont bien connues; les Bangongo l'appelle *Boshamu* et les deux principales figures sont reproduites plus haut (fig. 68); on les appelle respectivement « la femme » et « l'homme »; pour former cette dernière, l'assistance d'une seconde personne est nécessaire. Ce passe-temps se rencontre aussi chez les Bashilele et chez les Bakongo.

Il existe plusieurs jeux de balle; une de ces balles trouvée chez les Bambala ressemble assez comme forme à un jeu d'« osselet ».

Un garçon lance en l'air une balle de caoutchouc, puis se baisse vivement et ramasse quelques cailloux, il rattrape la balle après le premier bond; l'autre joueur doit faire la même chose et ramasser un nombre égal de cailloux; à chaque tour, il faut saisir un plus grand nombre de cailloux et le jeu continue ainsi jusqu'à ce que l'un des joueurs abandonne. Les Bangongo jouent à un jeu appelé *Yanja* dans



Fig. 74. — Bangongo exposant son tambour à friction au feu pour tendre la membrane.

lequel une balle faite en feuilles de palmier tressées est lancée en l'air avec la paume de la main et passe ainsi d'un joueur à l'autre.

Cette tribu pratique également une sorte de hockey, appelé *Tephu* et qui se joue avec une petite balle de caoutchouc et des nervures de feuilles de palmier faisant office de crosse. Un nombre quelconque de personnes peut prendre part au jeu qui consiste à faire passer la balle dans le but du camp opposé, lequel but est une simple ligne tracée par terre à chaque extrémité du terrain de jeu.

La figure 69 représente un bien intéressant jeu de patience, recueilli chez les Bambala. Il consiste en deux morceaux de calabasse et une ficelle arrangés comme le montre l'illustration. Le joueur doit séparer un des morceaux de calabasse de la ficelle, sans couper ou dénouer celle-ci. Cela peut se faire en retirant le nœud coulant marqué A et en le passant par le trou B; ensuite l'autre morceau de calabasse doit être passé par le nœud coulant. Le premier morceau de calabasse se trouvera ainsi détaché. On peut augmenter la difficulté et donner un morceau de calabasse à tenir à une personne pendant qu'on essaie de détacher l'autre morceau, et cela sans que la personne lâche le sien. Pour y réussir on passe comme auparavant le nœud coulant A par le trou B; et on le repasse ensuite en arrière au-dessus du morceau par le trou duquel on vient de le passer; on pourra alors retirer ce dernier.



Fig. 75. — Joueur de xylophone.

Les jouets favoris des enfants sont les toupies; elles consistent en une grosse graine de forme sphérique traversée en son milieu par un fuseau de bois. Il existe chez les Bangongo un jeu de toupies appelé *Bidi*: on fait un petit trou dans le sol et on en tapisse l'intérieur avec une feuille de bananier; chacun des joueurs lance sa toupie sur cette feuille et celui dont la toupie pousse les autres hors de la feuille est déclaré vainqueur; si une des toupies poussées hors de la feuille y revient, ou si la toupie du vainqueur quitte elle-même cette feuille, la partie est nulle. Cette tribu se livre aussi à un jeu appelé *Makuku* et qui ressemble au jeu de billes; les deux joueurs s'accroupissent à quelques pieds l'un de l'autre et chacun a devant lui une graine; chaque joueur lance à son tour une troisième graine de façon à caramboler celle de son adversaire. Chez les Bambala, on trouve un jeu à peu près semblable mais

dans lequel les deux graines servant de but à l'adversaire sont remplacées par des petites baguettes plantées dans le sol. Un autre jeu d'adresse pratiqué par les Bambala consiste à jeter un couteau en l'air de manière qu'il se retourne et tombe la pointe dans le sol. La même tribu possède un jeu dans lequel entre un élément de chance; on cache un petit objet, une graine ou une perle, dans un tas de sable qu'un homme élève sur le sol et qu'il étend en le jetant à une certaine

distance. Chacun des autres joueurs prend une poignée et celui qui a dans la sienne l'objet, a le droit de le cacher à son tour pendant la partie suivante. Chez les Bambala, les petites filles, et chez les Bangongo les petits enfants des deux sexes aiment beaucoup les poupées (fig. 64) qui ne sont que des morceaux de bois dont une extrémité est taillée en forme de tête humaine. Chez les Bangongo ces poupées, appelées *Deli*, sont souvent sculptées par de tout jeunes garçons. Les petits enfants Bambala aiment beaucoup dessiner dans le sable (voir à ce sujet ce qui sera dit plus loin).

Les femmes Bangongo jouent à une sorte de jeu ressemblant au jeu de mains chaudes de nos enfants et qu'on appelle *Bakamyangi*. Le jeu le plus perfectionné se rencontre chez les Bambala; c'est, dans ses grandes lignes, une forme de *mancala*, jeu dont la présence en Afrique peut toujours être attribué à une influence étrangère, généralement arabe. On l'appelle *Lela*, et son introduction est attribuée à Shamba Bolongongo (voir p. 26), qui aurait ainsi réussi à arrêter, chez ses sujets, la passion du jeu. Il l'avait, dit-on, appris pendant ses voyages dans l'ouest et sa statue le représente avec, devant lui, la planche du *Lela*. Cette planche (fig. 65) possède quatre rangs de sept trous chacun, et, en plus, de chaque côté, un grand trou dans lequel on place des jetons pour indiquer d'un côté le gain, et, de l'autre, la perte. Chaque joueur place neuf jetons (des graines) dans le trou situé à gauche dans la rangée la plus rapprochée de lui, six dans le second trou, deux dans le troisième, et un dans le quatrième. Trois jetons, appelés *Kwasa*, restent dans la main et peuvent être placés, un à un, dans trois trous consécutifs quelconques. Certaines positions des jetons portent des noms particuliers; par exemple, quand dans les deux rangées d'un joueur deux trous correspondants sont occupés chacun par un jeton, la position se nomme *dono*; s'il n'y a qu'un seul jeton dans une série de deux trous du milieu, l'autre demeurant vide, la position se nomme *mochu*. Le but du jeu est pour chaque adversaire de ramasser tous les jetons d'un trou et de les mettre un à un dans les trous suivants de façon à amener son dernier jeton en face d'un des trous où son adversaire est dans une des deux positions décrites plus haut. Il peut alors ramasser tous les jetons de son partenaire placés en face du sien (dans les deux rangées) puis continuer à jouer. Prendre, se dit *Ata kosh*; perdre, *Lamela*. On joue très vite, et souvent les joueurs cachent leur part de la planche afin d'empêcher de voir dans leur jeu. Ce jeu est actuellement peu pratiqué; on ne trouve de bons joueurs que parmi les personnes âgées; de plus, la coutume de constituer des enjeux a été introduite.

En général, les jeux des femmes diffèrent de ceux des hommes, mais ces derniers jouent en revanche à la plupart des jeux des garçons. Les enfants Bambala sont précoces et très habiles à imiter leurs parents; ils fabriquent des outils en miniatures avec des herbes, ils font des cravaches de danses, des modèles de ser-



Fig. 76. — L'arc musical (Bangongo).

rures européennes au moyen de morceaux de bois et de courges; nous avons pu admirer un très joli modèle de maison européenne, avec des murs en torchis, un toit de chaume, une vérandah, etc., qui avait été confectionné par le fils aîné du Nyimi et quelques autres enfants (fig. 67).



Fig. 77. — Bakongo sifflant son chien.

Les Bushongo aiment beaucoup la musique mais on ne peut pas dire que ce soit un peuple vraiment musicien, bien que les jeunes enfants soient capable d'apprendre un air très vite. Le chant et la musique instrumentale servent surtout d'accompagnement aux danses; dans les chœurs les voix sont à l'unisson. Il semble que les femmes ne chantent et ne jouent jamais, du moins nous n'en avons point entendues pendant les trois mois que l'expédition passa dans le Mushenge. Les hommes ont une voix de poitrine d'un baryton assez rude; les airs sont généralement dans le ton mineur et la mesure est en 4/4. Le meilleur chanteur était le vieux Nyibita (fig. 38). Il chantait généralement d'une voix de tête en s'accompagnant sur une harpe. Il faisait vibrer les cordes de cette dernière au moyen d'un plectrum fait d'herbes tordues et qu'il agitait circulairement, frappant ainsi alternativement les cordes d'en haut et d'en bas, un peu comme on joue de la mandoline.

Dans un village Bangongo, les chants et les danses commencent souvent de bon matin pour ne se terminer que vers minuit. Les voix sont assez rudes et les soli surtout sont plutôt désagréables pour des oreilles européennes; le chant est, d'ordinaire, accompagné par des tambours. On peut diviser ces chants en deux catégories: les chœurs et les soli; dans les chœurs il y a parfois des exécutants des deux sexes, mais qui restent le plus souvent en groupes séparés. Enfin dans la plupart des chœurs il y a un assez bon chanteur qui dirige, et qui commence la phrase musicale, laquelle est alors reprise en chœur par tous. Ces chansons sont en majorité obscènes comme le montre l'exemple suivant:

Solo : Où allez-vous, ma jolie fille?

Chœur : Où allez-vous ma jolie fille?

Solo : Je vais à la rivière.

Chœur : Je vais à la rivière.

Solo : Que ferez-vous là-bas?

Chœur : Que ferez-vous là-bas?

Solo : Je me laverai.

Chœur : Je me laverai.

Solo : Que vous laverez-vous?

Chœur : Que vous laverez-vous?

Solo • *Vulvam lavabo.*

Chœur : Vulvam lavabit, vulvam lavabit!

Autre exemple :

Solo : Mulier, si in silvam cacatura ibis.

Chœur : Mulier si in silvam cacatura ibis.

Solo : Cave ne excrementa in calces cadant.

Chœur : Cave ne excrementa in calces cadant.

Quelquefois, ce solo prend la forme d'une complainte au sujet d'événements récents. Par exemple, un homme, appelé Dumbo, ayant assassiné un autre homme et étant, par suite, obligé de fuir pour toujours le pays, la complainte suivante fut chantée :

Dumbo a tué un homme,
Et a dû fuir dans la brousse,
Loin de son village,
Loin de sa tribu.
Il erre dans la brousse,
Il erre dans la forêt.
Aucun toit ne l'abrite,
Aucune femme ne cuit sa nourriture.
Il mourra loin de ses frères,
Tué par quelque sauvage Mokuchu,
Ou dévoré par quelque bête fauve.
Dumbo a tué un homme,
Et a dû fuir dans la brousse.

Quelques-unes de ces chansons sont des histoires d'où se dégage un enseignement, une morale. Ainsi :

Le mouton a des cornes gentiment enroulées.
Le mouton a de jolies, de fortes jambes.
Qu'un chef saisisse une de ses jambes
Et il bêlera.
Mais si c'est un pauvre homme qui la saisit,
Il restera silencieux.

La morale de ce récit est que, si un riche fait quelque chose de mauvais, chacun crie à l'amende, alors que si le coupable est un pauvre homme, on ne fait entendre aucune réclamation.

Il existe une grande variété d'instruments de musique. La forme la plus commune de grelot que l'on rencontre dans les régions de l'ouest, est un instrument formé d'une corne à la base de laquelle est fixée une rangée de petits anneaux métalliques qui s'entre-choquent lorsqu'on agite l'instrument.

Dans l'est, c'est ordinairement un panier en vannerie rempli de graines. On trouve dans ces deux régions, des cloches de différents modèles. Dans l'ouest, ne s'en servent que certains personnages officiels; dans l'est, leur usage est restreint aux cérémonies magiques.

Des gongs de fer sont aussi communs à ces deux régions ainsi qu'aux terri-

toires Bashilele et Bakongo; les mêmes instruments, accouplés, se rencontrent chez les Bushongo de l'ouest (fig. 70). Il existe encore des gongs de bois analogues, mais inférieurs à ceux des Batetela. Les tambours sont de différents modèles (voy. fig. 71 et pl. XXIV). La forme vraiment caractéristique est longue et étroite; elle se rencontre dans tous les territoires Bushongo et parmi les Bashilele ainsi que parmi les Bakongo. La



Fig. 78. — Enfant Bakongo avec son sifflet.

membrane des tambours est invariablement faite de peau de mammifère qu'on tend en la cousant au moyen de corde végétale sur une bande épaisse de cette même peau, laquelle bande est elle-même chevillée autour du tambour à un pouce et demi ou deux de son bord supérieur. On frappe l'instrument avec la main.

On rencontre aussi chez les Bangongo le tambour à friction (fig. 71 e). Dans l'ouest, on le connaît sous le nom de Lukombye, sans cependant l'employer. Le Nyimi prétend que c'est un instrument Bakete. Pour la membrane, on emploie les mêmes matières et les mêmes modes de fixation que pour les tambours ordinaires. La baguette sur laquelle glisse la main du musicien est dans le corps même de l'instrument. On la fixe à la membrane alors que celle-ci est encore molle et déformable, en déprimant au moyen d'une de ses extrémités cette membrane en forme de doigt de gant et en liant cette extrémité solidement à la peau qu'elle a ainsi fait saillir au dehors. On trouve aussi des xylophones (fig. 75); des courges, formant résonateurs, sont placées sous chaque touche de bois, puis de nouveau entre chaque paire de touche. Dans chaque résonateur

est percé un trou recouvert d'une toile d'araignée de terre. Les Bushongo de l'ouest emploient dans les cérémonies d'initiation la planchette-bourdon, c'est-à-dire un rectangle allongé de jonc attaché au bout d'une corde. La forme de harpe, dite « ouest-africaine » est pareille à celle usitée dans tout le territoire Bushongo. Elle est formée d'un résonateur en bois auquel sont fixées quelques lattes, cinq dans l'ouest, cinq ou six dans l'est, et dont chacune porte une corde. Ces cordes, dont l'autre extrémité est attachée à la base du résonateur, sont faites de fibres provenant de la partie inférieure des tiges de *raphia*. L'arc musical (fig. 76) est en honneur partout.

A l'ouest comme à l'est, on emploie des cors dans lesquelles on souffle latéralement, et, chez les Bashilele et chez les Bakongo, on trouve, en outre des cors provenant des cornes de l'antilope Situtunga. Enfin, toutes ces tribus emploient comme signal de chasse des sifflets de bois percés de trous permettant ainsi d'obtenir plusieurs notes (fig. 77 et 78).

Les femmes Bashilele se servent d'un instrument dont le son ressemble à celui d'une trompe d'automobile. Cet instrument, extrêmement simple, se compose uniquement d'une courge en forme de bouteille, avec une longue fente à la base. Le col forme embouchure et l'air s'échappant par la fente en faisant vibrer les deux lèvres de cette fente; cela produit un son plus remarquable par son volume que par sa douceur. Chez les Bushongo de l'ouest, le chef-tambour est un fils de Nyimi et tous les musiciens ont rang de Kolomo; tout en jouant, le tambourineur pousse des hurlements. Les danseurs Bashilele portent des grelots aux chevilles et le tambourineur en a un à chaque poignet.

Dans l'ouest, une danse comporte toujours deux parties : l'une préliminaire, à laquelle ne prennent part que les Kolomo et les personnes attachées au service du roi, tous vêtus de rouge; l'autre principale, qui a lieu le jour suivant. Tous les gens s'y montrent parés de leurs plus beaux atours; on y voit des jupes composées d'un morceau d'une grande longueur et fréquemment de 10 mètres, retombant sur le côté en larges plis. Ces vêtements sont de toutes les couleurs, depuis le blanc jusqu'au rouge et au pourpre en passant par le jaune, et ils sont généralement bordés de riches broderies (pl. II et fig. 79 et 233). Au-dessus de la jupe la partie supérieure du corps est entourée d'une bande d'écorce, ornée chez les hommes de motifs imprimés, et composée chez les femmes de petits morceaux noirs et blancs cousus ensemble (fig. 242). Sur la robe se trouve encore une écharpe de tissus brodés ou quelque vêtement analogue fait de pièces et de morceaux. Sur la croupe, on porte un rouleau de peau bourré d'herbe; en temps ordinaire, cet ornement n'est porté que par les Kolomo. Ceux qui sont attachés au service personnel du Nyimi portent sur la hanche un morceau de bois couvert de perles et imitant la forme d'un coquillage (fig. 48). Des peaux de guereza pendent à la ceinture et des colliers de plantes vertes sont passés autour du cou. Les chevilles sont garnies de grelots remplis de graines et les pieds sont peints en rouge avec du tukula ou en blanc avec de la chaux, selon la couleur du costume. Le Bambi, le Bengi et le Nyibita portent des cordes d'arc autour du cou au lieu de plantes vertes; le Nyimi et le Bambi ont un bracelet, qui, pour chacun, est d'un modèle spécial, celui du premier en laiton, celui du second en fer (fig. 80). Des lignes fantaisistes sont peintes sur le visage; on tient à la main des grelots en corne de buffle garnie d'anneaux métalliques, des cravaches de danses ornées de queues de buffles (fig. 81) et enfin des couteaux d'un modèle spécial (fig. 279); sur la tête s'étaient des sortes de toques ornées de plumes, parfois de deux ou trois grandes, dressées en l'air, parfois d'une seule, projetée en avant.

Les hommes dansent en frappant deux fois le sol du pied : une première fois légèrement, puis plus lourdement, à chaque temps de la musique, tournant en rond en mesure avec leur chef de file. Les danseurs gardent les lèvres fortement serrées l'une contre l'autre. A de certains intervalles, ils s'arrêtent et se reposent, le corps penché en avant, appuyé sur leur cravache. Il arrive quelquefois qu'un danseur quitte le rang et exécute un farouche « cavalier seul » au milieu des cris d'encouragement des autres danseurs. C'est, pour un danseur, faire un très grand honneur à un visiteur que de passer devant lui en tournoyant et en faisant tourner sa robe avec ses genoux.

Dans un groupe à part, dansent les femmes. Elles portent un vêtement dont le bord échancré laisse apercevoir la partie supérieure des fesses qui semblent alors comme sortant d'une coquille. Elles dansent lentement, en se dandinant, un bras



Fig. 79. — Le Buimbi en costume de danse.

raide contre le corps, l'autre élevé au dessus de la tête avec les doigts renversés en arrière le plus loin possible (fig. 82). Une danse irrégulière continue ainsi encore quelque temps jusqu'à ce qu'un Kolomo, soufflant dans une trompe d'ivoire, annonce l'arrivée du Nyimi. Cette arrivée ressemble assez à celle d'un souverain européen. Elle a lieu sans grande cérémonie, mais les danses et les chants s'arrêtent aussitôt, et le roi se voit entouré d'une foule admirative. Il est tout-à-fait à son aise, plaisante celui-ci,

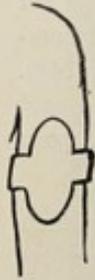


Fig. 80.
Ornement
de bras
porté par le
Nyimi
et le Bambi.

sourit à celui-là, provoquant sans cesse de grands éclats de rire. C'est alors que commence la danse régulière, et le roi, qui est un danseur émérite, s'y joint bientôt. Il est précédé d'un seul danseur, et, tout-à-fait en avant, marche un Kolomo, Ibole Bana, dont la fonction est d'écartier les brindilles ou autres débris de la route royale. Lorsque le roi désire se reposer, une natte est étendue et un siège placé dessus. Devant le souverain sont assis sur la natte deux intendants dont l'un porte son couteau et sa cravache de danse et l'autre le cor qui avait servi pour annoncer l'arrivée du Nyimi. Quelquefois les femmes du harem royal viennent regarder ce qui se passe, mais elles ne prennent pas part aux danses.

Les danses ont lieu à l'occasion de la mort d'un doyen, de l'installation de son successeur, à la fin d'une période de deuil, ou enfin, toutes les fois que le Nyimi l'ordonne. Aux funérailles du défunt Bambi, eut lieu une danse dans laquelle les exécutants brandissaient leurs couteaux de guerre comme s'ils voulaient combattre des esprits aériens (fig. 83 et 84).

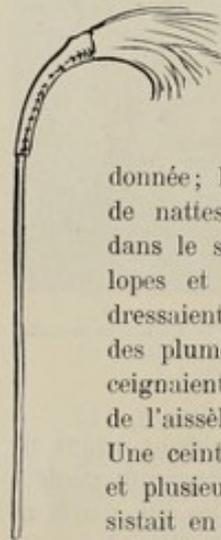


Fig. 81.
Cravache
de
danse.

Nous avons été témoins, au Mushenge, d'une danse destinée à célébrer la fin de la période de deuil d'une sœur du Nyimi morte quelque temps auparavant. Vers midi, une foule de peut-être mille personnes des deux sexes et de tous les âges se tenait massée en carré, et tournant le dos à une hutte abandonnée; le Nyimi était assis sur une petite estrade, abrité par un dais formé de nattes supportées par des perches. Une défense d'éléphant, pointe fichée dans le sol, lui servait de dossier; l'estrade était recouverte de peaux d'antilopes et d'une peau de guereza. Le roi était rasé de frais, sur sa tête se dressaient deux plumes d'engoulevent mâle, tandis que tout autour retombaient des plumes d'aigle à crête. Des vêtements écarlates richement ornés de cauries ceignaient ses reins, et il portait, passé autour de chaque épaule à la hauteur de l'aissèle, un énorme cercle garni de perles (comme on en voit sur les statues). Une ceinture de perles entourant la poitrine, des anneaux de cauries aux pieds et plusieurs colliers de perles complétaient son ajustement. La cérémonie consistait en une danse à laquelle ne prirent part que des hommes, courant et exécutant des pas sauvages et tenant à la main des couteaux de danse en bois et des haches. Un peu avant la fin, une vingtaine de femmes dansèrent et alors les femmes du Nyimi les regardèrent de la hutte qui était derrière eux. Le Nyimi dansa, d'abord comme s'il avait grande difficulté à le faire,

puis de mieux en mieux, ceci signifiant sans doute la dissipation graduelle du chagrin dans lequel l'avait plongé la mort de sa sœur. L'orchestre se composait d'une demi-douzaine environ de tambours, d'une couple de doubles-gongs, placés derrière le

siège de Nyimi (fig. 70), d'un petit tambourin dont la membrane était faite de peau d'iguane et enfin d'un autre tambourin analogue mais de dimensions plus considérables. Dans un autre endroit, les Kolomo, divisés en deux groupes, étaient assis par terre. A la fin de la cérémonie, le Nyimi fit un discours.

Une autre fois, en l'honneur du Bambi nouvellement élu, eut lieu une danse juste en face des portes du Palais (fig. 85 à 87). Les Kolomo étaient en grande tenue, portant des plumes, quelques-uns de véritables touffes, attachées à la coiffure et pendant tout autour de façon à la dissimuler presque entièrement; d'autres avaient, en outre, de longues plumes flottantes. Ils portaient, les uns, des vêtements rouges garnis de bordures ornementées, les autres, des vêtements blancs avec ou sans bordures. Tous avaient sur eux des herbes, le plus souvent tordues et enroulées autour du cou. Ils dansèrent en rond, par groupe, et quelques femmes du sang royal prirent part à cette danse, y compris deux filles de la défunte sœur du Nyimi. Ces dernières étaient en « demi-deuil », c'est-à-dire couvertes de vêtements d'un rouge éclatant et ayant sur la tête des coiffures richement peintes avec du tukula (fig. 82). Chaque homme portait une queue de buffle et un grelot de corne, chaque femme une longue graine en forme de haricot. Un public assez peu nombreux parut s'intéresser à ces évolutions, bien que l'agilité de quelques-uns des doyens, en particulier du Kimi Kambu, était vraiment remarquable. On ne vit danser que des personnages de marque et, comme à l'ordinaire, le roi prit aussi part à la danse. L'orchestre se composait de harpes, de xylophones et de tambours.



Fig. 82. — La danse des princesses.

Une danse Bangongo, observée dans le village de Misumba (figs. 88 à 94), se déroula de la manière suivante : les musiciens (fig. 88), un groupe de chanteurs et de tambourineurs, se faisaient entendre au milieu de la rue du village; les danseurs, sur un seul rang, formaient le cercle autour d'eux. A cette danse prenaient part des hommes et des femmes de tous les âges voire de tout jeunes enfants. Les danseurs étaient groupés par sexe et par âge; quelques-uns avaient conservé leur costume de tous les jours, d'autres avaient revêtu des habits plus riches. Quelques-unes des femmes portaient des grelots et des courges vides. Il n'y avait rien d'indécent dans cette danse, mais il en existe d'autres, dans lesquelles les femmes qui ont déjà mis au monde deux enfants, se dépouillent de leurs vêtements et dansent nues.

Parfois, les femmes d'une rue vont rendre visite à celles d'une autre rue et y dansent à cette occasion; elles reçoivent en retour un cadeau de leurs hôtesses. Il arrive aussi que quelques hommes participent à ces danses, mais ils sont assez clairsemés, sans doute parce qu'ils ne prennent point part au partage du cadeau; ils revêtent néanmoins leurs costumes de fête, flânent aux alentours et finalement se mêlent à la danse.

Nous avons observé une de ces danses. Les intéressés consacrèrent à la préparation

des costumes la journée, veille de la cérémonie. Ceux qui allaient s'habiller de blanc fourbissaient leurs costumes avec de la farine de manioc, ceux qui préféraient le rouge les reteignaient avec du tukula. Comme musique, il y avait trois tambours au bruit desquels venait s'ajouter la note aigüe d'une corne d'ivoire, le tout formait une cadence excessivement monotone; cet « orchestre » se déplaçait à l'intérieur du cercle des danseuses et était suivi par un petit groupe d'hommes. Le grand cercle des danseuses était formé par environ trois cents femmes, réparties en quatre groupes



Fig. 83. — Danse funéraire.

d'à peu près soixante-quinze chacun; dans chaque groupe la couleur des vêtements était la même, blanche pour le premier et le troisième, rouge pour le second et le quatrième (fig. 89 à 93). Une petite troupe de danseurs vint s'intercaler entre deux des groupes de danseuses. Plusieurs exécutants, hommes ou femmes, portaient des grelots de graines à leurs jambes, formant, dans certains cas, une masse s'étendant du genou jusqu'à la cheville. Les femmes avaient des plumes dans les cheveux, une seule ou tout un bouquet; elles tenaient en main des grelots de graines, d'autres en corne avec des anneaux de fer, des grelots d'enfants, des morceaux de bois de tukula, des barres de cuivre ou des tines vides; l'une avait attaché par devant à sa ceinture une grosse courge au col long et droit. Les deux femmes qui étaient en tête portaient des couteaux de danse en bois comme ceux des Kolomo. Les danseuses se suivaient très près l'une de l'autre, sur un seul rang, exécutant une sorte de « danse du ventre » les bras étirés ou bien les mains ramenées derrière la nuque; elles chantaient d'une manière continue. De légers rafraîchissements, consistant en petits cubes de sel gemme d'environ un centimètre de côté, étaient vendus dans la rue, au prix de une caurie par pièce. Le chef observait la danse, assis sous un abri et entouré de ses Kolomo.

Chez les Bashilele, une danse dure depuis le crépuscule jusque et bien au delà du lever du soleil; les hommes et les femmes dansent sur un seul rang, chaque sexe se groupant à part. Les danseurs sont copieusement enduits de tukula, et les femmes portent des ceintures de drap couvertes de cauries.

Nous avons observé une femme portant, à la taille, une cloche de fer munie de son battant.

GUERRE

Les Bushongo sont dans l'ensemble assez pacifiques, les plus belliqueux étant les Bangongo. La tradition affirme qu'ils trouvèrent le territoire, qu'ils occupent actuellement, inhabité, et, par conséquent, en prirent possession sans rencon-

trer d'opposition. Ils n'ont jamais essayé de conquérir les territoires des autres et leurs opérations militaires n'ont été, le plus souvent, que des opérations de police destinées à renforcer le gouvernement du Nyimi auprès des sous-tribus plus éloignées et plus sauvages. Sans aucun doute, les lames de fer recueillies dans le pays des Basongo Meno, et qui sont identiques aux couteaux de guerre des Bushongo, sont les restes de ces expéditions répressives. Leur grande réputation les a mis à l'abri des agressions étrangères et l'histoire n'a eu à enregistrer que deux faits de ce genre, un essai de la part des Bankutu et un de la part des Baluba (v. pp. 29 et 30). Des démonstrations d'hostilité ont lieu parfois entre des villages, mais sont bientôt arrêtées par le Nyimi. Les Bushongo de l'ouest ne sont pas très courageux, surtout la jeune génération. L'effectif de combat est formé par tous les adultes qui ont subi l'initiation ; les esclaves prennent aussi part à la guerre. L'armée est mobilisée à l'aide de messagers, elle est commandée par le Nyibita dont les pouvoirs sur les combattants sont égaux à ceux du Nyimi. Les noms



Fig. 84. — Danse funéraire.

des autres officiers de l'armée sont indiqués à la page 54. Le Nyimi ne prend pas part en personne à la guerre, car il lui est interdit de verser le sang humain. Leurs armes étaient, primitivement, le couteau de jet, le javelot et l'arc. Ces armes furent abolies par Shamba Bolongongo, au commencement du dix-septième siècle (voir p. 26), et les grands couteaux de guerre (fig. 15) formèrent l'arme unique des troupes jusqu'au temps de Bope Mobinji, époque à laquelle les javelots et les arcs furent de nouveau remis en usage. Des boucliers de bois recouverts d'osier étaient jadis employés, mais sont maintenant complètement abandonnés, et un seul spécimen, encore était-il en très mauvais état, a pu être retrouvé après six mois de recherches (fig. 280 c). On trouve des massues, mais elles semblent d'importation étrangère.

On ne peut porter, dans le Mushenge, le sabre de guerre nu : il doit être dissimulé dans un fourreau d'étoffe ; on le porte suspendu à l'épaule. Tout ennemi qui demande quartier doit être épargné ; les prisonniers sont adoptés par la tribu et deviennent de libres Bushongo. Le signe de la paix est un arc sans corde tenu verticalement au-dessus de la tête. Pendant la guerre, les femmes et les enfants se cachent dans la brousse. Lorsqu'un village a été conquis, le chef en épouse une des jeunes filles en vue de conclure une alliance durable (comme dans le cas de Shambele Chembe).

Chez les Bangongo, qui sont les plus belliqueux parmi les Bushongo, la force armée se compose de tous les adultes. Ils sont rassemblés par des messagers

soufflant dans des trompes d'ivoire. Une déclaration formelle de guerre est faite à un village adverse par un homme, apparenté à ce village par sa femme. Quand les hommes partent en guerre, ils sont accompagnés par celles des femmes qui ont mis au monde deux ou plusieurs enfants. Elles restent un peu en arrière et les encouragent. Si un homme est pris de peur et veut se sauver elles l'arrêtent et lui font boire une potion dans la composition de laquelle entre du poison employé pour les flèches. Cette gorgée peut lui être fatale, mais s'il résiste on lui attribue la vertu de redonner du courage. Le reste des femmes demeure dans le village avec les vieillards et les infirmes. L'avant-garde est conduite par le Yulu qui a également pour mission de couvrir la retraite de l'armée en cas de défaite. Le gros de la troupe avec lequel se tient le chef est commandé par le Chikala. Le gong

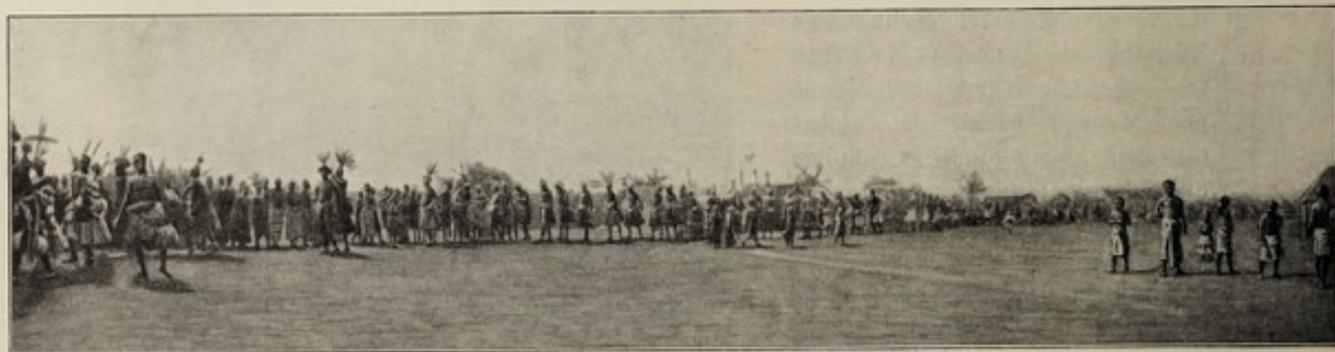


Fig. 85. — Danse au Mushenge.

de guerre utilisé pour transmettre des ordres est le même que celui des Batetela, mais il n'est pas construit avec autant de perfection. Des embûches sont préparées, on dresse des trappes sur le chemin et bien qu'on ne fasse pas de véritables attaques nocturnes, on tiraille néanmoins sur les feux de nuit de l'ennemi. Les combats sérieux ne sont pas de longue durée, mais un état de guerre sans ordre, de « guerilla », est continué par des groupes de quatre ou cinq combattants qui entreprennent une chasse à l'homme. On ne fait pas usage de sentinelles. Les prisonniers sont retenus jusqu'à la fin des hostilités ; les femmes ne sont point faites prisonnières.

L'homme qui a tué un ennemi (ou un léopard) a le droit de porter dans les cheveux une plume d'aigle à crête et d'en ajouter une à chaque nouvelle victime ; il a le droit de boire dans une corne de buffle sculptée (fig. 307 et 317), privilège qui est refusé aux guerriers moins braves ou qui n'ont pas eu autant de succès. Il reçoit aussi des cadeaux de quelques-uns de ses amis qui attachent beaucoup d'importance à ce fait.

En concluant la paix, les chefs et les Kolomo de chacun des villages se réunissent et récapitulent leurs pertes ; celui des villages qui a perdu le moins d'hommes doit remettre à l'autre un nombre d'hommes libres égal à la différence entre les morts respectifs. Ces hommes sont ensuite tués. Les victimes sont choisies par leurs propres Kolomo, qui envoient les condamnés faire une commission fictive dans une des embûches de leurs anciens ennemis. Une peau de léopard est ensuite

brûlée, en présence des chefs, et les Kolomo se frottent le front avec les cendres. La convention conclue par ce rite n'est jamais transgressée.

Lors du retour du Nyimi après la répression d'une rébellion chez les Bangendi, des membres de l'expédition ont pu assister à la cérémonie suivante, qui eut lieu dans le Mushenge. Vers quatre heures et demie de l'après-midi, les habitants de Mingenja, le Mushenge, arrivèrent au terrain de danse sur la route de la Mission à l'entrée Est du village; il y avait là des individus des deux sexes et de tous les âges. Peu de temps après, apparut le Nyimi et sa suite, tous marchant sur une seule file et venant du



Fig. 86. — Danse au Mushenge.

Palais. Le fils aîné du Nyimi ouvrait la marche suivi de quelques esclaves portant des fétiches complètement cachés par des étoffes rouges. Le Nyimi prit place sur son trône, tournant le dos à une vieille maison (fig. 139 *b*), et ses femmes, qui arrivèrent plus tard, s'assirent derrière lui. La foule formait par devant un carré, les doyens à la droite du souverain. Un ordre et un silence absolus régnèrent pendant tout le temps qui précéda la cérémonie. Le Chikala Tese s'avança du côté opposé au Nyimi et fit une longue harangue en gesticulant avec son couteau; alors un homme s'avança à travers l'espace libre, auprès du Nyimi, ramassa une poignée d'herbe, la lança à la figure de l'orateur et se retira. Ensuite le Chikala s'assit. Un autre orateur se leva et commença à parler, lui aussi reçut de l'herbe en pleine figure et regagna son siège. Il fut suivi par plusieurs orateurs parmi lesquels se trouvait un esclave; quelques-uns coururent çà et là dans le carré en brandissant leur sabre mais tous retournèrent s'asseoir lorsqu'on leur jeta de l'herbe. Cette dernière manifestation, accompagnée par les acclamations de la foule, symbolisait l'innocuité des armes Bangendi que les orateurs avaient défilées dans leurs discours. A la fin, le Nyimi se leva, s'avança et prononça un discours expliquant les causes et narrant les péripéties de la guerre. Ceci termina la cérémonie.

Lorsqu'ils sont attaqués, les Bashilele n'attendent point la bataille à l'intérieur de leurs palissades, mais sortent à la rencontre de l'ennemi. Les femmes, après avoir excité les hommes au combat, disparaissent avec tout ce qu'elles possèdent ; quelques femmes âgées demeurent par derrière, armées de couteaux, sans doute pour aider les combattants à achever les blessés.

NOMS

Selon les Bambala, les Bushongo n'avaient, dans les temps très anciens, aucun nom. Le chef Woto trouva cette situation mal commode et décida, dans le village de Matakonyenge, que chaque homme devrait être distingué par un nom



Fig. 87. — Danse au Mushenge.

particulier. Les Bangongo disent que primitivement chaque individu avait trois noms ; cette coutume semble cependant être tombée depuis longtemps en désuétude, car c'est seulement en parlant d'individus morts il y a très longtemps que l'on cite trois noms. Parmi ces trois noms, on peut remarquer que le second est toujours caractérisé par la présence du préfixe *Bon* et le troisième par celle du préfixe *A*. D'une recherche faite dans certaines généalogies, il résulte que les noms suivant ces préfixes sont respectivement ceux de la mère et du père. On ne change jamais de noms, mais on donne beaucoup de surnoms, *Lokombo*, et le chef Bangongo prend un nouveau nom dès son arrivée au pouvoir.

PARENTÉ

Pour appartenir à la nation des Bushongo, il suffit qu'un des parents soit Bushongo. Le droit d'appartenir à une tribu et à un village est constitué par la naissance dans cette tribu et dans ce village. Quand cependant un homme a

épousé une femme d'un autre village, il peut aller résider dans ce dernier pendant des mois ou même des années; et pendant ce temps il paiera son tribut au chef local. Il ne perd pas ses droits à être membre de son village natal, mais peut y retourner n'importe quand; dans ce cas son chef primitif recevra son tribut. Dans les guerres fréquentes qui éclatent dans les villages, surtout dans les pays frontières de l'empire, on n'exige pas que des individus se trouvant dans cette situation combattent contre l'un des deux villages, mais on a souvent recours à leurs services pour en faire des ambassadeurs.

Les termes suivants sont employés pour exprimer les différentes parentés :

	BAMBALA	BANGONGO
Grand-père		Mama
Grand'mère.		Mama
Femme du grand-père		Mama
Père	Mata (Isho).	Tata
Mère	Nyo (Yey)	Yaya
Femme du père		Yaya ou Moshide tata
Frère du père.	Tangate	Tata
Sœur du père.	Tata	Fatata
Frère de la mère.	Manume (Nyanga)	Baba
Sœur de la mère.	Mey	Yaya
Beau-père		Boy
Belle-mère		Boy
Femme du beau-père		Boy
Mari	Moshile	Moshile
Épouse	Gari	Moshide
Femme du mari		Esonyi
Frère	Mona Mey (Butonga)	Pangi
Sœur.	Manu (Phangi).	Pangi
Demi-frère ou demi-sœur	Shilonge	Pangi
Beau-frère	N'Shameni	Musamba
Belle-sœur	Mama She	Musamba
Cousin-germain	Mokodye.	Baba
Cousine-germaine.	Painye	Genge
Enfants du frère de la mère	Moana dika	
Fils	Moana	Moana
Fille	Moana	Moana
Enfant de la sœur aînée		Moa-Pangi
Enfant de la sœur cadette.		Yangenge

Les mots mis entre parenthèses dans la colonne des degrés de parenté Bambala sont les termes employés dans la langue surannée Lumbila. On emploie dans les deux sexes les mêmes termes de parenté, excepté pour ceux où il est donné des indications différentes.

Les enfants appartiennent au père, mais il ne peut ni les tuer ni les vendre. Parmi les tribus de l'ouest, cependant, le père peut les donner en gage. En même temps les enfants sont considérés comme plus proches parents de la mère que du père et la descendance n'est comptée que d'après la ligne maternelle.

Il existe un certain lien entre les enfants nés dans le même mois de la même année; ils sont l'un pour l'autre comme des frères et des sœurs, excepté qu'ils ne participent pas à l'héritage. Le nom donné à des frères et sœurs de ce genre est Bay et ceux qui sont Bay l'un pour l'autre ne peuvent pas se marier entre eux, à une seule exception près : toutes les filles Bambala qui sont Bay au Nyimi deviennent, du moins en théorie, ses femmes, quand il monte sur le trône. Une femme allaitera le Bay de son enfant et un enfant mangera avec la mère de son Bay. Dans la conversation, on s'adresse aux grands-parents, aux parents, aux oncles et aux tantes avec les termes de parenté. Le mariage avec une personne avec qui il existe un degré de parenté est interdit; il en est de même avec un cousin au deuxième degré. Les enfants illégitimes ont les mêmes droits que les enfants légitimes, mais on leur reproche souvent leur naissance; parmi les Bangongo on les appelle les Botetela.

Excepté pour ce qui concerne la famille du Nyimi, on ne conserve pas de généalogie et il est souvent impossible de se procurer le nom du grand-père d'un homme; même les familles de petits chefs ne conservent pas leur généalogie.

VIE SEXUELLE

Les relations entre les sexes ont lieu de très bonne heure, à quatorze ans environ pour les garçons et à dix ans pour les filles. L'homme et la femme se couchent côte à côte, et cette dernière place ses jambes par dessus les cuisses de son mari. Chez les Bangongo, un homme ne peut connaître une femme sur le sol nu, il doit étendre un morceau d'étoffe par terre. S'il omet ce détail, la femme ira raconter l'histoire à un autre homme qui exigera du premier une certaine somme pour laisser l'affaire sans suite. Après que la menstruation a commencé, une fille est supposée ne plus avoir de relations sexuelles jusqu'à l'époque de son mariage; cependant dans la réalité il arrive bien rarement qu'il en soit ainsi, bien qu'un homme ayant séduit une fille dans de telles conditions soit passible



Fig. 88. — L'orchestre à Misumba (Bangongo).

d'une amende. Lorsque la grossesse d'une femme devient certaine, c'est-à-dire lorsque la menstruation a cessé depuis deux mois, le mari, dans les tribus de l'ouest, doit

interrompt toute relation avec sa femme, aussi bien qu'avec toute autre femme ; s'il rencontre une femme qui lui a accordé, ne fût-ce qu'une fois, ses faveurs, il doit l'éviter ; s'ils se trouvent tous deux dans une même caravane, il doit faire en sorte de ne pas marcher à côté d'elle. De plus il ne doit point se couper les ongles des pieds et des mains, ni démêler ses cheveux, ni épiler son corps, ni porter des vêtements rouges. Il doit manger seul ; il est néanmoins autorisé à inviter un vieillard ayant passé l'âge viril, ou des jeunes enfants, à venir partager son repas. Au bout de cinq mois, il se coupe les cheveux et les ongles et au bout de six il reprend ses relations intimes avec sa femme. Pendant sa grossesse, la femme doit rester assise à la maison, car si elle marchait seulement dans les traces du pas d'un homme avec lequel elle a eu des relations intimes avant son mariage (il y en a beaucoup dans ce cas), elle pourrait tomber très malade. Pendant les six premiers mois de la grossesse, le mari construit pour sa femme une hutte spéciale, dans la confection de laquelle il emploie comme liens, au lieu des fibres de roseau généralement utilisées, une certaine plante aquatique analogue à celle usitée pour les travaux de vannerie. Le mari et sa femme, lorsque cette dernière est enceinte, ont tous les deux le privilège de recevoir un cadeau de la part du Nyimi, lorsqu'ils rencontrent ce dernier.

Chez les tribus orientales, les deux conjoints ne s'abstiennent pas de relations sexuelles pendant la grossesse, mais ils doivent observer une fidélité conjugale parfaite. Les femmes enceintes vivent dans des huttes à part qui sont plus petites que les habitations ordinaires et ont leur porte située dans un des murs les plus courts, sous le pignon.

Les tribus occidentales expliquent le phénomène de la conception de la manière suivante : l'âme d'une personne décédée entre dans la femme et se trouve réincarnée lorsqu'elle est arrosée de l'« eau de Jambî » (*semen virile*).

L'avortement n'est pas pratiqué dans l'ouest ; dans l'est, il est assez rare et on le provoque en buvant de l'eau assez chaude. La stérilité est rare et lorsqu'elle se produit chez une personne normale sous tous les rapports, on l'attribue à quelque influence diabolique. Ici, comme chez la plupart des peuples primitifs, la fécondité est nécessaire pour assurer le bonheur et donner une bonne renommée.

Il y a une curieuse habitude parmi les Bangongo qui s'appelle « prendre Sasa ». C'est un adultère avec connivence du mari. Un homme qui a besoin d'argent induit sa femme à commencer une intrigue avec un homme riche. La femme donnera à ce dernier un rendez-vous dans la brousse tout en tenant son mari au courant du moment et de l'endroit fixés.



Fig. 89. — Danse à Misumba (Bangongo).

Au moment psychologique elle criera au secours tout en retenant son amant de force entre ses bras. Le mari « outragé » accourt aussitôt avec des témoins et finalement obtient une compensation. Observation curieuse, les hommes s'y laissent prendre bien souvent.

Dans l'ouest on pratique une forme de « couvade »; lorsque la femme ressent les premières douleurs, elle se retire avec son mari dans une hutte séparée qu'ils ne quitteront plus avant la naissance de l'enfant; l'homme ôte sa ceinture et se



Fig. 90. — Danse à Misumba (Bangongo).

couche comme s'il était réellement malade, la femme absorbe une « médecine », appelée *Yomba*, pour faciliter l'accouchement, et souvent elle met l'enfant au monde sans le secours de personne, surtout si elle a déjà quelque expérience. Autrement elle est assistée par deux ou trois femmes, ou, comme chez les Bangongo, par sa mère et sa belle-mère.

L'accouchement a lieu dans une position assise, la femme se reposant sur l'une des personnes qui l'assistent, les jambes très écartées et les

genoux relevés. Le travail dure, en général, deux ou trois heures, mais on nous a cité deux cas d'une durée exceptionnelle, l'un d'une heure, l'autre de quarante-huit. Les Bushongo de l'ouest lavent la mère et l'enfant, aussitôt après la naissance, avec de l'eau tiède; les Bangongo lavent l'enfant à l'eau froide et le barbouille de terre rouge, qui tient lieu de *Tukula*; trois jours après, quand le cordon ombilical est desséché, on fait usage de *Tukula*; les assistants reçoivent des cadeaux sous forme de vin de palme et de cauries. Il n'existe pas de moyen de sauver l'enfant, si la mère meurt en couche. Les enfants sont nourris au sein jusqu'à l'âge de deux ans; on voit des garçons qui perdent leurs dents de lait demander encore le sein, tout en sachant qu'ils seront la risée de leurs camarades si on les voit; dans l'est, une femme allaitera tout enfant né dans le même mois que le sien; dans l'ouest, cette pratique existe et s'étend à un enfant quelconque; les vieilles femmes donnent le sein aux enfants pour les faire tenir tranquilles. Dans l'ouest, une femme après la naissance de son enfant, ne reprend pas sa nourriture habituelle, mais mange des mets délicats comme par exemple des chenilles. La naissance de jumeaux est considérée partout comme un événement très heureux, et leur arrivée dans ce monde est célébrée par tout le village au moyen de fêtes, de chants et de danses. Chez les Bambala, l'heureux père doit donner des cadeaux au personnage officiel, appelé *Pasiri Mayese*, et chez les Bangongo, au *Bilumbu*; ce dernier fabrique une « médecine » qui assurera la vie des enfants. Les Bangongo regardent les naissances

des enfants albinos comme signe d'un grand bonheur pour le village; ils ont beaucoup d'attentions et de respects pour eux, et ne leur permettent pas de travailler; ces albinos, fait assez curieux, ne parviennent jamais à atteindre l'âge adulte et meurent entre 8 et 15 ans. Cette tribu enterre vivant tous les monstres et les infirmes, mais les tribus occidentales nient formellement que cette coutume existe chez eux; cependant dans cette contrée on ne rencontre jamais de monstre ou d'infirmes.

La masturbation est très fréquente à partir d'un âge très tendre, elle a été observée sur des enfants de trois ans; elle est personnelle ou mutuelle dans l'ouest, et plutôt personnelle dans l'est. On ne trouve aucune forme d'inversion sexuelle.

Les Bakongo semblent se marier très jeunes; on peut voir des femmes mariées dont la poitrine est à peine formée, et des pères de famille qui sont encore des jeunes garçons.



Fig. 91. Danse à Misumba (Bangongo).

MARIAGE

Chez les Bushongo de l'ouest, un homme ne peut épouser sa sœur ou sa cousine, et même, anciennement, toute femme qui avait le même Ikina Bari (p. 117). Lorsqu'un homme a l'intention de se marier, il communique son désir à un ami, généralement un homme bien noté, et qui joue le rôle d'intermédiaire, (*Toma*). Le *Toma* se rend alors chez la jeune fille et lui dit: « Un tel vous aime et désirerait vous voir en particulier; venez ce soir chez moi ». Si la jeune fille se rend à l'invitation, elle trouve là le jeune homme, et le *Toma* se retire discrètement. Si sa proposition est acceptée, l'homme scelle les fiançailles par une possession immédiate. Pendant ce temps, le *Toma* monte la garde à l'extérieur de la hutte. Des relations secrètes peuvent être entretenues ainsi pendant quelque temps encore, avant que le jeune homme ne se fasse connaître aux parents de la jeune fille; à la fin, cependant, il fait sa demande, et, si celle-ci est accueillie favorablement, il donne un cadeau aux parents de la jeune fille et emmène celle-ci dans sa hutte, comme sa femme. Ce jour est dignement fêté par les amis des jeunes époux; la mariée leur fournit le tabac et la nourriture, le marié, la boisson. Il n'y a pas de somme déterminée pour prix du mariage; l'homme paie selon sa condition et l'affection qu'il porte à sa fiancée; mais il peut toujours être supplanté par un rival, même après que le mariage a été célébré. Par exemple, Bope épouse Kena

et donne aux parents 80,000 cauries ; une année plus tard Kena a une intrigue avec Mikope, lequel va trouver les parents de Kena et leur offre de restituer à Bope la somme que ce dernier avait payée. Si Kena ou ses parents refusent, l'affaire en reste là ; s'ils consentent, Bope devra donner 50,000 cauries de plus aux parents s'il veut conserver sa femme. Si Mikope offre de nouveau de rembourser cette somme, et si Bope ne peut ou ne veut dépenser plus d'argent, Mikope prendra Kena comme femme ; Bope gardera les enfants qu'elle lui a donnés. Lorsqu'un mari est désireux de garder sa femme, il fait beaucoup de cadeaux à ses beaux-

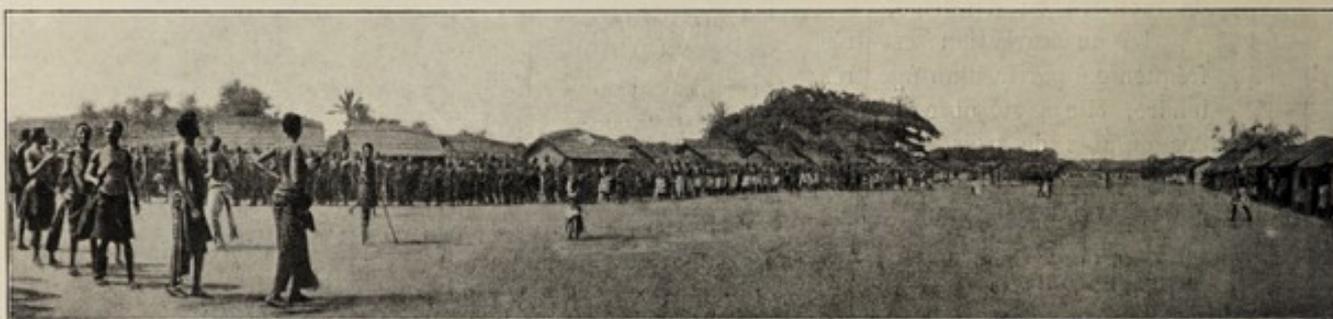


Fig. 92. — Danse au Misumba (Bangongo).

frères et à ses beaux-parents, et c'est autant que son rival aura à rembourser, [s'il persiste à vouloir lui ravir sa femme.

Depuis le temps de Shamba Bolongongo (environ 1600), les Bambala, exception faite pour ceux qui sont membres de la famille royale, ont été monogames, du moins en ce qui concerne les femmes légitimes de sang Bushongo. Ils peuvent posséder en même temps des concubines que leurs parents leur ont données comme gages pour des dettes. Les enfants légitimes ou naturels ont absolument les mêmes droits. Un homme et sa femme habitent la même hutte, mais chacune des concubines vit dans une hutte à part. Un homme peut, à sa volonté, répudier sa femme mais on ne lui rembourse pas le prix du mariage. De même, si la femme meurt, il n'a pas droit même à une partie de cette somme. Une femme peut obtenir l'annulation de son mariage en remboursant le prix. Elle peut quitter, et sans remboursement, son mari si celui-ci est impuissant. On n'attache aucune importance à la virginité de la fiancée. Les femmes, si elles négligent leurs devoirs, sont sévèrement traitées ; toutefois dans le Mushenge, il est interdit de les battre. Pour éluder cette dernière prohibition on introduit du pili-pili (poivre de Cayenne) dans les yeux de la femme désobéissante. Les mariages entre les hommes libres et les esclaves n'étaient pas permis avant le règne de Mikopi Mbula (voir p. 31). Les maîtres procurent des épouses à leurs esclaves. En ce qui concerne le mariage d'un Nyimi, voir aux pages 65 et 110 (lire à cette dernière page le passage concernant le Bay).

Chez les Bangongo c'est un déshonneur que de rester célibataire, car cet état est attribué aux deux causes suivantes : la pauvreté ou l'impuissance. Il existe trois sortes de mariages :

1. Mariages d'enfants. — L'affaire est traitée par les mères des deux enfants, celle du garçon donne à l'autre un peu de vin de palme, et celle-ci en retour offre un peu de nourriture qu'elle a préparée; le mariage est ainsi conclu.

2. Il arrive quelquefois qu'un homme adulte jette son dévolu sur une fillette, encore enfant; dans ce cas, il se présente chez la mère avec des tissus de raphia, du vin de palme et des cauries; il reçoit en retour de la nourriture que la mère

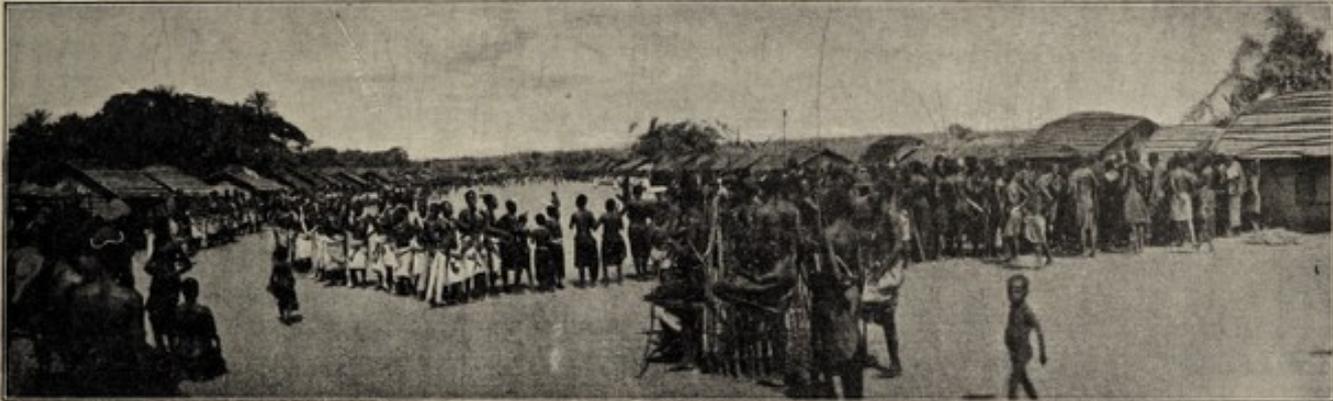


Fig. 93. — Danse au Misumba (Bangongo).

de sa fiancée a cuite à son intention. Il arrive souvent cependant que la fillette, devenue grande, désire se marier avec quelqu'un d'autre; le fiancé délaissé se présente chez son rival et lui demande compensation; cette compensation lui est rudement refusée et il s'ensuit bientôt une lutte à coups de poings à laquelle prennent part les amis des deux rivaux, lutte qui ne cesse que grâce à l'intervention d'un *Kolomo*; l'homme qui est abandonné reçoit une indemnité.

3. Le mariage ordinaire est célébré de la façon suivante: le couple se rencontre dans la brousse et l'homme fait sa déclaration; s'il est agréé, le mariage est consommé sur place. Si la femme habite seule dans une hutte comme c'est le cas pour la plupart des femmes adultes, l'homme vient lui rendre visite plusieurs fois, avant de faire sa demande officielle aux parents. On trouverait indigne de sa part de se présenter avant cela. Les négociations sont menées par les soins d'une personne désintéressée, appelée *Tumwa*, et dont les services ne sont pas rétribués. Lorsque le prix de la fiancée a été arrêté, le fiancé s'occupe de se procurer une grande quantité de vin de palme pour offrir à ses amis; il se fait oindre sans parcimonie de *Tukula* par sa belle-mère, et alors le mariage est célébré. Si la fiancée possède une maison, elle continue de l'habiter en compagnie de son époux; sinon, celui-ci la prend chez lui. Le consentement de la femme est regardé comme nécessaire. La polygamie est la règle; les femmes possèdent des huttes séparées et ont toutes les mêmes droits, sauf toutefois les preuves de préférence que peut leur donner leur époux. Il passe deux jours et deux nuits consécutives avec

chacune, à tour de rôle, et la favorite lui fournit alors la nourriture. Un homme riche peut, en plus de sa femme légitime, avoir des concubines esclaves, *Moadi*. Les femmes ne sont ni louées ni échangées et la polyandrie est interdite. Malgré cela on n'attache aucune importance à la virginité de la fiancée, laquelle lui a été prise, le plus souvent, par quelque jeune garçon de son âge. Au contraire, le fait de se marier à une vierge donne matière à reproche, et la belle-mère ne manque pas de le



Fig. 94. — Assemblée dans un village Bangongo à l'occasion d'une danse.

rappeler à son gendre si celui-ci lui a pris sa fille vierge. Le mari et sa femme doivent tous deux éviter de se rencontrer avec leurs beaux-parents respectifs, et la raison alléguée en faveur de cette coutume est qu'on est « honteux d'avoir marié son enfant ». Aucun homme ne peut épouser une femme avec laquelle il a quelques liens de parenté, de telles unions étant considérées comme incestueuses. Un homme ne peut non plus avoir des relations avec une des femmes de son père. Le fils d'un esclave, même s'il est un homme libre, est considéré comme de trop basse extraction pour pouvoir épouser une fille Bushongo. Cependant un homme libre peut épouser une fille d'esclave.

Un homme peut divorcer à sa guise d'avec sa femme ; il lui donne alors un cadeau et la renvoie à ses parents ; le prix de la fiancée n'est point remboursé dans ce cas, mais si la femme se remarie, le nouveau mari doit une indemnité à l'ancien.

Une femme peut aussi à sa volonté quitter son mari ; dans ce cas non plus, le prix n'est pas rendu au mari abandonné.

Un veuf ne reçoit pas ordinairement, en retour, le prix qu'il a payé pour sa femme ; cependant, si celle-ci est morte très peu de temps après le mariage, une partie de la somme lui est remboursée. Les veuves retournent chez leurs parents et la somme versée pour le mariage est remise aux héritiers ; les veuves sont autorisées à se remarier.

CHAPITRE IV

RELIGION ET MORT

PROHIBITIONS (Tabu)

A l'égard des prohibitions, il y a une règle générale en usage parmi les Bambala qui leur défend de manger des iguanes, des tortues et des poissons électriques. Certains autres animaux, tels que le caméléon, leur sont aussi défendus comme aliments; mais ceci par un sentiment de dégoût. Les Bashoba ne mangent pas d'une certaine antilope des fourrés. Ce qui est beaucoup plus important c'est l'institution de l'Ikina Bari qui paraît être une forme dégénérée du totemisme. Le mot Ikina Nyimi veut dire une prohibition royale qui est enseignée aux cérémonies d'initiation Nkanda (voir p. 81).

Quand Bumba eut fini l'œuvre de la création il traversa les villages des hommes et désigna quelques animaux qu'il défendait aux habitants de manger (voir p. 20); quelques villages, cependant, furent omis. La prohibition d'animaux est connue sous le nom de Ikina Bari et l'objet de l'institution est, dit-on, d'enseigner aux hommes l'abstinence. Par exemple, si un homme a comme Ikina le léopard, il ne peut manger ni léopard ni aucun animal qui ait été tué par un léopard; l'Ikina n'est pas considéré comme sacré puisque aucun culte ne lui est rendu, les hommes peuvent tuer même ce qu'ils reconnaissent comme leur Ikina. Un homme indique son Ikina par les mots suivants : « Iji Kweme Kanya Lotumu » (en supposant que son Ikina soit l'oiseau Lotumu). Ces mots appartiennent à la



Fig. 95. — Magicien Bangongo.

langue surannée Lumbila ; ils semblent signifier « Je ne dois pas manger du *Lotumu* ». La non-observation de ce tabu entraîne la maladie et la mort.

L'Ikina Bari est hérité du père, et une femme adoptera l'Ikina de son mari ; l'Ikina de la mère est observé jusqu'à un certain point, mais non pas aussi strictement et il ne se transmet pas au delà d'une génération. L'Ikina du Nyimi est respecté par tous ses sujets et varie suivant le Nyimi qui gouverne. La peau ou la plume de l'animal Ikina ne peuvent être portées comme ornements. Les habitants d'un village ne respectent pas nécessairement le même Ikina : d'un autre côté un Ikina déterminé se rencontre dans différents villages et dans différentes tribus. Il n'y a aucun rapport entre l'Ikina et le nom de la tribu.



Fig. 96. — Charme de chasse.
Tembo (Bangongo).

On nous avait d'abord soutenu qu'un homme pouvait épouser une femme qui avait le même Ikina que lui-même, mais en réponse à plusieurs questions posées aux vieilles gens, nous avons obtenu l'affirmation que de tels mariages n'étaient permis sous aucun rapport. Il semble que les Bushongo étaient autrefois divisés en groupes locaux ayant chacun un Ikina, mais que ce système tombe maintenant rapidement en désuétude. Un homme qui n'a pas d'Ikina Bari « est comme une bête sauvage qui mange de tout » et il n'est pas considéré comme un Bushongo pur sang.

Il arrive que de nouvelles Ikina sont instituées, même de nos jours et de la manière suivante. Supposez qu'un chasseur ait tué une pintade et qu'une dispute s'élève entre lui et ses compagnons, au sujet de la distribution de la dépouille ; peut-être se mettra-t-il en colère et dira-t-il : « Prenez l'oiseau, je n'y toucherai pas » et il s'en ira furieux. Peu de temps après ces mots, il meurt et son fantôme hante le village, causant beaucoup de morts. La cause de l'épidémie reste un mystère, jusqu'à ce qu'un vieillard dise : « C'est le fantôme d'un tel qui est mort de colère à cause d'une pintade ; faisons de la pintade une Ikina et abstenons-nous d'en manger la chair. » Cela est fait et l'esprit cesse d'inquiéter le village aussi longtemps que l'Ikina est observée.

Bien différent de l'Ikina Bari est l'Ikina personnelle qui est observée par des individus et qui a rapport à des objets pour lesquels ils ont une aversion personnelle ; cela s'appelle Ikina Boala. Il faut distinguer également l'Ikina Tima (l'Ikina du cœur) qui embrasse tous les objets qu'un certain homme se contente de ne pas aimer.

Certains tabus sont observés par des personnes de sang royal et par des anciens (voir p. 61) ou encore par les maris et les femmes pendant la grossesse de ces dernières.

Les renseignements qui concernent l'Ikina Bari nous ont été donnés par le Kananyenge ou fonctionnaire qui préside l'initiation Nkanda des jeunes gens.

Parmi les Bangongo, il est défendu aux femmes de manger des animaux domestiques; quand on demanda la raison de cette prohibition, il fut répondu que ces animaux ne leur feraient certainement pas de mal, mais que ce serait une honte si une femme venait à manger un animal du village. Il semble que l'objet de ce tabu est de réserver la plus grande partie des provisions de viande pour la population mâle; ce qui confirme cette opinion c'est le fait que la prohibition s'étend jusqu'à protéger les oiseaux qui sont tués le plus souvent : le coucou de Natal, le ramier, le pigeon sauvage et le pigeon vert. Les femmes peuvent manger tous les animaux sauvages, excepté le léopard et le crocodile, qui sont réservés aux vieillards, probablement parce que ce sont les chefs de famille.

Parmi les Isambo tous les quadrupèdes sont tabu pour les femmes, à l'exception de ceux qui sont mentionnés plus bas. Autrefois cette prohibition s'étendait aux oiseaux, mais maintenant cette règle est fréquemment enfreinte. Les perdrix ne sont mangées que par les vieillards, qui doivent s'enfermer dans leurs huttes pour le faire. Certaines espèces de poissons, y compris le « poisson tigre », pourvues de grosses dents, ne peuvent être consommées dans le voisinage de la rivière que par les vieillards; si un jeune homme veut en manger, il doit se retirer au loin dans les terres; le fait d'enfreindre ce tabu est puni par le bannissement du village, ce qui veut dire que le coupable mourra dans les broussailles. Un bouc ne peut être mangé que par une femme enceinte ou un homme dont la femme a récemment donné le jour à un enfant. L'infraction à tous ces tabus semble être puni surnaturellement par la stérilité. Il n'y a que les esclaves qui mangent les chiens.



Fig. 97. — Maison contenant le Tembo.

En ce qui concerne les tribus de l'est dans leur ensemble, les frères et les fils d'un défunt doivent s'abstenir de manger du manioc pendant cinq ou six mois; les amis et les parents éloignés doivent observer cette abstention pendant plusieurs jours. Une femme qui a perdu un enfant doit observer le même tabu pendant une période de plusieurs mois, pendant laquelle elle porte le deuil.

Les Bashilele ne mangent pas les chiens et les femmes Bakongo n'ont pas la permission de manger de volailles. Parmi cette dernière tribu le tabu s'appelle Ikina et il est possible qu'une sorte de totemisme suranné existe encore parmi eux comme parmi les Bushongo, mais on ne put obtenir de renseignements certains sur cette question.

RELIGION ET MAGIE

Les Bushongo croient en un créateur tout-puissant qu'ils appellent Chembe (Jambi dans l'est), au sujet duquel on trouvera des légendes aux chapitres de l'histoire et des légendes. Depuis son départ de cette terre il semble s'être très peu occupé de la race humaine, si ce n'est qu'il a communiqué occasionnellement en rêve avec des individus, et on ne lui rend aucun culte réel. Parmi les tribus de l'ouest il est regardé comme un être tout à fait immatériel et on nie qu'il ait jamais été homme, quoique les hommes soient ses enfants. Parmi les Bangongo, Jambi s'identifie avec l'intelligence et on dit d'un sculpteur habile que « son Jambi » lui montra à sculpter, et d'un idiot qu'il n'a pas de « Jambi » en lui.

Il y a plusieurs classes de magiciens, et chacune semble avoir des fonctions plus ou moins définies. Quoique certains magiciens s'occupent de l'art de guérir, en ce sens qu'on recherche leur aide pour découvrir des méthodes convenables de traitement par la divination, aucun n'est véritablement médecin; et l'indigène qui pratique la médecine et qui hérite de cette profession n'est pas regardé comme un magicien.

Le terme générique de magicien, parmi les Bangongo, est Gombo. Il apprend son métier d'un autre magicien, auquel il paie son instruction. Parmi les Bambala, les principaux magiciens s'appellent respectivement Elombi, Iluka, Itomba, Phomba Imbamba et Geshi; ils peuvent détruire l'effet d'un mauvais sort. L'Elombi fait

de la magie pour la guerre; il donne la force aux guerriers de son parti et rend inoffensives les armes de l'ennemi. Les Bangongo appellent ce magicien Bilumbi; dans la dernière révolte Bakuba, le Bilumbi Bangongo, appelé Tongo-Tongo, prétendait avoir transformé les balles des troupes de l'État en eau (notre informateur assure que c'était un charlatan).

L'Iluka, appelé par les Bangongo Gombo Sumbu, a charge du fétiche de la chasse. La des-



Fig. 98. — L'entrée du village du Tembo.

cription suivante des cérémonies qui ont rapport à ce dernier est le résultat d'observations faites parmi les Bangongo et une enquête a montré que les mêmes procédés étaient observés aussi par les Bushongo de l'ouest.

Le fétiche de la chasse, appelé Kabongo, Gisi ou Tembo, est d'une grande importance; il consiste en une figure d'homme sculptée en bois avec deux cornes de chèvre et une d'antilope sur la tête; la face et les yeux sont décorés avec des filets de cuivre (fig. 96).

Le fétiche est conservé dans une petite hutte, au milieu de l'une des rues (fig. 97) ; devant et derrière cette hutte et à une petite distance est tendue une liane et à chaque extrémité de la rue est une barrière de branches entrelacées dans laquelle est pratiquée une ouverture par laquelle on entre dans la rue (fig. 98). Pour assurer le succès d'une chasse, il faut avoir volé une poule ou une chèvre d'un village voisin ; celle-ci est tuée à coups de bâton en présence du fétiche qu'on asperge ensuite de son sang ; la chair est mangée par les chasseurs. Une chèvre ou une poule procurée par d'honnêtes moyens serait tout à fait inutile. Avant de quitter le village, il y a une procession de la troupe des chasseurs, à la tête de laquelle est l'homme au fétiche de la chasse chantant une chanson dont nous n'avons pu comprendre exactement le sens, mais dans laquelle le mot Nyama (animal) revenait très souvent ; des tambours, un gong et une corne d'ivoire accompagnaient le chant. M. Hilton-Simpson a pu observer à Misumba une cérémonie préparatoire à une chasse. Le fétiche de la chasse fut apporté avec force sonneries de cornes à un grand arbre situé à l'endroit où nous nous trouvions et fut mis à terre au pied de l'arbre, faisant face à la foule. Une poule noire fut placée à côté ; on la couvrit de lambeaux d'écorce et l'homme au fétiche parla respectueusement à l'arbre faisant sonner ensuite en face du fétiche une sonnette de fer. Il répéta un grand nombre de phrases auxquelles répondit la foule. On mit alors des lambeaux d'écorce sur la tête d'un certain nombre d'individus ainsi que dans un panier, puis celui-ci fut répandu sur la tête de quelques personnes dans la foule. Un jeune garçon sonna alors d'une corne d'antilope et une cérémonie très semblable à l'épreuve du découpage de l'écorce pour les voleurs eut lieu (p. 122) ; la poule fut ensuite reprise sans avoir été tuée et la procession retourna au village.

Après une chasse qui a réussi on célèbre une cérémonie qui peut durer plusieurs jours, suivant le nombre et la grandeur de l'animal ou des animaux qui ont été tués. Une cérémonie de cette espèce fut observée à Misumba et les rites furent les suivants :

Le fétiche était placé sur un piédestal de bois supporté par deux ficelles dont chacune était tenue par un jeune garçon ; ces jeunes garçons furent changés à de fréquents intervalles pendant la cérémonie. Le fétiche et son piédestal étaient décorés de feuilles fraîches ; une calebasse contenant un « philtre » était placée près de lui, et de chaque côté était fixée une baguette fourchue qui supportait un troisième bâton couché transversalement dans les branches de la fourche (fig. 99). Au centre de ce dernier bâton était suspendue une branche de palmier. Un jeune arbre croissait tout près de l'appareil et derrière celui-ci. Au bruit du tambour et des chants l'homme au fétiche exécuta une danse devant l'image et versa dans ses oreilles, à travers une feuille roulée en forme de cheminée, de l'eau d'une coupe en poterie, tandis qu'un autre homme envoyait des bouffées de fumée de sa pipe dans la



Fig. 99. — Charme Bangongo Tembo.

figure du fétiche ; d'autres indigènes avaient une feuille placée dans la paume d'une de leurs mains, légèrement recourbée, qu'ils frappaient avec force de l'autre main de manière à produire une détonation. On apporta ensuite une poule derrière l'image,

ses pattes furent coupées et on aspergea de son sang le fétiche ; l'oiseau fut ensuite couché sur la terre devant le fétiche. Lentement on traîna la poule vers un petit feu qui avait été allumé à quelques mètres de là et le fétiche fut aussi tiré en avant sur la trace de la poule par les deux jeunes garçons qui tenaient les ficelles de telle façon qu'il se courbait et s'inclinait en avant. L'homme tenant la poule et la balançant dans tous les sens reculait devant lui jusqu'à ce que l'oiseau fût mort.

L'homme au fétiche reçoit pour lui le cœur de tous les gros animaux tués et on asperge l'image de leur sang. On conserve d'autres fétiches dans de petites huttes élevées dans la rue du village.

L'Itomba est un devin ; son attirail consiste en une petite image (crocodile, cochon ou chien) en bois, au dos plat. On frotte sur ce dos un disque de bois qui a été préalablement mouillé d'eau. Un spécimen remarquablement beau de cet appareil consiste en la mâchoire naturelle d'un crocodile sur laquelle a été pratiquée une entaille plate (fig. 100). Parmi les Bangongo il y a deux magiciens appelés respectivement Mikanda et Moashi, qui président à cet appareil. Le premier fait payer les prix les plus élevés et on le regarde comme étant celui dans lequel on peut avoir le plus de confiance. On donne le nom générique de Ganga à ces deux hommes et on appelle dans ces tribus l'appareil lui-même Itombwa (fig. 101).



Fig. 100
Divinateur Bambala.

L'usage de l'appareil est le même dans l'est et dans l'ouest. Un malade

s'approchera de l'homme fétiche dans le but de savoir quelle espèce de traitement il devra subir ; le Ganga prend l'appareil, humecte le disque d'eau et se met à frotter de haut en bas le dos de la figure du crocodile, en répétant pendant ce temps plusieurs formules médicales, telles que « Ne mange pas de manioc ; ne fume pas de tabac » et ainsi de suite. Aussitôt qu'il mentionne le traitement convenable, le disque colle de façon que l'appareil peut être tourné de haut en bas sans que le disque tombe. Cette méthode de divination est considérée comme infaillible. Le même appareil est employé pour découvrir l'identité d'un voleur ; dans ce cas le magicien répète les noms des différents habitants du village pendant qu'il frotte l'itomba et lorsque le disque colle il révèle le coupable ; le possesseur de l'objet volé va alors chez l'individu indiqué et l'accuse ; s'il nie sa culpabilité, ils vont tous les deux à un arbre et y découpent un carré d'écorce sans cependant le détacher. Ils battent ensuite l'arbre avec un bâton jusqu'à ce que le carré tombe du tronc ; s'il tombe la surface extérieure vers la terre, l'accusé est innocent ; s'il tombe la surface extérieure en l'air, il est coupable. Un spécimen d'itombwa recueilli parmi les Bangongo avait la forme d'un poignard dont la poignée sculptée représentait une tête humaine (fig. 101 a) ; on frottait le disque le long de la lame. On trouve le même instrument chez les Bakongo mais ici il a ordinairement la forme d'un homme ou d'un cochon.

S'il s'agit d'un cochon, le disque est fait le plus souvent d'un tissu serré de fibre ; la méthode de s'en servir est la même ; le frottement du disque de fibre produit un bruit criard qui ressemble à un cri de cochon.

Le Phomba, parmi les Bambala, s'occupe des cas de vol ; guidé par son sac magique, par son amulette ou par sa figure, il découvrira les objets manquants.

L'aide de l'Imbamba est recherché dans les cas où un homme croit qu'il est victime de la magie noire. L'Imbamba donne à son client son sac magique et

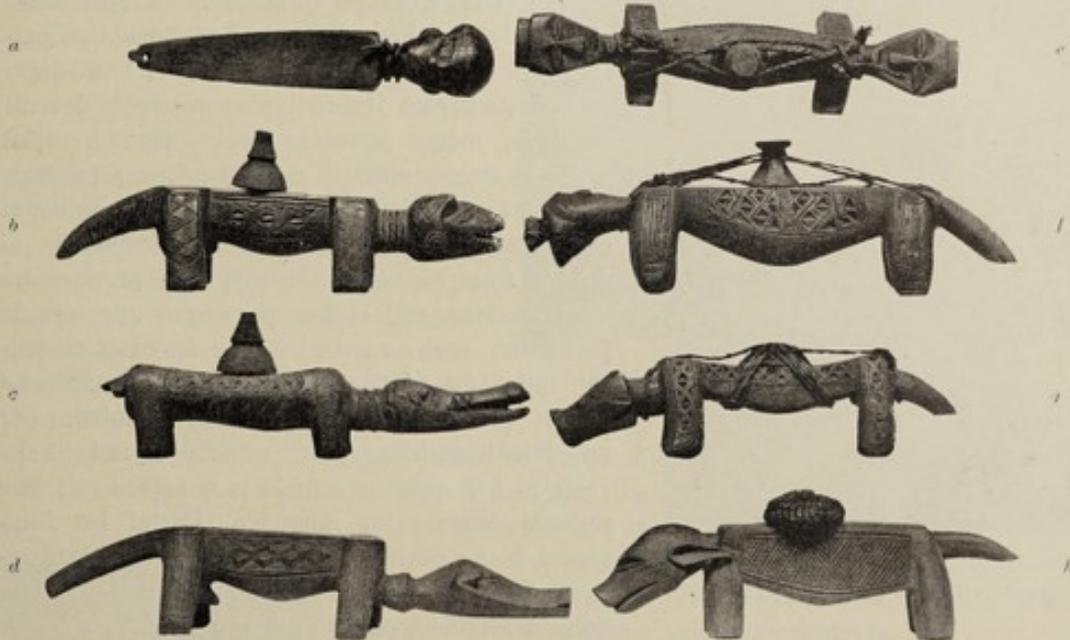


Fig. 101. — Fétiches divinatoires Itombwa. — a et b, Bangongo ; c et d, Bangendi ; e à h, Bakongo.

lui ordonne d'errer çà et là pendant qu'il le conduit. Le lieu où il s'arrête est soigneusement fouillé et on est sûr de trouver un morceau de bois ou quelque plante dans le sol, qu'on dit être le mal ; on les brûle et les cendres sont aspergées par l'Imbamba d'un philtre qui rend sans effet l'incantation.

Parmi les Bangongo le magicien appelé Phengu semble plus ou moins correspondre à l'Imbamba. Le Phengu donne à l'homme la préparation magique qui fait du mal à un ennemi et qui doit être enterrée dans un chemin. Il détruit les effets de tous enchantements qui ont été pratiqués contre un de ses clients, l'accompagnant à l'endroit où la préparation a été enterrée et la déterrante. La préparation consiste en une espèce d'écorce et la personne qui l'enterre doit répéter pendant ce temps « Je veux tuer un tel » ; la victime tombe malade, et, à moins qu'il n'ait eu recours à un Ganga pour découvrir et déterrer l'écorce, il meurt sûrement. Heureusement il y a un antidote appelé Mokumbi, qui, dans les villages gouvernés par des chefs sages, est administré périodiquement à tous les habitants, enfants aussi bien que grandes personnes. Cet antidote consiste aussi en un morceau d'écorce pulvérisé et

mêlé de sel et de poivre rouge du pays. Chaque habitant passe à son tour devant le chef et en avale une partie. Si un homme a enterré un charme contre un autre ou qu'il n'ait eu que l'intention de le faire, il deviendra bientôt paralysé de tout son corps et ses veines se gonfleront; alors les anciens le conduisent dans la

broussaille et disent : « Dites-nous qui vous avez voulu tuer ? ». Il le fait et on lui dit de déterrer le philtre; s'il consent il guérit, sinon il meurt au bout de deux ou trois jours.

Le Geshi s'occupe de la fécondité des femmes et rend l'accouchement facile. Les Bushongo partagent la croyance qui règne à un si haut degré en Afrique, que les individus peuvent devenir possédés, même sans le savoir, par un esprit malin et causer ainsi la mort d'autres personnes. Les gens qui meurent sans cause apparente ont succombé, croit-on, à cette maligne influence qui semble sous beaucoup de rapports correspondre « au mauvais œil ». Les personnes accusées de possession sont soumises à une épreuve de poison qui a été décrite plus haut (voir p. 78). Le poison est administré parmi les Bambala par un fonctionnaire spécial nommé Nyimi Shake (voir p. 54) qui ne semble pas, cependant, être regardé comme un magicien. Parmi les Bangongo ce fonctionnaire s'appelle Miseke, évidemment le même mot corrompu; mais dans cette tribu il semble avoir été classé parmi les Gombo.



Fig. 102
Charme à l'entrée de l'enclos du Nyimi.

Chez les tribus de l'Est, des charmes consistant en petits crânes d'antilopes ou en fragments de Calebasses sont employés pour empêcher la pluie de tomber pendant un voyage. On pend des charmes dans les plantations pour protéger les récoltes contre les voleurs, mais cet usage tombe en désuétude.

Chez les tribus de l'Ouest, on trouve des charmes portés sur les personnes ou gardés dans les maisons.

L'ÂME

Les Bambala disent que l'homme est composé de quatre éléments : le corps, Lo; le sosie, Ilo; l'âme, N'Shanga; et l'ombre, Lume-Lume. Le N'Shanga se réfugie, à la mort, dans la matrice d'une femme où elle est aspergée avec l'eau de Chembe (l'eau de Chembe c'est la semence humaine) et renaît dans un enfant. Cet enfant peut se rappeler des choses qui ne sont connues que du possesseur antérieur de l'âme. Quelques personnes de mauvaise nature possèdent un cinquième élément, un mauvais esprit ou fantôme, Moena, qui se dégage à la mort et continue à faire

le mal en faisant mourir d'autres personnes ou en leur donnant des maladies. Ces Moena peuvent, cependant, être tenus à distance par les magiciens. On peut rendre un fantôme inoffensif, en déterrants les os du défunt et en les brûlant; il n'y a que les esprits des vieillards qui puissent, d'après ce que l'on suppose, hanter d'autres personnes.

D'après les Bushongo de l'est, l'homme se compose de quatre parties essentielles : le corps, Modyo; l'âme, Mophuphu; le sosie ou double, Ido; et l'ombre, Edidingi. Le terme Mophuphu est aussi donné au dernier soupir qu'exhale un mourant et quand celui-ci, l'Ido et le Edidingi se séparent d'un individu, il est mort (le cadavre est supposé ne pas avoir d'ombre). L'Ido peut naturellement quitter un homme sans que son absence lui fasse du mal; quand il fait cela, il visitera d'autres gens en rêve. Quand, cependant, il

se sépare du mourant, il entre dans le corps d'un animal sauvage; l'héritier du défunt rencontre cet animal, tout à fait par hasard, et il est certain de le tuer;

l'Ido périt avec lui. Le premier animal tué après la mort de n'importe quelle personne est toujours regardé comme le réceptacle de l'Ido du défunt. Normalement l'âme rejoint Jambi quelque part, personne ne sait où; mais si le défunt a été un mauvais homme, il erre ça et là dans la nuit et effraie les gens; une apparition de cette nature s'appelle Moendwa et ne doit pas être confondue avec le fantôme ordinaire, Moesi, qui se lamente la nuit dans les plaines et cause la mort de ceux qui le rencontrent. La seule méthode par laquelle on puisse arrêter les pérégrinations d'un Moendwa, comme chez les gens de l'Est, c'est de déterrer le cadavre et de brûler les ossements. Les Isambo croient en la transmigration; ils disent que le Mophuphu est enterré avec le corps et est transféré à travers le sol dans une plante alimentaire; un homme mange cette plante et l'âme est transférée en lui; quant à lui, il la transfère à une femme qui donne le jour à un enfant dans lequel elle renaît. Souvent de tels enfants ont une ressemblance frappante avec l'incarnation précédente et quand un enfant vient au monde avec certaines difformités, on le reconnaît comme] étant l'incarnation de quelque personne affligée de la même



Fig. 103. — Charme dans un village Bangongo.



Fig. 104. — Charme Bangongo.

le reconnaît comme] étant l'incarnation de quelque personne affligée de la même

manière qui est morte récemment. Parmi les Bangongo la transmigratio est supposée n'être qu'occasionnelle et on appelle Mosanguli le possesseur d'une âme réincarnée.



Fig. 105. — Charme Bakongo.

Ils assurent qu'un enfant dira quelquefois à sa mère : « Allons à Misumba » (ou à un autre endroit qu'il n'a jamais vu) et à leur arrivée il s'approchera d'un homme et dira : « Vous êtes un tel » l'appelant par son nom véritable. L'homme admettra qu'il est l'individu nommé et l'enfant continuera : « Vous me devez tant de cauries ! ». L'homme répond : « Vous êtes un enfant que je n'ai jamais vu auparavant, comment pourrais-je vous devoir quelque chose ? » « Vous me le devez ! » répond l'enfant, « je suis un tel » et il nomme un homme mort, « et vous étiez son débiteur ! » L'homme comprend alors que l'âme de son créancier a été transférée à l'enfant, et il paie la somme réclamée.

Le Moesi n'est pas un des éléments de l'homme, il appartient au monde des esprits et il est de la même composition que l'arc-en-ciel ; cependant, à l'occasion, on a vu Moesi devenir homme. (Voir la légende de l'origine des Batwa, p. 40).

MORT ET FUNÉRAILLES

Nous avons assisté chez les Bambala aux funérailles d'une femme de haute condition ; c'était la mère du Chikala, et elle était morte de vieillesse dans la nuit du 17 octobre 1908. Sur la route du village (Mushenge), le matin du 18, on pouvait voir un vieillard marchant lentement et se lamentant : il allait prendre part aux cérémonies de deuil. Le corps de la défunte reposait dans la hutte où elle avait vu le jour, et où elle avait été transportée aussitôt après avoir rendu le dernier soupir. L'intérieur et le voisinage immédiat de la hutte étaient encombrés d'hommes et de femmes se lamentant. Leurs plaintes semblaient plus ou moins conventionnelles, consistant en quelques mots murmurés sur un certain rythme. Bientôt arrivèrent deux jeunes gens qui, après s'être lamentés, se jetèrent contre les murs de la hutte. Ces actions se prolongèrent encore une heure environ.

Le 20 à une heure commencèrent les funérailles. Le corps avait été déposé dans un cercueil, formé d'un cadre de nervures de palmier doublé de nattes de fibre avec des dessins tissés. Ce cadre était muni de quatre anses en lianes servant à porter le tout (fig. 107). Le couvercle n'ayant pas encore été assujéti, on pouvait apercevoir



Fig. 106. — Charme à l'entrée d'un village Bakongo.

vaguement le cadavre. Il avait été recouvert d'un épais enduit de tukula, et la tête, la taille et les jambes étaient enveloppées d'étoffes. Il était couché sur le dos, les jambes légèrement tournées à droite et les genoux un peu relevés ; sous lui, on avait disposé une natte allant des épaules jusqu'aux genoux et dont les extrémités s'enrou-



Fig. 107. — Cercueil Bambala.

laient de chaque côté du corps. On n'apercevait pas d'objets dans le cercueil. Quatre hommes emportèrent ce dernier vers la tombe et, juste avant

de l'y déposer, une femme s'approcha, souleva le couvercle et jeta dans l'intérieur quelque chose qui nous parut être quelques cauries. La fosse (fig. 108) était de cinq à six pieds de profondeur et le cercueil la remplissait exactement. Ainsi se termina l'enterrement ; parfois des danses ont lieu à la mort d'un doyen ou bien à la fin d'une période de deuil. Les morts sont enterrés dans leurs vêtements. C'est



Fig. 108. — Tombe Bambala.

l'habitude pour le plus proche parent du défunt, c'est-à-dire son héritier, de donner aux autres parents des objets de bois de Tukula magnifiquement modelés (fig. 111). Ce sont des blocs couverts de dessins conventionnels ou bien ayant la forme de

tortues, de lézards, de caméléons, etc. ; on les considère comme des souvenirs du défunt, à l'instar des « bagues de deuil » du siècle dernier. A la mort d'une personne du sang royal, ses filles se peignent des raies rouges et jaunes sur la figure, le corps et les membres. Jadis il était de coutume chez les Bambala qu'une femme qui venait de perdre un proche parent se retire dans sa case pendant dix mois et s'abstienne de manger du manioc et de couper ses cheveux. A la fin de cette période elle se vêtit d'une ceinture d'un modèle spécial et couvrait ses épaules d'une natte. Ainsi accoutrée elle traversait le village, les yeux baissés, suivie de toutes les femmes, ne parlant à personne et ne répondant pas aux salutations qu'on lui adressait. Trois jours après elle enlevait la ceinture, et le deuil était terminé.



Fig. 109. — Cadavre Bashoba exposé.

A environ une heure du Mushenge, se trouvent quelques petits villages et là, dans un bois, sont les tombes de Bope Mobinji et d'autres célébrités. On n'enterre là que les personnes de qualité et les villages ont été construits pour protéger le bois qui

contient les tombeaux. Personne ne pénètre dans ce bois. Il y avait jadis une grande hutte construite sur le tombeau du Bope Mobinji, mais elle est maintenant tombée en ruines.

Nous avons déjà parlé des idées des Bangongo sur l'origine de la mort (p. 40); une autre légende, également recueillie chez les Bangongo, donne l'origine de l'enterrement. Dans les temps anciens, c'était la coutume de jeter dans la brousse les corps des individus décédés. Or il advint qu'un certain chef, nommé



Fig. 110. — Cercueil du Moaridi exposé.

Fumu Bwambu, perdit un fils qu'il chérissait beaucoup; le pauvre père, en proie à un grand chagrin, allait çà et là, la tête penchée, et les yeux fixés sur le sol. Comme il marchait, son attention fut attirée par une Dodonji ou *Bombex rostrata* en train d'enterrer sa proie; « Comment, s'écria-t-il, c'est un pauvre petit insecte qui a découvert, sans aide, le moyen de cacher ce qui est mort, et nous, hommes, qui sommes bien plus grands et plus habiles, nous jetons dans la brousse comme autant de boue ceux que nous avons procréés! Cela ne durera plus, nous allons imiter l'intelligent Dodonji, et enterrer nos morts, et mon fils sera le premier qui recevra une sépulture, et ce sera des mains de celui qui l'a tant aimé ». Et c'est depuis ce jour-là que les Bushongo enterrent leurs morts. Outre la mort violente, les

causes de décès reconnues sont la maladie et la sorcellerie. Le moribond est assisté de ses parents et de ses amis; après la mort, on l'enduit de Tukula et d'argile rouge (fig. 109), on l'orne de cauries et de vêtements fournis par les amis et les parents. Le toit de la maison du défunt est ensuite enlevé et placé à côté du logis et sert



Fig. 111. — Sculptures en Tukula.

alors d'abri au corps qui reste là six jours, veillé par les veuves. Le corps d'un homme de condition ordinaire repose sur son matelas, mais celui d'un personnage plus important est pourvu d'une chaise spécialement faite pour cette usage. Au bout de la période de six jours le corps est emporté au tombeau par les frères et les fils, assistés de tout le village. La tombe est creusée derrière la maison du défunt et son corps y est déposé avec des vêtements, offerts par les amis, attachés autour de la ceinture, et recouvert d'une espèce particulière de natte; on dispose le corps, si c'est un homme, dans une position à demi-assise, les jambes croisées et très écartées, les mains jointes sur l'abdomen; si c'est une femme, elle est placée à genoux, le corps reposant sur les talons. La tombe est rectangulaire et mesure cinq pieds de profondeur environ,

elle est deux fois plus longue que large ; le corps est tourné face au village. Les vêtements du mort sont enterrés avec lui, ses pots, intacts, sont placés dans la tombe ; on laisse sa maison tomber en ruines (fig. 112). Une hutte est érigée sur l'emplacement de la tombe d'un chef. On ne procède pas à des sacrifices.

Telles sont les pratiques des Bangongo ; chez les Bangendi, on observe les différences suivantes : le corps est placé dans un cercueil oblong, fait de nervures de palmier et dont le couvercle simule un toit à pignon ; les femmes sont assises avec les jambes repliées latéralement sur elles-mêmes ; la tombe est circulaire. Le deuil est une question uniquement de sentiments personnels, et peut durer d'une semaine à dix mois. Les personnes en deuil s'abstiennent de se laver, de se raser,



Fig. 112. — Maison abandonnée d'un mort.

de se couper les cheveux, de se peindre avec du Tukula, et vivent dans la brousse. Les amis et les parents éloignés ne mangent pas de manioc pendant plusieurs jours et les frères et les fils pendant cinq ou six mois. Chez les Isambo, on se peint avec de la chaux. Lorsqu'un enfant meurt, sa mère revêt une robe faite de plusieurs étoffes cousues ensemble de façon à en former un carré de six pieds environ ; elle s'enveloppe dedans et va passer plusieurs mois dans la brousse. S'il arrive qu'elle perde plusieurs enfants successivement, elle portera sur les reins un vêtement d'écorce, comme signe d'un extrême chagrin. Dans les deux cas elle s'abstient de manioc pendant toute la période de deuil. Si quelqu'un meurt subitement et sans causes apparentes, son frère accuse souvent un autre habitant du village d'être *Boloki*, c'est-à-dire artisan de quelque pratique magique, et d'avoir ainsi causé la mort de la personne en question. L'accusé doit alors subir l'épreuve du poison déjà décrite plus haut (p. 78). Si l'esprit du mort hante ses parents, les ossements sont déterrés et brûlés.

Chez les Bakongo on laisse la maison d'un homme qui vient de mourir tomber en ruines. S'il arrive que plusieurs personnes meurent dans un même village, ce dernier est transféré un peu plus loin.

de se couper les cheveux, de se peindre avec du Tukula, et vivent dans la brousse. Les amis et les parents éloignés ne mangent pas de manioc pendant plusieurs jours et les frères et les fils pendant cinq ou six mois. Chez les Isambo, on se peint avec de la chaux. Lorsqu'un enfant meurt, sa mère revêt une robe faite de plusieurs étoffes cousues ensemble de façon à en former un carré de six pieds environ ; elle s'enveloppe dedans et va passer plusieurs mois dans la brousse. S'il arrive qu'elle perde plusieurs enfants successivement, elle portera sur les reins un

CHAPITRE V

VIE MATÉRIELLE



Fig. 113. — Bashilele faisant du feu par friction.

tribus de l'ouest avant 1904. A l'heure actuelle, le manioc, et, pendant la saison, le maïs, forment le fond de la nourriture ; le premier est préparé tantôt suivant l'ancienne manière, tantôt transformé en pain comme dans les tribus de l'est.

Les Bangongo et quelques peuplades avoisinantes,

Jusqu'à l'époque de Minga Bengela, sous le règne duquel les Bushongo vinrent s'installer dans leur résidence actuelle, la nourriture de ces peuplades se composait principalement de millet, de bananes et d'ignames ; plus tard, entrant en contact avec une peuplade de la rive gauche du Kasai, ils y ajoutèrent le maïs. L'usage du manioc et des arachides ne fut introduit que plus tard par une femme, chef des Bienge et nommée Sheme Shunga. Au début, le manioc était simplement coupé en tranches et bouilli ; la préparation du véritable pain de manioc ne fut connue que sous le règne de Bom Bosh (vers 1650), époque où une femme nommée Lukanya l'introduisit. Cependant, l'usage du manioc ne devint pas général chez les

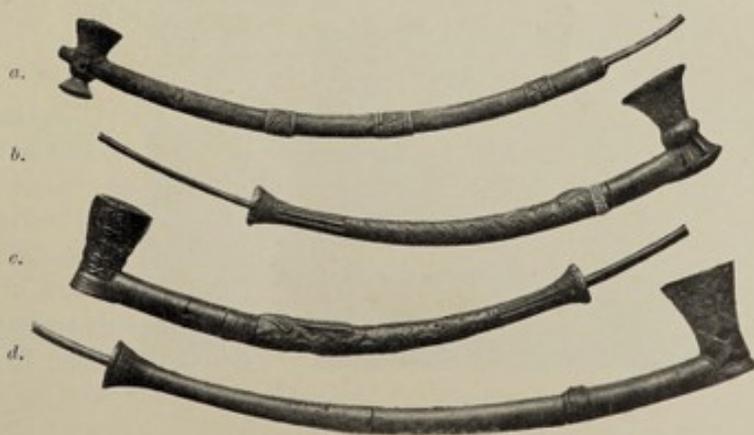


Fig. 114. — Pipes : a. Bakongo, b. c. d. Bambala.

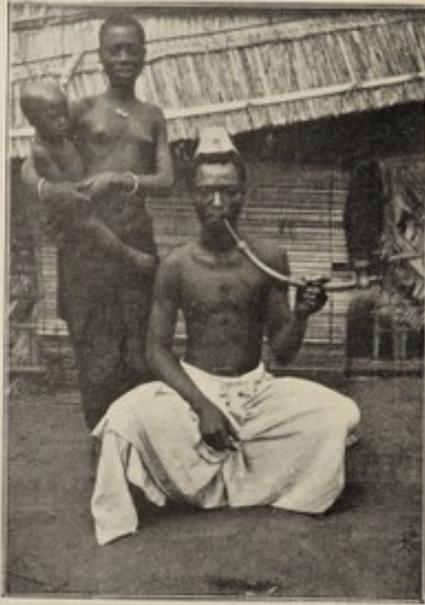


Fig. 115. — Fumeur Bambala.

tion : durant la moisson, on voit une grande quantité de ces pois, étalés pour sécher dans les rues.

Chez les Isambo, le manioc forme aussi le fond de la nourriture, préparé comme chez les Bangongo et chez les Bangendi, mais on y trouve aussi du millet importé de chez les Batetela et une sorte de pain de maïs. On mange de plus, quotidiennement, des feuilles de manioc et des haricots, soit frais, soit séchés. Le poisson est regardé comme un plat fin et c'est la nourriture favorite des Bangongo ; leurs préférences vont ensuite au gibier et, en der-



Fig. 117. — Mortiers.

grâce à leur contact avec d'autres tribus orientales, semblent avoir connu l'usage du manioc à une date antérieure. Il constitue l'aliment principal et on le prépare de la manière suivante : les racines sont mises à tremper pendant deux jours ; le troisième jour, on les retire et on les broie de façon à constituer une pâte épaisse avec laquelle on fait de grosses boules qu'on expose ensuite au-dessus du feu dans le fournil dont il est question plus bas. Ces boules sont ensuite réduites en farine au moyen du manche de la hache agricole ; cette farine est mise dans de l'eau bouillante et on la remue jusqu'à ce qu'elle atteigne la consistance voulue. Cette sorte de pâte est appelée *Bengo* par les Bangongo et *Kato* par les Bangendi. Les pois du Kasai, *Mafuraka*, bouillis, jouent un rôle important dans l'alimenta-

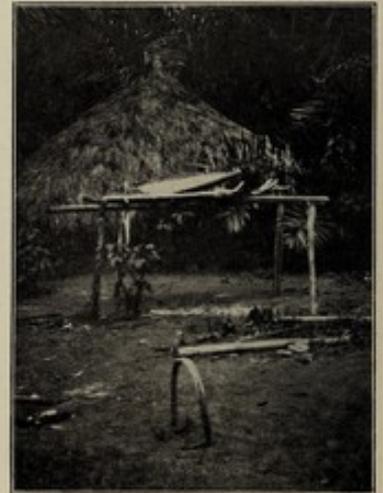


Fig. 116. — Séchage du manioc.

tion. On préfère généralement la viande fraîche, cependant quelques-uns la mangent très avancée. Lorsque la quantité de viande ou de poisson dépasse la consommation ordinaire, le surplus est fumé au-dessus du foyer. La viande non fumée est toujours cuite avant d'être mangée. L'huile de l'élaïs (appelée *Muta* chez les Bangongo) est utilisée pour les besoins de la cuisine. La cuisine est faite par les femmes qui se servent à cet effet de poteries importées.

Les récipients employés ne sont jamais nettoyés. En général les hommes et les femmes mangent à part, bien qu'il n'y ait pas de règle à cet égard, sauf cependant chez les Isambo. Là, le mari mange le premier en distribuant une partie de son repas aux enfants qui sont autour de lui ; le reste est laissé pour la femme. Le gibier qui a été tué avec des flèches empoisonnées n'est soumis à aucun traitement spécial.

Chez les Bambala les repas sont pris le matin et le soir ; on mange avec ses doigts, exception faite pour les tranches de manioc que l'on pique avec une baguette pointue ou une épingle à cheveux.



Fig. 119. — Bashilele-faisant du vin de palme.

de bananier le sang des bêtes abattues et on le sèche au-dessus du feu. Les principaux condiments sont le poivre rouge (appelé *Isangi* par les Bangongo), le sel, et, chez les Bangongo, l'huile de *rophia Laurentii*, appelé *Kulu*. Les traditions Bambala relatives à la découverte du sel et à sa pré-

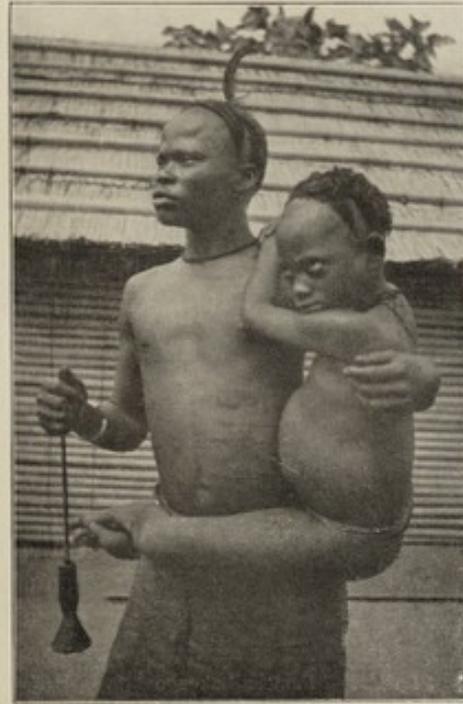


Fig. 118. — Bakongo tenant en main l'instrument utilisé pour faire du vin de palme.

avons recueilli trois cuillers, l'une de bois et les autres de fer (fig. 273) mais l'usage de tels ustensiles a

cessé depuis longtemps. Chez les Bangongo, il n'y a point d'heure fixe pour les repas et il arrive souvent que l'homme invite un ou plusieurs de ses amis à dîner ; dans ce cas, la femme et les enfants se contentent des restes. Dans ces tribus, on recueille dans des feuilles



Fig. 120. — La confection de l'huile de palme (Bakongo).



Fig. 121. — Fumeur Bakongo

paration sont relatées à la page 22.

Chez les Bangongo, on prépare le sel, *Musse*, en faisant filtrer l'eau à travers les cendres de certains végétaux et en l'évaporant ensuite. Le procédé est montré sur la planche XVII. Un nombre de baquets d'écorce est fait et l'eau, après avoir été filtrée à travers

les cendres, y est versée. On allume un feu lent (en dessous des baquets et le tout est entouré de nattes et couvert d'un toit rudimentaire pour le protéger du vent. Quand l'évaporation est complète, on ramasse le sel dans les baquets. L'eau salée, elle-même, *Bole*, est quelquefois employée comme boisson, mais elle n'est pas préparée spécialement pour cet usage. Le sel importé est appelé par cette tribu, *Moele*.

Les Isambo ignorent ces manipulations, et, avant l'arrivée des Européens le sel était importé chez eux, à des prix très élevés, par les Basongo Meno.

L'origine du sel, selon les Bangongo, est décrite plus bas. La boisson nationale des Bushongo est le vin de palme que les Bambala extraient de quatre espèces de palmiers ; les Bangongo ne l'extraient que du raphia en pratiquant une incision dans la couronne. Comme chaque arbre ne produit qu'une faible quantité de liquide, on rassemble les récoltes partielles dans une calebasse, en se servant d'un entonnoir de bois ; ces entonnoirs sont généralement magnifiquement décorés de dessins en relief. On ne recueille que la quantité de vin nécessaire pour un jour seulement, car, passé

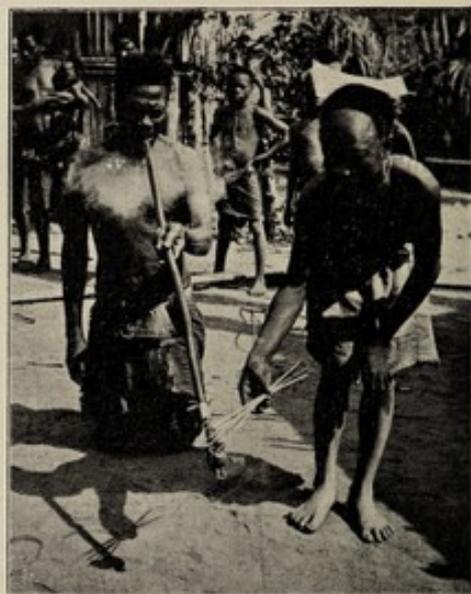


Fig. 122. — Comment on allume une pipe Bakongo

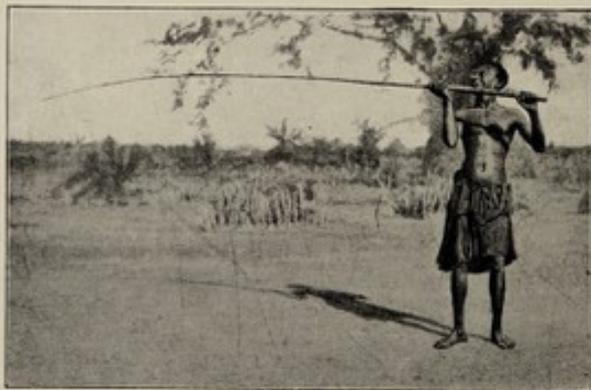


Fig. 123. — Chasseur d'hirondelles Bangongo.

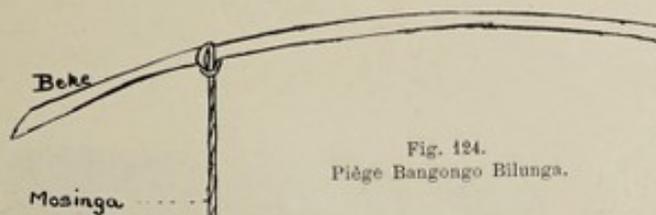


Fig. 124.
Piège Bangongo Bilunga.

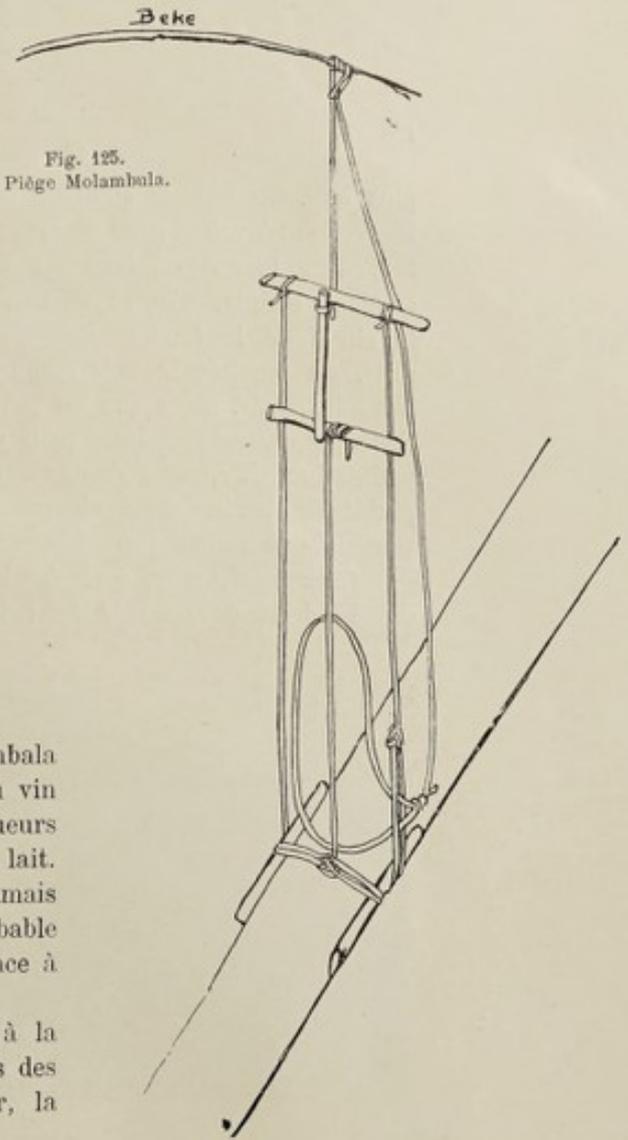
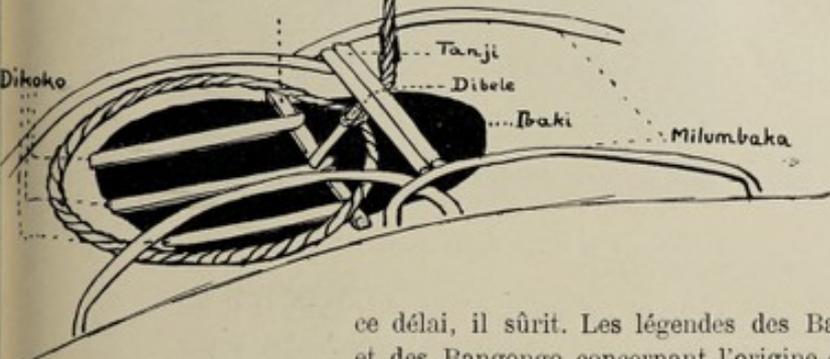


Fig. 125.
Piège Molambala.



ce délai, il sûrit. Les légendes des Bambala et des Bangongo concernant l'origine du vin de palme sont relatées plus bas. Les liqueurs fortes sont tout à fait inconnues. On ne boit pas de lait.

Tous les Bushongo nient formellement avoir jamais pratiqué le cannibalisme et il semble plus que probable que ce soit la vérité, car on n'en trouve aucune trace à l'heure actuelle.

Le feu est obtenu par friction en imprimant à la baguette un mouvement de giration entre les paumes des mains; la baguette « mâle » est faite de bois dur, la baguette « femelle » de bois tendre. Les Bambala disent que ce procédé fut inventé sous le règne de Muchu Mushanga (c. 780), ainsi que le montre la légende relatée

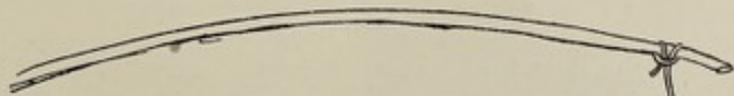
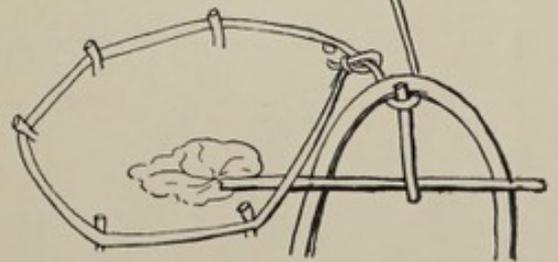
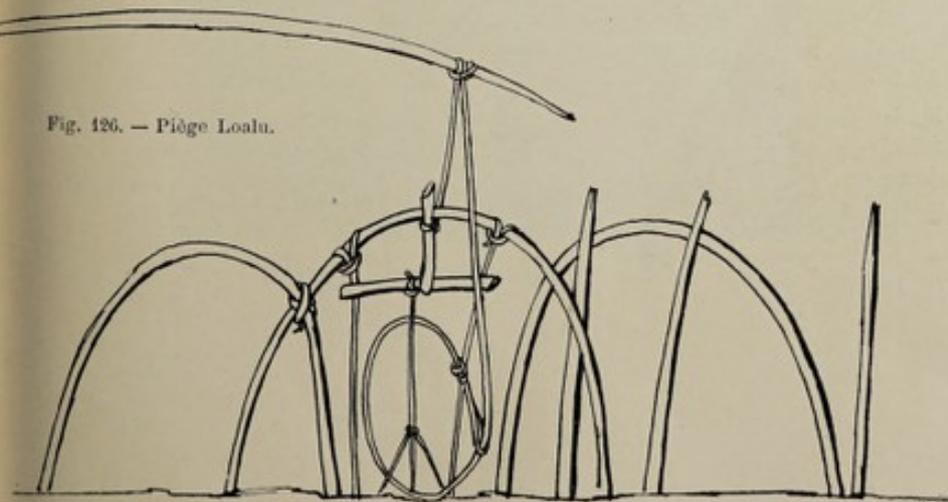


Fig. 127. — Piège Itoto.

Fig. 126. — Piège Loalu.



plus loin. On raconte qu'avant cela, les Bushongo n'avaient pour se procurer du feu, dans le cas où tous leurs se seraient éteints, d'autre ressource que la chute de la foudre. Dans les maisons, on emploie le bois comme combustible, mais, alors que les peuples de l'Afrique centrale utilisent pour cela les petites branches, les Bakongo se servent plutôt de bûches dont chaque maison possède une ample provision.

Chez les Isambo, seuls les hommes ont le droit de faire le feu ; le pro-

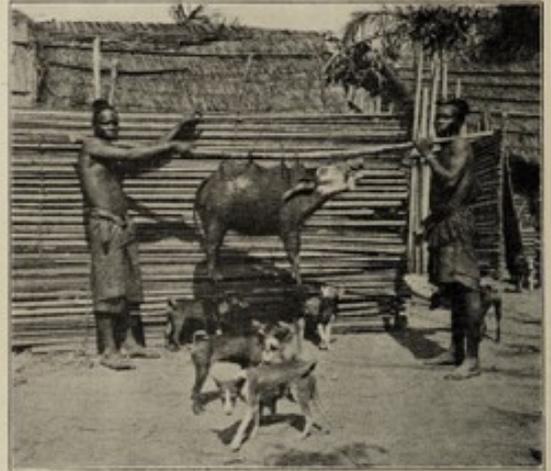


Fig. 128. — Bonne chasse (Bashilele).



Fig. 129. — Piège à poisson.

quels que soient les dessins qui ornent le tuyau, l'extrémité de ce dernier située près du fourneau porte une tête d'antilope sculptée en relief assez haut, et souvent très stylisée, parfois même au point d'être confondue avec une sorte de charançon appelé *Mutu Chembe*. On ne fait point circuler la pipe à la ronde, mais son possesseur la fume entièrement ; quelques-uns avalent la fumée, d'autres pas.

Dans l'est, on trouve sur

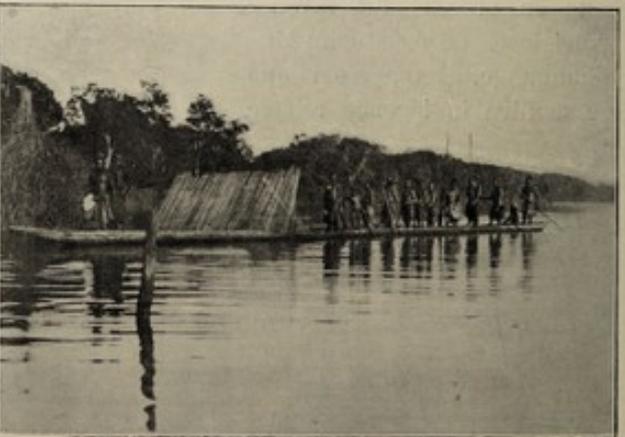


Fig. 130. — Bushongo partant à la pêche.

céde employé est celui décrit plus haut et il est donné pour avoir été enseigné aux hommes par Jambi. Nous n'avons pu découvrir aucune superstition relative au feu et il semble que l'on n'attache aucune importance religieuse au foyer domestique.

L'habitude de fumer le tabac est répandue partout ; la pipe (fig. 114) est en bois avec une embouchure en os, le fourneau et le tuyau sont taillés dans des morceaux différents, et sont tous les deux ornés de motifs en reliefs qui, dans certains spécimens anciens sont d'une grande beauté ;

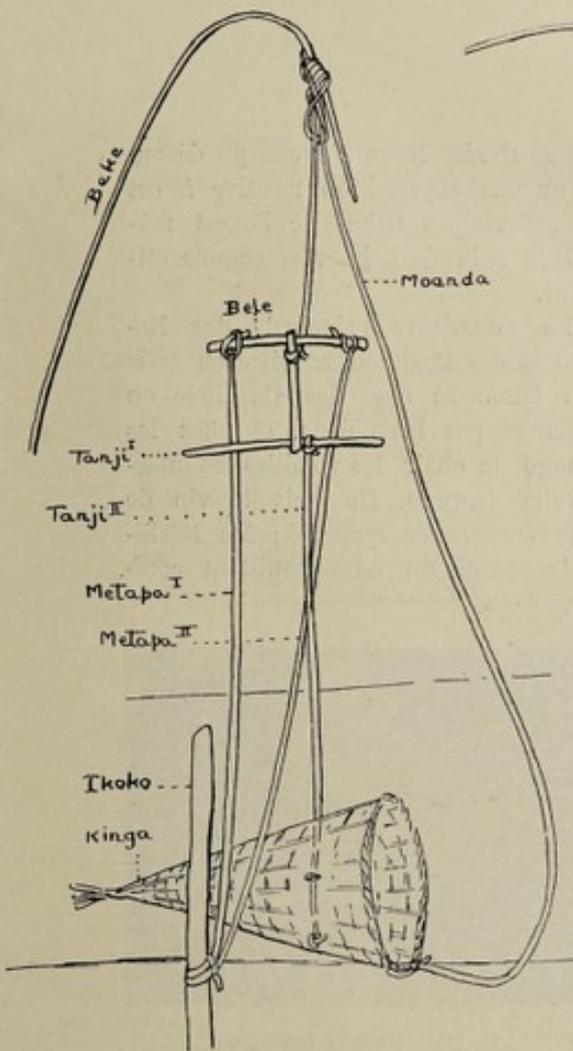


Fig. 131. — Piège à poisson Ikanja (Bangongo).

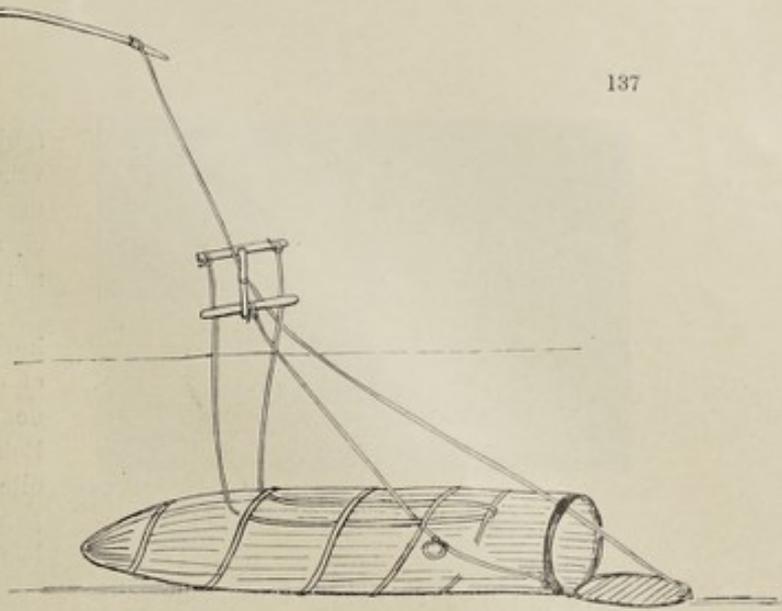


Fig. 132. — Piège à poisson (Bangongo).

le fourneau des pipes un dessin sculpté qui représente une tête d'homme avec les cheveux dressés et ressemblant assez à des cornes de bélier. Les légendes sur l'introduction de l'habitude de fumer chez les Bushongo de l'ouest et chez les Bangongo sont relatées plus bas.

Chez les Bushongo de l'ouest on ne fume pas le chanvre ce qui peut paraître surprenant, leurs voisins du sud, les Bena Lulua s'adonnant à cette pratique comme tant d'autres tribus africaines. Chez les Bangongo, cet usage se rencontre mais est loin d'être général, tout en n'étant pas réprouvé par l'opinion publique. Les Isambo semblent l'avoir reçu des Batwa qui le pratiquent de temps immémorial, ou, du moins, a-t-il été introduit chez eux depuis si longtemps qu'ils disent eux-mêmes s'y être

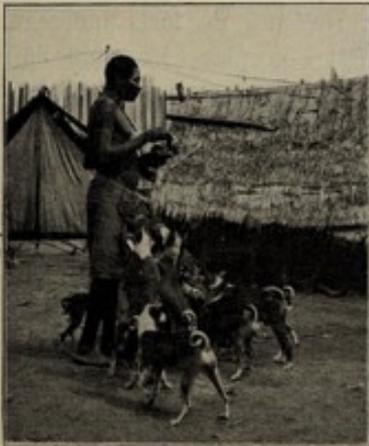


Fig. 133. — Le maître du chenil (Bakongo).



Fig. 134. — Bangongo portant des poules au marché.



Fig. 135. — Poulailler Bangongo.

plètement un raphia et en pratiquant dans le tronc des incisions d'un pouce de long et à environ trois pouces de profondeur, aux endroits où s'attachent les pédoncules des feuilles (figs. 118 et 119) ; ce procédé tue l'arbre. Chez les Bakongo, il existe, dans la brousse, de petits espaces dépourvus de végétation où viennent s'assembler, au coucher du soleil, quelques hommes pour boire du vin de palme dans des feuilles roulées en forme de tasses ; chacune de ces assemblées constitue une sorte de club.

Ces deux tribus fabriquent de l'huile de palme, non dans des mortiers, mais



Fig. 137. — Vieille maison Bambala.

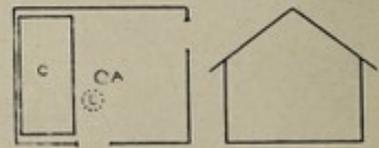
toujours livrés. Nous n'avons pu découvrir aucune superstition relative à cet usage. Certaines tribus de l'ouest mâchent la noix de kola, *Ko*, comme stimulant.

La nourriture principale des Bakongo et des Bashilele consiste en maïs et en bananes ; chez les Bashilele on ne mange pas les chiens, et chez les Bakongo, la chair des volailles est interdite aux femmes. On boit du vin de palme en grande quantité ; les Bashilele le recueillent en dépouillant com-



Fig. 136. — Grenier Bakongo.

dans des trous creusés dans le sol, ayant la forme de pyramides triangulaires et dont les parois sont revêtues de forts morceaux de bois (fig. 120) ; on place les noix dans ces trous et on les pile ; on extrait ainsi la pulpe qui est mise à part, chauffée et pressée dans une presse en fibres analogue à celle en usage chez les Bambala. Le cannibalisme est également inconnu chez ces tribus. Les Bashilele fument du tabac vert dans des pipes du même genre que celles

Fig. 138. — Maison Bambala ordinaire.
A) pilier. B) feu. C) lit.

employées par les Bushongo; mais peu de Bakongo fument (fig. 114a, 121 et 122). Nous avons trouvé sur la rive gauche du Loange un pilon à chanvre en ivoire.

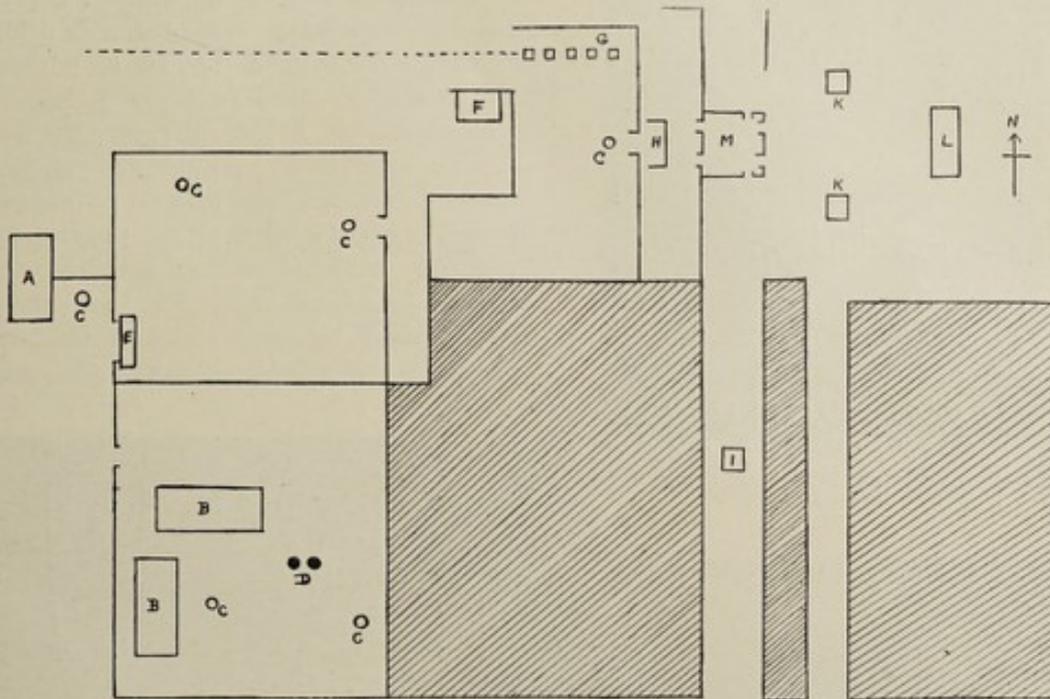


Fig. 139. — L'enclos royal au Mushenge.

- | | | |
|-----------------------|--|-------------------------------|
| a) palais principal | e) entrée de l'enclos intérieur (hangar) | i) grande rue du village |
| b) palais secondaires | f) atelier des tailleurs | k) cages des aigles couronnés |
| c) charmes | g) maisons de femmes | l) maison abandonnée |
| d) pointes d'ivoire | h) maison des gardes | m) entrée de l'enclos. |

La partie ombrée représente des cases et des cours.

apportés, d'ailleurs, très probablement par des Bapende; néanmoins, nous n'avons pas observé qu'on fumât du chanvre et cet usage semble être pour ainsi dire inconnu.



Fig. 140. — L'entrée de l'enclos intérieur du Nyimi.



Fig. 141. — Coin de l'enclos.

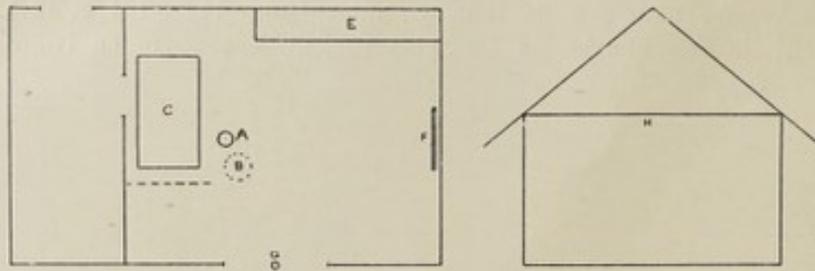


Fig. 142. — Plan de la maison du Buimbi.

a) pilier b) feu c) lit d) claie e) nattes f) pilier sculpté g) plafond

Les Bashilele et les Bakongo produisent le feu par la friction de deux bâtons, en faisant tourner la pointe de l'un dans un trou de l'autre, comme le montre la fig. 113.

CHASSE

Les tribus de l'ouest ne chassent que très peu et, dans ce cas, de la même manière que les Bangongo, manière que nous allons décrire.

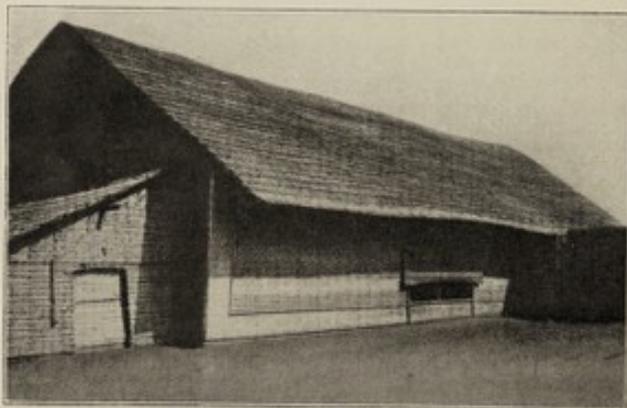


Fig. 143. — Palais principal du Nyimi

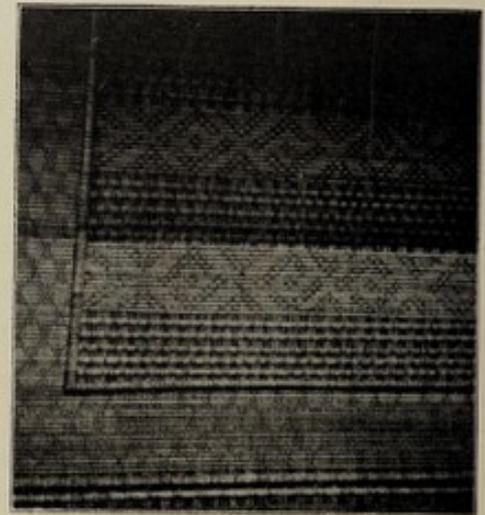


Fig. 144. — Palais principal du Nyimi. Ornementation des murs.

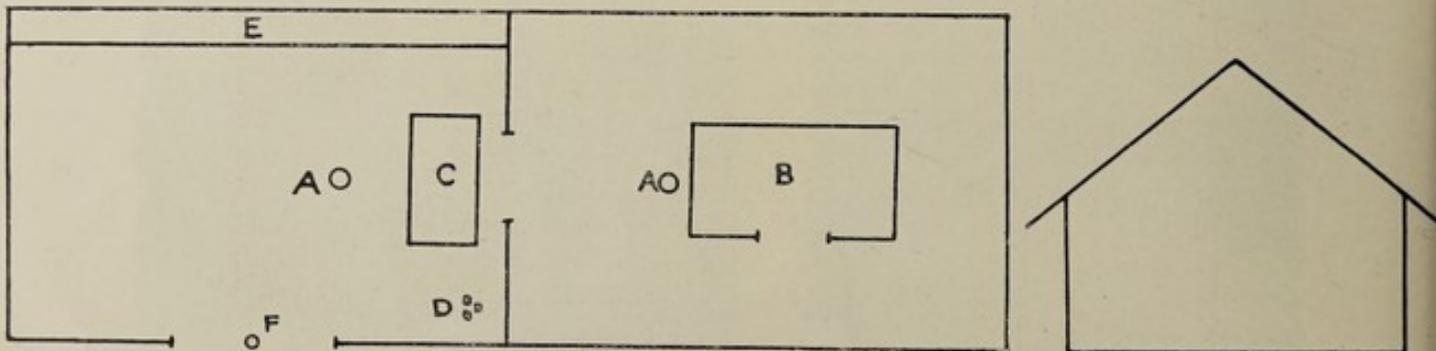


Fig. 145. — Plan du palais principal du Nyimi. — a) piliers b) chambre à coucher du roi c) lit d) charmes e) claies f) pilier sculpté de l'entrée.

Les parties de chasse sont organisées sous le commandement du Chimpanga; le gibier est rabattu dans des filets par quelques jeunes garçons; on fait aussi usage de chiens entre les pattes de derrière desquels on attache des grelots en bois. Avant d'entrer dans la forêt, le Chimpanga fait part à la compagnie de ses plans d'expédition; tous frappent trois fois dans leurs mains; des discussions animées s'engagent au sujet de la direction dans laquelle on devra conduire la battue. En ce qui concerne les différentes pratiques magiques ayant lieu avant ou après la chasse, voir le chapitre IV, Religion. Lorsqu'ils partent pour



Fig. 146.
Maison d'un esclave Baluba.

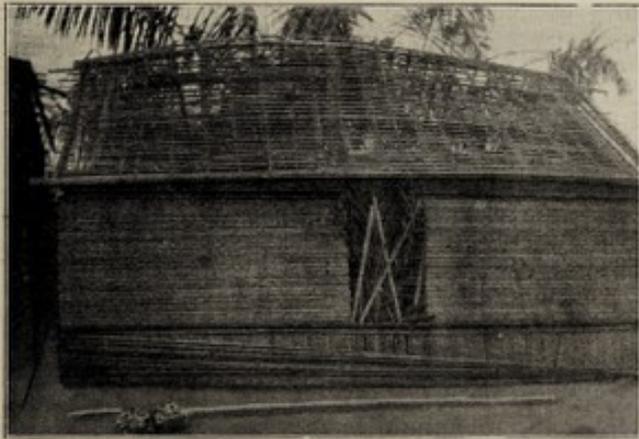


Fig. 147. — Maison en construction (Bangongo).

la chasse, tous les chasseurs poussent leur cri de guerre qui ressemble au hennissement d'un cheval; on sonne en outre dans une trompe d'ivoire.

Chaque homme est armé d'un arc et de flèches ou d'un javelot; chaque archer porte, en général, avec lui deux flèches à pointes de fer et un paquet

de flèches à pointes de bois empoisonnées; la troupe est, ordinairement, divisée en couples d'un archer et d'un porteur de javelot. Quant au produit de la chasse, il est réparti suivant des règles établies. Pour les petits animaux, le chasseur qui a blessé la bête le premier ou dans les filets duquel elle est venue se prendre, reçoit une patte de derrière et les intestins, le reste appartient, en commun, au reste des chasseurs. Lorsqu'il s'agit de gros gibier, le

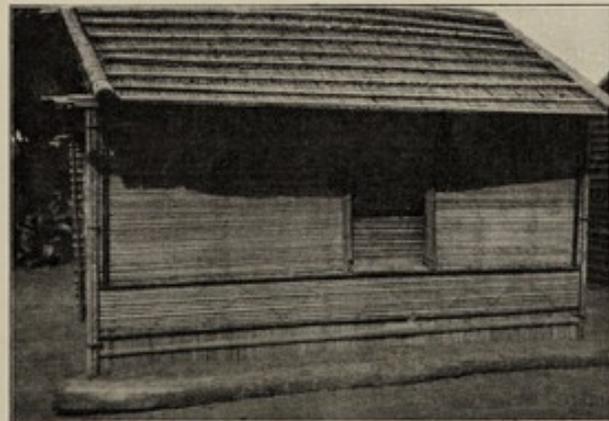


Fig. 148. — Maison Bangongo.

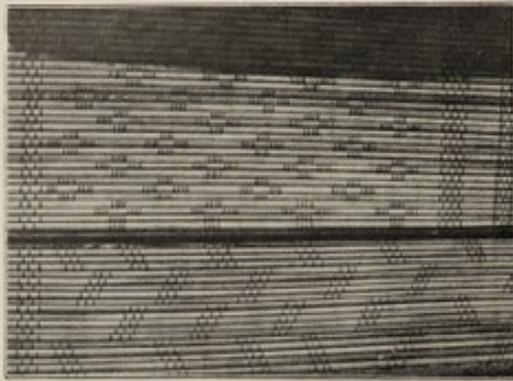


Fig. 149. - Mur ornementé d'une maison Bangongo.

dépasse les limites de ces terrains. Si des braconniers viennent à se faire prendre, on arrive généralement à s'entendre et on partage le produit du braconnage ; néanmoins, cette circonstance donnait lieu, souvent, autrefois à des guerres entre les villages.

Au Mushenge, nous avons observé chez les Bambala la méthode suivante pour chasser les singes : après avoir choisi dans la forêt un emplacement débouchant dans la plaine, et après avoir tendu quelques filets devant cette sortie naturelle, on chasse vers elle les singes ; dans le sentier que ces derniers sont ainsi forcés de suivre on ne laisse subsister qu'un seul arbre et sur cet arbre une seule branche, de telle façon que le singe pourchassé est obligé de se réfugier sur cette unique branche ; à ce moment, un homme, caché près de l'arbre, abaisse brusquement la branche au moyen d'une corde fixée d'avance à cette dernière, et le singe, manquant son but, vient culbuter sur le sol où il est bientôt assommé. Il a été rapporté que les Mongo habitant plus au nord pratiquent la chasse aux singes de la même façon. Les oiseaux au vol, surtout les hirondelles, sont abattus au moyen de tiges de feuilles de palmier manoeuvrées des deux mains (fig. 123). Quelquefois, lorsqu'on découvre un nid contenant de jeunes oiseaux dans les arbres, on place sous lui un filet que l'on referme au moyen d'une cordelette lorsque les parents reviennent. Pour attirer les parents on fait d'abord du bruit avec une espèce de grelot et ensuite on imite les cris des jeunes oiselets avec un sifflet fort ingénieux, composé d'une graine ronde trouée au milieu ; on aspire l'air à travers cette graine tenue entre les lèvres.

Pour les éléphants on dresse des trappes garnies de piques barbelées. Il existe

chasseur reçoit une patte de devant et le poitrail ; le gardien des fétiches de la chasse reçoit le cœur et un peu de sang avec lequel il aspergera son idole ; enfin, si l'on est assez heureux pour tuer un hippopotame ou un éléphant, tout le village prend part à la curée. La défense droite des éléphants tués est réservée au chef, celle de gauche au chasseur qui a blessé le premier l'animal ou bien dans la trappe duquel il est tombé. Les terrains de chasse sont considérés comme la propriété de certains villages déterminés, mais il arrive fréquemment qu'on

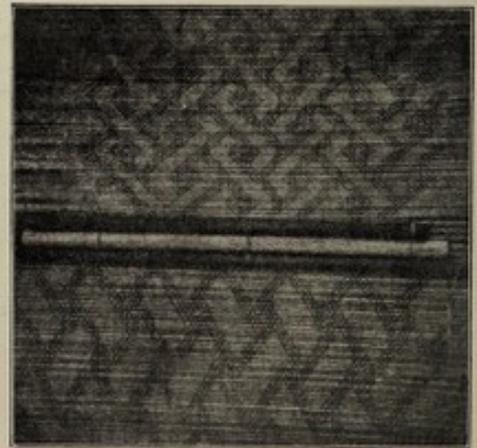


Fig. 150. † Mur ornementé d'une maison Bangongo.

plusieurs espèces de trappes automatiques dont les schémas expliquent suffisamment le mécanisme et les détails. Elles se composent toutes d'un nœud coulant maintenu ouvert par une baguette mobile et le déclanchement est produit soit lorsque l'animal saisit l'appât, soit lorsqu'il passe à travers la trappe. La première, utilisée sans appât, est appelé *Bilunga* (fig. 124) et sert à capturer les petits animaux (au maximum de la taille d'un porc). Dans ce cas, on dispose le collet

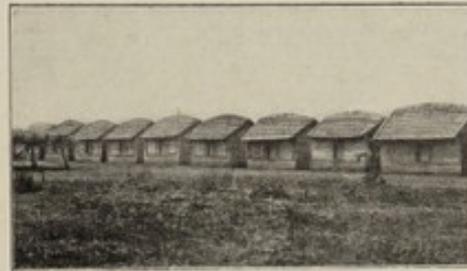


Fig. -- 151. — Rue Bangongo.



Fig. 152. — Rue Bangongo avec les métiers sous le hangar.

autour d'un trou de cinq ou six pouces de profondeur que l'on recouvre de petites branches. Ces branches cèdent sous le poids de l'animal dont les pattes de derrière sont saisies dans le nœud coulant. La seconde, utilisée également sans appât, se nomme *Molambula* (fig. 125) et se place sur une branche d'arbre pour attrapper les écureuils ; cet appareil est disposé sur la branche de telle sorte que l'animal ne peut passer le long de celle-ci sans introduire sa tête au travers du nœud, mettant en mouvement une petite corde qui provoque le déclanchement de la branche arquée à laquelle est fixé le nœud coulant ; cette branche se détendant comme un ressort, l'animal se trouve étranglé. La troisième, également dépourvue d'appât, est appelée *Loalu* (fig. 126) et sert pour les animaux de petite taille et les oiseaux ; le collet est disposé autour d'une ouverture pratiquée dans une petite barrière artificielle faite de branches fléchies et recouvertes de feuillage ; le déclanchement se produit comme ci-dessus et l'animal est pris par le cou.

La quatrième s'appelle *Itoto* (fig. 127), est destinée aux oiseaux. On l'amorce dans la brousse avec un pied de maïs, dans la forêt avec des coquilles d'œufs ; le nœud est maintenu à deux pouces au-dessus du sol par de petites baguettes légèrement enfoncées dans la terre. Au centre se trouve l'amorce sur laquelle vient s'appuyer une petite tige dont le moindre mouvement provoquera la détente du ressort et la capture



Fig. 153. — Maison de femme enceinte (Bangendi).

DÉCORATIONS DES MURS CHEZ LES BANGONGO

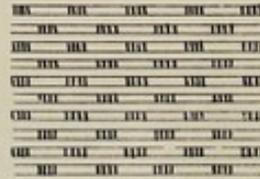


Fig. 154. — Mayesha.

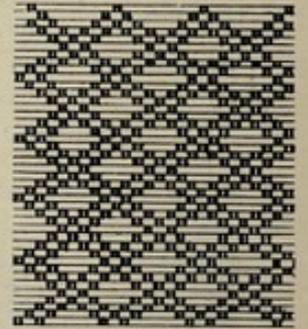
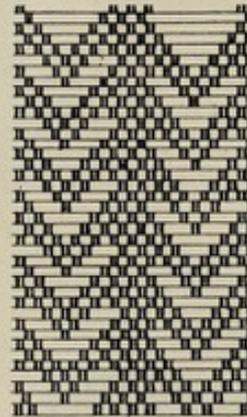
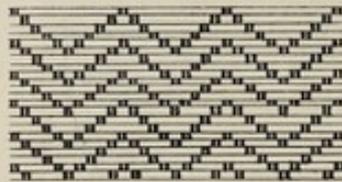


Fig. 155. — Bishangila.

Fig. 156. — Bishangila.

Fig. 157. — Makushi.

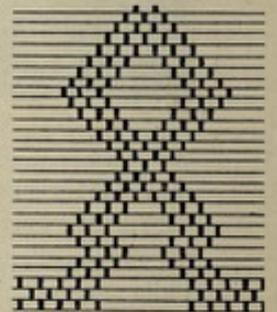
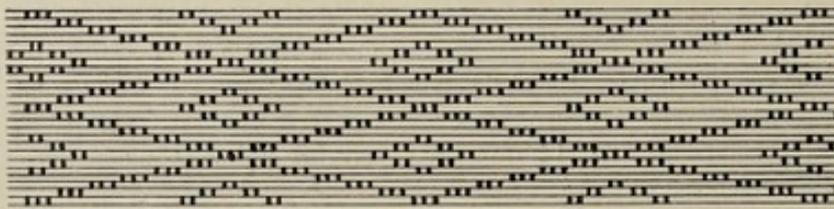


Fig. 158. — Mafushi.

Fig. 160. — Matulo.

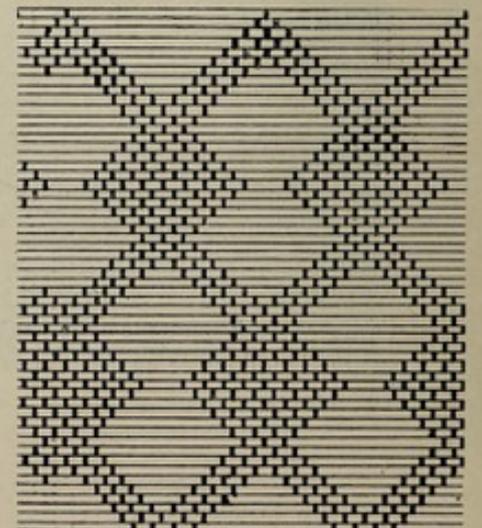
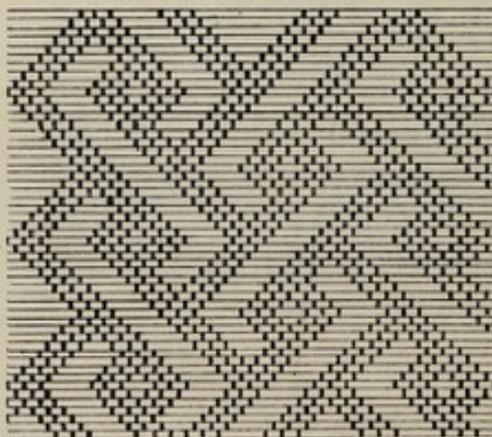


Fig. 159. — Molambo.

Fig. 161. — Mayulu.

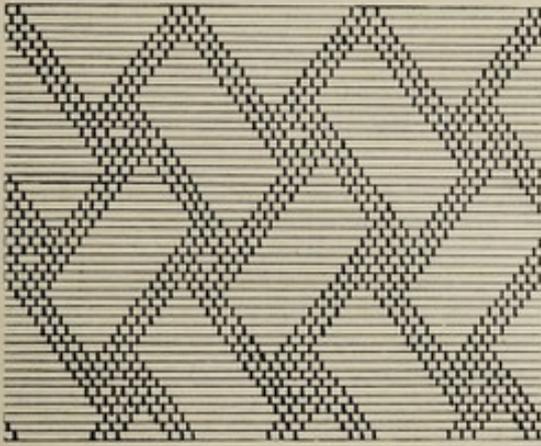


Fig. 162. Mongo.

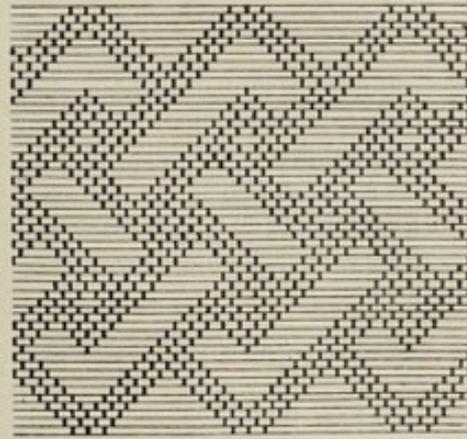


Fig. 163. — Mongo.

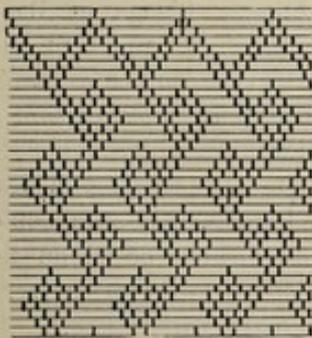


Fig. 164. — Ekwakwa Mongo.

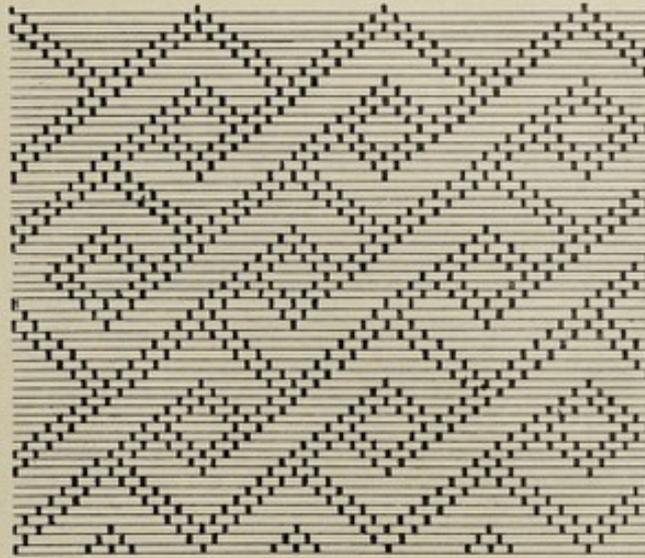


Fig. 165. — Molambo.

de l'animal. Les noms des différentes parties composant ces trappes sont indiqués sur les figures. Les oiseaux sont appelés au moyen de sifflets spéciaux.

Les Bashilele se servent de chiens pour chasser ; chaque homme en élève un ou deux, parfois jusqu'à cinq et en a grand soin ; on les utilise en meute et on leur suspend aux cuisses des grelots de bois comme chez les Bangongo.

Les Bakongo se servent également de chiens qui sont bien entraînés ; les hommes de

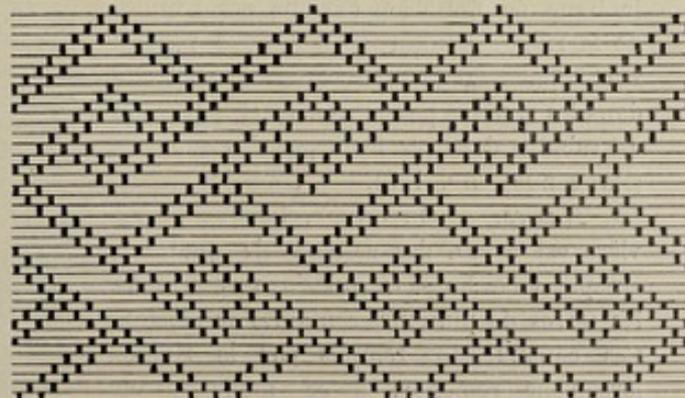


Fig. 166. — Molambo

cette tribu sont de bons chasseurs et se montrent très habiles sur la piste ou à l'affût. Ils capturent les éléphants au moyen de trappes garnies de harpons.

PÊCHE

Les Bushongo sont de grands pêcheurs, surtout ceux des tribus

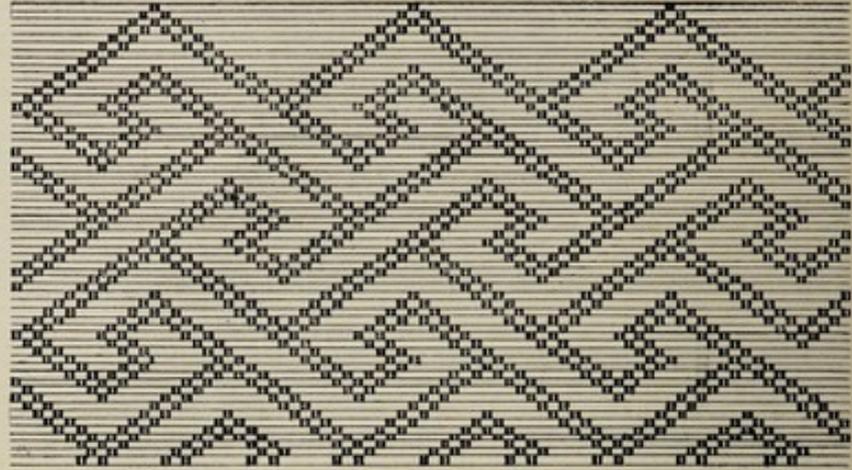


Fig. 167. — Basungu.

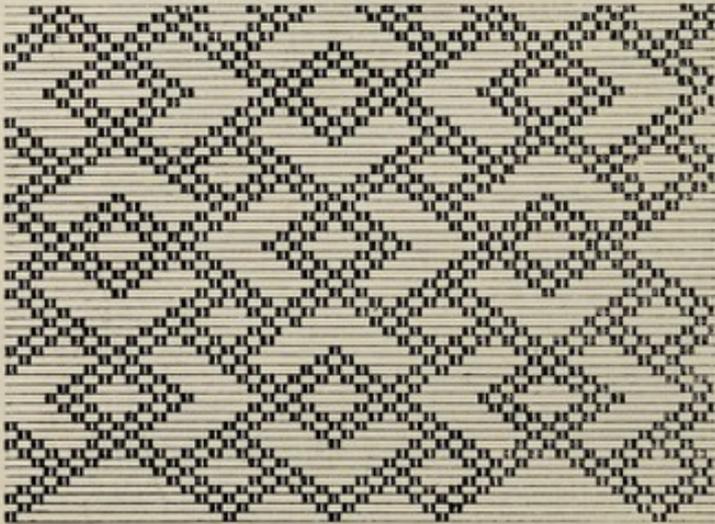


Fig. 168. — Mikope Ngoma.

la ligne de flottaison (Tribus occidentales de la rivière Sankuru). Des filets montés sur piquets sont disposés en ligne droite dans les rivières peu profondes et le poisson est rabattu dans ces filets par des rameurs (Bangongo) (fig. 129).

Nasses. — On creuse, lorsque la rivière est à sec, des canaux de quatre à six pieds de large et qui s'avancent dans les terres de plusieurs centaines de mètres. Ces canaux sont remplis par la rivière lorsqu'elle remonte; à ce moment, on

Gwembi, Idinga, Bienge et Bangongo. Les Bambala ne pêchent que dans les petits ruisseaux et les marécages. Les moyens employés sont à peu près les mêmes dans tout le pays; chaque fois que, dans la description ci-dessous, il y aura doute au sujet de l'emploi de tel ou tel engin, le nom de la tribu sera mentionné entre parenthèses.

Filets. — De grands filets, supportés par des cadres de bois, sont traînés dans la rivière; on les fixe à l'un des plats-bords du bateau et l'équilibre est assuré de l'autre côté par une souche de bois projetée extérieurement au niveau de



Fig. 169. — Mikope Ngoma.

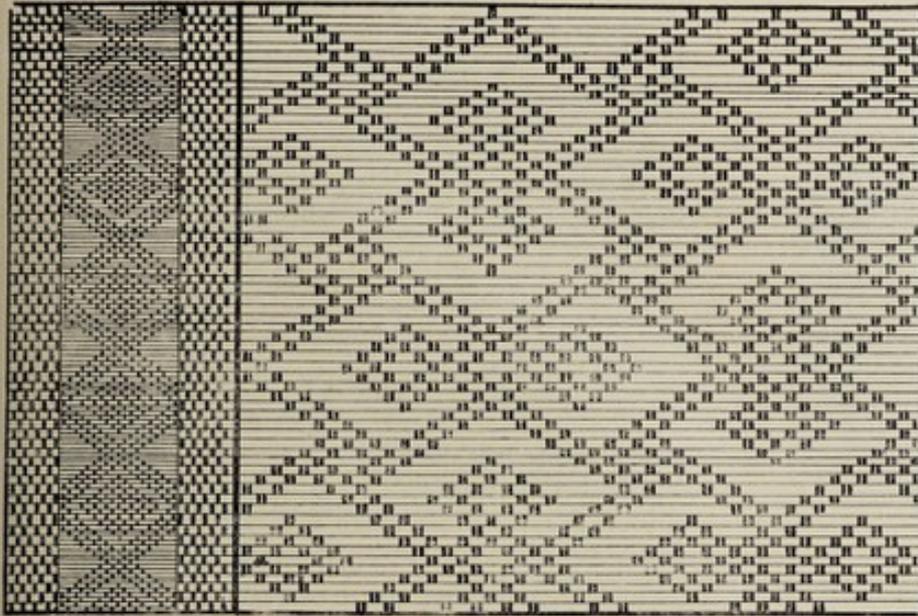


Fig. 170. — Ingala avec bordure Mayulu.

dispose à l'intérieur de ces enceintes des nasses d'osier de huit pieds de long et de cinq pieds de circonférence; lorsque la rivière vient recouvrir les nasses, les poissons y pénètrent et le tout est enlevé ensuite (procédé commun à toutes les tribus).

Ilôts artificiels. — Un certain nombre de bottes d'herbes à chacune desquelles sont attachées une nasse et une amorce, sont

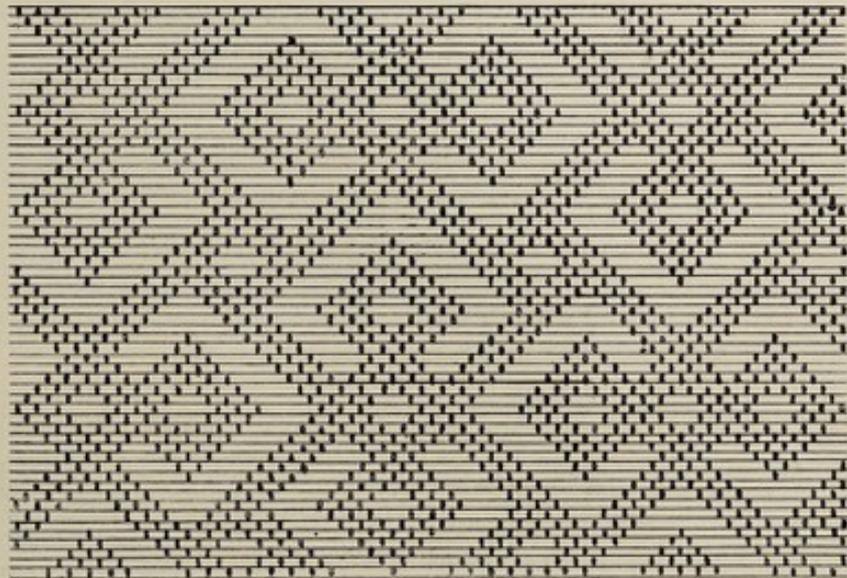


Fig. 171. — Ingala.



Fig. 172. — Ekwakwa Ingala.

réunies et enchevêtrées de façon à former une sorte d'île flottante que l'on place dans un endroit où le courant est faible. Les poissons se rassemblent sous ces îles, sont attirés par les appâts et viennent se prendre dans les nasses; la masse des ilôts artificiels est halée jusqu'au rivage et le poisson recueilli (Bangongo).

Foënes. — On s'en sert sur la rivière Sankuru; ils sont munis de quatre pointes de bois.

obstrue leur embouchure par des claies d'osier formant barrage. Quand l'eau se retire il est très aisé de capturer les poissons contenus dans le canal. (procédé commun à toutes les tribus). Pendant la saison sèche, on construit aussi des enceintes sur des bancs de sable, et on

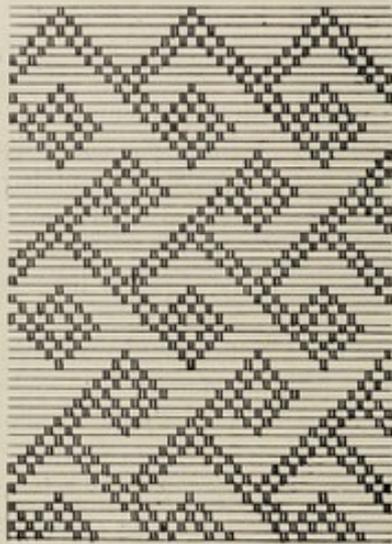


Fig. 173. — Kumbo Musanga.

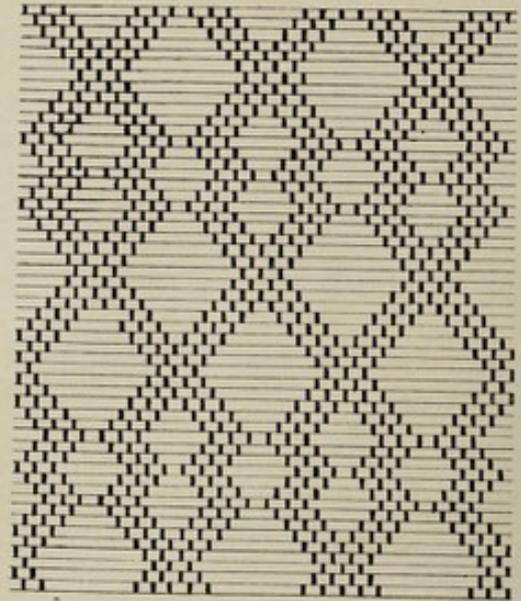


Fig. 177. — Chumba Nyimi.

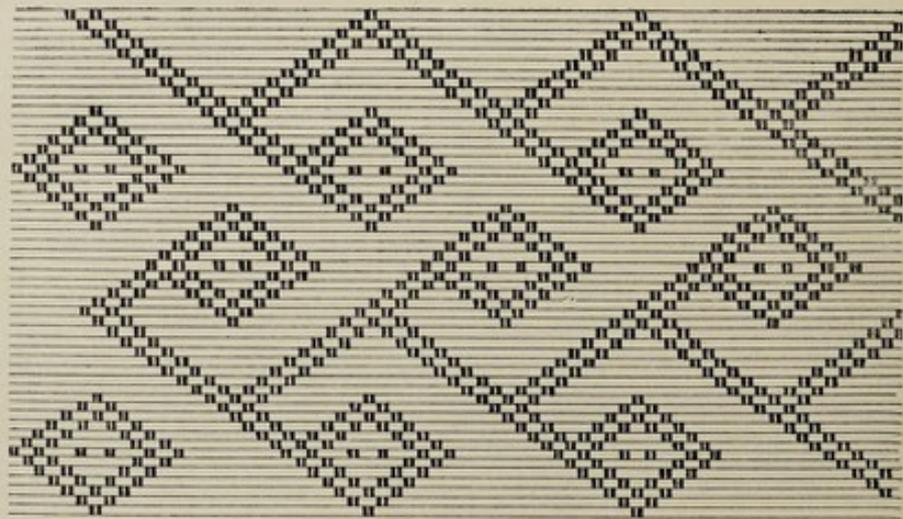


Fig. 175. — Bisenga Budi.

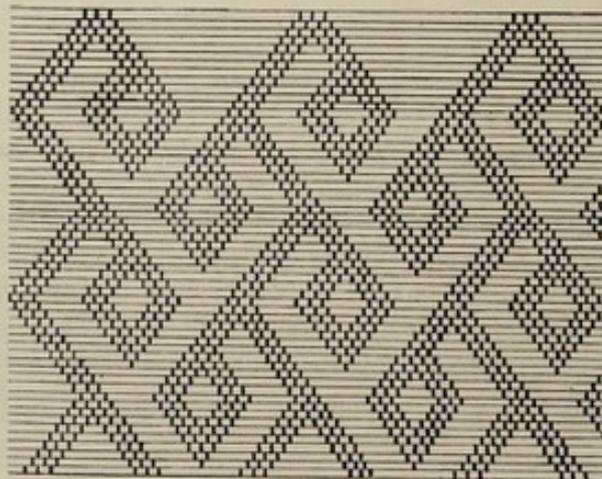


Fig. 174. — Bisenga Budi.

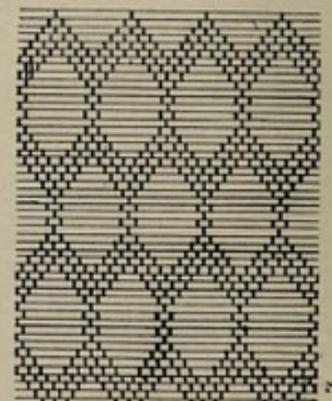


Fig. 176. — Yumbi Nyima

Pièges automatiques. — Nous avons pu observer deux de ces engins très ingénieux chez les Bangongo. Le premier, appelé *Ihanja* (fig. 131), est construit de la manière suivante : une tige flexible et très longue est tout d'abord plantée sur la berge ; en face, un pieu est enfoncé dans le lit du fleuve, son extrémité supérieure restant bien au-dessous de la surface de l'eau. A ce pieu sont fixées deux cordes dont les extrémités vont s'attacher, d'autre part, à un morceau de roseau de cinq pouces de long. A ce roseau, est fixé par un ingénieux crochet une troisième corde qui aboutit à la perche plantée sur le rivage, et dont la longueur est calculée de façon à fléchir con-



Fig. 178. — Poulailler Bangongo.

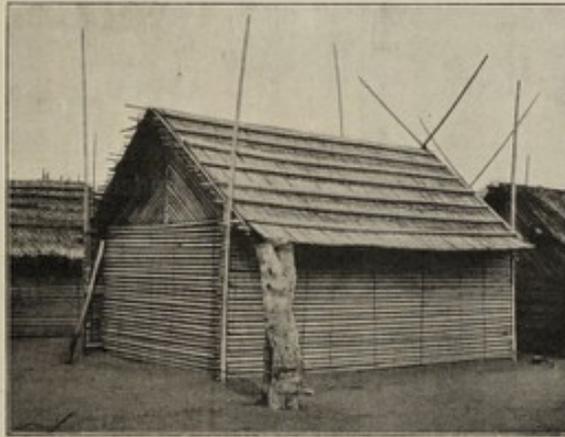


Fig. 179. — Maison Bakongo en construction.

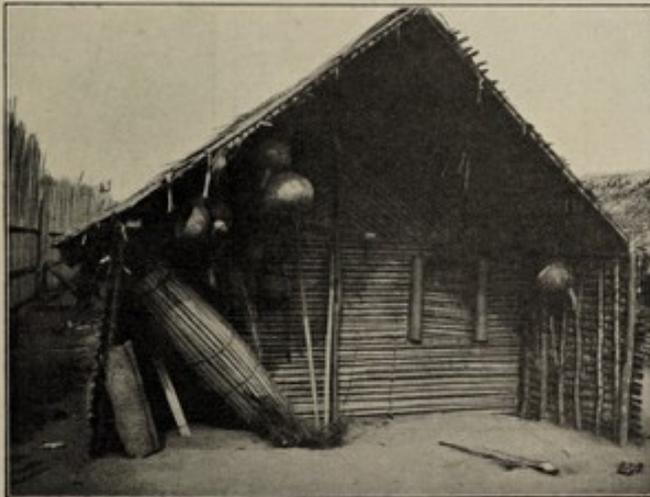


Fig. 180. — Maison Bakongo.

sidérablement cette perche. Enfin une quatrième corde va de cette perche, ainsi bandée comme un ressort, à une nasse placée au fond de la rivière. Cette nasse est fermée à sa plus petite extrémité, et ouverte à sa plus grande ; elle est faite avec des

sarments, et, quoique les mailles ressemblent à celles d'un filet, la nasse est presque aussi raide qu'un panier. A l'intérieur, on a disposé un appât. Lorsque le poisson mord à cet appât, la troisième corde se détend du roseau qui la retenait, et la tige flexible en se redressant, hisse hors de l'eau la nasse et les poissons qui s'y trouvent (Bangongo).

Un autre engin (fig. 132), à peu près semblable, est agencé de la manière suivante : un cône en osier est attaché

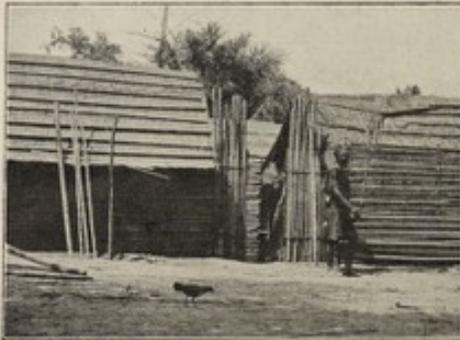


Fig. 181. — L'extérieur d'un village Bakongo.



Fig. 182. — Construction d'une palissade Bakongo.

beaucoup de chasseurs ont pu obtenir des individus d'un caractère plus courageux. Ils pourvoient eux-mêmes à leur nourriture. Les maladies des chiens, la rage, par exemple, semblent être inconnues, mais les chiens rogneux ne sont pas rares. On n'élève pas de chats.

Les Bushongo avaient autrefois des chèvres et des boucs en grand nombre, mais à l'heure actuelle on n'en trouve plus, tout au moins chez les Bangongo. Les Bambala ont perdu tous leurs troupeaux pendant la guerre de 1904. Les boucs sont châtrés; on leur passe une corde autour des bourses et les testicules sont extraits par une entaille qu'on a pratiquée à

par son sommet à la plus grosse extrémité d'une tige flexible; la base du cône est garnie d'une porte montée sur des gonds, construite en osier et reliée par une corde à la plus petite extrémité de la branche flexible. Celle-ci est maintenue pliée par une corde attachée au moyen d'un crochet. On amorce la trappe, et on la plonge, la porte ouverte, dans la rivière. Le poisson, en mordant à l'appât, met le crochet en liberté, la tige se dresse, et la porte, en se fermant, emprisonne le poisson. (Bangongo).

ANIMAUX DOMESTIQUES

On élève des chiens pour la chasse; ils ont une hauteur d'un pied environ, leur poil est fauve, parfois mêlé de blanc; ils ont le nez pointu et les oreilles dressées et possèdent un odorat très développé; ils hurlent au lieu d'aboyer. Ils sont en général couards mais, par une éducation soignée,



Fig. 183. — Entrée du village Bakongo.

l'avance; on tue ces boucs d'un coup appliqué sur la nuque. On n'élève pas de cochons. La volaille est en général d'assez médiocre qualité; elle vit ordinairement dans la maison, mais, si les poules sont nombreuses, on leur construit un petit poulailler (fig. 135). On tue ces volatiles en leur tordant le cou ou en les assommant, ou bien encore en les tenant par la tête et en les faisant tourner jusqu'à ce que le corps se détache de la tête; enfin, on prétend qu'en les pendant, on rend leur chair plus tendre. Les animaux domestiques ne sont l'objet d'aucun soin; ils doivent pourvoir eux-mêmes à leur nourriture, et, sauf dans le cas mentionné plus haut, il n'existe pas d'aménagement spécial pour eux.

Chez les Bashilele et chez



Fig. 184. — Palissade Bakongo.



Fig. 185. — Greniers Bakongo.

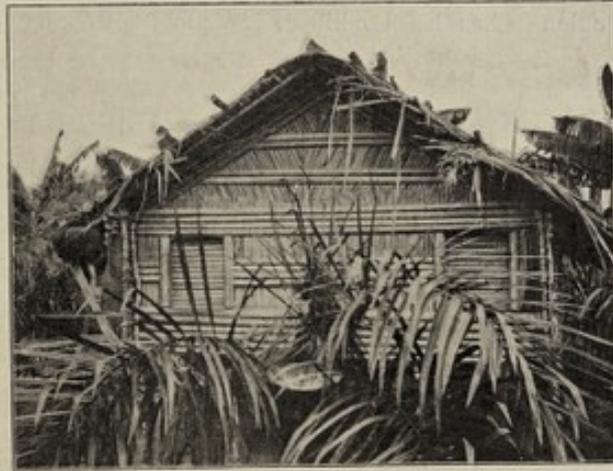


Fig. 186. — Grenier Bakongo.

les Bakongo, les seuls animaux domestiques sont les chiens, la volaille et, en plus, chez les Bakongo, les chèvres; ces dernières sont cependant assez rares dans la partie orientale du territoire Bakongo. Les chiens sont de couleur beige et blanche; les chiens de chasse des Bashilele sont nourris à la maison; ceux des Bakongo sont élevés avec soin dans certains villages, tandis que dans d'autres ils doivent glaner leur nourriture çà et là. Dans chaque village il existe un « Maître du chenil »

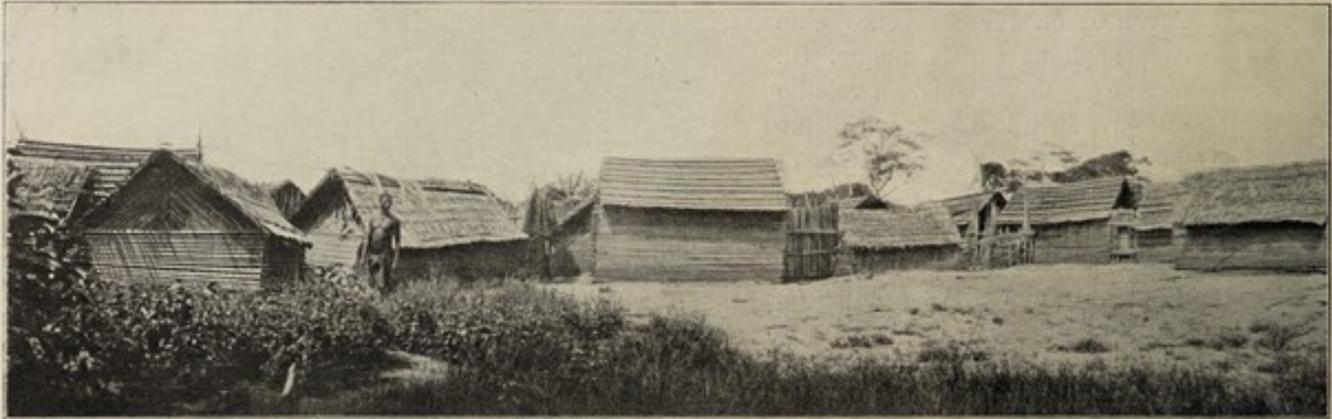


Fig. 187. — Village Bakongo (vue intérieure).

qui au moyen d'un sifflet rassemble tous les chiens autour de lui (fig. 133); le propriétaire de chaque chien possède en outre un sifflet particulier pour son propre chien. Chez les Bashilele, les chiens sont parfois châtrés.

AGRICULTURE

Les travaux agricoles incombent aux femmes, sauf toutefois le défrichage du sol et la récolte du tabac, qui sont pratiqués par les hommes. Le tabac pousse généralement dans le village même. Comme instruments agricoles il faut citer : une hache pour déblayer le terrain, dont le manche, long de six ou sept pouces, est utilisé, également, pour piler la farine; une houe, avec lame en fer emmanchée, de forme triangulaire ayant six pouces de largeur et six ou sept de creux; le manche a deux pieds ou deux pieds et demi de long; il est généralement droit, mais il

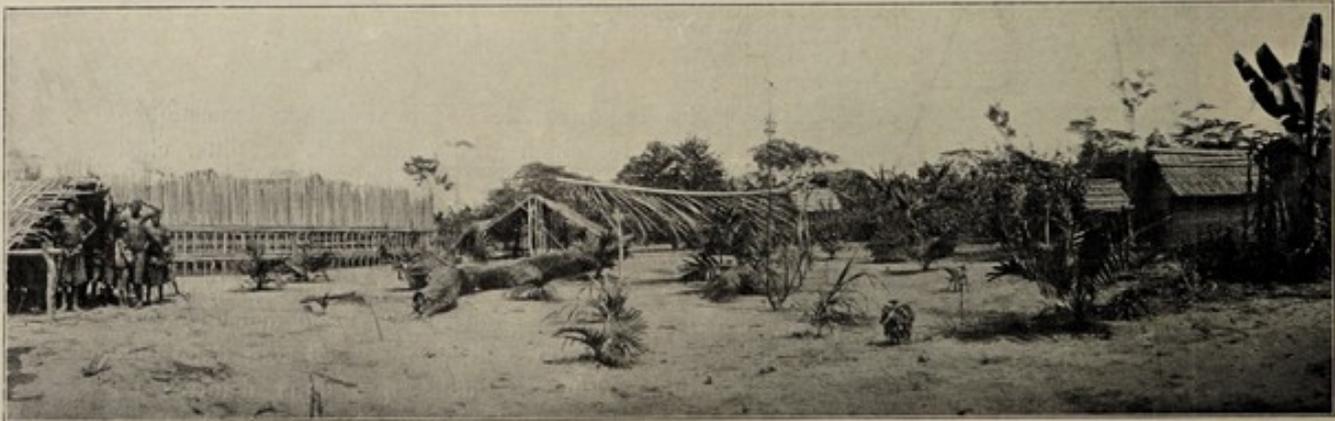


Fig. 188. — Village Bakongo (vue extérieure).



Fig. 189. — Village Bakongo (vu par-dessus la palissade).

existe un modèle courbe qui était en usage autrefois. Les espèces végétales cultivées sont : le manioc, *Maphwa* ; les pois du Kasai (le *Voandzeia* de l'est), *Mafuraka* ; beaucoup d'arachides, *Ju* ou *Juk* ; le tabac, *Makania* ; le haricot (une variété petite et très agréable au goût), *Konde* ; le bananier, *Makonde* ; deux espèces d'ignames, *Isongo* et *Ishambu* ; le maïs, *Bembele*, en petites quantités et à l'ouest, au contraire, en grandes quantités ; le millet, *Itende*, en très faibles quantités, dans l'est ; la courge comestible, *Imoke*, et d'autres genres de courges ; un chanvre de petite taille, *Kabangi* (ceci seulement chez les tribus de l'est, et cela secrètement, car le gouvernement réprime très sévèrement cette culture). Tous les noms qui sont donnés ici sont en dialecte Bangongo. Il n'y a pas de canaux d'irrigation. La récolte cultivée par une femme lui appartient, mais elle doit subvenir aux besoins de son mari et de ses enfants ; les étrangers peuvent louer un terrain pour le cultiver. A l'heure actuelle, on ne dresse pas des fétiches dans les champs pour protéger la récolte, mais cet usage était pratiqué autrefois. Derrière les habitations ou à côté on trouve de petits

greniers cylindriques couverts d'un chaume conique ; ils mesurent trois pieds de haut et un de diamètre et sont un peu surélevés au-dessus du sol.

Chez les Bashilele et chez le Bakongo on cultive : le palmier-raphia, le bananier, le maïs, et, en plus petite quantité, des arachides, du manioc et des ignames. Chez les Bakongo, le raphia est planté dans des clairières situées tout autour du village et dans le voisinage immédiat de ce dernier ; les autres plantations, pour lesquelles un sol nouveau est déblayé chaque année, sont cachées au loin dans la brousse, si bien que c'est seulement accidentellement qu'on peut les voir, par exemple, en chassant.



Fig. 190. — Palissade Bashilele.

Le travail commence dès l'aube, et se continue tant que l'on y voit encore clair.

A environ une heure de marche du Mushenge se trouvent quelques emplacements de villages tombés en ruines. En cet endroit, le Nyimi possède quelques plantations particulières. Il va quelquefois les visiter, et, là, il regarde les femmes travailler, assis à l'ombre d'un bouquet d'arbres.

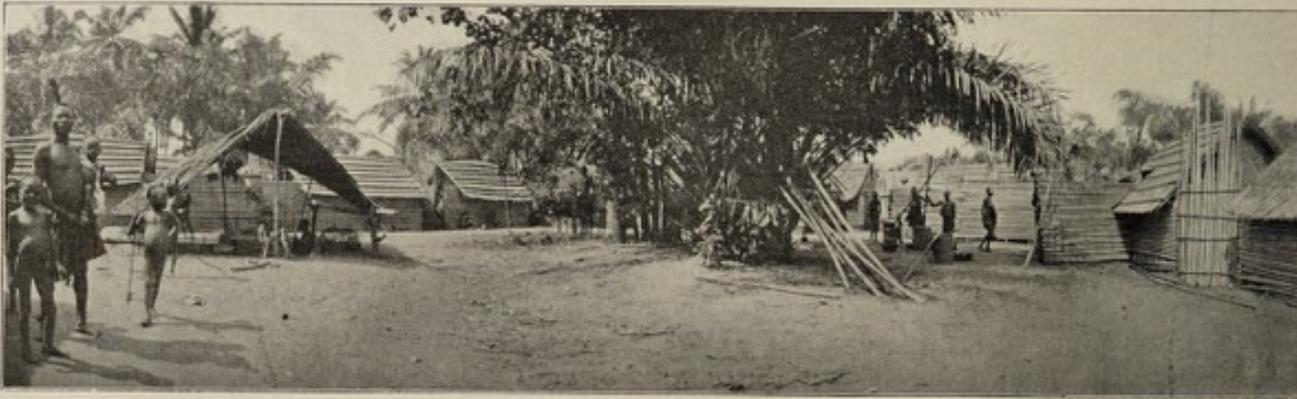


Fig. 191. — Intérieur d'un village Bashilele.

HABITATIONS

Les villages Bushongo sont petits; les maisons sont groupées en hameaux d'une douzaine, ou même moins, d'habitations. On trouve assez communément des greniers cylindriques élevés sur des pilotis d'un pied de haut; ils ont environ deux pieds et six pouces de diamètre et une hauteur totale d'environ six pieds.

Dans toute la contrée le plan des habitations est un rectangle; celles de Mingenja, le Mushenge, sont conçues selon le modèle suivant (fig. 138): les dimensions sont à peu près de dix-huit pieds sur quatorze, le toit présente un faite et repose sur des murs de six pieds de haut; le faite se trouve ainsi à une hauteur de douze pieds au-dessus du sol. Les murs sont faits de feuilles de palmier dont les tiges sont disposées verticalement et les lobes entrelacés (fig. 137); quelques nervures de feuilles disposées horizontalement à environ 12 centimètres l'une de l'autre maintiennent le tout en place. Le toit est également recouvert avec des feuilles de palmier assujetties au moyen de liens végétaux. La hutte présente généralement deux ouvertures, une sur l'un des grands côtés du rectangle, l'autre sur l'un des petits; la fermeture consiste en une natte fixée au sommet de l'entrée et pendant devant elle. L'entrée principale (sur le plus grand côté) mesure environ 1 mètre de haut sur 1 m. 50 de large; dans des maisons plus grandes, 1 m. 50 de haut sur 3 m. de large; le seuil est plus haut que le sol d'un pied ou deux. Dans les constructions plus importantes, il y a un poteau sculpté placé au milieu de l'entrée. L'aménagement intérieur est identique à celui de la maison du Buimbi qui sera décrite plus loin. En règle générale, chaque maison est pourvue d'un grenier pour y remiser des

marchandises. On dispose une claie de forts bâtons d'un mur à l'autre et le grenier est formé par l'espace compris entre cette claie et le faite du toit. On trouve fréquemment de petites huttes de huit pieds sur dix avec des murs de cinq pieds de haut et le faite du toit situé à huit du sol. Ces huttes possèdent aussi deux ouvertures mais pas de cloison intérieure. On ne rencontre aucune habitation souterraine, ou élevée dans les arbres, ou encore construit sur pilotis. Mingenja, le Mushenge, est bâti sur une colline entourée de vallées au sud, au nord et à l'est. Toutes ces vallées sont parcourues par des cours d'eau et la contrée est très boisée, qu'il y ait au nord et à l'est des plaines assez dépourvues d'arbres. La forêt peut bien néanmoins être aperçue même des plaines les plus vastes comme celles de l'est, larges de plus d'un mille. De nombreuses plantations s'étendent sur toutes ces plaines ainsi que sur la pente de la colline où se trouve le village. Une grande partie de ce sol cultivé produit des arachides, mais comme celles-ci ne se montrent pas au-dessus des herbes, elles peuvent passer inaperçues de l'observateur superficiel. On cultive aussi une bonne quantité de maïs, mais on voit peu de manioc aux alentours du village. Il y a en outre quelques petits villages comptant de dix à cinquante huttes et qui sont comme la banlieue de la capitale.

Au centre de Mushenge, entourée d'un grand nombre de cours et de maisons, se trouve la résidence du Nyimi (fig. 139). Une rue (fig. 139 I), large d'une quinzaine de mètres, la traverse du nord au sud. A peu près au milieu de cette rue se trouve un enclos rectangulaire (fig. 139 M) dont les murs sont faits de poteaux fichés dans le sol et recouverts de feuillages. Dans cette palissade, qui ressemble à celles des

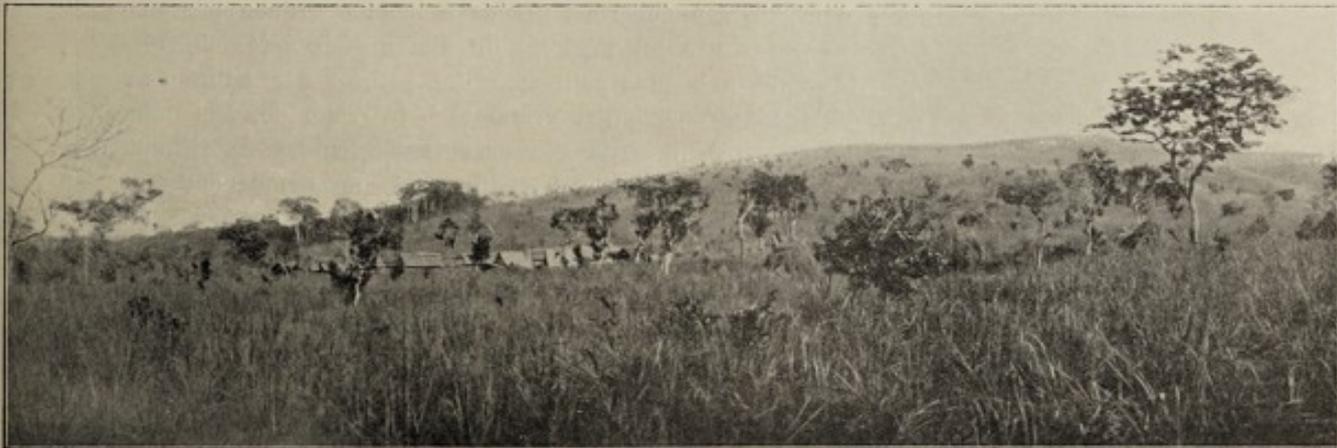


Fig. 192. — Petit village Bashilele.

Bashilele, on a réservé six ouvertures, une dans chacun des côtés nord et sud, deux dans chacun des côtés est et ouest. Toutes les ouvertures donnent dans la rue, sauf les deux de l'ouest qui donnent dans les habitations du Nyimi. En face de celles-ci, du côté est de la rue, s'étend un grand espace mesurant près de cent mètres de l'est à l'ouest et soixante-dix du nord au sud. C'est là qu'ont lieu quelques-unes

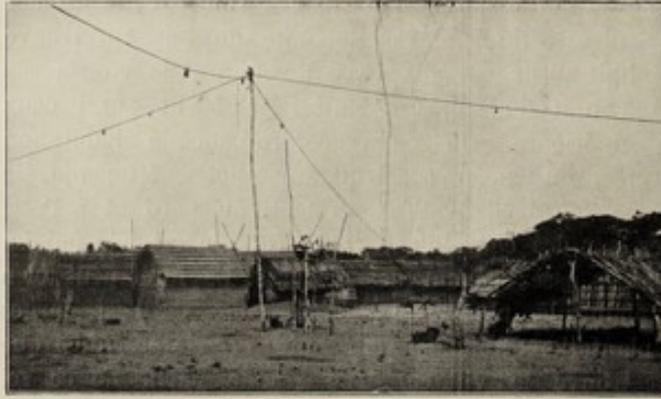


Fig. 193. — Charme dans un village Bakongo.

Des rues ou allées du village on aperçoit peu de chose des maisons, car tout ce qui en fait partie est entouré d'un mur en feuillages de six ou sept pieds de haut. Une rue, large d'une quinzaine de mètres, fait le tour du village en l'isolant ainsi de la brousse, et c'est là que l'on vient déposer les ordures. Le village n'est pas très propre. Certaines habitations, appartenant à des notables, ont des dimensions considérables et possèdent plusieurs dépendances extra muros.

La description qui suit se rapporte à la maison du Buimbi (fig. 142). Le plan en est rectangulaire de quinze pieds sur vingt-cinq, les murs ont neuf pieds de haut et la faite du toit est à quinze pieds au-dessus du sol. Une cloison intérieure divise la maison en deux chambres d'inégale grandeur; on accède à la plus grande par une porte située au milieu d'un des grands côtés du rectangle, à la plus petite par une petite porte située vers l'extrémité de l'autre grand côté du rectangle. Les murs sont construits avec des nervures de feuilles de palmier réduites en lambeaux et disposés horizontalement sur un treillage en branchages auxquels elles sont fixées par un lacis qui forment un motif ornemental très simple. Telle qu'elle vient d'être décrite, cette habitation diffère seulement des autres maisons du village et ressemble plutôt à celles des Bangongo; le toit dépasse les murs de deux pieds et six pouces environ.



Fig. 194.
Femme Bambala récemment tatouée.

Le lit est une simple plate-forme composée de souches de bois surélevées de neuf pouces environ au-dessus du sol, et recouvertes de deux nattes, l'une étant posée sur l'autre, à la tête du lit. La maison est entourée d'une cour dans laquelle se trouvent deux petites huttes et, en outre, d'autres cours avec d'autres huttes. La maison du Nyimi (figg. 139 A, 143 et 145) est plus grande encore que celle décrite ci-dessus et d'une construction plus soignée; elle mesure soixante pieds de long sur vingt

des danses. A l'est de ce terrain se trouve une grande construction (fig. 139 L), actuellement en ruines, puis encore à l'est de cette construction un autre terrain qui sert pour des danses plus importantes; plus loin, c'est la brousse. A l'extrémité ouest du premier terrain, près de la rue, se trouvent deux cages (fig. 139 KK) contenant chacune un aigle à crête et qui sont la propriété du Nyimi.

de large et il y a dix-huit pieds du sol jusqu'au faite du toit. Les murs sont également construits à la manière Bangongo et ornés de motifs décoratifs (fig. 144). Une cloison décorée de la même manière divise l'intérieur en deux chambres. La plus petite contient une seconde hutte complète et pourvue de son toit ; c'est dans celle-ci que le Nyimi dort. Cette hutte intérieure est aussi construite à la façon des Bangongo et ses murs portent des dessins. La grande hutte possède dans chaque chambre un faitage sculpté et l'entrée principale est garnie d'un poteau également sculpté. Quant à la plus grande des deux chambres, son ameublement se compose d'une vaste couche formée de madriers grossièrement sculptés, et d'une table courant à la partie inférieure du mur opposé à la porte. Une pagaie est suspendue au-dessus de la porte à l'intérieur de la chambre ; c'est *Bangwa* « la médecine » ; des pots de bangwa sont aussi suspendus à des poteaux dans le coin, à droite de la porte. Dans les nombreuses cours situées alentour se trouvent un grand nombre de huttes (fig. 139 G), de dimensions plus faibles et du modèle Minganja ordinaire ; ce sont des remises ou des habitations destinées aux femmes du Nyimi et l'une d'elles est celle du tailleur royal (fig. 139 F). A l'entrée des habitations royales est un poste dans lequel se tiennent sans cesse des sentinelles (fig. 139 H). Ce poste est analogue aux autres habitations mais sa porte, au lieu d'être une natte, est en bois épais. Lorsqu'on veut changer une habitation de place, le toit est d'abord enlevé d'une seule pièce, puis on coupe les poteaux qui soutiennent les parois et on emporte celles-ci sans les démonter autrement. Ce fait fut observé pour l'une des grandes maisons du Nyimi.

Les maisons des Bangongo (fig. 147, 148 et 151) ont aussi une forme rectangulaire et mesurent dix pieds sur neuf avec une hauteur intérieure maximum de neuf pieds. Le toit présente un faite et dépasse les murs pour former des larmiers d'environ un pied de large. Pour bâtir on commence par dresser un cadre de bois, on le remplit d'herbes assez

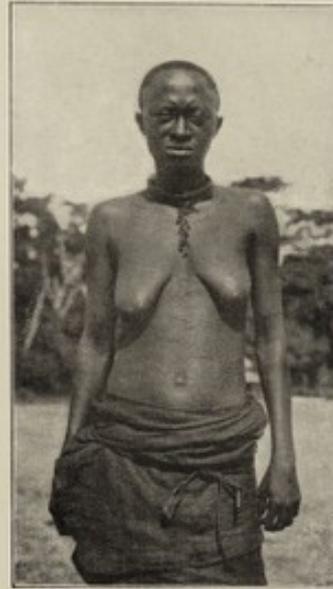


Fig. 195. — Femme Bambala.



Fig. 196. — Esclave Baluba.

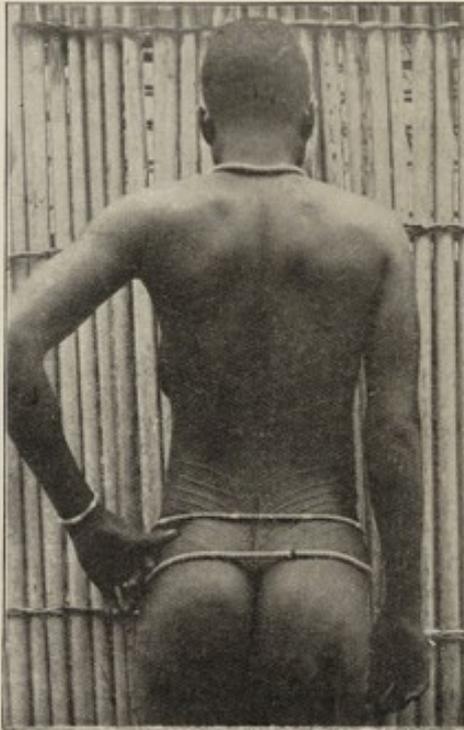


Fig. 197. — Esclave Baluba.

L'entrée est située dans l'un des grands côtés de la maison; elle mesure un pied et trois quarts de large sur deux et trois quarts de haut; son seuil, que doit enjamber le visiteur, est surélevé de deux pieds environ. La porte, qui est aussi faite de nervures de feuilles, glisse le long du mur, entre ce dernier et des poteaux disposés à cet effet. La toiture se compose de feuilles de palmier cousues ensemble et qui non seulement sont imperméables, mais auxquelles il est encore très difficile de mettre le feu. Il n'existe point de véranda; toutefois, lorsque deux habitations appartiennent au même propriétaire, elles sont reliées entre elles par une sorte de hangar sous lequel ce propriétaire vaque à ses occupations journalières : tissage, confection des nattes, etc. En ce qui concerne l'aménagement intérieur, celui que nous allons décrire peut être considéré comme tout à fait typique (pl. XVIII à XX) : si l'on regarde par la porte, on aperçoit au centre de la maison un pilier qui supporte le toit; à gauche, le long du mur dans lequel se trouve la porte, et, touchant ce mur, se trouve le

volumineuses maintenues par des liens, puis, par-dessus le tout, on étend une série de nervures de feuilles de palmier déchirées en lanières d'environ un pouce de large et disposées horizontalement de façon à recouvrir complètement l'herbe qui est dessous; ces lanières sont cousues ensemble avec des fibres végétales qui forment un dessin plus ou moins compliqué. Ces dessins sont très variés et arrangés en panneaux (fig. 149, 150 et 154 à 177).

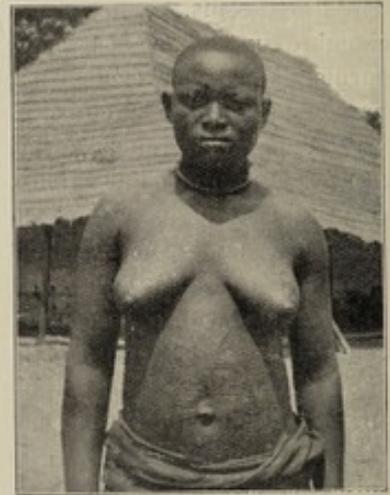


Fig. 198. — Femme Bangongo.

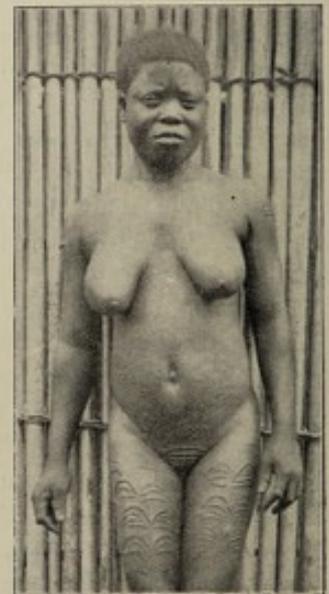


Fig. 199. — Femme Bangongo.

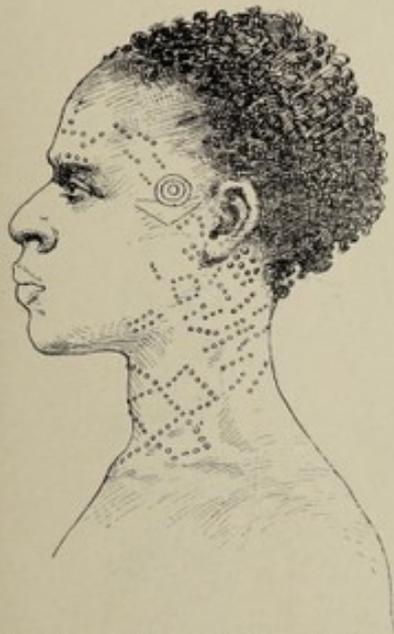


Fig. 200. — Tatouage de femme Bangongo.
(Tête de la fig. 201.)



Fig. 200. — Tatouage de femme Bangongo.
(Tête de la fig. 201.)

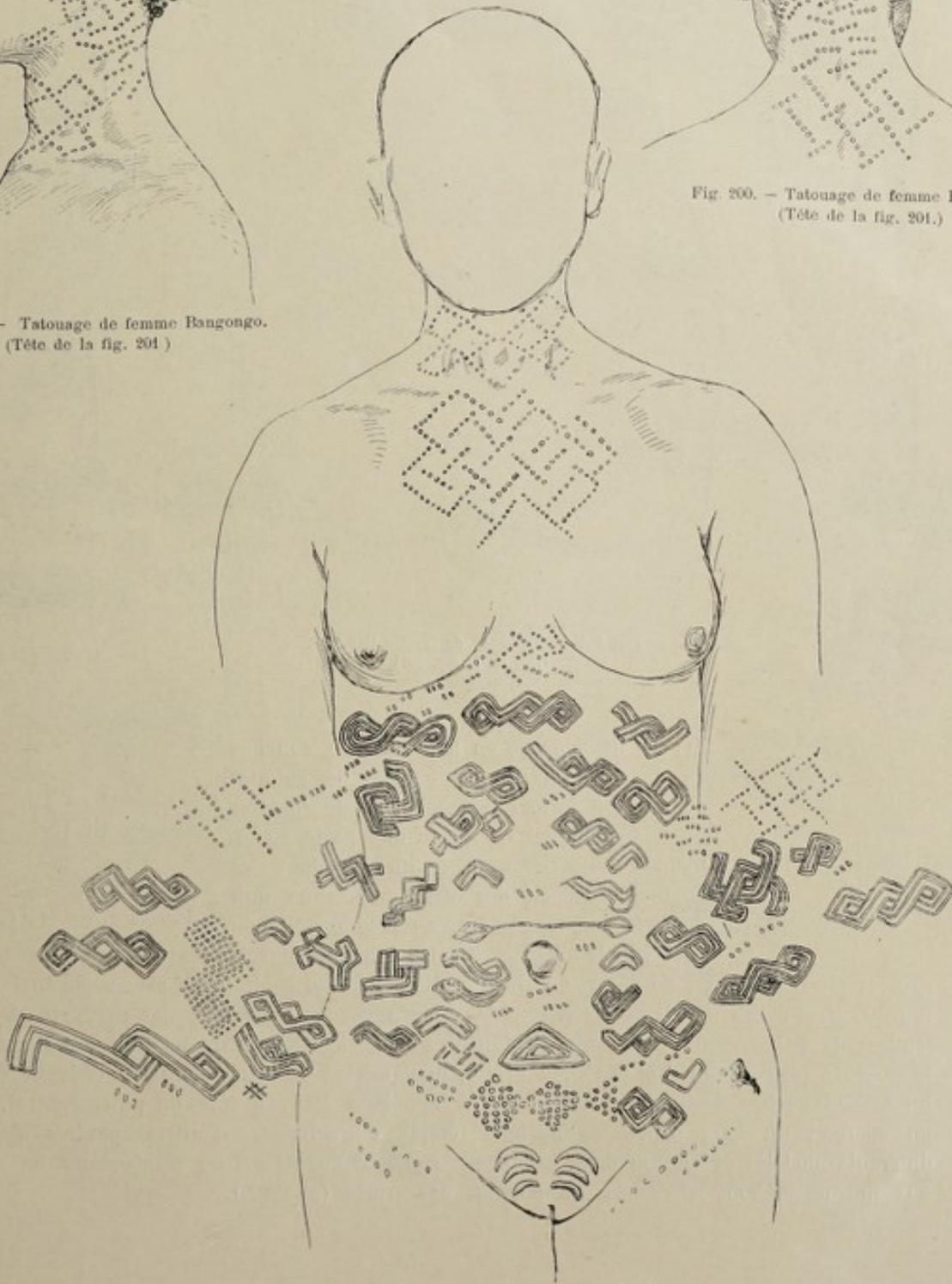


Fig. 201. Tatouage de femme Bangongo.

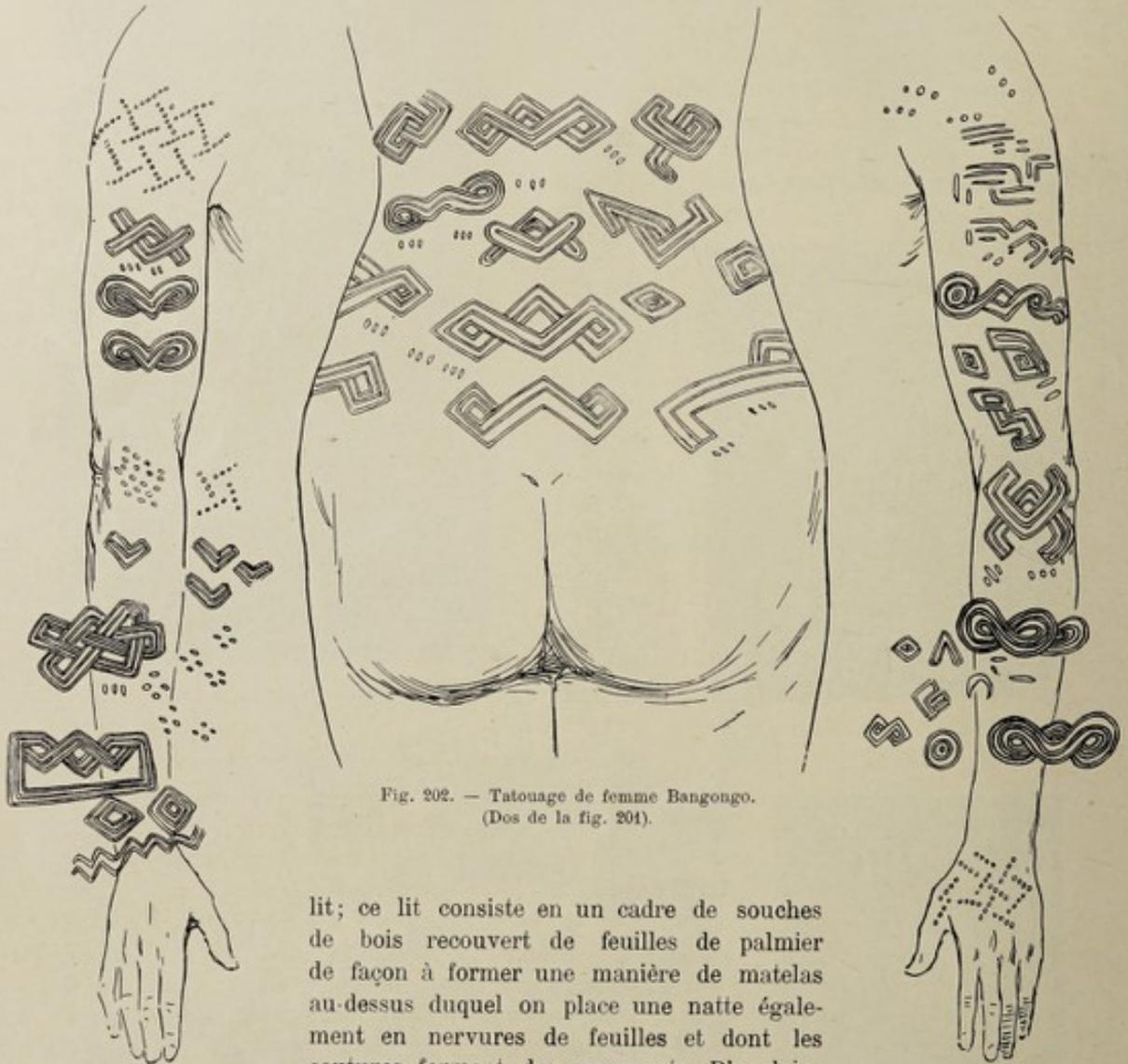


Fig. 202. — Tatouage de femme Bangongo.
(Dos de la fig. 201).

Fig. 203. — Bras de la fig. 201.

Fig. 203. — Bras de la fig. 201.

lit; ce lit consiste en un cadre de souches de bois recouvert de feuilles de palmier de façon à former une manière de matelas au-dessus duquel on place une natte également en nervures de feuilles et dont les coutures forment des ornements. Plus loin, dans le coin à gauche, au pied du lit, on peut voir le foyer (pl. XVIII), composé de trois

grosses pierres servant de support à la marmite. Au-dessus du foyer est suspendu le fournil, c'est-à-dire une boîte d'environ deux pieds carrés faite avec des nervures de feuilles de palmier. (Ce foyer et ce fournil sont parfois au centre de la hutte.) Dans le coin le plus éloigné (pl. XIX), à droite, quelques pieux fichés en terre retiennent un tas de bûches destinées à alimenter le feu. Non loin, à côté du pilier central, on aperçoit un long panier cylindrique rempli d'arachides; d'autres paniers de différents modèles et une ou deux Calebasses reposent sur le sol ou pendent du toit; aux murailles, sont accrochés des pots et des armes (pl. XX).

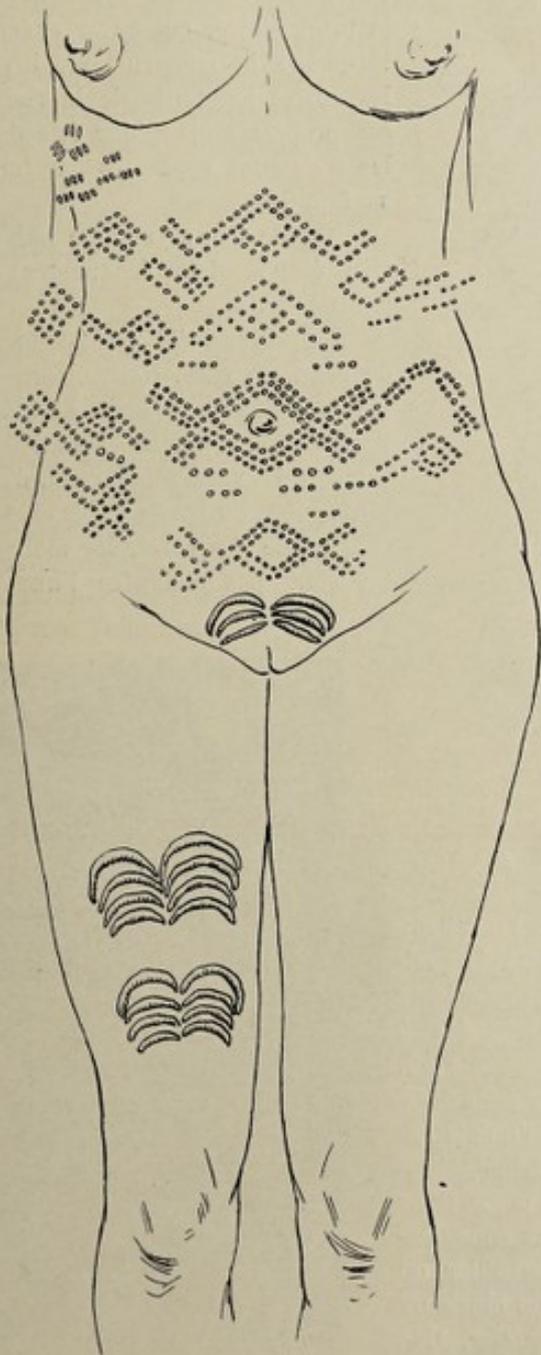


Fig. 205. — Tatouage de femme Bushongo



Fig. 204.
Tatouage de femme Bushongo
(tête de fig. 205).

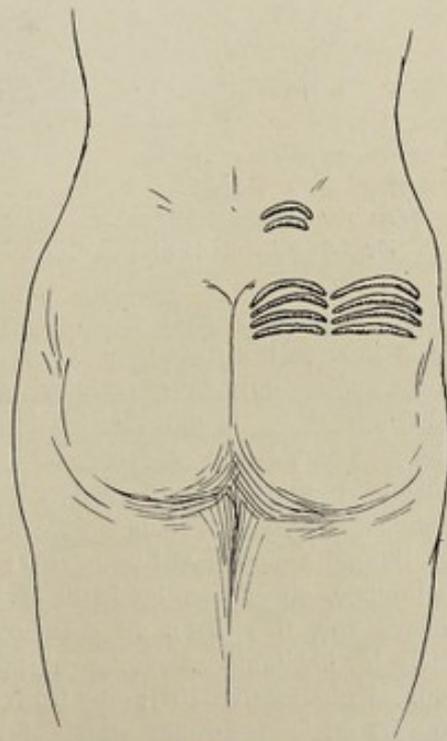


Fig. 206.
Tatouage de femme Bushongo
(dos de la fig. 205)

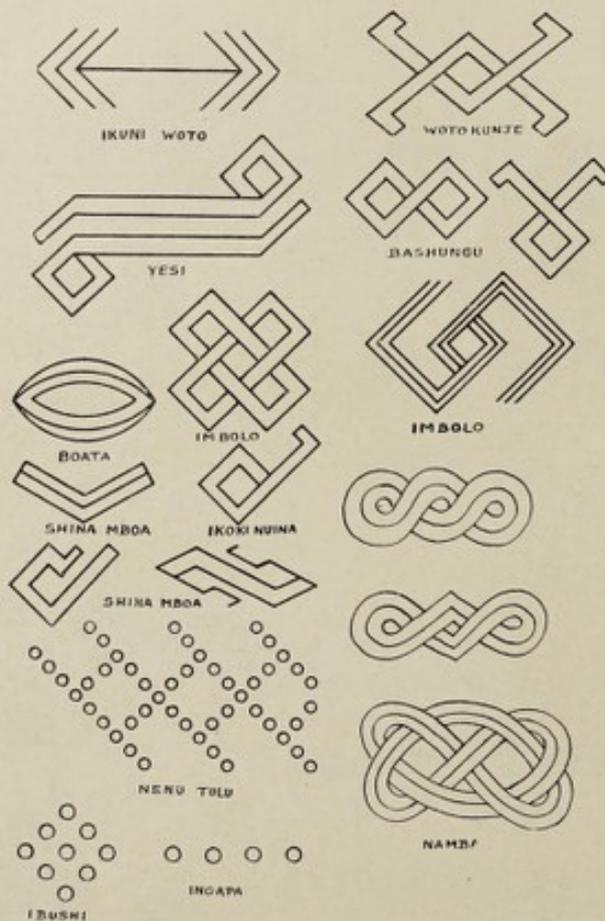


Fig. 207. — Détails de tatouage des femmes Bushongo.

l'autre de plus de trois pieds. Le village est séparé de la brousse par un espace découvert large de quelques yards, ou, dans certains cas, de plusieurs centaines. Il y a quelquefois des rues situées à quelques milles de distance du village principal. Chaque rue possède un nom particulier; ainsi, à Misumba, celle dans laquelle se trouve l'habitation du Buimbi s'appelle « Lusambo »; de même, dans la brousse, chaque sentier battu porte un nom. Dans chaque rue, il y a un ou plusieurs abris sous lesquels les habitants se réunissent pour travailler ou pour se reposer (fig. 152); on y trouve un ou plusieurs poteaux où les tisserands attachent leur métier. Une rue spéciale est réservée aux célibataires et s'appelle la « rue des petits enfants »; les esclaves mâles trou-

Les maisons sont d'une tenue et d'une propreté exceptionnelles. Lorsqu'une maison est achevée, le propriétaire, qui en a exécuté lui-même la construction, invite les autres habitants de la rue et ses propres amis à une fête dont les frais sont supportés par toute sa famille.

On ne trouve aucune habitation établie dans les arbres ou sur pilotis.

Le village, *Bula*, est composé de plusieurs rues, *Kondo*, formées par une double rangée d'habitations dont les portes se font face (fig. 93). La rue a une largeur d'environ vingt ou trente yards et, sur chacun de ses côtés, les maisons ne sont pas éloignées l'une de



Fig. 208. — Esclave Batelela (tatouages mélangés).

vent là un logement. Chaque femme mariée possède une hutte à elle, qu'elle partage avec ses esclaves du sexe féminin; le mari est reçu par sa femme à de certains intervalles. On construit quelquefois, pour la volaille, des poulaillers de dimensions restreints (fig. 135). De petits greniers cylindriques avec un toit conique se trouvent à côté ou derrière les maisons; ils ont environ trois pieds de haut et un de diamètre et sont élevés de quelques pouces au-dessus du sol.

Au milieu de la rue, est érigée une petite hutte de deux pieds de haut ressemblant à une maison en miniature; elle contient le poison (*mokumbi*), dont il est fait usage dans l'épreuve du poison. Une autre hutte est spécialement réservée aux létiches de la chasse, et la rue dans laquelle elle se trouve est barrée à chaque extrémité par une palissade de branches entrelacées munies d'une brèche pour passer (fig. 97 et 98). A travers la rue, et de chaque côté de la hutte, s'agrippent des plantes rampantes.

Les maisons des Bangendi sont de beaucoup inférieures à celles des Bangongo; elles mesurent 2.75 m. sur 3 m. et les murs de la façade ne sont point ornements. De plus, il n'existe pas de rues à proprement parler, chacun bâtissant sa demeure où il lui plaît, d'où un grand désordre.

Dans quelques villages, où s'est fait un peu sentir l'influence Bangongo, il y a une tendance à mettre un peu plus d'ordre dans la disposition des habitations. Les femmes enceintes vivent dans des huttes spéciales, d'un modèle plus réduit et dont l'entrée est située sous le pignon (fig. 153).

Après la mort de leur propriétaire, on laisse les maisons tomber en ruine. On peut observer dans un petit village nommé Sudyatutu, près de Misumba, une forme de hutte très primitive. Le village qui n'est habité que par deux ou trois familles se compose de huit huttes, quatre de chaque côté d'une rue assez étroite. Six parmi ces huttes sont faites de feuilles, deux d'herbe. Un cadre de branches disposé horizontalement est attaché à des pieux verticaux; ce cadre est recouvert de larges feuilles clouées sur les traverses horizon-



Fig. 209. — Tatouage de femme Bakongo.



Fig. 210. — Mutilation des dents (Bambala).

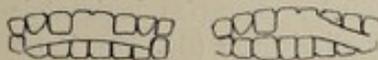


Fig. 211.
Mutilation des dents (Bambala).

tales, un peu comme les lattes d'une toiture en bois, de petites fentes étant pratiquées dans les tiges des feuilles. Au dehors, les feuilles sont maintenues en place par des baguettes horizontales entrelacées avec des sarments dirigés verticalement.

Les maisons des Bashilele et des Bakongo (fig. 179) sont construites sur un modèle à peu près analogue à celui que l'on rencontre chez les tribus Bambala des Bushongo ; elles sont rectangulaires, avec un toit en pignon, construites en nervures de feuilles de palmier et doublées de feuilles entières. Elles diffèrent des huttes des Bambala en ce qu'elles ont les deux murs les plus longs prolongés d'un côté ainsi que le toit de façon à former vérandah (fig. 180), et en ce qu'elles possèdent des portes à glissière faites avec les mêmes matériaux que le reste. Chez les Bashilele, les huttes sont parfois munies de pignons ornementaux, consistant en plusieurs larges nervures liées l'une au-dessus de l'autre. Les maisons sont reliées par des palissades en nervures de feuilles délimitant ainsi de petites cours, et munies d'ouvertures basses. Les villages Bakongo sont bâtis dans les plaines et sont généralement petits, aucuns de ceux que nous avons rencontrés ne comptant plus de cinquante habitations. Au centre se trouve un espace libre où est située la demeure du chef ; les autres maisons sont groupées tout autour et l'ensemble du village affecte ainsi la forme d'un carré ou d'un cercle. Une palissade de nervures de feuilles placées verticalement et soutenues de loin en loin par de solides poteaux entoure tout le village (fig. 182, 184, 188, etc.) ; il n'y a qu'un petit nombre d'ouvertures dans cette palissade (fig. 183). Enfin, au dehors, on peut apercevoir un certain nombre d'abris assez bien bâtis sous lesquels les habitants s'assemblent pour tisser ou pour faire la causette (fig. 185 et 191 ; sous l'un de ces abris, on a installé la forge du village.

Dans l'ouest de la région, le village est entouré par un certain nombre de greniers construits sur pilotis (fig. 185 et 186) ; ces greniers ne possèdent pas de vérandah et leurs murs n'étant pas doublés de feuilles, l'air circule librement au travers.

Les villages Bashilele diffèrent légèrement des villages Bakongo, surtout en ce qui concerne les points suivants : la palissade est faite avec des nervures de feuilles de palmier arrangées horizontalement au lieu de l'être verticalement (fig. 128, 190 et 191) ; à l'intérieur de cette palissade, et séparé d'elle par un espace d'un mètre seulement se trouve un

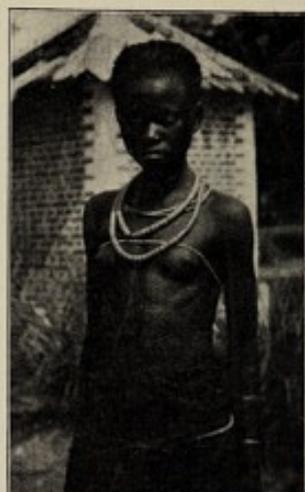


Fig. 212. — Jeune fille Isambo munie d'une corde pour déprimer les seins.



Fig. 213. — Enfants Bambala.



Fig. 214. — Ornaments portés dans les cheveux par les Bambala.

rang continu de maisons qui forment ainsi une seconde ligne de défense; les greniers sont placés dans l'intérieur de la palissade, et ne sont pas sur pilotis. Chez les Bakongo, lorsque le propriétaire d'une maison vient à mourir, on laisse cette maison tomber en ruine.

Dans quelques villages des territoires Bakongo de l'ouest une grande perche de près de dix-sept pieds de haut est dressée au centre de la place du village et reliée par des cordes en sarments aux quatre coins de la palissade qui, en l'espèce, est carrée (fig. 193). Nous n'avons pu découvrir la raison d'être de cette disposition.

PARURE

Les Bushongo, surtout les hommes, emploient le Tukula pour se peindre le corps mais ils en usent avec modération, sauf toutefois à l'occasion des danses. Ce bois de Tukula est une denrée commerciale assez importante. Le bois est frotté contre une pierre avec adjonction d'eau, la pâte ainsi produite est ensuite transformée en pains. Chez tous les Bushongo excepté chez les Isambo, ce sont les femmes qui appliquent cette peinture au moyen d'huile sur le corps de leurs maris, de leurs fils ou de leurs frères; chez les Isambo, chaque individu se peint lui-même. Cette peinture a pour but, prétendent les indigènes, d'augmenter la beauté. Les personnes en deuil ne se peignent pas, excepté chez les Isambo; on fait alors usage d'une argile blanche.

Chez les Bashilele et chez les Bagongo, on fait également usage, pour se peindre le corps, de bois de Tukula mais peut-être encore plus dans la première de ces tribus que dans la seconde, surtout lors des danses.

La cicatrization (fig. 194 à 208) est pratiquée par les deux sexes. La marque de la tribu est portée sur la tempe et diffère dans les sous-tribus; celle des Bambala consiste en en trois groupes de trois cicatrices de forme elliptique; celle des Bangongo est formée de trois cercles concentriques sur chaque tempe (fig. 200). Celle des Bangendi est constituée de deux lignes droites de cicatrices allant de chaque œil jusqu'au milieu de chaque oreille; celle des Isambo est formée d'une série de petites lignes formée chacune, de deux, trois ou quatre cicatrices. Les hommes Bambala portent des cicatrices ornementales localisées sur les épaules, les femmes les ont spécialement tracées sur l'abdomen. Les dessins chez ces dernières sont assez variés et



Fig. 215. — Coiffure Bashilele.



Fig. 216. — Coiffure Bashilele avec peigne.



Fig. 217. — Coiffure Bashilele.

un certain nombre ont été reproduits sur le tableau de la figure 207. On trouve, comme spécialement caractéristique de la sous tribu Bienge, la forme simple du dessin Namba (fig. 207), répété quatre fois sur le ventre, soit deux fois de chaque côté du nombril. Les Bakete portent trois cercles concentriques sur chaque tempe au-dessus de l'emblème Bambala.

Chez les tribus de l'est on pratique également la cicatrisation, appelée Matenye, en faisant des lignes interrompues de petites cicatrices dont le dessin ressemble à celui qu'on trouve sur les murs des huttes Bangongo; les ornements sont sur le front, les tempes, le cou, la poitrine et souvent sur l'abdomen; chez les femmes les ornements cicatriciels sont marqués sur le pubis, les fesses et les jambes. Sur le pubis, c'est une sorte de double croissant, sur les fesses un dessin analogue, chaque croissant mesurant environ deux pouces de long sur un demi dans sa plus grande largeur. Quelques femmes ont des cicatrices sur le cou, simulant un collier. Chez les Bambala, les incisions sont pratiquées pendant l'enfance; chez les tribus orientales, dès que l'enfant peut marcher; ce sont les femmes qui pratiquent l'opération.

Chez les Bangongo, si la cicatrisation n'est pas complète quand le patient atteint l'âge de la puberté, elle reste inachevée; chez les Bengendi, cependant, elle peut être continuée. Aussi les femmes de cette tribu déploient-elles une beaucoup plus grande fantaisie dans leurs cicatrisations bien que le type général des dessins soit le même. Chez les Isambo, ce sont également les femmes qui pratiquent la cicatrisation et leur but principal semble être de munir le patient des marques de sa tribu; cependant les femmes portent des cicatrices sur l'abdomen, alors que les hommes n'en portent pas.

On ne pratique pas de cicatrisation sur les morts.

La cicatrisation du corps est également pratiquée par les femmes chez les Bakongo (fig. 209), suivant des dessins analogues à ceux que l'on rencontre chez les Bushongo, à cette exception près, qu'il existe souvent une série de cicatrices parallèles sur la partie inférieure de l'abdomen, entre le nombril et le pubis, et ceci semble dû à

l'influence Bapende. Les hommes aussi ont souvent des cicatrices sur l'abdomen, mais d'un seul côté, et ils consistent en six à huit motifs Namba simples. On trouve aussi quelquefois deux cercles concentriques sur chaque tempe, bien qu'un double rang de huit ou dix losanges s'étendant en arrière du coin de l'œil soit plus fréquent. Les femmes ont aussi le cou orné de cicatrices. Il semble que la cicatrisation ne soit pas pratiquée par les chefs.

Chez les Bushongo, les individus des deux sexes s'arrachent les deux incisives médianes supérieures, et quelques femmes Bambala ont les incisives inférieures taillées de telle façon que les bords tranchants descendent à partir du centre comme le montre la fig. 211. Chez tous les Bushongo, l'arrachement des dents se pratique à l'époque de la puberté. C'est le forgeron qui est chargé de cette opération ; il place une petite baguette contre la dent, et la frappe avec un marteau.

Chez les Bakongo, les hommes et les femmes ont leurs incisives supérieures arrachées à l'époque de la puberté, et plus tard, les femmes se liment les autres dents suivant l'un des modèles indiqués sur les figg. 210 et 211.

A l'exception des Isambo, aucune de ces tribus ne pratique l'allongement artificiel des seins des femmes ; les jeunes filles Isambo portent autour de la poitrine des colliers de perles (fig. 212), prétendant ainsi allonger leurs seins ; mais ces colliers ne sont pas très serrés, et c'est seulement lorsqu'elles deviennent plus âgées qu'elles portent des cordes, sans perles cette fois, et qui servent réellement à atteindre ce but.

Aucun Bushongo, Bashilele ou Bakongo ne porte d'ornements dans le nez, les lèvres ou les oreilles.

Chez ces trois tribus, la circoncision est pratiquée sur les jeunes garçons. Les Bambala attribuent l'introduction de cette pratique à Woto (voyez p. 21) ; les Bangongo disent qu'elle a « toujours existé ». Dans cette tribu, on l'appelle « Phuta Mukanda » et elle est opérée dans les premiers mois qui suivent la naissance, par



Fig. 218. — Coiffure Bakongo.



Fig. 219. — Coiffure Bakongo.

le père, ou, s'il craint de le faire, par quelqu'un de ses amis. Le prépuce est enlevé et enterré. Les individus non-circoncis sont appelés Basumbi (au singulier Mosumbi) et aucun homme ne voudrait boire du vin de palmé avec eux ; à d'autres points de vue, on les traite comme tout le monde ; ils peuvent se marier et on croit que leur sort après la mort est le même que celui des individus circoncis.

En ce qui concerne la coupe des cheveux, chez les Bambala, les hommes se rasent toute la tête ne réservant qu'une petite touffe de cheveux sur le sommet du crâne et juste assez grande pour être cachée par la coiffure (fig. 41) ; les tempes et le front



Fig. 221. — Coiffure de femme Bakongo.

sont rasés avec soin, mais on peut cependant apercevoir la ligne d'implantation des cheveux, et cette ligne est indiquée sur les poupées (fig. 64) et les sculptures comme, par exemple, sur les statues des rois (pl. I et XXIII, I, 1a, 2 et 2a). Dans le centre de cette touffe de cheveux on laisse croître une mèche d'environ six à huit pouces de long dont l'extrémité est garnie

de breloques : celles-ci consistent en de petites haches, des houes en miniature, des petites têtes sculptées, etc. (fig. 214). Cette mèche est enroulée et dissimulée sous la coiffure et on ne laisse voir au dehors que les breloques. Les femmes se rasent généralement la tête en entier ; seuls la Gongo et les



Fig. 220. — Coiffure Bakongo.

femmes-chefs portent leurs cheveux à la manière des hommes. Les enfants ont aussi, en règle générale, la tête entièrement rasée (fig. 213), bien que parfois leur mère leur conserve quelques cheveux formant un dessin dont le modèle varie suivant la fantaisie maternelle. On ne touche pas aux cils, mais on coupe les sourcils très courts de façon à leur donner l'apparence de deux bandes d'à peine 2 millimètres de large. Les Bangongo, au contraire, s'enlèvent les sourcils (fig. 222) et cette habitude se retrouve aussi chez les Basongo Meno. On peut dire que la barbe et la moustache sont en général rasées, bien qu'il soit assez difficile d'être précis à cet égard, les individus ne se rasant qu'à des intervalles assez éloignés. Les vieillards se teignent les cheveux en rouge.

La coiffure des hommes Bangongo présente l'aspect suivant : les cheveux, juste au-dessus du front, sont rasés sur une certaine étendue, puis coupés courts et vont de ce point, en augmentant de longueur jusque derrière la tête, de telle façon que

la masse des cheveux rassemblés sur l'occiput leur donne un faux air de dolicho-céphales. Cette masse de cheveux est enduite d'huile et teinte avec du tukula. Une bande rasée s'étend d'une oreille à l'autre à travers l'inion et mesure environ un demi-pouce de large, excepté juste au-dessus des oreilles, où elle se rétrécit pour faire une transition entre la partie rasée et celle qui ne l'est pas, comme pour les cheveux qui garnissent le front. Plus bas, sur le derrière de la tête, on laisse pousser les cheveux qui sont joints et teints comme sur le sommet du crâne. Quelques hommes se contentent de se raser la tête au-dessus du front et de tordre les cheveux qui restent sur la partie supérieure de la tête en y formant des petits chignons maintenus au moyen de graisse et de tukula.

La coiffure des hommes Bashilele présente l'aspect suivant (pl. XII et fig. 215 et 217) : sur la partie postérieure du cou et sur le front, les cheveux sont rasés et sur le reste de la tête ils sont coupés courts, sauf sur l'extrémité du sommet du crâne où l'on isole une longue touffe nouée, au ras de la tête, par une cordelette ; de plus, sur chaque côté de la tête en haut et en avant de l'oreille, on réserve une touffe de cheveux que l'on tresse en petites nattes. La partie de la tête où les cheveux sont courts est noircie avec un mélange d'huile et de suie. Quelquefois, on rase une bande de cheveux derrière la tête juste sous la touffe qui en garnit le sommet. Les tresses au-dessus des oreilles sont quelquefois garnies de breloques de bois en forme de gouttes ayant environ un pouce de long.

Les Bakongo se rasent le front, les côtés et le derrière de la tête, de telle façon que les cheveux qui restent ont l'apparence d'une calotte (pl. XIII et fig. 218 à 220) ; la ressemblance est encore accrue par le fait que les cheveux sont laissés assez longs et ensuite feutrés de telle sorte que le tout rappelle les couvre-chefs portés par les Bushongo. Cette coiffure se nomme *Mikoto* ; on la termine parfois en laissant au sommet de quoi figurer une petite queue, à section triangulaire, large de trois centimètres environ à la base, et qu'on laisse pendre par derrière ; parfois on ajoute deux queues semblables, non plus sur le sommet, mais de chaque côté de la tête, comme des cornes. Tout autour du *Mikoto* court une bande de cheveux courts taillés au rasoir et dont la forme régulière est interrompue, au-dessus de chaque oreille, par un espace rasé en forme de V. Les chefs et les enfants ne feutrent pas les cheveux du *Mikoto*, la coiffure des femmes est souvent la même que celle des hommes.

Les Bashilele conservent leurs sourcils, mais les Bakongo les rasent ; ces deux tribus s'arrachent les cils.

Les Bashilele se rasent la moustache seulement et, excepté certains tout jeunes

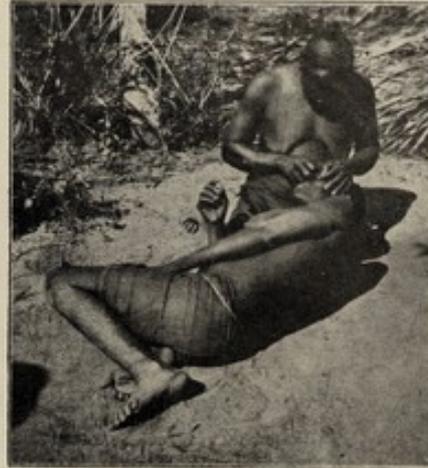


Fig. 222. — Epilage de sourcils.

gens, ils laissent pousser leur barbe. Les Bakongo laissent pousser leur barbe le long du maxillaire inférieur et conservent aussi une petite touffe au menton.

La position sociale d'un homme Bushongo peut être indiquée, jusqu'à un certain point, par sa coiffure. Au sujet des ornements portés par certains personnages

Fig. 223. — Bonnets des Bushongo.



a. Porté par le Bambi et le Bengi chez les Bambala, par le Bambi, le Buingi et les enfants d'un chef chez les Bangongo.

b. Porté par le Chikala dans les Bangongo.

c. Bambala, mode actuelle.



d. Bambala (le Nyimi porte souvent un bonnet de ce dessin).

e. Porté par le Kimi Kamba.

f. Bambala, mode ancienne.

officiels, voir ce que nous avons dit à la page 62. Chez les Bambala, tous les hommes adultes et les femmes-chefs portent des sortes de bonnets coniques (fig. 223); chez les Bangongo ces coiffures étaient jadis exclusivement portées depuis le jeune âge par tous les hommes de la caste régnante, mais à présent leur usage est restreint aux chefs et aux Kolomo, sauf toutefois pour les danses. On raconte qu'avant l'époque de Shamba Bolongongo, les Bambala portaient leur coiffure sur le derrière de la tête ou, selon les Bangongo, sur le côté; Shamba ordonna qu'elles soient portées verticalement sur le sommet de la tête, c'est pour cette raison que les Bangongo donnèrent à Shamba le surnom de « Shamba Buludi », c'est-à-dire « Shamba au milieu ». Le modèle ordinaire de ce bonnet est en fibres, et souvent orné de dessins découpés à jour; les Bambala l'appellent *Lukete*, les Bangongo, *Bandu*, les Bangendi *Luketu* (*Dokitu*). Un autre modèle, avec une sorte de pyramide en fibres tressées est appelé *Bondj* par les Bambala. Chez les Bangongo, seul le chef a le droit d'orner sa coiffure de

cauris, à moins qu'elle ne soit faite de drap importé. Cette coiffure est maintenue sur la tête au moyen d'une ou de deux longues épingles (fig. 224) que l'on enfonce d'avant en arrière. A la tête de ces épingles est attachée, au moyen d'un anneau, une breloque représentant un grelot en miniature. Chez les Bambala de condition ordinaire, l'épingle, l'anneau et la breloque sont en fer; chez les Kolomo, l'anneau est en laiton; et, enfin, chez le Nyimi, chez les membres de la famille royale et chez les forgerons, les trois objets peuvent être en laiton. Chez les Ban-



Fig. 225. — Ceinture ornementée avec des cauris sculptés.

gongo, ces épingles peuvent être soit en fer, soit en cuivre. Les coiffures anciennes sont très peu élevées au milieu (fig. 223 f.), et étaient sans doute jadis plates comme on le voit sur les statues; à l'heure actuelle, la mode est aux coiffures élevées (fig. 223 c.). Ces coiffures sont portées comme ornements et non pour protéger la tête du soleil, et cela est si vrai que, lorsqu'il pleut, on les couvre au moyen de morceaux d'étoffe ou de natte pour les préserver de l'humidité. Chez les Bangongo, l'homme qui a tué un ennemi ou un léopard a le droit de porter dans les cheveux une plume d'aigle à crête et est autorisé à en ajouter une à chaque nouvelle victime qu'il fait.

L'ornement le plus commun est le collier, qui ne consiste souvent qu'en une simple cordelette végétale ou en rotin. Les hommes et les femmes portent des colliers de perles et, autour des poignets et des chevilles, des bracelets également garnis de perles; chez les Bangongo, seuls les chefs, leurs enfants, leurs femmes et leurs sœurs ont le droit de porter aux chevilles des bracelets de fer ou de cuivre, à concurrence de vingt sur chaque jambe. Les bracelets pour les poignets et les chevilles, en forme de parement, en fibre, recouverts de cauris, sont réservés aux chefs locaux (fig. 234).

Chez les Bambala, les perles indigènes, appelées *Pimbi Na Dilasi*, étaient faites jadis au moyen de coquilles d'escargots, mais elles sont aujourd'hui très rares; ces coquilles d'escargots sont d'ailleurs portées par les individus de cette tribu, suspendues au collier, si elles sont de petite taille, et à la ceinture si elles sont plus volumineuses; porter un coquillage à sa ceinture est le privilège de ceux qui sont attachés au service personnel du Nyimi.

Parmi les autres ornements Bambala, on peut signaler un anneau de fibre d'un pouce et demi de diamètre suspendu à la partie arrière de la ceinture. Quelques hommes portent une courroie de peau d'un demi-pouce de large passant sur l'épaule droite et sous l'aisselle gauche et dont les deux extrémités sont attachées à un anneau de fer, d'un pouce et demi de diamètre et placé exactement à l'endroit du cœur.

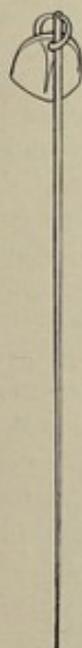


Fig. 224. Epingle Bushongo.

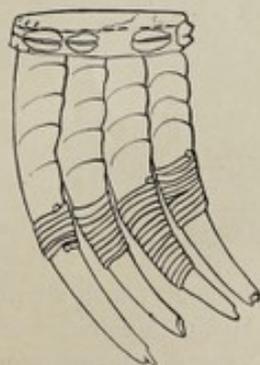


Fig. 226. — Ornement de ceinture en corne d'antilope.

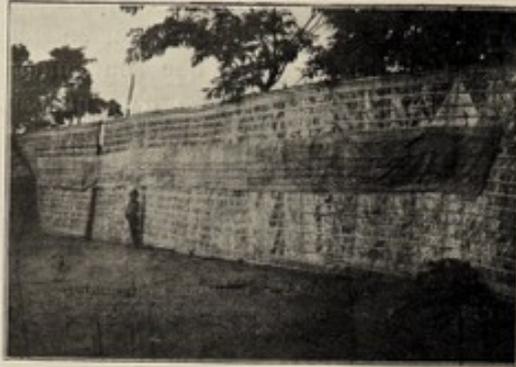


Fig. 227. — Tissus pour un costume d'homme (Bambala).

sa partie arrière. On suspend également à cette place, et ceci chez presque toutes les femmes, une patte de civette, peinte avec du tukula. Les femmes, en général, portent aussi des feuilles aromatiques comme parfum.



Fig. 228. — Bracelets Bakongo (hommes).¹

entièrement nus sauf un lacet autour de la taille. Et même, si l'on en croit la tradition, les adultes ne portaient aucun vêtement jusqu'à l'invention des vêtements d'écorce, *Ishena*, par un nommé Ishota sous le règne de Muchu Mushanga (env. 780). Les matériaux servant à confectionner les vêtements sont fournis exclusivement par le règne végétal, notamment

Des perles de verre bleu de fabrication européenne sont portées par les Isambo, autour du cou, de la ceinture, des poignets et des chevilles, quoique les femmes âgées préfèrent le fer et plus rarement le laiton pour leurs poignets et leurs chevilles. Les colliers de perles sont portés en grande quantité et des fillettes en traînent souvent plusieurs livres à leur cou. (Pl. XI.)

Des perles et des bouquets de plantes aromatiques, considérés comme talisman, sont suspendus au collier dans

Les hommes et les femmes Bashilele portent de minces bracelets de fer; les hommes Bakongo en ont à chaque poignet un certain nombre (10 à 15) ayant quatre millimètres d'épaisseur; ces bracelets s'emboîtent l'un dans l'autre et forment, en quelque sorte, un gantelet (fig. 228); les femmes portent jusqu'à 5 bracelets analogues de quinze millimètres environ d'épaisseur (fig. 27 et 229); les jeunes filles ont des bracelets comme les hommes, mais qui ne s'emboîtent pas si parfaitement les uns dans les autres. Les chefs et leurs fils portent un seul bracelet de fer tordu, et le chef suprême du village ne porte aucun ornement. Le Nyimi a le privilège de porter du laiton.

Chez les Bambala, les petits enfants jusqu'à l'âge de cinq ans se promènent



Fig. 229. — Bracelets Bakongo (femmes).

par l'écorce et par les feuilles du palmier; les Bambala n'ont adopté les vêtements européens que depuis trois ou quatre ans; avant cela, les vêtements indigènes étaient les seuls en usage. Les hommes portent une jupe consistant en une pièce d'étoffe assez longue, enroulée autour de la taille et tombant sur les genoux en plis gracieux (fig. 230 et 231). Les plus haut placés parmi les Kolomo, seuls, font descendre ce vêtement jusqu'aux chevilles. La jupe est maintenue par une ceinture en tiges de plantes grimpantes, de laquelle pendent par devant deux poches, en peau encore garnie de ses poils. Le couteau de cérémonie est suspendu le long de la hanche droite (fig. 230), et lorsque son propriétaire veut s'asseoir, il l'ôte et le dépose près de lui. Pendant la nouvelle lune, ce couteau est remplacé par un autre de même forme, mais en bois. Cette coutume date de Shamba Bolongogo et est encore observée au Mushenge. Les Kolomo portent des ceintures d'un modèle spécial et qui sont faites de fibres tressées (voir sur la coupe sculptée fig. 318). Les femmes revêtent un habillement enroulé en spirale et descendant jusqu'au genou; la manière dont ce vêtement est mis, rappelle une bande molletière qui serait enroulée d'une façon très lâche. Les vêtements sont cousus, les Bangongo se servant d'un morceau de roseau arqué pour maintenir les bords des pièces bien tendus. Les vêtements d'écorce revêtus par les hommes sont ornés de dessins frappés avec une mailloche dont le fer est gravé en relief (fig. 242); ceux

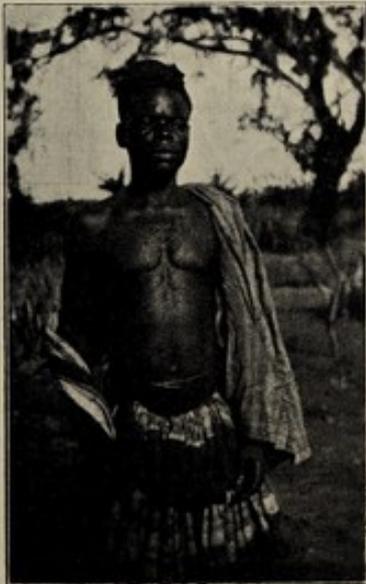


Fig. 231. — Costume Bushongo.

portés par les femmes sont faits d'une infinité de petits morceaux triangulaires ou rectangulaires, dont quelques-uns sont blancs et les autres colorés, cousus ensemble (fig. 242); représentent une somme de travail considérable. Le port de ces habits en écorce est restreint aux jours de fête. Les hommes portent souvent un morceau de tissu jeté sur les épaules (fig. 231 et 232). Les noms désignant les principaux articles qui composent l'habillement d'un homme sont les suivants: la robe, *Mapele*; la pochette, *Bueme*, le tissu sur l'épaule, *Mapele Rana*; le couteau, *Ikula*; la coiffure, *Lukete*; ce costume



Fig. 230. — Costume bordé de cauris.



Fig. 232. — Costume Bushongo.



Fig. 233. — Costume de danse Bangongo.

pendre. Bien que l'on rencontre beaucoup de vêtements de fabrication européenne, on porte encore assez communément le vêtement indigène en tissus faits avec la résistante de la feuille du palmier raphia; on l'appelle *Mabele* et lorsqu'il contient un dessin damassé, *Badinga*. Les femmes portent un morceau d'étoffe enroulé de gauche à droite et couvrant la partie



Fig. 234. — Costume de danse Bangongo (de chef).

rappelle le jupon, la bourse, le plaid, la dague et le bonnet du Highlander. S'il pleut, on relève sur la tête l'un ou les deux côtés de la robe.

Tous les Bangongo, sauf les enfants, portent des vêtements; le costume ordinairement porté par les hommes se compose d'une pièce d'étoffe de raphia enroulée deux fois autour du corps et maintenue par une ceinture de peau tordue; ce vêtement arrive au genou ou un peu plus bas; le pli supérieur est tiré bien plus haut que la ceinture, et rabattu par-dessus celle-ci; l'extrémité libre du vêtement passe de la hanche droite, le long du dos, jusqu'à l'épaule gauche devant laquelle on la laisse

antérieure du corps; ce vêtement, au second tour qu'on lui fait faire autour du corps, est retourné à l'envers en

un pli oblique, passe à travers la ceinture de peau tordue qui le retient et pend juste en arrière de la cuisse droite; le vêtement est arrangé par derrière de telle façon qu'il laisse apercevoir la partie supérieure des fesses. Les habits sont faits de plusieurs morceaux d'étoffe cousus ensemble. Le costume d'apparat d'un homme Bangongo consiste en un jupon confectionné au moyen de lanières de feuilles de palmier, soit rouge

Fig. 235.
Costume d'homme Bashilele.

soit blanc, appelé *Elamba*; il est bordé avec de l'étoffe veloutée (*Musese*) et ornée d'une frange de cauris cousus sur le bord à une distance d'un demi-pouce à un pouce l'un de l'autre. On considère comme luxe exagéré de porter une bordure de *Musese* à une robe portée dans les occasions ordinaires. La ceinture d'un costume de fête est faite de fibres tressées provenant de la nervure principale d'une feuille de raphia; les extrémités de cette ceinture sont constituées par des cordons bleus et blancs dont les bouts sont détordus de façon à former des glands, lesquels sont teints en rouge, en bleu ou en une autre couleur. Des sortes de jupons entièrement faits en

Musese sont portés uniquement par les femmes. Les Bangongo disent que c'est le roi Samba Mikepe (Shamba Bolongogo) qui inventa les vêtements en tissus de palmier, et qu'avant cela les Bushongo ne portaient que des vêtements en écorce. Dans cette tribu, les femmes qui ont perdu plusieurs enfants portent une robe de deuil en écorce et que l'on appelle *Mokoko*.

Chez les Bangendi, les « élégantes » portent sur elles un morceau d'étoffe de fibres, tressées finement. Ces vêtements, composés de plusieurs pièces de tissus, sont longs de dix pieds et larges de deux. Ils sont ornés de dessins tissés. Les coutures se nomment *Shambu* et les ourlets *Guba*; le tissu que les Bangongo nomment *Elamba* est appelé *Shanchenjele* par les Bangendi; le tissu ordinaire se nomme *Bala*; le tissu velouté, *Itondo*; celui d'écorce, *Koki*.

Tous les *Isambo* sont habillés, et quoiqu'on voie beaucoup de vête-

ments européens, on s'arrange toujours pour faire ressembler ces derniers aux vêtements indigènes en les frottant avec du tukula. La jupe des femmes va des hanches jusqu'aux genoux et se trouve maintenue par une ceinture composée de plusieurs colliers de perles. On ne trouve aucun vêtement protégeant contre



Fig. 236.
Costume d'homme Bakongo.



Fig. 237.
Petite fille Bakongo.



Fig. 238. — Chef Bakongo avec ses épouses.

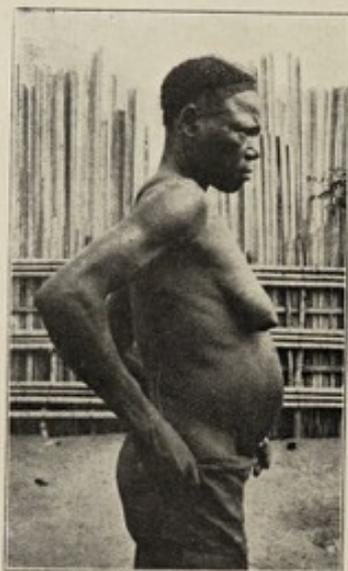


Fig. 239. — Femme Bakongo.

vêtements sont garnis de franges, et que chez les Bakongo, ils sont ourlés. Les hommes portent une jupe en étoffe de fibre de raphia de deux ou trois mètres de long, drapé à la manière Bushongo (fig. 236), une des extrémités étant quelquefois enroulée sur le côté ou quelquefois rejetée sur l'épaule. La robe ordinaire descend jusqu'aux genoux, celle des chefs jusqu'au milieu du mollet. Les femmes portent leur tissu de fibre de raphia enroulé une seule fois autour des reins, mais de façon si

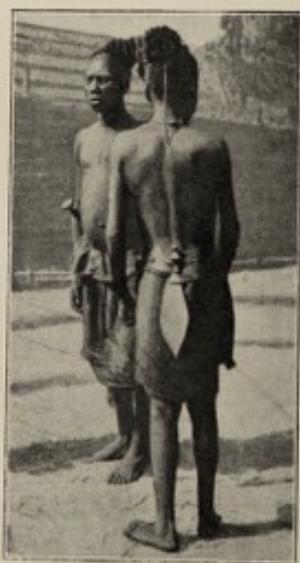


Fig. 240. — Jeunes gens Bashilele.

lâche qu'il semble toujours être prêt à tomber (fig. 238 et 239). Lorsqu'elles s'assoient, elles le détachent de la ceinture et ramènent par décence la partie postérieure entre leurs jambes. Les hommes, comme les femmes, se servent d'une ceinture pour maintenir leur vêtement en place; celle des premiers est faite de peau tordue, celle des seconds de raphia tressé. Les femmes Bashilele ornent de plus la leur avec des cauris.

la pluie, non plus que de chaussures. Un mort est toujours enterré avec ses vêtements. La position classique du Bushongo d'un certain rang, lorsqu'il se tient debout, est la suivante: les jambes sont assez écartées, sa canne repose horizontalement sur la partie postérieure du cou et les mains pendent négligemment passées par-dessus les extrémités de cette canne (fig. 234). Cette attitude est l'indice d'un état d'esprit calme et sans souci.

Chez les Bashilele et les Bakongo, les enfants vont nus jusqu'à un âge exceptionnel pour la région: environ dix ou douze ans. Jusqu'à cet âge, les garçons et les fillettes Bashilele circulent sans le moindre vêtement (fig. 237). Chez les Bakongo, ils portent une corde enroulée autour des reins, et dont le nœud pend en avant sur les organes génitaux qu'il ne réussit d'ailleurs pas du tout à cacher. Chez les deux tribus, le costume des hommes et celui des femmes est le même, sauf

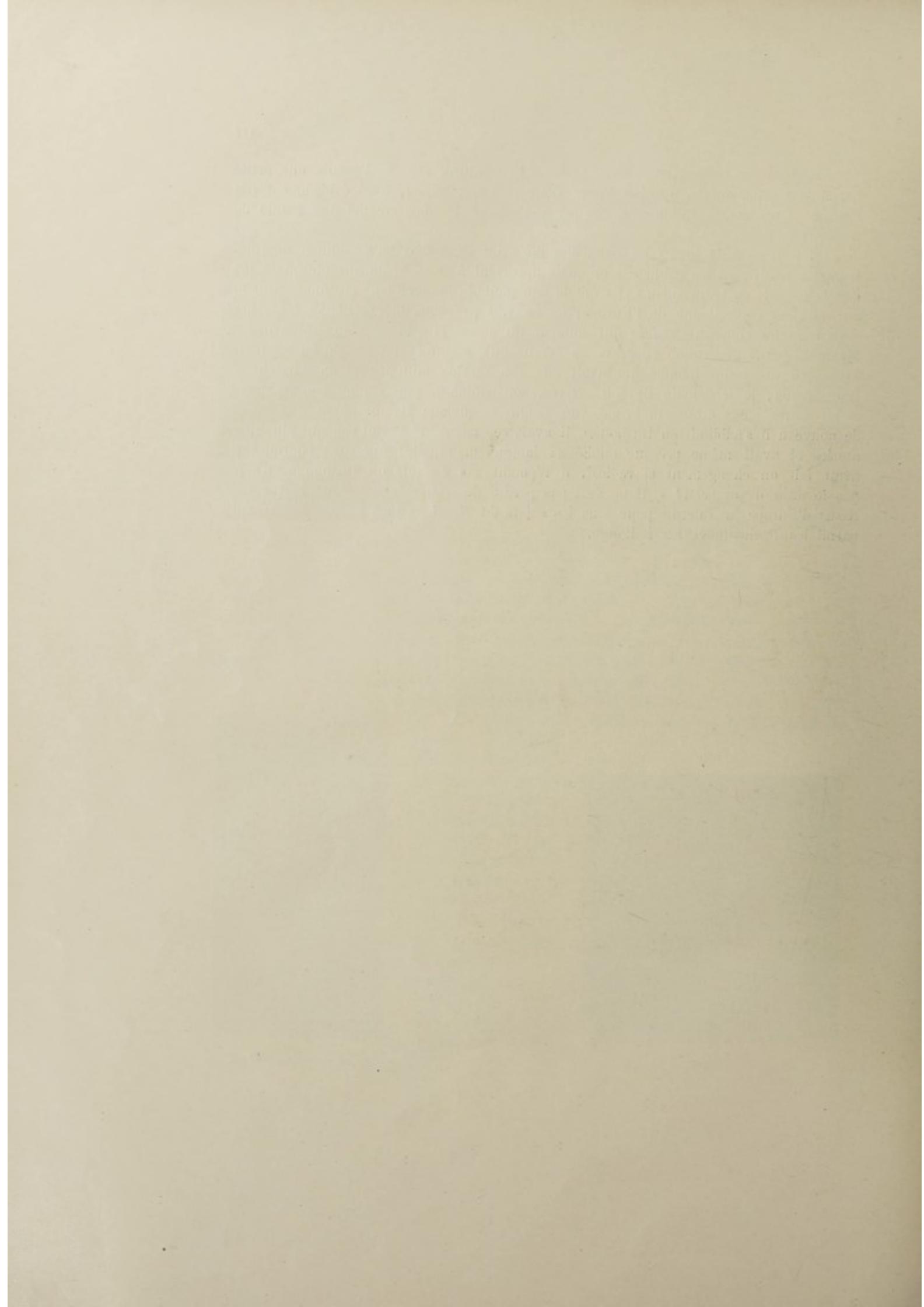
pendant que, chez les Bashilele, les bords des vêtements sont garnis de franges, et que chez les Bakongo, ils sont ourlés. Les hommes portent une jupe en étoffe de fibre de raphia de deux ou trois mètres de long, drapé à la manière Bushongo (fig. 236), une des extrémités étant quelquefois enroulée sur le côté ou quelquefois rejetée sur l'épaule. La robe ordinaire descend jusqu'aux genoux, celle des chefs jusqu'au milieu du mollet. Les femmes portent leur tissu de fibre de raphia enroulé une seule fois autour des reins, mais de façon si lâche qu'il semble toujours être prêt à tomber (fig. 238 et 239). Lorsqu'elles s'assoient, elles le détachent de la ceinture et ramènent par décence la partie postérieure entre leurs jambes. Les hommes, comme les femmes, se servent d'une ceinture pour maintenir leur vêtement en place; celle des premiers est faite de peau tordue, celle des seconds de raphia tressé. Les femmes Bashilele ornent de plus la leur avec des cauris.



Fig. 241. — Ventouse Bangongo.

Les hommes portent le couteau *Ikula* à la ceinture, et, sur l'épaule une petite herminette ornementale, appelée *Kucete*, dont la lame, en fer, n'est évidemment pas destinée à un usage pratique, car elle est très longue et mince comme une feuille de papier (fig. 291).

On peut dire de toutes les peuplades de sang Bushongo qu'ils aiment énormément les parures et les colifichets et qu'ils apportent à leurs vêtements plus de soins que la plupart de leurs voisins. Ils ont le bon goût de préférer leur costume national au vêtement confectionné de l'Europe; on ne voit pas dans leurs villages les vieux vestons et les chapeaux usagés qui donnent un aspect si grotesque aux mi-civilisés. Même la jeune génération conserve sa faveur aux costumes de ses ancêtres; nous avons vu un jeune homme qui avait fait son service militaire revenir habillé à l'européenne; le lendemain de son arrivée, son pantalon, son veston, son chapeau et les autres effets étrangers furent vite vendus à quelque Baluba de la mission et de nouveau il s'habillait en Bushongo. Il avait cependant été absent pendant plusieurs années et avait même presque oublié sa langue maternelle; interrogé pourquoi il avait fait un changement si radical, il répondit : « Je suis un Bushongo, n'ai-je pas le droit d'être beau? » Il ne faut pas perdre de vue qu'avant 1904 le port de tissus d'Europe fut interdit pour tous les sujets du Nyimi et l'est encore maintenant parmi les Bashilele et les Bakongo.



CHAPITRE VI

VIE MATERIELLE (SUITE)



Fig. 242. — Tissus d'écorce
a) porté par les hommes Bambara b et c) porté par les femmes Bambara.

hommes de toutes les classes travaillent, excepté toutefois les hauts dignitaires; cependant tout enfant appartenant à la lignée royale doit savoir forger. La sous-

Les Bushongo sont peut-être les meilleurs artisans de toute l'Afrique. Comme tisserands et sculpteurs sur bois, ils sont supérieurs à toute autre tribu du continent. Bien qu'ils n'aient pas atteint dans le travail du métal un degré de perfection comparable à celui des forgerons du Bénin des XVI^e et XVII^e siècles, leur habileté dans ce genre de travail dépasse celle de tous les autres peuples d'Afrique. D'ailleurs, la comparaison avec les bronziers du Bénin ne serait pas tout à fait juste, car ce travail du métal a été introduit par les Européens sur la côte occidentale, et a en outre beaucoup perdu de son importance à un moment donné quand les relations des gens du Bénin avec les Européens vinrent à être interrompues.

L'artisan est respecté de tous, surtout chez les Bushongo de l'ouest, et les



Fig. 243. — Panier de Kolomo, Bambala.

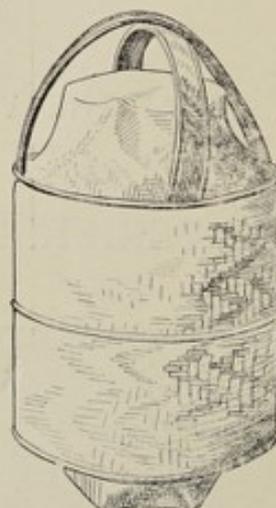


Fig. 244. — Panier Bambala.

tribu principale, les Bambala, doit son nom à l'étoffe que ses enfants, si habiles à tisser (avant l'introduction du tissage leur nom fut probablement Bushongo tout court). A la Cour les représentants des sculpteurs sur bois sont considérés avec bien plus d'honneur que ceux des autres industries. Certains des anciens chefs étaient renommés comme d'excellents artisans, particulièrement Miele et Bope Pelenge qui furent d'habiles forgerons. Nous comptons ne nous occuper ici seulement que de la technique de chaque industrie; en ce qui concerne le

dessin, nous renvoyons au chapitre traitant de l'art. La préparation de l'étoffe d'écorce est connue de tous les Bushongo; elle s'appelle *Ishena* chez les Bambala, et *Koki* chez les Bangendi. Les premiers prétendent qu'elle fut inventée par un nommé Ishota, au début du règne de Muchu Mushanga, le 27^e chef sur la liste; avant cette époque, on ne portait aucun vêtement, et même après cette invention, le vêtement d'écorce ne fut porté que par derrière. Les Bushongo de l'est et de l'ouest admettent que son usage fut général, jusqu'au temps de Shamba Balongongo, et on le trouve encore en grande quantité dans les tribus occidentales. On le prépare en battant l'écorce avec des maillets de bois; un habit de femme qui sert pour les cérémonies est fait de cette écorce (fig. 242 *b* et *c*); il consiste en un nombre considérable de petits morceaux, alternativement teints en noir ou en brun, puis écrus, de forme triangulaire, rhomboïde ou rectangulaire et qui sont cousus ensemble avec de la fibre de palmier, exigeant ainsi une somme de travail considérable. Un vêtement porté par les hommes



Fig. 245. — Vannier fabriquant un panier (Bangongo).

dans les mêmes conditions, consiste en un simple morceau de cette écorce sur lequel on a frappé des dessins au maillet. Un spécimen vraiment remarquable (fig. 242 a) est une robe qui était portée par un homme occupant une position assez élevée; c'est un morceau d'étoffe d'une grande longueur, d'un rouge très foncé et sur lequel des rosettes et des rectangles sont peints en noir; ce spécimen, qui se trouve maintenant au British Museum, peut presque être pris pour le travail de quelque peuple océanien.

PEAUX

Ce sont les hommes qui préparent les peaux; l'emploi de cette matière est assez restreint; la préparation en est très simple, et ne consiste guère qu'à laisser sécher les peaux; on s'en sert pour faire des ceintures et des courroies; quelquefois

on les coupe en lanières qui sont ensuite tordues; les tribus occidentales n'enlèvent généralement pas les poils, tandis que les Bangongo, au contraire, les enlèvent habituellement. Dans l'ouest on utilise surtout les peaux de léopard, d'antilope, de loutre et de porc; dans l'est ce sont plutôt celles d'antilope et de buffle. Les Bangongo fabriquent des pochettes en peaux de petits mammifères comme la civette et la loutre; une petite incision est faite derrière le cou de l'animal, et tout le reste du corps est retiré par cette ouverture; du sable chaud est versé à l'intérieur de la peau qui est ensuite suspendue au soleil pour sécher. Dans ce cas, on n'enlève pas les poils de la peau. Les peaux de faible dimension dont les poils n'ont pas été enlevés sont quelquefois utilisées comme coiffures; parfois aussi de vieilles cornes d'ivoire sont recouvertes de peau.

Chez les Bashilele et les Bangongo, les seuls objets en peau sont les ceintures portées par les hommes.

VANNERIE

Dans les travaux de vannerie, les Bushongo se montrent d'une très grande habileté, et leurs



Fig. 246. -- Vannier Bakongo raccommodant un panier.



Fig. 247. - Vannier Bangongo.

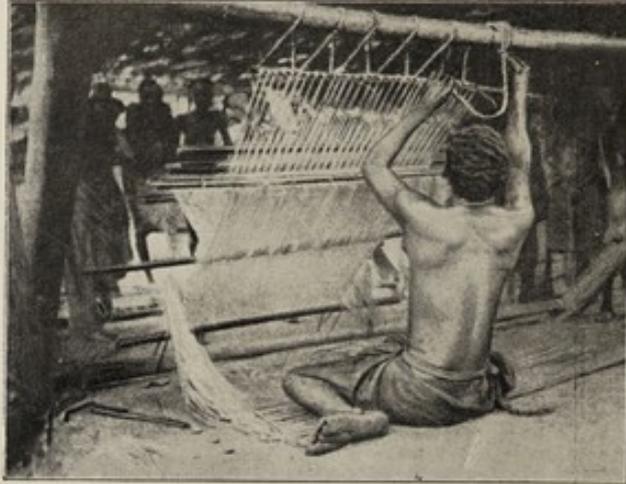


Fig. 248. — Tisserand Bangongo.

servent d'un panier de ce genre pour s'appuyer pendant le conseil. Ces paniers ne furent observés que chez les Bambala.

D'autres paniers sont circulaires avec une base et un sommet carré (fig. 244) et ce modèle est fréquemment imité en bois; ils sont faits de joncs, tressés, en ce qui est appelé en vannerie un croisé diagonal à six brins (Bambala) et à quatre brins (Bangongo). Il existe encore un modèle très élégant de panier: il est circulaire, avec le sommet et le fond plats; les côtés sont ornés de cinq brins formant un dessin analogue. On trouve aussi des paniers d'osier de plusieurs sortes dont une des formes est souvent reproduite en bois.

Il convient de mentionner ici les bonnets coniques portés par les hommes et qui sont faits au moyen d'un point caractéristique de vannerie roulée. Malheureusement nous n'avons pas eu l'occasion d'observer la confection de ces bonnets, mais l'ouvrage est si fin qu'il n'est guère possible qu'il ait été accompli sans l'aide d'une aiguille.



Fig. 249. — Tisserand Bakongo préparant la fibre de raphia pour le tissage.

Tous les spécimens recueillis ont un fil attaché au sommet à l'endroit où l'enroulement

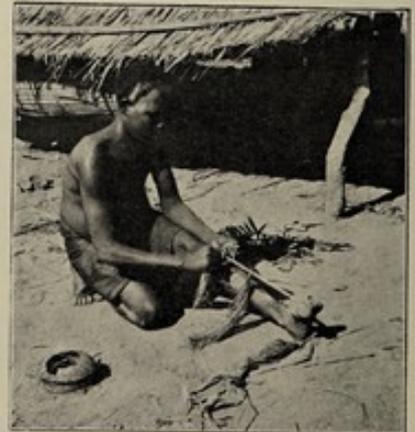


Fig. 250. Femme Bakongo faisant des cordes.

paniers présentent des formes très diverses et une grande perfection d'exécution. On en trouve surtout qui sont très grands et supportés par des socles de bois sculpté (fig. 243); de forme circulaire, élargis à l'ouverture et garnis de couvercles, ils sont faits de morceaux de roseaux enroulés et maintenus ensemble par un lacis ornemental très serré de fibres de raphia. Les indigènes n'aiment pas se dessaisir de ces derniers ustensiles, car ils contiennent, disent-ils, « leur sagesse »; les personnages importants se

commence et il est probable que ce fil a servi à suspendre le bonnet pendant sa confection. Les enroulements sont interrompus par des bandes étirées, ressemblant à certaines dentelles et sont souvent couverts entièrement ou partiellement d'un long duvet du même matériel (fig. 223).

NATTES

Les nattes dont on se sert pour dormir sont de deux modèles ; celles utilisées et faites par les femmes sont tressées avec des plantes aquatiques et portent des dessins damassés ; celles faites et utilisées par les hommes sont composées de petits morceaux de roseaux très minces, reliés par un lacs ornemental de cordes de différentes couleurs formant ainsi un dessin spécial. Pour envelopper les morts, on fabrique des nattes particulières avec des plantes aquatiques, dont le tressage forme des dessins noirs et blancs.



Fig. 251. — Tisserand Bakongo préparant la trame.

TISSAGE

La fabrication et la broderie des vêtements de raphia, arts dans lesquels excellent les Bushongo, semblent avoir été introduits chez eux il y a fort longtemps. Il est vrai que, si l'on en croit une déclaration qui nous a été faite chez les Bangongo, l'industrie du tissage aurait été connue avant l'époque de la Grande Migration ; quant à celle de la broderie, elle aurait été révélée à une femme du Nyimi Etochi par



Fig. 252. — Préparation du fibre de raphia pour le tissage.

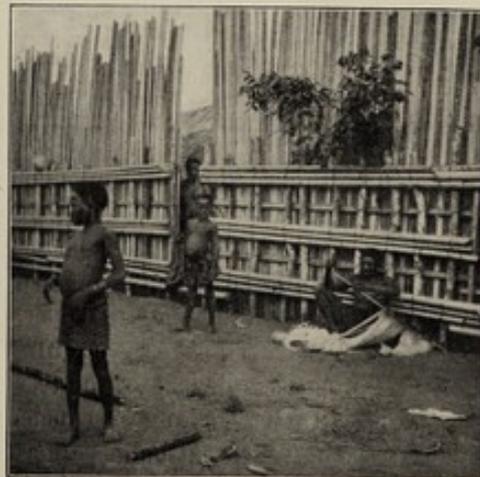


Fig. 253. — Tisserands Bakongo.



Fig. 254. — Brodeuse Bangongo.

On peut distinguer quatre types d'étoffes : Premièrement, les étoffes ordinaires unies ; secondement, celles qui sont ornées de dessins damassés constitués par le tissage même ; troisièmement, les étoffes brodées (broderies proprement dites ou tissu velouté) ; enfin les étoffes teintes avec des dessins réservés.

1. *Étoffes unies.* — Les Bushongo les appellent *mbala* et les Bangongo ainsi que les Bangendi, *bala*. La matière employée dans leur confection est l'épiderme du lobe des feuilles du palmier-raphia ; on récolte un grand nombre de jeunes feuilles, on pratique au dos de chacune d'elles une petite incision, et on arrache la mince pellicule du lobe. Cette pellicule, si la feuille est fraîche, est transparente, mais elle ne tarde pas à devenir opaque en séchant au soleil ; on la coupe alors en minces lanières, et elle est prête à être utilisée. Le métier est des plus simples (fig. 14 et 248) : deux poteaux de bois sont fixés dans le sol, inclinés à 45° environ. Ils supportent une barre horizontale, à laquelle sont attachées un certain nombre de ces lanières de feuilles (*piokwa* en Bangongo) lesquelles forment la chaîne du tissu (*jemoa* en Bangongo). Plusieurs baguettes passées horizontalement à travers cette chaîne agissent comme cheville et les fils de la chaîne passent alternativement en avant et en arrière de chacune d'elles. La plus basse de ces baguettes est une forte nervure de feuille de palmier, et sert de bague. Immédiatement au-dessous se trouve la lisse ; celle-ci consiste en une baguette fendue, entre les deux moitiés de laquelle sont fixées un certain nombre de petites boucles en fibres de palmier entourant chacune les fils de la trame passant par-dessus la nervure de feuille de palmier du côté le plus éloigné de l'opérateur. Lorsque ce dernier attire à lui cette baguette, elle sert à réserver un arrêt du côté opposé ; aussitôt que le tisserand laisse aller la baguette, la tension du métier se rétablit, et une baguette d'arrêt s'établit à l'ancienne place.

Fig. 255.
Gouteau de
brodeuse.

Les extrémités inférieures des fils de la trame sont fixées à une barre allant d'un pied à l'autre des poteaux du métier, de telle façon que cette chaîne fait également avec le sol un angle de 45°. Le tisserand est assis

une puissance surnaturelle. L'opinion courante au Mushenge place ces faits sous le règne de Shamba Bolongongo. Cette dernière opinion est fortifiée par la déclaration formelle des Bambala que Shamba apprit cet art des Bapende et l'introduisit ensuite dans son pays. Mais il n'y a pas de raison pour supposer que les Basongo Meno ignoraient le tissage à cette époque reculée et il semble à peu près certain qu'Etochi était un des chefs des Basongo Meno, lesquels tombèrent par la suite sous la domination des Bushongo et se fusionnèrent avec eux pour constituer la nation Bushongo actuelle. Il est aussi admis que, parmi les tribus de l'ouest, les Bienge furent les premiers brodeurs, bientôt dépassés par les Bambala.

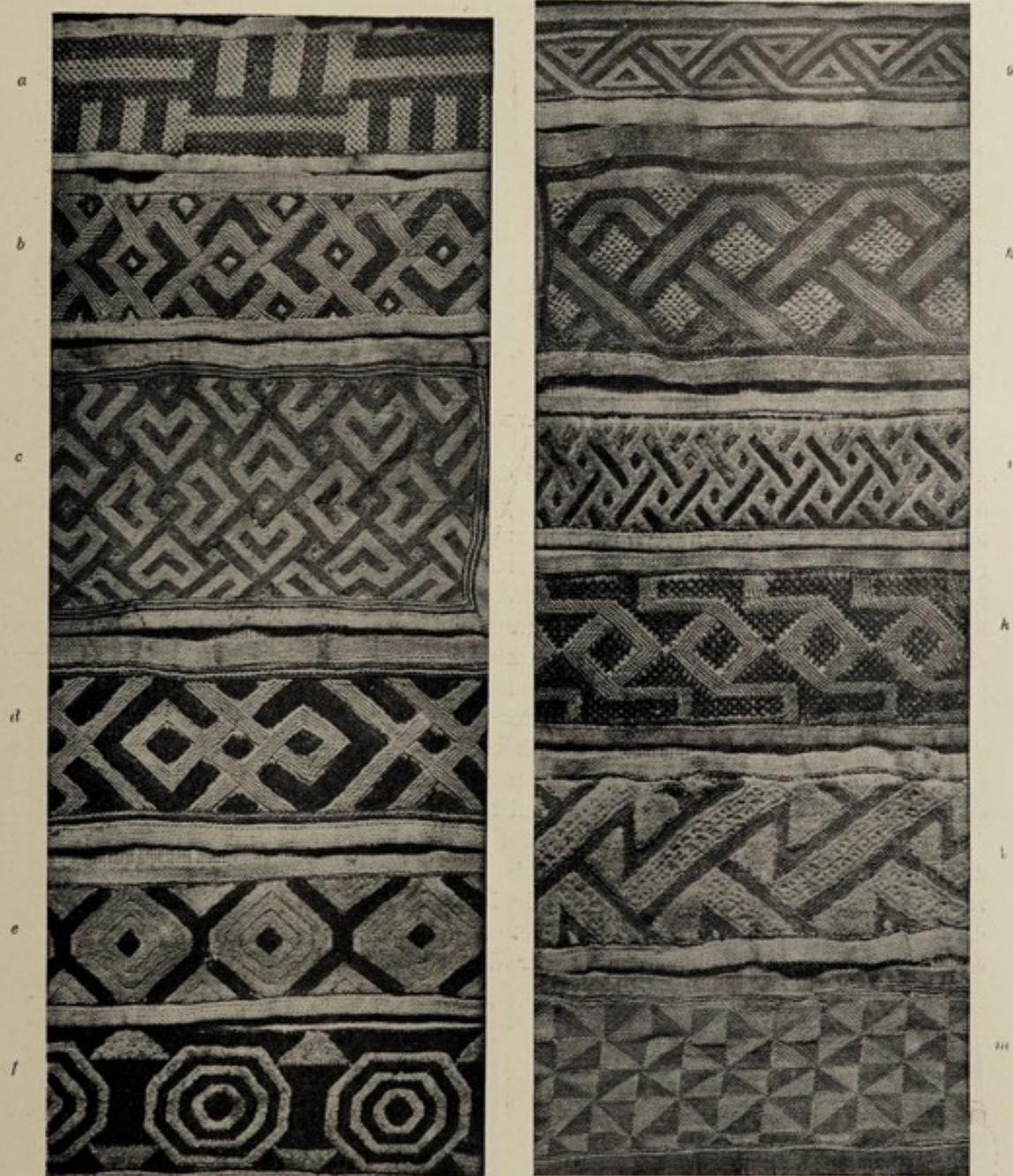


Fig. 256. — Tissus brodés Bambala.

Noms des dessins :

- a. Samba.
- b. Mikope Ngoma (tambours de Mikope).
- c. Mamanye (Pierres).
- d. Ingala (Pintade).
- e. Mayulu (Tortue).
- f. Mabele Genji.

- g. Ikunji.
- h. Imbolo.
- i. Mongo (genou).
- k. Lori yongolo (Pattes de caméléon).
- l. Nemo kanya (Doigt de kanya).
- m. Mosala Baba (Plumes du Baba).

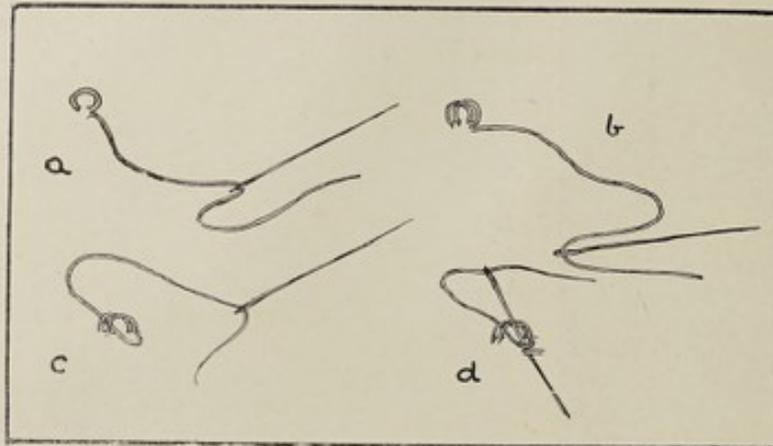


Fig. 257. — Comment se fait le point Bambala.

à travers l'arrêt. Ce fil est ensuite enlevé de la navette et cette dernière est employée à descendre la trame (*Tongwa* en Bangongo). Des supports de métier sont généralement établis sous les abris publics construits dans les rues. Les étoffes sont tissées par les hommes qui apprennent cet art lorsqu'ils sont très jeunes. Les Bambala soumettent ensuite le tissu à un traitement spécial qui le rend souple. Il est d'abord mis à tremper dans l'eau, puis, sans être tordu, on l'enveloppe dans de vieux chiffons et on le place dans une petite auge grossièrement taillée dans une souche de bois. Il est ensuite pilé avec des pilons en bois par les soins de quatre à six femmes; le tissu du Nyimi est pilé par des hommes (pl. XXI). Puis on le sèche et on le pile de nouveau, mais dans une auge spéciale de section rectangulaire et ayant environ 4 pieds de long; cette dernière est souvent ornée de sculptures. L'étoffe est enveloppée dans des chiffons pour éviter d'être dété-



Fig. 258. — Bakongo coupant du tissu à l'aide de sa flèche.



Fig. 259. — Coupes Bangongo.

riorée lorsqu'elle est pilée.

Les Bangendi ornent souvent leurs étoffes de petits morceaux cousus par-dessus (pl. VI); les coutures se nomment *Shambu* et les ourlets *Guba*. Ce vêtement, qui est porté par les femmes, est tissé très finement et cousu en pièce de 10 pieds sur 2 environ.

Pour faire un habillement,

on coud ensemble deux ou trois pièces d'étoffe ; pour cela on juxtapose les deux bords des pièces à coudre et on les maintient bien droites au moyen d'une tige courbe dont les extrémités sont fixées dans l'étoffe sur les bords. A l'heure actuelle on se sert d'aiguilles européennes.

Les étoffes fabriquées par les Bakongo sont tissées plus finement qu'aucune de celles faites par les autres tribus. La méthode employée est la suivante :

On se procure des fils d'une feuille de raphia et on en attache une botte à un



Fig. 260. Réceptif d'huile (Bambala).

bâton ; on peigne cette botte avec le bord tranchant d'une coquille d'escargot jusqu'à ce que le tout soit réduit en fils aussi fins que de la soie qui formeront la chaîne du tissu. Une autre botte, destinée à constituer la trame, est attachée par une extrémité de la même manière que précédemment. Un certain nombre de ces fibres, huit ou dix, sont soutenues par les quatre doigts de la main gauche et déchiquetées au moyen d'un peigne formé d'un certain nombre de

dents fixées à un « dos » en nervure de palmier (fig. 249 et 251). Ce peigne est appliqué en plein milieu du paquet, puis tiré vers le bas pour remonter ensuite. Les fibres ainsi déchiquetées sont ramassées dans la main et on arrache d'un mouvement vif les fils trop courts pour pouvoir être utilisés ; les plus longs sont tordus ensemble afin de ne pas se disperser.

Ce travail préparatoire est en général exécuté par de jeunes garçons, mais le tissage est le travail des hommes. Le métier est analogue à celui des Bushongo. On y attache parfois un grelot qui résonne lorsqu'il est mis en œuvre. Dans ces tribus, le passage de la trame est quelquefois opéré par deux hommes agissant de concert. Le temps employé pour tisser



Fig. 261. — Clystères Bambala.

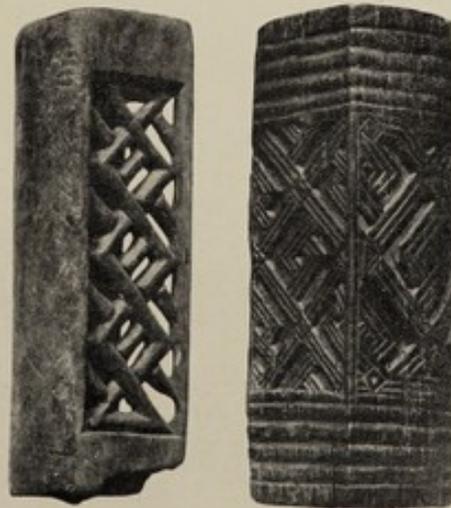


Fig. 262. — Couchettes Bambala.



Fig. 263 a. — Coupes Bakongo et Bashilele.

Fig. 264.
Couteau
de
sculpteur
Bakongo.

une pièce d'étoffe est d'environ six heures. De même que chez les Bangongo, lorsqu'on veut coudre ou ourler, on maintient les bords ou le bord de la pièce d'étoffe par une tige flexible incurvée.

2 *Etoffes avec des dessins tissés.* — Les dessins que l'on trouve sur ces tissus sont appelés *Badinga* par les Bangongo et on n'en trouve pas chez les Bushongo de l'ouest. Ces dessins sont obtenus en sautant certains fils de la chaîne; ils sont symétriques et ont des noms particuliers; comme c'est le même métier qui sert aussi à faire les étoffes unies, la broderie de la chaîne est opérée en insérant simplement la navette du mauvais côté de certains fils de la chaîne (appelé *Joko*), lorsque l'arrêt a été mis en place. Pour faciliter le travail du tisserand, un certain nombre de petites baguettes minces sont insérées dans la chaîne au-dessus de la lisse indiquant le chemin à faire suivre à la navette à travers les fils pour produire le dessin voulu.

Nous n'avons pu voir chez les Bashilele qu'un seul spécimen d'étoffe de cette sorte; le dessin était obtenu en brodant la trame, et consistait en rectangles (non en carrés) disposés en damier. Chez les Bakongo, nous n'avons rien trouvé qui ressemble à ce tissu.



Fig. 265 — Sculpteur Bakongo



Fig. 263 b. — Coupes Bakongo et Bashilele.



Fig. 266. — Bakongo sculptant une clochette de chien.

3. Tissus brodés. — a) Tissus veloutés. Ce modèle (pl. XIV à XVI, XXVIII, 1, XXIV 2 et II, et fig. 256 e et f), que les Bushongo excellent à confectionner, est appelé *Musese* par les Bangogo, et *Itondo* par les Bangendi. Le canevas est un morceau d'étoffe, unie, mais tissée plus lâche que les

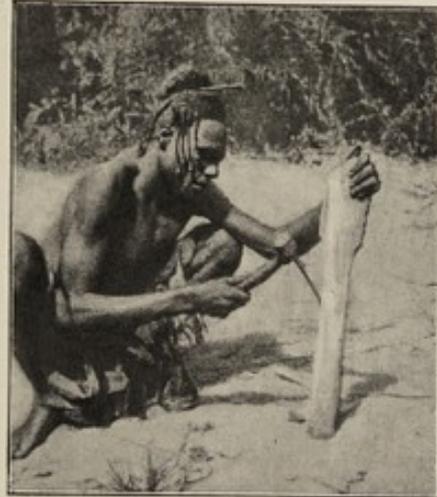


Fig. 267. — Bashilele sculptant un manche de houe.

étoffes ordinaires. La fibre (*Piokwa*) employée pour la broderie est, au préalable, frottée dans la main jusqu'à ce qu'elle devienne molle et, au toucher, semblable à la soie : on l'appelle alors *Minyoa*. L'étoffe à broder est généralement teinte en rouge, et la fibre colorée en noir, en rouge ou en jaune ; parfois elle est blanchie (chez les Bangongo-Bangendi) ou encore laissée telle quelle (chez les Bambala). La couleur rouge employée comme teinture est fournie par le bois de Tukula, le noir est obtenu au moyen de charbon de bois pilé, le jaune est fourni par le bois de Boa, et le blanc par une substance minérale.

On fait une solution de ces couleurs dans l'eau ; on y plonge l'étoffe et on la met ensuite à sécher au soleil. Avant que l'étoffe soit teinte, le dessin à garnir de poils est quelquefois délimité en noir au moyen d'une fibre secondaire fixée par un point de broderie ordinaire. Après la teinture, le poil est inséré de la manière suivante : la fibre de *Minyoa* de la couleur voulue est légèrement tordue en un seul fil, lequel est passé dans une aiguille ; avec celle-ci, on accroche un des fils de la chaîne et le *Minyoa* est tiré par-dessous, de telle façon qu'une faible portion, un à deux millimètres seulement, en reste visible.

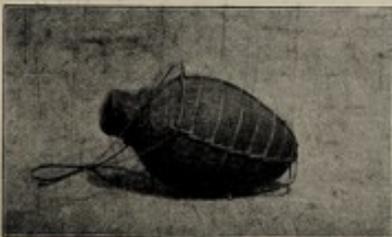


Fig. 268. — Vase Isambo.

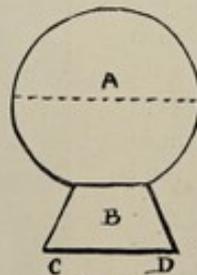


Fig. 269. Fourneau Bangongo.



Fig. 270. — Outils de forgeron.

Le fil de Minyoa est ensuite coupé avec un petit couteau (fig. 255), de l'autre côté du fil de chaîne, à peu près à la même longueur; le résultat final est une espèce de petit balai de fibres de Minyoa, d'un à deux millimètres de long, et maintenu en son milieu par le fil de chaîne (pl. VIII et fig. 254).



qu'il a été dit plus haut, cernés par des lignes de broderies unies, noires. Les couleurs sont généralement très riches et très harmonieuses, quoique l'effet des vêtements Bambala soit produit plutôt par la perfection de leurs broderies que par leurs couleurs. La broderie est exécutée par les femmes et ces vêtements sont plus généralement portés par elles aussi, aux jours de fête, bien que les hommes puissent à l'occasion avoir à leur robe une bordure de Musese. L'insertion des poils dans le tissu est longue et difficile et les dessins sont exécutés entièrement de mémoire et non esquissés sur l'étoffe en fabrication.

b) Broderies proprement dites (pl. XXVII à XXIX et fig. 256). On ne les rencontre que chez les Bushongo de l'ouest, notamment les Bambala. Le canevas est souvent d'une texture assez fine et la broderie correspondante naturellement très délicate. Le fil à broder est le plus souvent fait de fibres qui ne sont généralement pas teintés, bien que parfois le canevas et le fil soient teintés en rouge, ou encore coloré de façon que les dessins apparaissent en blanc sur fond noir. Toute la surface de l'étoffe est ordinairement couverte de broderies, et le fil est simplement passé sous un fil de chaîne ou de trame et ainsi conduit comme un point de broderie ordinaire, de telle sorte qu'il n'apparaît pas à l'envers de l'étoffe. Dans un des plus beaux spécimens les parties principales du dessin étaient faites en ce qu'on ne peut mieux appeler qu'une « forme perfectionnée de points de chaînette » (fig. 257); le fond était une espèce de broderie en damassé. Dans quelques exemples (pl. XXVII), maintenant rares, l'ornementation consiste en broderie au passé et en broderie anglaise

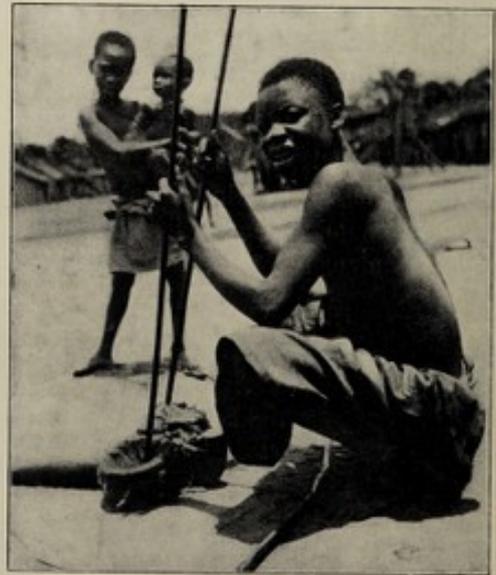


Fig. 272. — Soufflet de forgeron.

aussi bien qu'en broderie simple et au point de chaînette. Le travail que nécessite la préparation d'une seule pièce de ce genre est vraiment inouï; les dessins eux-mêmes sont souvent d'une singulière beauté, et rappellent le travail d'enluminure des anciens manuscrits celtiques. Dans l'ensemble, les étoffes brodées des Bambala peuvent être classées parmi les meilleurs spécimens de l'art primitif. Malheureusement les beaux échantillons sont maintenant extrêmement rares. Le Musée de Tervueren en possède une superbe collection.

4. *Étoffes teintées avec dessins réservés.* — Elles sont appelées *Elamba* par les Bangongo et *Shanchenjele* par les Bangendi; l'étoffe est d'abord teintée en rouge; on applique ensuite sur la surface de l'étoffe la teinture noire au charbon, *Dombe*, en réservant les dessins au moyen de morceaux de roseau cousus sur les emplacements de ces dessins et on laisse sécher au soleil; on enlève alors les morceaux de roseau et le dessin apparaît en rouge sur fond noir. Quelquefois, on supprime la première teinture en rouge et alors le dessin apparaît en blanc sur fond noir mais ceci n'a lieu que dans le cas d'étoffes préparées sans beaucoup de soin. Le vêtement *Elamba* est porté par les hommes.

Nous n'avons point vu de vêtements brodés chez les Bashilele ni chez les Bakongo, bien qu'une robe ornée de franges ait été trouvée et recueillie chez ces derniers.

Chez les Bangongo, nous avons recueilli un vase fait de cordes tressées, et rendu étanche en bouchant les interstices avec de la résine.

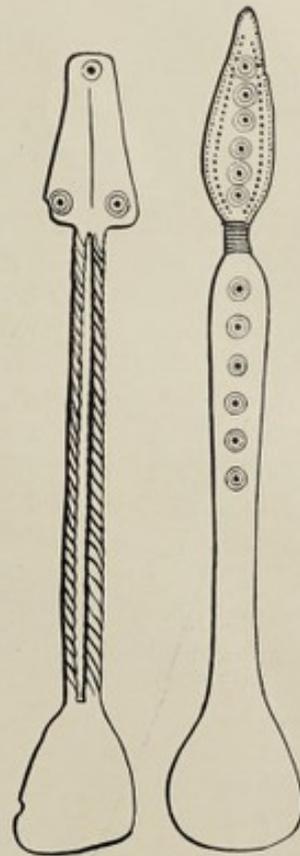


Fig. 273.
Guillers Bambala en fer.

SCULPTURE, CISELURE



Fig. 274. — Confection de l'embouchure d'un soufflet de forgeron (en terre glaise).

Les Bushongo sont aussi habiles comme sculpteurs et ciseleurs que comme tisserands, et cette profession est très estimée puisqu'à la cour son représentant a la préséance sur les représentants de tous les autres corps de métier. Il y a chez ces peuples une intime relation entre les industries textiles et la sculpture; la forme de beaucoup de boîtes ciselées est empruntée à la vannerie, et tous les travaux en bois sont ornés de dessins employés dans les industries textiles. Les principaux objets en bois sont des boîtes destinées à

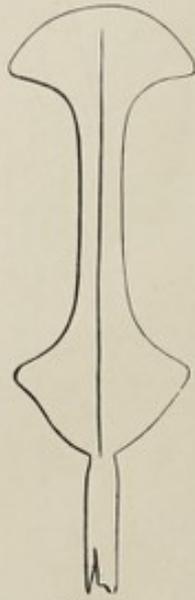


Fig. 275.
Ancien fer de lance
Bambala.

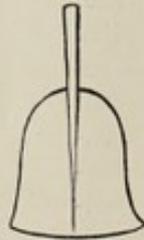


Fig. 277.
Ancienne forme de
couteau de guerre
selon les Bangongo

contenir du bois de tukula et leurs formes sont assez variées, rectangulaire, semi-lunaire, en demi-cercle, en forme de panier, etc...; on trouve aussi des hanapes, des gobelets, des bols, etc...; ces objets sont souvent munis d'une ou de plusieurs anses taillées dans la masse et qui portent des têtes humaines ou sont en forme de bras d'homme; parmi les objets de grandes dimensions des tambours, des oreillers, des tabourets, des poteaux d'entrée, toujours couverts de larges dessins emmêlés, étudiés d'une façon détaillée plus loin. Les statues représentant les anciens chefs sont aussi des plus remarquables. Les Bashilele et les Bakongo sont de très bons sculpteurs sur bois; cependant ils ne sont pas à comparer aux Bushongo, ni pour la forme des vases qu'ils confectionnent, ni pour les dessins qu'ils gravent sur leurs parois. Ils font usage d'un couteau d'une forme particulière (fig. 264), ayant un seul tranchant et muni d'un long manche, dont l'extrémité est maintenue dans l'articulation du coude (fig. 265).

Chez les Bushongo, les personnages privilégiés boivent dans des cornes de buffles qui sont ciselées en haut-relief. La sculpture est pratiquée par les hommes et les bois utilisés sont durs pour les coupes et les statues, et tendres pour les boîtes.

POTERIE

D'une manière générale, les Bushongo ne fabriquent pas leur poterie (pl. XXVI, 1, à 6); elle est importée chez eux par les Basongo Meno. Cependant, quelques villages Bangongo, par exemple Matumba, ont adopté l'art des Basongo Meno et les femmes fabriquent des pots de plusieurs sortes. Nous avons recueilli à Misumba un vase remar-



Fig. 276. — Couteau Bambala.
a et c en bois; b, d, e, f en fer; a, b Goribi; c, d, Ilondo; e, Bamba; f, Goribi de parade; g, cravache chasse-mouche Isambo, portée par le Kimi Kambu.

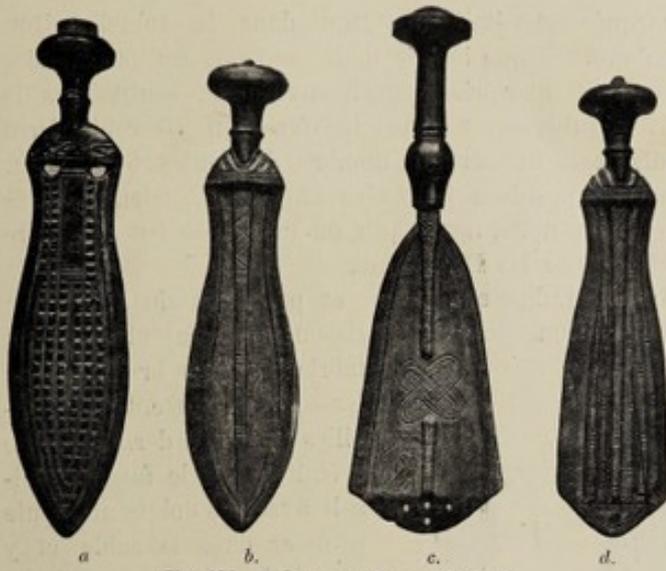


Fig. 278. — Couteaux de parade Ikula
a, b, c, d, en bois.

de leur appliquer les noms Bushongo, probablement à cause de quelques irrégularités dans le dessin.

Les gourdes remplacent couramment les pots.

Les femmes Bakongo fabriquent une sorte de poterie très primitive; elles ont appris cet art des Bapende.

MÉTALLURGIE

La découverte du fer se place à une époque assez reculée dans la chronique indigène des tribus occidentales, et elle est considérée comme le résultat d'une

révélation primitive faite à Woto par Bumba le Chembe. Les Bangongo conviennent également que ce métal fut révélé à la connaissance des hommes par une puissance surnaturelle, mais leur récit diffère sur quelques points. Le fer était jadis fondu dans chaque village mais cette manière de faire est maintenant complètement abandonnée, vu la supériorité et le bon marché du métal européen. Le four était du même modèle que celui qui fut révélé aux Bangongo à l'origine; la figure 269

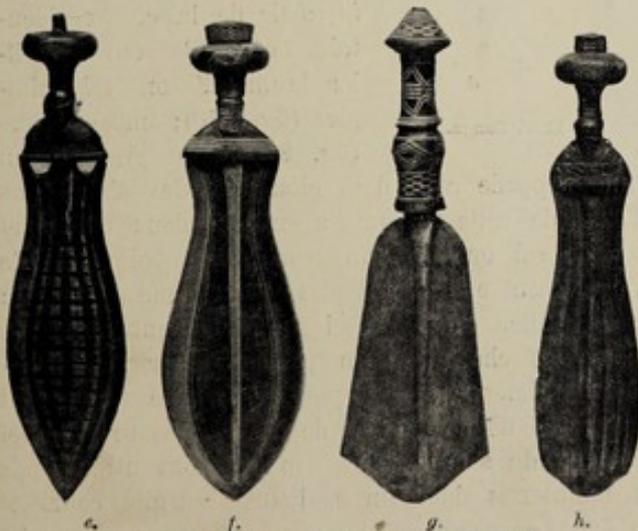


Fig. 278 (suite). — Couteaux de parade Ikula.
e, f, g, h, en fer.

montre sa forme. La partie marquée *A* était un trou dans le sol d'environ 50 centimètres de diamètre et aussi profond que large ; dans ce trou, on plaçait des lits de charbon et de minerai ; la partie marquée *B* avait environ 30 centimètres de large et sa profondeur augmentait régulièrement à partir d'environ 15 centimètres jusqu'au niveau de *A*. Là on disposait un certain nombre de petites termitières. Plus bas, deux soufflets occupaient les positions indiquées en *CD* et étaient maniés constamment pendant deux jours et deux nuits, après quoi on laissait le feu s'éteindre et on extrayait le métal (appelé *Tolo* par les Bangongo).

Le cuivre était acheté aux tribus Lulua et Baluba et provenait du Katanga ; était employé comme objet d'exportation pour les Basongo Meno et pour la

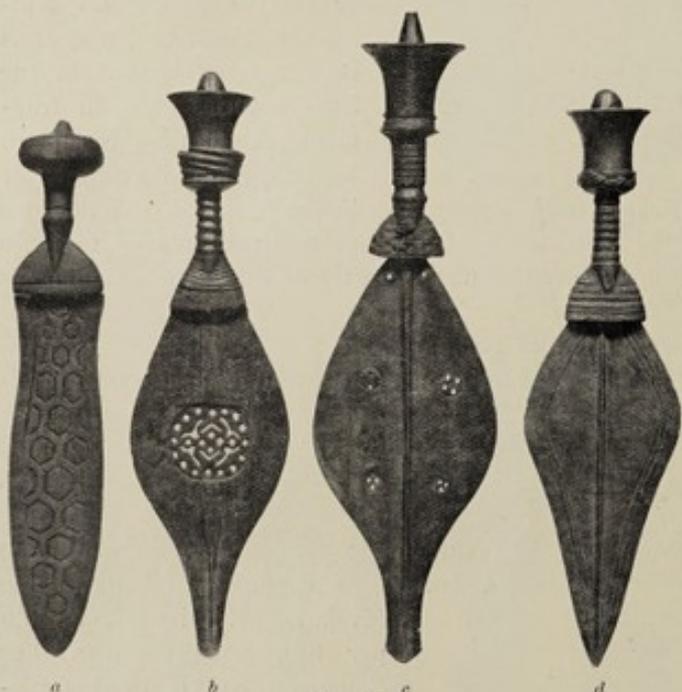


Fig. 279.

a. Couteau Ikala. *b, c, d.* Couteaux de danse Ikuri Banga.

fabrication des bracelets que les femmes portent aux chevilles ; pour ce dernier usage il était coulé, le forgeron faisait avec ses doigts un moule grossier dans le sable et y versait le métal qui avait été préalablement fondu dans un débris de poterie ; la forme de cet objet moulé était ensuite travaillé au marteau. Le laiton était connu dans les tribus occidentales avant l'arrivée des Européens, et, vu sa rareté, il occupait la place de l'or dans les pays civilisés. Il venait par le sud, passant de village en village à partir de la côte occidentale. Les outils pour travailler le métal sont très simples (fig. 270) ; une enclume (fig. 271 *a*, et *c*), faite en

fer de bonne qualité et dont la forme rappelle celle d'un clou dont les dimensions seraient extrêmement agrandies ; la tête de cette enclume a environ deux pouces et demi carrés ; l'enclume est fixée dans le sol ou dans une souche de bois enfoncée dans le sol ; le marteau (fig. 271 *b*), également en fer, est plat et en forme de feuille ; les soufflets de la forge (fig. 272) sont taillés dans un bois solide et sont munis de deux chambres à air circulaires pourvues chacune d'un passage pour l'air, conduisant ce dernier dans le tuyau du soufflet. Ces deux passages ne se confondent pas, chaque chambre à air étant couverte d'un morceau de peau au centre duquel est fixé un bâton servant à la manœuvre du soufflet. Les soufflets sont utilisés par paire, les tuyaux de chacun étant maintenus dans un seul tube d'argile court et conique, destiné à les préserver du feu. Les soufflets sont supportés par une souche

et maintenus en place par des tiges enfoncées dans le sol. Chaque soufflet a environ 80 centimètres de long. Le feu est entretenu avec du charbon de bois.

Les bracelets que les femmes portent aux chevilles sont souvent de grande taille; ces bracelets sont d'abord, comme nous l'avons déjà dit plus haut, fondus et travaillés au marteau, en ne laissant qu'une ouverture suffisante pour la cheville; le bracelet est ensuite chauffé de nouveau puis refroidi dans du vin de palme; enfin il est forgé sur le pied, ce qui est une opération fort douloureuse. Les Bushongo sont de bons forgerons, leurs couteaux en fer et en cuivre sont bien faits et d'une forme agréable; les manches sont souvent ornées d'une couche de cuivre ou de laiton ou de petits fils de ces métaux insérés dans le bois de façon à dessiner des ornements; quelques-unes des lames de fer ont une ouverture circulaire dans laquelle on a soudé une pièce en cuivre ornée de dessins perforés (fig. 279 *b.*). L'art d'encastrer du cuivre dans le fer, de façon à former une sorte de marquetterie, était aussi bien connu (fig. 276 *f.*).

Un forgeron est toujours très respecté, sans pour cela qu'on lui attribue nécessairement des pouvoirs magiques; beaucoup de Kolomo sont forgerons et quelques Nyimi l'ont été aussi, notamment Bope Pelenge et Miele qui furent très habiles à travailler les métaux; la statue qui reproduit les traits du premier le représente assis devant une enclume (pl. XXIII, 2), et, durant le règne du second, le travail du fer atteignit son point culminant, beaucoup de statues d'hommes et d'animaux datent de cette époque. (Voir p. 25). La forge est installée sous un abri au milieu de la rue et c'est également le lieu de rendez-vous de tous les flâneurs. On hérite de cet état de forgeron comme d'une propriété, mais un individu peut adopter cette profession « *proprio motu* ».

C'est la tribu Pianga qui possède les meilleurs forgerons.

Chez les Bashilele et les Bakongo, le seul métal travaillé est le fer et l'on rencontre une forme de double soufflets avec des membranes garnies de bâtons pour la manœuvre. La forge Bashilele est située sous un abri au milieu du village. Celle des Bakongo est aussi sous un abri, mais à l'extérieur de la palissade du village.

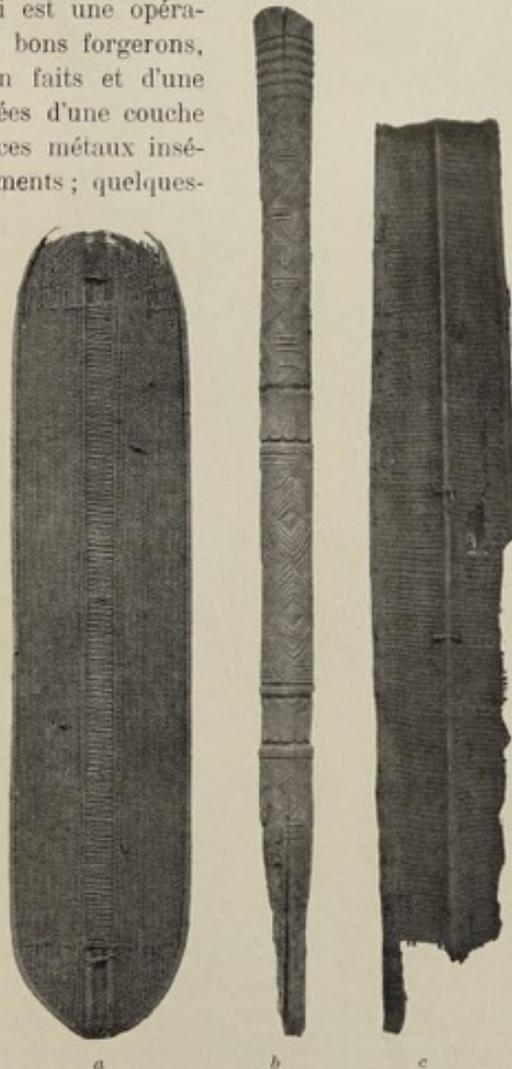


Fig. 280. — *a.* Bouclier Basongo Meno. *b.* Poteau de maison Bambala. *c.* Ancien bouclier Bambala.



Fig. 281. — Flèches Bashilele.

guerre et pour la chasse consistent en javelots, en arcs, en flèches et en couteaux; autrefois ils se servaient également de boucliers, et aussi du couteau de jet.

Javelots. (Likungu.) — Les javelots ont des pointes de fer en forme de feuilles avec une arête centrale et munies de douilles.



Fig. 283. — Bakongo tirant à l'arc.

Les Bashilele et les Bakongo se servent de haches dont le fer est large et est triangulaire et fixé au manche noueux au moyen d'un lien.

Ils utilisent une flèche comme principal instrument tranchant (fig. 258), et aussi pour creuser des trous. Leurs rasoirs ont un pied de long et sont du même modèle que ceux des Bangongo.

Lesalebasses sont employées comme entonnaires pour le vin de palme et sont munies d'un filtre en étoffe.

ARMES

Les armes des Bushongopour la

guerre et pour la chasse consistent en javelots, en arcs, en flèches et en couteaux; autrefois ils se servaient également de boucliers, et aussi du couteau de jet.

Javelots. (Likungu.) — Les javelots ont des pointes de fer en forme de feuilles avec une arête centrale et munies de douilles.

La figure 275

représente une

pointe d'épieu

d'un dessin peu ordinaire qui a été trouvée chez les

Bambala. Elle a 28.5 centimètres de long.

Arcs. (Bangongo, Buta.) — L'arc est de l'espèce

ordinaire, légèrement effilé aux deux extrémités les-

quelles sont munies d'un bouton fait de fibres tissées

qui supporte la corde de l'arc. Le dos de l'arc est

arrondi, l'autre côté est plat avec des rainures lon-

gitudinales. Les arcs des Bashilele et des Bakongo

sont semblables.

Flèches. (Banji et Tudi (Bambala), Punja (Ba-

kongo), Banji et Wundja (Bangongo), Fundji (Ban-

gendi). — Les flèches sont de deux sortes; les unes

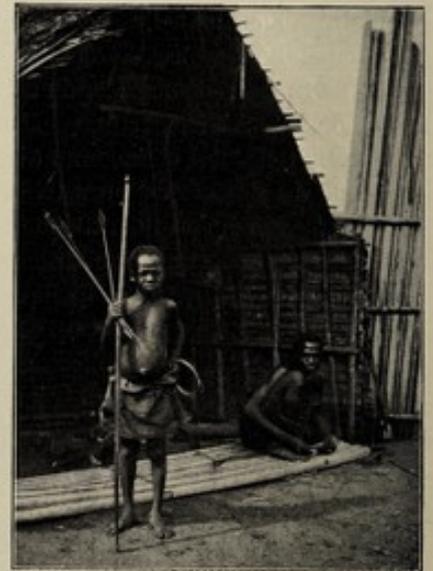


Fig. 282. — Gamia Bakongo armé pour la chasse.



Fig. 284. — Bakongo faisant un arc.

ou bien une tige barbelée; ceux-ci ressemblent beaucoup aux flèches Basongo Meno; quelquefois elles ont un fil en remplacement de la douille.

Couteaux. — Les couteaux sont de différents modèles et peuvent se diviser en deux sortes : ceux que l'on porte à la guerre et ceux qui sont purement de parade. On trouve deux modèles de couteaux de guerre parmi les Bambala; le premier modèle est appelé *Ilondo*, le second *Goribi*.

L'*Ilondo* (fig. 15 et 276 *d*) a une lame de fer de 50 centimètres qui s'élargit vers



Fig. 286. — Pirogues Bakongo cachées.

le bout opposé à la poignée et qui est arrondie ou carrée. En section, cette lame est ogivale jusqu'au point où elle commence à s'élargir et elle est ordinairement et entièrement gravée de dessins; une tête d'antilope est souvent forgée en relief au centre de la lame vers la pointe. La poignée est de bois et la lame y est fixée au moyen d'une soie; dans les spécimens plus anciens, les poignées sont très bien gravées de dessins de treillis. A l'autre extrémité, celle où entre la soie, la poignée est entourée d'une forte garniture de fer; l'espace entre le bord et la soie est rempli de coquilles d'olivelles fixées dans une matrice de résine.

Le *Goribi* (fig. 276 *b*) a une lame en forme de feuille; dans quelques spécimens elle est beau-



Fig. 285. — Pêcheurs Bangongo.

ont des pointes de bois, les autres des pointes de fer; elles sont munies de douilles. Les premières sont empoisonnées et sont appelées *Banji* par les Bushongo; aux secondes on n'applique pas de poison; les traits sont faits de côtes de palmier, sont cochés à l'extrémité et également garnis de trois plumes qui parfois sont fixés en spirales; les Bangongo se servent quelquefois de feuilles au lieu de plumes. Les flèches Bambala ont des lames en forme de cœur et avec la tige barbelée de tous côtés; ou bien des lames de forme ovale avec tiges lisses. Les flèches Bangongo ont pour la plupart des lames en forme de feuilles avec une barbe d'un côté

ou bien une tige barbelée; ceux-ci ressemblent beaucoup aux flèches Basongo Meno; quelquefois elles ont un fil en remplacement de la douille.

coup plus large que dans d'autres, avec une arête médiane qui se prolonge vers la pointe où commence l'élargissement; quelquefois l'arête disparaît alors, dans

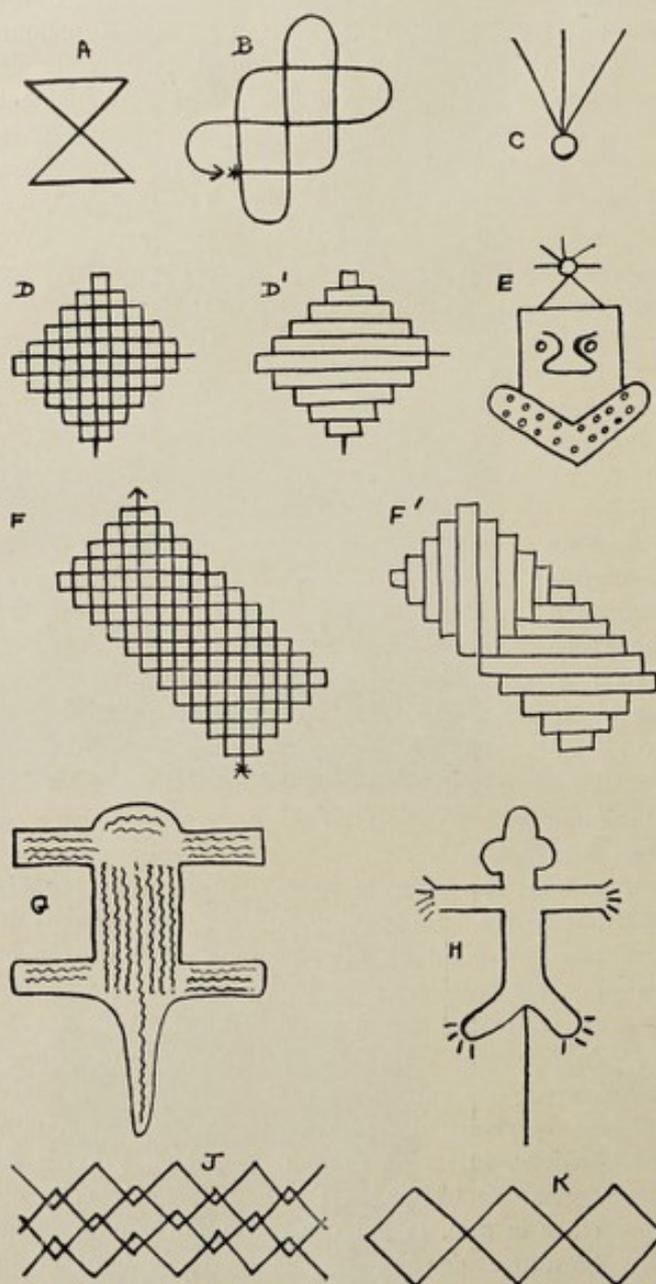


Fig. 287. — Dessins faits dans le sable par les enfants Bambala. A et B, Imbolo. C, Koko (la poule). D et D', Ikuri Banga. E, Mashambo (un masque). F et F', Jakiŋa Nyimi. G, Koy (le léopard). H, Lobo. J, Chima Nyimi. K, Moyalami Kwimi.

d'autres elle se divise en deux, chaque fraction suivant la courbe de son côté respectif jusqu'à ce qu'elles se réunissent vers la pointe sur la ligne centrale. La lame est fixée au moyen d'une soie dans une poignée de bois qui est souvent incrustée de métal.

Une autre forme de couteau de guerre a une lame qui ressemble à celle d'un Ilondo à l'extrémité carrée, avec une pointe triangulaire qui vient saillir au centre de l'extrémité carrée; la poignée ressemble à celle du Goribi.

Un remarquable Goribi de cérémonie (fig. 275 f) fut trouvé au Mushenge. Il a une lame de fer en forme de feuille légèrement rétrécie au milieu, avec une arête médiane bien marquée. La lame est incrustée d'un certain nombre de séries de demi-cercles concentriques en cuivre disposés symétriquement. L'incrustation traverse la lame, de sorte que le dessin se voit des deux côtés.

De ces couteaux de guerre, l'Ilondo est le modèle primitif et au temps de Shamba Bolongongo il n'aurait pu être porté que par des hommes engagés dans une expédition guerrière; même de nos jours il ne peut être porté visiblement au Mushenge et il doit être enveloppé de drap. On le porte suspendu à l'épaule.

On fait de ces deux modèles de couteaux des imitations en

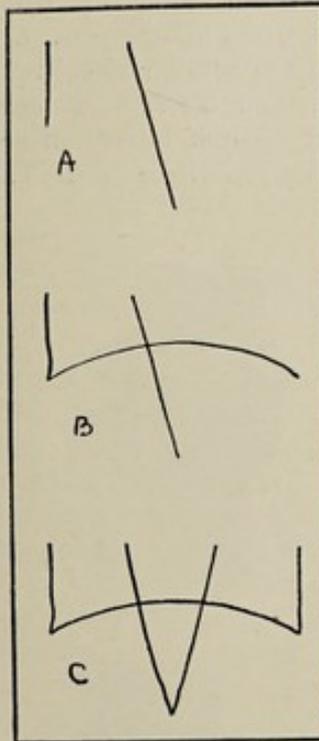


Fig. 288. — Dessin fait dans le sable par les enfants Bambala ; Lupapa na Goribi.

bois que l'on porte dans certaines cérémonies, notamment pendant la nouvelle lune (fig. 276 *a* et *c*).

Parmi les Bangongo le couteau de guerre est appelé *Golo Bodya* et le modèle original avait, dit-on, la forme qui est indiquée dans l'esquisse de la figure 277 ; il s'appelait *Moselu*.

Il y a deux modèles principaux du couteau de cérémonie appelés *Kula* ou *Ikula* et *Ikuri Banga*.

Le *Kula* (fig. 278 *e*, *f* et *h* et 279 *a*) est porté par la plupart des hommes libres sur la hanche droite ; il est du dessin le plus simple, la lame de section ogivale ayant une arête plate qui règne sur toute la longueur et des deux côtés. Chez les autres la lame est régulière et ne présente aucune arête médiane ; seulement, la poignée de bois est généralement incrustée de métal.

L'*Ikuri Banga* (fig. 279 *b* à *d*) est porté dans les danses ; la lame est de fer ou de cuivre, la pointe a la forme d'une feuille ; les lames de fer présentent souvent au centre une plaque de cuivre à jour et de forme circulaire qui se trouve incrustée dans le centre ; toutes les lames sont régulières et présentent une arête médiane. Les poignées sont ordinairement recouvertes ou incrustées de cuivre et garnies d'un lourd pommeau du même modèle.

Ces couteaux ont aussi leur imitation en bois qui se porte dans les cérémonies au temps de la nouvelle lune (fig. 278 *a* à *d*) ; cette coutume a été introduite au temps de Shamba et est encore observée au Mushenge.

Un des couteaux de cérémonie n'a cependant pas encore été mentionné, c'est le *Bamba*, (fig. 276 *e*), qui est d'un intérêt tout particulier. La lame est de fer, en forme de feuille pointue, et sa section est légèrement concave ; elle n'a qu'un tranchant comme un glaive ; son dos est plat et débordé des deux côtés sur la lame. Celle-ci est ornée en relief de sillons longitudinaux, qui se dirigent de la poignée

jusqu'à deux tiers de sa longueur, le bout le plus près de la pointe, le long de la lame, se courbant vers le dos plat. La lame est fixée par une soie à une poignée très longue en bois, décorée de sculptures et incrustée de cuivre. Le Nyimi seul a le droit de porter le couteau *Bamba* et uniquement à l'occasion des plus importantes cérémonies. Nous avons eu

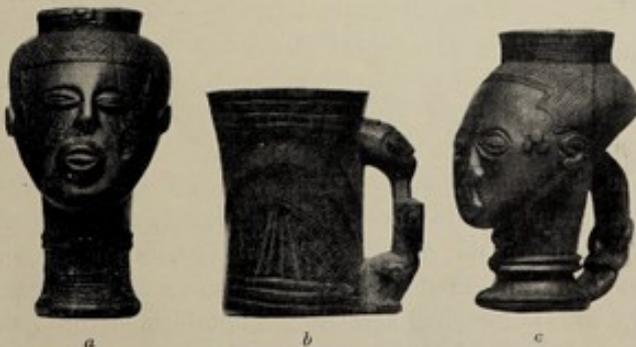


Fig. 289. — *a* et *c*, coupes Bambala ; *b*, coupe Bangongo.

beaucoup de peine à en obtenir un; nous avons réussi à persuader au fils d'un ancien Nyimi d'en céder un exemplaire un qui avait appartenu à son père. La transaction a été conclue dans les ténèbres de la nuit, et dans le plus grand secret. Une indiscretion aurait, en effet, tout gâté et nous aurions dû laisser le Bamba dans le pays. Nous sommes convaincus que l'acheteur avait soustrait le couteau de la succession de son père et qu'au fond il était heureux de pouvoir se défaire en



Fig. 290. — Coupes. a, b, c, e, f, Bakongo; d et g, Bshilele.

étrangers d'un objet dont la possession lui aurait valu, en cas de découverte, une punition des plus sévères.

Couteaux de jet. — Cette arme, le *Shongo*, était autrefois l'arme nationale des Bushongo et leur avait donné une grande renommée; les derniers spécimens en ont été détruits lors de la dernière guerre de conquête, mais il existe encore des gens qui peuvent se les rappeler et le Nyimi en fit un dessin dans le sable comme enseignement pour l'expédition (fig. 26 b). Le *Shongo* était indubitablement du type qui est en usage sur le Shari (fig. 26 a) et parmi les Azande (fig. 26 c) et corres-

pond de très près à la monnaie courante des Basongo Meno, qui très probablement a eu son origine dans le couteau de jet des Bushongo.

Le Shongo a été aboli, dit-on, par Shamba Bolongongo pour des motifs d'humanité.

Boucliers. — Ceux-ci ne sont plus usités maintenant et on ne put s'en procurer qu'un seul spécimen après plusieurs mois de recherches. Mais une excellente reproduction en miniature a été trouvée sculptée sur un des poteaux placés au milieu des portes d'une grande maison (pl. XXV, 11).

Pour les autres armes employées dans les cérémonies et particulièrement par certains fonctionnaires d'État, voir page 53.

Ce qui précède concerne spécialement les Bushongo proprement dits. Parmi les Bashilele et les Bakongo les arcs et les flèches sont les seules armes en usage, mais chez ces derniers dans la région du nord-est voisine de la forêt, on trouve des javelots et des flèches empoisonnées; ailleurs le poison n'est pas en usage. Les flèches Bakongo sont très bien faites et ont des pointes à douilles; elles ont quelquefois une forme triangulaire, la base formant la partie tranchante; elles mesurent jusqu'à quatre pouces de long sur quatre pouces de large (fig. 281); les traits sont quelquefois sculptés. Au combat les Bashilele portent des cordes d'arc de rechange, enroulées autour de la tête et des flèches de rechange enlacées dans le pagne du côté droit. Le couteau de jet, qui était l'arme nationale des Bushongo primitifs, n'est absolument plus usité, quoiqu'il existait encore comme monnaie courante jusqu'à une époque très récente parmi les Bashilele; il se retrouve aussi dans le nom des Bakongo, Kongo étant identique au mot Shongo qui est le nom du couteau de jet parmi les Bushongo. On ne trouve plus nulle part de boucliers.

Les Bushongo sont d'excellents nautoniers, surtout les Gwembi, les Bienge, les Idinga et les Bangongo. Leurs pirogues sont faites d'un arbre creusé par le feu et achevées à l'aide d'une herminette; elles sont souvent décorées d'un dessin d'arrête et leur proue et leur poupe sont pointues. Une des pirogues des Isambo avait une tête humaine sculptée en relief au-dessus de la proue, qui ne se terminait pas dans ce cas (comme en quelques autres) en un disque horizontal. Les pagaies ont environ trois mètres de long et sont coupées dans un seul morceau de bois; leur lame, de cinquante à soixante-quinze centimètres de long, est de la forme d'une feuille pointue et souvent ornementée de sculptures. Il y a généralement un ou deux pagaieurs par pirogue; ils pagaient debout, appuyant du poids du corps sur le bout supérieur de la pagaie et attirant le milieu vers eux. Les pirogues des

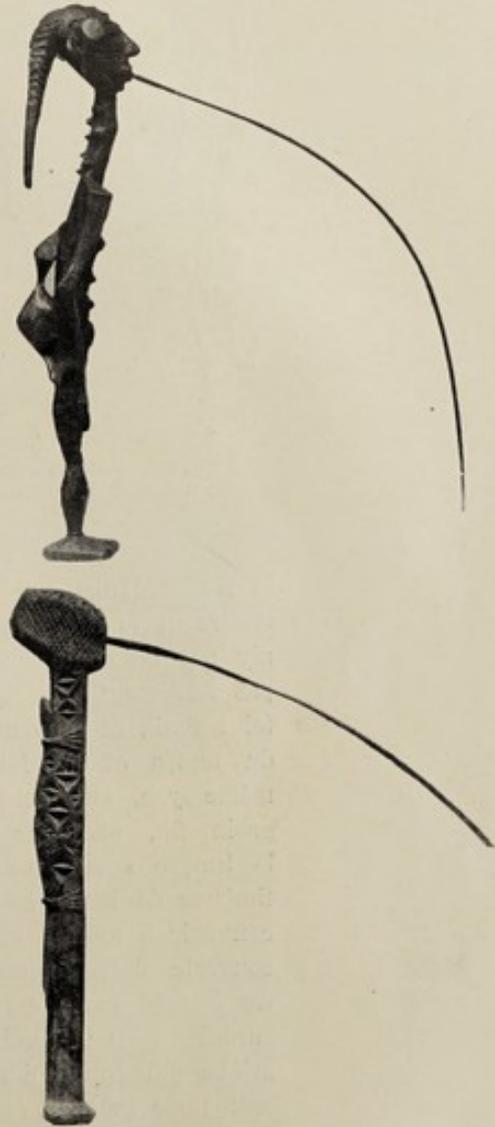


Fig. 291.
Herminettes
de cérémonie
Bakongo.

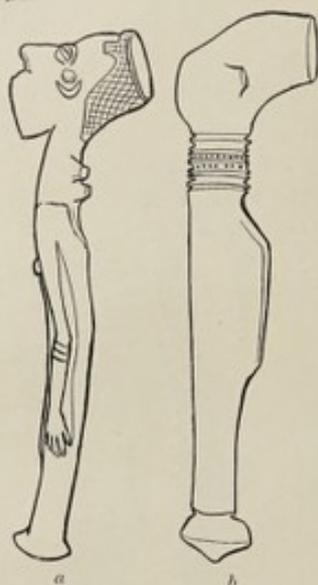


Fig. 292. — Herminettes.
a. Bakongo. b. Bambala.

Bakongo sont identiquement les mêmes (voir fig. 286); elles sont généralement soigneusement cachées dans des petites baies, où la végétation dense empêche les étrangers de les voir. Au lieu d'employer des pagaies, les Bakongo poussent leur embarcation au moyen de longues nervures de feuille de bananier, le peu de profondeur de la Loange s'y prêtant fort bien.

ART

Une des choses les plus remarquables de l'art des Bushongo, c'est l'existence de statues d'après nature, exécutées en ronde bosse, qui font leur apparition déjà dans la première décade du xvii^e siècle. On se souvient que le grand chef Shamba fit ainsi exécuter sa statue portrait (pl. I), afin que les générations futures se souviennent de lui, et aient la consolation de contempler son image lorsqu'ils traverseraient des périodes de troubles. On connaît quatre autres chefs qui ont suivi son exemple.

Ce sont Misha Pelenge Che (pl. XXIII, 1), Bope Pelenge 1 (pl. XXIII, 2) et Kata Mbula, qui régnaient à la fin du xviii^e siècle, commencement du xix^e, et encore un autre. Quatre de ces cinq statues ont été recueillies par l'expédition. Il n'y pas de doute que d'autres chefs aient aussi leurs statues, mais tous n'en ont pas forcément, car il n'existe pas toujours, à point nommé, un artiste capable d'un tel travail, et souvent aussi les ouvrages des sculpteurs ont eu à subir les atteintes du temps et des fourmis blanches. Les statues présentent toutes à peu près le même type, elles sont faites en un bois très dur et de couleur foncée présentant un grain fin, analogue à celui de l'acajou; les chefs sont représentés assis « à la turque » sur un socle carré. Les statues mesurent toutes environ 54,5 centimètres de haut. La description d'une de ces statues que nous allons donner peut convenir à toutes, sauf certains détails particuliers à chacun. La tête du chef est couverte d'une calotte du type caractéristique de l'ancienne mode; la tête est représentée rasée entièrement sauf une mèche bouclée sur le sommet et qui est enroulée sous la calotte, et une autre mèche plus courte derrière la tête. Un seul, Bope Pelenge, est représenté avec un collier, mais tous portent des bracelets passant par-dessus l'épaule et par-dessous l'aisselle et un certain nombre de bracelets à chaque poignet. Des bracelets et des cauris sont indiqués également sur la partie supérieure du bras. Autour de la taille se trouve



Fig. 293.
Siège Bambala.

une ceinture de cauris, et plus bas une autre ceinture de fibre tressée qui supporte par derrière un petit tablier. Dans la main gauche, le chef tient le couteau *Ikula*, et la droite repose négligemment sur les genoux. Faisant saillie sur le devant du socle, se trouve un objet qui est particulier à chaque personnage ; pour *Shamba*, c'est la planche du jeu *Lela*, qu'il est censé avoir introduit dans le pays ; *Bope Pelenge*



Fig. 294.

a. Gourde sculptée Bambara ; *b.* Vase en poterie imitant la forme d'une gourde ; *c.* Panier Bangendi ; *d.* Coupe en bois imitant la forme d'un panier ; *e.* Pot trouvé chez les Bambara ; *f.* Coupe en bois Bambara imitant la forme du précédent ; *g.* Panier Bangongo ; *h.* Boîte en bois imitant la vannerie (Bambara).

à une enclume pour montrer combien il était habile forgeron, et *Misha Pelenge Che* et *Kata Mbula* ont des tambours, chacun d'un dessin différent. Comme, d'après l'histoire locale chaque chef avait un dessin particulier pour ses tambours royaux, nous pouvons supposer que chacun de ces tambours représente le dessin particulier au chef devant la statue duquel il est représenté. Il est évident que l'artiste a travaillé la tête avec un soin particulier et le résultat obtenu est de beaucoup supérieur à celui auquel on pourrait s'attendre d'un peuple primitif africain. Malgré la façon un peu conventionnelle dont sont traités les sourcils, chaque tête porte le caractère indéniable d'une œuvre exécutée d'après modèle vivant, et bien qu'il y ait une certaine ressemblance entre toutes les figures elle ne dépasse par celle que l'on peut s'attendre à rencontrer parmi les membres d'une même famille ou d'une même tribu. Chaque figure possède



Fig. 295. — *a* et *b*, coupes Bakongo.
c et *d*, récipients à huile Bakongo.

de la statue traitée de la façon la plus conventionnelle, elles sont beaucoup trop petites pour le reste du corps, mais comme l'œil est attiré surtout par la tête et par les épaules, comme de plus les jambes sont en grande partie cachées par l'emblème figuré sur le devant du socle, ce défaut n'est pas trop apparent. Les qualités de vie qu'il y a dans la tête seule suffisent à classer ces statues comme étant les plus beaux ouvrages de l'art africain pur en dehors de la sphère d'influence de l'ancienne Egypte.

Les Bushongo apprennent l'art décoratif dès leur plus jeune âge ; dessiner dans le sable avec le doigt constitue le jeu favori des jeunes Bushongo. Beaucoup de ces dessins sont comme des clichés et portent des noms particuliers. Un certain nombre sont reproduits ici (fig. 287). A cet égard quelques mots d'explication sont nécessaires. Les dessins comme ceux que montre la fig. *B*, *D*, *F*, sont exécutés d'un seul trait, sans lever l'index du sol, et, comme le sable est assez fluide, les premières lignes sont en partie effacées par celles qui sont dessinées ensuite. Les figures marquées *D* et *F* indiquent le chemin suivi par le doigt, et celles marquées *D'* et *F'*, l'aspect final que présente le dessin. La figure 288 *c* doit être exécutée avec le pouce et

une individualité propre qui ressort avec vigueur d'un examen soutenu de la statue. Il y a un peu de convention dans la façon dont sont traités les lèvres et le nez, mais moins cependant que dans l'art égyptien ; les oreilles, qui sont en général la pierre d'achoppement des artistes primitifs, sont ici traitées d'une façon remarquablement réaliste. Le corps, dont l'exécution n'est pas aussi parfaite que celle de la tête est cependant travaillé d'une façon bien supérieure à celle des autres statues africaines. Bien que le tronc soit assez petit en proportion de la tête, la reproduction des courbes montre une grande entente de la forme ; dans la statue de Bope Pelenge, l'artiste s'est attaché à montrer que son modèle était un homme de forte corpulence ; le profil de cette figure est particulièrement expressif, et les nombreux plis de son cou dénotent bien l'obésité du personnage. Les jambes sont la partie

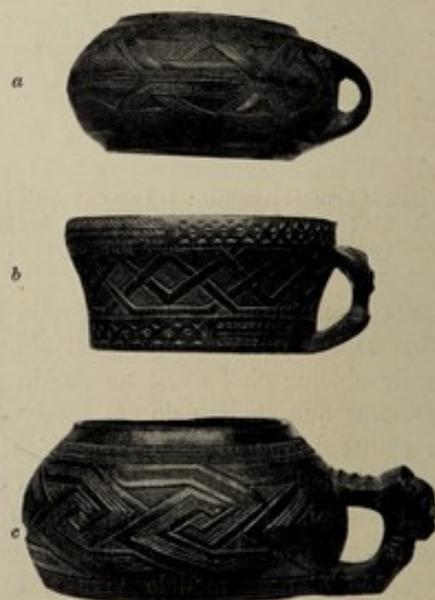


Fig. 296. — *a*, coupe Bangendi en bois.
b et *c*, coupes Bangongo en bois.

l'index, sans qu'ils quittent le sol ; il faut retourner la main droite de telle façon que le pouce soit à droite et l'index à gauche. Les deux doigts plongent dans le sable à une faible distance du corps et la main est dirigée en dedans, le pouce s'avance un peu plus vite que l'index, de sorte que le résultat de ce premier mouvement est un ensemble de deux lignes d'inégales longueurs, comme le montre la figure 288 a. Le mouvement suivant fait pivoter vers la droite l'index autour du pouce de façon à décrire un arc de cercle, on obtient alors la figure 288 b. La main se dirige ensuite en avant, le pouce allant toujours plus vite que l'index, si bien qu'il le rattrape et qu'on obtient la figure 275 c, nommée *Lupapana Goribi* (manche du couteau *Goribi*).

Dans le *koy*, le léopard (fig. 287 g), on figure le contour avec le doigt et les marques de la peau de l'animal par de petites lignes ou de petites taches obtenues en laissant couler du sable sec contenu dans le creux de la main.

En ce qui concerne les productions artistiques des Bushongo adultes, nous nous occuperons tout d'abord de la forme. La forme humaine est plus commune chez les Bakongo que chez les Bushongo bien que parmi ces derniers on trouve des poupées et quelquefois des coupes en forme de tête humaine. Les poupées (fig. 64) sont naturellement très conventionnelles dans leurs formes, mais sont cependant d'une valeur supérieure aux représentations de la figure humaine que l'on trouve dans les autres parties de l'Afrique. Les coupes (fig. 289) sont plus belles et indiquent qu'elles sont le produit d'une main-d'œuvre et d'un savoir plus grand, bien que les têtes

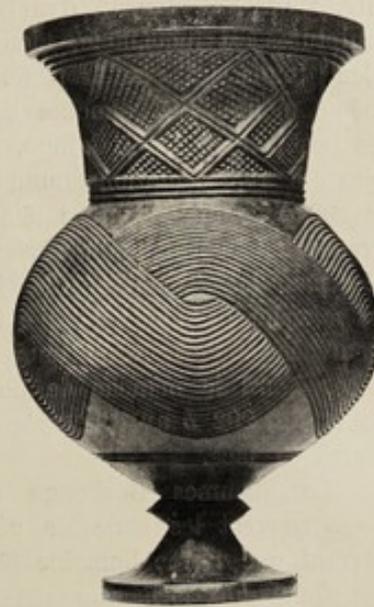


Fig. 297. — Coupe Bakongo.

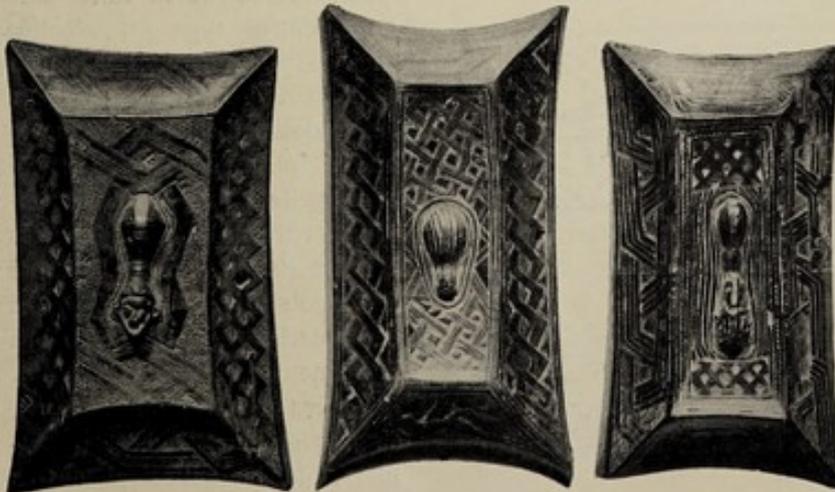


Fig. 298. — Boîtes à pigments Bangendi.

représentées n'aient pas la même vie que celles des statues. Chez les Bakongo, les coupes ayant des formes d'hommes ou de femmes sont très caractéristiques, de même que celles représentant une tête d'homme ou deux têtes accouplées

(fig. 290). La vigueur d'expression de ces sculptures est indéniable, bien qu'elles semblent toutes un peu trop fondues dans le même moule. Les manches de houes, chez les Bashilele et les Bakongo, portent sculptées des représentations humaines (fig. 291 et 292 *a*) et quelques-unes témoignent d'une grande habileté manuelle surtout celles utilisées pour les cérémonies. Chez les Bushongo, les manches de houe sont une forme évidemment dérivée de la forme humaine. Comparez à cet égard le manche de houe Bushongo de la fig. 292 *b* avec le spécimen Bakongo figuré en face.

Les femmes Bushongo taillent aussi assez souvent les blocs de pâte de tukula suivant une forme humaine (fig. 111).

Quant aux formes animales, le spécimen de beaucoup le plus beau est un vieux siège Bambala sculpté en forme de bélier et qui fut recueilli au Mushenge (fig. 293).

Les blocs de pâte de tukula sont souvent aussi taillés en forme de tortues ou de lézards (fig. 111), mais les seules autres représentations d'animaux sont les figures Itombwa qui représentent plus ou moins conventionnellement le crocodile et le chien chez les Bushongo, le crocodile et le cochon chez les Bashilele et les Bakongo (fig. 101). La forme d'autres objets naturels se rencontre aussi, par exemple les magnifiques boîtes à couleurs ayant la forme de croissant (pl. XXVI, 20, 21, 23, 24, 25), que l'on trouve chez les Bushongo et



Fig. 299. - Dessin d'une pipe en bois sculpté Bambala.

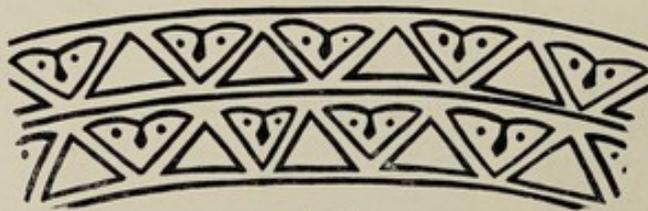


Fig. 301.

Dessin d'une imitation en bois d'une corne de buffle (Bambala).

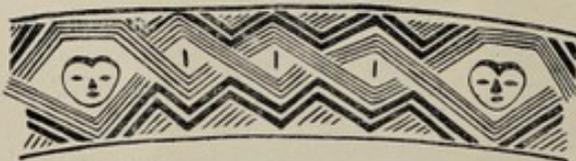


Fig. 300. - Dessin d'un clystère en bois sculpté Bambala.

qui représentent la lune (une boîte de ce type fut récoltée chez les Bakongo). Des boîtes également destinées à contenir des couleurs affectent la forme de huttes (pl. XXV, fig. 4 et 5) et rappellent fortement les anciens coffrets celtiques, des bols à huile Bakongo ont la forme de canots (fig. 295 *c* et *d*) et les poteries des Bushongo ont la forme de gourdes (fig. 294 *b*). Les blocs de tukula ont la forme de javelots, de haches, de paniers, de bouteilles et autres (fig. 111). Les exemples de



Fig. 302. — KIKE. Dessin d'une broderie Bambala.

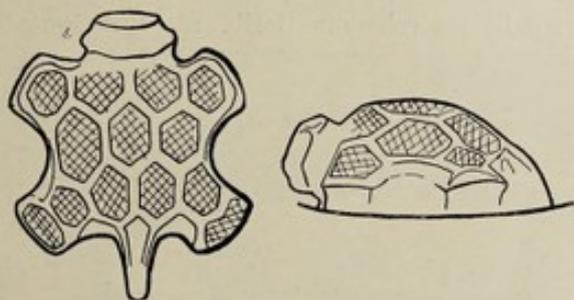
Fig. 303.
Dessin cousu sur une
robe de danse de femme.

Fig. 304. — Bouton d'une boîte Bambala.

en terre (fig. 308). Un vase d'un type analogue trouvé chez les Bakongo montre l'art du sculpteur sur bois développé à un haut degré, la forme en est également empruntée à l'art du potier (fig. 297). Une telle forme est en apparence tout à fait « non africaine » et si elle ne provenait d'une tribu justement caractérisée par l'absence presque totale d'influence européenne, elle pourrait être considérée comme ayant été exécutée sous l'inspiration des blancs.

On peut ranger, à côté de ces dessins, la forme du trône du grand chef des Bushongo (pl. XXIV, 7) qui, bien qu'il soit taillé d'une seule masse, cherche à représenter une gerbe d'éléments flexibles, peut-être de nervures de feuilles de palmier liées par une bande tressée. Dans un même art, les formes s'empruntent également avec facilité; par exemple, on peut voir des coupes en forme de tambours (pl. XXVI, 19) de sièges (pl. XXVI, 12) et d'autres objets.

D'une manière générale, les formes adoptées par les Bushongo sont remarquables

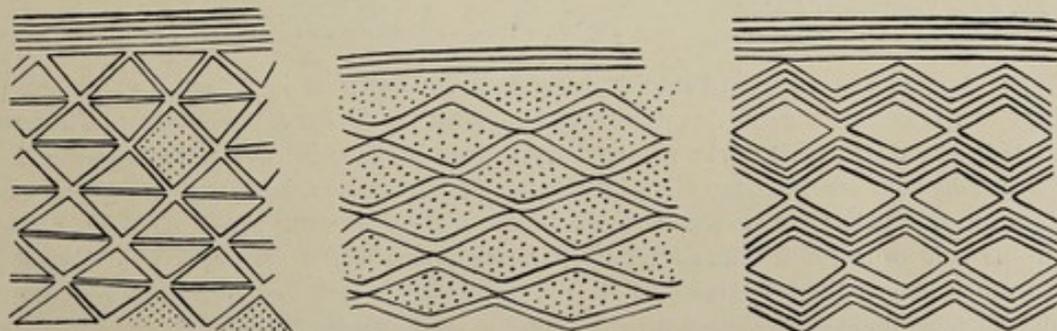


Fig. 305. — Dessins sur des coupes Bakongo en bois.

formes empruntées à une industrie par une autre sont très fréquents.

Ainsi en est-il des boîtes à couleurs en forme de panier figurés sur la planche XXV nos 8 à 10. D'autres exemples de formes de paniers emprun-

tés par des sculpteurs sur bois se voient sur la boîte et la coupe représentés par la figure 294 *d* et *h*. La poterie a fourni également beaucoup de formes aux sculpteurs comme on peut le voir sur la fig. 294 *e* et *f*; et les magnifiques coupes à anses des figures 260 et 296; la coupe ancienne recueillie chez les Bangongo, un des plus beaux spécimens trouvés pendant l'expédition, affecte une forme très particulière aux ouvrages

par leurs proportions. Il est difficile de trouver un spécimen, surtout parmi les travaux anciens, dont les contours ne soient pas harmonieux et pleins de grâce. Des exemples frappants nous sont fournis par le trône royal, la magnifique hanape (pl. XXVI, 11), deux autres spécimens plus grands et également beaux (pl. XXV, 6 et 7), une remarquable boîte sur un support en forme de roue (pl. XXV, 9) la cassette en forme de hutte (pl. XXV, 4), la boîte sur un support travaillé à jour, (pl. XXVI, 22), les boîtes oblongues (fig. 298), les vases Bakongo (fig. 297) et le très remarquable tambour de la pl. XXIV, 8. Le même sens des proportions se retrouve aussi dans les travaux en métal, surtout dans les couteaux Goribi et Ikuri Banga.

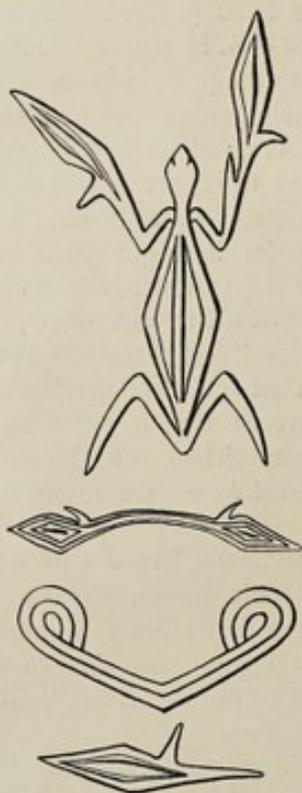


Fig. 306. — Variations du dessin appelé Lebeme (l'iguane).

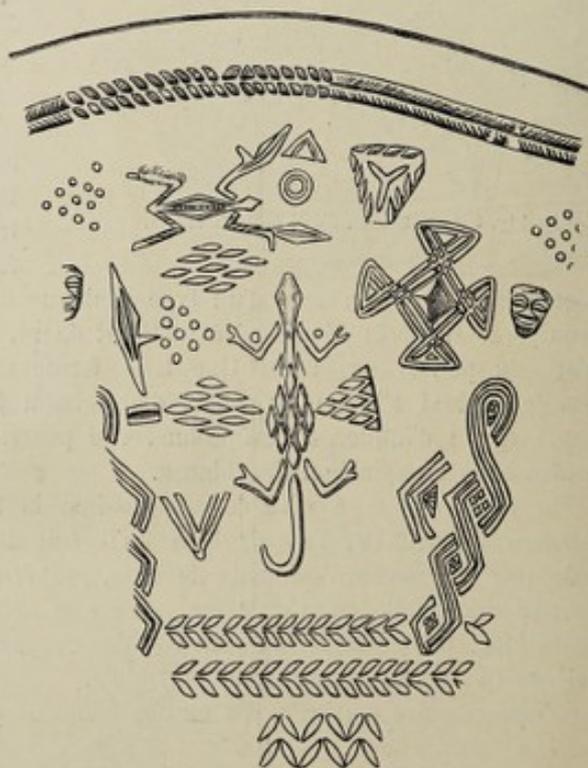


Fig. 307. — Dessins sculptés sur une coupe en corne de buffle (Bambala).

Il conviendrait ensuite d'étudier l'ornementation, et c'est là un sujet extrêmement vaste, vu la grande variété des dessins et l'universalité de leurs applications. L'horreur du vide est un caractère très net de l'art Bushongo, et celui des tribus apparentées, les Bashilele et les Bakongo ; ces peuplades couvrent tous leurs ustensiles de gracieux dessins. Mais, bien que certains objets n'aient pas un pouce de leur surface qui ne soit ornementé, jamais ils ne paraissent surchargés. Le sens très développé des proportions chez les Bushongo se rencontre encore ici lorsqu'il s'agit de garnir une surface donnée avec des ornements appropriés. Un des traits principaux des ornements exécutés par les Bushongo, est la hardiesse et la sûreté du dessin et,

dans ce sens, ils surpassent les Bashilele et les Bakongo lesquels ont une tendance à la minutie exagérée qui souvent affaiblit le dessin et nuit à l'effet général. Quant aux dessins d'ornements, nous pouvons les diviser arbitrairement en deux catégories : la première qui comprend des dessins visiblement empruntés au monde naturel, et la seconde qui comprend ceux empruntés aux travail du tissage, bien que ces derniers

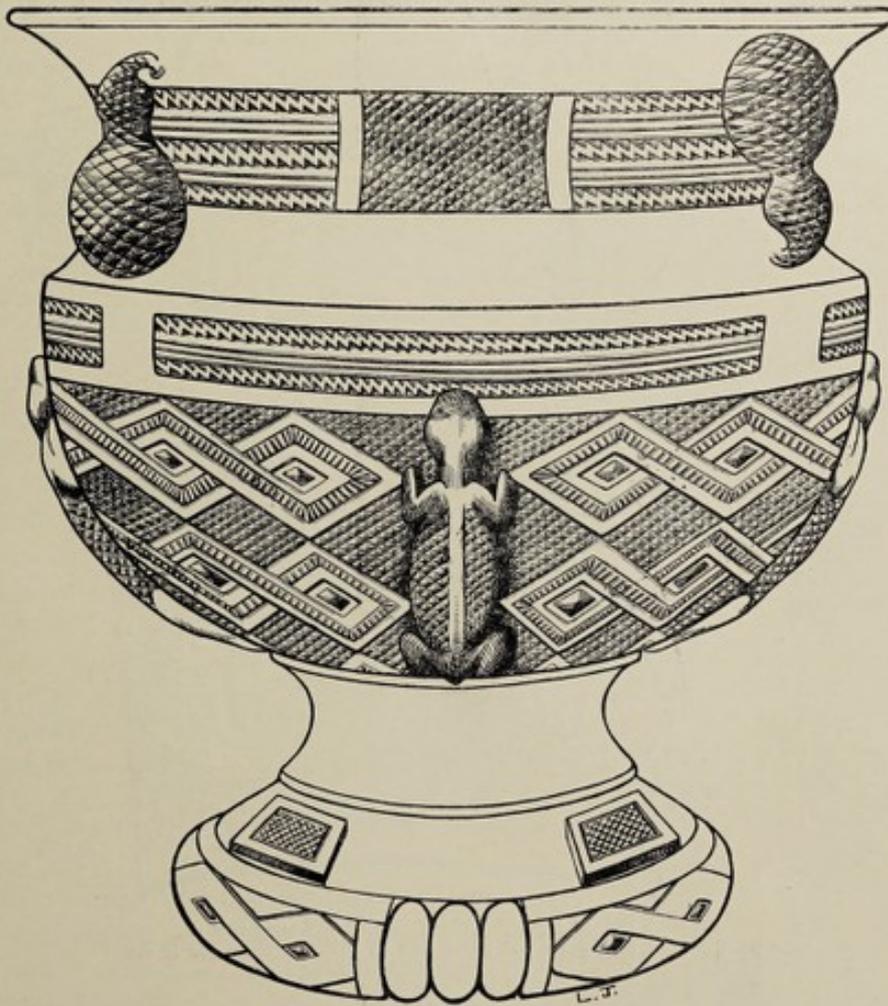


Fig. 308. — Ancienne coupe Bangongo en bois.

aient parfois reçu des noms d'animaux grâce à la ressemblance plus ou moins grande qu'ils avaient avec ces animaux ou encore avec d'autres objets. La prédominance des dessins de tissage dans la sculpture sur bois est remarquable et rend toute distinction impossible entre les dessins des broderies et des sculptures lorsqu'on procède à l'examen des conditions de l'art décoratif des Bushongo.

Examinons les détails qui sont empruntés directement à la nature. Ils sont empruntés au corps humain, au monde animal, y compris les reptiles et les insectes, et aux différents objets naturels ou fabriqués.

1. *Emprunts faits à la forme humaine.* — La tête d'un homme est souvent représentée sur les anses des coupes chez les Bushongo (fig. 289b) aussi bien que chez les Bashilele et chez les Bakongo (fig. 263), mais ceci est un usage assez commun et que l'on rencontre chez beaucoup d'autres peuples, et il ne convient

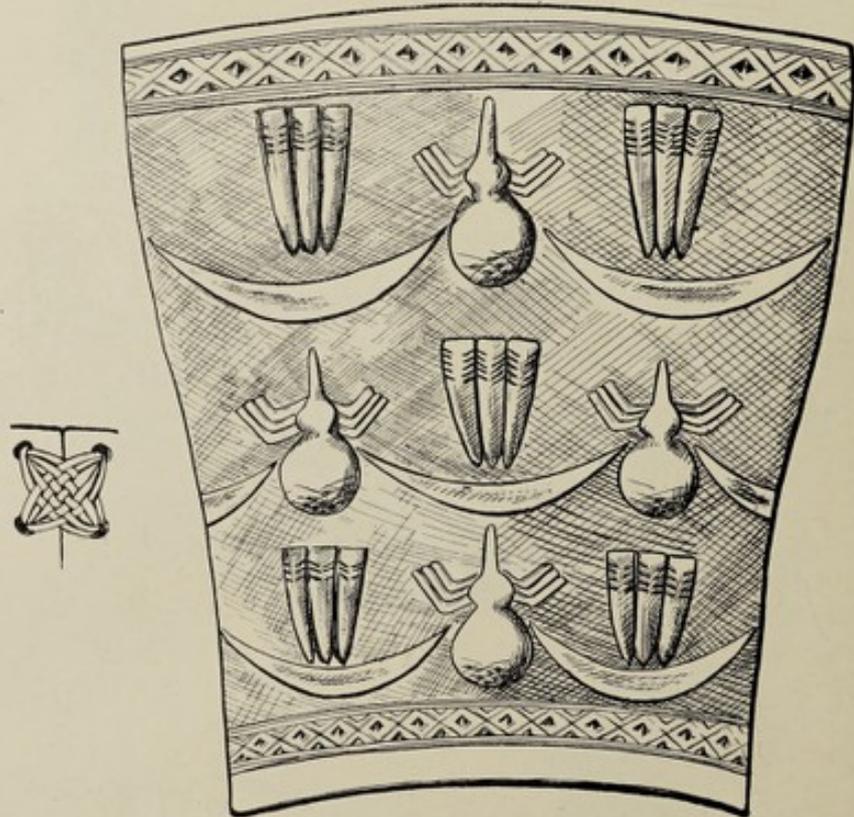


Fig. 309. — Dessins d'une coupe en bois (Bambala).
Le petit croquis représente une réparation en fibre effectuée sur la coupe

pas de s'y arrêter davantage. Cependant les Bushongo emploient la tête de l'homme comme motif ornemental, ce qui est très rare chez les autres tribus africaines. La fig. 299 en montre un bon exemple qui provient d'un tuyau de pipe. Une forme plus stylisée est indiquée sur la fig. 301. Du nez et des sourcils de cette forme dérive sans doute le *Kike* (les sourcils, fig. 302). La tête représentée est en général entourée de rayons et s'appelle alors *Phila*, le soleil. Nous nous occuperons de cette sorte de dessins plus loin lorsque nous étudierons les emprunts faits aux corps naturels. On rencontre souvent aussi des bras et des mains surtout

comme poignée de tambour (Pl. XXIV 1, 2 et 4); sur une boîte (Pl. XXV 3) on peut voir une paire de bras, et la présence d'un trou à l'endroit où les deux bras se rejoignent, fait supposer qu'il y avait une tête fixée là. Les bosses que l'on trouve au centre des couvercles des boîtes (Pl. XXV 2) se nomment *Itoto* et représentent évidemment le nombril de l'homme comme l'indique l'étymologie de ce mot. Un des dessins des maisons Bangongo, appelé *Matule* (fig. 160) semble la représentation très schématique d'une figure humaine. On ajoute quelquefois les traits de la figure à des représentations d'insectes, mais nous nous occuperons plus loin de ce dessin nommé *Mutu Chembe*.

2. — *Emprunts faits au monde animal.* — Ce sont surtout des *Bambi* (Antilope). Une forme représente la tête entière d'une antilope, et on la retrouve toujours dans l'ornementation des tuyaux de pipes (fig. 299) et parfois sur les couteaux de guerre Ilondo. On la rencontre aussi sur le tambour qui est devant la statue figurée sur la planche XXIII, 1 et quelquefois sur des coupes. Nous avons une série de pipes qui montre la transformation graduelle de la tête du Bambi dans l'insecte Mutu Chembe, ainsi que nous l'expliquerons un peu plus loin. L'autre forme de ce dessin, appelée *Bambi*, consiste en un dessin simple d'une ou de plusieurs cornes d'antilope (fig. 318 partie supérieure); ou en dessins pairs comme sur la boîte (Pl. XXVI, 21); par groupe de trois, sur la boîte (Pl. XXVI 25) et la coupe (fig. 39); de cinq, sur la coupe (Pl. XXV 6); ou enfin répété indéfiniment (le pied de la coupe de la fig. 318) et le tuyau de la pipe de la fig. 313. Ce dessin semble être dérivé de l'ornement fait de cornes d'antilope (fig. 226). Un autre dessin, appelé *Panga* (le mouton) représente évidemment la trace de la patte de cet animal; ces traces de sabots sont généralement arrangées par groupe de trois, de quatre ou de cinq et occupent les espaces d'un dessin de lacis de cordes comme le montre la fig. 367 et 369. Le petit détail figuré dans la fig. 303 est appelé *Shina Mboa*, ce qui signifie la queue du chien, et représente apparemment cet appendice. On voit ce dessin surtout

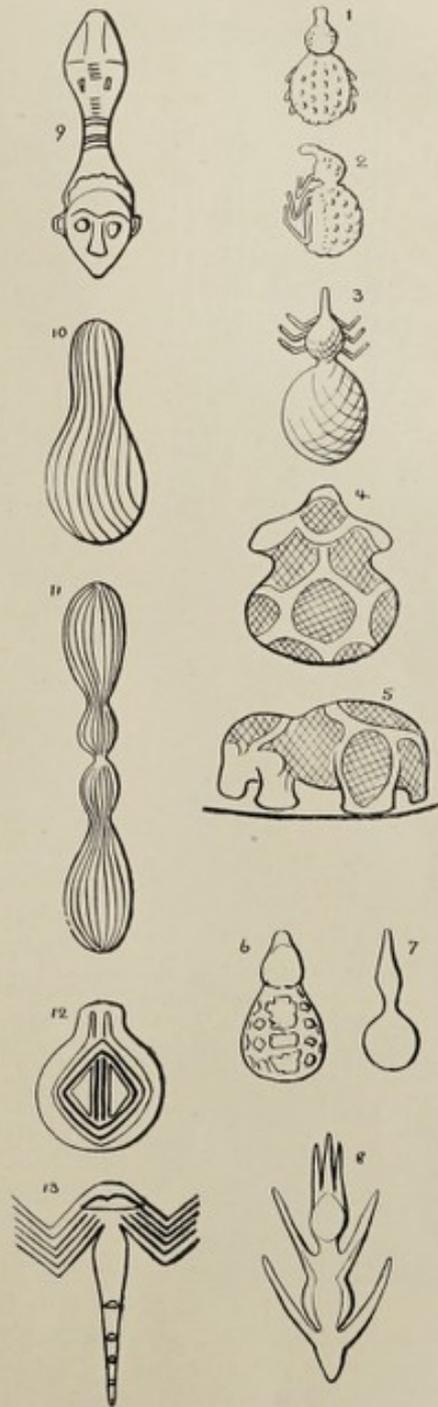


Fig. 310. — 1 à 12, variations du dessin appelé Mutu Chembe (tête de Dieu) représentant un insecte *Brachycerus*; 13, dessin représentant un scorpion.



Fig. 311. — La transition d'un dessin représentant une tête d'antilope (Bambi) à l'insecte Mutu Chembe pris de différentes pipes en bois.

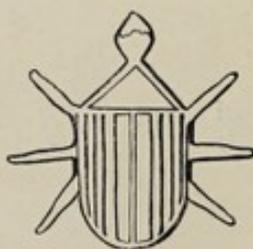


Fig. 312. — Un scarabée formant le bouton d'une boîte Bambala.

l'insecte-type et les figures qui suivent les différentes variations. Parmi ces dernières, les numéros 4 et 5 empruntés à la boîte de la pl. XXV 8 semblent

sur les blocs taillés de bois de Tukula, dans les vêtements faits de morceaux assemblés et dans les dessins de cicatrisation (fig. 207), figurant sur un vêtement, ce dessin s'appelle chez les Bangendi, *Lunda*. La seule représentation réaliste d'un oiseau se rencontre sur le dos d'un manche d'herminette Bakongo que montre la fig. 291. Les reptiles, surtout la tortue et l'iguane, sont fréquemment représentés dans l'art Bushongo. La tortue, appelée *Mayulu*, se trouve parfois relevée en bosse sur le couvercle des boîtes (fig. 304 et Pl. XXV 9); dans un cas ce dessin semble être confondu avec celui de l'insecte Mutu Chembe. On rencontre aussi cet animal sur les anses des coupes des Bashilele (fig. 295 a) et sur les tambours des

Bakongo. Une autre forme de *Mayulu* est un dessin hexagonal dérivé de la forme des écailles qui composent la carapace de la tortue, comme on le voit sur une coupe (pl. XXVI, 13), sur la lame d'un couteau Ikula (fig. 279 a), sur un dessin de broderie (fig. 256 e) et sur un dessin de maison Bangongo (fig. 170). Le dessin Bakongo de la fig. 305 et qui lui ressemble un peu, dérive, selon l'opinion de cette tribu, de la même origine. L'iguane *Lebeme* est généralement sculpté sur les cornes à boire; quelquefois, c'est l'animal tout entier (fig. 307), d'autres fois les pattes de devant seulement avec leurs griffes (fig. 317) ou même quelquefois une seule patte. Un dessin représentant les pattes de devant et de forme curviligne, hautement conventionnelle, se remarque sur la coupe de la pl. XXVI, 18. Les différentes formes de ce dessin sont indiquées toutes ensemble dans la fig. 306.

Les lézards se rencontrent sur les coupes (fig. 308) et les cornes à boire des Bushongo (fig. 307) et on peut en voir un sur un manche de houe Bakongo (fig. 291 b).

Parmi les insectes, le plus souvent représenté est sans contredit le charançon (genre *Brachycerus*) connu sous le nom de *Mutu Chembe* c'est-à-dire la tête de Dieu. Ce caractère surnaturel a certainement une influence très grande pour les Bushongo; quoi qu'il en soit, c'est un de leurs dessins favoris. La forme la plus réaliste se trouve dans la coupe de la fig. 308, et dans celle de la fig. 309.

Mais il en existe un grand nombre de variétés plus ou moins stylisées, dont quelques-unes sont reproduites sur la figure 310. La première et la seconde de la série montrent

confondus avec le dessin de la tortue, à en juger par les écailles dont le dos de l'animal est orné; dans le numéro 9, le thorax a été agrandi, et on a ajouté des traits humains au dessin, ce qui explique le nom de Mutu Chembe. Dans sa forme la plus simple, numéro 7, il est souvent répété trois ou quatre fois dans l'ornementation d'un tuyau de pipe ou d'une coupe.

De plus, la Mutu Chembe semble aussi confondue avec le dessin de l'antilope, Bambi, et une série de détails empruntés à l'ornementation de tuyaux de pipe montrent le passage graduel d'un dessin à l'autre (fig. 311).

Une boîte très bien sculptée porte un renflement ayant la forme d'un scarabée (fig. 312 et Pl. XXV 10) l'insecte qui fut créé le premier et qui engendra des autres, ainsi qu'il est dit à la page 20. Il se peut qu'il y ait un rapport entre l'importance que donnaient les anciens Egyptiens au scarabée et celle que lui attribuent ces peuples primitifs de l'Afrique. Il existe déjà beaucoup de rapprochements à faire dans ce sens au point de vue des pratiques et des croyances religieuses. La fig. 310, 8, un bouton de couvercle de boîte, semble également représenter une autre variété d'insecte.

Un très vieux tuyau de pipe magnifiquement sculpté montre des animaux qui sont certainement des scorpions (fig. 313 et 310, 13). Enfin un dessin, appelé *Pasi* et dérivé du caurie, est constamment employé pour orner les bords des coupes et des panneaux sculptés sur les boîtes (fig. 360).

3. — *Formes empruntées aux objets naturels.*

— Il y a, tout d'abord, les dessins appelés *Phila*, et qui représentent le soleil. La forme la plus perfectionnée de ce dessin représente une tête d'homme environnée de rayons ainsi qu'il a déjà été dit plus haut (fig. 314a); deux beaux exemples sont encore fournis par la boîte (Pl. XXVI, 21) et le vieux tambour (Pl. XXIV, 6). Les traits de la figure tendent à disparaître et à être remplacés par une rosace (fig. 314b) provenant de la coupe (Pl. XXV 6), et les rayons n'existent pas toujours, et peuvent être modifiés comme dans la figure 314 c. (empruntés à la boîte pl. XXV, 8) ils peuvent même disparaître complètement comme dans la figure 315. Un autre modèle de ce dessin reproduit sur la figure 316 est évidemment à rapprocher du précédent, mais porte un nom

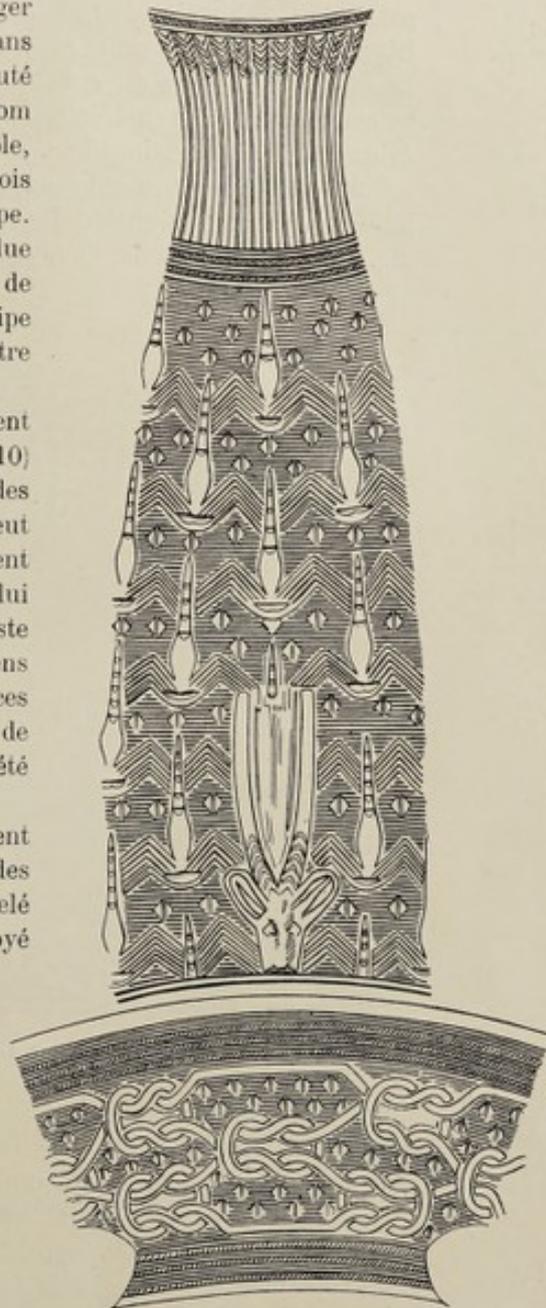


Fig. 313. — Pipe Bambala en bois sculpté.

particulier, Yangala. Parmi les rosaces il faut encore mentionner les cercles concentriques appelés *Idingela* et aussi *Kalonge-longe* par les Bangendi et que l'on rencontre sur les cornes à boire (fig. 317) et aussi, chez les Bangendi, sur les vêtements faits de morceaux assemblés. Mais ces dessins n'ont pas un rapport évident avec le dessin Phila.

En plus de la rosace hexagonale appelée *Mayulu* (tortue fig. 256 *e* et pl. XXVI, 13) il existe aussi une rosace formée d'octogones concentriques, nommée *Mabele Genji* (fig. 256 *f*). A côté de l'image du Soleil, Phila, il convient de placer celle de la

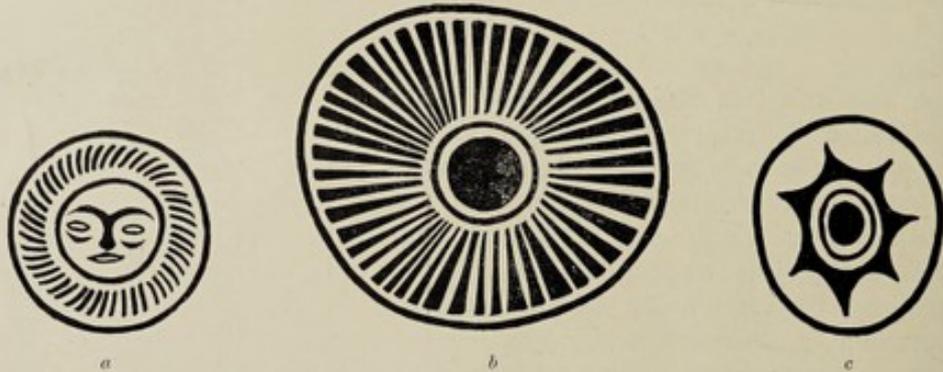


Fig. 314. — Variations du dessin Phila (le soleil), sculptés en bois sur des objets Bambala.

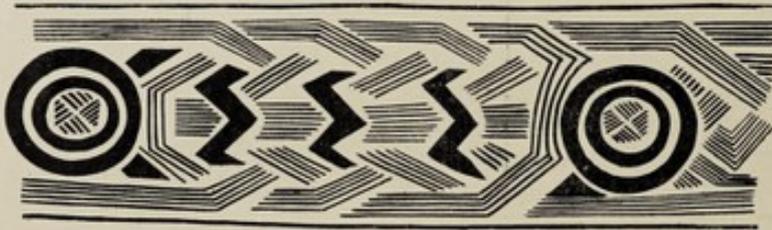


Fig. 315. — Bordure d'une boîte Bambala

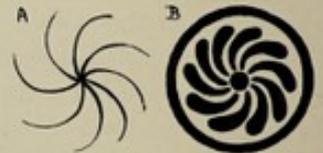


Fig. 316. — Dessin Yangala.

lune *Ngono*; on la voit nettement sur les coupes reproduites à la figure 309 et 318. Dans cette dernière, les croissants sont arrangés de façon à former des festons. Le dessin *Ngono* se reproduit dans les boîtes semi-lunaires (pl. XXVI, 23 à 25).

4. — *Formes empruntées aux objets fabriqués.* — Le premier est l'ovale pointu à une extrémité, appelé *Boata*, le canot; on le rencontre dans les sculptures sur bois (pied de coupe dans la fig. 318), dans les dessins de cicatrisation (fig. 207) et dans les dessins des vêtements. La ceinture de fibre que portent les chefs et les *Kolomo* se rencontre, en sculpture sur bois, sur la coupe si souvent citée, (fig. 318). On trouve souvent des représentations d'armes et des couteaux *Ilondo* de différents modèles ornent le tour du tambour de la pl. XXIV, 6. Des pointes de javelots munis de trous et ornés d'ouvertures dans la lame sont visibles sur le poteau d'entrée que reproduit la pl. XXV, 11. Mais ce qui est plus intéressant c'est le

bouclier représenté sur ce poteau, car à l'heure actuelle l'usage des boucliers est tout à fait abandonné. Ce dernier bouclier diffère de celui recueilli à grand'peine par l'expédition (fig. 280 c); au contraire de ce dernier, qui est en bois, il est évidemment en osier et les extrémités en sont arrondies au lieu d'être rectangulaires; en cela il ressemble au bouclier des Basongo Meno représenté sur la fig. 280a. Il est légèrement recourbé dans le sens transversal au lieu de former un angle, et il est garni d'une légère bosse au lieu de la nervure médiane; cette petite bosse donne à l'intérieur

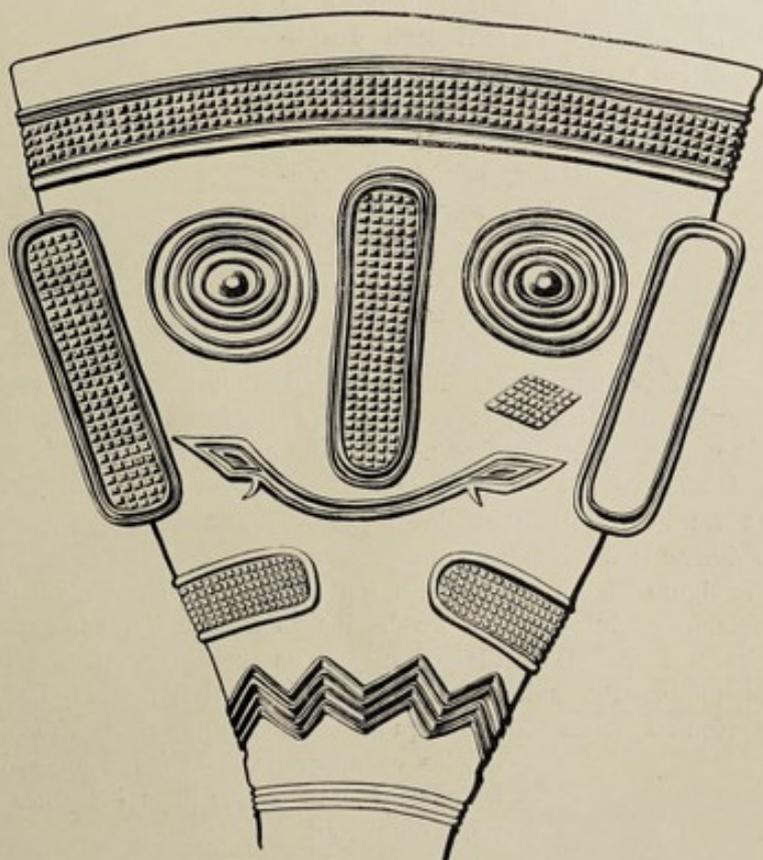


Fig. 317. — Coupe sculptée dans une corne de buffle (Bangongo) montrant une cicatrisation caractéristique des Bangongo et Basongo Meno.

du bouclier plus d'espace à la main qui tient la poignée verticale en bois du bouclier.

On trouve aussi représentés deux instruments de musique, le plus souvent le double gong de fer à manche triangulaire. Voir le poteau d'entrée de la fig. pl. XXV, 13; l'instrument lui-même est reproduit fig. 70.

La harpe à cinq cordes (fig. 319) n'a été remarquée qu'une seule fois sur la bosse centrale du couvercle d'une boîte à couleur.

Jusqu'à présent l'art Bushongo était facile à expliquer mais, si nous nous

occupons maintenant des dessins dérivés des industries du tissage et autres de la même famille.

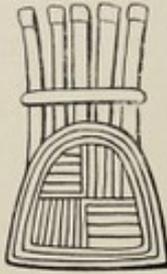


Fig. 319.
Bouton d'une boîte
Bambala représentant
une harpe.

la question devient plus délicate. Non qu'il soit difficile de définir l'origine des dessins, ainsi qu'un simple coup d'œil jeté sur les illustrations de ce chapitre peut le montrer, mais il est assez malaisé de comprendre le système indigène de nomenclature et tout essai d'explication sera forcément un peu compliqué. Pour les indigènes eux-mêmes, la nomenclature correcte de plusieurs dessins, même très courants et qui leur sont tout à fait familiers, est assez difficile, et lorsque nous dressâmes la liste des noms des dessins, de fréquentes disputes eurent lieu entre les personnes qui nous renseignaient et on fut souvent obligé de recourir à des experts en matière d'art pour trancher le différend. Il est intéressant de noter que ces experts, lorsqu'il s'agissait de dessins de broderie, étaient toujours des femmes. Au contraire, c'étaient toujours des hommes pour des dessins de sculpture. La raison de ces différentes difficultés réside dans ce fait qu'un Bushongo ne regarde pas un dessin de la même manière qu'un Européen; il ne considère pas le dessin dans son ensemble, mais le décompose en différents dessins élémentaires, prend un de ces éléments comme caractéristique de la figure et donne au dessin tout entier la dénomination de cette partie. Les motifs, obtenus en interrompant les dessins du tissage à des intervalles réguliers, sont construits à l'aide de petits détails qu'on retrouve, diversement combiné, dans d'autres motifs. Par suite, grâce à l'esprit analytique des indigènes on en arrive à ce résultat assez curieux qu'un même nom peut être donné à deux

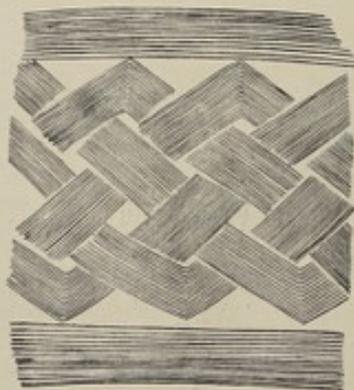


Fig. 321. — Le dessin Imbolo sur une coupe Bakongo.

dessins en apparence tout à fait dissemblables, quant à l'effet général, et que deux indigènes de sexe différent donneront au même dessin des noms différents parce que chacun y considérera un certain élément particulier comme constituant l'élément principal du dessin, l'homme étant sculpteur,



Fig. 318. — Coupe Bambala orné de cauris incrustés.

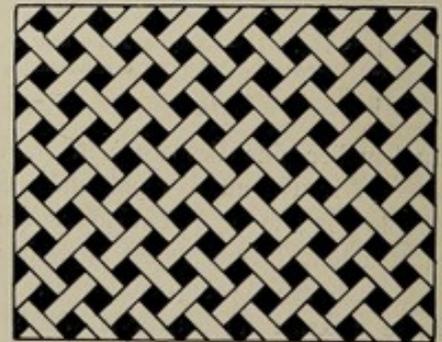


Fig. 320.

et la femme brodeuse. Cela est peut-être aussi difficile à saisir que délicat à expliquer, mais on saisira mieux la question après les quelques exemples concrets que nous allons donner.



Fig. 322. — Les variations du dessin Imbolo.
Le n° 3 est appelé Iema (le xylophone), le n° 4 est appelé Makashi Matama (le pied de Matama).

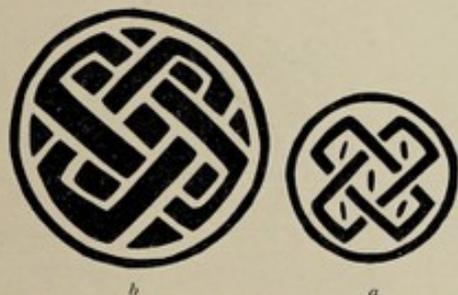


Fig. 323. — a. Dessin Imbolo, b. Dessin Bisha Muchue Na Boma (le dos de la tête de serpent).

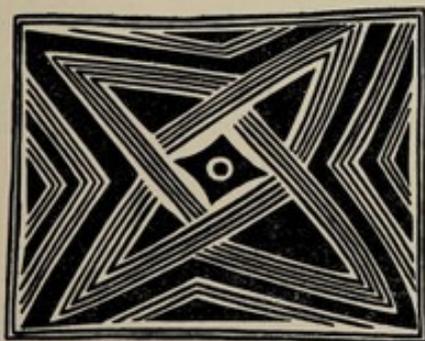


Fig. 324. — Dessins sculptés sur une boîte Bangongo.

sculpter », terme qui désigne l'ovale, à cause de la forme ovulaire de la lame de ce couteau (fig. 264). Cette tribu donne le même nom à un dessin qui est totalement différent quant à l'aspect général, ainsi qu'on le verra plus loin.

Le point ordinaire simple de tissage, tel que celui reproduit par le diagramme de la fig. 320, se nomme *Imbolo*; c'est un dessin très commun en broderie (fig. 256 h), en sculpture sur bois (fig. 321), comme dessins des maisons Bangongo (fig. 162); (mais ce dessin, dans ce

cas, se nomme *Mongo* pour la raison expliquée plus loin). Prenons l'expression la plus simple de ce dessin reproduite fig. 322, 1, et joignons les extrémités marquées respectivement A et B, A' et B', C et D, C' et D', nous obtenons deux boucles entrelacées, c'est-à-dire un détail qui se retrouve fréquemment sur les boutons des couvercles de boîtes (fig. 322, 2 et 323) et qui est connu généralement sous le même nom. Chez les Bangongo cependant on dit parfois *Bisha Muchue Na Boma* pour désigner le dessin, ce qui signifie « le dos de la tête du python » avec les marques de laquelle on peut identifier le dessin. Maintenant, ce même nom *Imbolo* est donné au dessin en croix sculpté sur la corne dont le dessin est reproduit sur la fig. 325. Il se peut que ce dessin en croix soit simplement la silhouette des deux boucles entrelacées, ou bien encore il peut provenir de l'espace délimité en coupant un *Imbolo* ordinaire et en joignant les deux extrémités; la fig. 326, montre les trois stades successifs.

Les boucles entrelacées se retrouvent sur les dessins de sculpture des Bakongo (fig. 327) mais ici elles sont beaucoup plus décomposées notamment en deux ovales et appelées alors *Buina*, « le couteau pour

Si nous revenons à l'expression simple du dessin Imbolo, nous observons qu'en joignant les extrémités libres de différentes manières, par exemple, A et C, D et A',

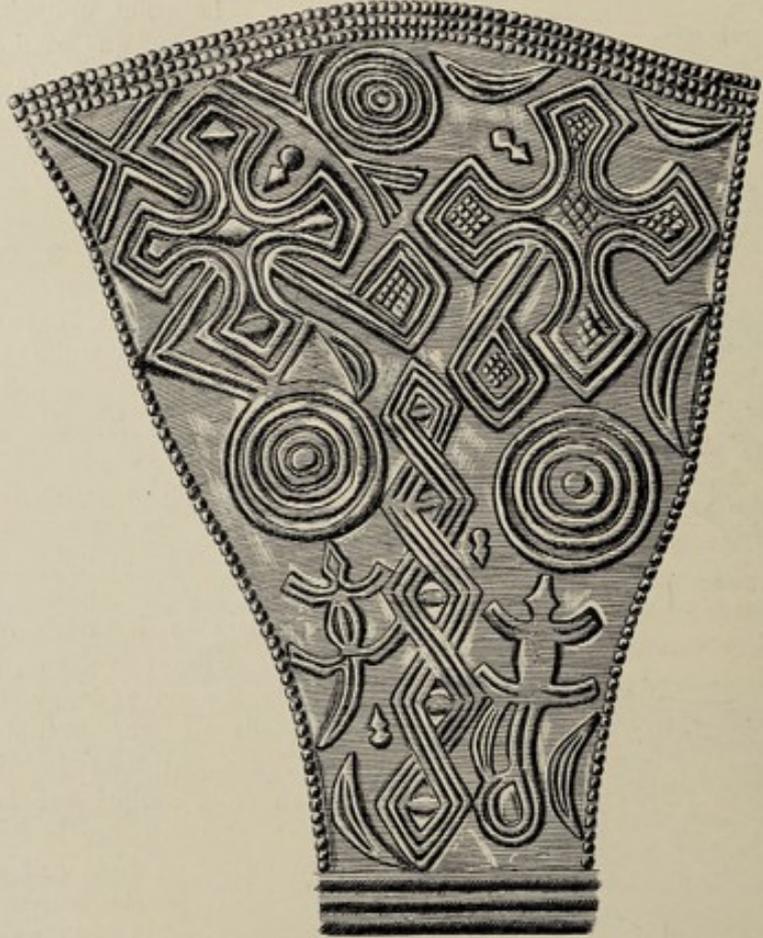


Fig. 325. — Coupe sculptée d'une corne du baffle (Bangongo).

B' et D', C' et B, on peut former un dessin en croix d'un autre modèle. On donne à ce dernier différents noms, selon que les lignes que l'on joint sont courbes ou droites ; dans

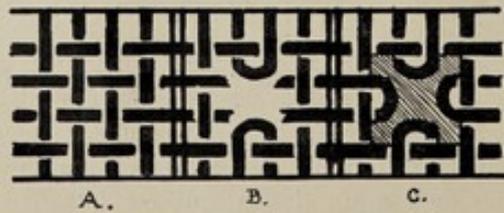


Fig. 326. — Suggestion de l'évolution du dessin Imbolo comme sculpté sur la coupe de la fig. 325.

le premier cas, il se nomme Ilema (le xylophone) (fig. 122, 3), dans le second, Makashi Matama (le pied de Matama) (fig. 122, 4).

Il faut noter

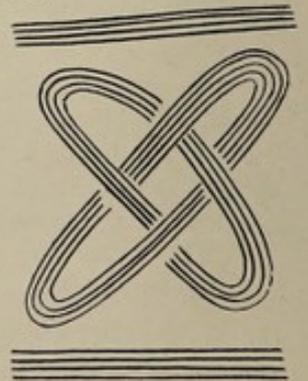


Fig. 327. — Dessin Buins sur une coupe Bakongo.



Fig. 328. — L'évolution du dessin Mongo (genou) de l'Imbolo.



Fig. 329. — Le dessin Mongo sur les boîtes Bangongo.



Fig. 330. — Le dessin Namba (nœud) sur une coupe Bambala.

une autre série plus considérable de dessins Imbolo, obtenus en divisant le dessin simple en un certain nombre de carrés dont les côtés sont prolongés alternativement de façon à former une sorte de swastika (fig. 328). On donne

à une telle figure le nom de *Mongo* (le genou) (fig. 329), et on remarque surtout ce dessin lorsque les éléments du tissage sont très lâches et les bords marqués par des lignes bien nettes. C'est ainsi que les dessins qui ornent les maisons Bankongo, (fig. 162), et que nous désignerions, selon nos idées, par le mot Imbolo, furent à l'unanimité qualifiés de Mongo. Le même nom est donné au dessin tissé de la fig. 256 i, dans lequel les éléments du Mongo attirent plus l'œil que ceux de l'Imbolo, grâce au fond noir sur lequel ils se trouvent.

Une variété de dessins de maison, Mongo, mentionnée plus haut peut se voir sur le dessin de muraille de la fig. 164; il est obtenu en faisant des coupures à intervalles réguliers dans le précédent, et se nomme *Ekwakwa Mongo*, c'est-à-dire, le « Mongo estropié ».

La simple torsade est peut-être encore plus compliquée dans ses transformations. Si elle est formée par une ou même plusieurs lignes arrangées de telle façon que celles-ci ne tirent pas beaucoup l'œil, et que la continuité du dessin n'est pas interrompue (fig. 330), elle est appelée par les Bambala *Namba* (le nœud), une variété d'un grand nombre de motifs portant le même nom, et évidemment dérivés d'un travail soutaché qui sera examiné plus tard. Mais si les contours de ce dessin présentent des éléments anguleux et très accentués, de façon à lui donner l'allure d'une série continue de détails commedans la fig. 331 8,

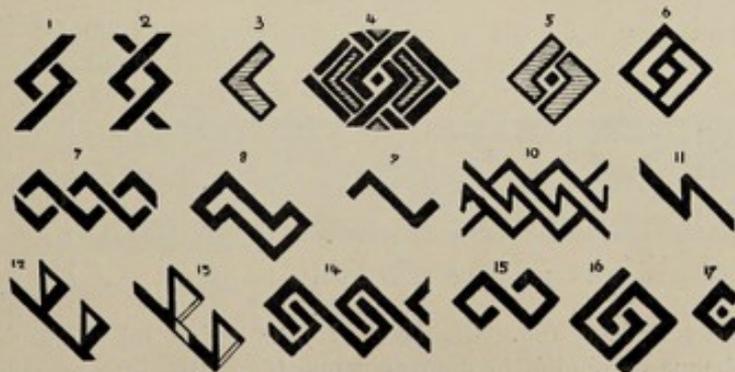


Fig. 331 — Détails des dessins les plus communs.

il est alors appelé par les Bambala, *Nyinga* (fumée, fig. 333); chaque dessin élémentaire est censé reproduire alors une spirale de fumée. Ce dessin est appelé par les

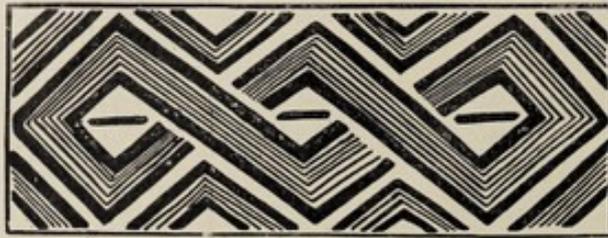


Fig. 332. — Nyinga (fumée). Dessin sur une boîte Bangongo.

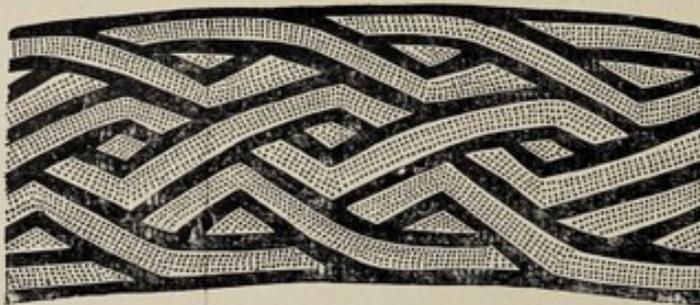


Fig. 333. — Nyinga. Dessin sur une coupe Bangongo.

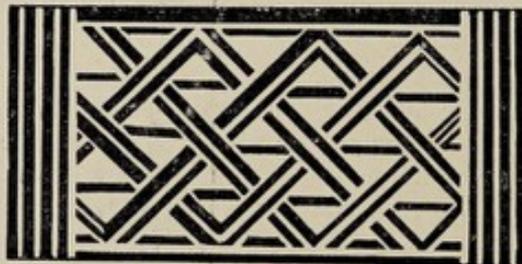


Fig. 334. — Molambo (doigts). Dessin sur une boîte Bangongo.



Fig. 335. — Lukata. Dessin sur une boîte Bangongo.

Bankongo *Molambo* (le doigt), et on donne parfois ce même nom au dessin tressé ordinaire (*Imbolo*), lorsque, comme sur la fig. 334, il est constitué par des éléments *Molambo* entrelacés. Des gens de cette tribu donnaient néanmoins le nom de *Lukata* à la fig. 335. Il faut le noter cependant, la différence entre la série continue d'éléments

Nyinga (fig. 331⁸) et le dessin reproduit fig. 331¹⁰ ne semble guère plus grande qu'entre n'importe quels autres dessins auxquels les Bushongo donnent le même nom. Néanmoins la dénomination donnée à la fig. 331¹⁰ est *Nemo Kanya* (le doigt de Kanya). L'élément distinctif de ce dessin est celui que reproduit la fig. 331¹¹, comme on peut

s'en rendre compte par le dessin de la fig. 338, qui porte la même désignation. Une troisième variété est représentée sur la fig. 339 et une quatrième sur la fig. 331¹². Il est assez difficile de le reconnaître dans ce dernier cas, jusqu'à ce que l'on ait déchiffré l'élément essentiel de la figure, représenté sur la fig. 331, ¹³. Le dessin reproduit fig. 340 semble être aussi une variété de *Nemo Kanya*, mais il y a tout lieu de croire que les indigènes le regarderaient comme analogue au dessin appelé *Kike* dont nous avons fait mention plus haut.

Si l'on prend un simple élé-

ment *Nyinga* (fig. 331, 15 et 16), et qu'on lui ajoute des angles supplémentaires à chaque extrémité, la figure obtenue (fig. 331, 14), se nomme *Makena* (le hameau), mais si un angle supplémentaire est encore ajouté, le dessin se nomme *Bula Buimbi*

(le village de l'héritier présomptif). Dans ce dessin les éléments qui le composent se présentent en forme simple ou entrelacée (fig. 331, ¹⁵ et ¹⁶). Le rapport étroit qui

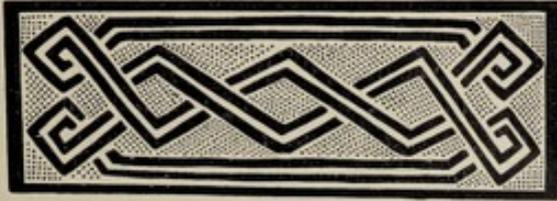


Fig. 336. — Dessin sur une boîte Bangongo.

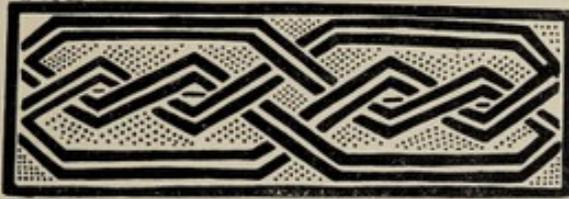


Fig. 337. — Dessin sur une boîte Bangongo.

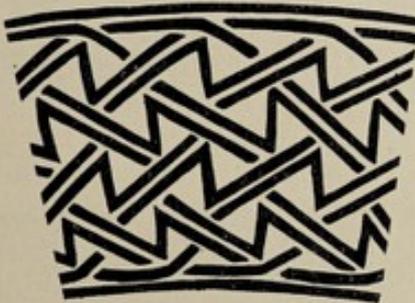


Fig. 338. — Nemo Kanya (doigts de Kanya).
Dessin sur un clystère Bambala.

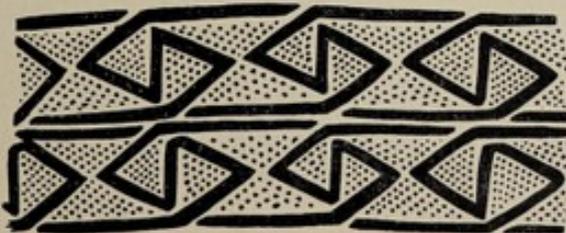


Fig. 339. — Nemo Kanya. Dessin sur une pipe.

existe entre deux dessins se retrouve dans les noms qui servent à les désigner. Ces noms sont ceux employés par les Bambala, mais chez les Bangongo, le Makena, lorsqu'il se rapporte à un dessin de muraille, se nomme *Basungu* « les esprits » (fig. 167).

Pour en revenir à la torsade simple, ce motif tel qu'il vient d'être envisagé est composé d'éléments pliés à angle droit; mais si ces éléments sont disposés à angle obtus, comme dans la fig. 341, le dessin se nomme alors *Dembo*, « l'orteil ». Il est intéressant de remarquer que le dessin de la fig. 342 est obtenu en plaçant côte à côte deux séries de « Dembo ». L'analyse de cette dérivation est repro-

duite sur la fig. 343. La raison pour laquelle le dessin Bangongo de la fig. 344 se nomme Boma (le python) et non Dembo, est que l'espace central est rempli avec un laci qui figure les dessins du dos du python.

Un dessin élémentaire des plus importants est reproduit sur la fig. 331, ²; il est évidemment obtenu en invertissant la torsade à angle droit, dont il a été question plus haut. Des motifs formés par un arrangement symétrique de ce dessin sont appelés *Mikope Ngoma*, ce qui signifie les « Tambours de Mikope »; ce dessin aurait, paraît-il, été inventé par le chef Mikope pour servir à l'ornementation des tambours royaux. La forme typique de ce Mikope Ngoma est reproduite sur les fig. 347 *c* et 256 *b*. Il est vrai que l'élément Mongo est répété dans ce dernier genre de dessin tout aussi souvent que l'élément dont celui-ci tire son nom, mais il ne

faut pas perdre de vue que ces Mongo sont disposés symétriquement en groupe de quatre autour des éléments Mikope Ngoma, de telle sorte que ces derniers occupent la place la plus importante du dessin, puisqu'ils en sont les points centraux; on les considère



Fig. 340. — Nemo Kanya. Dessin sur une coupe Bangendi.



Fig. 341. — Dembo (orteil) sur une boîte Bangongo

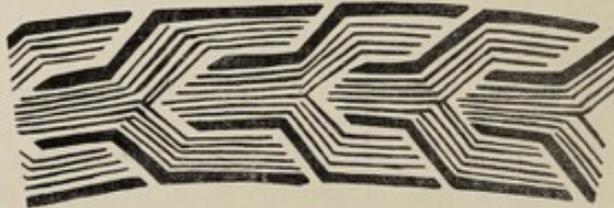


Fig. 342. — Le dessin Dembo en double sur une imitation de corne de buffle en bois.

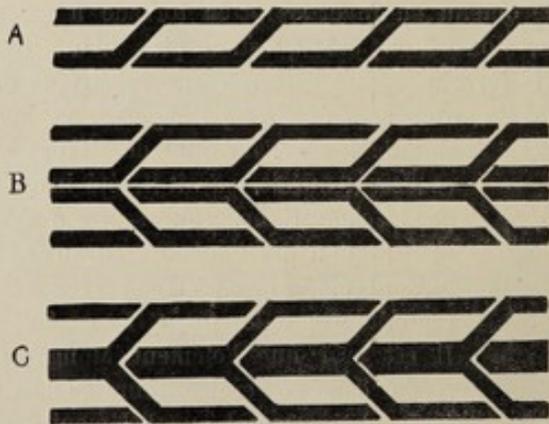


Fig. 343. — Explication du Dembo double.

Si les chevrons sont placés l'un dans l'autre et leurs bras alternativement coloriés de différentes teintes, comme dans la planche XXIX, fig. 8, le dessin se

par conséquent comme le motif principal. De là vient qu'il donne son nom à tout le dessin. Si maintenant nous considérons le motif dans son ensemble, on peut voir qu'il est dérivé d'une variété particulière de tressage, dont la continuité est rompue par l'insertion d'espaces ayant la forme de chevrons et disposés symétriquement comme le montre la fig. 347. D'autres variétés de Mi-

kope Ngoma sont reproduites sur les fig. 345 et 346. Si les espaces en forme

de chevrons sont rendus plus importants par quelques traits additionnels (fig. 331⁴, 348 et 256 c) ou bien sont remplis par de la broderie veloutée (Musese) tandis que le reste des espaces est laissé vide, alors le caractère du dessin change complètement au yeux de l'indigène, et se nomme *Mamanye*

(les pierres) qui est le nom du chevron (fig. 331³). Pour que le chevron conserve son caractère propre aux yeux de l'indigène, il n'est pas nécessaire qu'il ait des bras égaux ainsi qu'on peut s'en rendre compte d'après le détail de la fig. 331⁵ qui est aussi connu sous le nom de *Mamanye*. Tout ce que l'on demande, c'est qu'il soit très accentué. S'il perd cette accentuation par suite de son isolement, le motif change; ainsi dans la fig. 344, où les chevrons sont emmêlés en un dessin courant, le motif prend le nom de *Bisha Kota* « le dos du crocodile » lequel présente des dessins analogues.

nomme *Mienga*, « le poisson ». Ou encore, si les chevrons sont joints les uns aux autres de façon à former un zigzag, le dessin prend le nom de *Bisha Ngila* « le dos du chat sauvage » (fig. 350). Une série de paires de chevrons formant la ligne centrale d'une torsade interrompue comme dans la fig. 351, est appelé par

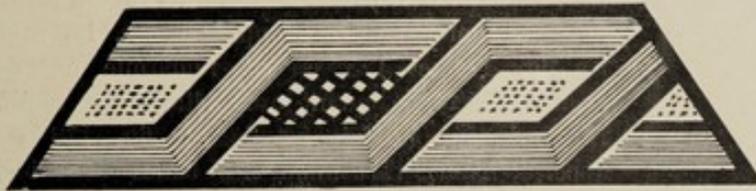


Fig. 344. — Boma (le serpent) sur une boîte Bangongo.

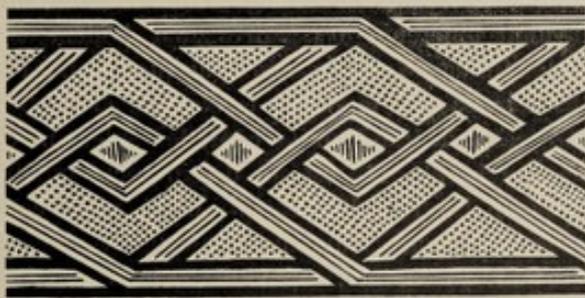


Fig. 345. — Mikope Ngoma (le tambour de Mikope) sur une coupe Bambala.

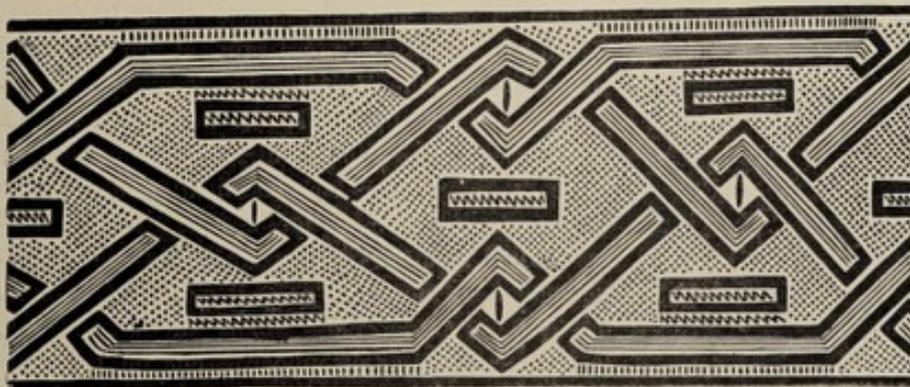


Fig. 346. — Variation de Mikope Ngoma sur une coupe Bangendi.

les intervalles du carré brisé, avec la tâche noire dans le centre. L'ensemble du dessin a naturellement une grande ressemblance, dans l'aspect général, avec le Mikope Ngoma. Chez les Bangongo, on trouve ce dessin comme dessin d'ornement pour les maisons (fig. 170), et là aussi, les éléments du carré brisé sont disposés symétriquement en paires se faisant face. Cet arrangement symétrique n'a pas

les Bangongo, *Kongo Nyemwo* « le coude ». Un dessin ressemblant beaucoup à celui-ci se nomme *Lori Yongolo* « les pattes du caméléon » (fig. 353).

Examinons maintenant un autre dessin

obtenu en rompant un tressage (quelque chose d'analogue à la fig. 347a), au moyen d'espaces disposés symétriquement et ayant la forme reproduite sur la fig. 331.¹⁷ Ces espaces sont évidemment reliés aux chevrons, puisque situés à moitié chemin entre eux et le carré; pour plus de commodité, nous emploierons le terme carré brisé pour désigner cet élément. Le motif dérivé est représenté sur les

fig. 256 d et 354 et se nomme *In-gala*. Ce mot signifie la pintade et les dessins du plumage du dos de cet animal sont supposés être représentés par

d'influence sur le nom du dessin ; si les éléments sont disposés en séries régulières, tous dirigés dans le même sens et que des interruptions sont faites à intervalles réguliers dans les contours comme le montre la fig. 172, le motif est encore appelé *Ingala*, mais la présence des interruptions est indiquée en ajoutant



a



b



c

Fig. 347. — L'évolution du Mikope Ngoma.

la fig. 331, ⁶ et de même dans la fig. 331, ⁵, l'aspect Mamanye éclipse totalement l'aspect Woto.

Les dessins dont nous allons nous occuper maintenant sont ceux basés sur le triple tressage. Le nom Bambala pour ce genre de dessin est *Ikunji* (l'œil, fig. 256 g),

au nom le terme de *ekwakwa* et le nom entier est : *Ekwakwa Ingala*, c'est-à-dire « Ingala estropié ». Si maintenant on compare la fig. 173 avec les fig. 174 et 175, on ne remarque pas de grande différence quant aux détails du motif. Et cependant le fait est là, la fig. 173 est appelée *Kumbe Musanga*, les bancs de sable, alors que les fig. 174 et 175 se nomment *Bisenga Budi*, c'est-à-dire une pousse d'arbre. Le fait que le dessin de la fig. 175 va dans une direction différente des autres, n'a évidemment aucune influence sur le nom, puisque la fig. 174 est désignée par le même terme. La distinction entre ces différents motifs consiste seulement en ceci que la fig. 173 est un dessin rectangulaire alors que les fig. 174 et 175 n'ont point cette forme. Revenons maintenant au motif élémentaire Mikope Ngoma, reproduit à la fig. 331, ², coupons-en alternativement les bras (fig. 331, ⁴) et inscrivons le résultat obtenu dans un carré (fig. 331, ⁶), nous obtenons ainsi un dessin qui est la base du motif appelé *Woto* (fig. 355). Ce dessin est très intéressant et en le comparant avec une variété de *Mamanye* représentée sur la fig. 331, ⁵, nous aurons un excellent exemple du point de vue auquel se place l'indigène dans sa classification des motifs ornementaux. Après étude des détails des figures 331, ⁵ et 331, ⁶, on verra qu'ils sont essentiellement les mêmes. S'ils sont considérés comme des exemples de *Woto*, dans la fig. 331, ⁶, les éléments essentiels apparaissent en noir sur fond blanc, tandis que dans la fig. 331, ⁵, ils apparaissent au contraire en blanc sur un fond ombré. Pour l'œil d'un indigène, l'aspect *Woto* éclipse totalement l'aspect *Mamanye* dans

le nom Bangongo *Bisha Masombo* (le dos du sanglier fig. 356). Le nom Bambala semble dû à la présence d'espaces triangulaires, celui employé par les Bangongo aux lignes à angles obtus qui ont une certaine analogie avec le contour d'un dos de sanglier. L'Ikunji en combinaison conduit à deux autres dessins. Le premier est celui reproduit sur les figures 357 *b* et 358; il consiste en deux bandes d'Ikunji mises côte à côte; ce motif se nomme *Masaka* (les fesses) et la ressemblance est évidente. Dans le second de ces dessins, les deux bandes sont confondues et les éléments Ikunji ont complètement disparu (fig. 357 *c* et 359); ce dessin est appelé par les Bangongo *Tamberi Koko* (pied de poule); la ressemblance est également très visible. La transformation de ces deux dessins est analogue à celle des dessins provenant des deux torsades à angles obtus dont il a été question plus haut. La seule différence pratique qu'on puisse établir est que le dernier manque du cadre qui entoure le premier. Mais le triangle n'est pas toujours regardé comme un œil. Si quatre triangles composés de lignes parallèles sont groupés en forme de swastika, ce dessin prend la dénomination de *Mosala*

Baba (les plumes de Baba); ce dessin est très courant, surtout sur les pieds des coupes, (voir les fig. 360 et 256 *m*). Si les triangles sont tachetés et disposés régulièrement comme dans la figure 361, le motif se nomme *Itombwa*, le fétiche divinateur, d'après les objets auxquels on applique cette sorte d'ornement. On peut

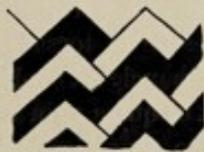


Fig. 349. — Bisha Kota (le dos du crocodile) dessin de broderie Bambala.

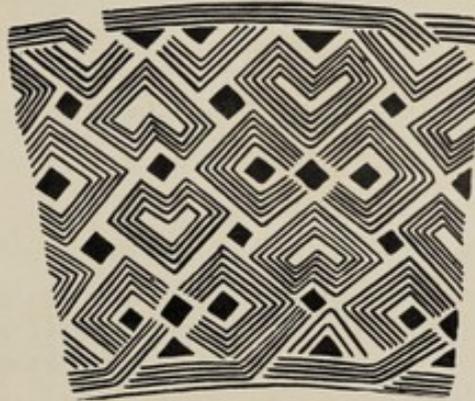


Fig. 348. — Mamanye (les pierres). Dessin sur un clystère Bambala.

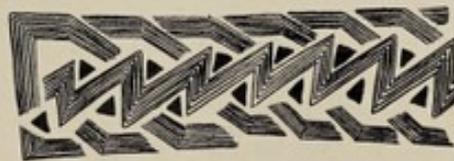


Fig. 350. — Bisha Ngila (le dos du chat sauvage). Dessin sur une boîte Bangongo.

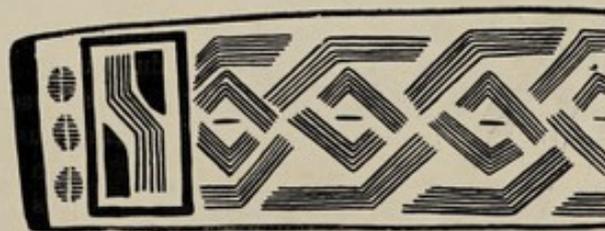


Fig. 351. — Kongo Nyemvo (le coude). Dessin sur une boîte Bangongo.

voir sur les figures 362 et 363 d'autres formes d'ornements triangulaires.

En plus des dessins ordinaires de tissages, les dessins de vannerie sont fréquemment imités en sculpture, généralement dans les fonds; on peut en voir des exemples sur les fig. 313, 363 et 364. On trouve également le travail de sou-tachage, qui a inspiré quelques-uns des plus beaux motifs Bushongo. La boucle



Fig. 352. — Variations du Kongo Nyemvo sur une boîte Bambala

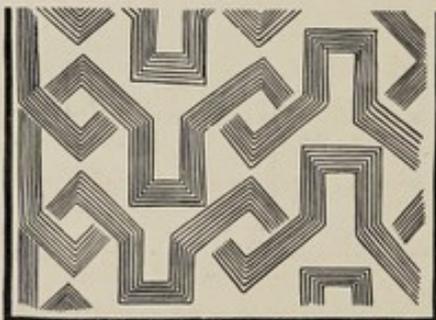


Fig. 353. — Lori Yongolo (les pattes du caméléon).
Dessin sur un bloc de takula.



Fig. 354. — Ingala (la pintade).

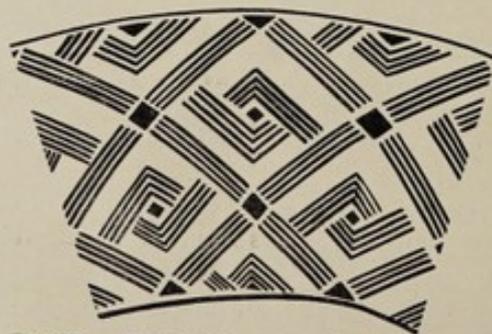


Fig. 355. — Woto. Dessin sur un clystère Bambala.

(fig. 365) porte généralement le nom de *Namba*, et ce nom est donné en général à tout dessin qui semble avoir été copié d'un autre, formé avec des matériaux flexibles ou entrelacés (comme la torsade de la fig. 330).

On peut voir sur les fig. 366 à 369, des variétés de motifs *Namba*, et nous attirons plus particulièrement l'attention sur celui de la fig. 369, qui est singulièrement intéressant et auquel ne ressemble aucun des autres dessins que l'on trouve en Afrique.

La torsade bouclée, contre-partie de la torsade anguleuse, se rencontre chez les Bakongo comme un dessin réglementaire sur les coupes de bois dont le type est reproduit fig. 297. Ce dessin, reproduit dans son ensemble sur la figure 370, est appelé *Buina* (l'ovale du couteau de sculpteur) et, par suite de sa ressemblance avec le modèle dudit couteau, porte le même nom chez ce peuple que les boucles entrelacées (fig. 327). La raison de ce fait est que les intervalles de la torsade sont ovales de même que chaque boucle est ovale dans les bandes entrelacées et c'est ce qui a valu son nom au dessin. Chez les Bakongo, des séries de droites parallèles se nomment « le peigne » et des hachures croisées « le tatouage des femmes ».

Pour en revenir aux Bushongo, une autre forme de dessin en boucle est donnée sur la figure 371; il est appelé *Misheke Bodi* (les cornes du bouc).

La description que nous venons de donner de l'art Bushongo a peut-être été un peu longue bien que le sujet mérite un développement plus vaste encore. Nous avons cru pouvoir nous étendre quelque peu sur ces questions, d'abord parce que l'art décoratif des Bushongo est vraiment remarquable et supérieur à toutes les productions artistiques du reste de l'Afrique et ensuite parce que la manière dont les indigènes nomment leurs motifs ornementaux et le point de vue auquel ils se placent pour cela, constitue une observation très intéressante

au point de vue psychologique. Nous avons déjà suffisamment expliqué combien la vision d'un indigène

diffère de celle d'un Européen en ce qui concerne le nom à donner à un dessin d'après son allure. Pour un indigène, la partie essentielle d'un motif, c'est le plus petit élément intégral que contient ce motif et si on lui présente un dessin pour savoir de quel nom il le désignera on s'aperçoit qu'il est obligé pour cela de le décomposer jusque dans ses éléments ultimes.

L'habitude qu'a l'indigène de considérer une image quelconque au point de vue des détails qui la composent peut être mis en évidence si l'on observe la manière dont il se comporte lorsqu'on lui présente une

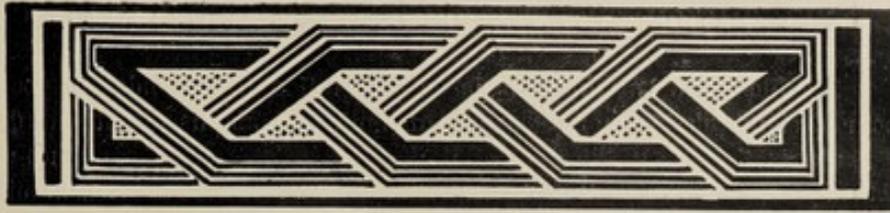


Fig. 356. — Bisha Masombo (le dos du cochon sauvage). Dessin sur une boîte Bangongo.

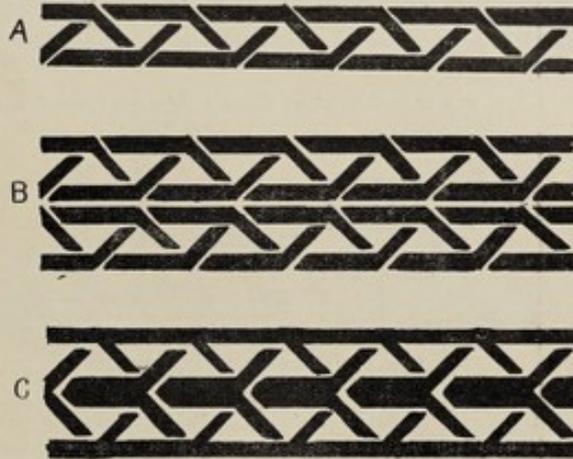


Fig. 357. — A. Ikunji (l'œil), Bambala. B. Masaka (les fesses), Bangongo. C. Tamberi Koko (les pattes de poule), Bangongo.



Fig. 358. — Masaka. Dessin sur une coupe Bangongo.

photographie ou un dessin. Il le prend, l'observe, et après l'avoir ainsi considérée un certain temps il remarque : « Ceci est un œil. Oui... (un temps). Et aussi voilà un nez... (un autre temps), oui, et voilà une oreille... Eh! mais c'est une figure ! » Et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il découvre que cette photographie représente un homme.

Et le plus remarquable c'est, qu'en dépit de cette particularité de leur caractère, les Bushongo apportent tant de goût lorsqu'il s'agit pour eux de décorer un espace donné, et que les motifs de leurs ornements sont si fins et si délicats. Un fait est incontestable : les Bushongo sont un peuple naturellement artistique bien en avance sur tous les autres peuples africains qui nous sont connus.

NUMÉRATION, SUPPUTATION DU TEMPS, PHÉNOMÈNES CÉLESTES.

Les Bushongo ont une échelle de numération très étendue et possèdent des mots pour désigner des nombres jusqu'à un million, mais ils disent que des nombres tels

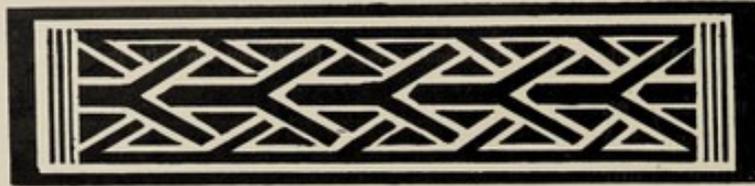


Fig. 359. — Tamberi Koko. Dessin sur une coupe Bangongo.

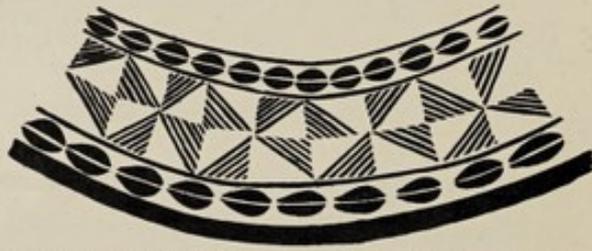


Fig. 360. — Mosala Baba (les plumes de Baba). Dessin sur un hanape Bambala; le dessin de la bordure s'appelle Pasi (le cauris).

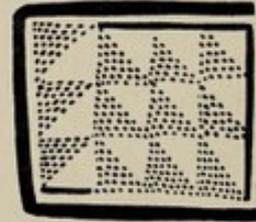


Fig. 361. Itombwa (fétiche divinateur).

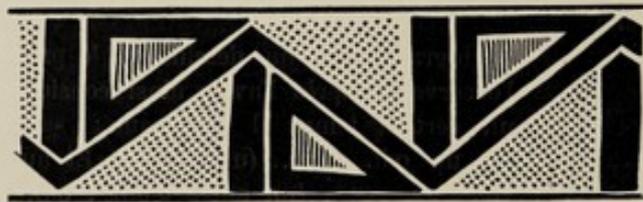


Fig. 362. — Dessin sur une boîte Bambala.

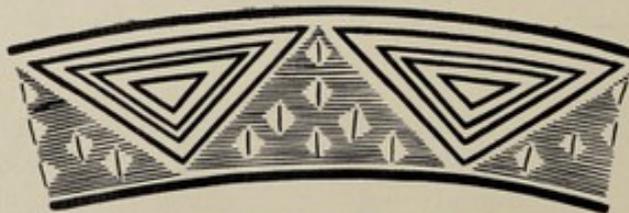


Fig. 363. — Dessin sur un clystère Bambala.

qu'un million ou même cent mille ne se peuvent imaginer. Il est intéressant de remarquer que cette faculté d'exprimer avec des mots des nombres aussi élevés, faculté que l'on rencontre assez rarement chez les peuples primitifs, provient d'un fait très simple et non d'une intelligence exceptionnelle. Nous nous sommes déjà élevés, ailleurs, contre cette opinion, qui a souvent prévalu, d'après laquelle on affirme le plus ou moins grand développement de l'esprit d'un peuple, par son aptitude ou son inaptitude aux raisonnements arithmétiques. Le plus souvent, les peuples primitifs n'ayant pas besoin d'utiliser leur faculté de raisonnement dans ce but, cette faculté reste latente, mais elle n'est pas nécessairement inexistante.

Il serait absurde d'attribuer aux Bushongo une intel-

buer aux Bushongo une intel-

admettent qu'un nombre tel qu'un million est impossible à concevoir, et on pourrait presque affirmer que la plus grande majorité des Européens est incapable de saisir le sens exact d'un tel chiffre.

Voici une liste des principaux noms de nombres :

	<i>Bambala</i>	<i>Bangongo</i>	<i>Bangendi</i>
1	Mo (Kosh)	Kosh	Kosh
2	Pe (Pene)	Phindi	Phindi
3	Satu (Shat)	Isatu	Shat
4	Nei (N'ney)	Inney	Inney
5	Tanu (Ntan)	Itanu	Nitan
6	Shemelenu (Nsambanu)	Isambanu	Ishambanu
7	Shamale (Shamala)	Isambodi	Ishambol
8	Inane (Innan)	Inana	Inana
9	Dibue (Diph)	Ibwa	Dibo
10	Ishenge (Yuni)	Isangi	Iyumi
11	Ishenge Mo (Ishenge Mochi)	Isangila Mosi	Isala Mosh
12	Ishenge Mine	- Baphidi	Isala Baphindi
13	" Satu	" Basatu	Isala Basata
15	" Tanu (Ishenge Batan)	" Batanu	Isala Batan
20	Mashafo (Mashe Pe)	Masabi	Masa Phindi
30	Masha Shat	Masa Masatu	Masa Masatu
40	Masha Maney	Masa Maney	Masa Manne
50	Masha Matanu	Masa Matunu	Masa Masatu
100	Kama	Kama	Kam
1,000	Lobombo	Lobombo	
10,000	N'juku	Njuku	
100,000		Lukuli	
1,000,000		Losenene	

Dans la colonne intitulée *Bambala*, les termes entre parenthèses appartiennent à l'ancien langage *Lumbila*.

Les *Bashongo* emploient le système décimal, ainsi qu'on peut s'en rendre compte d'après le tableau précédent ; cependant, chez les tribus orientales, on compte par trois, c'est-à-dire que l'on fait sur le sol trois petites raies parallèles avec trois doigts, et qu'on prolonge chaque dixième ligne par une sorte de paraphe.

On emploie aussi des petites baguettes pour compter.

Les *Bushongo* de l'ouest divisent la saison des pluies en cinq périodes appelées respectivement : *Mbuna*, *Kicenji*, *Maneme*, *Kangala* et *Sho-Kangala*. La semaine se compose de trois jours ; les deux premiers sont des jours de travail, et s'appellent *Budjak* et *Meyey* ; ce dernier se nomme aussi *Kicete* en l'honneur du chef actuel. Le troisième jour de la semaine est un jour de fête et s'appelle *Nkile*. L'année *Bangongo* (*Motyia*) se compose de quatre saisons ; les trois premiers mois de pluie

(européens) se nomment *Ibingu* et constituent la première saison, puis viennent les autres trois mois de pluie, *Inengi*; les premiers trois mois secs, *Eshoho*, enfin les

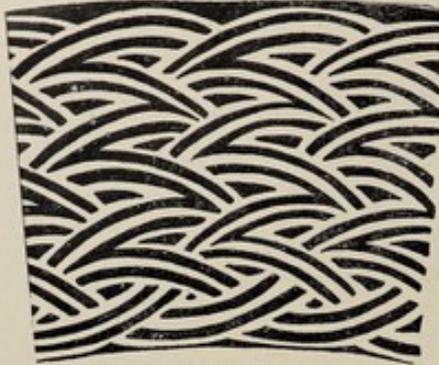


Fig. 364.

Imitation de vannerie sur une coupe Bambala.

autres trois mois secs, *Ishu*. Les Bambala disent que la foudre, *Tsetse*, est un animal comme le léopard mais qu'il est noir (pour plus de détails, voir p. 21); selon les Isambo, c'est un animal comme le chien et qui, lorsqu'il a faim, mange les animaux et les arbres. Le nom Bambala pour le soleil est *Phila*, pour la lune, *Gondo*. Les Bangongo appellent le soleil *Moani*, et croient qu'après son coucher il retourne à l'est derrière le ciel; ils appellent la terre *Sina* et les étoiles *Moedi*, mais il n'y a pas de nom particulier pour chacune de ces dernières. L'arc-en-ciel est supposé porter malheur à celui qui l'aperçoit toucher le sol. Les indigènes cités disent que cet arc-en-ciel est fait de la même substance que les esprits. La même tribu donne les noms suivants aux quatre points cardinaux: le nord et le sud sont tous deux appelés *Iteke*; l'est *Tende*; l'ouest, *Gele*.

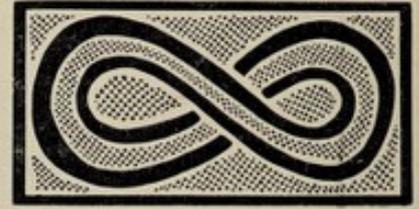


Fig. 365. — Namba (le noeud).
Dessin sur une boîte Bangongo.

MÉDECINE ET DIVERS



Fig. 366. — Namba. Dessin sur un clystère Bambala.

On attribue fréquemment les maladies aux machinations de certains esprits; cependant on reconnaît que certaines maladies, comme la petite vérole et la syphilis, sont contagieuses. Quand une maladie est attribuée à l'esprit d'un mort, il y a lieu de déterrer le cadavre et de brûler les os. Les maladies les plus communes sont la bronchite et la fièvre malarienne; la syphilis est assez fréquente et on dit qu'elle est indigène et non pas importée. Il est très curieux que des petits garçons qui n'ont pas encore perdu leurs dents de lait aient souvent une maladie montrant les mêmes

symptômes que la gonorrhée; celle-ci est souvent compliquée d'une orchite et d'une enflure des glandes axillaires et inguinales. La maladie du sommeil, heureusement très rare,

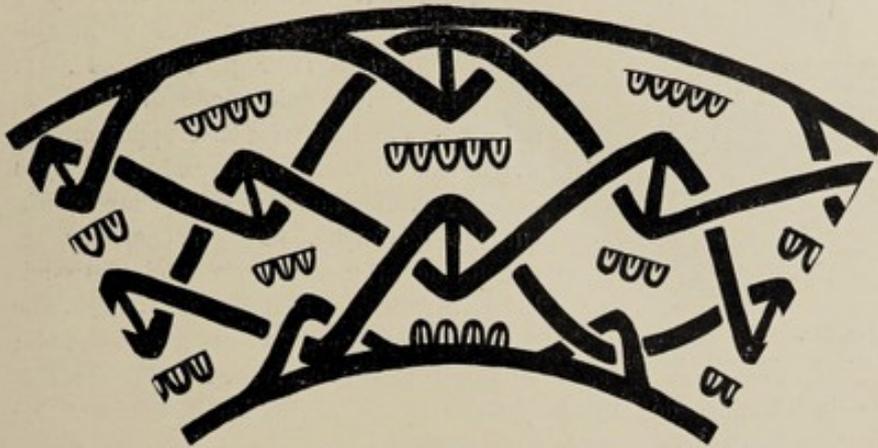


Fig. 367. — Namba. Dessin sur un clystère Bambala.

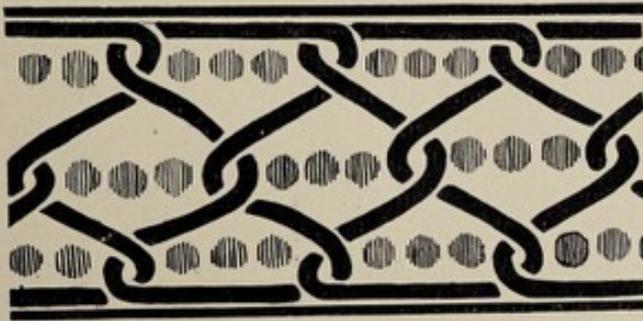


Fig. 368. — Namba. Dessin sur un clystère Bambala.

autre trou d'un millimètre au bout du cou. L'air en est extrait par la succion, le praticien suçant par le petit trou, pendant qu'il presse la grande ouverture à l'endroit affecté sur lequel il a fait quelques incisions avec un rasoir; quand un vide est créé, il ferme le petit trou avec de la cire au moyen de sa langue. On laisse adhérer la ventouse pendant une demi-heure environ. Toutes les femmes savent appliquer des ventouses, mais il y en a qui ont une grande réputation pour leur adresse et on aime recourir à leurs services.

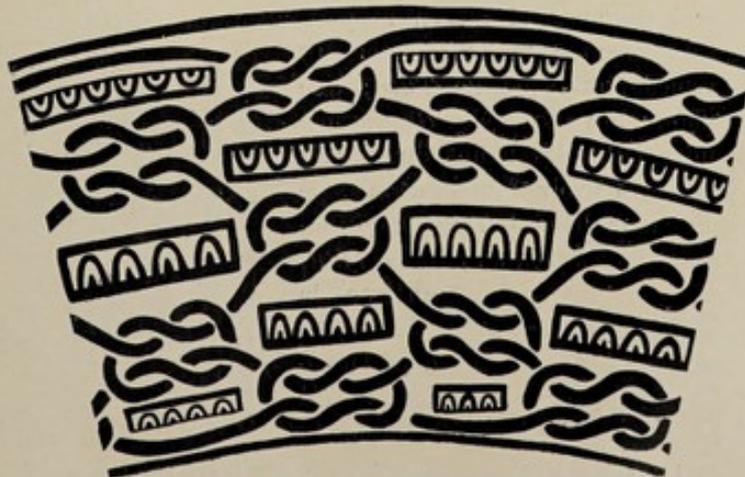


Fig. 369. — Namba. Dessin sur un clystère Bambala.

et même inconnue chez les Bakongo et chez les Bashilele, est la seule que les Bushongo disent être importée; cependant on se rappelle une épidémie de petite vérole qui a été amenée par des Baluba. Deux

maladies, connues jadis, ont disparu; elles s'appelaient Geji (v. p. 237) et Koto Mboke (v. p. 33). La calabasse-ventouse et le clyso-pompe sont les remèdes dont l'emploi est le plus fréquent; le premier est administré en cas de fièvre, de tumeurs, de gonflements, de mal à la tête et de mal aux reins. La calabasse a un trou circulaire d'un centimètre au fond et un

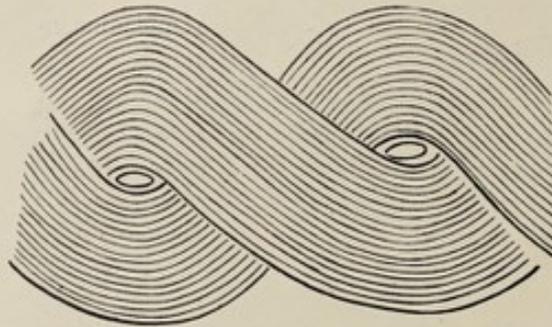


Fig. 370.

Buina (le couteau du sculpteur). Dessin sur une coupe Bakongo.

liquide dans l'intestin et ainsi de suite; quelque temps après, l'effet voulu a été obtenu, au milieu de grands cris poussés par l'enfant.

Un purgatif végétal, qui s'appelle *Diaki*, est connu et employé. Des petites opérations chirurgicales sont exécutées par le féticheur ou d'autres personnes qui ont acquis une réputation en cette matière. Ce sont surtout le percement d'un bubon ou d'un abcès; les amis du patient le tiennent tandis que l'opérateur plonge une flèche vivement dans la partie malade, la retirant ensuite d'un mouvement brusque. On ne connaît pas de moyen pour produire l'anesthésie. En cas de couches difficiles, le médecin donne à la mère une fleur de bananier fermée, qu'elle doit tenir entre ses mains. Le docteur crache sur la fleur et dit : *Yombo, Yomibosch, Yushu Moana, Yushu Shua* (Yombo, fais sortir l'enfant, fais sortir le *placenta*). Alors il crache de nouveau sur la fleur et la mère la dépose par terre; elle met ses mains sur les épaules du médecin et les tire lentement le long de ses bras jusqu'à son poignet. La fleur est ensuite pilée avec de la terre glaise et la femme est enduite de la tête aux pieds de ce mélange. Ce moyen est considéré comme devant rendre l'accouchement facile.

On n'emploie pas de moyens pour entraver la conception.

Le féticheur reçoit un paiement si sa cure a du succès; le montant en est fixé d'avance et est en rapport avec les moyens du malade. Une blessure ou un saignement sont guéris par un remède qui s'appelle *Tutu*; une plante du nom de *Gamba* est mise entre les mains du malade et après avoir craché dessus, le féticheur dit : - *Tutu moto mabolo, Poto kanchika pmwe* (Tutu,

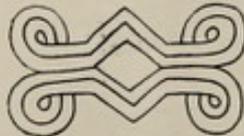


Fig. 372. — Mpe.

enlève la blessure dont l'homme a été frappé).

Alors le pa-



Fig. 374.

Misheke Bodi (les cornes du bouc). Dessin sur un bloc de Tukula.

tient tire ses mains le long du bras du médecin de l'épaule jusqu'au coude, et la blessure ne peut manquer de guérir. On traite des blessures avec un cataplasme formé d'herbes mâchées; chaque praticien emploie une herbe différente qui n'est connue que de lui et dont il garde le secret. Souvent des maladies sont traitées par la magie; quelques fois le patient doit s'enduire d'argile rouge ou blanche fournie

par le féticheur; d'autres fois il doit porter un petit os sur la partie malade; des bracelets couverts de peau d'iguane sont un grand préservatif contre les maux. La magie sympathique est employée aussi; ainsi une blessure causée par la morsure d'un chien ne peut guérir si l'on n'a pas soin d'arracher quelques poils au chien qui a fait la morsure et de les y appliquer. La morsure de serpents venimeux est presque toujours guérie par une saignée et l'application d'un cataplasme.

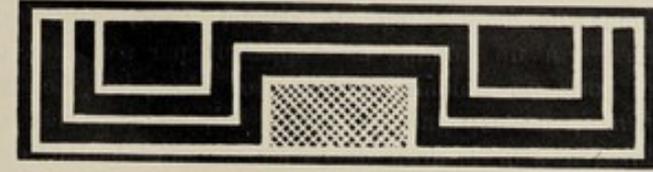


Fig. 373. — Kokeli Mononge (le crapaud). Dessin sur une boîte Bangongo.

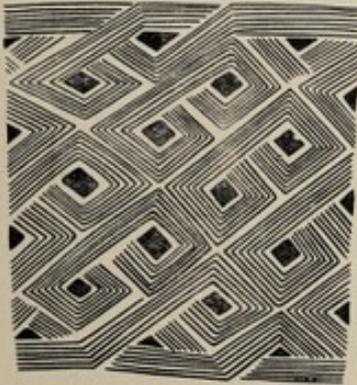


Fig. 374. — Dessin sur un clystère Bambala.

Comme insigne de sa profession, le médecin porte une longue canne, formée d'une liane tordue avec des amulettes attachées au bout.

Chez le Bambala, lorsque deux personnes se rencontrent dans la rue, celle qui est d'un rang supérieure à l'autre lui souhaite le bonjour en l'appelant par son nom, et l'interpellé répond *Ola* (oui) en frappant dans ses mains; si ce sont deux individus de même rang et de même âge, le mot de salutation est *Bai* (frère d'âge). Si les deux personnes ne se connaissent pas, et sont apparemment de même condition, l'ainé parle le premier et dit : *Wanum?*

(Etes-vous venu?), l'autre réplique *Ola* ou bien *Ndanum* (Je viens). Une femme qui rencontre un homme de haute distinction s'agenouille et attend qu'il lui adresse la parole. Si la personne à qui l'on adresse le bonjour porte quelque chose, au lieu de frapper dans ses mains, elle se frappe la poitrine avec la main qui est libre. Le protocole observé dans une entrevue royale est décrit à la page 61.

Les salutations chez les Bangongo ont lieu de la manière suivante : on frappe une fois dans ses propres mains, puis on tape dans la paume droite de son vis-à-vis; on frappe de nouveau dans ses propres mains, puis on tape



Fig. 375. — Dessin sur une boîte Bangongo.

dans la main gauche de son vis-à-vis ; puis enfin deux fois dans ses mains. Dans le cas de deux personnes de conditions égales, celle qui est arrêtée dit à l'autre : *Umu Ya* (Vous êtes venu), et ce dernier répond : *Namu Ya* (Je viens), Si l'on rencontre un homme de haut rang, il répond *Uida*, l'inférieur frappe dans ses mains. On s'adresse à un homme en l'appelant par son nom ou par son titre s'il en possède un ; pour un Kolomo, par le mot, *Ekuphu*. Le cri de ralliement des Kolomo est *Ishenjei*, accompagné de coups frappés dans les mains. Dans le cas d'un chef, celui-ci a seul le droit de parler, le sujet battant des mains sans rien dire.

On présente des étrennes à la bien-aimée. Des cadeaux sont parfois offerts cachés dans une tige de maïs qui a été auparavant creusée, puis bouchée ; une de ces tiges sera laissée, comme par hasard, sur la route que suit la femme aimée.

Lorsque deux Bakongo se rencontrent, le premier dit : *Poro!* (Paix), le second lui répond *Poro* ; le premier reprend *Shika* et le second répète encore ce mot ; finalement, les deux s'exclament ensemble, *diminuendo* : *Yembe! Yembe! Yembe!*.

CHAPITRE VII

LÉGENDES ET LANGUE

ORIGINE DU FER (BAMBALA)

(DITE PAR LE MOARIDI)

Un jour Woto (p. 21) trouva une grosse pierre que Bumba le Chembe (Dieu) avait déléguée. « Qu'est-ce que cela ? » demanda-t-il. Le peuple répondit : c'est l'excrément de Dieu. Alors Woto commanda qu'elle fût portée au village et honorée. La nuit suivante Woto vit apparaître Bumba en rêve, qui lui dit : Vous avez agi sagement en honorant tout ce qui vient de moi, même mes excréments. Comme récompense je vous enseignerai comment il faut vous en servir. C'est ainsi que Bumba montra à Woto comment tirer le fer du minerai.

LE VIN DE PALME (BAMBALA)

(RACONTÉ PAR LE NYIMI ET LE MOARIDI)

Au temps de la création il y avait, tout près de l'endroit où vivaient les Bushongo, un grand lac et ce lac contenait du vin de palme au lieu de contenir de l'eau ; de sorte que toutes les fois qu'on avait soif, il n'y avait qu'à y aller puiser du vin. Or un jour une certaine femme, nommée Nanchamba, urina dans le lac, mais elle fut vue par un homme nommé Boyo Bumba qui le lui reprocha en disant : « N'êtes-vous pas honteuse de souiller le lac où tant de gens vont chercher un breuvage ? Je dirai aux villageois ce que vous avez fait. » Il le fit et tous dirent qu'ils ne boiraient plus du vin du lac. Le jour suivant Boyo Bumba revint au village et dit : « Voyez comme nous sommes punis pour la faute de cette femme ; le lac est desséché. » Et en effet il l'était ; le lac avait disparu et à sa place était un ravin où l'on vit croître quatre variétés inconnues de jeunes arbres. Ils donnaient à ces arbres le nom de Shamba, Mibondo, Ikari et Diana. Mais ils

n'y firent plus attention et continuèrent à pleurer la perte de leur lac. Les années passèrent ; les arbres devinrent grands et formèrent une forêt où avait été le lac. Mais un jour un Motwa nommé Bunyi, se dit : - Où est allé le lac ; n'a-t-il pas été absorbé par les arbres ? Je m'en vais y faire un trou et je verrai à quoi ressemble leur sève. - Il y alla, grimpa sur l'un d'eux et fit un trou près de la cime ; mais il n'en coula aucune sève. Il rentra chez lui, résolu à abandonner la recherche ; mais dans son rêve un homme lui apparut et il lui dit : - Une bonne idée ne vaut rien sans la persévérance ; allez et essayez encore une fois -. Le lendemain matin, Bunyi retourna à l'arbre et il y vit un petit filet de sève qui coulait du trou qu'il avait fait ; il y goûta et la trouva douce ; alors il plaça un vase pour en recueillir les gouttes et retourna au village, mais ne dit rien de sa découverte. Chaque jour la quantité de sève augmenta et devint plus forte et tous les jours il avait à mettre un vase plus grand pour recueillir ce qui coulait. Un jour qu'il eut bu le contenu de son plus grand vase, il revint au village dans un état d'ivresse ; il causa de grands désordres et fut conduit devant le Nyimi. Le Nyimi lui demanda la cause de sa conduite extraordinaire ; mais Bunyi refusa de la lui dire, excepté en secret ; cela lui fut permis, et quand il eut raconté son histoire le roi envoya un messenger pour voir s'il avait dit la vérité. Lorsque le récit eut été contrôlé, le Nyimi annonça l'événement au peuple et ils allèrent tous recueillir les semences des palmiers et les plantèrent dans tout le pays. Mais même de nos jours un homme ne voudra pas boire seul du vin de palme de peur de s'enivrer ; il invite toujours ses amis à en boire avec lui.

COMMENT FUT DÉCOUVERTE LA PRÉPARATION DU SEL.

(VOIR PAGE 22.)

Les cendres étaient employées par les Busongo pour assaisonner leurs aliments. Or il arriva un jour qu'une femme avait ajouté les cendres à l'eau dans laquelle elle allait faire cuire certains aliments, quand elle apprit que son mari était en train de conter fleurette à une femme dans les plantations. Immédiatement elle y courut et se mit à l'invectiver. Tout le monde sait qu'il faut beaucoup de temps pour gronder un mari ; de sorte que quand elle revint, elle trouva toute l'eau évaporée et qu'il était resté au fond de la marmite une quantité de cristaux gris. C'est ainsi que fut découverte la fabrication du sel sous une forme cristallisée.

ORIGINE DE LA MANIÈRE DE FAIRE DU FEU (BAMBALA).

Pendant le règne de Muchu Mushanga (voir p. 24) vivait un certain homme appelé Kerikeri. Une nuit il rêva que Bumba venait le voir et lui disait d'aller sur une certaine route, de casser des branches d'un certain arbre et de les conserver soigneusement. Il le fit et quand les branches furent tout à fait sèches, Bumba lui apparut de nouveau dans un rêve, le félicita de son obéissance et lui enseigna à

faire du feu par le frottement. Kerikeri garda son secret pour lui-même et quand, par accident, tous les feux du village s'étaient éteints, il vendait du feu à un prix très élevé à ses voisins. Tous les hommes sages et sots essayèrent de découvrir son secret, mais il le gardait soigneusement. Or Muchu Mushanga avait une très belle fille nommée Katenge ; il dit : « si vous pouvez découvrir le secret de cet homme, vous serez honorée et vous siégerez parmi les anciens, comme un homme ». Alors Katenge fit des avances à Kerikeri et celui-ci tomba éperdument amoureux d'elle. Lorsque Katenge vit cela, elle ordonna que tous les feux du village soient éteints et envoya un esclave pour dire à Kerikeri de l'attendre pour le soir dans sa hutte.

Quand tout le monde fut endormi, elle se glissa jusqu'à sa hutte et frappa à la porte. La nuit était très obscure. Kerikeri la fit entrer et elle s'assit et resta silencieuse. Son amoureux lui demanda : Pourquoi êtes-vous si silencieuse, Katenge ? Ne m'aimez-vous pas ? » Elle répondit : « Comment puis-je penser à l'amour quand je grelotte dans votre maison ? Allez chercher du feu afin que je puisse vous voir et mon cœur pourra se réchauffer ! » Alors Kerikeri courut chez ses voisins pour se procurer du feu, mais ceux-ci, se souvenant des ordres de Katenge, avaient éteint leurs feux et il revint sans en avoir trouvé. En vain implora-t-il Katenge de céder à ses désirs, elle insista pour qu'il commençât par allumer du feu. Enfin il céda, chercha ses bâtons et fit du feu, pendant qu'elle regardait attentivement. Alors elle se mit à rire et dit : « Avez-vous pensé que moi, fille de roi, je vous aimais pour vous-même ! C'est votre secret que je désirais avoir et maintenant que le feu est allumé vous pouvez le faire éteindre par une esclave ! » Alors elle se leva, s'enfuit de la hutte, annonça sa découverte à tout le village et dit à son père : « Où un roi puissant échouera, une femme rusée réussira ! »

Telle est l'origine de la manière de faire du feu et l'histoire explique aussi les fonctions élevées de Katenge qui sont toujours remplies par une femme.

Avant cette époque les gens devaient compter sur la foudre pour rallumer leurs feux lorsque par hasard ceux-ci s'étaient éteints.

ORIGINE DU MASQUE MASHAMBOY (BAMBALA).

(RACONTÉ PAR LE NYIMI ET LE NYANGA.)

Il existait autrefois dans les eaux un esprit nommé Mashambo qui affligea le peuple d'une maladie appelée Geji. Ceux qui étaient frappés de cette maladie perdaient la vue et tombaient comme s'ils étaient ivres et finissaient par mourir. Lorsque Bo Kena était chef, un homme nommé Bokoboko alla dans la forêt et tout d'un coup il vit cet esprit. Plein de crainte, il rentra en courant au village et dit au chef ce qu'il avait vu. Bo Kena lui demanda de décrire le fantôme, mais Bokoboko dit : « Il est si horrible que je ne puis le décrire ; mais donnez-moi le temps et les moyens et j'en ferai une représentation. » Bo Kena consentit et Bokoboko bâtit une hutte loin du village et se mit à travailler ; il demanda du drap d'écorce, des plumes d'oiseaux et la peau d'une grande chauve-souris. Bo Kena lui donna les deux premiers et ordonna aux gens de son village d'aller à la recherche d'une chauve-souris

et il la lui envoya aussitôt qu'elle fut trouvée. Alors Bokoboko sculpta un masque qui représentait Mashambo; en se servant de deux arbres différents il obtint deux couleurs, l'une jaune et l'autre noire; avec ces deux couleurs et de la terre blanche il peignit le masque qu'il avait sculpté. Avec le drap d'écorce il fit un costume complet dont il se couvrit le corps. Ce costume était très collant et s'ajustait exactement aux membres; il était composé de petits triangles de draps teints blancs et noirs et cousus ensemble. Après l'avoir fini il le montra au roi. « Ah! dit le roi, c'est justement ce qu'il me fallait. » Quelques jours après le roi disparut; ses femmes et ses sujets pleurèrent sa mort et demandèrent: « Où est le Nyimi? ». Quand le soleil se coucha quelque chose d'étrange apparut dans le village; on n'avait jamais rien vu de pareil auparavant; c'était le roi revêtu du masque Mashambo, mais personne ne le reconnut. Il s'en allait dansant et causait une grande frayeur parmi les femmes et les enfants et enfin il disparut. Il ôta le masque et le costume dans les broussailles et les cacha soigneusement; ensuite, vêtu comme à l'ordinaire, il alla dans un village et s'endormit. Le lendemain matin, il revint au Mushenge où il fut reçu avec de grandes réjouissances et ses femmes et ses enfants lui parlèrent du terrible fantôme qu'ils avaient vu le jour précédent. « Je sais qui c'était » dit Bo Kena, « c'était Mashambo, celui qui nous donne le Geji: il venait pour voir s'il y avait dans le village des femmes querelleuses et des enfants méchants; s'il en avait trouvés il leur aurait communiqué son horrible maladie. » Alors les femmes et les enfants furent très effrayés et promirent d'être très tranquilles et obéissants. On observe ce cérémonial encore de nos jours; le Nyimi qui va revêtir le costume répand le bruit qu'il va partir en voyage; seuls les mâles adultes sont censés savoir que c'est lui qui est caché sous le masque; mais, en fait, tout le monde le sait.

PROVERBES

Les proverbes qui suivent sont attribués au roi Shamba Bolongongo:

Diana, *Bobobo, Kotokoto,* *Ibala, Chima;*
Palmier, deux oiseaux qui se nourrissent du fruit du palmier, interlope, échelle;

c'est-à-dire deux oiseaux sur un palmier se disputent les fruits de celui-ci; pendant qu'ils se battent survient un homme avec une échelle et il les prend. Si deux hommes se disputent un objet, il y a grande chance pour que tous deux le perdent.

Moto, Bolo Bala, Yaka, Bachidi, Puijem Bongo;
Homme, bat, drap, va-t-en, sans finir, occupe, place;

c'est-à-dire tisserand, laissez votre métier sans finir votre drap afin que je puisse finir le mien. Requête irraisonnable.

Tebele, Bubele, Uchika, Buele;
Remuer, copal, mettre, nom d'un arbre;

c'est-à-dire mettre le produit d'un arbre sur un autre; mal placer le blâme ou l'éloge.

Shima, Kicera, Ikama, China ;

Partie, ignorante, discussion, fuit ;

c'est-à-dire, l'ignorant évite la discussion.

Un homme a une querelle avec un habitant d'un village lointain ; il lui envoie un message : « J'ai une querelle à régler avec vous ». L'autre répond qu'il n'existe aucune cause pour qu'ils se querellent. Le premier se met alors en route pour le village de l'homme contre lequel il a grief et il s'arrête, pour passer la nuit, dans un hameau à peu de distance de ce village. La nouvelle de son arrivée arrive au second homme ; il fait immédiatement ses préparatifs pour un voyage. « Dites-lui », dit-il aux villageois, que je suis parti de chez moi. « Quoi ! » disent-ils, « vous dites que vous n'avez pas de querelle avec cet homme et cependant vous craignez de le rencontrer pour discuter ».

Le proverbe peut aussi signifier : « Le fanfaron a peur de combattre ».

Bukana, Betu, Ikuna ;

Injection, dort, ventre ;

c'est-à-dire ; si vous dites un secret à un homme, sa femme le saura une heure après. Le lendemain tout le village le sait. Pas davantage que le fluide du clystère ne restera dans le ventre, un secret raconté à une personne restera sans être divulgué.

Ngama, Muidetoshi, Shenela, Butongo, Kephena, Nyama, Mayobo ;

Arbre, donne asile, fourmi, ami, lui-même, plus tard, traître ;

c'est-à-dire l'arbre est détruit par la fourmi à laquelle il donne asile.

Dema, Ikuna, Kamagachin, Kushumudi ;

Douloureux, ventre, désobéi, sain et sauf ;

c'est-à-dire si vous ne vous inquiétez pas d'une maladie, elle disparaîtra bientôt.

Ichobey Boy, Yachiki Iolonkudi ;

Vous-même, voyez, dites, l'histoire ;

c'est-à-dire le témoin oculaire seul doit être cru ; méfiez-vous des preuves qui ne sont que des on-dit.

Boa, Ta Kanga ;

Chien, et, pintade ;

c'est-à-dire le malheur n'est jamais immérité ; si le chien attrappe la pintade, c'est la faute à elle ; pourquoi ne s'est-elle pas envolée ?

Tene Bechi, Kwami Japen Toy ;

Insulte, le dormeur, tous, soumettre, dormir ;

c'est-à-dire tous les chiens ont leur jour ; si vous insultez un homme quand il dort ou quand il est absent, vous pouvez vous attendre à ce qu'il vous traite de la même manière quand il en trouvera l'occasion.

Yambo *Mobolo* ;
Querelle ;

Mobolo semble vouloir dire un mal qui se répand ; si un homme d'un village cherche querelle à un étranger, les conséquences peuvent en retomber sur le village ou même sur un pays tout entier.

L'histoire suivante, favorable à la monogynie, est aussi attribuée à Shamba :

Il y avait une fois un homme qui avait deux chiens, l'un rouge et l'autre noir ; tous les jours, quand il avait fini son repas, il partageait les restes en deux portions, une pour chaque animal. Or, il arriva un jour que les hommes du village tuèrent un énorme animal. Était-ce un buffle ? était-ce un éléphant ? qui sait ? Il y a bien longtemps de cela. L'homme reçut pour sa part une partie de la jambe et se régala tellement de son repas que rien ne resta sur l'os ; il essaya de le casser en deux afin d'en donner une partie à chacun des chiens, mais il ne put le faire. « Eh ! bien, qu'ils le rongent ensemble » dit-il, et il le leur jeta tout entier. Tous deux le saisirent ; d'abord ils grognèrent, ensuite ils se battirent si furieusement que tous deux moururent de leurs blessures. L'homme reconnut alors son erreur.

Donnez à chaque chien son os, à chaque femme un mari et la paix régnera au village.

ORIGINE DE LA CÉRÉMONIE D'INITIATION (BAMBALA).

(RACONTÉ PAR LE NYIMI, LE KIMI KAMBU ET L'EPANCHULA.)

Il y avait une fois un homme qui avait un fils, et quand ce jeune garçon grandit et arriva à la virilité, il avait l'habitude d'aller chercher du vin de palme à la forêt. Il buvait du vin seul avec sa mère sans jamais penser à son père, de sorte que le père lui dit : « Pourquoi, mon fils, ne me donnez-vous jamais de vin de palme que vous apportez ? » Mais le jeune garçon dit : « Je n'apporte jamais de vin de palme et si j'en apportais j'en ferais ce que je voudrais ».

C'est ainsi que non seulement il mentit, mais il parla impoliment à son père. Celui-ci décida de le punir ; il le suivit donc dans la forêt et le vit prendre du vin à un palmier. Or cet homme avait observé un jour, en agitant un morceau mince de la tige d'une feuille de palmier, qu'elle faisait un bruit lugubre ; de sorte que pendant que son fils faisait un trou à un palmier, il coupa un morceau de tige et le fixa à une corde. Il se cacha après le coucher du soleil derrière un buisson à côté du sentier et attendit que son fils retournât chez lui ; enfin celui-ci parut avec deux grandesalebasses de vin sur ses épaules ; quand il fut tout près, le père commença à agiter l'instrument qu'il avait imaginé (*Iphungula*, planchette bourdon). Le jeune garçon fut terriblement alarmé ; il laissa tomber lesalebasses et tout le vin fut répandu et il courut au village le plus vite possible. Le père renouvela cette opération plusieurs soirs de suite, toujours avec le même résultat. Au bout de quelques jours, il dit à son fils : « Mon fils, pourquoi ne mangez-vous pas et ne buvez-vous pas ; êtes-vous malade ? » Le fils répondit : « Non, je ne suis pas malade, mais tous les soirs lorsque je reviens avec du vin de palme

pour ma mère un terrible fantôme me guette et me cause une terreur mortelle ! »
 « Quoi ? dit le père, vous si fort, vous qui parlez impoliment à votre père et qui lui mentez, vous avez peur d'un fantôme ; allez avec votre mère et votre vin de palme insulter l'esprit comme vous insultiez votre père ! » Alors le fils se repentit et demanda à son père de lui pardonner et le jour suivant le fantôme cessa de l'inquiéter ; il devint un fils obéissant et à partir de ce jour partagea avec son père son vin de palme. Pendant la nuit, quand tous furent endormis, le père réunit tous les vieux du village et leur dit : « J'avais un fils irrespectueux et désobéissant ; je l'ai rendu bon en lui faisant peur ; faisons de même avec tous nos fils afin qu'ils ne bravent pas leurs parents en se basant sur leur force supérieure. »

Telle est l'origine de la cérémonie d'initiation Nkanda.

La plupart des histoires racontées ci-après ont été obtenues parmi les Bangongo d'un Kolomo très âgé « le Bilumbu » instructeur de la jeunesse qui avait grand soin de renvoyer tous les jeunes gens avant de parler, parce que ces choses « fortes » n'étaient pas faites pour leurs jeunes oreilles. Afin d'empêcher les erreurs, les services d'un jeune homme furent requis pour lui faire répéter les histoires racontées par le vieillard, d'après les notes prises par M. Torday personnellement. Ceci était d'autant plus nécessaire que ces vieilles gens ne connaissaient que leur propre langue. Les jeunes gens ainsi employés étaient invariablement, en cas d'erreur, mis à l'amende de quelque objet d'une valeur considérable et l'amende était toujours payée sans regrets. Le fait que M. Torday avait guéri le vieux Kolomo d'une fièvre peut être considéré jusqu'à un certain point comme la cause de la permission qu'il lui accorda de pouvoir être présent quand il racontait ces légendes.

EFUTU NA BUNDI. LA CLAIRIÈRE DE L'ÉCUREUIL (BANGONGO).

(RACONTÉ PAR LE BILUMBU)



Fig. 376. — Le Bilumbu racontant les légendes.

Il y avait une fois un écureuil qui vivait dans une clairière près d'un village. Un jour une troupe de chasseurs le tua et la clairière qui avait été sa demeure fut appelée la clairière de l'écureuil (Efutu Na Bundi). Bientôt après un léopard fixa sa résidence au même endroit et fut aussi tué par les chasseurs ; quand ceux-ci revinrent, les villageois s'attourèrent autour du corps avec admiration et demandèrent : « Où l'avez-vous tué ? » Les chasseurs répondirent : « Nous l'avons tué dans la clairière de l'écureuil. » Peu de temps après un éléphant s'établit au même endroit et tomba également victime des exploits des chasseurs du lieu. Des foules accoururent de tout le pays pour se régaler

de la chair de cet animal et en route ils demandèrent où l'animal avait été tué. La réponse fut la même : « Dans la clairière de l'écureuil ! » Alors, l'éléphant mourant soupira « Pourquoi cela : pourquoi avez-vous donné à la clairière le nom d'un simple écureuil quand un noble animal comme le léopard et un bel animal comme moi y ont été tués ? » De cette histoire est résulté un proverbe : Quand un homme est toujours mécontent et essaie de chercher querelle à l'un de ses compagnons, celui-ci dira : « Pourquoi avez-vous toujours mon nom sur les lèvres ; querellez-vous avec ceux qui sont plus forts ; suis-je une clairière d'écureuil ? »

EMBEMBE, LE HYRAX. (BANGONGO)

Le Hyrax est un animal nocturne dont le cri lugubre inspire grande peur aux indigènes. Il est d'ailleurs tout à fait inoffensif.

Il y avait une fois deux hommes qui se rencontrèrent sur une route qui était située près de deux villages, auxquels tous deux étaient étrangers. Il s'éleva une querelle et ils s'administrèrent une forte volée. L'un d'eux cria au secours ; comme résultat les guerriers des deux villages sortirent et, se rencontrant face à face, engagèrent un combat désespéré dans lequel un grand nombre furent tués. Quand le combat fut terminé, ils comprirent soudain qu'ils ne savaient pas pourquoi ils s'étaient battus ; ils prirent des renseignements qui montrèrent que tout le vacarme avait été causé par deux individus qui n'appartenaient à aucun des deux partis. Alors, ils virent combien ils avaient été sots et que dans leur hâte irraisonnée ils ressemblaient à un homme qui cueillerait des noix dans un palmier et qui, entendant le cri d'un Hyrax, le prendrait pour celui d'un homme à l'agonie, et, se hâtant de courir à son secours, tomberait de l'arbre et se casserait une jambe. Quand deux hommes dans un village se querellent sur un sujet qui ne regarde ni l'un ni l'autre, un Kolomo intervendra et leur racontera cette histoire avec le proverbe :

Bwapi bembe bokambila, si le Hyrax n'avait pas crié ;

Ngolo kaniko bokwaknadiko, le cueilleur de noix ne se serait pas cassé la jambe ;

Ewumbe kaniko obola emete mangundu, le tronc d'un vieil arbre a été cassé par une tige de manioc, (c'est-à-dire de grands événements ont été occasionnés par de petites causes).

EMBULU LE CHACAL, N'EMBOA LE CHIEN.

(RACONTÉ PAR PHONGO PHONGO ET LE FORGERON DE MISUMBA.)

Le chien et le chacal, qui sont frères, vivaient autrefois ensemble dans les fourrés. Un jour ils eurent très mauvaise chance à la chasse et ne rapportèrent rien, quoiqu'ils aient beaucoup travaillé toute la journée. Enfin la nuit tomba et comme ils n'avaient rien à manger, on les vit frissonner de froid. « Bulu » dit le chien. « Oui » dit le chacal. « L'homme a un village près de ce lieu » dit le chien. « C'est vrai » répondit le chacal. « Il y a un bon feu qui brûle dans sa hutte ! » « Oui »

« Le feu est agréable et chaud » « Oui » « Il peut se trouver quelques os par terre près du feu » « Oui » « Pourquoi n'allez-vous pas chercher du feu et un os ? »

« Pas moi », dit le chacal ; « celui qui donne un conseil devrait être le premier à le suivre ; allez les chercher vous-même ». « J'ai peur » dit le chien, et il se coucha, ensuite, essayant de s'endormir.

Mais le froid s'accrut et ils commencèrent à claquer des dents. Or le chien avait moins de fourrures que le chacal, et, par conséquent, il sentit le froid plus cruellement.

Enfin il s'écria : « Je vais aller chercher du feu ; restez ici et si je reste trop longtemps, venez me chercher. » « Très bien » dit le chacal. Alors le chien partit au trot ; quand il arriva au village les volatiles poussèrent un cri et l'homme sortit de sa maison ; voyant le chien il prit son épieu et il allait le tuer, mais le chien cria : « Ne me tuez pas, je suis une pauvre bête qui meurt de faim et je suis presque mort de froid ; laissez-moi me chauffer près du feu et alors je retournerai dans les buissons. » « Qu'il en soit ainsi, dit l'homme, chauffez-vous, mais quand vous aurez chaud, psst ! vous retournerez dans les broussailles. » Le chien se glissa en rampant dans la hutte, se coucha près du feu qui flambait et commença à ronger un os que l'homme avait jeté par terre. Bientôt l'homme demanda : « Avez-vous fini ? » « Pas encore » dit le chien, et il continua à ronger. Un peu de temps se passa et l'homme demanda une seconde fois : « Avez-vous fini ? » « Pas encore » répondit le chien, et il saisit un autre os. Le feu était très chaud et l'os excellent. Le chien se sentit plus heureux qu'il ne l'avait jamais été et l'idée de sortir au froid l'effraya, et quand l'homme demanda une troisième fois : « Avez-vous fini ? » il répondit : « Oui, mais je désire que vous me permettiez de rester avec vous ; je vous serai utile ; au lieu de voler votre poulailler, comme mon frère le chacal, je vous aiderai à chasser les oiseaux de la forêt et je vous montrerai toutes les ruses du gibier ; tout ce que je vous demande en retour, c'est une place près de votre feu et les restes de vos repas. » « Qu'il en soit ainsi », dit l'homme, et le chien demeura dans le village jusqu'à ce jour. Quand le soir vous entendez un hurlement plaintif près du village, « Bo-ah ! Bo-ah ! » vous pouvez être sûr que c'est le chacal qui demande à son frère de revenir.

COMMENT LES BUSHONGO ARRIVÈRENT A BOIRE DE L'EAU (BANGONGO.)

(RACONTÉ PAR LE BILUMBU.)

Il y a longtemps l'eau était inconnue aux Bushongo comme boisson ; quand ils avaient soif ils allaient dans les marais et cueillaient quelques plantes et en exprimaient le jus dans leur bouche. Or, il y eut un homme nommé Bonde Ilonga qui avait une femme Beleke Beleke ; un jour il alla à la chasse et tua un animal qu'il rapporta à sa femme, qui à ce moment-là se trouvait enceinte. Elle lui dit : « Je n'ai pas besoin de cette viande, allez et apportez-m'en d'une autre sorte. » Alors Bonde Ilonga prit son arc, appela son chien et retourna dans la forêt à la recherche du gibier, le chien marchant devant, jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à un lac. Ici le

chien sauta dans l'eau et but à grands traits ; l'homme le regardait avec le plus grand étonnement, mais cet étonnement devint plus grand quand l'animal, tout d'un coup, tomba mort. « A quoi me sert-il, » pensa-il, « de retourner au village ; je serais la risée de tous les chasseurs ; je vais boire cette eau et mourir aussi. » Alors il but à longs traits, mais sans effet. Alors il prit sa coupe, la remplit d'eau et revint au village. Apostrophant sa femme : « C'est votre faute, si mon chien a bu de cette eau, dit-il ; par conséquent vous allez en boire et mourir aussi ! » La femme prit la coupe, en but le contenu et dit : « Ceci est très bon ; allez m'en chercher encore ! » C'est de cette manière que les Bushongo apprirent que l'eau était bonne à boire.

ORIGINE DU VIN DE PALME, AM'MANA (BANGONGO.)

(RACONTÉ PAR LE BILUMBU.)

D'après les événements racontés dans cette dernière histoire, Bonde Ilunga alla tous les jours à la mare qui était dans la forêt, pour chercher de l'eau pour sa maison. Un jour, sa femme, qui était encore enceinte, lui dit : « Aujourd'hui, je vais aller avec vous. » Cependant Bonde Ilunga le lui défendit. Après qu'il fut parti, il s'aperçut qu'elle le suivait et tous ses ordres et toutes ses instances furent insuffisantes pour la persuader de lui obéir. Quand ils arrivèrent à la mare la femme sauta soudain dans l'eau et commença à se laver, Bonde Ilunga était très irrité. « Comment osez-vous salir cette eau que nous buvons ; que trouverons-nous à boire dans l'avenir ? » Elle répondit : « Peu importe ; vous voyez ces petits arbres autour de la mare ; ils grandiront et grandiront jusqu'à ce qu'ils soient de grands arbres ; et ils produiront un breuvage qui sera supérieur à cette eau. » Et c'est ce qui arriva ; car les arbustes commencèrent à croître jusqu'à ce qu'ils furent devenus de grands palmiers d'où l'on obtient le vin de palme (Am'Mana) et les Bagongo croient que sans le bain de Beleke Beleke dans la mare, les palmiers seraient toujours restés des arbustes et ne seraient jamais devenus de grands arbres. Pour punir sa désobéissance à son mari, Beleke Beleke fut forcée d'aller chercher de l'eau pour elle-même et voilà pourquoi les femmes remplissent ce devoir jusqu'à ce jour.

ORIGINE DU TABAC (BANGONGO.)

(RACONTÉ PAR LE BILUMBU.)

Il y avait une fois un homme nommé Lusana Lumunbala qui fut saisi de l'envie de courir le monde ; c'est pourquoi il partit un jour à la recherche d'aventures et se dirigea vers l'ouest. Il fut longtemps absent, si longtemps en vérité que personne ne prit la peine de compter les années ; cinq ans ? dix ans ? personne ne le sait.

Un soir que les villageois étaient assis autour du feu et que l'on discutait les souvenirs du passé, l'un de ses contemporains, au fait c'était un boy, dit : « Il y a bien des années qu'un nommé Lusana Lumunbala est parti pour voir le monde ; il se

dirigea vers l'ouest et doit y être mort. » Il parlait depuis quelque temps quand arriva un étranger qui venait de la route et après les salutations ordinaires, il les appela par leurs noms et dit : « Je suis Lusana Lumunbala et je reviens de mes voyages. » Grande fut la joie dans le village ; les hommes et les femmes lui apportèrent des présents et se réunirent en foule autour de lui pour le toucher et pour voir si ce n'était pas un fantôme ; ils lui apportèrent des aliments et du vin de palme et lui demandèrent de raconter ses aventures. Il s'assit au milieu d'eux ; il sortit une pipe de son sac, la remplit de tabac et après l'avoir allumée avec un tison qu'il avait pris dans le feu, il commença à fumer tranquillement. Les spectateurs se levèrent d'un bond, épouvantés, en criant : « Qu'est-ce qui est arrivé à Lusana Lumunbala ? Il mange du feu et boit de la fumée ! » Mais le voyageur dit : « Ne vous effrayez pas ; je vais vous expliquer ce que je fais. Pendant mes voyages je suis arrivé dans un lieu appelé Pende dont les habitants s'appellent Tupende. Ce peuple boit la fumée de la plante qui s'appelle Makaya. Ils m'ont enseigné à le faire et je vous l'enseignerai. J'ai aussi apporté des graines du Makaya afin que vous puissiez les cultiver ici ». Les gens lui demandèrent : « Est-ce que cela a un bon goût ? » « Oui » répondit-il, et il leur tendit sa pipe afin qu'ils puissent en faire l'expérience. Le premier homme but en faisant une grimace et toussa, et tous ceux qui en goûtèrent en firent autant et ils dirent que la fumée était mauvaise. Alors Lusana Lumunbala parla comme il suit : « Cette plante est une plante magique : quand vous aurez une querelle avec votre frère et que votre cœur sera devenu si mauvais que vous prendrez un couteau pour le tuer, prenez votre pipe, buvez de la fumée et vous direz : « Pourquoi tuerai-je mon frère qui est sorti du même sein que moi ? Je ne le frapperai qu'avec le poing. » Alors prenez votre pipe et recommencez à boire et votre cœur redeviendra meilleur, et vous direz : « Pourquoi frapperai-je mon frère ? je me contenterai de me quereller avec lui en paroles. » Reprenant votre pipe et buvant, votre cœur redeviendra doux et bon, et vous direz à votre frère : « Venez mon frère ; je ferai cuire une poule et j'achèterai du vin de palme ; venez, vous mangerez et vous boirez avec moi. » Toutes les fois que votre cœur est irrité, buvez la fumée de cette herbe et la paix et le bonheur reviendront en vous. »

C'est ainsi que les Bushongo apprirent à fumer le tabac que Lusana Lumunbala avait apporté de chez les Tupende.

ORIGINE DU SUICIDE (BANGONGO)

(RACONTÉ PAR LE BILUMBU)

Il y avait une fois un homme nommé Badja qui alla dans la forêt nommée Mungungu Mayonge avec son fils. Or le fils mourut soudain dans cette forêt et le père revint seul au village. Quand il arriva, les villageois lui demandèrent : « Badja, où est votre fils ? » Il répondit : « il est mort dans la forêt de Mungungu Mayonge ! » « Quoi », répondirent-ils, « vous laissez mourir votre fils de cette manière dans la forêt et vous osez vous montrer encore dans votre village ; retournez immédia-

fement dans la forêt de Mungungu Mayonge et ne vous faites plus voir ici ! » Alors Badja retourna dans la forêt, errant ça et là, ne sachant où aller. Enfin, il s'écria : « Je ne veux plus vivre ainsi ; comment mourrais-je ? » Il prit une longue liane, attacha une extrémité à une branche d'arbre sur lequel il grimpa et enroula l'autre autour de son cou. Après avoir fait cela il s'élança dans l'espace.

Ce fut le premier suicide ; le suicide par pendaison est appelé Ishimbe par les Bangongo.

POURQUOI LES JEUNES FILLES ADULTES DORMENT SEULES DANS LEURS HUTTES. (BANGONGO)

(RACONTÉ PAR LE BILUMBU)

Il y avait une fois deux frères qui s'appelaient Ganda Sako et Lubumba Sako ; ils avaient une sœur nommée Monbinga Sako. Ils vivaient tous trois seuls dans la forêt et loin de tous les êtres vivants, comme on avait l'habitude de vivre à cette époque, dans une simple hutte. Or il arriva qu'une nuit un esprit entra et eut des rapports avec Monbinga Sako et elle devint enceinte.

Lorsque Ganda Sako s'en aperçut il alla trouver son frère et lui dit : « Lubumba, quelle honte ! vous avez souillé notre sœur ! » Lubumba aussitôt repoussa l'accusation et à son tour il accusa Ganda. La dispute continua ainsi, chacun étant convaincu fermement de la culpabilité de l'autre. Enfin ils moururent tous les trois de honte ; et depuis ce temps un adulte ne peut plus coucher dans la même hutte que sa sœur adulte.

Cette histoire a été racontée par le Bilumbu des Bangongo et quand il eut fini, il se tourna vers les plus jeunes membres de son auditoire et se mit à faire ressortir la morale de cette histoire ainsi qu'il suit : « Mes enfants, il arrive souvent qu'un homme épouse une fille d'un autre village et lui permet de rester dans son ancienne demeure, la visitant occasionnellement ; de sorte que ses neveux et ses frères ne connaissent pas ses enfants, leurs cousins et leurs nièces. Or un jour son frère peut rencontrer une jeune fille sur le chemin et tomber victime de ses charmes. Plus tard il rencontre son frère qui lui dit : « N'avez-vous pas rencontré ma fille sur le chemin ? » « Non », répondra-t-il. « Certainement vous devez l'avoir vue ! Son nom est un tel et un tel ! » Alors à son horreur le frère apprendra que sans le savoir et le vouloir il a commis un inceste. Prenez donc garde, mes enfants, de ne pas être tentés par des filles sur le chemin, car vous ne pouvez savoir qui elles sont et vous pouvez, dans votre ignorance, devenir coupables de ce crime horrible qu'est l'inceste.

LES FILS D'ETOCHI

(RACONTÉ PAR LE BILUMBU)

Tres filios habuit Etochi, Moesi (Flatus), Tuphi (Excrementum) et Menyi (Urina). Etochi autem forte morbo gravi aeger filiis arcessitis, « Filii », inquit, « vehementer aegroti ; ite in silvam atque medicamina colligite ». Itaque Tuphi et Menyi, voluntati patris obsecuti, in silvam properabant, sed Moesi domi manebat. Tun Etochi iratus,

« Cur » inquit, « tu, maximus natu, in casa lates, ubi fratres minores natu imperio meo obtemperant? I statim mihi medicamina quaesiturus ». At Moesi, jusso patris neglecto, domi se tenebat et optimum quemque jurgio lacessebat. Tum pater vehementer indignatus, « O Fili indigne » inquit, « infamia notaberis perpetua; nomen tuum in saecula execratum esto! » Ita accidit ut homo, ubi cacare vult, in silvam abeat, vel si urinari cupit, se post tecto condat; at si flatum emittere vult, in sede manet, proximis molestus, qui conspuentes « Pereat Moesi » conclamant.

Quand un enfant n'obéit pas à ses parents, ils lui disent : « Va-t-en, vilain *Moesi*. »

ORIGINE DE LA LUMIÈRE (BANGONGO)

(RACONTÉ PAR LE BILUMBU, LE FORGERON ET PHONGO PHONGO)

Quand Woto quitta le village de Moelo, il n'y avait pas de soleil; il n'existait pas. Moelo se trouva fort embarrassé par l'obscurité; il se plaignit que s'il se mariait il ne pouvait pas voir si la femme était jolie ou non, s'il cueillait un fruit il ne pouvait pas voir s'il était mûr ou s'il ne l'était pas; si un homme s'approchait de lui il ne pouvait pas dire si c'était un ami ou un ennemi. Alors il appela trois de ses hommes et leur parla en ces termes : « Pourquoi ai-je permis à Woto de quitter ce village? Il est si habile qu'il aurait trouvé certainement un remède à cette obscurité. Partez et trouvez-le; demandez-lui d'oublier les torts que mon fils a eu vis-à-vis de lui et de nous donner le moyen de voir clair. Mais pour que votre mission réussisse il est nécessaire que vous ne vous querelliez pas et surtout que vous ne vous arrêtiez pas pour pêcher. Prenez donc garde de ne pas vous perdre et surtout de perdre votre temps à pêcher dans les rivières! » Alors les trois hommes qui s'appelaient Kalonda, Buimbi, et Binga partirent à la recherche de Woto. Ils marchèrent et marchèrent jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à une grande rivière et alors Binga dit : « Arrêtons-nous un instant et pêchons! » « Non », dirent les autres, « ne vous rappelez-vous pas les paroles de Moelo? » Mais Binga ne voulut pas les écouter; il les insultait et malgré leurs protestations il se mit à pêcher. Alors Kalonda et Buimbi virent qu'il était inutile de continuer leur voyage et revinrent à Moelo. Quand ils arrivèrent, Moelo leur demanda : « Avez-vous apporté la lumière? » « Non, répondirent-ils, Binga a désobéi à vos ordres, il s'est querellé avec nous et s'est arrêté pour pêcher; il était donc inutile de continuer et nous sommes revenus. » C'est pourquoi Moelo battit Binga et lui dit : « Vous n'irez plus avec les autres ». Se tournant vers Kalonda et Buimbi : « Partez une fois de plus à la recherche de Woto, et au lieu de Binga, emmenez mon chien avec vous. » Alors, ils se remirent en route cette fois-ci avec le chien de Moelo.

Quand ils arrivèrent à la rivière, ils construisirent un bateau et commencèrent à naviguer jusqu'à ce qu'ils atteignirent un lieu où la rivière était bordée par de hauts rochers. « Que ferons-nous? » dirent-ils, « ces hauts rochers nous empêchent d'aborder ». Kalonda suggéra de laisser chercher le chien. « Où la sagesse de l'homme finit, la sagesse de l'animal commence. » Et en effet le chien trouva un sentier très étroit parmi les rochers et les hommes le suivirent. Ils arrivèrent ainsi à l'endroit où était

Woto. « Que voulez-vous ? » dit Woto, « vous, hommes de Moelo, vous m'avez chassé de ma maison, ne pouvez-vous me laisser en paix dans mon refuge où je suis venu pour cacher ma honte ? » « Votre frère - répondirent-ils, « est très malheureux ; il se plaint que quand il prend une nouvelle femme, l'obscurité l'empêche de voir si elle est jolie ou non ; quand il cueille des fruits il ne peut voir s'ils sont mûrs ou s'ils ne le sont pas ; si un homme s'approche de lui il ne peut dire si c'est un ami ou si c'est un ennemi. Il vous prie de vous rappeler que vous et lui vous êtes issus du même sein et vous prie de venir à son secours dans sa misère. » Woto dit : « Allez dormir. » Le lendemain il les appela et leur donna trois oiseaux, un Mokuku (coucou du Natal,) un Koko (coq) et un Japodya (petit oiseau noir qui fait son nid en grande bande dans les arbres près des villages). « Portez ces oiseaux à mon frère : quand vous arriverez à son village, lâchez-les et allez dormir. Quand vous entendrez le Mokuku dire : Kû-Kû-Kû-Kû, ne remuez pas ; aussitôt que vous entendrez le coq appeler : Katariko, ne remuez pas davantage ; mais quand vous entendrez le Japodya crier : Zuââ-Zuââ-Zuââ-Zuââ, alors ouvrez votre hutte et regardez ! »

Alors ils prirent les oiseaux et retournèrent à Moelo et l'on fit comme Woto avait commandé. Le lendemain matin le coucou cria : « Kû-Kû-Kû-Kû » et personne ne bougea ; petit à petit la nuit fit place à l'aurore ; alors on entendit le coq crier « Katariko, » ils ne bougèrent pas plus ; le ciel prit une couleur rougeâtre et les choses devinrent visibles. Alors le Japodya chanta « Zuââ-Zuââ-Zuââ-Zuââ » et ils ouvrirent les portes de leurs huttes et virent briller le beau lever du soleil.

Si un homme se querelle avec un autre dans le village, un Kolomo le fait venir et lui ordonne de payer une amende ; s'il néglige de le faire et s'il se querelle avec un autre, il le cite de nouveau devant le tribunal et lui dit : « Vous vous êtes querellé auparavant avec un tel ; vous avez tué le Mokuku ; maintenant vous vous êtes querellé avec un autre homme ; vous avez tué le Koko ; faites attention de ne plus vous quereller, car nous ne voulons pas que le Japodya soit tué, et que nous vivions dans les ténèbres par votre faute ».

ORIGINE DU FER. — (BANGONGO.)

(RACONTÉ PAR LE FORGERON DE MISUMBA)

L'usage du fer fut enseigné aux hommes par certains esprits qui leur apparurent en songe disant : « Quoi, vous êtes un peuple fort et vous marchez sans arme à la main ? » Ils enseignèrent aux hommes une certaine rivière nommée Mosanja où ils leur ordonnèrent de prendre de la terre ; ensuite ils leur dirent de réunir des fourmilières noires de la grosseur environ de la tête d'un homme.

Avec les fourmilières ils leur enseignèrent à construire un fourneau et à fondre le minerai qu'ils tiraient de la terre prise à la rivière.

La forme du fourneau qui fut enseignée aux hommes par les esprits est décrite plus haut dans le chapitre où il est question de la métallurgie.

ORIGINE DU MANIOC, DE L'HUILE DE PALMIER ET DU TISSU DE RAFIA.
SAMBA MIKEPE (BANGONGO)

(COLLECTION DE LÉGENDES OBTENUES DU BILUMBA A MISUMBA)

Il y avait une fois un roi de Bushongo qui s'appelait Samba Mikepe (le Shamba Bolongongo des Bambala) qui était l'homme le plus sage qui eût jamais existé. Avant qu'il montât sur le trône, il fit de longs voyages vers l'ouest; personne ne sait à quelle distance au delà du Kasai il alla, et ce fut de là qu'il rapporta sa sagesse. Avant son règne c'était l'habitude pour les Bushongo de mettre leur bonnet de travers, mais il ordonna qu'on les portât au milieu de la tête; et à cause de cet édit il fut surnommé Samba Buludi (Samba dans le milieu). Pendant une saison de son règne les moissons des Bushongo furent complètement détruites par les sauterelles et les gens étaient dans un danger imminent de mourir de faim. Mais ils furent sauvés par Samba Mikepe qui leur montra l'usage du manioc qui ne pouvait pas être détruit par quelque quantité de sauterelles.

Cette légende est d'un intérêt particulier, car elle semble montrer que les Bushongo obtinrent leur connaissance du manioc de l'ouest. On se rappelle que Wolf, le premier européen qui voyagea parmi les Bushongo dans la partie méridionale de l'empire, raconta que le manioc n'était pas cultivé par eux, mais que le maïs, seul, l'était.

Shamba Mikepe enseigna aussi aux Bangongo l'usage de l'huile de palme, et le palmier « élais » jusqu'à ce jour est appelé Itokoli Samba, palmier de Samba.

Avant le temps de Samba Mikepe, les Bushongo portaient un vêtement de drap d'écorce et ils ne le portaient que par derrière, le devant du corps étant nu. L'invention du drap de rafia lui est attribuée. En fait Samba Mikepe semble être un grand héros de civilisation des Bushongo et le plus grand nombre des arts utiles et des métiers lui sont attribués; voilà pourquoi il est très respecté et il y a un dicton:

Sumba, Samba; *kasikala*, fini; *mikepo*, nom; *Ikundu*, matrice; *Kasikala*, finie; *muyi*, vite; ce qui veut dire: « Aussi longtemps les femmes engendront, aussi longtemps vivra le nom de Samba. »

ORIGINE DU DRAP VELOUTÉ (MUSESE)

Un beau matin Samba Mikepe lança par tout son royaume une proclamation, pour annoncer qu'il avait l'intention de se marier et qu'il invitait toutes les jeunes filles jolies à venir danser devant lui, un certain jour. Naturellement toutes les filles étaient très désireuses d'être choisies pour devenir la femme du roi et elles prirent grande peine à se revêtir de tout ce qu'elles avaient de plus beau. Or, il y avait une fille nommée Kashashi, qui n'était pas seulement la plus belle de toutes, mais aussi la plus habile. Pendant quelques semaines, avant de danser, elle se cacha dans sa hutte et là, en secret, elle recouvrit son pagne de la plus belle broderie. Lorsque le grand jour arriva, Samba Mikepe n'eut d'yeux que pour elle et elle devint sa femme. C'est ainsi que le drap Musese fut inventé par Kashashi.

L'ORIGINE DES MASQUES (BANGONGO).

Quelque temps après que Samba Mikepe eut épousé Kashashi, cette dernière eut un enfant et vit, un jour qu'elle quittait le village pour aller chercher de l'eau, l'enfant courant après elle. Elle lui dit : « Retourne au village, enfant, et reste avec ton père pendant que je vais chercher de l'eau ». Mais l'enfant ne voulut pas obéir, et, malgré les punitions, persista à la suivre. Ayant à surveiller l'enfant obstiné, Kashashi



Fig. 877.
La calabasse de
Kashashi.

renversa la plus grande partie de son eau sur la route et fut obligée de retourner à la rivière et une fois encore l'enfant s'obstina pour l'accompagner. Les menaces, les punitions, même de la part de son père, ne servirent à rien, l'enfant continua de crier et de hurler jusqu'à ce qu'on lui permit de suivre sa mère. Or, comme nous l'avons dit auparavant, Kashashi était une femme très habile, et pendant toute la nuit elle réfléchit pour savoir comment elle pourrait empêcher l'enfant de la gêner dans son travail. Enfin elle trouva un plan : sur le corps de sa calabasse elle grava une face, peinte et hideuse, et lorsque l'enfant courut après elle, elle tint devant sa figure la calabasse ainsi arrangée et se retourna soudain; l'enfant fut terrifié.

« Ce n'est pas ma mère, c'est un horrible Moeshi! (fantôme) », cria-t-il, et il retourna en courant au village. C'est ainsi que Kashashi fut l'inventeur des masques, tels que le Shene Malula et Mokenga.

Or ce fut pendant le règne de Samba Mikepe que fut fondée la société de Babende, comme elle a été décrite plus haut (p. 87). Il était très ennuyé de l'invention des masques par sa femme et dit : « Qu'arrivera-t-il, si, pendant leur enfance, nos fils apprennent à avoir peur des femmes ? » Alors il défendit l'usage des masques aux femmes et ordonna que tout homme qui deviendrait membre de la société Babende prouverait qu'il n'en avait pas peur en subissant une cérémonie d'initiation dans laquelle ce masque serait employé et pendant laquelle les nerfs du candidat seraient mis à l'épreuve par l'administration de coups de bâton.

ORIGINE DU TAMBOUR A FRICTION

Kashashi, femme du roi Samba Mikepe, était habile et jolie, mais comme la plupart des femmes Bangongo, elle n'était pas vertueuse et il arriva un jour que son mari la surprit en flagrant délit avec un homme de basse classe. Il fut extrêmement irrité et mettant des plumes d'aigle crêté dans les coins de sa bouche, (on n'a pu trouver aucune raison pour cet acte) il se jeta sur l'adultère et le tua avec son couteau. Quand le peuple demanda ce qu'était devenu l'homme, Samba Mikepe dit : « Koy Na Bula; le léopard du village (c'est-à-dire le tambour à friction) l'a dévoré. » Depuis cette époque existe l'habitude de faire des sacrifices humains au son de cet instrument.

MIAMBA MIKUMU BANGALA (LE GLOBE DES CHEFS DE BANGALA.)

Entre Misumba et Zappo Lubumba il y a une grande crevasse dans le plateau, au sujet de laquelle on raconte une légende. Il est probable que l'histoire est vraie, puisque les événements racontés ne sont arrivés qu'il y a 60 ou 70 ans. Un chef nommé Ganga, d'un village appelé Bangala (maintenant une partie de Misumba), alla un jour à Zappo Lubumba pour prendre part à une cérémonie.

En route il rencontra deux hommes, très petits, qui au lieu de le saluer, ce qui est dû à un chef, passèrent insolemment. Ganga s'arrêta et dit : « Ne prétendez pas que vous ne m'avez pas vu ; où allez-vous ? » Ils répondirent : « Nous n'avons pas de comptes à vous rendre de nos mouvements ; dites-nous d'abord où *vous* allez ! ». Les partisans du chef furent très irrités de cette réponse grossière, tombèrent sur les deux étrangers et les tuèrent. Or, ces deux petits hommes étaient des sorciers et aussitôt qu'ils eurent été tués le chef tomba mort. Ses hommes furent remplis de consternation. « Pourquoi notre chef est-il mort ? » dirent-ils. « C'est nous qui avons tué les sorciers ; pourquoi la punition n'est-elle pas retombée sur nous ? Vengeons-nous du peuple de Zappo Lubumba d'où venaient les sorciers ; ils ont dû être envoyés pour tuer notre chef. » Alors ils allèrent immédiatement et s'emparèrent d'une chèvre de Zappo Lubumba ; quand ils revinrent avec leur butin, le corps du chef avait disparu, et à l'endroit où ils avaient laissé le cadavre, ils trouvèrent une grande montagne. Ils retournèrent en hâte au village et racontèrent ce qui était arrivé au peuple de Bangala qui se rassembla pour voir cette merveille. Peu de temps après, un autre chef de Bangala, nommé Samba Loamba, voyageait par la même route ; en arrivant au haut de la montagne il frappa la terre du pied et s'écria : « Sois maudite, ô montagne qui as dévoré un chef ! » Immédiatement après on entendit un éclat de rire surnaturel et la montagne disparut en engloutissant le chef et en laissant à sa place la grande crevasse qu'on peut encore voir. Cette crevasse est appelée Miamba Mikumu Bangala. (Le globe des chefs de Bangala).

AUTRES MAXIMES DE SHAMBA

Les deux fables suivantes sont attribuées par les Bambala au roi Shamba Bolongongo et forment suite à celles que les Bangongo lui attribuent (p. 238).

I. — Quand on incise un palmier, on obtient d'abord une sève très douce, qui n'est pas capiteuse. La force de ce liquide augmente jour par jour, mais sa douceur diminue graduellement jusqu'à ce que finalement on obtienne le vrai vin ; fort, mais sans douceur aucune. L'homme est comme le vin de palme : la douce jeunesse ne possède pas la sagesse de l'âge avancé et la sage vieillesse manque de la douceur de la jeunesse.

II. — Couchez trois hommes côte à côte et couvrez-les d'un morceau de drap du lit ; invitez-les ensuite à saisir chacun un coin du drap. Ceux qui se trouvent

aux bords pourront saisir les bouts du drap et auront une bonne chance de le tirer à eux, tandis que l'homme du milieu n'ayant pas de bout à saisir aura perdu d'avance.

Ne vous mêlez jamais des querelles d'autrui ; les antagonistes pourront chacun avoir gain de cause tandis que le médiateur n'a rien à gagner et ne s'attirera que des ennuis.

LA LANGUE BUSHONGO

Comme il a été dit dans un chapitre précédent, la langue parlée par la tribu dominante les Bushongo, les Bambala, est le Bushongo. D'après ce que disent les anciens, avant le règne de Bope Mobinji, on parlait le Lumbila. Quelques mots de cette dernière langue ont été recueillis et soumis à un savant expert dont l'opinion est donnée page 43.

Ce qui suit concerne la langue Bushongo. Nous n'avons nullement la prétention d'en donner une grammaire complète ; quelques règles seulement, les principales, y sont décrites afin que le lecteur puisse se former une idée générale.

Il n'y a pas d'article en Bushongo ; des préfixes en tiennent lieu.

Les substantifs de la langue se divisent en huit classes suivant les préfixes ; l'ordre dans lequel nous les donnons semble suivre le développement de la langue.

Les deux premières classes n'ont rapport qu'à l'homme en relation avec l'homme ; nous y retrouverons des désignations de parenté et d'hommes possédant certaines qualités et défauts.

Ce sont :

CLASSE I. — *n, ng*, préfixes du singulier et du pluriel.

CLASSE II. — *m, mu*, préfixés du singulier qui changent en *Ba* au pluriel. Dans la troisième classe nous retrouvons tous les animaux sauvages ; on dirait que c'est un vocabulaire formé à une époque où l'homme n'était encore que chasseur.

CLASSE III. — Singulier *n* ; pluriel *in*.

Dans la quatrième classe nous retrouvons l'homme nomade.

CLASSE IV. — Singulier : *ka*, pluriel *tu*.

La cinquième classe indique le stage de l'homme établi dans des villages ; nous y trouvons tous les animaux domestiques (sauf la chèvre, qui appartient à la catégorie IV).

CLASSE V. — Préfixes du singulier : *m, ma, mi, mo* ; pluriel *mi*. Enfin dans les sixième, septième et huitième catégories, nous nous trouvons en société organisée ; ces villages sont établis et réunis par des sentiers, et des occupations journalières sont pratiquées comme de nos jours.

CLASSE VI. — Singulier : *bi, bo, bu, di, i* ; pluriel : *ma*.

• VII. — Singulier : *i* ; pluriel : *bi*.

• VIII. — Singulier : *le, li, lu* ; pluriel : *n*.

Les adjectifs prennent le même préfixe que le nom auquel ils appartiennent ; ainsi :

Petit *keke*, petit homme *muto mukeke*, petits hommes *bantu bakeke*.

Les verbes sont changés en adjectifs en omettant de l'infinitif le préfixe *ku* et en changeant la voyelle finale *a* en *e*.

Le comparatif et le superlatif sont formés par le verbe *kuneka*.

Les adjectifs suivent le substantif auquel ils appartiennent.

Les *nombres* suivent également le substantif auquel ils appartiennent ; excepté un, *mo*, ils prennent le préfixe du substantif :

Un homme : <i>mutomo</i> .	Six hommes : <i>bato bashemele</i> .
Deux hommes : <i>bato bape</i> .	Sept " " <i>bashamale</i> .
Trois " " <i>basatu</i> .	Huit " " <i>banane</i> .
Quatre " " <i>banei</i> .	Neuf " " <i>babua</i> .
Cinq " " <i>batanu</i> .	Dix " " <i>bashenge</i> .

ADJECTIFS POSSESSIFS :

Mon, <i>ami</i> .	Vôtre, <i>inu</i> .
Ton, <i>va</i> ou <i>wa</i> .	Leur, <i>ama</i> .
Son, <i>ana</i> .	Mon père, <i>talami</i> .
Nôtre, <i>ita</i> .	Ton père, <i>tatawa</i> .

PRONOMS DÉMONSTRATIFS :

Celui-ci, <i>wengo</i> .	Celui-là, <i>wunungo</i> .
--------------------------	----------------------------

PRONOMS PERSONNELS :

	Préfixes correspondants.	Suffixes correspondants.
Moi, <i>mi</i> ou <i>mimi</i> .	<i>nda, na, la</i>	<i>n</i>
Toi, <i>wene</i> .	<i>u</i> ou <i>w</i>	<i>ku</i>
Lui, <i>ana</i> .	<i>a</i>	<i>n</i>
Nous, <i>bitu</i> .	<i>ta</i>	<i>ta</i> ou <i>tu</i>
Vous, <i>buino</i> .	<i>bua</i>	<i>bu</i> ou <i>nu</i>
Eux, <i>bana</i> .	<i>ba</i>	<i>ba</i>

VERBE

Les temps et la négation sont formés par des préfixes. Les Bushongo ainsi que les Baluba ont une très grande variété de temps, les principaux seulement sont donnés.

PRÉFIXES :

	Présent.	Passé.	Futur.		Présent.	Passé.	Futur.
1 ^{er} singulier :	<i>nda</i>	<i>ndama</i>	<i>ndiki</i>	1 ^{er} pluriel :	<i>ta</i>	<i>tama</i>	<i>tiki</i>
2 ^e " :	<i>ica</i>	<i>icama</i>	<i>wiki</i>	2 ^e " :	<i>bua</i>	<i>buama</i>	<i>buiki</i>
3 ^e " :	<i>a</i>	<i>ama</i>	<i>iki</i>	3 ^e " :	<i>ba</i>	<i>bama</i>	<i>biki</i>

Le négatif est formé en mettant devant les préfixes ci-dessus *ka*.

Exemple : le verbe aimer *kumuka* ; son adjectif : *muke*.

	Présent.	Passé.	Futur.
1 ^{er} singulier :	<i>nda muka</i>	<i>ndama muka</i>	<i>ndiki muka</i>
2 ^e " :	<i>ica muka</i>	<i>wama muka</i>	<i>wiki muka</i>
3 ^e " :	<i>a muka</i>	<i>ama muka</i>	<i>iki muka</i>
1 ^{er} pluriel :	<i>ta muka</i>	<i>tama muka</i>	<i>tiki muka</i>
2 ^e " :	<i>bua muka</i>	<i>buama muka</i>	<i>buiki muka</i>
3 ^e " :	<i>ba muka</i>	<i>bamamuka</i>	<i>biki muka</i>

Je n'aime pas : *kanda muka*.

LE VERBE AUXILIAIRE :

	Présent.	Passé.	Futur.		Présent.	Passé.	Futur.
1 ^{er} singulier :	<i>nde</i>	<i>nda maba</i>	<i>ndiki</i>	1 ^{er} pluriel :	<i>tele</i>	<i>ta maba</i>	<i>tiki</i>
2 ^e " :	<i>we</i>	<i>wa maba</i>	<i>wiki</i>	2 ^e " :	<i>bue</i>	<i>bua maba</i>	<i>buiki</i>
3 ^e " :	<i>e</i>	<i>a maba</i>	<i>iki</i>	3 ^e " :	<i>bele</i>	<i>ba maba</i>	<i>biki</i>

CONTRACTIONS :

$a + a = a$; $a + e = e$; $a + u = u$; $a + i = i$; $n + l = nd$.

LES PRÉPOSITIONS :

Sur, *dika* ; sous, *shina*.

ADVERBES :

Le lieu : ici, *kolo kolo*, *ango* ; ou *kwe*, *ekwe*.

Le temps : aujourd'hui, *ngeshe* ; hier, *ngeshe* ; quand, *itangake*.

Quantité : assez, *sasira* ; beaucoup, *buiki* ; combien, *mbadike*.

Affirmations et négations : oui, *olà* ; non, *bi*, *kako*.

Interrogations : qui, *nyani* ; quoi, *ke* ; comment, *mbuni* ; où, *kwe* ; pourquoi, *eka make* ; quand, *itang ake*.

ADJECTIFS :

	<i>Bushongo</i>	<i>Lumbila</i>		<i>Bushongo</i>	<i>Lumbila</i>
Beau	<i>sheka</i>		Femelles	<i>gari</i>	<i>gari</i>
Blanc	<i>yema</i>	<i>shosho</i>	Grand	<i>golo</i>	<i>barwolo</i>
Bon	<i>pim</i>		Mâle	<i>nungu</i>	
Court	<i>kui</i>	<i>iledi</i>	Petit	<i>keke</i>	<i>ilenge</i>
Homme beau : <i>muto musheka</i> ; chèvres blanches <i>tumedi tuyema</i> .					

VERBES :

Aimer	<i>kumuka</i>	<i>nanga</i>	Pleurer	<i>kulila</i>	
Aller	<i>kuyaka</i>	<i>shimela</i>	Prendre	<i>kuata</i>	<i>bunda</i>
Boire	<i>kunya</i>	<i>mikono</i>	Puer	<i>kusholo</i>	<i>ipono</i>
Couper	<i>kubatata</i>		Rire	<i>isheshe</i>	<i>ishenge</i>
Danser	<i>kumina</i>	<i>jita</i>	Refuser	<i>kubele</i>	
Dire	<i>kutoto</i>	<i>lola</i>	Savoir	<i>mamona</i>	
Donner	<i>kupeke</i>	<i>ma</i>	Tuer	<i>nyenge</i>	<i>minenge</i>
Faire	<i>kakele</i>	<i>kela</i>	Vendre	<i>kukaba</i>	<i>lemele</i>
Manger	<i>kodi</i>	<i>bala</i>	Venir	<i>kuya</i>	<i>mikono</i>
Mourir	<i>uca</i>	<i>uca</i>	Voler	<i>ashebe</i>	<i>nyanga</i>

CLASSE PREMIÈRE.

Albinos	<i>mushosho</i>		Frère	<i>muana mey</i>	<i>butonga</i>
Ami	<i>mutongo</i>	<i>idingi</i>	Homme	<i>muto</i>	<i>mi</i>
Blanc (homme)	<i>muchoke</i>		Jumeau	<i>muyeshe</i>	<i>manchari nyonyi</i>
Enfant	<i>muana</i>	<i>iledi</i>	Sœur	<i>manu</i>	<i>phangi</i>
Fils	<i>muana</i>	<i>munga</i>	Voleur	<i>muima</i>	

CLASSE DEUXIÈME.

Ami	<i>nkidi</i>	<i>idingi</i>	Femme	<i>ngate</i>	
Diable	<i>noke</i>	<i>inshinga</i>	Mâle	<i>nyala</i>	
Épouse	<i>ngari</i>	<i>mama sheme</i>	Mère	<i>nyo</i>	<i>yey</i>
Esclave	<i>ngete</i>	<i>pumbi</i>	Père	<i>ntata</i>	<i>isho</i>

CLASSE TROISIÈME.

Abeille	<i>njue</i>		Hache	<i>ngema</i>	<i>ephani</i>
Année	<i>nchi</i>		Haricot	<i>nkonde</i>	<i>bienga</i>
Antilope	<i>nbembe</i>		Hippopotame	<i>ngupu</i>	<i>iphalk</i>
Arrachide	<i>ncho</i>	<i>sheme shongo</i>	Léopard	<i>nkoy</i>	<i>phama</i>
Barbe	<i>ndeke</i>		Lèvre	<i>ntomi</i>	<i>iluma</i>
Bouclier	<i>nguba</i>		Lune	<i>ngono</i>	<i>mophele</i>
Bras	<i>nlo</i>		Magie	<i>noke</i>	

Buffle	<i>nyate</i>	<i>gombe</i>	Montagne	<i>nkunje</i>	
Cochon (sauvage)	<i>nsumbu</i>	<i>mabimbi</i>	Oiseau	<i>nphula</i>	
Crocodile	<i>nkoko</i>	<i>lumbumba</i>	Orteils	<i>neme</i>	
Doigt	<i>neme</i>	<i>shongo</i>	Perroquet	<i>nshidi</i>	
Éléphant	<i>nsoko</i>	<i>kamba</i>	Peur	<i>nchindi</i>	<i>scaloto</i>
		<i>bokila</i>	Pintade	<i>nkanga</i>	<i>bicintomo</i>
Excrément	<i>ntepi</i>	<i>mabéy</i>	Poisson	<i>nshui</i>	
Faim	<i>njala</i> (pas de pl.)	<i>chedi</i>	Poitrine	<i>ntolo</i>	<i>koko</i>
Fleuve	<i>nchale</i>	<i>chari</i>	Poule	<i>nkoko</i>	<i>qcana</i>
Fourmi	<i>nshenela</i>		Serpent	<i>ncha</i>	
Fumée	<i>nyinga</i>		Singe	<i>nkema</i>	
Fusil	<i>nkingoma</i>		Tambour	<i>ngoma</i>	<i>kama buta</i>
Genou	<i>nyungudi</i>		Tête	<i>nchice</i>	<i>imongo</i>
Graisse	<i>nshedi</i> (p. de pl.)	<i>moapi</i>			

CLASSE QUATRIÈME.

Chèvre	<i>kamedi</i>	<i>budi</i>	Feu	<i>kateya</i>	<i>eyo</i>
--------	---------------	-------------	-----	---------------	------------

CLASSE CINQUIÈME.

Arbre	<i>mti</i>	<i>mokondo</i>	Manioc	<i>manuta</i>	<i>nkami</i>
Bâton	<i>mpanga</i>		Mouton	<i>mpanga</i>	<i>bokoko</i>
Bouche	<i>munya</i>		Nez	<i>mulu</i>	<i>molo</i>
Cheveu	<i>micoa</i>	<i>benye</i>	Œuf	<i>makele</i>	
Chien	<i>mboa</i>	<i>bondo</i>	Peau	<i>micoko</i>	<i>kopo</i>
Corne	<i>misheme</i>	<i>misheke</i>	Pluie	<i>mbula</i>	<i>kombi</i>
Cou	<i>moya</i>	<i>kinga</i>	Rat (de maïs ⁿ)	<i>rapo</i>	<i>tobi</i>
Eau	<i>mash</i> (pas de pl.)		Rivière	<i>mash</i>	<i>gongola</i>
Esprit (reven ^t)	<i>muena</i>		Salive	<i>masonyi</i> (p. de pl.)	<i>itolo</i>
Étoile	<i>miele</i>	<i>chumba</i>	Sang	<i>makele</i>	
Flèche	<i>mbunji</i>	<i>pekolo</i>	Tabac	<i>makaya</i>	<i>nenga</i>
Foie	<i>mitima</i>		Terre	<i>man</i> (pas de pl.)	<i>shinebodi</i>
Ivoire	<i>mongo</i>	<i>bonjo</i>	Testicule	<i>makuta</i>	<i>chongo</i>
Maison	<i>mbula</i>	<i>moama</i>	Tissus	<i>mbala</i>	
Maïs	<i>mombono</i>	<i>mayonga</i>	Vin de palme	<i>mana</i> (pas de pl.)	<i>ibá</i>

CLASSE SIXIÈME.

Aliment	<i>Bishima</i>	<i>Biyma</i>	Jour	<i>Butu</i>	
Arc	<i>Buta</i>	<i>Phanungu</i>	Joue	<i>Itama</i>	
Bien	<i>Budi</i>		Larme	<i>Bidjodi</i>	<i>Mashosho</i>
Bois (à brûler)	<i>Boany</i>	<i>Ngama</i>	Main	<i>Ikasi</i>	
Cerveau	<i>Bongo</i>		Miel	<i>Boi</i> (pas de pl.)	
Ciel	<i>Dika</i>	<i>Mongo</i>	Nom	<i>Dimi</i>	<i>Lekomo</i>
Dent	<i>Dinu</i>	<i>Mianga</i>	Nuit	<i>Butu</i>	

Dos	<i>Bishe</i>	<i>Buna</i>	Ceil	<i>Dishi</i>	<i>Lumonyi</i>
Endroit	<i>Bongo</i>		Oreille	<i>Ito</i>	<i>Loko</i>
Esprit	<i>Dimi</i>		Pied	<i>Iteme</i>	<i>Bunyachi</i>
Fesse	<i>Disoko</i>		Pierre	<i>Boko</i>	<i>Imany</i>
Forêt	<i>Boany</i>	<i>Lukondo</i>	Pirogue	<i>Buata</i>	<i>Phula</i>
Guerre	<i>Bitu</i>	{ <i>Buleme</i> <i>Kina</i>	Rêve	<i>Ilo</i>	
Hanche	<i>Ikunu</i>		Sentier	<i>Boko</i>	<i>Nto</i>
Herbe	<i>Bitete</i>		Urine	<i>Bula</i>	<i>Moama</i>
Houe	<i>Ishu</i>		Verge	<i>Ikota</i>	
			Village	<i>Bole</i>	<i>Inena</i>

CLASSE SEPTIÈME.

Banane	<i>Ikono</i>		Os	<i>Ikodi</i>	<i>Moeke</i>
Couteau	{ <i>Ikula</i> <i>Ilondo</i>	<i>Bondo</i> <i>Ilondo</i>	Porte	<i>Ikoke</i>	<i>N'tumbi</i>
Morceau	<i>Iteni</i>		Talon	<i>Ichichi</i>	
			Ventre	<i>Ikuna</i>	<i>Ephuna</i>

CLASSE HUITIÈME.

Bonnet	<i>Lekete</i>	<i>Imbana</i>	Lame	<i>Lukengu</i>	
Chant	<i>Leba</i>	<i>Chema</i>	Langue	<i>Lulema</i>	
Jambe	<i>Lukulu</i>		Menton	<i>Lumangu</i>	<i>Iméka</i>
Javelot	<i>Likungu</i>	<i>Mophala</i>			

Noms des doigts en Bushongo :

Pouce, *yala* (le mâle) ; index, *isonge batu* (le montreur d'hommes) ; doigt du milieu, *molebo mutali* (le doigt long) ; annulaire, *mutu mukeke* (le petit homme) ; petit doigt, *molembo ikota* (le doigt = verge -).

Nom des doigts de pied :

Le gros orteil, *mokulu na muna* ; deuxième orteil, *muku nyani* ; troisième orteil, *dandulu* ; quatrième orteil, *mokonya* ; petit orteil, *ikota*.

L'équivalent des mots donnés comme exemples en Bushongo, en

	<i>Bakongo</i>	<i>Bangongo</i>	<i>Bangendi</i>	<i>Luchibele</i> <small>(Basongo Meno)</small>
Abeille	<i>nchuey</i>	<i>jui</i>	<i>chui</i>	<i>jenje</i>
Albinos	<i>nyeme</i>			
Aliment	<i>nkato</i>			
Ami	<i>pay</i>	<i>bay</i>	<i>bay</i>	
Année	<i>puru</i>	<i>mitia</i>	<i>mityi</i>	<i>bula</i>
Antilope	<i>bambi</i>			
Arbre	<i>ti</i>			<i>mutamba</i>
Arc	<i>uta</i>	<i>bula</i>	<i>bula</i>	<i>uta</i>
Arachide	<i>cho</i>	<i>juk</i>	<i>nju</i>	
Banane	<i>kongo</i>	<i>makondo</i>	<i>ikondo</i>	<i>chindanda</i>
Barbe	<i>tenu</i>	<i>delu</i>	<i>del</i>	<i>deju</i>

Bâton	<i>ti</i>	<i>muti</i>	<i>nti</i>	<i>otamba</i>
Bien	<i>miso</i>			
Blanc (l'homme)	<i>yeme</i>	<i>motoke</i>	<i>ntoke</i>	<i>asimashi</i>
Bois	<i>kuny</i>	<i>kunyi</i>	<i>kuny</i>	<i>kunyi</i>
Bonnet	<i>lukoto</i>	<i>bandu</i>	<i>luketu</i>	
Bouche	<i>num</i>	<i>juyi</i>	<i>munya</i>	<i>unya</i>
Bouclier		<i>guba</i>	<i>gub</i>	<i>goa</i>
Bras	<i>lo</i>	<i>lo (pl. mio)</i>	<i>lo</i>	<i>lo</i>
Buffle	<i>nyate</i>	<i>nyati</i>	<i>nyat</i>	<i>jati</i>
Cerveau	<i>tumpa</i>	<i>bongo</i>	<i>bongo</i>	<i>wongo</i>
Chant	<i>nchim</i>			
Chef	<i>kumu</i>	<i>phumu</i>	<i>phumu</i>	<i>kfumi</i>
Cheveu	<i>punyu</i>	<i>phu</i>	<i>phu</i>	<i>bafu</i>
Chèvre	<i>kamedî</i>	<i>budi</i>	<i>budi</i>	<i>budji</i>
Chien	<i>poa</i>	<i>mboa</i>	<i>bcanjungu</i>	<i>mboa</i>
Cil	<i>duk</i>	<i>diko</i>	<i>yulu</i>	<i>ulungu</i>
Cochon	<i>guru</i>			
Cochon (sauvage)	<i>sumpu</i>	<i>sumbu</i>	<i>sumb</i>	<i>shunbu</i>
Corne	<i>misheme</i>	<i>isiki</i>	<i>isik</i>	<i>chik</i>
Cou	<i>ikoro</i>	<i>ekololo</i>	<i>ekololo</i>	<i>ungodji</i>
Couteau	<i>ikura</i>	<i>beli</i>	<i>bambu</i>	<i>nkfula</i>
		<i>et d'autres mots spéciaux</i>		
Crocodile	<i>kwete</i>	<i>konde</i>	<i>konde</i>	<i>konde</i>
Dent	<i>min</i>	<i>minu</i>	<i>mino</i>	<i>minu</i>
Diable	<i>marok</i>	<i>boloki</i>	<i>bolok</i>	<i>oloki</i>
Dieu	<i>dzampi</i>	<i>jambi</i>	<i>djamb</i>	<i>nyoi</i>
Doigt	<i>neme</i>			
Dos	<i>bish</i>	<i>bish</i>	<i>bish</i>	<i>okongo</i>
Eau	<i>meny</i>	<i>manji</i>	<i>mash</i>	<i>mash</i>
Enfant	<i>muana</i>	<i>moana</i>	<i>moan</i>	<i>wana</i>
Eléphant	<i>djok</i>	<i>joko</i>	<i>jok</i>	<i>jokfu</i>
Epouse	<i>gari</i>	<i>moshide</i>	<i>ishi</i>	<i>ambasa</i>
Esclave	<i>nsoco</i>	<i>moya</i>	<i>moete</i>	<i>fombi</i>
Esprit	<i>musungu</i>	<i>moesi</i>	<i>moesh</i>	<i>idyimu</i>
Etoile	<i>miete</i>	<i>moedi</i>	<i>moedi</i>	<i>yotochi</i>
Excrément	<i>tepi</i>	<i>tobi</i>	<i>teb</i>	<i>tumi</i>
Faim	<i>dzala</i>	<i>jala</i>	<i>jala</i>	<i>dyala</i>
Femme	<i>gata</i>	<i>gatu</i>	<i>gatu</i>	<i>omutu</i>
Fesse	<i>masoko</i>	<i>masoko</i>	<i>bul</i>	<i>jati</i>
Feu	<i>tia</i>	<i>io</i>	<i>ti</i>	<i>toya</i>
Figure	<i>busu</i>	<i>bushu</i>	<i>bush</i>	<i>elongi</i>
Fils	<i>nunga</i>	<i>moana</i>	<i>moana</i>	<i>moana</i>
Flèche	<i>punja</i>	<i>wundja</i>	<i>fundji</i>	<i>gfula</i>
Fleuve	<i>dzari</i>	<i>jali</i>	<i>jâl</i>	<i>jale</i>

Foie	<i>tim</i>	<i>mtima</i>	<i>tim</i>	<i>bashulu</i>
Forêt	<i>boany</i>	<i>boany</i>	<i>boany</i>	<i>dyia</i>
Forgeron	<i>turi</i>			
Fourmi		<i>phungina</i>	<i>phungene</i>	
Frère	<i>mokembi</i>	<i>pangi</i>	<i>pangi</i>	<i>pangi</i>
Fumée	<i>mininga</i>	<i>molongya</i>	<i>minyinga</i>	<i>edjinga</i>
Fusil	<i>kingoma</i>	<i>buta</i>	<i>ingom</i>	<i>goma</i>
Genou	<i>imongo</i>	<i>iboangu</i>	<i>yongony</i>	<i>idjue</i>
Graine	<i>sadi</i>	<i>muta</i>	<i>mut</i>	<i>bauta</i>
Guerre	<i>muketu</i>	<i>bita</i>	<i>bit</i>	<i>ita</i>
Hache	<i>ikenge</i>	<i>lukengu</i>	<i>lukengo</i>	<i>cho</i>
Hanche	<i>sosi moti</i>	<i>ilungu</i>	<i>ikundu</i>	<i>lokondo</i>
Haricot	<i>tumpa</i>	<i>kunde</i>	<i>kunde</i>	
Herbe	<i>mawese</i>	<i>machichi</i>	<i>machichi</i>	<i>chadya</i>
Hippopotame	<i>ngubu</i>	<i>gibo</i>	<i>gibo</i>	<i>giu</i>
Homme	<i>mutu</i>	<i>muntu</i>	<i>mutu</i>	<i>ontu</i>
Houe	<i>ishu</i>	<i>kinjangu</i>	<i>kinjangu</i>	
Ivoire	<i>yama</i>	<i>miongo</i>	<i>miongo</i>	<i>binuna</i>
Jambe	<i>mikuru</i>	<i>mikulu</i>	<i>mikul</i>	<i>bikulu</i>
Javelot	<i>ikunga</i>	<i>ikunga</i>	<i>ikunga</i>	<i>yokfula</i>
Jour	<i>butu</i>	<i>lushulu</i>	<i>motu</i>	<i>lushilo</i>
Jour d'hui	<i>kankaina</i>	<i>alulu</i>	<i>mapele</i>	
Jumeau	<i>mayes</i>			
Langue	<i>ledeme</i>	<i>inimi</i>	<i>incm</i>	<i>tulimi</i>
Larme	<i>itangwa</i>	<i>byosonyi</i>	<i>byoshonyi</i>	<i>bishonyi</i>
Léopard	<i>koy</i>	<i>koy</i>	<i>koy</i>	<i>koy</i>
Lèvre	<i>itomi</i>	<i>munya</i>	<i>yimba munya</i>	<i>olomo</i>
Lune	<i>gon</i>	<i>gondo</i>	<i>gono</i>	<i>gondo</i>
Magie	<i>nok</i>			<i>okanga</i>
Maison	<i>mpuru</i>	<i>bulu</i>	<i>bul</i>	<i>bulu</i>
Main	<i>biar</i>	<i>ikasi</i>	<i>ikashi</i>	<i>lo</i>
Maïs	<i>mayongo</i>	<i>myebele</i>	<i>mampundi</i>	<i>bawea</i>
Mâle	<i>yala</i>			
Manioc	<i>nchi</i>			
Menton	<i>imoke</i>			
Mère	<i>mey</i>	<i>yaya</i>	<i>yaya</i>	<i>m'ma</i>
Miel	<i>buy</i>	<i>boya</i>		<i>je</i>
Montagne	<i>nkwenzi</i>	<i>gundu</i>	<i>climba</i>	<i>opope</i>
Morceau				
Mouton	<i>meme</i>	<i>phanga</i>	<i>phanga</i>	<i>panga</i>
Nez	<i>miru</i>	<i>nyulu</i>	<i>nyul</i>	<i>culu</i>
Nom	<i>lukombo</i>	<i>dina</i>	<i>din</i>	<i>nina</i>
Nuit	<i>buto</i>	<i>pio</i>	<i>pimpa</i>	<i>uchu</i>
Œil	<i>dish</i>	<i>miso</i>	<i>mish</i>	<i>ncho</i>

Œuf	<i>makiri</i>	<i>makiri</i>	<i>makili</i>	
Oiseau	<i>dzasi</i>	<i>deke</i>	<i>dek</i>	<i>gondeke</i>
Orteil.	<i>tem</i>	<i>milembo</i>	<i>melembo</i>	<i>odembo</i>
Os.	<i>uta</i>	<i>moika</i>	<i>kule</i>	<i>weka</i>
Peau animale	<i>poko</i>	<i>huka</i>	<i>bishelo</i>	<i>kubu</i>
Peau humaine		<i>huka</i>	<i>huka</i>	<i>jo</i>
Père	<i>isho</i>	<i>tata</i>	<i>tat</i>	<i>papa</i>
Perroquet	<i>kus</i>	<i>kusu</i>	<i>kushu</i>	<i>kush</i>
Peur	<i>mutete</i>	<i>bomo</i>	<i>bom</i>	<i>woma</i>
Pied	<i>itampi</i>	<i>alambi</i>	<i>matamba</i>	<i>bakaka</i>
Pierre	<i>boko</i>	<i>imanya</i>	<i>imanya</i>	<i>bwe</i>
Pintade	<i>kanga</i>	<i>kangala</i>	<i>gala</i>	<i>lokanga</i>
Pirogue	<i>buatu</i>	<i>bcatu</i>	<i>boat</i>	<i>watu</i>
Pluie	<i>puru</i>	<i>bula</i>	<i>bul</i>	<i>bula</i>
Poisson	<i>sui</i>	<i>shwi</i>	<i>shwi</i>	<i>ishe</i>
Poitrine	<i>tur</i>	<i>tulu</i>	<i>tonge</i>	<i>chulu</i>
Porte	<i>ikwik</i>	<i>ekuki</i>	<i>ekok</i>	<i>lukfuki</i>
Poule.	<i>koko</i>	<i>koko</i>	<i>kok</i>	<i>nkok</i>
Rat	<i>puk</i>	<i>phu</i>	<i>phu</i>	<i>idyi</i>
Rêve	<i>ilo</i>	<i>motongya</i>	<i>tongi</i>	<i>d'do</i>
Rivière	<i>masa</i>	<i>jali</i>	<i>jat</i>	<i>jale</i>
Salive	<i>masonry</i>			
Sang	<i>makela</i>	<i>makila</i>	<i>makila</i>	<i>ikila</i>
Sel	<i>nshei</i>			
	<i>gere</i>	<i>lepho</i>	<i>lepho</i>	
Sentier	<i>poka</i>	<i>boka</i>	<i>bok</i>	<i>boka</i>
Serpent	<i>ncho</i>	<i>jo</i>	<i>jo</i>	<i>ndjo</i>
Singe	<i>kem</i>	<i>kima</i>	<i>kima</i>	<i>nkima</i>
Sœur	<i>pangi</i>	<i>pangi</i>	<i>pangi</i>	<i>pangi</i>
Sommeil	<i>nchwenzi</i>	<i>motongya</i>	<i>tol</i>	<i>ilo</i>
Tabac	<i>makaya</i>	<i>makaya</i>	<i>makaya</i>	<i>ikaya</i>
Talon.	<i>itinti</i>	<i>etindi</i>	<i>etinji</i>	<i>chinji</i>
Tambour	<i>kom</i>	<i>goma</i>	<i>gom</i>	<i>gomo</i>
Terre	<i>man</i>	<i>manu</i>	<i>manu</i>	<i>kete</i>
Testicule.	<i>mayutu</i>	<i>makutu</i>	<i>makutu</i>	<i>tole</i>
Tête	<i>nchwe</i>	<i>mochwe</i>	<i>nchwe</i>	<i>otue</i>
Tissu	<i>ipé</i>	<i>bala</i>	<i>bal</i>	<i>busha</i>
Urine.	<i>mayo</i>	<i>mayesha</i>	<i>mayesh</i>	<i>shokashi</i>
Ventre	<i>ikundu</i>	<i>iphumu</i>	<i>iphumu</i>	<i>penju</i>
Verge.	<i>nsun</i>	<i>ikutu</i>	<i>ikut</i>	<i>tuli</i>
Viande	<i>sutu</i>	<i>nyama</i>	<i>nyama</i>	<i>nyama</i>
Vin de palme	<i>mana</i>	<i>mana</i>	<i>man</i>	<i>bana</i>
Voleur	<i>muimbu</i>	<i>buimbu</i>	<i>buimbu</i>	<i>wimbu</i>

ADJECTIFS

	<i>Bakongo</i>	<i>Bangongo</i>	<i>Bangendi</i>	<i>Luchibele</i>
Beau	<i>nseke</i> <i>busheke</i>	<i>mushika</i>	<i>mushika</i>	<i>olo</i>
Blanc	<i>pembe</i> <i>yema</i>	<i>motoke</i>	<i>tok</i>	<i>pio</i>
Bon	<i>nseke</i> <i>busheke</i>	<i>mushika</i>	<i>mushika</i>	<i>olo</i>
Court	<i>nkwi</i>	<i>mokeke</i>	<i>bokeke</i>	
Femelle	<i>gata</i>	<i>moadi</i>	<i>moat</i>	<i>wadya</i>
Grand	<i>men</i>	<i>bonene</i>	<i>bonen</i>	<i>onene</i>
Noir	<i>mumpuru</i>	<i>dombe</i>	<i>dombe</i>	<i>pi</i>
Mâle	<i>nunga</i>	<i>molito</i>	<i>dito</i>	<i>pame</i>
Petit	<i>kayo</i>	<i>mokeke</i>	<i>bokeke</i>	<i>inji</i>
Rouge	<i>babara</i>	<i>chuchu</i>	<i>shushu</i>	<i>kula</i>

VERBES

	<i>Bakongo</i>	<i>Bangongo</i>	<i>Bangende</i>	<i>Luchibele</i>
Aimer	<i>kuchwe</i>	<i>kusola</i>	<i>kusola</i>	<i>kumokopa</i>
Aller	<i>kuyaka</i>	<i>kuyaka</i>	<i>kuyaka</i>	<i>kuchoka</i>
Boire	<i>konyo</i>	<i>konyo</i>	<i>kunyo</i>	<i>kunua</i>
Couper	<i>kubatera</i>	<i>kupasula</i>	<i>kupasula</i>	
Danser	<i>kumina</i>	<i>yakumina</i>	<i>kumina</i>	<i>kamina</i>
Dire	<i>kutôto</i>	<i>kulula</i>	<i>kulula</i>	<i>kutibila</i>
Donner	<i>kuma</i>	<i>kuwaka</i>	<i>kuwaka</i>	<i>ondeka</i>
Faire	<i>kira</i>	<i>kukamba</i>	<i>kuwata</i>	<i>kuanga</i>
Manger	<i>kudyâ</i>	<i>kudya</i>	<i>kudya</i>	<i>kodya</i>
Mourir	<i>kogwa</i>	<i>kamoa</i>	<i>kanou</i>	<i>amubwa</i>
Pleurer	<i>kudera</i>	<i>kulila</i>	<i>kulila</i>	
Prendre	<i>kungata</i>	<i>kukwata</i>	<i>kukwata</i>	
Puer	<i>kusura</i>	<i>komoka</i>	<i>kunoka</i>	<i>kudipfa</i>
Rire	<i>kuseka</i>			
Refuser	<i>kubela</i>			
Savoir	<i>kulura</i>	<i>kumoni</i>	<i>kulomona</i>	<i>kulamena</i>
Tuer	<i>kutidyaka</i>	<i>kudyako</i>	<i>kudyaka</i>	<i>kudyaka</i>
Vendre	<i>kusuma</i>			
Venir	<i>kuwunya</i>	<i>kuiya</i>	<i>kuiya</i>	<i>kuyaka</i>
Voler	<i>kuimba</i>	<i>kuimba</i>	<i>kuimba</i>	<i>kusea</i>

PRONOMS :

Moi	<i>minyî</i>	<i>ami</i> <i>mimi</i>	<i>mim</i>	<i>emi</i>
Toi	<i>wene</i>	<i>u</i> <i>we</i>	<i>wende</i>	<i>we</i>

Lui	<i>yandi</i>	<i>andi</i>	<i>anene</i>	<i>inde</i>
Nous	<i>bitu</i>	<i>bitu</i>	<i>bit</i>	<i>ishu</i>
Vous	<i>binu</i>	<i>bino</i>	<i>bin</i>	<i>inyu</i>
Eux	<i>bape</i>	<i>banda</i>	<i>banda</i>	<i>ico</i>

ADVERBES :

Assez	<i>sasira</i>			
Aujourd'hui		<i>avulu</i>	<i>mapele</i>	
Beaucoup	<i>wuiki</i>	<i>buike</i>	<i>bike</i>	<i>uki</i>
Dessous	<i>isina</i>	<i>shina</i>	<i>shin</i>	<i>lashi</i>
Dessus	<i>luku</i>	<i>diko</i>	<i>dik</i>	<i>adiku</i>
Hier		<i>moesha</i>	<i>moesh</i>	
Ici	<i>kane</i>	<i>anene</i>	<i>andane</i>	<i>ishiha</i>
Non	} <i>bo</i> <i>kucapa</i>	<i>kucapa</i>	<i>bik wcap</i>	<i>nako</i>
Où		<i>kaona</i>	<i>ya</i>	<i>ew</i>
Oui	<i>he</i>	<i>iy</i>	<i>ey</i>	
Tous	<i>bakimo</i>			

NOMBRES :

1.	<i>lumochi</i>	<i>kosh</i>	<i>kosh</i>	<i>koch</i>
2.	<i>ipe</i>	<i>phindi</i>	<i>phindi</i>	<i>pindi</i>
3.	<i>isatu</i>	<i>isatu</i>	<i>shat</i>	<i>isatu</i>
4.	<i>inine</i>	<i>inney</i>	<i>inney</i>	<i>enney</i>
5.	<i>itano</i>	<i>itanu</i>	<i>ntan</i>	<i>ittan</i>
6.	<i>isamon</i>	<i>isambanu</i>	<i>ishambanu</i>	<i>isambanu</i>
7.	<i>isambodi</i>	<i>isambodi</i>	<i>ishambol</i>	<i>samboali</i>
8.	<i>inana</i>	<i>inana</i>	<i>inana</i>	<i>innan</i>
9.	<i>iboa</i>	<i>ibwa</i>	<i>dibo</i>	<i>dyibu</i>
10.	<i>isangi</i>	<i>isangi</i>	<i>iyumi</i>	<i>djumi</i>
100.	<i>kama</i>	<i>ikama</i>	<i>kam</i>	<i>kedjun</i>
1,000.	<i>iboke</i>			<i>kiandi</i>

En langues Bangongo et Bangendi, la conjugaison est faite par des préfixes comme en Bushongo; voici les préfixes :

	1 sing.	2 sing.	3 sing.	1 plur.	2 plur.	2 plur.
Présent	<i>Nu</i>	<i>Na</i>	<i>Nu</i>	<i>Tu</i>	<i>Bu</i>	<i>Ba</i>
Passé	<i>Nama</i>	<i>Nama</i>	<i>Nama</i>	<i>Tama</i>	<i>Bama</i>	<i>Bama</i>
Futur	<i>Name</i>	<i>Name</i>	<i>Name</i>	<i>Tame</i>	<i>Bame</i>	<i>Bame</i>

La consonne *ph* tient lieu d'un son qui tient entre *p* et *h*; on l'obtiendra le mieux en essayant de prononcer *f* entre les deux lèvres sans l'usage des dents.

La langue Bakongo a été recueillie à la Loange; Bangongo et Bangendi près de Misumba à la Lubudi; le Luchibele à Bena Dibele au Sankuru.

CHAPITRE VIII

LES BASONGO MENO

LOCALITÉ ET HISTOIRE.

Basongo Meno est le nom donné à un groupe de tribus qui habitent la rive nord du Sankuru et du Kasai, depuis l'embouchure du Lubefu jusqu'à la région du passage Swinburne. D'après leurs traditions appuyées sur certains témoignages ethnographiques, ils ont immigré du nord et le nom sous lequel on les connaît leur fut donné par leurs voisins d'après l'habitude qu'ils ont de mutiler leurs dents (Basongo Meno veut dire hommes aux dents coupées). Ils ont maintenant adopté ce nom eux-mêmes. Quoique toutes les tribus groupées sous ce nom aient une origine septentrionale, ils ne semblent pas être un peuple homogène et il aurait fallu faire des investigations dans chaque tribu; mais malheureusement ils sont extrêmement hostiles aux Européens. Une tribu pourrait être plus disposée à donner des renseignements à son propre sujet, c'est celle des Babingi, appelés Basho par les Bushongo et qui traversèrent le Sankuru il y a quelques dizaines d'années. Ces Babingi se sont établis sur le territoire des Bushongo, mais ils ont adopté les habitudes de ceux-ci à un point tel qu'il est douteux que les renseignements qu'on recueillerait parmi eux soient de quelque valeur. Il y a, il est vrai, bien des points de ressemblance entre les Bushongo et les Basongo Meno; ils prétendent être tous venus du nord, mais, jusqu'à présent, il serait difficile de dire lesquels de ces points communs sont d'origine récente et quels sont ceux qui sont d'une origine ancienne. Quoiqu'ils soient fortement opposés à toutes relations avec les étrangers, les Basongo Meno ne sont pas conservateurs; ainsi, sur les rives du Sankuru, ils ont à peine conservé le nom du Dieu de leur tribu; la coiffure originaire des Dibeles, une natte enroulée autour du sommet de la tête, ne se voit plus chez eux; les trois cercles concentriques sur chacune des tempes qui étaient la marque de la tribu ont cessé d'exister parmi les Dibeles et les Bamingi; les boucliers qui furent trouvés inutiles contre les balles des hommes

blancs sont devenus surannés. D'un autre côté, ils n'ont pas adopté la méthode de faire le pain moins cher et plus savoureux en usage chez les Bushongo; ils n'ont pas appris non plus des Batetela la méthode de cultiver le millet et de fondre le minerai de fer; les animaux domestiques ne sont élevés qu'en petit nombre; ceux que l'on trouve parmi eux ont été pour la plupart importés et non pas élevés par eux.

Les tribus groupées sous le nom de Basongo Meno portent les noms de *Bambingi*, *Bashui*, *Buluku*, *Dibele*, *Bandunjeke*, *Tonkfishere*, *Bohindu* et *Gelukenye* et leurs positions sont indiquées sur la carte jointe à ce travail. Les Bankutu montrent de telles différences qu'il est nécessaire de les traiter séparément. Les Lukfungu semblent être un mélange de Bankutu et de Batetela, mais on en connaît trop peu de chose pour en parler avec certitude. Les Dekese sont d'une immigration tout à fait récente et n'ont quitté le lac Léopold II qu'il y a quelques années; ils ne sont pas considérés comme des Basongo Meno.

Les vieilles gens parmi les Basongo Meno sont d'accord pour assurer qu'ils sont venus primitivement du nord, d'une grande étendue d'eau, qu'ils ont traversé d'abord le Lomela et ensuite le Lukenye; leur chef était un nommé Woto. Il est peu probable que leur patrie d'origine se trouve aussi loin au nord que celle des Bushongo, et le fait que le couteau de jet se rencontre dans leur pays comme monnaie ne peut être considéré comme une preuve qu'ils l'aient jamais employé auparavant comme une arme de guerre. Sa présence est suffisamment expliquée par le fait que les Bushongo ont dû passer par le territoire Basongo Meno lors de leur émigration et qu'ensuite les deux peuples avaient des rapports commerciaux continuels. On peut facilement attribuer à ces rapports certaines ressemblances de leur culture; comme les titres de certains dignitaires des villages Basongo Meno et la parenté *Ishoke*, qui ressemble à celle du *Bay* des Bushongo. L'apparence du nom de *Woto* dans leurs traditions s'explique de la même façon, étant donné surtout que d'autres légendes ont été empruntées aux Batetela (par exemple celle expliquant la domestication du chien). Une des caractéristiques des Basongo Meno est la facilité avec laquelle ils adoptent les usages de leurs voisins. A l'époque de leur immigration les Basongo Meno portaient leurs cheveux tressés en une natte appelée Loshembe, enroulée sur le haut de la tête; les marques de la tribu consistaient en 3 ou 4 cercles concentriques sur les tempes et en un certain nombre de lignes composées de trois ou quatre cicatrices elliptiques sur la figure et sur le cou. Les vêtements qu'ils portaient à cette époque étaient teints en noir, mais on ne sait pas s'ils étaient faits d'étoffe de palmier ou d'étoffe d'écorce.

Les renseignements donnés plus loin ont été recueillis parmi les Bohindu. Cette tribu est pratiquement sédentaire, mais elle a une tendance à la vie nomade qui se fait voir dans leurs dispositions à changer l'emplacement de ses villages pour des raisons triviales et même à traverser de grands fleuves comme le Lukenye, à la recherche d'une situation favorable. Les principales causes de ces mouvements sont des guerres avec les voisins et de fréquentes maladies dans le village.

On rencontre quelques albinos et on peut observer des cas nombreux de chevelures rousses surtout parmi les enfants; ces individus roux sont tout à fait normaux en

ce qui concerne la couleur de la peau. Les personnes aux mains tachetées sont communes.

Les facultés mentales des Basongo Meno ne semblent pas être développées, et, autant qu'on peut en juger, ils ont une pauvre mémoire. Ils semblent avoir une idée correcte de la situation géographique des tribus environnantes et ce sont de bons traqueurs. L'un de leurs caractères principaux c'est un manque remarquable d'esprit conservateur, et ils semblent toujours prêts à adopter dans la mesure de leurs moyens les habitudes et la civilisation de leurs voisins et notamment des Bushongo avec lesquels ils sont en contact. Malgré cela ils ne montrent aucun intérêt pour l'homme blanc; au contraire, ils lui sont absolument hostiles et ils font tout ce qu'ils peuvent pour l'empêcher d'entrer dans le pays. Sous ce rapport ils forment un contraste très frappant avec les Bushongo, qui montrent beaucoup d'intérêt pour les coutumes et les croyances européennes et ne se fatiguent jamais de faire des questions à ce sujet. Les Basongo Meno semblent se préoccuper fort peu des questions n'ayant pas de rapport avec l'approvisionnement de leurs aliments; leurs idées au sujet de ce qui est surnaturel sont très vagues et semblent pouvoir se résumer dans la phrase : « On ne peut savoir ».

Ce n'est pas un peuple propre; chez eux il est considéré comme malsain de se laver.

GOUVERNEMENT

L'administration d'un village Bohindu est entre les mains de cinq fonctionnaires; certains d'entre eux ont des titres qui ressemblent à ceux des autres fonctionnaires parmi les Bushongo. Le principal d'entre eux est l'*Okolomba*; il possède la plus grande autorité et donne une forme à la politique générale du village. Après lui, vient le *Chikala* qui s'occupe des détails et veille à ce que les ordres de l'*Okolomba* soient exécutés; ce fonctionnaire s'appelle aussi *Kfumi*. Ensuite viennent deux *Wula* et enfin un *Epanchula*. Aucun d'eux n'entre en relations directes avec les autorités de l'État, mais toutes les affaires officielles sont faites par une sixième personne qui est un homme sans position reconnue. Ces cinq fonctions sont héréditaires dans la ligne mâle et aucune femme ne peut les occuper; si l'héritier est mineur, le frère de son père agit comme régent. Le troisième jour après les funérailles d'un *Okolomba*, le *Chikala*, le *Wula* et l'*Epanchula* s'approchent de son fils et l'invitent dans un discours solennel à succéder au poste. L'homme qui reçoit cette invitation se décore avec du bois de *takula* et de la terre blanche; il prend le sceptre *Itapi* et distribue des présents d'aliments et de vin de palme aux habitants du village. A la mort de n'importe lequel des quatre autres fonctionnaires, une cérémonie semblable a lieu; elle est accompagnée de formalités qui sont en proportion avec l'importance de l'emploi. Aucun de ces dignitaires ne peut être vu après sa mort par un simple particulier, mais chacun d'entre eux est enterré secrètement la nuit par ses collègues. Les revenus de l'*Okolomba* sont dérivés de la part des amendes qu'il inflige en sa qualité de juge. Les insignes d'un chef sont un bonnet admirablement tressé et une jupe qui descend jusqu'aux chevilles.

MORALITÉ ET JUSTICE

La moralité sexuelle est très relâchée parmi les Bohindou. Les personnes non mariées sont libres dès un très jeune âge et l'on ne s'attend pas non plus à trouver la virginité chez une jeune épouse, ce qui résulte de la nature des coutumes en ce qui concerne le mariage. Le mensonge et la fraude sont très admirés, comme étant des preuves d'habileté, et on considère l'ivresse comme un état enviable. On regarde le suicide comme un acte de folie qui ne regarde que la personne elle-même qui l'a commis.

L'Okolomba agit comme juge. On fait une stricte distinction entre le meurtre commis avec intention et l'homicide involontaire; dans le premier cas la revanche du

sang est obligatoire pour le frère de la victime; à défaut de frère, pour la famille de son père, et, à défaut de cette famille pour la famille de la mère; cette obligation est si sévère que dans des cas où les parents ont accepté une compensation pécuniaire, la pression de l'opinion publique les a forcés à rendre l'argent et à avoir recours aux représailles habituelles. Dans les cas d'homicide involontaire, on considère comme convenable que celui qui a tué fasse un présent au frère du défunt. Si on vole quelque chose à un individu, il dépose une plainte à l'Okolomba en nommant en même temps l'homme qu'il suspecte. L'accusé est appelé à comparaître et est accusé du crime; s'il admet sa culpabilité il est forcé de payer à leur possesseur la valeur des articles qui ont été volés, plus une amende à l'Okolomba. S'il nie l'accusation, il est soumis à une épreuve qui consiste à insérer la sève d'un certain arbre dans son œil; s'il devient aveugle on le regarde comme coupable, si non, son innocence est prouvée et son accusateur doit lui payer des dommages

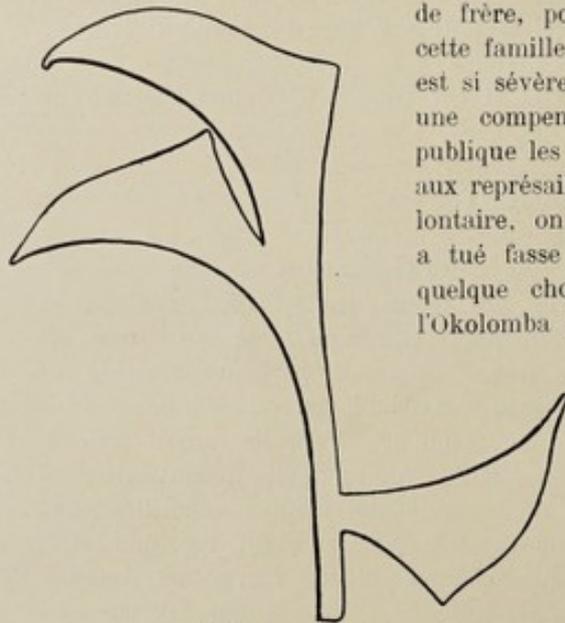


Fig. 378. — « Woshele ».
monnaie en forme de couteau de jet, faite par les Bankutu
et employée par les Basongo Meno.

et intérêts considérables dont la moitié va à l'Okolomba. Cette sève s'appelle *Wokfungu*. L'épreuve du poison à laquelle sont soumises les personnes qui sont accusées d'être possédées par l'esprit malin, *Moloki*, est décrite page 273. La mutilation, l'enlèvement, l'adultère et le viol des enfants sont punis par des amendes, après qu'on a porté plainte devant l'Okolomba. La trahison et la rébellion sont punies de la même manière, mais quelquefois l'Okolomba dans un accès de colère essayera d'administrer une correction corporelle au membre récalcitrant de son village; si ce dernier se révolte et donne des coups à l'Okolomba, il est mis à l'amende.

ESCLAVES

Tous les Bohindu possèdent des esclaves; le nombre de la population esclave était autrefois très grand, mais maintenant elle a diminué en raison de ce fait que les esclaves devinrent si puissants qu'ils eurent l'occasion de tuer leurs maîtres. Les esclaves peuvent se diviser en deux classes : la première se compose des individus de naissance et de race étrangères qui ont été achetés, et leur possesseur a sur eux le droit de vie et de mort; la seconde comprend les enfants de deux esclaves qui sont encore esclaves de nom, mais le propriétaire ne peut ni les tuer ni les vendre. Les esclaves récoltent le vin de palme, pêchent, chassent et défrichent le sol et prennent aussi part à la guerre. Ils peuvent aussi se racheter; leur propriété appartient nominalemeut à leur maître, mais celui-ci ne profite pas de ses droits. Les esclaves peuvent avoir des esclaves à eux. Chaque esclave mâle est pourvu par son maître d'une esclave comme femme; le mariage entre un homme libre et une fille esclave est permis et les enfants qui résultent de semblables unions sont libres.

Les esclaves mâles n'ont pas le droit de se décorer le corps de cicatrices, mais les femmes esclaves emploient la même cicatrisation que les femmes libres; cependant elles ne peuvent, sous peine de mort, adopter les anneaux de fer portés à la cheville par les personnes libres.

Les esclaves habitent leurs propres huttes, moins bien construites que celles des hommes libres.

Un esclave mort doit être enterré par son maître; la méthode est la même que dans le cas des hommes libres.

PROPRIÉTÉ ET HÉRITAGE

Tous les Bohindu des deux sexes, qu'ils soient libres ou esclaves, peuvent posséder des esclaves. La propriété de ceux-ci appartient nominalemeut à leur maître, mais dans la pratique elle leur est généralement laissée. La propriété en commun d'esclaves peut exister entre frères, mais non pas entre les personnes qui ne sont pas si proches parents.

Les rivières sont divisées en sections, dont chacune est la propriété d'un village différent; le braconnage est puni par une amende et le délinquant, s'il se fait prendre, est gardé en prison jusqu'à ce qu'il paie. La récolte appartient à la famille.

Les enfants dans l'ordre de l'âge et sans distinction de sexes héritent de la propriété. L'héritage est reversé sur les frères et sœurs du défunt par ordre d'âge ou, s'il n'y en a pas, sur les neveux et nièces dans le même ordre. Si l'héritier est un mâle il prend toutes les femmes du défunt, à moins d'être fils de l'une d'elles; dans ce cas, il les prend toutes excepté sa mère qui devient la femme de l'ainé de ses oncles paternels; si le défunt n'a pas de frères, elle peut épouser qui elle veut. Si c'est une femme qui hérite, les femmes du défunt sont partagées entre les frères.

Un homme sans héritier adoptera quelquefois un esclave; autrement, il cache toute sa propriété de façon à ce que personne ne puisse la trouver après sa mort.

MONNAIE COURANTE ET COMMERCE

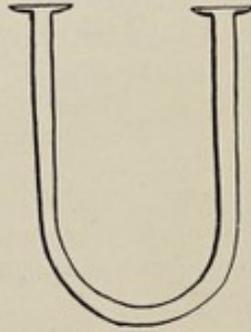


Fig. 379. — « Boloko ».
Monnaie de cuivre faite par les
Bankutu (qui l'appelle « Konga »)
et employée par les
Basongo Meno.

Il n'y a qu'une forme de monnaie courante qui soit produite dans le pays même; elle consiste en blocs de sel dont il y a toujours une exportation considérable; les autres formes qui consistent en fer, en cuivre ou en coquillages ont toujours été importées de chez les Bankutu, du moins pour les deux premières. Les formes de monnaie courante Bankutu appelées par ces derniers *Woshele*, *Konga*, *Dikonga*, *Iwenga* et *Budju* se trouvent parmi les Basongo Meno, spécialement la seconde qui est en cuivre et est connue sous le nom de *Boloko*. Les coquillages sont employés pour la menue monnaie. Les valeurs comparatives parmi les Bohindu sont ainsi qu'il suit : L'unité est le modèle de fer connu sous le nom de *Kundja*; il y en a deux variétés, les grandes et les petites; celles-ci sont comptées comme ayant la moitié de la valeur des premières :

Deux petites Kundja	Une grande Kundja.
Dix grandes Kundja	Un Boloko.
Un Boloko	Un bouc.
Deux Boloko	Une chèvre.
Deux Boloko	Un esclave.
Trois Boloko	Une esclave.
Dix Boloko	Une épouse.

Le sel est pratiquement la seule exportation; les importations, outre les monnaies courantes mentionnées plus haut, sont le cuivre et le drap de raphia des Bushongo, le fer des Akela et les esclaves des Baluba.

DETTES

Un créancier ne peut pas saisir la personne d'un débiteur récalcitrant, mais il peut mettre la main sur une partie des biens appartenant à l'un des concitoyens de celui-ci et le débiteur doit donner une compensation à celui qui est ainsi lésé; s'il ne peut s'exécuter, ses frères doivent le faire pour lui. Ainsi un créancier

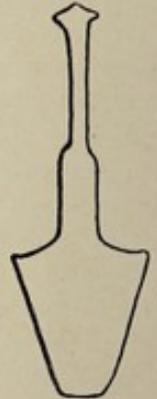


Fig. 380.
« Kundja », monnaie
de fer, faite par
les Bankutu
(qui l'appellent
« Iwenga ») et em-
ployée par les
Basongo Meno.

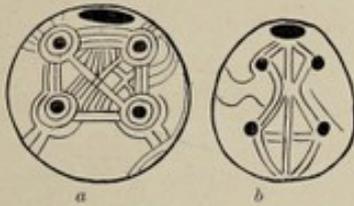


Fig. 381. — Sifflets Basongo Meno.
a. fait d'une graine; b. en argile.

enlèvera souvent une jeune fille du village du débiteur et il la vendra comme esclave à quelque village étranger. Le débiteur est alors obligé par ses concitoyens, sous peine de mort, de payer la rançon de la jeune fille et de la restituer à ses parents. Si un homme est complètement endetté et par conséquent est la cause de beaucoup d'ennuis dans son village, les villageois peuvent le vendre comme esclave à un village voisin.

Les obligations d'un débiteur défunt doivent être remplies par ses frères.

AMUSEMENTS

On connaît différentes formes de jeux de scie et de toupies. En général, on peut dire que les Basongo Meno (Bohindu) jouent aux mêmes jeux que les Bushongo.

MUSIQUE

Une forme particulière de sifflet se trouve parmi les Bohindu; il est de forme sphérique et fait d'une grosse graine, ou modelé en argile (fig. 381 et 382). Il a un grand trou dans lequel celui qui en joue souffle, comme s'il sifflait sur une clef; quatre trous plus petits se trouvent en-dessous pour les doigts, arrangés deux par deux, et ainsi l'on peut obtenir de l'instrument différentes notes.

De grands gongs de bois servent à faire des signaux; ils sont faits de troncs d'arbres creusés et mesurent de dix à douze pieds de longueur sur une hauteur de un à deux pieds.



Fig. 382. — Basongo Meno jouant du sifflet.

GUERRE.

Tous les mâles, à partir de l'âge de dix ans environ, hommes libres et esclaves, prennent part à la guerre. Le commandant de l'armée n'est pas un des cinq dignitaires qui gouvernent le village, mais c'est un officier spécial, qui a le titre de Yulu.

Les hommes les plus jeunes ont des arcs et des flèches (fig. 383 et 342), celles-ci ayant des pointes de bois ou des pointes de fer; un poison qui est identique à celui en usage chez les Batetela est employé dans le premier de ces modèles;

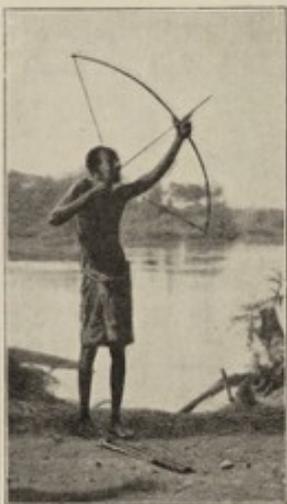


Fig. 383. — Guerrier Basongo Meno.

toutes les flèches sont cochées de telle façon qu'elles retiennent légèrement la corde. Les vieillards portent des javalots et des boucliers. Il n'y a pas de tradition qu'ils aient connu autrefois le couteau de jet, quoiqu'une forme conventionnelle de ce couteau soit employée par eux comme monnaie; cependant, il est presque certain que ce dernier, qui n'est pas fait dans la localité, ait été introduit par les Bushongo.

A la guerre on ne fait pas de prisonniers et on ne fait pas de quartier. Les femmes et les enfants restent dans le village pendant les hostilités et personne ne tente de leur faire du mal ou de s'en saisir. Lorsqu'un des partis veut cesser les hostilités, l'Okolomba s'approche du village ennemi, en soufflant dans un cor; en entendant cela, l'autre Okolomba sort à sa rencontre et des deux côtés on fixe un jour pour discuter les termes de paix. Au jour fixé, les guerriers des deux côtés, complètement armés, se rencontrent au lieu choisi et l'on discute pour savoir quel est celui des deux partis qui est dans son tort. Lorsque,

après discussion, ce point est décidé, l'Okolomba du village à qui l'on a donné tort, donne sa fille à l'Okolomba de l'autre côté; et alors on échange des présents.

La femme est la cause ordinaire de la guerre; si un homme du village A épouse une fille du village B et qu'ensuite, après être devenue enceinte, elle le quitte et retourne chez elle sans que les conseils et les menaces de son père la persuadent de retourner chez son mari qui vient la réclamer, celui-ci se retire en colère; la jeune fille vient-elle, plus tard, à épouser un homme de son propre village, cet homme est immédiatement tué par le premier mari: de là résulte une effusion de sang et quelquefois une guerre. Ce sont très fréquemment les femmes qui incitent les hommes à la guerre.

L'homme qui a tué un ennemi peut porter une ceinture de peau de léopard autour de la taille et les plumes de la queue d'un coucou dans les cheveux.

PARENTÉ

Les termes Bohindu pour la parenté sont les suivants :

Père du père	<i>Dui</i>	Mère du père	<i>Dui</i>
Père de la mère	<i>Dui</i>	Mère de la mère	<i>Dui</i>
Père	<i>Papa</i>	Mère	<i>Nyo</i>
Frère du père	<i>Papa</i>	Sœur du père	<i>Ishumutu</i>
Frère de la mère	<i>Nopami</i>	Sœur de la mère	<i>Yaya</i>
Père de l'épouse	<i>Tata</i>	Mère de l'épouse	<i>Wokilu</i>
Père du mari	<i>Tata</i>	Mère du mari	<i>Nyo</i>
Frère (aîné)	<i>Mama</i>	Sœur (aînée)	<i>Mama</i>
Frère (cadet)	<i>Ankfuni</i>	Sœur (cadette)	<i>Ankfuni</i>
Enfant du frère du père	<i>Ona Shu</i>	Enfant de la sœur du père	<i>Wona Shu</i>
Enfant du frère de la mère	<i>Wona No Pami</i>	Enfant de la sœur de la mère	<i>Wona No Pami</i>
Frère de l'épouse	<i>Oleko</i>	Sœur de l'épouse	<i>Osamba</i>
Frère du mari	<i>Wumi</i>	Sœur du mari	<i>Osamba</i>
Enfant du frère	<i>Ona</i>	Enfant de la sœur	<i>Wona</i>

Ceux qui sont nés dans le même village ne se considèrent pas comme parents, à moins qu'il n'y ait une parenté réelle entre eux, avec cette exception que les enfants nés le même jour sont dits être *Ishoke* l'un pour l'autre ; ils sont considérés comme jumeaux et ne peuvent pas se marier entre eux. On ne tient pas de généalogies et il est très difficile de connaître le nom du grand-père de quelqu'un.

Les mariages entre les Bohindu sont généralement arrangés de très bonne heure. Un petit garçon ira chez une femme qui a une petite fille et il dira à la mère qu'il désire épouser sa fille ; si la femme consent, le garçon apporte deux paquets de fibres de feuilles de palmier, de celles qu'on emploie pour le tissage et il lui en fait cadeau. Plus tard, quand la petite fille a environ 5 ans, le petit garçon lui fait un nouveau présent de 7 Calebasses de vin de palme et il donne des chenilles à la mère qui, alors, parle de la chose à son mari ; le père, qui est en fait le possesseur de la petite fille, consent ordinairement, à condition qu'on lui paiera un prix convenable. Ce dernier, peu élevé en raison de l'extrême jeunesse de la fiancée, le petit garçon l'obtient de son père. Après cela, le mariage est regardé comme un fait accompli, mais la petite fille reste chez ses parents, jusqu'à ce qu'elle ait atteint l'âge de puberté. Alors elle se prostitue jusqu'à ce qu'elle ait un enfant, puis elle va demeurer avec son mari en disant : « J'ai fait mes preuves, maintenant ce ne sera pas de ma faute si je ne vous donne pas d'enfant ! ». L'enfant qui est déjà né est laissé chez les parents de la fille et est regardé comme leur enfant ; il ne s'y s'attache aucune honte. Si un mariage n'a pas été arrangé pour une jeune fille dans son enfance, l'un de ses amoureux à qui elle a déjà donné un enfant l'épouse. Les relations entre mari et femme ne sont pas permises immédiatement après le mariage. Lorsque le prix a été payé, le mari doit retourner chez lui et ce n'est qu'à sa prochaine visite qu'il entrera en possession de ses droits.

Un homme peut épouser une femme qui lui est parente à un degré plus éloigné

que celui de cousin issu de germain et peut choisir sa femme dans son propre village ou même dans une tribu étrangère. En général, la femme va demeurer chez son mari; mais il arrive souvent que l'homme demeure un certain nombre d'années ou même d'une façon permanente dans le village de sa femme. Le consentement de la femme est nécessaire au mariage. Chaque femme a une hutte séparée et le mari fait visite à tour de rôle à chacune de ses femmes. Une femme peut être divorcée au gré de son mari et si elle se remarie, son second époux doit rembourser le prix du premier mariage; il est possible qu'on lui fasse une certaine réduction. Si elle meurt sans enfant, le prix est remboursé, mais il ne l'est dans aucun autre cas. Les femmes ne peuvent se louer ou s'échanger; les enfants légitimes appartiennent au père chez qui ils demeurent en cas de divorce, mais il ne peut ni les vendre ni les tuer. Les filles sont évaluées comme une source abondante de revenus. Les enfants illégitimes appartiennent aux parents de la mère. Si un homme n'a pas d'enfants, il demandera à son frère de l'aider et regardera les enfants comme les siens. Les enfants qu'un homme libre a eus d'une femme esclave sont nés libres.

VIE SEXUELLE

Il est permis à ceux qui ne sont pas mariés d'avoir des relations sexuelles et ils en ont dès un très jeune âge. Les conséquences sont les mêmes que celles qu'on trouve chez les Bushongo.

Les Basongo Meno disent que la pédérastie est inconnue chez eux, mais un cas qui est venu à la connaissance de l'expédition chez les Bena Dibebe prouve qu'elle existe, quoique ce soit dans des cas isolés.

Les monstres sont enterrés vivants.

PROHIBITIONS

Quel que soit le sexe, on ne peut manger des chiens, des chacals ou des milans. Les animaux suivants sont défendus aux femmes : l'éléphant, l'hippopotame, l'hyène, la poule, le crocodile et le serpent. Les jeunes gens ne mangeront pas de hibou, mais ceci ne peut être considéré comme un vrai tabu; la raison alléguée c'est qu'ils ont peur du hibou parce qu'il *parle comme un homme*; les vieillards ne se laissent influencer par aucun de ces scrupules. Les deux sexes doivent éviter soigneusement leurs beaux-parents, de l'un ou de l'autre sexe.

RELIGION ET AMES

La religion des Basongo Meno semble être très vague et leur attitude au sujet de cette question peut se résumer dans ce mot : « On ne peut savoir! » Quand ils se trouvent en contact avec les Bushongo ils acceptent leurs idées, mais, contrairement à ces derniers, ils ne prennent aucun intérêt aux croyances européennes. L'être suprême s'appelle *Osangudi*; et ils nous dirent qu'il ne s'identifie

nullement avec le ciel, qu'ils appellent *Molungu*. On trouve également chez eux la croyance dans un esprit malveillant appelé *Moloki*, qui, comme cela arrive dans beaucoup d'endroits de cette région, est rendu généralement responsable de la mort des jeunes individus qui meurent sans cause apparente. *Moloki* agit par l'intermédiaire de quelque créature humaine qui en est possédée ; si un jeune homme meurt sans raison plausible, selon leur intelligence peu cultivée, son frère se rend chez l'homme fétiche et lui demande quelle est la cause de la mort ; l'homme fétiche fait une conjuration et dit que la mort a été naturelle ou qu'elle est l'œuvre de *Moloki* ; dans ce dernier cas le frère dénoncera la personne qu'il suppose être possédée par l'esprit malin et l'accusé est soumis à l'épreuve du poison. Vêtu de tout ce qu'il a de mieux et frotté de bois de *takula*, il comparait devant le village assemblé et boit le poison, *Ifumi*. Les spectateurs crient : « *Ifumi*, si cet homme est coupable, tue-le ; s'il est innocent ne lui fais pas de mal. » Si l'accusé meurt, sa culpabilité est regardée comme prouvée, mais, s'il vomit le poison, il est déclaré innocent et l'accusateur doit lui payer de lourds dommages et intérêts. L'homme fétiche s'appelle *Monganga* ; on hérite de cet art, qui n'est jamais pratiqué par les femmes, comme on hérite des autres biens. Un jeune garçon qui est initié à la profession est enfermé dans une hutte spéciale de feuilles de palmier, entourée d'une enceinte ; il est peint avec de l'argile rouge et une plume est fixée horizontalement dans ses cheveux au-dessus du front ; il faut qu'il balance sa tête continuellement d'un côté à l'autre et on ne lui permet de manger aucune nourriture, excepté celle qui est préparée pour lui par l'homme fétiche. Au bout de cinq mois, on le jette dans l'eau et on le lave ; après cela il est considéré comme un homme fétiche parfait. Le *Monganga* joue un rôle important en ce qui concerne la chasse. Le jour qui précède une chasse, les chasseurs le consultent et alors il réunit un certain nombre de plantes de différentes espèces qu'il cueille dans la forêt et qu'il fait bouillir. Au départ, il asperge les chasseurs avec la décoction de ces plantes afin de leur assurer le succès. Quelques *Basongo Meno* couvrent les lames de leurs lances de certaines herbes qu'ils mangent ensuite avec la chair de tous les animaux qu'ils pourraient avoir tués ; cette coutume, qui est supposée assurer le succès pour l'avenir, n'est pratiquée que sur la frontière des *Bankutu* et a été adoptée de ces derniers.

Les songes sont considérés comme étant des présages des événements à venir ; par exemple, si un homme rêve qu'il tue un léopard et en rencontre un le jour suivant, il est sûr de réussir à le tuer.

Chaque homme, chaque femme et chaque enfant possèdent une âme qu'ils appellent *Osangudi*, donc du même mot que Dieu. Quand une personne meurt, cet *Osangudi* ne peut rester ni dans le village ni près du village, mais il erre jusqu'à ce qu'il atteigne un autre village, et, s'il voit une femme, il entre en elle et la féconde ; tous les enfants sont ainsi conçus et possèdent l'âme d'un possesseur antérieur. Les esprits sont appelés *Edimo* ; ce sont des *Osangudi* ou âmes qui n'ont pas réussi à entrer dans le corps d'une femme ou qui, pour quelque raison, ne désirent pas renaître.

Les animaux n'ont pas d'âme.

MÉDECINE

La maladie régnante est la maladie du sommeil que les Bohindu appellent *Ilo*. L'apparition de cette maladie a coïncidé avec l'arrivée de l'homme blanc.

MORT ET ENTERREMENT

On admet comme cause de la mort la violence, un accident, la maladie, la vieillesse, et dans le cas d'une personne qui meurt jeune d'une cause qui n'est pas apparente, le principe malin Moloki agissant par l'intermédiaire d'une personne possédée.

La procédure, dans le cas d'une mort attribuée à ce dernier agent, a été décrite plus haut.

Le mourant est soigné par tous ses parents; les personnes qui n'ont aucune parenté ne sont pas présentes; autrefois le cadavre était placé sur un échafaudage de six pieds de haut et fumé pendant trois jours avant d'être enterré. Aujourd'hui le corps est exposé pendant trois jours, assis, appuyé contre la poitrine d'un frère ou de sa femme qui s'assied derrière lui, ordinairement les jambes étendues. Les corps sont enterrés, couchés sur le côté droit, la joue droite reposant sur les deux mains et les genoux remontés vers le corps. Un homme fétiche est enterré dans une position accroupie, la tête couchée sur ses mains; dans tous les cas le corps est placé face à l'ouest. Les pères et mères, les frères et les femmes portent le corps à la tombe qui est rectangulaire et d'environ 5 pieds de profondeur. On étend une toile sous le corps et on élève un monticule sur la tombe. Dans ce monticule, si le défunt est un homme, on fixe un bâton sur lequel sont placés ses arcs et ses flèches; la tombe d'une femme est marquée par ses ustensiles culinaires; chacun d'eux étant légèrement brisé, généralement du côté du fond; cela s'appelle « tuer les pots », la raison de cet usage est que, puisque la maîtresse est morte, les pots doivent aussi mourir. Comme on l'a dit plus haut, aucun des cinq dignitaires du village ne peut être vu par les villageois après sa mort, mais ils sont enterrés secrètement la nuit par leurs collègues; autrefois on tuait un esclave pour servir d'appui au corps d'un mort distingué. Les parents du défunt jeunent pendant quelques jours et alors ils se rasent la tête; ils restent en deuil jusqu'à ce que leurs cheveux aient regagné leur longueur ordinaire et pendant cette période ils ne se peignent pas le corps.

L'enterrement d'un esclave ne diffère pas de celui d'un homme libre.

La hutte d'un mort peut être occupée par l'un de ses enfants ou par sa mère, mais, dans la pratique, on la brûle souvent, de peur que la cause de la maladie ne soit communiquée au futur occupant.

ALIMENTATION

Les différents tabus à l'égard des aliments ont été donnés page 272; les principaux articles d'alimentation sont le manioc, les patates, les ignames, les bananes, la chair du gibier et tous les poissons.

Le manioc se prépare de deux manières :

1. On fait tremper les racines pendant trois nuits dans l'eau et ensuite on les fait sécher au soleil et on les pile; on remplit alors une marmite avec de l'eau et on la met sur le feu; dans l'ouverture de la marmite est placé un faisceau de grandes feuilles rempli de farine de manioc et supporté par des baguettes pour l'empêcher d'être en contact avec l'eau; le feu est alors allumé et la farine s'imprègne de vapeur; quand elle est suffisamment cuite, on sépare le mets en trois portions, l'une pour le mari, l'autre pour les enfants et la troisième pour la femme qui l'a fait cuire.

2. Si l'on ne désire pas prendre tant de peine, on mélange tout simplement la farine avec de l'eau et on la fait bouillir; le « pain » obtenu est alors enveloppé dans des feuilles de bananier.

On fume la viande pour la conserver et on la fait cuire plus tard, quand on en a besoin pour la consommation.

Les ustensiles de cuisine sont faits de poterie et ne sont jamais nettoyés et toute la cuisine se fait à la maison; l'huile obtenue des noix d'élaïs est fréquemment employée; la boisson du pays est le vin de palme, toujours consommé le jour même où on le recueille.

Les heures régulières des repas sont le matin et le soir.

Quand un hôte arrive, on commence par lui offrir du vin de palme, et pendant le repas c'est l'hôte qui mange le premier.

Les Basongo Meno assurent catégoriquement qu'ils n'ont jamais pratiqué le cannibalisme et leurs voisins nous ont confirmé cette déclaration.

Le sang est mangé par les petits enfants qui le recueillent et le font sécher au-dessus du feu.

On se sert des deux espèces de sel; l'article indigène et celui qu'importent les européens, *Bwefu*. La fabrication du premier se fait comme il suit :

Les vieillards plantent près du fleuve une certaine herbe appelée *Lukunja* qu'on trouve souvent dans les terrains humides; quand elle a atteint une hauteur de 8 ou 10 pieds, on construit une hutte près de l'endroit d'où l'on peut surveiller la préparation du sel; la plante est alors coupée seulement par des femmes; on en fait une pile d'environ trois pieds de haut et on y met le feu; on recueille les cendres et on les place dans des entonnoirs d'osier ou d'écorce à travers lesquels on les filtre. On creuse alors un trou dans le sol et on élève tout autour des paravents de canne; au-dessus on arrange des réservoirs d'écorce, côte à côte, et on y fait couler le liquide obtenu par la filtration. On allume alors le feu au-dessous et le liquide s'évapore; on ajoute de l'eau salée jusqu'à ce que finalement on laisse évaporer le tout. Il restera dans chaque réservoir une brique de sel; on enlève ces briques et elles servent au triple usage de condiment, de valeurs courantes et d'articles d'exportation.

On obtient du feu par le frottement; l'origine de la méthode est, dit-on, la suivante : Dès les premiers temps les pièges servant à la pêche étaient construits en côtes du palmier rafia. Un jour, un homme employé à la construction d'un piège voulut faire un trou à l'extrémité d'une de ces côtes et il employa un petit

bâton pointu pour le faire ; il en résulta du feu et la même méthode a toujours été employée depuis, toutes les fois qu'on en a besoin. En conséquence on a fait de grandes plantations de palmier raphia afin d'obtenir à la fois les bâtons à faire du feu et aussi des matériaux pour le tissage.

On fume le tabac dans des pipes grossières consistant simplement en bâtons

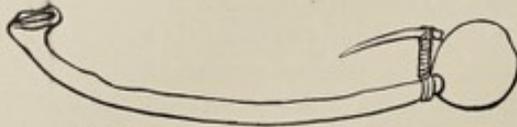


Fig. 384. — Pipe en bois, type ordinaire.

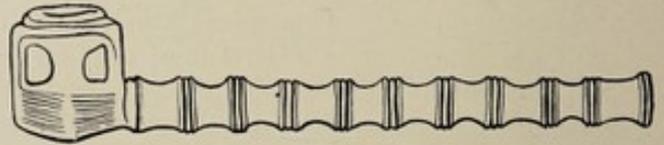


Fig. 385. — Pipe en bois, type Bankutu.

légèrement recourbés dont un bout est plus large que l'autre et qui sont percés d'un trou qui s'agrandit à l'extrémité plus grande, de façon à former un petit fourneau ; à l'extrémité plus étroite est fixée une petitealebasse en guise de bout (fig. 384) ; cettealebasse est remplie de fibre de raphia qui s'imprègne de nicotine et qu'on emploie en voyage, au lieu de tabac, quand on manque de ce dernier. La pipe se passe de main en main.

AGRICULTURE

Les Basongo Meno semblent plus prévoyants comme agriculteurs que la plupart des peuples africains ; non seulement ils cultivent différentes plantes d'alimentation, telles que le manioc, les patates, les ignames et les bananes, mais ils cultivent aussi l'herbe Lukunja dont ils font des cendres pour fabriquer le sel et aussi le palmier raphia, afin d'obtenir la provision de bâtons à feu et de matières textiles. Il est assez curieux qu'ils n'aient pas adopté la culture du millet, quoiqu'elle soit pratiquée par leurs voisins, les Batetela. La récolte appartient à la famille.

CHASSE

On organise des battues auxquelles prend part tout le village ; les cérémonies qui précèdent la chasse sont décrites page 273. Les procédés sont les suivants : on établit une ligne de filets près de la rivière ; les chasseurs sont divisés en quatre corps ; l'un d'eux ne consiste qu'en quelques hommes qui se cachent près des filets ; deux des autres corps forment chacun une ligne à angles droits avec la ligne des filets des deux extrémités ; chacune de ces troupes est accompagnée par des chiens. Le corps principal prend ses positions en face de la ligne des filets et à une certaine distance de celle-ci. Les groupes qui ont les chiens avancent alors en chassant le gibier devant eux ; celui-ci, ou bien se jette directement dans les filets que l'on fait tomber sur lui, ou bien, s'il cherche à s'enfuir dans les directions opposées, est tourné par le corps principal. Les hommes cachés près des filets tuent les animaux

qui s'y prennent. Les armes employées sont des arcs et des javelots. On creuse aussi des fosses pour la capture du gibier; elles ont environ 8 pieds de profondeur, on les couvre d'herbe et elles sont garnies au fond de pieux qui servent à empaler les animaux qui y tombent. On construit aussi des pièges à ressorts, appelés *Itunga*.

PÊCHE

Les Bohindu prennent le poisson au moyen de barrières de côtes de feuilles de palmier qui présentent des ouvertures auxquelles on met des nasses. Ils emploient



Fig. 386. — Pirogues Basongo Meno.

aussi un poison appelé *Oshu*; ce poison provient du fruit d'un grand arbre et est récolté par les jeunes garçons. Quand ceux-ci en ont recueilli une provision, ils la portent dans des paniers dans les villages environnants, annonçant que le jour suivant la rivière sera empoisonnée et prévenant les villageois de se préparer à prendre le poisson. Chaque personne qui prend part à la pêche donne quelques poissons aux jeunes garçons qui

ont fourni le poison. Les Basongo Meno riverains sont d'excellents pêcheurs et des payeurs hors ligne.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les seuls animaux domestiques sont les chiens et quelques poules; on nourrit les premiers, mais on laisse ces dernières se nourrir elles-mêmes; elles sont très petites et très chétives, importées pour le plus grand nombre. Ces volatiles habitent de petites cabanes construites exprès pour eux et on les tue en leur tordant le cou.

Les Bohindu disent que la domestication des volailles a pour origine la capture, il y a longtemps de cela, d'un certain nombre de pintades; elles furent conservées par les villageois qui les avaient prises et ont produit les volatiles domestiques que l'on voit maintenant dans le pays.

Or, toutes les autres tribus croient que la poule est une perdrix domestiquée; d'ailleurs son plumage y ressemble davantage.

Ils disent aussi que le chien vivait autrefois à l'état sauvage dans les broussailles avec son frère le chacal. Un jour, il s'égara près d'un village et rencontra un feu qui avait été fait par les habitants; il fut si enchanté de la chaleur qu'il resta au village et devint un animal domestique. Cette légende est semblable à celle que l'on raconte parmi les Batetela.

HABITATIONS

On trouve trois modèles de huttes dans un village Bohindu : deux d'entre eux représentent deux types différents et le troisième est un mélange des deux autres.

Le premier modèle représente celles qui sont bâties par des célibataires ; chaque homme habite la sienne ; ce sont des constructions quelque peu grossières et peu compliquées, rectangulaires et mesurant 7 pieds sur 6. Les murs sont composés de feuilles de palmier desséchées, soutenus par une charpente de côtes de feuilles de palmier, placée verticalement et horizontalement. Le toit, qui est à deux pentes, est couvert de chaume et mesure 6 pieds 3 pouces depuis le faite jusqu'au sol. Il

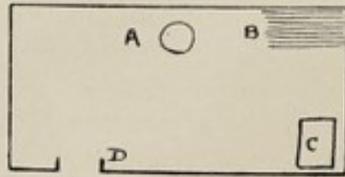


Fig. 387. — Plan d'une hutte.
A. Foyer. B. Bois à brûler. C. Lit.
D. Porte.

y a une porte à l'un des côtés les plus courts, vers la rue ; les murs ne sont pas décorés ; à l'intérieur se trouve un lit de canne de l'un ou de l'autre côté de la porte et un foyer à l'extrémité opposée, surmonté d'un four de côtes de palmier semblable à ceux qu'on rencontre chez les Bushongo. Le foyer est construit avec de la terre qu'on tire des fourmilières ou, à défaut de celle-ci, de bûches.

Le second type est représenté par la hutte de la femme mariée qu'elle partage avec son petit enfant et son mari quand elle a l'occasion de le recevoir ; elle est semblable comme modèle à la maison ordinaire des Bushongo, mais les murs ne sont pas décorés. Elle est rectangulaire, mesure environ 10 pieds sur 8, et le faite est à environ neuf pieds du sol ; la porte se trouve sur l'un des plus longs côtés et fait face à la rue. Cette porte est située près d'une des extrémités et se compose d'une série de côtes de palmier à $3/4$ de pouce d'intervalle, maintenue en position par des traverses de feuilles de palmier de 7 pouces de largeur et à 4 pouces de distance ; elle est suspendue au moyen d'une corde fixée au-dessus de l'entrée et on la pousse de côté lorsque l'on entre dans la hutte ; elle se remet ensuite à sa place. La position du lit et celle du foyer peuvent se voir sur le plan ci-joint (fig. 387). A un ou deux pieds au-dessous du faite se trouve une seconde poutre qui s'étend sur toute la longueur de la hutte et à laquelle sont suspendus un grand nombre d'objets, arcs, flèches, boucliers, filets, Calebasses, ustensiles de cuisine.

Le troisième modèle de hutte est celui qui est habité par toute jeune fille adulte non mariée et se compose des deux types décrits plus haut ; elle est ordinairement située porte à porte avec la hutte de la mère de la jeune fille et n'est en aucune façon une construction élaborée ; cette construction ressemble aux huttes des célibataires, mais la porte est placée sur l'un des deux côtés qui font face à la rue comme dans la demeure de la femme mariée. Un grand nombre de marmites et de Calebasses sont pendues au mur. Les huttes qui composent le village sont placées en une longue rue droite, vers le milieu de laquelle est un hangar où ont lieu les assemblées. La cuisine se fait dans la hutte où l'on prend aussi les repas ; on jette les débris derrière la hutte et on les laisse s'y accumuler.

Ainsi que nous l'avons dit, quand le propriétaire d'une hutte meurt, celle-ci peut

être habitée par ses enfants ou par sa mère, mais elle est souvent brûlée afin d'empêcher toute contagion parmi les occupants qui suivent. En outre de sa hutte ou des huttes de ses femmes dans le village, chaque homme a une hutte dans la forêt près de ses plantations où il se retire s'il a quelque difficulté avec un habitant du village ou un étranger; ces huttes de forêt sont très succinctement construites et très disséminées; si l'approche d'un homme blanc est annoncée tous disparaissent dans leur « résidence de campagne » et ils brûlent le village. C'est ce qui rend toute expédition militaire, ou même toute espèce d'expédition, sans effet, ou presque sans effet parmi ce peuple.

Des huttes spéciales sont construites pour y mettre les volatiles.

ORNEMENTS ET VÊTEMENTS.

Les deux sexes se peignent tout le corps avec le bois de Tukula mélangé d'huile; cela est fait pour « augmenter leur beauté ». En prenant certaines méde-

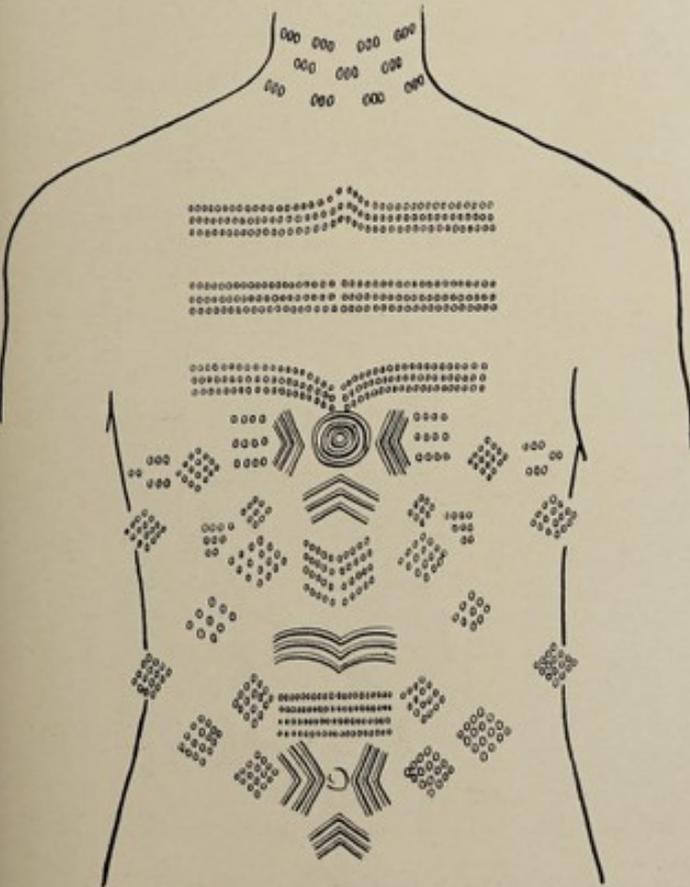


Fig. 388. — Tatouage d'un Bohindu.

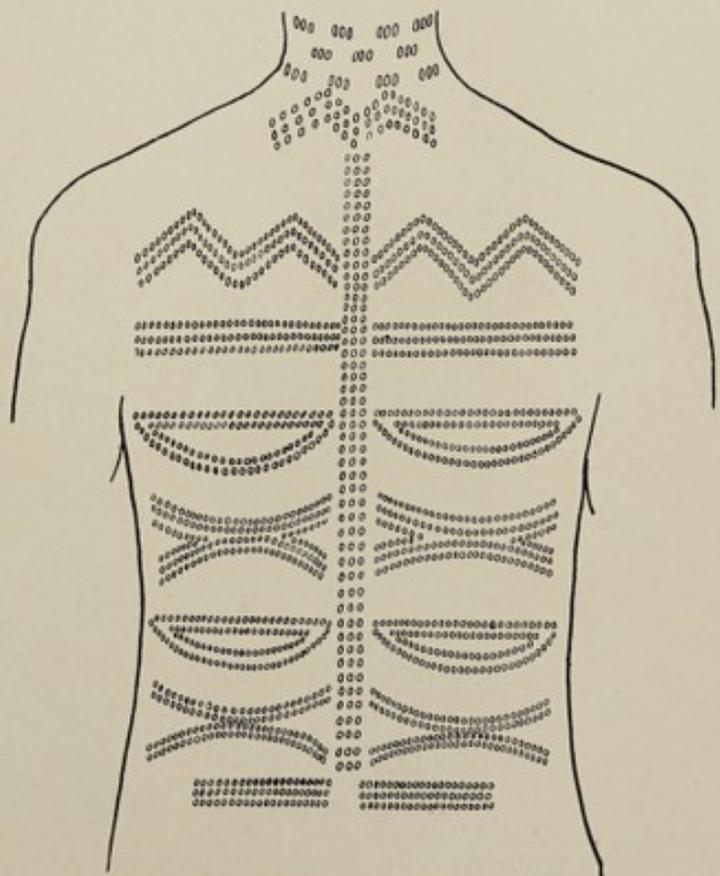


Fig. 389. — Le dos de l'individu figuré au n° 388.



Fig. 390.
Tatouage d'un Basongo Meno près de Dima
sur la rive droite du Kasai.

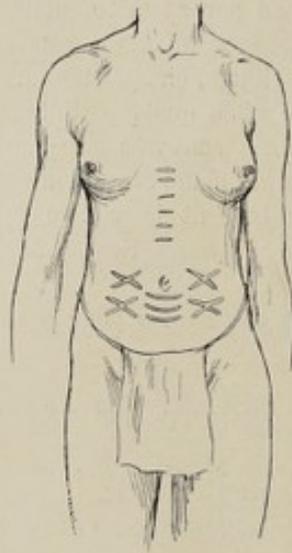


Fig. 391.
Tatouage d'une Basongo Meno
habitant à quinze jours
au-dessus de Dima,
sur la rive gauche du Kasai.

ration à un âge très tendre; pour les garçons, vers 8 ou 10 ans, et même plus tôt. Un certain nombre de cicatrices elliptiques suivent la ligne des sourcils et sont faites d'abord sur le front; plus tard, à l'âge de puberté, les cercles concentriques s'ajoutent sur les tempes; enfin le torse et les bras sont ornés de la même manière. Les esclaves mâles ne sont pas autorisés à adopter cette forme d'ornement, mais toutes les femmes ont le corps décoré de la même manière.

Tous les mâles sont circoncis dès leur enfance; l'opération est faite par le forgeron et la partie qu'on enlève est enterrée sous un bananier.

Toutes les incisives sont limées en pointe et c'est de cette circonstance que les Basongo Meno ont pris leur nom actuel chez les tribus environnantes.

On ne porte aucun ornement de nez, d'oreilles ou de lèvres. La coiffure des deux sexes est la suivante: les cheveux sont rasés sur le front sur une longueur d'environ deux pouces et demi et une bande rasée s'étend

cines ils se peignent avec de la terre rouge; le front est généralement barbouillé de suie; les deux sexes décorent leur visage, leur cou, leur torse, par derrière et par devant, et leurs bras de cicatrices (fig. 388 à 393); les femmes en font autant pour leurs fesses. Les marques de tribus qui étaient en usage à l'époque de leur immigration consistent en trois cercles concentriques sur chaque tempe, ils ont été maintenant abandonnés par les Dibeles et les Bamingi. On commence cette déco-

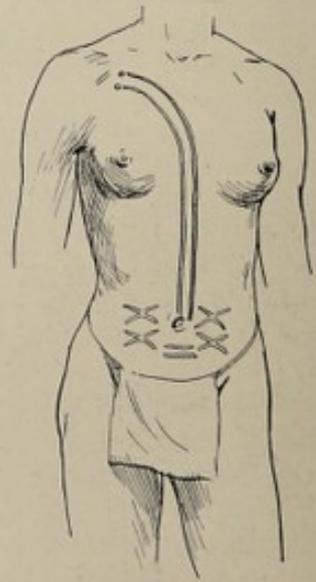


Fig. 392.
Tatouage d'une Basongo Meno
habitant la même localité
que la femme figurée au n° 391.

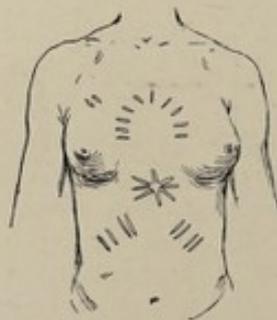


Fig. 393.
Tatouage d'une Basongo Meno,
habitant la même localité
que la femme figurée au n° 391.



Fig. 394. — Coiffure Bohindu.

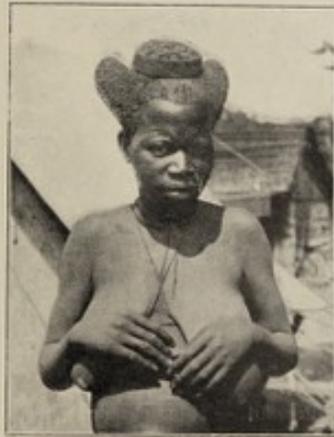


Fig. 395.

Coiffure d'une femme enceinte pour la première fois.



Fig. 396. — Coiffure de femme enceinte pour la première fois.

d'une oreille à l'autre sur la partie la plus saillante de l'occiput. Les cheveux sur le sommet de la tête sont nattés en nombreuses petites tresses avec teinture au Tukula (fig. 394). Cette forme de coiffure se rencontre quelquefois, mais a été entièrement abandonnée par les Dibeles. Les jeunes gens, pour être particulièrement élégants, laissent pousser leurs cheveux jusqu'à ce qu'ils touchent les épaules; ils les arrangent alors en nombreuses tresses très fines dont chacune forme



Fig. 397. — Coiffure d'une femme enceinte pour la première fois.



Fig. 398. — Coiffure et costume d'un Basongo Meno.



Fig. 399. — Costume d'une Basongo Meno.



Fig. 400. — Costume d'une Basongo Meno.

Le vêtement porté par tous, excepté par les petits enfants, est tissé sur les lieux avec la fibre de raphia ou importée du pays des Bushongo; cette dernière étoffe est de meilleure qualité. On en coud deux ou plusieurs morceaux ensemble pour former un jupon; les bords des deux morceaux sont maintenus en contact pendant cette opération par le simple procédé qui consiste à courber une baguette souple en forme d'arc et à en insérer les extrémités aux deux bouts d'étoffe qui doivent être cousus. Les hommes portent le pagne sous la forme d'un jupon, soutenu par une ceinture (fig. 398). L'étoffe, un peu relevée par devant et rabattue par-dessus la ceinture, descend presque jusqu'aux genoux et forme un certain nombre de plis, principalement par devant, de sorte que la cuisse gauche sur laquelle se réunissent les extrémités de l'étoffe, est souvent à nu. Le pagne d'un chef descend jusqu'aux chevilles.

Les femmes portent des jupons semblables qui descendent également jusqu'aux genoux et sont soutenus par des ceintures de cuir tordu ou de fibres tressées décorées de perles (fig. 399 et 400); les



Fig. 402. — Décoration d'une poterie.



Fig. 401. — Fabrication de poterie.

figure sont arrachés, excepté la portion de la barbe qui croît à la pointe du menton.

La seule forme de coiffure est le bonnet tressé d'une manière très compliquée et qui n'est porté que par les chefs.

comme un brin d'herbe mince et arrondi et qui sont libéralement saturées d'huile (fig. 398). On ne se rase complètement la tête que lorsqu'on est en deuil. Les sourcils sont rasés et tous les autres poils de la



Fig. 403. — Guerrier Basongo Meno.

extrémités du pagne pendent et se rejoignent sur la cuisse de sorte que les cicatrices de la fesse droite sont visibles; de ce côté une des extrémités du pagne descend jusqu'au-dessous du genou. On porte quelquefois des perles de graines noires en colliers comme amulettes et les femmes ceignent d'un cordon la taille au-dessus de la ceinture. Un certain nombre de bracelets de fer et un anneau de fer d'une largeur d'environ un pouce sont portés à chaque pied par les deux sexes. Seuls les gens libres ont le droit de s'adornier de ce dernier ornement; tout esclave qui les porterait serait puni de mort. On porte des bagues de fer à tous les doigts des deux mains et des anneaux de laiton ou de cuivre au gros orteil.

METIERS

Articles de cuir. — Les peaux, principalement celles de sanglier, sont préparées par les Bohindu et il n'y a que les hommes qui fassent cette sorte de travail.

Cordes. — La fabrication des cordes et de tous les articles faits de la même matière est aussi le travail des hommes.

Tissage. — Le tissage est aussi l'occupation des hommes; le drap tissé par eux ressemble à celui des Bushongo, mais est beaucoup plus grossier. On se sert du même modèle de métiers que les Bushongo. Le drap qui est ordinairement teint en noir avant qu'on s'en serve est tout à fait uni et ne présente aucun dessin.

Poterie. — Les pots (pl. XXVI, fig. 1 à 6) sont confectionnés par les femmes et sont de bonne qualité; ils sont faits à la main sur un fragment de vieux pot qu'on fait tourner au fur et à mesure qu'on moule le pot (fig. 401). On se sert de fragments de gourdes comme outils pour polir et pour inciser les pots (fig. 402). Beaucoup de villages Basongo Meno sur la rive gauche du Sankuru ont adopté les habitudes Bushongo tandis qu'ils ont conservé leur vieille langue; leur principale occupation est la confection de pots, qu'ils incisent d'imitations de dessins Bushongo; cependant les Bushongo ne reconnaîtront pas ces dessins comme les leurs et refusent ordinairement d'y donner leur nom. Ceci est dû aux irrégularités. La poterie forme un article important d'exportation vers le pays des Bushongo.

Métallurgie. — Il paraît que les Basongo Meno ne font pas fondre le minerai de fer quoiqu'ils le travaillent ainsi que le cuivre, qu'ils importent de chez les Batetela. Les outils sont pratiquement les mêmes que ceux qui sont employés chez les Bushongo, quoique l'on ait observé dans un village près du Sankuru un soufflet moulé d'après un modèle d'argile.

ARMES

Ce sont les vieillards qui se servent surtout des javelots; les arcs et flèches sont portés par les jeunes gens (fig. 403). Les flèches sont de deux espèces; l'une avec

des pointes de fer, l'autre avec des pointes de bois ; ces dernières sont enduites avec le même poison que celui qui est employé par les Batetela. Les flèches sont cochées de telle façon qu'elles retiennent légèrement la corde de l'arc.

Les boucliers étaient autrefois employés (fig 279a) ; ils étaient portés par ceux qui étaient armés de javelots ; maintenant ils sont hors d'usage depuis qu'on les a trouvés inutiles contre les balles des hommes blancs.

LES NOMBRES, LE TEMPS ET LES CIEUX

Les nombres sont les suivants :

1. Kochi.	7. Isambile.	13. Jumi Isatu.
2. Pende.	8. Enani.	20. Omapé.
3. Isatu.	9. Jua	30. Bosatu.
4. En'ney.	10. Kuma.	40. Bon'ney.
5. Itanu.	11. Jumi Lomo.	50. Botanu.
6. Isambanu,	12. Jumi Lepe.	100. Ladji.

Les Bohindu déclarent que l'année a douze mois lunaires ; on n'a donné des noms qu'à six de ces mois, ces noms sont : *Dula*, *Amoma*, *Okoko*, *Lushenge*, *Loto*, et *Wobo*. *Dula* est l'avant-dernier mois de la saison des pluies ; ils disent alors que la pluie tombe le matin, l'après-midi et le soir, ce mois correspond plus ou moins à avril ; *Amoma* est le dernier mois pluvieux et *Okoko* est le mois où la pluie menace de tomber, mais ne tombe pas. Comme chez toutes les peuplades du Congo, les mois de pluie seuls forment « l'année » ; la saison sèche ne compte pas ; c'est la raison pour laquelle les mois de la saison sèche n'ont point de noms. Pour le nègre les lunes non productives ne jouent pas de rôle ; tout est « kishua » ; tant que les pluies ne réveillent pas la nature.

Ils n'ont pas de termes exacts pour les différents points cardinaux, excepté pour l'ouest qui s'appellent *Gele* ; mais ils indiquent les directions des autres par les noms de tribus voisines ; par exemple, ils appellent le Nord et l'est Bankutu (Bankphutu et Bankuchu), et le sud Bangongo.

DIVERS

On se salue en disant « Jimu », ce mot est prononcé sans être accompagné d'aucun geste.

Les Bohindu savent nager, mais ils n'entrent jamais dans l'eau excepté quand cela est nécessaire pour pêcher.

- Epreuve du poison 21, 37, 78, 124, 130, 266, 273
 Esclaves. 90, 91, 97, 93, 94, 114, 116, 162, 267, 269

 Femmes 11, 24, 37, 53, 58, 60, 68, 70, 92, 106
 265, 267, 272, 278
 Fer (usage du). 21, 25, 37, 179, 193, 235, 248, 264
 283
 Fétiches 33, 120, 153, 157, 163
 Feu 21, 24, 37, 134, 140, 236, 275
 Fonctionnaires d'État . 53, 65, 66, 69, 72, 265
 Foudre 20, 21, 230
 Funérailles 102, 126, 183, 265, 267, 274

 Gali Bushongo. 10
 Gelukenye 264
 Gouvernement. 53, 75, 265
 Guerre 54, 66, 67, 69, 104, 270
 Gwembi 9, 201

 Habitations 21, 37, 48, 154, 278
 Héritage. 62, 64, 65, 71, 91, 265, 267
 Histoire 17, 263

 Idinga 10, 201
 Ikina. 20, 46, 113, 117
 Initiation 27, 33, 37, 45, 51, 82, 88, 240
 Insignes . 45, 53, 54, 56, 58, 61, 65, 70, 71, 72,
 74, 101, 106, 171, 192, 265, 270
 Inyenye 10
 Isambo 10, 27, 37, 41, 91, 93, 119, 125, 130, 132,
 133, 134, 136, 137, 165, 166, 167, 172, 175,
 201, 230.
 Ishena 180

 Jeux 95, 269
 Justice 54, 66, 67, 69, 75, 79, 266

 Knobel 36
 Koki 180
 Kwete 177

 Langue 32, 37, 43, 45, 93, 109
 Légendes 235, 275, 277

 Magie. 33, 44, 46, 120, 233, 273
 Maladies. 230, 274
 Malongo. 10
 Mancala 26, 37, 97
 Mariage 27, 30, 37, 65, 113, 240, 267, 271
 Masques 24, 37, 45, 46, 82, 87, 237, 250
 Mbala 184
 Médecine 330, 274, 280
 Métallurgie, *voir* Fer.
 Métier à tisser 184

 Migrations 22, 24, 27, 28, 36, 37, 39, 40, 43, 46,
 48, 49, 264
 Monnaie. 93, 94, 201, 228, 268
 Moralité 75, 85, 266
 Mort 40, 126, 274, 278
 Mudi Langa 10, 34
 Musique 98, 102, 104, 269

 Nattes 183
 Noms 108
 Numération 228, 284

 Palissade 48, 164
 Parenté 108, 264, 271
 Parure 165, 195, 283
 Peaux 181
 Pêche. 277
 Pirogues. 201
 Pianga 10, 28, 30, 34, 37, 51, 55, 195
 Planchette-bourdon 82, 240
 Poterie 132, 192, 207, 275, 283
 Prohibitions . 61, 66, 67, 73, 105, 111, 116, 272
 Propriété 90, 141, 267

 Relations sexuelles 110, 272
 Religion 120, 272

 Saisons 229
 Salutations 233, 284
 Sculpture 191
 Sel. 22, 29, 37, 94, 104, 133, 236, 268, 275
 Shamba 25, 36, 37, 45, 48, 55, 87, 89, 92, 97, 105,
 114, 170, 173, 175, 180, 184, 198, 201, 202,
 238, 249
 Shari. 43, 49, 200
 Société secrète 45, 87, 250
 Statue-portrait . 27, 31, 35, 36, 37, 97, 168, 171,
 192, 195, 202, 203
 Succession (de chefs) 62, 64, 71, 265

 Tabac 26, 136, 138, 244, 276
 Tabu, *voir* Prohibitions
 Tambour à friction 27, 51, 87, 100, 250
 Teinturerie 189, 283
 Tissage 26, 37, 45, 183, 209, 216, 249, 283
 Tonkfishere 364
 Totemisme 46, 117

 Vannerie. 181, 182
 Verner 49
 Vin de palme 134, 138, 235, 244, 275

 Wolf 9, 28, 31, 49, 65, 249
 Woto. 21, 24, 37, 38, 48, 51, 108, 193, 235, 247, 264

 Yungu 10

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Les figures marquées d'un astérisque () ont été retouchées.*

- | | |
|--|---|
| 1. Femme Bambala. | 45. Bâton des Bambi et des Bengi. |
| 2. Hommes Bangongo. | *46. Shamba-Shamba, beau-frère du Nyimi. |
| *3. Femme Bangongo. | 47. Houe de cérémonie de la Katenge. |
| *4. Jeune fille Isambo. | 48. Imitation de coquille portée par l'entourage du Nyimi. |
| *5. Homme Bashilele. | 49. Cravache des Kolomo. |
| 6. Homme Bakongo. | 50. Défense d'éléphant sculptée. |
| 7. Femme Bakongo. | 51. Isambula Ngenga, vice-roi des Bangongo. |
| *8. Fils du roi des Bushongo. | *52. Chef Bangongo. |
| 9. Homme Bashilele. | 53. Kolomo Bangongo. |
| 10. Femme Bushongo. | 54. Kolomo Bangongo dansant à l'occasion de son élection. |
| *11. Masque Mashambo. | 55. Position en conseil du chef Bangongo et ses dignitaires. |
| 12. Masque Bombo. | 56. Chefs Bakongo. |
| 13. Masque Bombo, Nyati et Bungu. | *57. Le Miseke portant le poison d'épreuve. |
| 14. Tisserand Bangongo. | 58. Le Nyenge. |
| 15. Couteaux de guerre. | 59. Peignes portés à l'occasion de l'initiation. |
| 16. Chasseur Bakongo. | 60. La première Dina, Lobo. |
| 17. Guerrier Bakongo. | 61. La seconde Dina, Ganda. |
| 18. Charms Koto Mboke du Mushenge. | 62. Masques Shene Malula et Gari Moashi. |
| 19. Le Nyimi et les charms Koto Mboke. | 63. Femme Baluba. |
| 20. Femme Bambala. | 64. Poupées en bois. |
| 21. Jeune fille Bakongo. | 65. Le jeu de Lela. |
| 22. Femme de chef Bakongo. | 66. Enfants jouant à l'homme blanc barbu. |
| 23. Albinos Isambo. | *67. Maisonnnette en pisé érigée par les enfants. |
| 24. Homme et gamin Bangongo. | 68. « Cats Cradle » Bangongo ; <i>a</i> et <i>b</i> la femme, <i>c</i> l'homme. |
| *25. Femme Bangongo. | 69. Jeu de patience Bambala. |
| 26. Couteaux de jet Bushongo, Azandé et du Shari. | 70. Double cloche en fer. |
| 27. Femme Bakongo. | 71. Tambours Bambala, Bangongo et Bakongo. |
| 28. Homme Bakongo. | 72. Tambour Bashilele. |
| 29. Chef Bakongo. | 73. Bashilele jouant du tambour. |
| 30. Femme Bakongo. | 74. Bangongo avec son tambour à friction. |
| 31. Femme Bashilele. | 75. Joueur de xylophone. |
| 32. Femme Bakongo. | 76. L'arc musical Bangongo. |
| 33. Paysage du pays Bakongo. | 77. Bangongo sifflant son chien. |
| 34. Paysage du pays Bashilele. | 78. Enfant Bakongo avec son sifflet. |
| 35. Le Nyimi et sa cour. | 79. Le Buimbi en costume de danse. |
| 36. Houe de cérémonie du Chikala. | 80. Ornement de bras porté par le Nyimi et le Bambi. |
| 37. Hache de cérémonie du Nyimi Shongo. | 81. Cravache de danse. |
| *38. Le vieux Nyibita. | *82. La danse des princesses. |
| 39. Cloche de certains hauts fonctionnaires. | *83. Danse funéraire. |
| 40. Cloche portée par le Nyibita et la Katenge. | *84. Id. |
| 41. Le Chikala II avec la statue de Misha Pelenge Che. | *85. Danse au Mushenge. |
| *42. Le Sese Yulu. | |
| *43. Le Buimbi. | |
| *44. Le Bambi. | |

86. Danse au Mushenge.
 *87. Id.
 88. L'orchestre de Misumba.
 89 à 93. Danse à Misumba.
 94. Assemblée dans un village Bangongo à l'occasion d'une danse.
 95. Magicien Bangongo.
 96. Charme de chasse Tembo.
 97. Maison contenant le Tembo.
 98. L'entrée du village de Tembo.
 99. Charme Bangongo Tembo.
 100. Divinateur Bambala.
 101. Fétiches divinatoires Itombwa.
 *102. Charme à l'entrée de l'enclos du Nyimi.
 103. Charme dans un village Bangongo.
 *104. Charme Bangongo.
 105. Charme Bakongo.
 106. Charme à l'entrée d'un village Bakongo.
 107. Cercueil Bambala.
 108. Tombe Bambala.
 109. Cadavre Bashoba exposé.
 110. Cercueil du Moaridi exposé.
 111. Sculptures en Tukula.
 112. Maison abandonnée d'un mort.
 *113. Bashilele faisant du feu par friction.
 114. Pipes Bakongo et Bambala.
 115. Fumeur Bambala.
 116. Séchage du manioc.
 117. Mortiers.
 118. Bakongo avec l'instrument utilisé pour faire du vin de palme.
 *119. Bashilele faisant du vin de palme.
 120. La confection de l'huile de palme.
 121. Fumeur Bakongo.
 122. Comment on allume une pipe Bakongo.
 *123. Chasseur d'hirondelles Bangongo.
 124. Piège Bilunga.
 125. Piège Molambala.
 126. Piège Loalu.
 127. Piège Itoto.
 128. Bonne chasse.
 129. Piège à poisson.
 130. Bushongo partant à la pêche.
 131. Piège à poisson Ikanja.
 132. Piège à poisson.
 133. Le maître du chenil.
 134. Bangongo portant des poules au marché.
 135. Poulailier Bangongo.
 136. Grenier Bakongo.
 137. Vieille maison Bambala.
 138. Maison Bambala ordinaire.
 139. L'enclos royal au Mushenge.
 *140. L'entrée de l'enclos intérieur du Nyimi.
 141. Coin de l'enclos.
 142. Plan de la maison du Buimbi.
 143. Palais principal du Nyimi.
 144. Palais, ornementation des murs.
 145. Plan du palais principal du Nyimi.
 146. Maison d'un esclave Baluba.
 147. Maison en construction.
 148. Maison Bangongo.
 149. Mur ornementé d'une maison Bangongo.
 150. Id.
 151. Rue Bangongo.
 152. Rue Bangongo.
 153. Maison de femme enceinte.
 154. à 177. Ornementation des murs Bangongo.
 178. Poulailier Bangongo.
 179. Maison Bakongo en construction.
 180. Maison Bakongo.
 181. L'extérieur d'un village Bakongo.
 182. Construction d'une palissade Bakongo.
 183. Entrée d'un village Bakongo.
 184. Palissade Bakongo.
 185. Grenier Bakongo.
 186. Id.
 187. Village Bakongo.
 188. Id.
 189. Id.
 190. Palissade Bashilele.
 191. Intérieur d'un village Bashilele.
 192. Petit village Bashilele.
 193. Charme dans un village Bangongo.
 194. Femme Bambala récemment tatouée.
 195. Femme Bambala.
 196. Esclave Baluba.
 197. Id.
 198. Femme Bangongo.
 199. Id.
 200. Tatouage d'une femme Bangongo.
 201. Id.
 202. Tatouage d'une femme Bangongo.
 204. Id.
 205. Id.
 206. Id.
 207. Détails de tatouage de femme Bangongo.
 208. Esclave Batetela, tatouage mélangé.
 209. Tatouage d'une femme Bakongo.
 210. Mutilation des dents Bambala.
 211. Id.
 212. Jeune fille Isambo, avec corde pour déprimer les seins.
 213. Gamins Bambala.
 214. Ornements portés dans les cheveux.
 215. Coiffure Bashilele.
 *216. Id., avec peigne.
 217. Coiffure Bashilele.
 218. Coiffure Bakongo.
 219. Id.

220. Coiffure Bakongo.
 221. Coiffure de femme Bakongo.
 222. Épilage des cils.
 223. Bonnets des Bushongo.
 224. Épingle Bushongo.
 225. Ceinture ornementée avec des cauris sculptés.
 226. Ornement en cornes d'antilope.
 227. Tissus pour un costume d'homme.
 228. Bracelets Bakongo (homme).
 229. Id. (femme).
 230. Costume bordée de cauris.
 231. Costume Bushongo.
 232. Id.
 *233. Costume de danse Bangongo.
 *234. Id. de chef.
 235. Petite fille Bashilele.
 236. Costume d'homme Bashilele.
 237. Costume d'homme Bakongo.
 238. Chef Bakongo avec ses épouses.
 239. Femme Bakongo.
 *240. Jeunes gens Bashilele.
 *241. Ventouse Bangongo.
 242. Tissus d'écorce *a.* porté par les hommes, *b.* et *c.* par les femmes.
 243. Panier de Kolomo Bambala.
 244. Panier ordinaire, Bambala.
 245. Vannier fabricant un panier, Bangongo.
 246. Vannière Bakongo raccommoquant un panier.
 *247. Vannier Bangongo.
 *248. Tisserand Bangongo.
 *249. Tisserand Bakongo préparant le fil de raphia pour le tissage.
 250. Femme Bakongo faisant des cordes.
 251. Tisserand Bakongo préparant la trame.
 252. Tisserands Bakongo.
 253. Préparation du fibre de raphia pour le tissage.
 254. Brodeuse Bangongo.
 255. Couteau de brodeuse.
 256. Tissus brodés Bambala.
 257. Comment se fait le point Bambala.
 *258. Bakongo coupant du tissu à l'aide de sa flèche.
 259. Coupes Bangongo.
 260. Récipient de l'huile Bambala.
 261. Clystères Bambala.
 262. Couchettes Bambala.
 263. Coupes Bakongo et Bashilele.
 264. Couteau de sculpteur Bakongo.
 *265. Sculpteur Bakongo.
 266. Bakongo sculptant une clochette de chien.
 *267. Bashilele sculptant une manche de houe.
 268. Vase Isambo.
 269. Fourneau Bangongo.
 270. Outils de forgeron.
 271. Id. *a.* enclume-marteau.
 Id. *b.* marteau.
 Id. *c.* enclume.
 272. Soufflet de forgeron.
 273. Cuillers Bambala en fer.
 *274. Confection de l'embouchure d'un soufflet de forgeron.
 275. Ancien fer de lance Bambala.
 276. Couteau Bambala et cravache d'un Kimi Kambu Sambo.
 277. Vieille forme du couteau de guerre selon les Bangongo.
 278. Couteaux de parade Ikula.
 279. *a.* Couteau Ikula.
b.-d. Couteau de danse Ikuri Banga.
 280. *a.* Bouclier Basongo Meno.
b. Poteau de maison Bambala.
c. Ancien bouclier Bambala.
 *281. Flèche Bashilele.
 282. Gamin Bakongo armé pour la chasse.
 283. Bakongo tirant à l'arc.
 284. Bakongo faisant un arc.
 285. Pêcheurs Bangongo.
 286. Pirogues Bakongo cachées.
 287. Dessins faits dans le sable par les enfants Bambala.
 288. Dessins faits dans le sable par les enfants Bambala. Lupapa na goribi.
 289. Coupes Bambala et Bangongo.
 290. Coupes Bakongo et Bashilele.
 291. Herminettes de cérémonie, Bakongo.
 292. Herminettes.
 293. Siège Bambala.
 294. *A.* Gourde sculptée Bambala.
B. Vase en poterie imitant la forme d'une gourde, Bangongo.
C. Panier Bangendi.
D. Coupe en bois imitant la forme d'un panier, Isambo.
E. Pot trouvé chez les Bambala.
F. Coupe en bois Bambala, imitant la forme du précédent.
G. Panier Bangongo.
H. Boîte en bois imitant la vannerie; Bambala.
 295. Coupes et récipients à l'huile Bakongo.
 296. Coupes Bangendi et Bangongo.
 297. Coupe Bakongo.
 298. Boîtes à pigment Bangendi.
 299. Dessin d'une pipe en bois sculpté; Bambala.
 300. Dessin d'un clystère en bois sculpté; Bambala.

301. Dessin d'une imitation en bois d'une corne de buffle; Bambala.
302. Dessin d'une broderie Bambala « Kike ».
303. Dessin cousu sur une robe de danse de femme.
304. Bouton d'une boîte Bambala.
305. Dessins sur des coupes Bakongo.
306. Variations du dessin Lebeme (Iguane).
307. Dessin sculpté sur une coupe en corne de buffle; Bambala.
308. Ancienne coupe en bois Bangongo.
309. Dessins d'une coupe en bois Bambala.
310. Variations du dessin Mutu Chembe.
311. Transition du dessin Bambi au dessin Mutu Chembe.
312. Un scarabée, bouton d'une boîte.
313. Dessin d'une pipe Bambala.
314. Variations du dessin Phila.
315. Bordure d'une boîte Bambala.
316. Dessin Yangala.
317. Dessin d'une coupe sculptée d'une corne de buffle.
318. Coupe Bambala ornementée de cauris incrustés.
319. Une harpe, bouton d'une boîte.
220. Dessin Imbolo.
321. Id. sur une coupe Bakongo.
322. Variations du dessin Imbolo.
323. Dessins Imbolo et Bisha Muchue Naboma.
324. Dessins d'une boîte Bangongo.
325. Dessin d'une coupe sculptée d'une corne de buffle.
326. L'évolution du dessin Imbolo.
327. Dessin Buina.
328. L'évolution du dessin Mongo.
329. Dessin Mongo.
330. Dessin Namba.
331. Détails des dessins les plus communs.
332. Dessin Nyinga.
333. Id.
334. Dessin Molambo.
335. Dessin Lukata.
336. Dessin sur une boîte Bangongo.
337. Id.
338. Dessin Nemo Kanya.
339. Id.
340. Id.
341. Dessin Dembo.
342. Le dessin Dembo en double.
343. Explication du Dembo double.
344. Dessin Boma.
345. Dessin Mikope Ngoma.
346. Id.
347. L'évolution du dessin Mikope Ngoma.
348. Dessin Mamanye.
349. Dessin Bisha Kota.
350. Dessin Bisha Ngila.
351. Dessin Kongo Nyemvo.
352. Variation du dessin Kongo Nyemvo.
353. Dessin Lori Yongolo.
354. Dessin Ingala.
355. Dessin Woto.
356. Dessin Bisha Masombo.
357. Dessins Ikunji, Masaka et Tamberi Koko.
358. Dessin Masaka.
359. Dessin Tamberi Koko.
360. Dessin Mosala Baba.
361. Dessin Itombwa.
362. Dessin d'une boîte Bambala.
363. Dessin d'un clystère Bambala.
364. Imitation de vannerie sur une coupe Bambala.
365. Dessin Namba.
366. Id.
367. Id.
368. Id.
369. Id.
370. Dessin Buina.
371. Dessin Mpe.
372. Dessin Misheke Bodi.
373. Dessin Kokeli Mononge.
374. Dessin sur un clystère Bambala.
375. Dessin sur une boîte Bangongo.
376. Le Bilumbu racontant les légendes.
377. La calebasse de Kashashi.
378. « Woshele », monnaie en forme de coupe de jet.
379. « Boloko », monnaie de cuivre.
380. « Kundja », monnaie de fer.
381. Sifflets Basongo Meno.
382. Basongo Meno jouant du sifflet.
- *383. Guerrier Basongo Meno.
384. Pipe en bois, type ordinaire.
385. Pipe en bois, type Bankutu.
386. Pirogues Basongo Meno.
387. Plan d'une hutte.
388. Tatouage d'un Bohindu.
389. Le dos de fig. 388.
- 390 à 393. Tatouage Basongo Meno.
- *394. Coiffure Bohindu.
395. Coiffure d'une femme enceinte pour la première fois.
396. Id.
397. Id.
- *398. Coiffure et costume d'un Basongo Meno.
- *399. Costume d'une Basongo Meno.
- *400. Id.
- *401. Fabrication de poterie.
- *402. Décoration de poterie.
403. Guerrier Basongo Meno.

LISTE DES PLANCHES

- | | |
|---|--|
| <p>I. Shamba Bolongongo, 93^e chef, 1600 environ.</p> <p>II. Kwete Peshanga Kena, chef actuel.</p> <p>III. Le Kimi Kambu, en costume de danse.</p> <p>IV. Masolo, jeune Bangongo, en costume de danse.</p> <p>V. Le Masque Mokenge des Bangongo.</p> <p>VI. Femme du vice-roi des Bangongo.</p> <p>VII. Danseuses Bangongo.</p> <p>VIII. Brodeuse Bangongo.</p> <p>IX. Forgeron Bangongo.</p> <p>X. Kolomo Isambo.</p> <p>XI. Shika, jeune fille Isambo.</p> <p>XII. Guerrier Bashilele.</p> <p>✓ XIII. Bakongo de la région entre le Loange et le Kasai.</p> <p>XIV à XVI. Broderies Bangongo et Bashoba.</p> <p>XVII. Fabrication de sel végétal.</p> <p>XVIII à XX. Intérieur d'une case Bangongo.</p> <p>XXI. Battage de tissus.</p> <p>XXII. Forge Bangongo.</p> <p>XXIII. 1. Misha Pelenge Che, le 107^e chef, 1780 environ.
2. Bope, Pelenge, le 108^e chef, 1800 environ.</p> <p>XXIV. 1. Tambour Bambala.
2. et 4. Tambours Bangongo, type Buluba.
3. Tambour Bangongo, type Musumba.
5. Tambour Bakongo
6. Tambour Bambala, type Bukita, d'antant du règne du chef Bom Bosh.
7. Trône des Grands Chefs Bambala.
8. Tambour Bambala.</p> | <p>XXV. 1, 2, 4 et 5. Boîtes à pigment Bangendi.
2. Boîte à pigment Bangongo.
6. et 8. Hanape à l'huile Bambala.
8. 9 et 10. Boîtes Bambala
11 à 14. Poteaux de maison Bambala.</p> <p>XXVI. 1, 3, 5 et 6. Poterie faite par les Basongo Meno pour les Bangongo.
2 et 4. Poterie Bangongo.
7, 9, 13 à 17 et 19. Coupes Bambala.
8, 12 et 18. Hanapes à l'huile Bambala.
10 et 11. Hanapes à l'huile Bangongo.
20, 21, 22 et 25. Boîtes à pigment Bambala.
23 et 24. Boîtes à pigment Bangongo.</p> <p>XXVII. Anciennes Broderies Bambala, 18^e siècle.</p> <p>XXVIII. Anciennes Broderies Bambala.</p> <p>XXIX. Anciennes Broderies Bambala.
1. Dessin Mamanye (Pierres).
2. Dessin Lele Tsetse (Sauterelles et Foudre).
3. Dessin Bulu Buimbi (Village de l'héritier du trône).
4. Dessin Nyinga (Fumée).
5. Dessin Woto (Nom d'un ancien chef).
6. Variétés du Woto.
7. Dessin Bulu Buimbi.
8. Dessins Imbolo.
9. Id.
10. Dessins Imbolo et Namba (Nœud).
11. Dessin Mosala Baba (Plumes du Baba).
12. Dessin Misheke Bodi (Cornes de bouc).
13. Dessin Imbolo.
14. Dessin mélangé de Mayulu (Tortue) et Namba (Nœud).</p> |
|---|--|

ERRATA

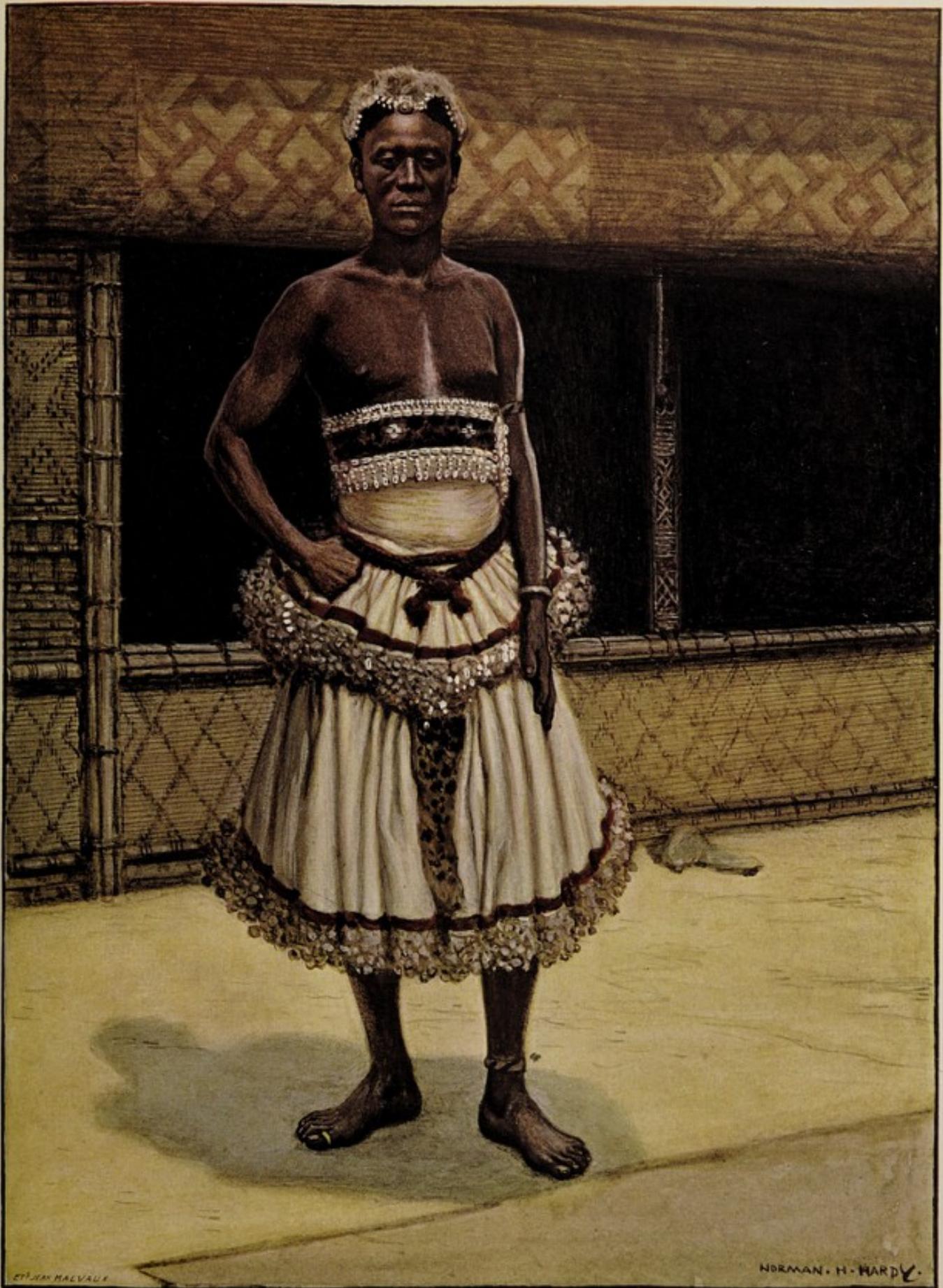
- | | |
|--|---|
| <p>P. 11, l. 26 pour monogenic lire <i>monogynie</i>.</p> <p>P. 35, fig. 25 " Bagongo " <i>Bangongo</i>.</p> <p>P. 36, l. 23 " Balongongo " <i>Bolongongo</i>.</p> <p>P. 41, l. 11 " Bangogo " <i>Bangongo</i>.</p> <p>P. 165, l. 23 " Bagongo " <i>Bakongo</i>.</p> | <p>P. 166, l. 29 pour Bengendi lire <i>Bangendi</i>.</p> <p>P. 180, l. 27 " Balongongo " <i>Bolongongo</i>.</p> <p>P. 181, l. 34 " Bangongo " <i>Bakongo</i>.</p> <p>P. 180, l. 12 " Bangogo " <i>Bangongo</i>.</p> |
|--|---|



Établ. Jean Malvaux, sc.

SHAMBA BOLONGONGO, 93^e CHEF;
STATUE CONTEMPORAINE DE CE CHEF (1600 ENV.).





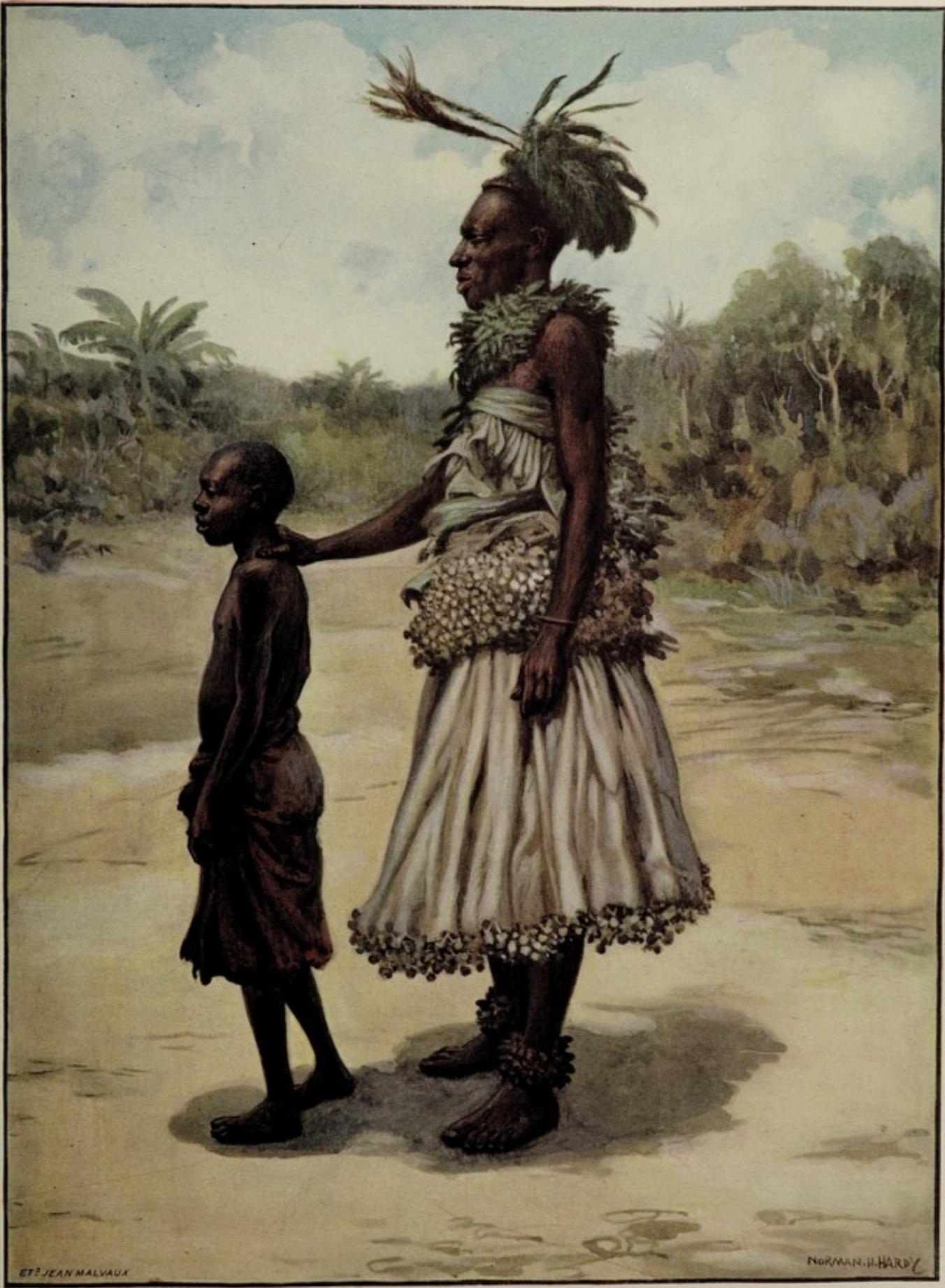
ET JEAN MALVAUX

NORMAN H. HARDY

Établ. Jean Malvaux, sc.

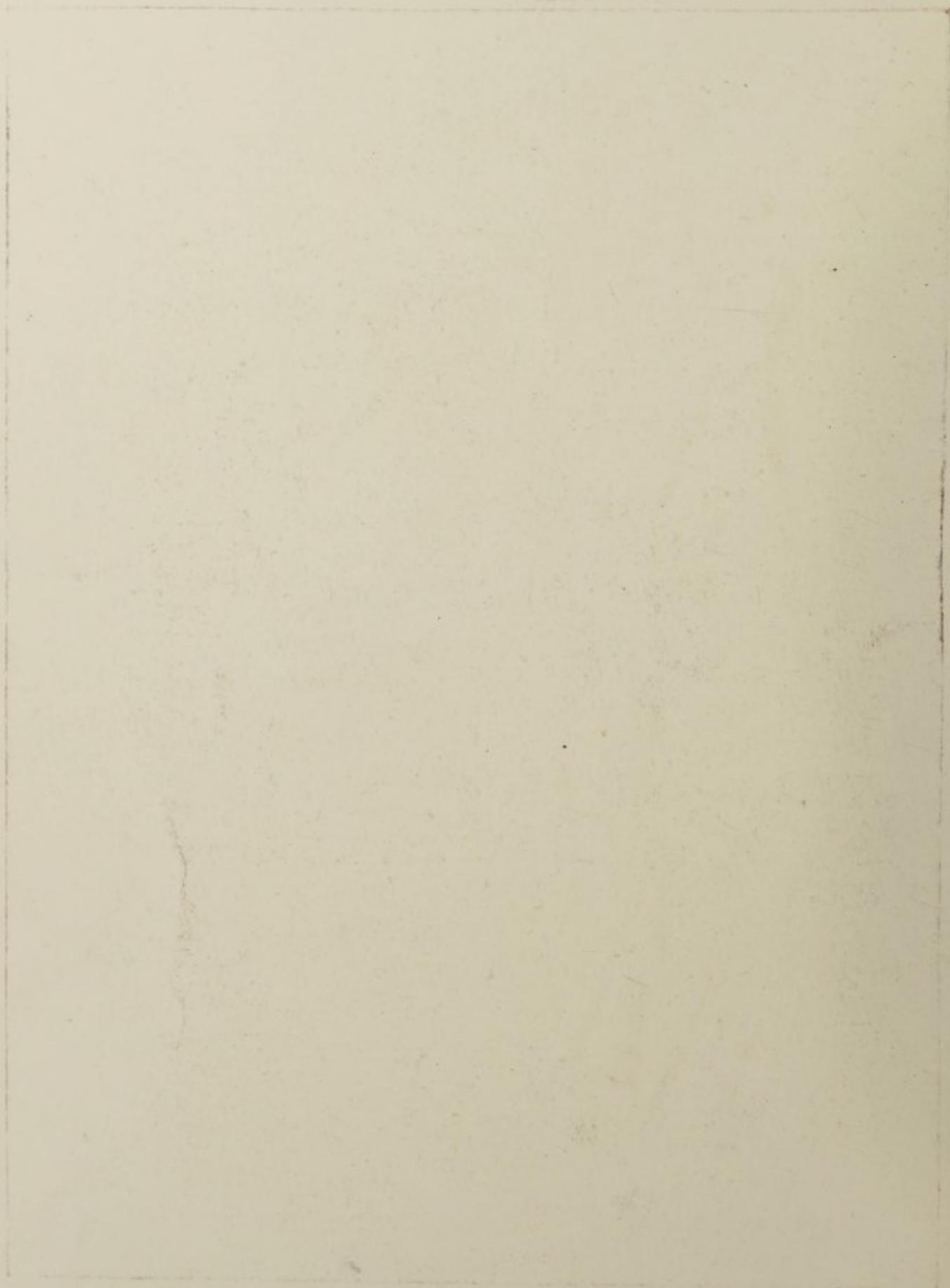
KWETE PESHANGA KENA, CHEF ACTUEL,
EN COSTUME DE CÉRÉMONIE.





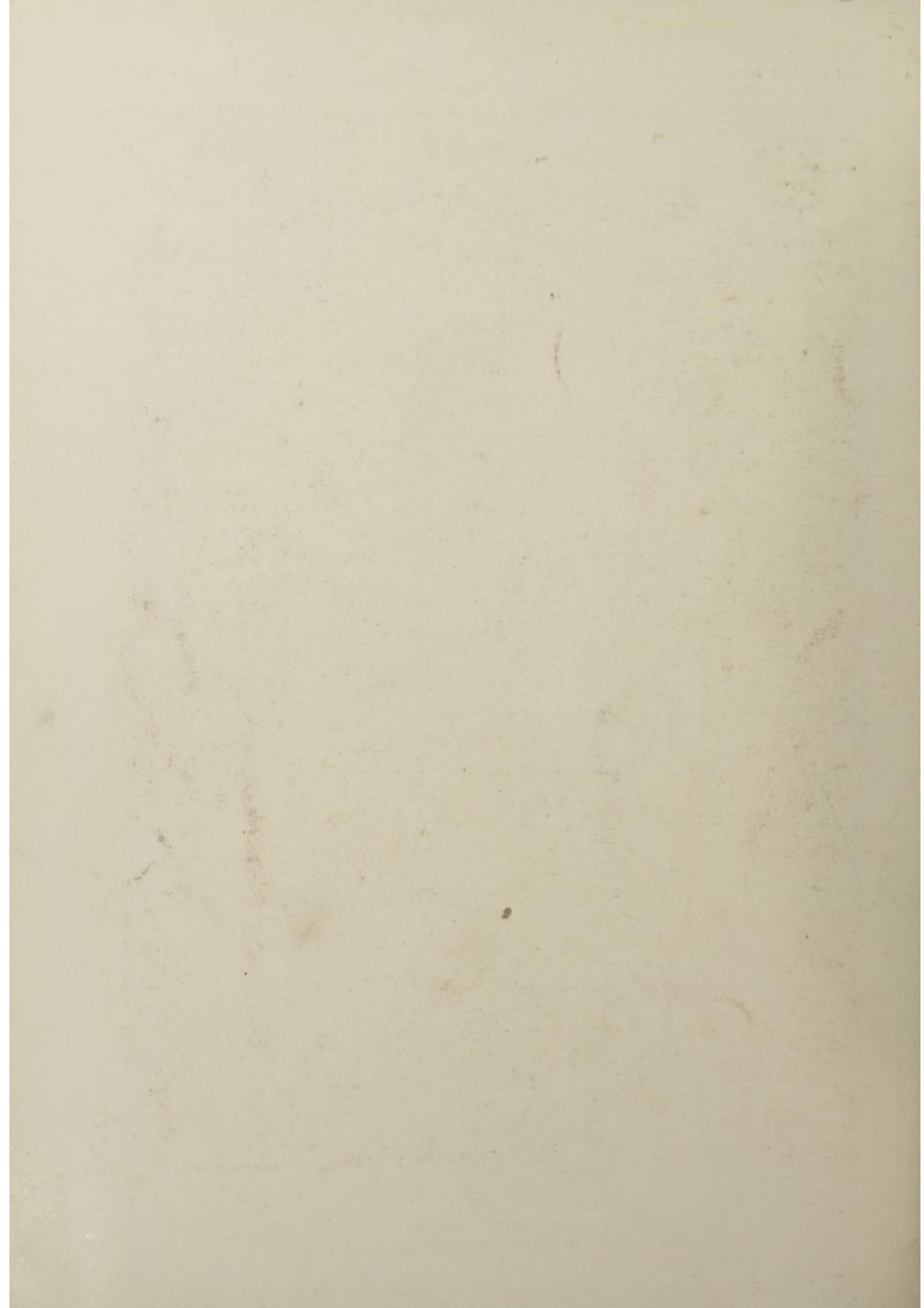
LE KIMI KAMBU,
EN COSTUME DE DANSE.

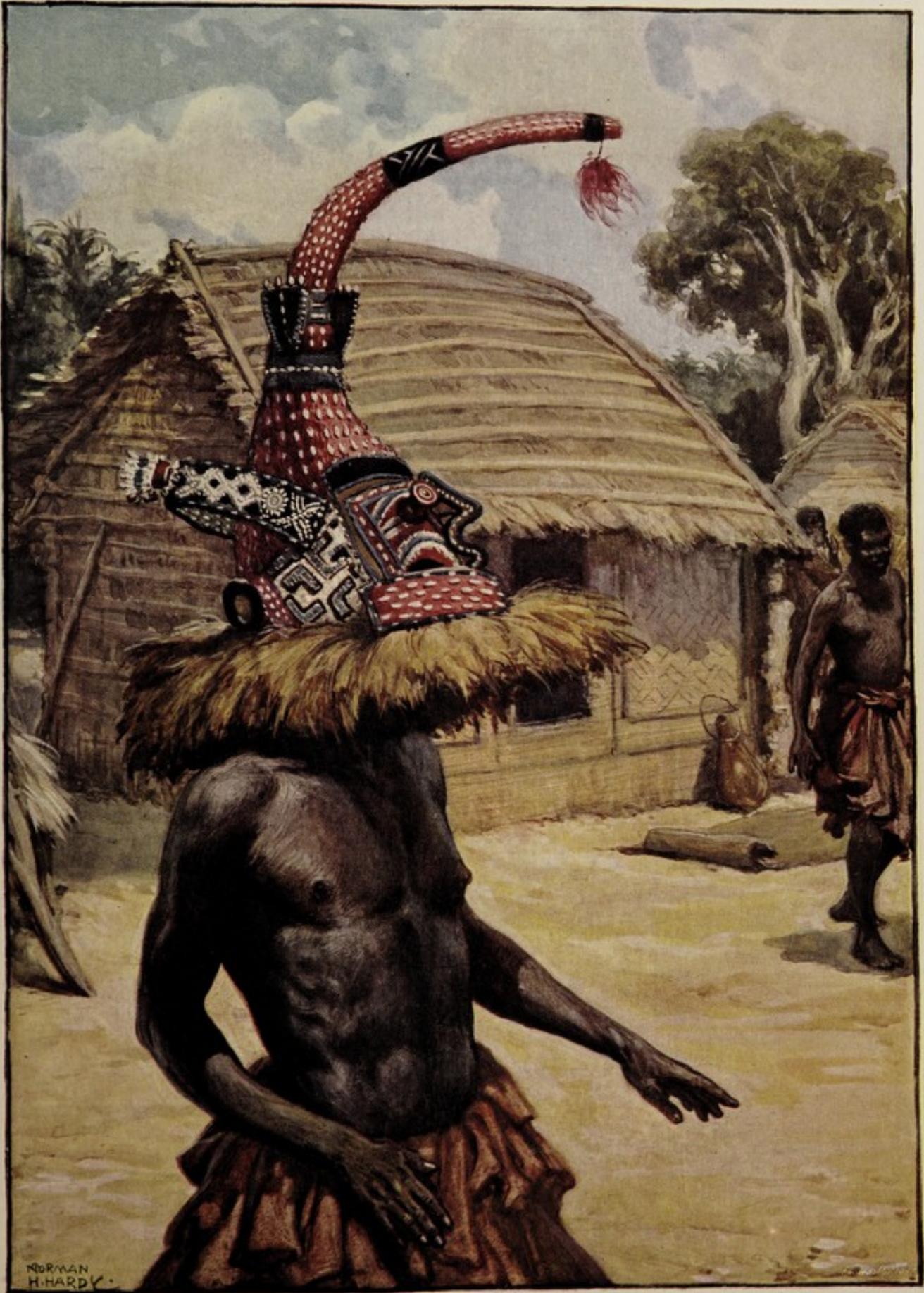
Lithé Jean Malvaux, sc.



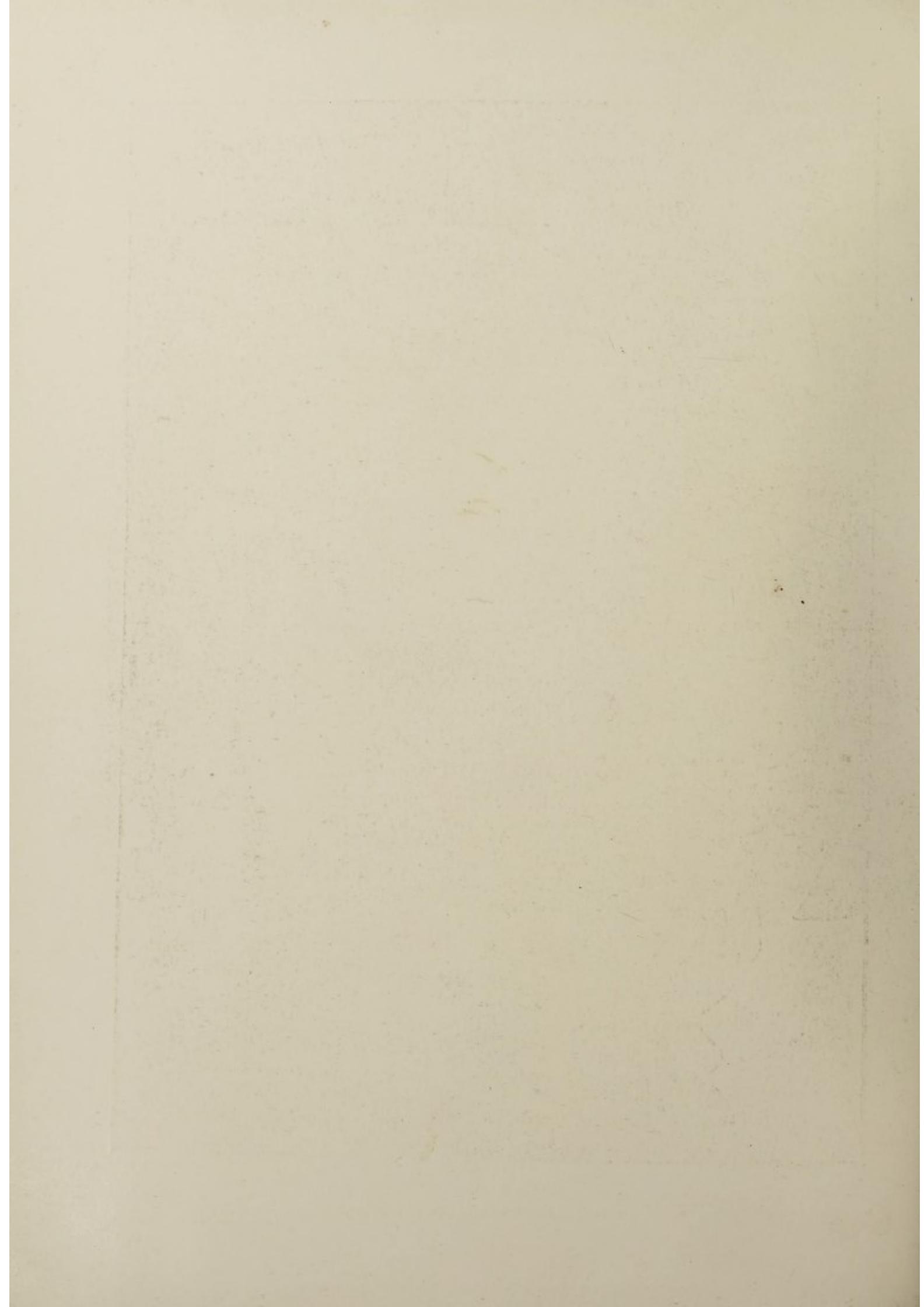


MASOLO, JEUNE BANGONGO,
EN COSTUME DE DANSE.





LE MASQUE MOKENGE DES BANGONGO.



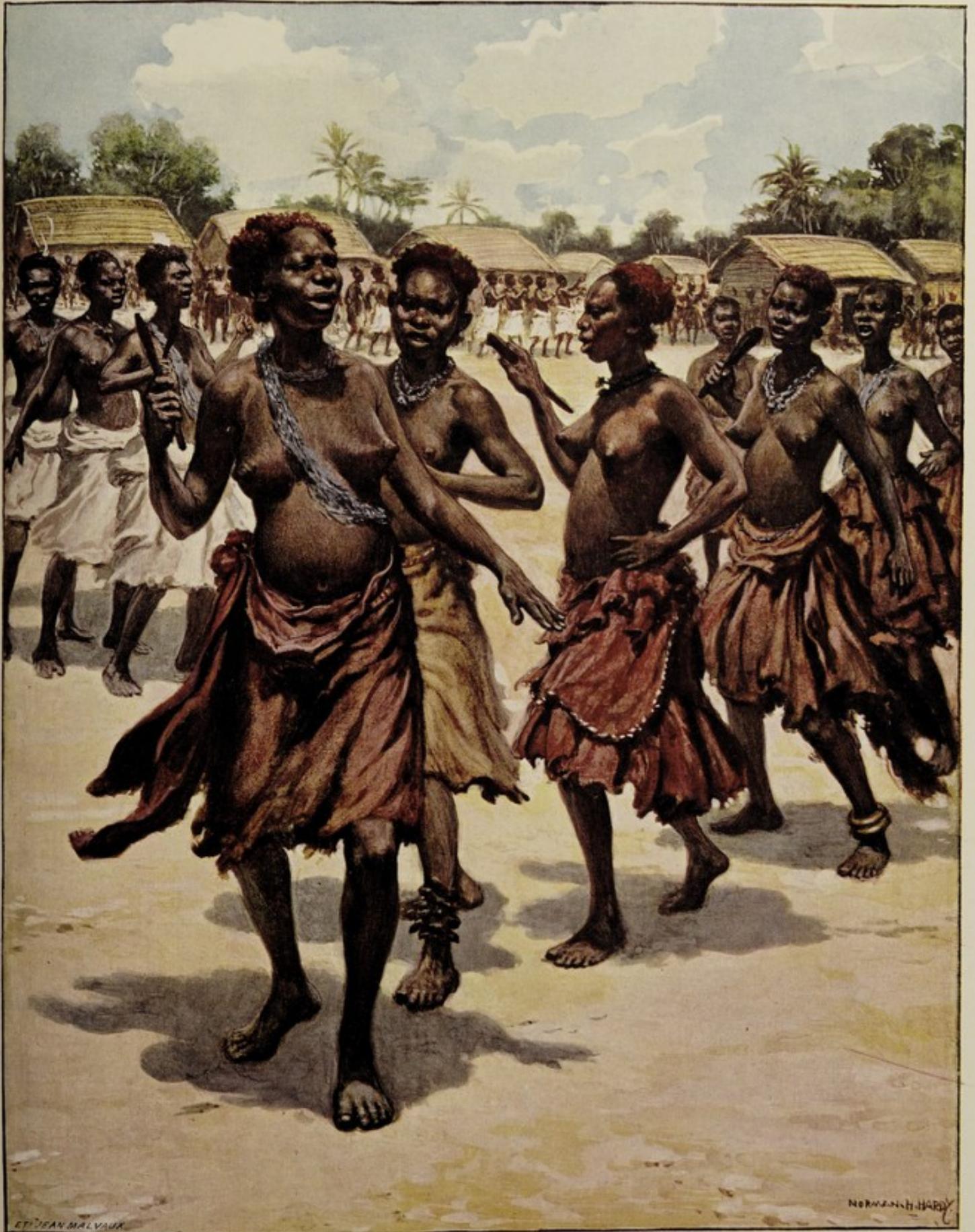


ET JEAN MALVAUX

Établ^s Jean Malvaux, sc.

FEMME DU VICE-ROI DES BANGONGO,
EN COSTUME DE DANSE.

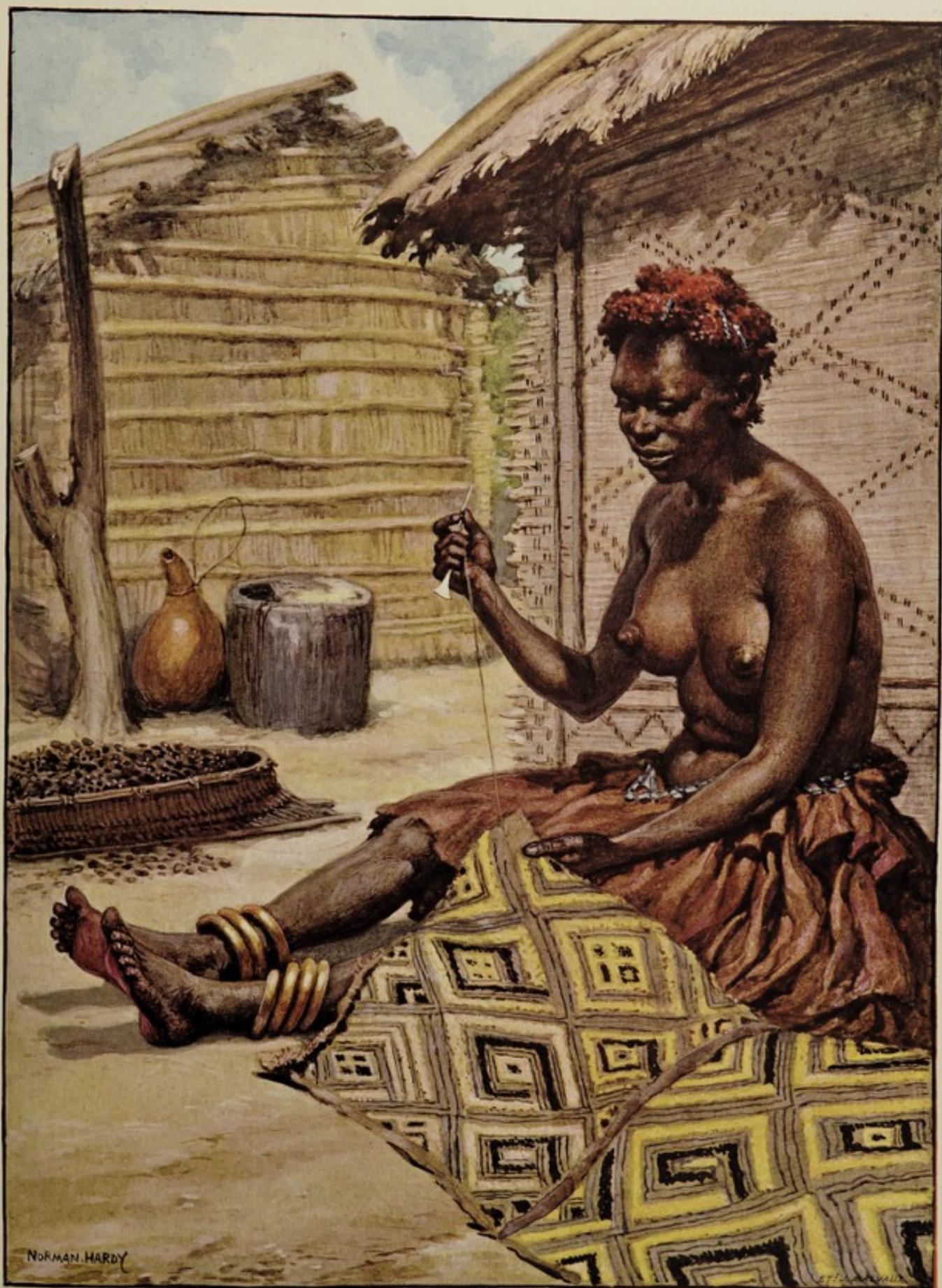




DANSEUSES BANGONGO.

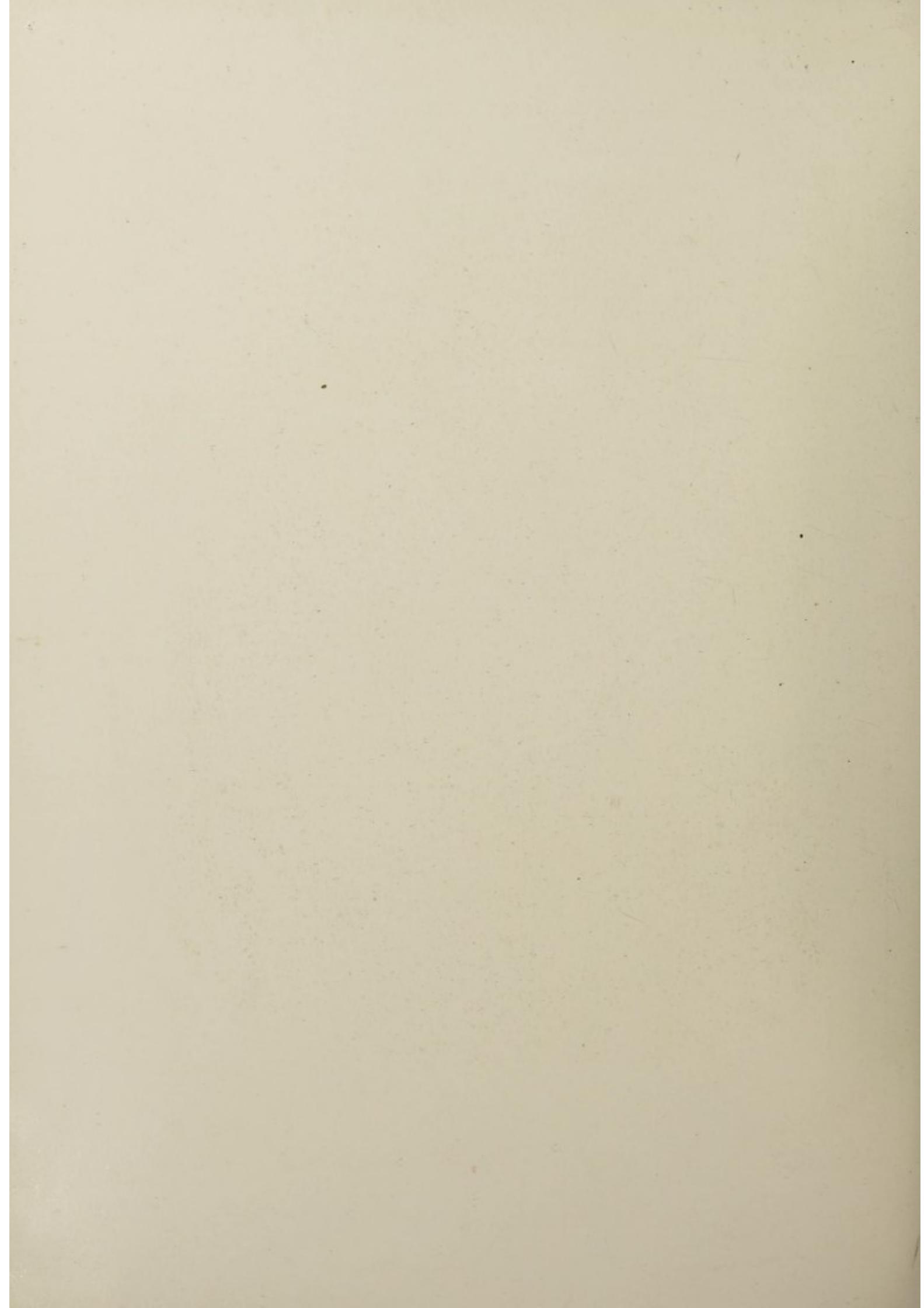
Esquisse Jean Malvaux, sc.





Étude Jean Malouin, 19.

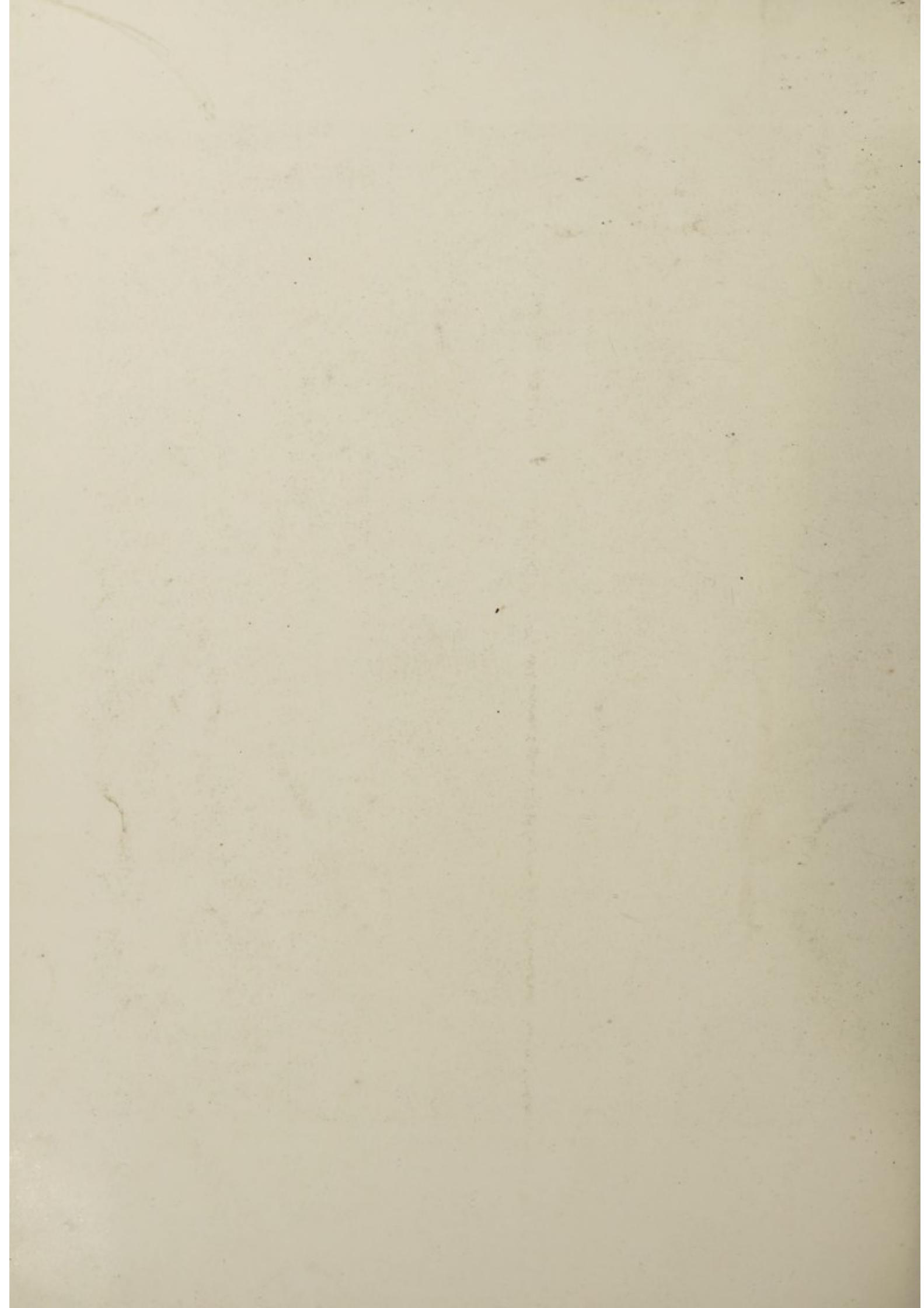
BRODEUSE BANGONGO.

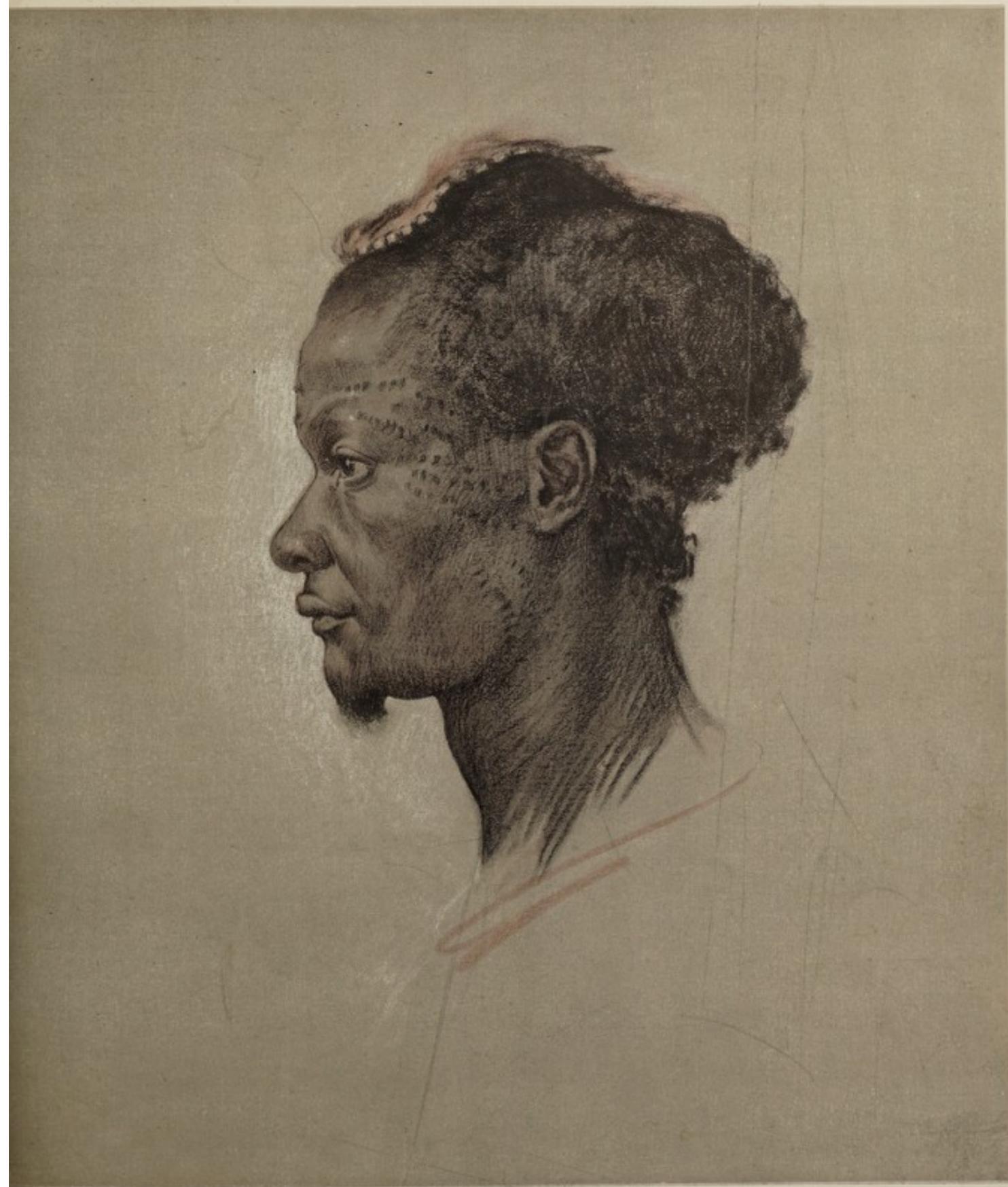




Esq^{de} Jean Malvaux. sc.

UN FORGERON BANGONGO.

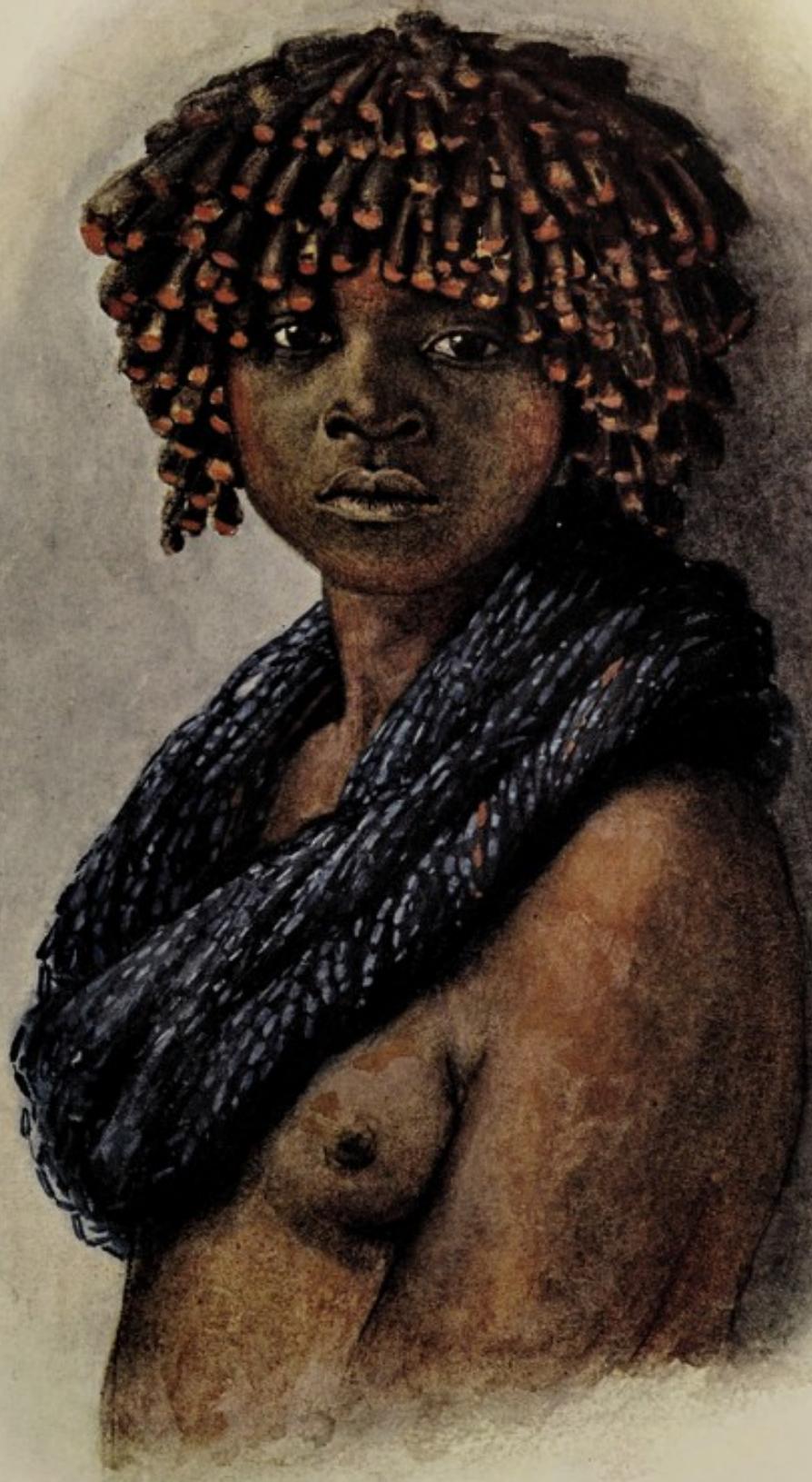




Établ. Jean Malvaux, sc.

KOLOMO ISAMBO.

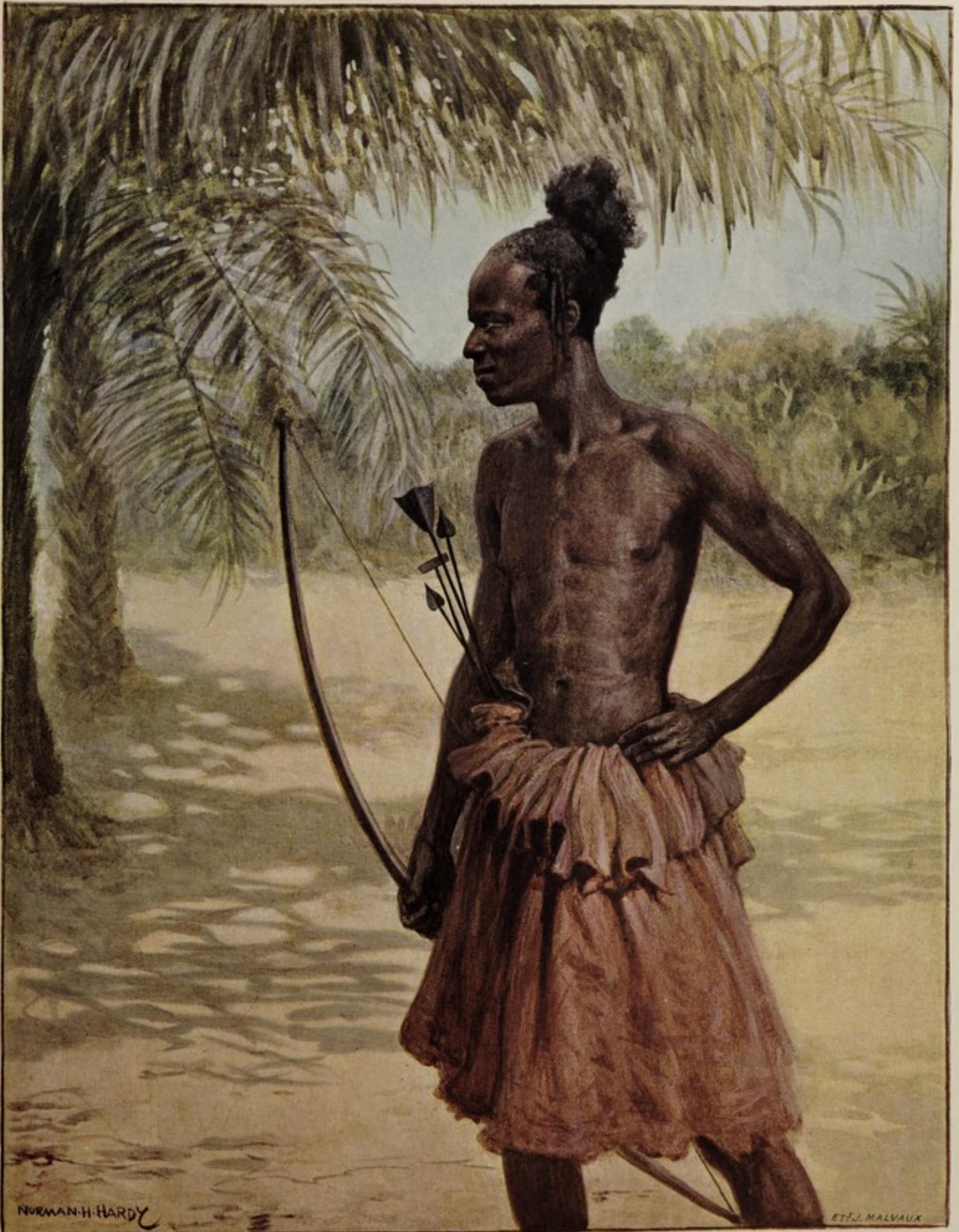




Établ^e Jean Malvaux, sc.

SHIKA.
JEUNE FILLE ISAMBO.

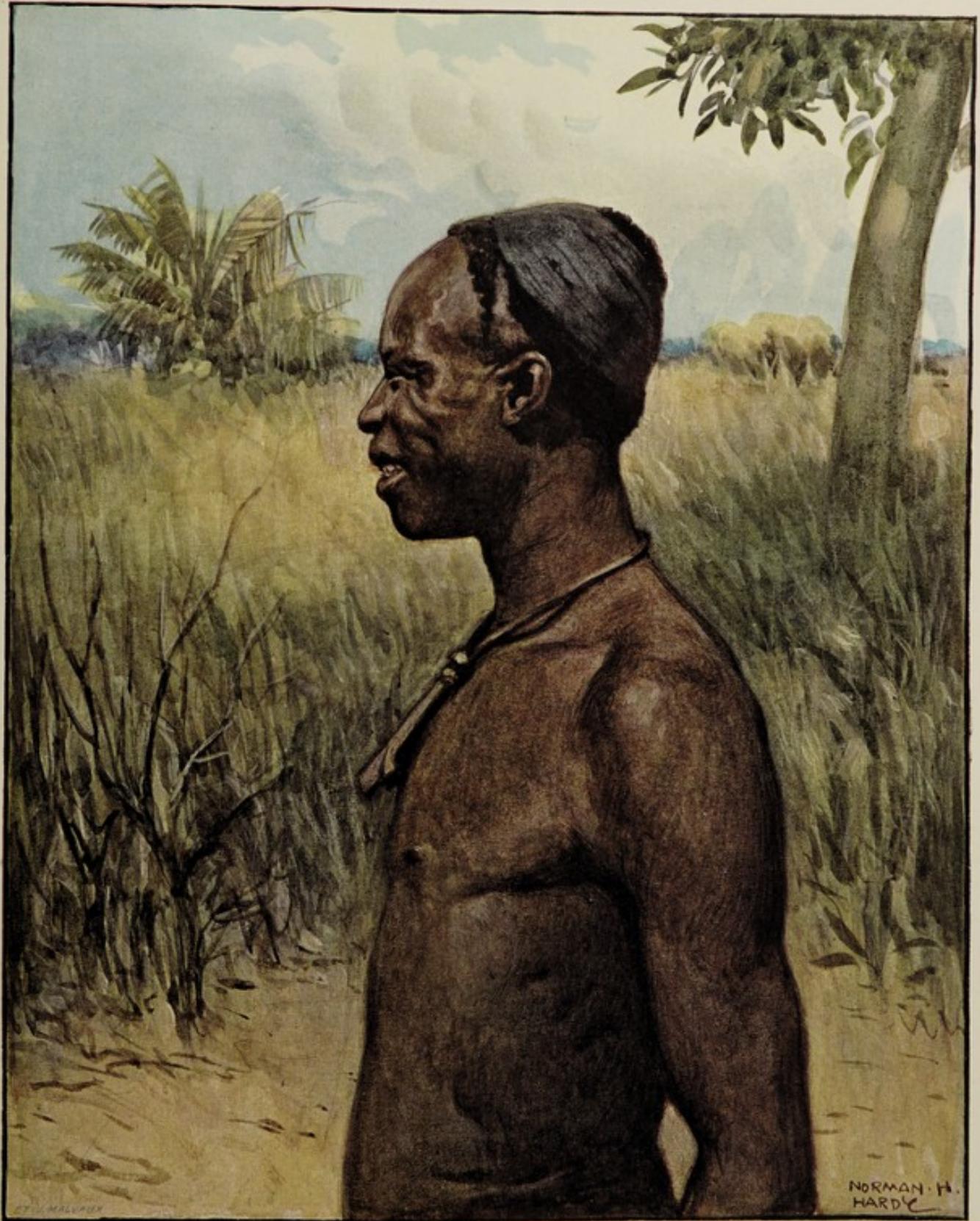




JEUNE HOMME BASHILELE.

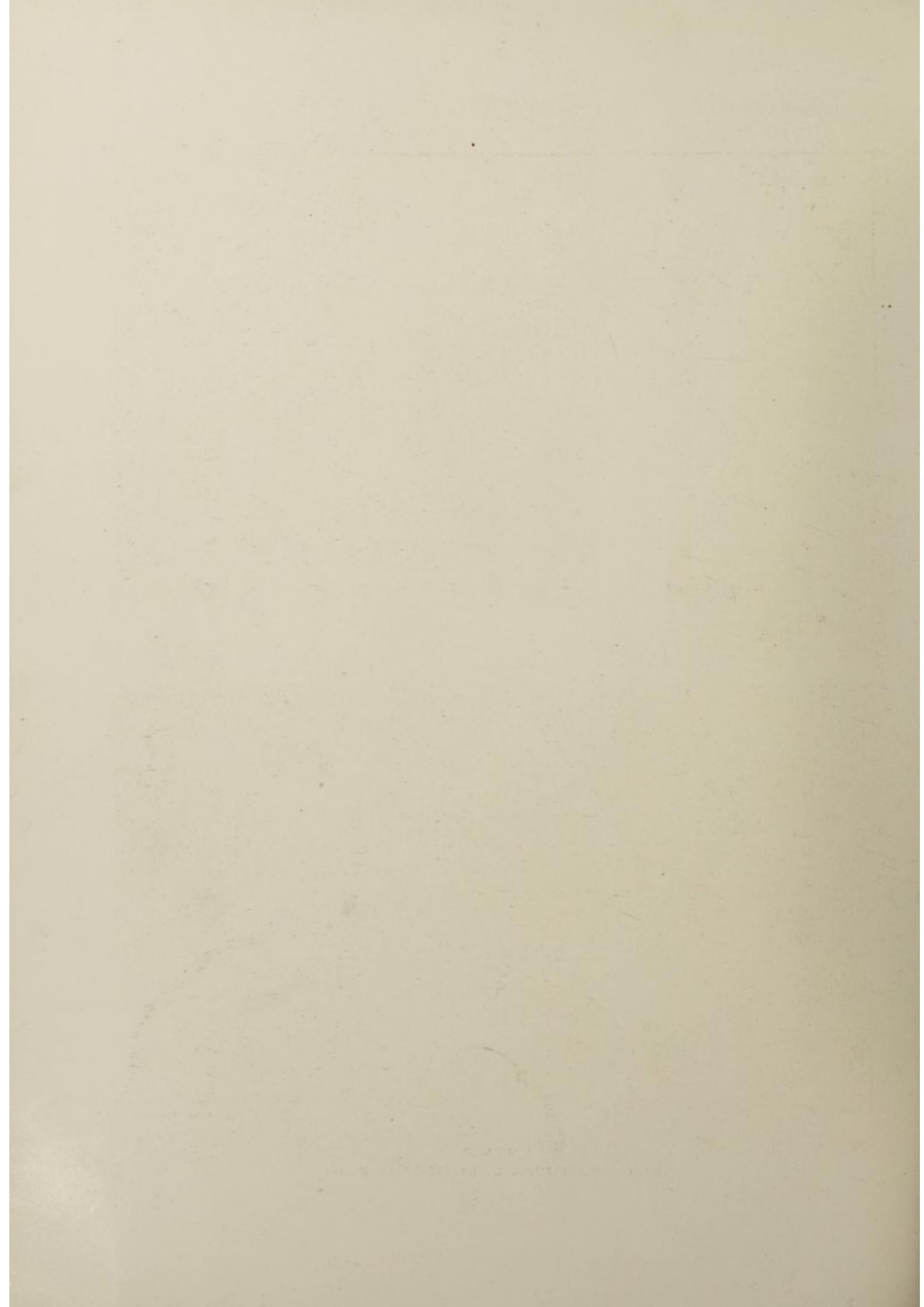
Établ. Jean Malvaux, sc.





Établ^e Jean Malrous, sc.

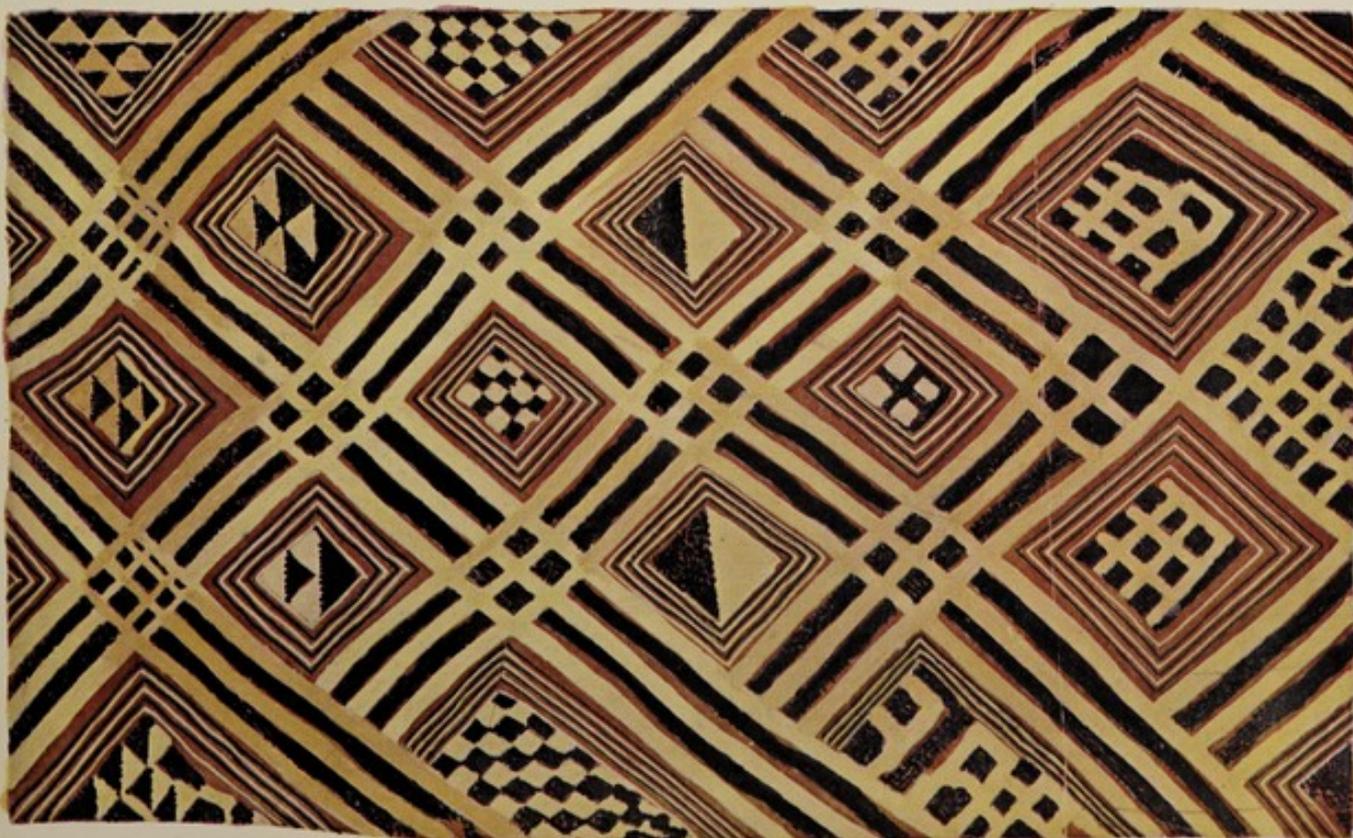
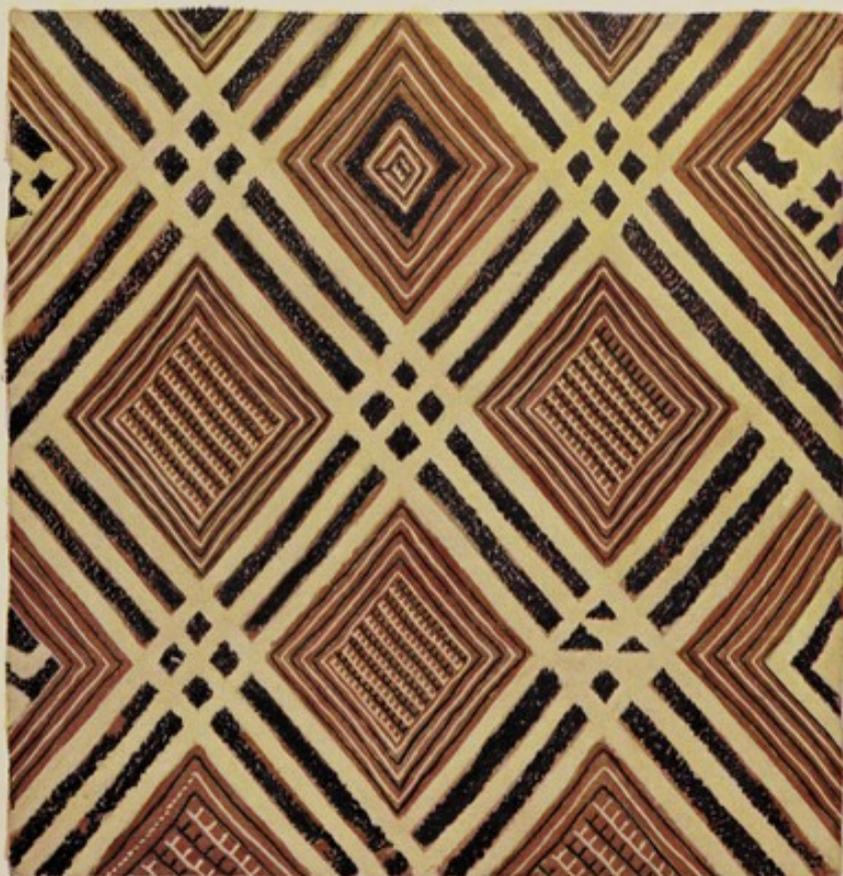
BAKONGO
DE LA RÉGION ENTRE LE LOANGE ET LE KASAÏ.



1.



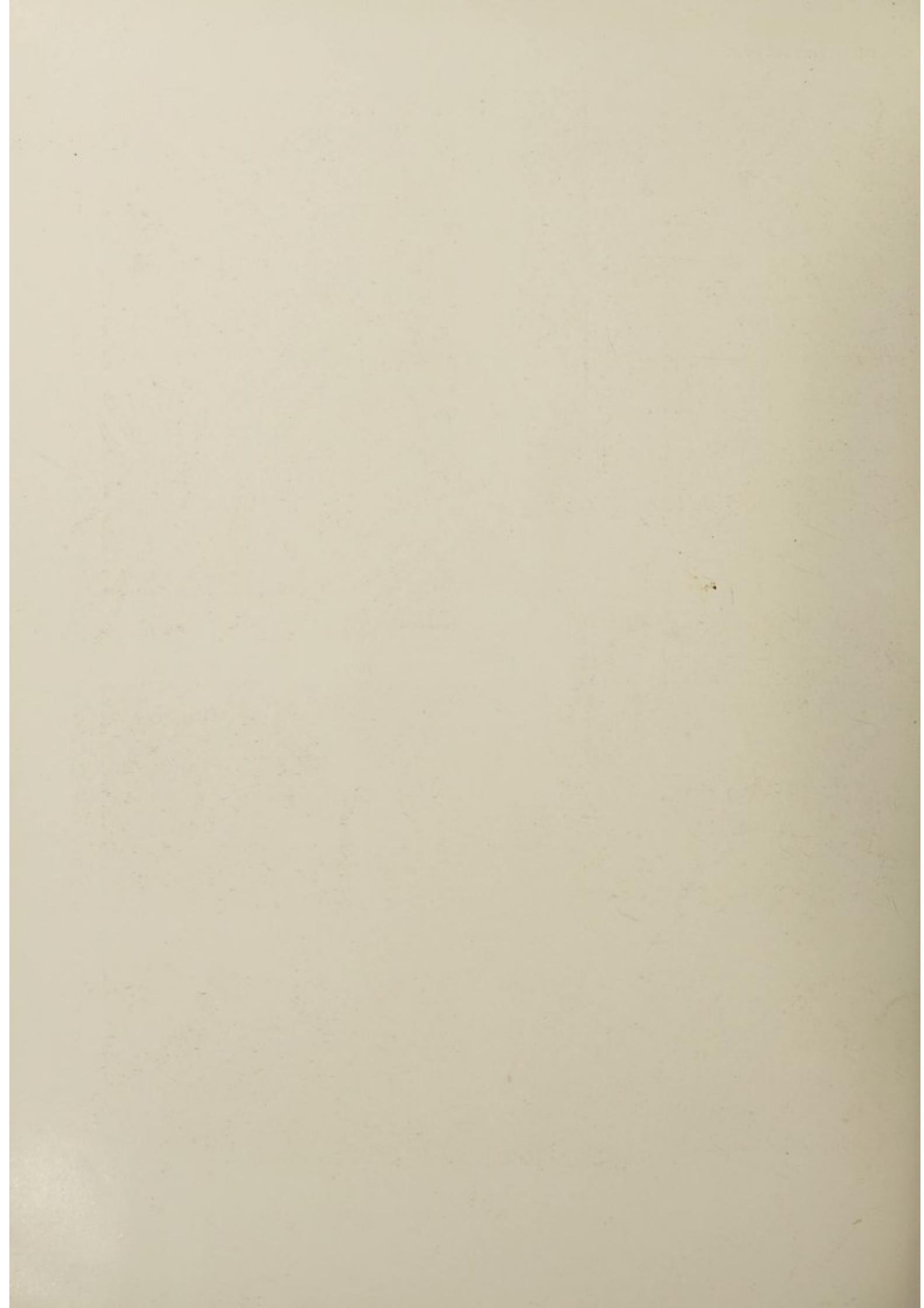
2.



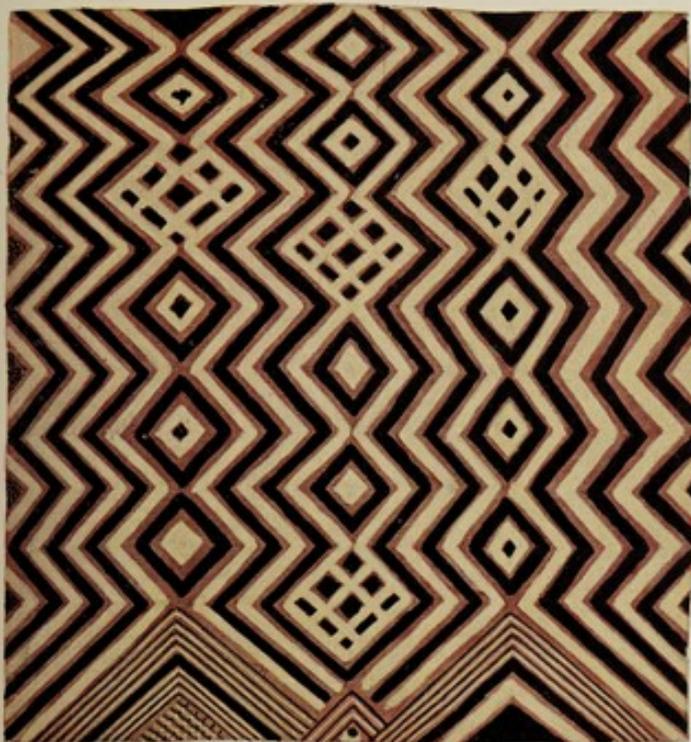
3.

Établ^{re} Jean Malouin, sc.

TISSUS DE RAPHIA BRODÉS.
BASHOBA.



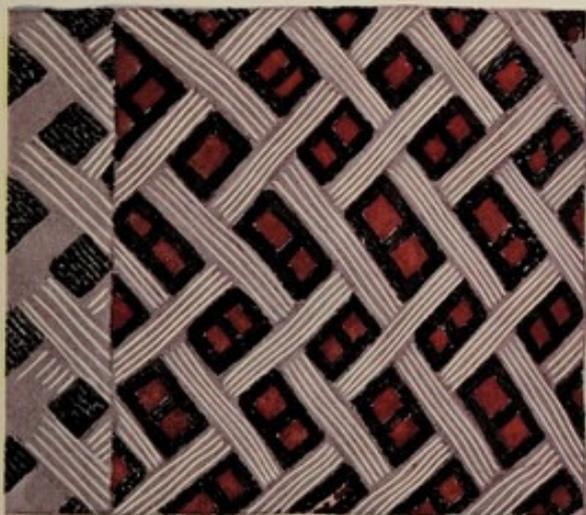
1.



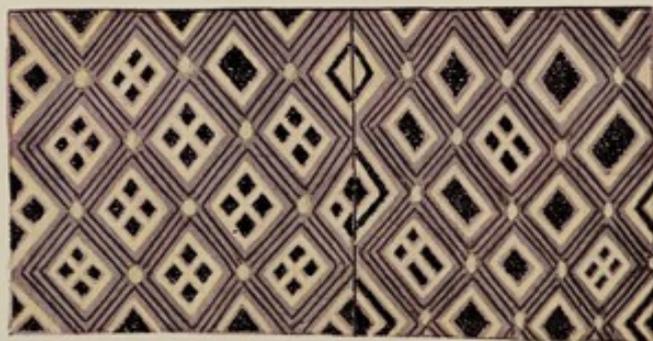
2.



3.



4.



5.

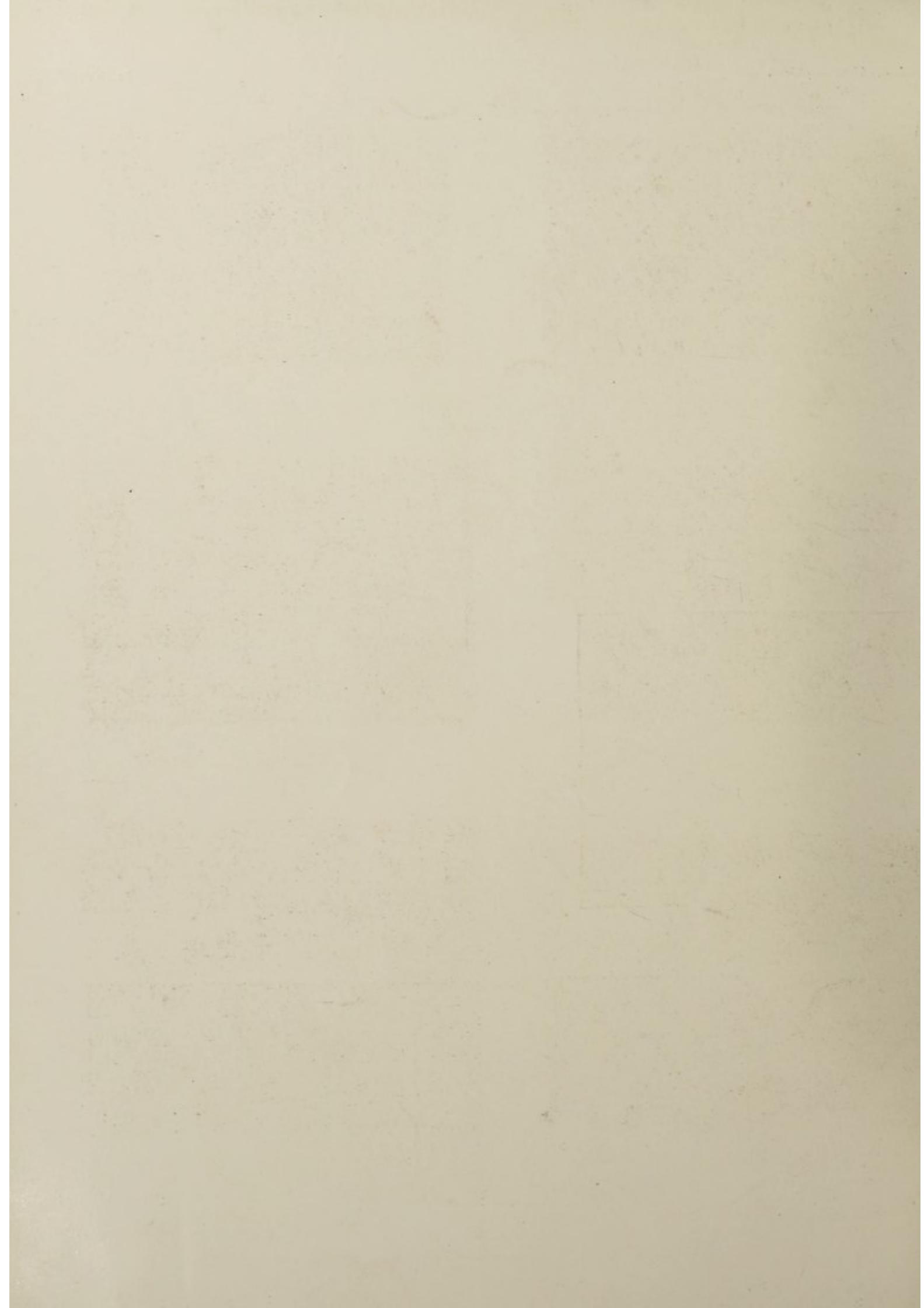


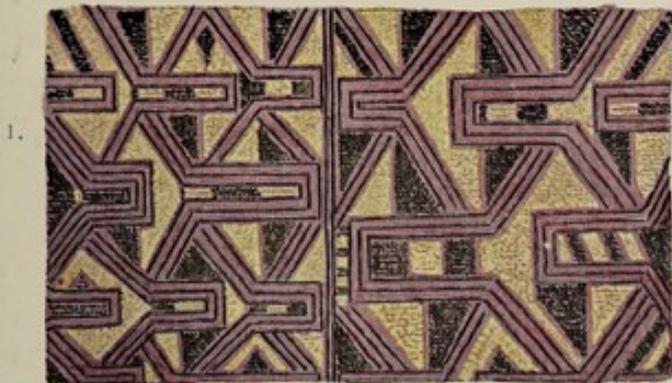
6.

TISSUS DE RAPHIA BRODÉS.

1. BASHOBA. 2-6. BANGONGO
 2. Dessin Kuma Misanja (la presqu'île).
 3. " Mongo
 4. " Deke (les oiseaux).
 5. " Makushi
 6. " "

Établ^s Jean Malvaux, sc.

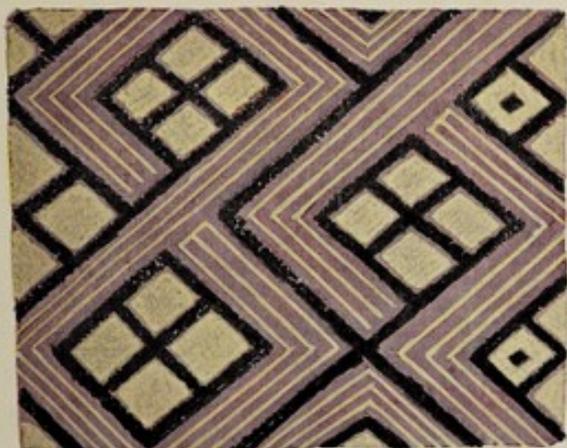




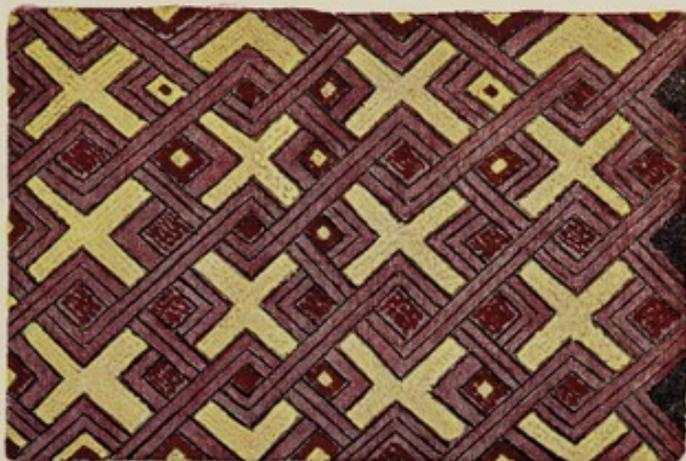
1.



2.



3.



4.



5.



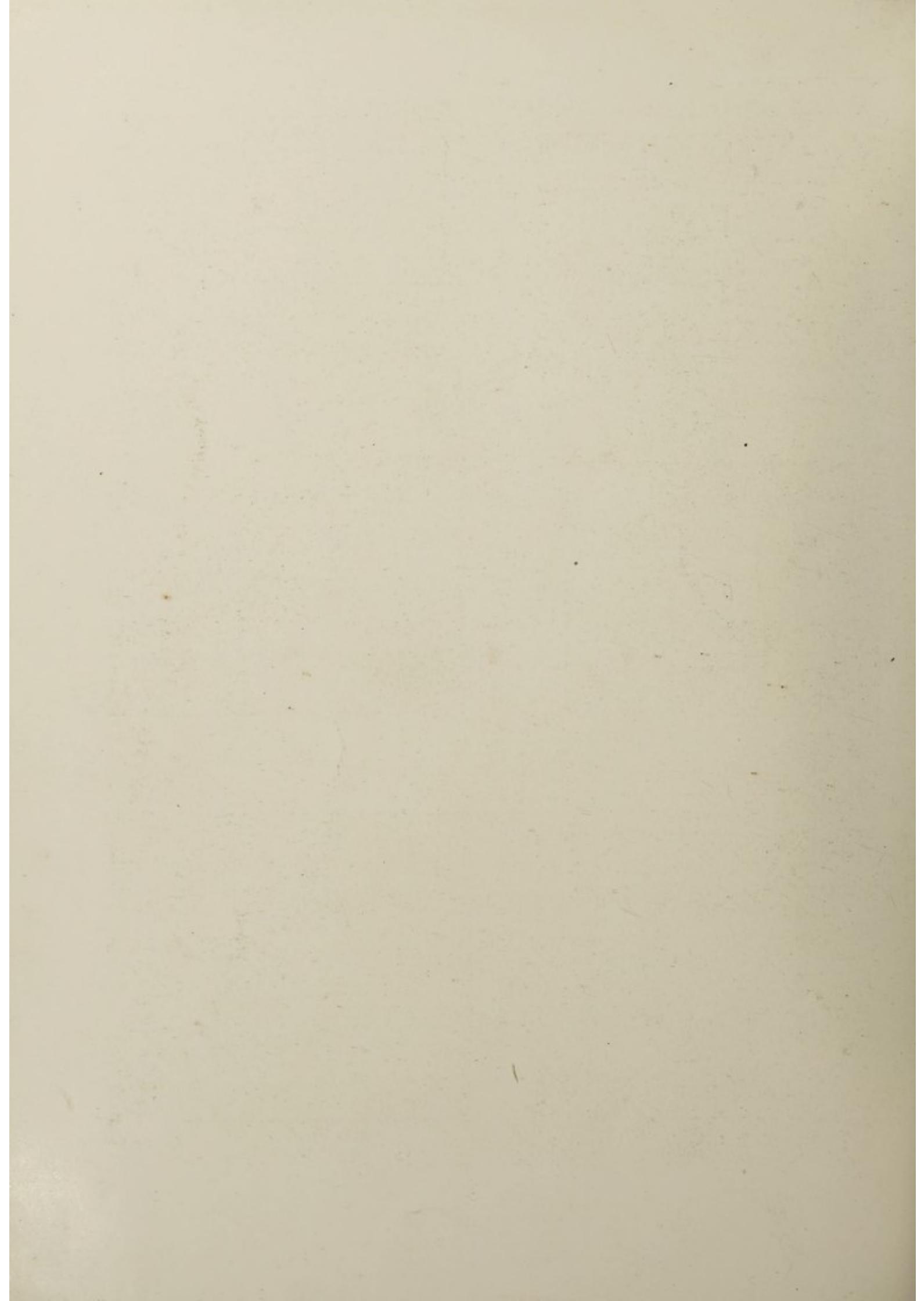
6.

Établ^e Jean Malvaux, s^r

TISSUS DE RAPHIA BRODÉS.

1-5. BANGONGO. 6. BASHOBA (broderie inachevée).

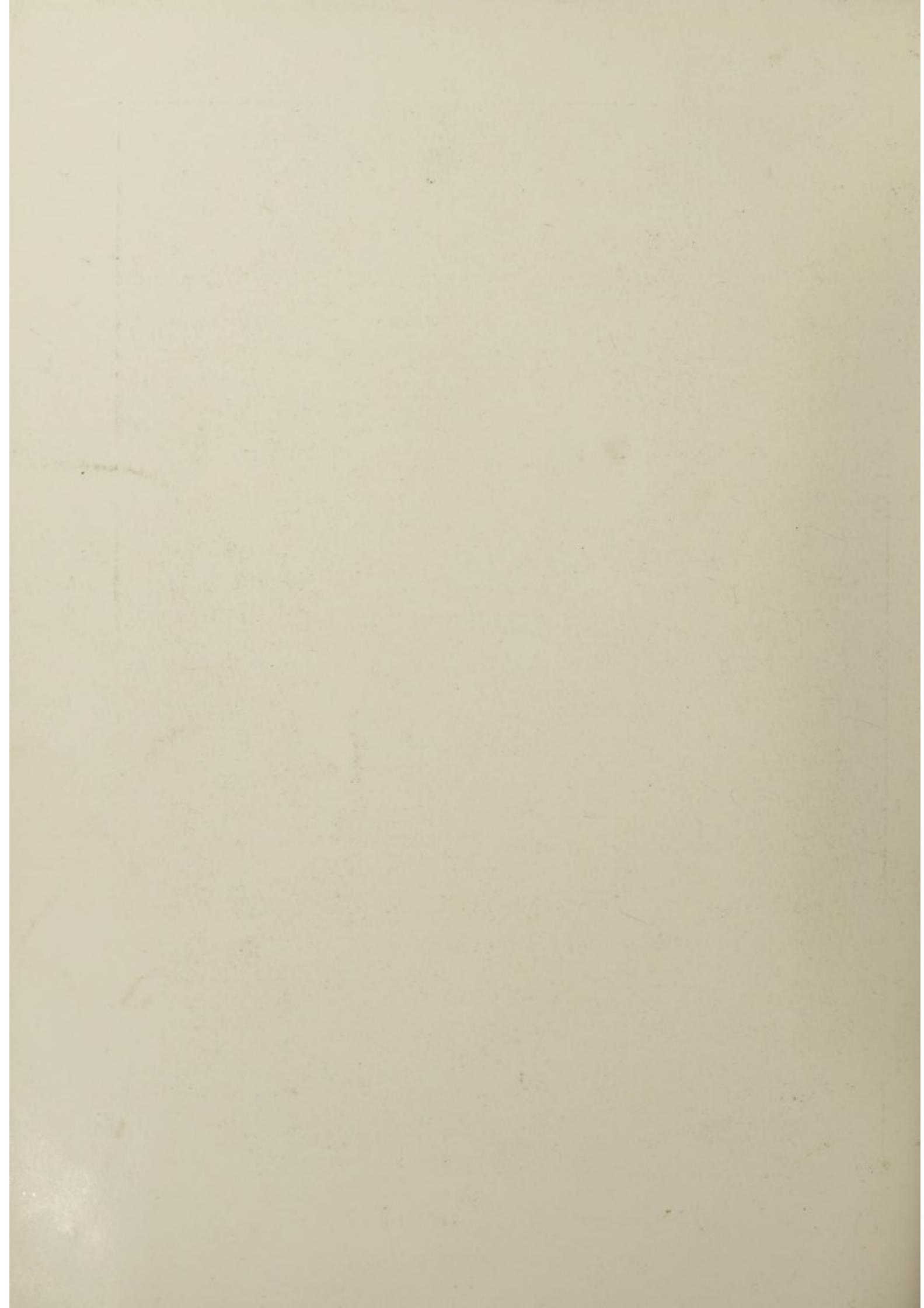
- 1. Dessin Yongonyo (sauterelle).
- 2. " Molambo (le doigt).
- 3. " Misanga (les cordes).
- 4. " Mikope Ngoma (les tambours de Mikope).
- 5. " Molambo.

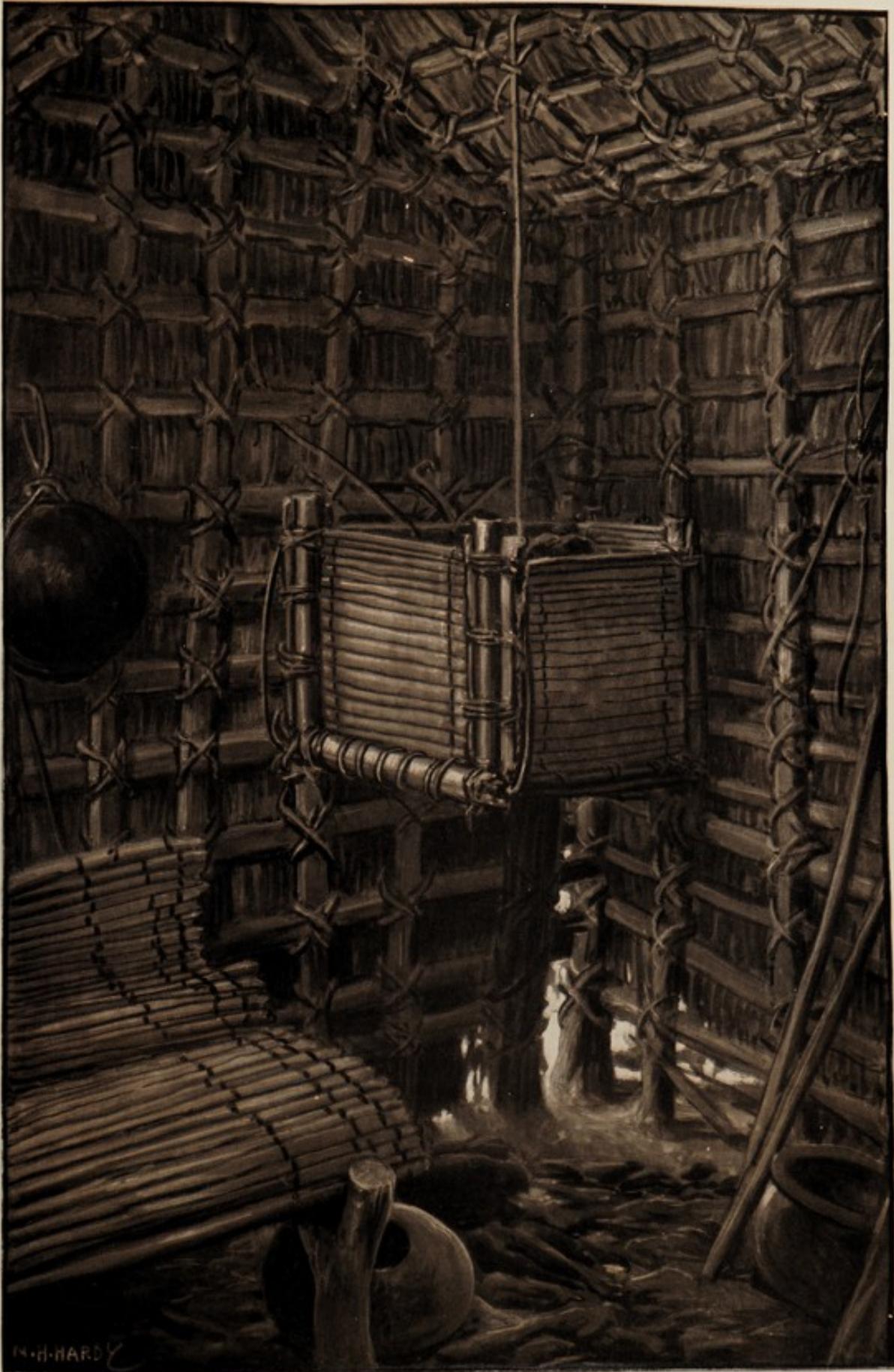




Établ. Jean Moitteux, sc.

FABRICATION DE SEL VÉGÉTAL.





H. HARDY

Établ. Jean Malouin, sc.

INTÉRIEUR D'UNE CASE BANGONGO I.





NORMAN H.
HARTY

Établ. Jean Malvaux, sc.

INTÉRIEUR D'UNE CASE BANGONGO II.





N.H. HARDY

Établ. Jean Malvaux, sc.

INTÉRIEUR D'UNE CASE BANGONGO III.

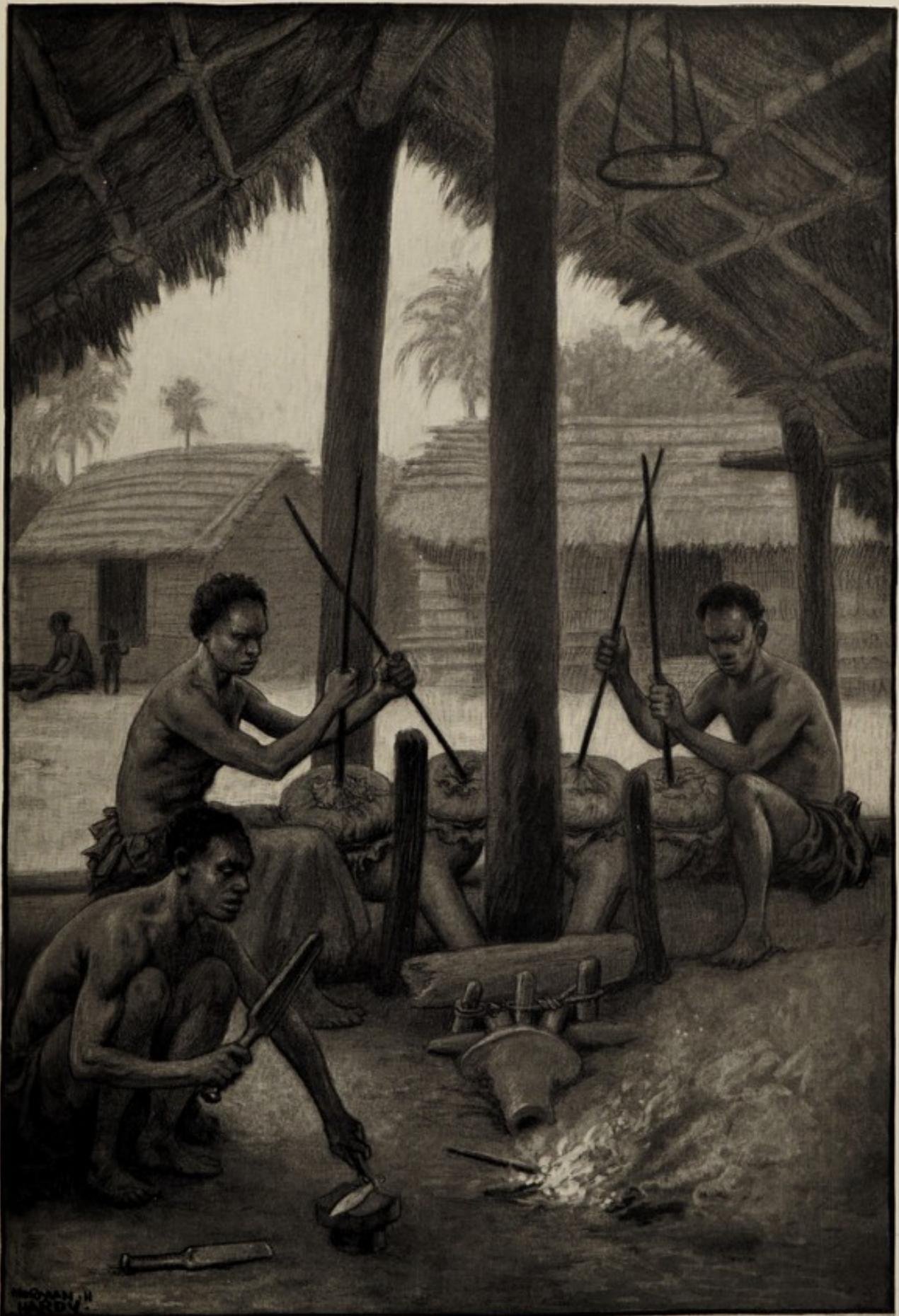




Établi Jean Moléaux, sc.

BATTAGE DE TISSUS (pour le rendre souple).





Établ. Jean Malvaux, sc.

FORGE BANGONGO.





1^o.



1.



1^o.

MISHA PELENGE CHE, LE 107^e CHEF (ENV. 1780)



2^o.



2.



2^o.

BOPE PELENGE, LE 108^e CHEF (ENV. 1800)





1. Tambour Bambala. — 2 et 4. Tambours Bangongo, type Baluba. — 3. Tambour Bangongo, type Musumba. — 5. Tambour Bakongo.
6. Tambour Bambala, type Bakita, datant du règne du chef Bom Bosh. — 7. Trône des Grands Chefs Bambala. — 8. Tambour Bambala.





1, 2, 4 et 5. Boîtes à fards Bangendi. — 2. Boîte à fards Bangongo. — 6 et 7. Hanapes à l'huile Bambala. — 8, 9 et 10. Boîtes Bambala.
11 à 14. Poteaux de maison Bambala.

Faint handwritten text in the top left section.

Faint handwritten text in the top right section.

Faint handwritten text in the second row, left side.

Faint handwritten text in the second row, right side.

Faint handwritten text in the third row, first column.

Faint handwritten text in the third row, second column.

Faint handwritten text in the third row, third column.

Faint handwritten text in the third row, fourth column.

Faint handwritten text in the third row, fifth column.

Faint handwritten text in the third row, sixth column.

Faint handwritten text in the fourth row, first column.

Faint handwritten text in the fourth row, second column.

Faint handwritten text in the fourth row, third column.

Faint handwritten text in the fourth row, fourth column.

Faint handwritten text in the fourth row, fifth column.

Faint handwritten text in the fourth row, sixth column.

Faint handwritten text in the fourth row, seventh column.

Faint handwritten text in the fifth row, left side.

Faint handwritten text in the fifth row, right side.

Faint handwritten text in the sixth row, left side.

Faint handwritten text in the sixth row, right side.

Faint handwritten text in the seventh row, left side.

Faint handwritten text in the seventh row, right side.



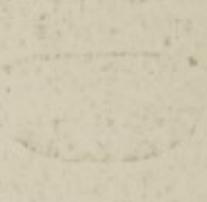
1, 3, 5 et 6. Poteries faites par les Basongo Meno pour les Bangongo. — 2 et 4. Poteries Bangongo. — 7, 9, 13 à 17 et 19. Coupes Bambala. — 8, 12 et 18. Hanapes à l'huile Bangongo. — 20, 21, 22 et 25. Boîtes à fards Bambala. — 23 et 24. Boîtes à fards Bangongo.



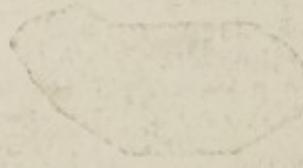
1



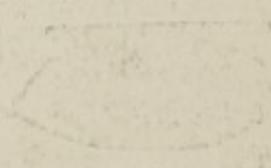
2



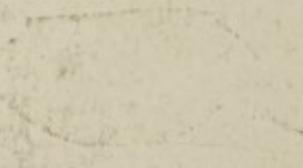
3



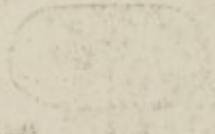
4



5



6



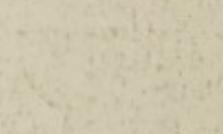
7



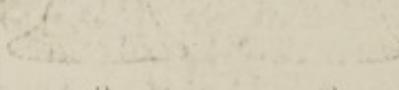
8



9



10



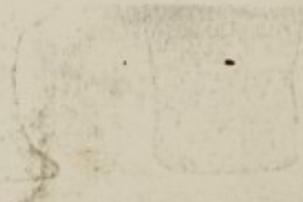
11



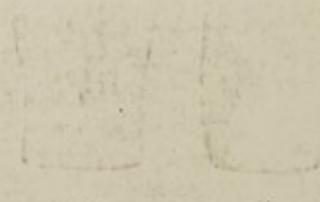
12



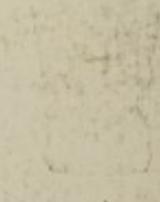
13



14



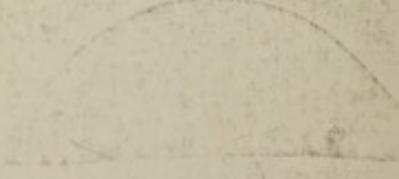
15



16



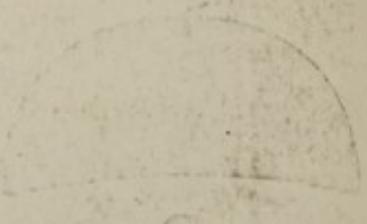
17



18



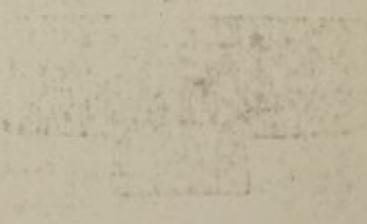
19



20

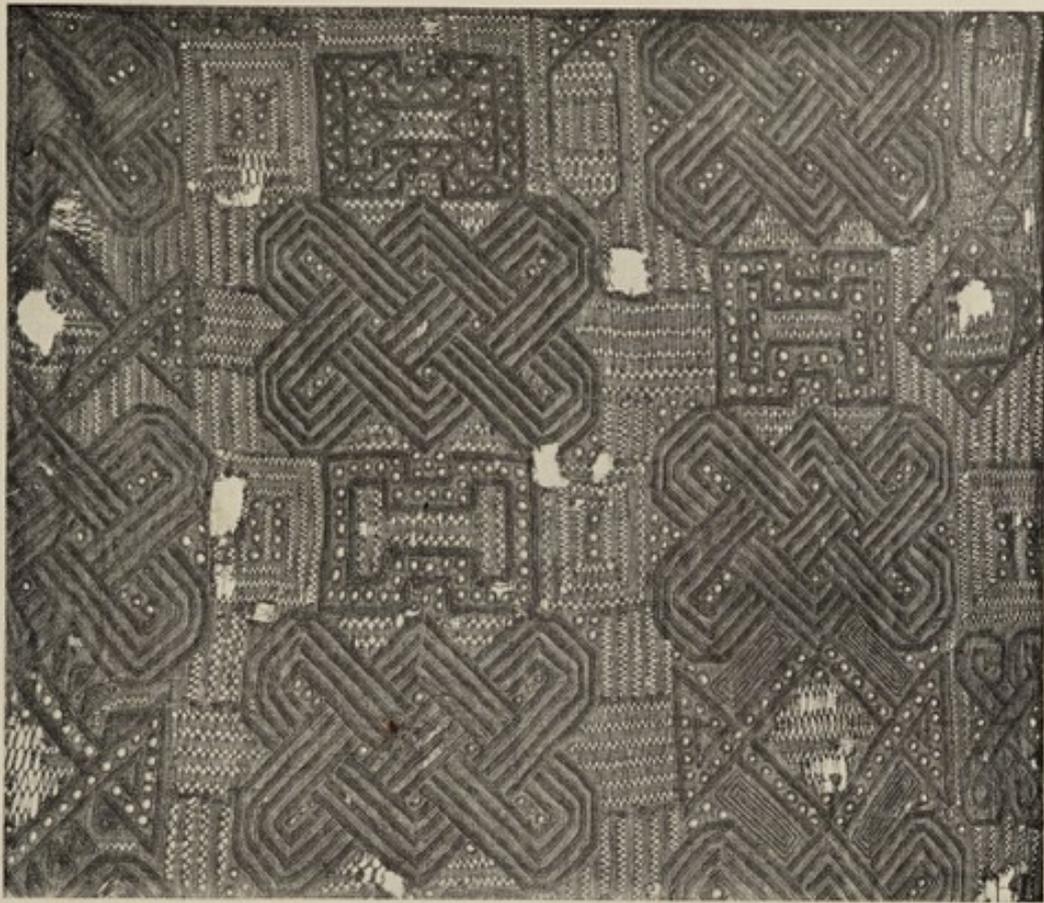


21

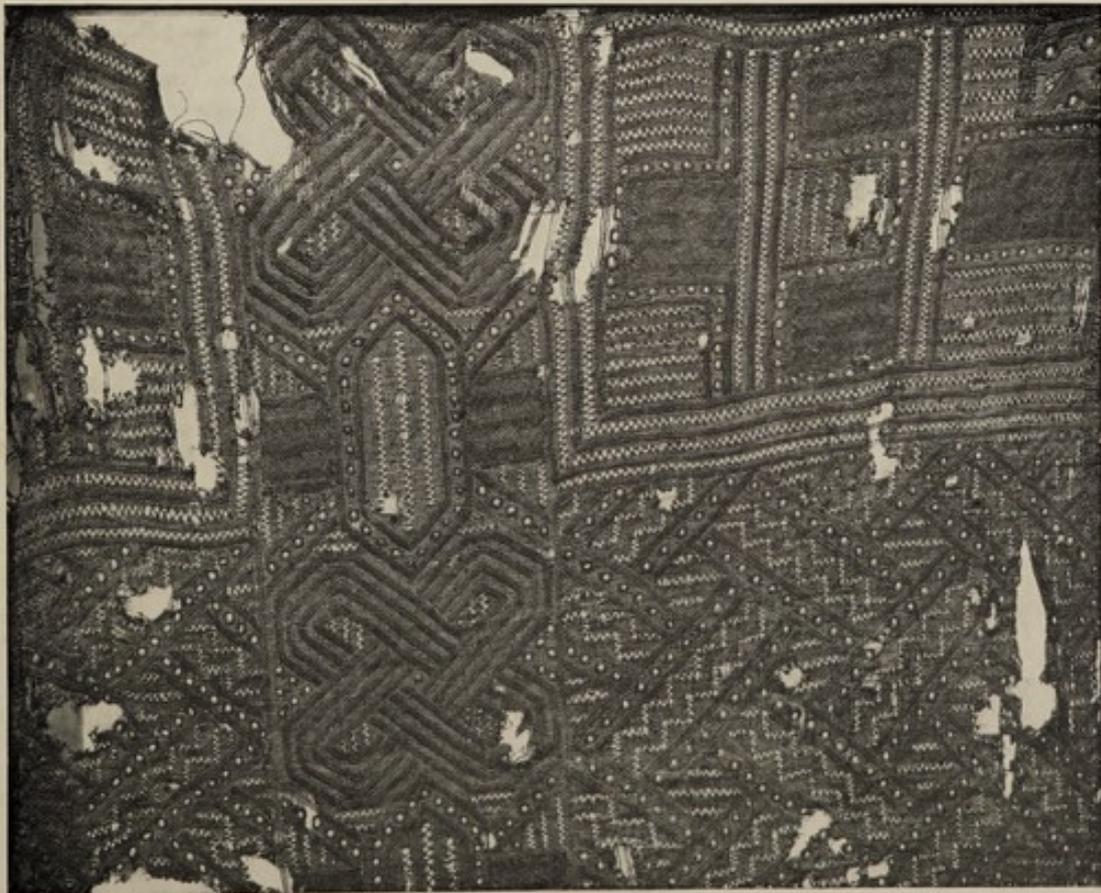


22

177. 11



1.

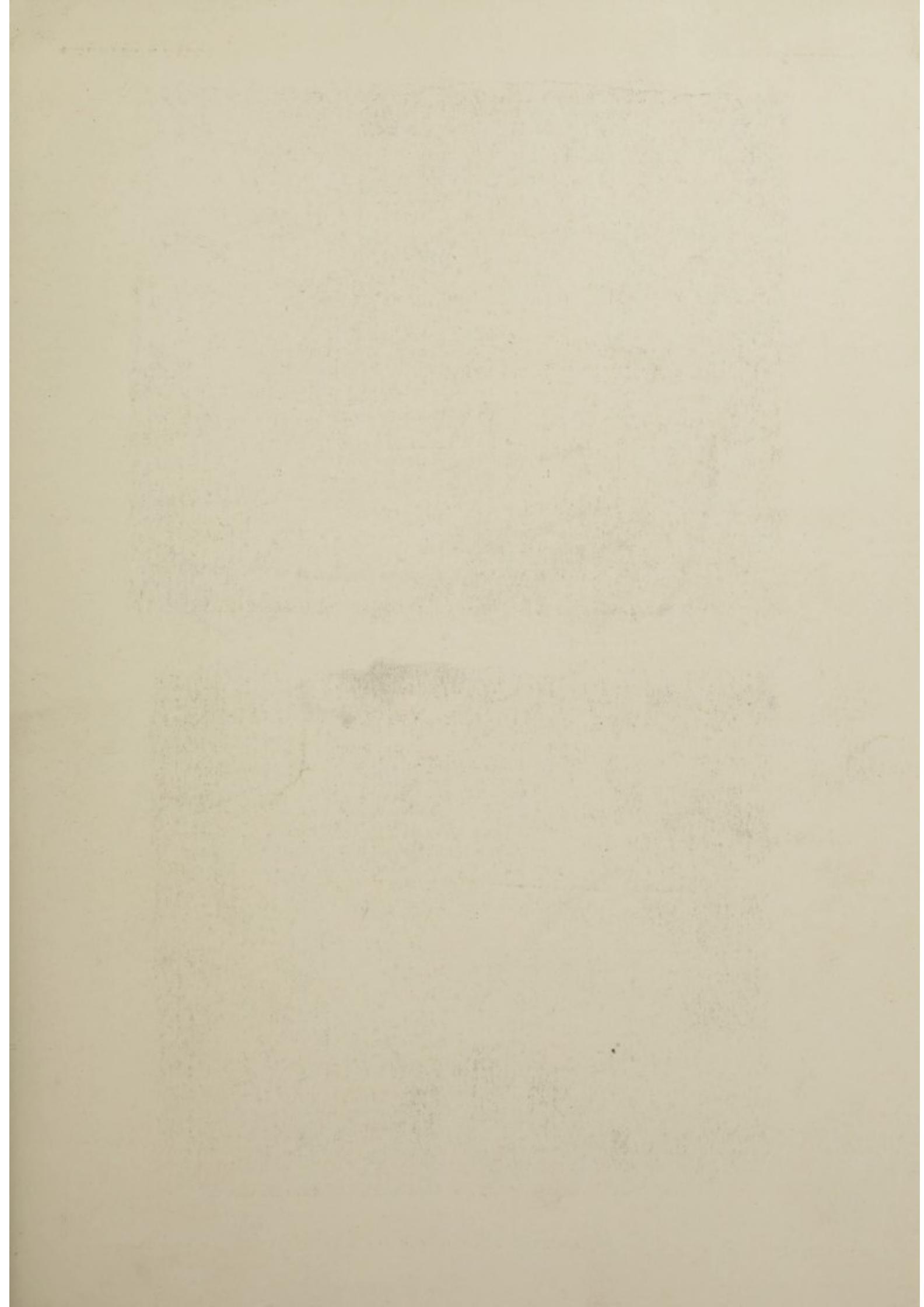


2.

ANCIENNES BRODERIES BAMBALA. XVIII^e SIÈCLE.

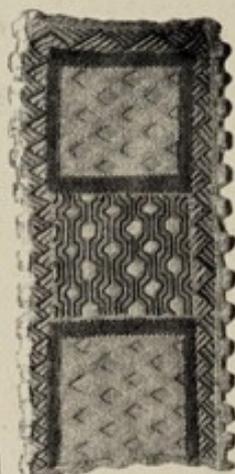
Étab^l Jean Malvaux, sc.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several horizontal lines across the center of the page.





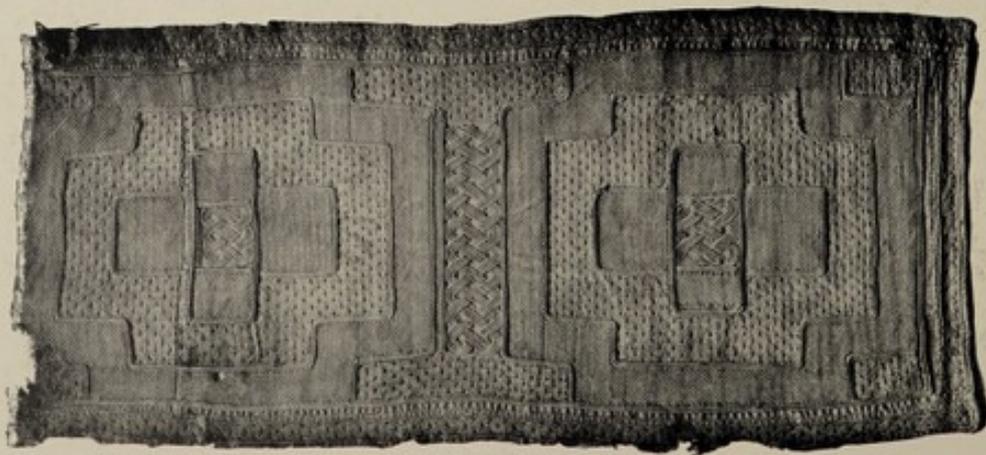
1.



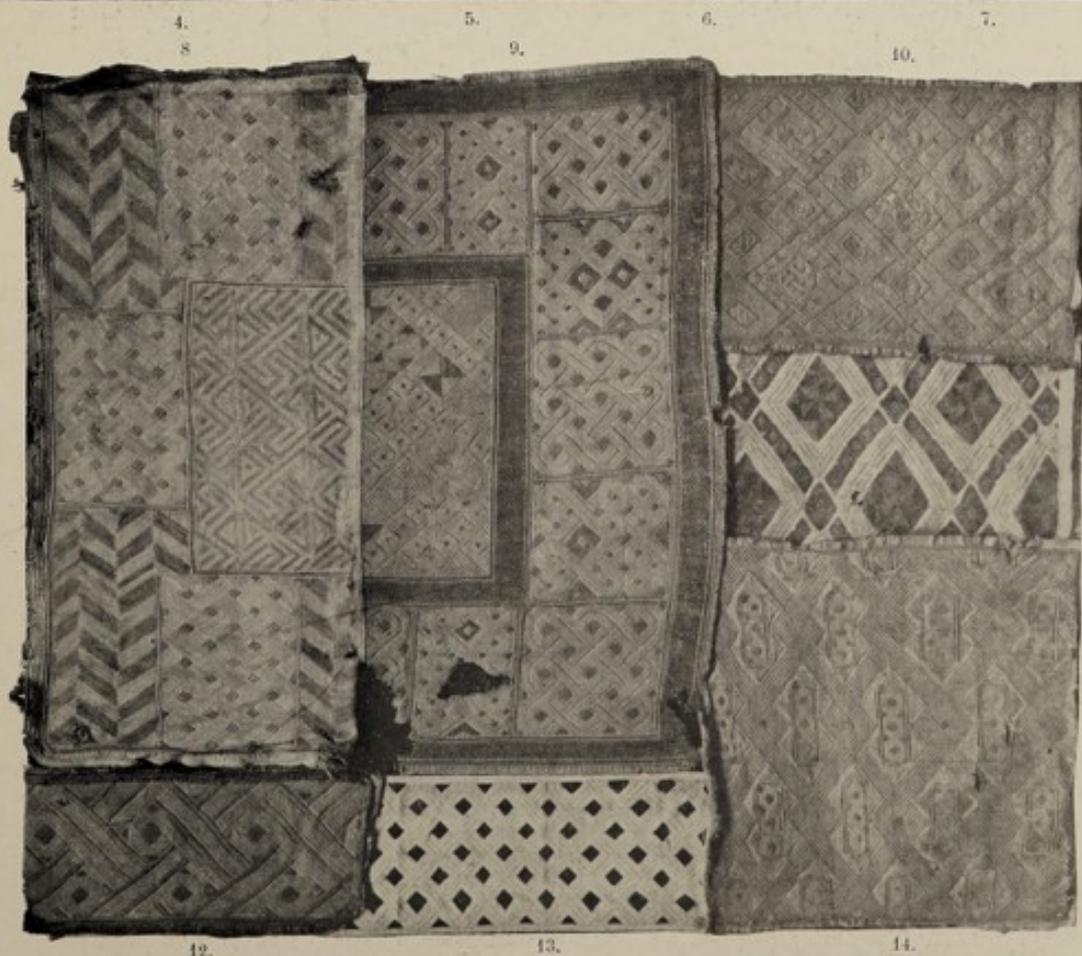
2.



3.



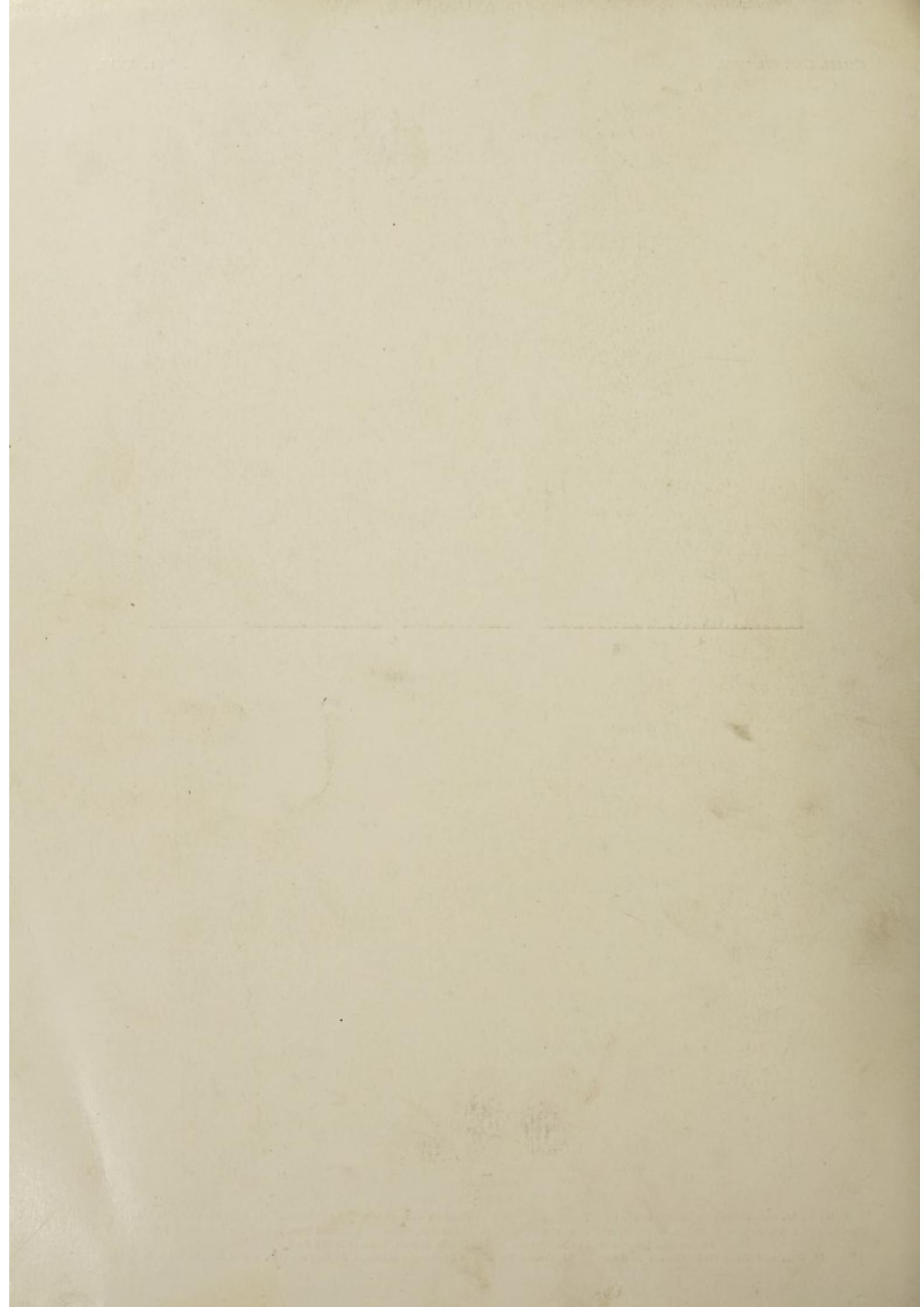
4.



Wellcome Library
for the History
and Understanding
of Medicine

ANCIENNES BRODERIES BAMBALA

1. Dessin Mamanye (Pierres). — 2. Dessin Lela Tsetse (Sauterelles et Poudre). — 3. Dessin Bala Buimbi (Village de l'héritier du trône).
4. Dessin Nyinga (Fumée). — 5. Dessin Woto (Nom d'un ancien chef). — 6. Variétés du Woto. — 7. Dessin Bala Buimbi. — 8. Dessins Imbolo. — 9. Id.
10. Dessins Imbolo et Namba (Nœud). — 11. Dessin Mosala Baba (Plumes du Baba). —
12. Dessin Misheke Bodi (Cornes de bouc). — 13. Dessin Imbolo. — 14. Dessin mélangé de Mayula (Tortue) et Namba (Nœud).











✓

